



HAL
open science

Mixité, égalité et genre dans les espaces du loisir des jeunes : pertinence d'un paradigme féministe

Édith Maruéjols-Benoit

► **To cite this version:**

Édith Maruéjols-Benoit. Mixité, égalité et genre dans les espaces du loisir des jeunes : pertinence d'un paradigme féministe. Géographie. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2014. Français. NNT : 2014BOR30024 . tel-01131575

HAL Id: tel-01131575

<https://theses.hal.science/tel-01131575>

Submitted on 13 Mar 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Bordeaux Montaigne

École Doctorale Montaigne Humanités (ED 480)

THÈSE DE DOCTORAT EN GEOGRAPHIE

**Mixité, égalité et genre dans les
espaces du loisir des jeunes**

Pertinence d'un paradigme féministe

Présentée et soutenue publiquement le 23 octobre 2014 par

Edith MARUEJOULS-BENOIT

Sous la direction de Guy DI MEO

Membres du jury

Jean-Pierre AUGUSTIN, Professeur, Université Michel de Montaigne, Bordeaux 3.

Francine BARTHE-DELOIZY, Maître de Conférence, Université Jules Verne Picardie.

Fabienne BRUGERE, Professeure, Université Paris 8

Guy DI MEO, Professeur, Université Michel de Montaigne, Bordeaux 3.

Yves RAIBAUD, Maître de Conférence, Université Michel de Montaigne, Bordeaux 3

Raymonde SECHET, Professeure, Université Rennes 2.

Dédicace

A Leïla et Milàn,
A Yann.

TABLE DES MATIERES

TABLE DES FIGURES	6
REMERCIEMENTS	12
AVANT-PROPOS	14
INTRODUCTION GENERALE	17
1. LE FEMINISME, DES APPROCHES PLURIELLES.....	18
1.1 <i>Les égalitaristes et les féministes marxistes.</i>	19
1.2 <i>Les féministes radicales et le féminisme matérialiste.</i>	21
1.3 <i>La géographie du genre.</i>	24
2 LE SUJET ET LE TERRAIN.	26
2.1 <i>Le sujet.</i>	27
2.2 <i>Les approches macro, méso et micro sociogéographiques du genre.</i>	28
1^{ERE} PARTIE : CONSTAT DES INEGALITES ET PROPOSITION	
METHODOLOGIQUE THEORIQUE.	32
1. UNE DOMINATION QUI S’EXERCE DANS LE TEMPS ET L’ESPACE DOMESTIQUE.....	33
1.1 <i>Le temps de travail et la division sexuée.</i>	34
1.1.1 <i>La division sexuée source des inégalités femmes/hommes dans le travail.</i> ..34	
1.1.2 <i>Le temps partiel générateur d’inégalités.</i>	42
1.2 <i>Le gouvernement domestique et le difficile partage.</i>	47
1.2.1 <i>Homogamie et répartition des tâches ménagères.</i>	48
1.2.2 <i>Parentalité et impact professionnel. « J’ai le problème de l’enfant ».</i>	54
1.2.3 <i>Articulation des temps et usages de la ville.</i>	59
2 QU’EST-CE QU’ETRE UNE FILLE, QU’EST-CE QU’ETRE UN GARÇON?	68
2.1 <i>Les stéréotypes biologiques et de comportements.</i>	69
2.1.1 <i>De la naissance au vêtement social.</i>	69
2.1.2 <i>Les médias : la parole invisible.</i>	75
2.2 <i>Le consentement sociétal à la reproduction de la norme.</i>	85
2.2.1 <i>L’égalité à l’épreuve de la reproduction.</i>	86
2.2.2 <i>L’égalité à l’épreuve du patriarcat et de la neutralité.</i>	94
3 INTERDISCIPLINARITE ET GENRE : LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE.....	104
3.1 <i>La géographie sociale, l’approche privilégiée du terrain.</i>	105
3.1.1 <i>La formation socio-spatiale (fss) et le paysage.</i>	106
3.1.2 <i>Le territoire et la territorialité.</i>	109
3.2 <i>La nature féministe du paradigme.</i>	113
3.2.1 <i>Les fondements épistémologiques du paradigme féministe.</i>	114
3.2.2 <i>Le féminisme : une approche explicative.</i>	116
<i>Conclusion 1^{ère} partie.</i>	123
2^{EME} PARTIE : LA MIXITE ET L’EGALITE A L’EPREUVE DU LOISIR DES	
JEUNES DANS TROIS COMMUNES DE L’AGGLOMERATION BORDELAISE.	
.....	124
1. DES TERRAINS ET LA VARIABLE SEXE.....	125
1.1 <i>Trois monographies comparées : méthodologie et différents paysages.</i>	125

1.1.1	Méthodologie d'enquête.....	126
1.1.2	Des terrains comparables avec des paysages spécifiques.....	131
1.2	<i>Isoler la variable sexe des variables sociales et culturelles.</i>	143
1.2.1	Le paysage démographique des trois communes.....	144
1.2.2	La question sociale.....	148
2.	UNE MIXITE ET UNE EGALITE RELATIVES : DES DIFFERENCES NOTOIRES DANS LES COMMUNES.....	161
2.1	<i>Le portrait statistique des pratiques de loisir.</i>	162
2.1.1	Des inégalités dans toutes les pratiques sportives.....	162
2.1.2	Le renforcement des stéréotypes : les activités culturelles et artistiques. .	173
2.1.3	Le décrochage des filles à l'adolescence.....	180
2.2	<i>Impact d'une politique vacances des jeunes sur la mixité.</i>	203
2.2.1	La place des filles dans le dispositif.....	203
2.2.2	L'analyse sexuée en Gironde.....	205
	<i>Conclusion 2ème partie.</i>	217
3^{EME}	PARTIE : VERS UNE POLITIQUE PUBLIQUE EGALITAIRE INTEGREE ?	219
1.	INEGALITES ET DECISION PUBLIQUE.....	222
1.1	<i>L'inégalité dans les pratiques sportives.</i>	223
1.1.1	Sport : l'impossible mixité ?.....	224
1.1.2	Le consentement aux inégalités.....	232
1.1.3	Les défis de l'accès aux sports pour toutes et tous.....	242
1.2	<i>Le décrochage des adolescentes : effet de système ?</i>	245
1.2.1	La politique de la ville, une prise en charge des garçons légitimée.....	246
1.2.2	Invibilisation des filles, effet institutionnel.....	248
2	LES GRANDES LIGNES DU PROJET ÉDUCATIF ÉGALITAIRE.....	255
2.1	<i>Comment observer la mixité ?</i>	255
2.1.1	La cour de récréation, le rang et la cantine, espaces mixtes ?.....	257
2.1.2	Des adultes acteur/trices de la mixité. De la reproduction des stéréotypes à une mixité active.	265
2.2	<i>Comment former ?</i>	271
2.2.1	La formation des professionnel/les.....	272
2.2.2	Interculturalité, autorité et genre.....	274
2.3	<i>Quelques pistes d'actions</i>	279
	<i>Conclusion 3ème partie.</i>	284
	CONCLUSION GENERALE	286
	BIBLIOGRAPHIE.....	298
	ANNEXES.....	310
	ANNEXE 1 : <i>Exemple de tableau de recueil de données avec guidage.</i>	311
	ANNEXE 2 : <i>Exemple de tableau de recueil des données communales pour un club omnisport.</i>	312
	ANNEXE 3 : <i>Exemple de données renseignées manuellement.</i>	312
	ANNEXE 4 : <i>Extrait du tableau des données VVV, bilan 2010</i>	314

<i>ANNEXE 5 : Exemple de données brutes traitées dans le cadre de l'analyse des données communales.</i>	315
<i>ANNEXE 6 : Circulaire Instructions pour le dispositif VVV 2011.</i>	316
<i>ANNEXE 7 : Entretiens individuels réalisés par communes, au Conseil Général et au Conseil Régional.</i>	324
<i>ANNEXE 8 : Exemple de retranscription d'un entretien individuel.</i>	326
<i>ANNEXE 9 : Entretiens collectifs/Restitutions réalisés dans les communes et au Conseil Général de la Gironde.</i>	340
<i>ANNEXE 10 : Exemple de retranscription d'un entretien collectif.</i>	341
<i>ANNEXE 11 : Processus d'évaluation Expérimental de la mise en place d'un projet éducatif égalitaire à l'école du Peyrouat à Mont de Marsan.</i>	347
<i>ANNEXE 12 : Projet de l'association ALIFS à l'école du Peyrouat (Mont-de-Marsan).</i>	350
<i>ANNEXE 13 : Exemple de compte rendu de réunion avec équipe enseignante Mont-de-Marsan.</i>	358
<i>ANNEXE 14 : Exemple d'une fiche d'observation de la mixité renseignée par un/e enseignant/e du Peyrouat.</i>	361
<i>ANNEXE 15 : Exemple de fiche remplie à l'occasion de l'observation de la mixité sur le temps de cantine, enseignant/e du Peyrouat.</i>	362
<i>ANNEXE 16 : Exemple d'observation cour de récréation, témoignage d'une étudiante.</i>	363
<i>ANNEXE 17 : Récit de journées d'observation dans les maisons des jeunes.</i>	365
<i>ANNEXE 18 : Mutualisations dans le cadre des années de thèse.</i>	373

Table des figures

Figure 1 : Niveau de diplôme en France par sexe en 2010.	p34
Fig. 2 : Part des filles dans les différentes formations d'enseignement supérieur en France, comparaison années scolaires 2000-2001 et 2011-2012.	p35
Fig.3 : Activité et emploi par sexe en France en 2007.	p36
Fig. 4 : Statut et condition d'emploi selon le sexe en France en 2007.	p37
Fig. 5 : La concentration des femmes dans les emplois du care, en France en 2006	p39
Fig. 6 : Catégorie socioprofessionnelle par sexe de la population en emploi en 2007, en France métropolitaine.	p40
Fig. 7 : Féminisation des emplois salariés et non salariés en 2007 en France métropolitaine.	p41
Fig. 8 : Proportion d'emplois à temps partiel de 1980 à 2011, France métropolitaine.	p42
Fig. 9 : 36% des emplois dans le tertiaire sont à temps partiel en Aquitaine en 2006	p43
Fig. 10 : Le temps partiel et le niveau de diplôme par sexe en Aquitaine en 2006	p44
Fig. 11 : Indice d'homogamie en France métropolitaine en 2004-2005	p49
Fig. 12 : partages des tâches lorsque la femme gagne plus que son conjoint, en Aquitaine, 2006	p50
Fig. 13 : Chômage et temps partiel des femmes : du temps directement réinvesti dans le temps domestique, Aquitaine, 1998-1999.	p51
Fig. 14 : répartition des taches domestiques entre les femmes et les hommes, France métropolitaine, 2005. <i>Qui fait quoi ?</i>	p52
Fig. 15 : Taux d'activité des femmes de 25 à 49 ans, selon l'âge et le nombre des enfants, France métropolitaine, 2008.	p55
Fig. 16 : Taux d'activité des femmes de 25 à 49 ans selon le nombre et l'âge des enfants de 1975 à 2004, France métropolitaine.	p56
Fig. 17 : Qui s'occupe des enfants ? 2005, panel France métropolitaine.	p57
Fig. 18 : visualisation motifs de déplacement en fonction du sexe.	p62
Fig. 19 : Trajets en fonction du sexe, quartier populaire.	p64

Fig. 20 : Ne pas être conforme c'est se travestir.	p73
Fig. 21 : Nombre d'expertes en % dans le corpus retenu par TV5 Monde.	p78
Fig. 22 : Nombre d'expert/es dans les magazines d'information.	p81
Fig. 23 : temps de parole des expert/es (en %) dans les magazines d'information.	p81
Fig. 24 : Nombre d'expert/es (en %) dans les journaux télévisés.	p82
Fig. 25 : Temps de parole des expert/es dans les journaux télévisés en %.	p82
Fig. 26 : Taux de présence des expert/es pour tous les médias.	p83
Fig. 27 : Classement INSEE des métiers de l'animation socioculturelle et de loisirs.	p92
Fig. 28 : Le monde inversé, 1829	p98
Fig. 29 : Affiche 1 « Manif pour tous. »	p98
Fig. 30 : Affiche 2 « Manif pour tous ».	p99
Fig. 31 : Schématisation : territoire du loisir des jeunes.	p112
Fig. 32 : Tableau de recueil des pratiques de loisirs filles, garçons.	p128
Fig. 33 : Situation des communes à l'échelle de la Communauté Urbaine Bordelaise.	p131
Fig 34 : Le paysage économique et urbain de Blanquefort.	p132
Fig. 35 : Carte des équipements de loisir, Blanquefort.	p134
Fig 36 : Le paysage économique et urbain de Floirac.	p135
Fig. 37 : Carte des équipements de loisir, Floirac.	p138
Fig. 38 : Le paysage économique et urbain de Cenon.	p139
Fig. 39 : Carte des équipements de loisir Cenon.	p141
Fig. 40 Population par tranche d'âge et par sexe, Floirac.	p144
Fig. 41 : Population par tranche d'âge et par sexe Blanquefort.	p145
Fig. 42 : Population par tranche d'âge et par sexe Cenon	p145
Fig. 43 : Proportion d'étrangers par commune.	p146
Fig. 44 : Proportion d'immigrés par commune, 2008.	p147
Fig. 45 : Foyers fiscaux imposables en % de l'ensemble des foyers fiscaux en 2008	p148
Fig. 46 : Impôt sur le revenu et revenus fiscaux en 2008, par commune et zone de comparaison gironde, en euros.	p149
Fig. 47 : Diplômes hommes, 16 ans et plus, RP 2006, Floirac.	p150

Fig. 48 : Diplômes femmes, de 16 ans et plus, RP 2006, Floirac.	pi50
Fig. 49 : Diplômes hommes 16 ans et plus, RP 2006, Cenon.	pi51
Fig. 50 : Diplôme femmes, 16 ans et plus, RP 2006, Cenon.	pi51
Fig. 51 : Diplômes hommes, 16 ans et plus, RP 2006, Blanquefort.	pi52
Fig. 52 : Diplômes femmes, 16 ans et plus, RP 2006, Blanquefort.	pi52
Fig. 53 : Population de 15 à 64 ans par type d'activité.	pi54
Fig. 54 : Taux d'activité et taux d'emploi, femmes et hommes âgés de 15 à 24 ans, par commune, exprimé en %.	pi55
Fig. 55 : Statut et condition d'emploi des 15 ans ou plus selon le sexe en 2008, en pourcentage.	pi56
Fig. 56 : Part des salariés de 15 ans ou plus à temps partiel par sexe, en %.	pi56
Fig. 57 : Résidences principales selon le statut d'occupation, en pourcentage, 2008	pi57
Fig. 58 : Ménages selon la structure familiale, en pourcentage, données 2008.	pi57
Fig. 59 : % des ménages avec famille(s) composés, (Floirac).	pi58
Fig. 60 : % des ménages avec famille(s) composés, (Blanquefort).	pi58
Fig. 61 : %des ménages avec famille(s) composés, (Cenon).	pi58
Fig. 62 : Tableau récapitulatif des variables pour la construction d'un niveau de précarité.	pi59
Fig. 63 : Pratiques sportives municipales, hors clubs , des 8-18 ans, toutes communes confondues.	pi63
Fig. 64 : Pratiques sportives en clubs , 8-18 ans, toutes communes confondues.	pi63
Fig. 65 : Répartition pratiques sportives école municipale, en fonction des activités, 8 ans, 9 ans, 10 ans (CE2, CM1, CM2).	pi63
Fig. 66 : fréquentation filles-garçons dans les activités sportives hors club, pour les moins de 18 ans, Cenon.	pi64
Fig. 67 : Les vacances sportives par sexe et par tranche d'âge, Cenon.	pi65
Fig. 68 : Les animations sportives par tranche d'âge et par sexe, Cenon.	pi66
Fig. 69 : pratiques sportives en clubs, par sections, 8-20 ans, toutes communes confondues.	pi68

Fig. 70 : Pratiques sportives en club, des 6- 16 ans, Blanquefort.	pi69
Fig. 71 : Les pratiques sportives par sexe et par tranche d'âge, Blanquefort.	pi70
Fig. 72 : Pratiques en clubs, filles, garçons, 8-18 ans, Cenon.	pi70
Fig. 73 : Le pourcentage de filles par discipline sportive, Cenon.	pi71
Fig. 74 : pourcentage par sexe emprunts des 8-18 ans, médiathèque Blanquefort.	pi73
Fig. 75 : pourcentage emprunts des 8-20 ans par sexe, médiathèques de Floirac.	pi73
Fig. 76 : Emprunts médiathèques par âge et par sexe, Floirac.	pi74
Fig. 77 : Emprunts par âge et par sexe, médiathèque de Blanquefort.	pi74
Fig. 78 : fréquentation écoles de musiques, chiffres cumulés 3 communes.	pi75
Fig. 79 : Répartition des moins de 20 ans, filles, garçons, de la pratique musicale, école de musique de Floirac.	pi75
Fig. 80 : école de musique répartition sexuée par instrument, 8-20 ans, commune Cenon.	pi77
Fig. 81 : Répartition filles, garçons de la pratique musicale en école de musique, en fonction des instruments, 8 - 20 ans, Blanquefort.	pi77
Fig. 82 : évolution des pratiques filles, école de musique de Blanquefort, par âge.	pi78
Fig. 83 : évolution des pratiques garçons, école de musique de Blanquefort, par âge.	pi78
Fig. 84 : Pratique associative et municipale de la danse, chiffres cumulés.	pi79
Fig. 85 : Fréquentation ALSH, toutes communes confondues.	pi81
Fig. 86 : Fréquentation espace jeunes, 12-17 ans, toutes communes confondues.	pi81
Fig. 87 : Plan de situation maison des jeunes et centre de loisir, Floirac.	pi82
Fig. 88 : Fréquentation du mercredi, Centre de Loisir de Floirac, par sexe et par âge.	pi83
Fig. 89 : Activités culturelles et artistiques par sexe au centre de loisir de Floirac.	pi84
Fig. 90 : Sorties sportives organisées par le centre de loisir de Floirac, par sexe et par activités.	pi84
Fig. 91 : Grandes sorties au centre de loisir de Floirac, par sexe.	pi85
Fig. 92 : Activités diverses par sexe proposées au centre de loisir de Floirac.	pi85

Fig. 93 : ALSH municipal, 8-12 ans, fréquentation par âge et par sexe, Blanquefort.	p186
Fig. 94 : Plan de situation MJC de Blanquefort.	p187
Fig. 95 : Présence aux vacances scolaires filles garçons, par âge, MJC ABC, (Blanquefort)	p189
Fig. 96 : Présence aux séjours filles garçons, par âge, MJC ABC, (Blanquefort).	p189
Fig. 97 : Fréquentation de la MJC de Blanquefort, par sexe et par tranche d'âge.	p190
Fig. 98 : Plan de situation Maison des jeunes, la Suzanne, Floirac.	p191
Fig. 99 : Fréquentation la Suzanne, accueil moyen année 2009, par sexe (Floirac)	p191
Fig. 100 : Projets CUCS par sexe, la Suzanne (Floirac).	p192
Fig. 101 : Activités culturelles détaillées, par sexe, la Suzanne (Floirac).	p193
Fig. 102 : Stage vidéo au centre de loisir, 6-12 ans (Floirac).	p193
Fig. 103 : Stage vidéo à la maison des jeunes , 14-16.	p193
Fig. 104 : Plan de situation la maison de quartier, Cenon.	p195
Fig. 105 : fréquentation filles-garçons, maison de quartier, 11-17 ans, toutes activités confondues, (Cenon).	p195
Fig. 106 : Fréquentation maison de quartier par sexe en fonction des activités, Cenon	p196
Fig. 107 : Plan de situation maison des jeunes de quartier, la sagacités, Floirac.	p197
Fig. 108 : Fréquentation Maison des jeunes, par sexe (Floirac).	p198
Fig. 109 : Sorties, maison des jeunes située en quartier prioritaire dans la commune de Floirac.	p198
Fig. 110 : Fréquentation d'un structure d'accompagnement à la scolarité des 8-16 ans par sexe (Cenon).	p199
Fig. 111 : Fréquentation d'un accueil périscolaire, par âge et par sexe, (Cenon).	p199
Fig. 112 : Accompagnement à la scolarité par niveaux et par sexe, centre social (Floirac)	p200
Fig. 113 : Espace de répétition musique amplifiée, autogéré, 2009/2010 (Blanquefort).	p201

Fig. 114 : fréquentation espace répétition, maison des jeunes, par âge, Blanquefort.	p202
Fig. 115 : Répartition par sexe et par tranche d'âge pour données renseignées en 2010, dispositif VVV en Gironde.	p206
Fig. 116 : % d'Actions o fille/ à l'ensemble des actions menées.	p207
Fig. 117 : % d'Actions o garçon/ à l'ensemble des actions menées.	p207
Fig. 118 : % filles/garçons sur les Actions comptant 1 à 10 filles.	p208
Fig. 119 : % filles/garçons par tranche d'âge, actions comptant 1 à 10 filles.	p209
Fig. 120 : % filles/garçons sur les Actions comptant entre 11 et 30 filles.	p210
Fig. 121 : % filles/garçons par tranche d'âge, actions comptant 11 à 30 filles.	p210
Fig. 122 : % filles/garçons sur les actions comptant Entre 31 et 50 filles.	p211
Fig. 123: % filles/garçons par tranche d'âge, actions comptant entre 31 à 50 filles.	p212
Fig. 124 : % filles/garçons sur les Actions comptant Entre 51 et 100 filles.	p213
Fig. 125 : % filles/garçons par tranche d'âge, actions comptant 51 à 100 filles.	p213
Fig. 126 : pratique de la gym par sexe et par tranche d'âge.	p231
Fig. 127 : diapositive récapitulative constats analyse statistique.	p236
Fig. 128 : Répartition des filles et garçons dans la cour de récréation.	p258
Fig. 129 : Répartition des filles et garçons dans la cour de récréation.	p259
Fig. 130 : Répartition des filles et garçons dans la cour de récréation.	p260
Fig. 131 : Répartition des filles et garçons dans la cour de récréation.	p261
Fig. 132 : Répartition des filles et garçons dans le rang à l'école primaire.	p262
Fig. 133 : Répartition des filles et garçons à la cantine à l'école primaire.	p263
Fig. 134 : Répartition des filles et garçons à la cantine à l'école primaire.	p264
Fig. 135 : Répartition des filles et garçons en début de récréation.	p264
Fig. 136 : Répartition des filles et garçons en fin de récréation, après l'intervention du maître.	p267
Fig. 137 : Schématisation du paradigme féministe.	p290
Fig. 138 : Schématisation du genre.	p291

Remerciements

Mes premiers remerciements s'adressent à Guy Di Méo et à Yves Raibaud pour leur patience, leur soutien, leur confiance, leur pertinence et leur accompagnement de grande qualité. Le conseil Régional d'Aquitaine, par l'intermédiaire de Naïma Charai, ainsi que le Conseil Général de la Gironde, en particulier Sandrine Cervelle, ont financé cette recherche et valorisé les résultats en m'offrant des tribunes et des échanges réguliers avec les acteur/trices girondins. Je tenais à remercier Conchita Lacuey et Jean Bernard Duboscq qui m'ont permis de concilier ma vie professionnelle et mon projet universitaire là encore dans une grande confiance.

Rachel, Anaïs, Anne-Laure et Linda ont participé activement au recueil de données, j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec elles, à partager nos points de vue et à échanger nos résultats scientifiques.

Pour leur lecture, leurs corrections, leurs apports et les nombreux échanges sur le fond et la forme, Robert, Serguy, Catherine, Denise et Maguy.

J'ai une pensée particulière pour toutes les personnes, femmes et hommes qui ont participé à cette étude, les universitaires, les professionnel/les, les élu/es, les jeunes filles et garçons, les parents, les militant/es, croisé/es au gré des formations, des entretiens, des débats, des conférences. La richesse des échanges à l'échelle du territoire national, la qualité des colloques auxquels j'ai eu la chance de participer, constituent sans aucun doute un apport intellectuel indéniable dans ma recherche et une dynamique exceptionnelle qui m'a portée durant ces mois de travaux.

C'est avec une grande émotion que je souhaitais remercier l'équipe de l'école du Peyrouat à Mont-de-Marsan, ainsi que l'association ALIFS, pour cette belle aventure de projet d'école égalitaire. Plus qu'un matériau exceptionnel de thèse, c'est bien l'expérience humaine, l'engagement au quotidien, la volonté et la force professionnelles qui ont nourri mon travail de chercheuse et m'ont enrichie. Merci donc à Pierre, Emilie, Sébastien, Stéphanie, Magali, Sophie, Sandra, Ophélie, Pierre, Alexandra, Taoufick, Mohamed et Wahid.

Toute ma reconnaissance, ma gratitude vont à mes proches. Mes ami/es et Lise qui n'ont eu de cesse de m'encourager. Mes parents, ma mère, exemplaire dans son parcours, d'une grande intelligence féministe, m'aura donné la force d'aller jusqu'au bout. Mon père qui m'a transmis la notion de justice sociale, démocrate engagé, m'a manifesté son soutien et son aide discrète mais très efficace. Merci à Yann qui n'a jamais douté et m'a offert la confiance en moi.

Avant-propos

J'obtiens un DEA en sociologie en 1998, puis, je décide de créer un bureau d'études en mars 2000 et je suis directrice de DRESS (Diagnostic Recherche Études en Sciences Sociales). Pendant deux ans, je réalise des diagnostics préalables¹ à la mise en place des contrats Temps Libre Jeunes et/ou contrats éducatifs locaux en Aquitaine ; j'analyse les besoins des populations sur les modes de garde, sur les problématiques touchant la jeunesse : je couvre, dans ce dessein, la tranche d'âge des 0-25 ans. Ces diagnostics me permettent d'appréhender les questionnements dans une approche territoriale forte², en tenant compte des « spécificités » des populations³. Ces différentes études ont nécessité une lecture attentive de la place des femmes et des hommes dans ces problématiques et ont confirmé la pertinence de l'approche de genre. En octobre 2001, je rejoins la commune de Floirac, dans la Communauté Urbaine de Bordeaux, pour occuper un poste « en cœur de métier » sur les questions de politique publique en direction des 0-25 ans, celui de « coordinatrice politique jeunesse ». Pendant cinq ans nous avons, avec mes collègues, que ce soit à l'échelle communale ou intercommunale, observé que les « politiques touchant à la jeunesse » s'organisent dans des espaces liés aux représentations sexuées⁴. A ces observations s'est ajouté le constat que bien souvent lorsque ce processus de reproduction des stéréotypes voire de domination masculine est mis en avant, il est minoré au prétexte d'une société égalitaire. En effet, lorsque sont pointés les usages sexués et les réponses publiques différenciées apportées aux filles et aux garçons, ce sont toutes sortes de

¹ Méthodologie « classique » de la sociologie : questionnaires (3 000 par exemple destinés aux scolaires), beaucoup d'entretiens pratiqués avec les élus et le monde associatif ; en outre, j'enquête sur plusieurs maisons des jeunes mais aussi sur le lieu de socialisation des adolescents et adolescentes.

² C'est la question de l'intercommunalité, de la ruralité, de l'urbanité, de la « rurbanité ».

³ La problématique des Harkis dans le Sud-Est, l'immigration maghrébine mais également asiatique en Lot-et-Garonne ; des contextes d'économie (la verrerie à Vannes, le tourisme à Biscarrosse) ; de générations (les jeunes) ; de catégories (les scolaires, les actifs, les femmes au foyer...) ou encore de spécificité culturelle (les gens du voyage)

⁴ Les femmes et les mères pour les enfants de 0 à 3 ans, pour la scolarité, les pères pour les loisirs, « la disparition » des adolescentes de l'espace de loisirs à partir de 12 ans).

justifications culturelles qui sont mises en avant pour expliquer les inégalités constatées.

Mon parcours professionnel s'est enrichi sous la forme d'interventions dans les formations professionnelles, dans des colloques et la participation à des groupes d'expert/es. C'est par cette démarche que je suis intervenue au titre du travail réalisé sur la commune au colloque « *Mixité parité genre dans les métiers de l'animation* ». Cette intervention a donné lieu à une publication, a suscité des échanges qui ont finalement révélé l'utilité de la création d'un réseau⁵ et, en parallèle, le lancement d'une étude sur trois ans visant à travailler la question de l'usage féminin des espaces publics en particulier chez les adolescentes. Cette étude s'inscrit dans le programme de recherche déposée par le laboratoire ADESS⁶. Elle a obtenu un financement du Conseil Régional d'Aquitaine, sous la forme d'une allocation de thèse dont j'ai bénéficié. J'ai choisi de conserver un tiers-temps salarié sur mon poste⁷ de chargée de mission « évaluation et prospective », avec une spécificité « Égalité ».

J'ai toujours appréhendé mes projets professionnels sous l'angle du genre, interrogeant ce que les politiques publiques font aux/des filles et aux/des garçons, puis aux/des femmes et aux/des hommes. Revendiquant l'héritage des penseuses féministes scientifiques, je m'attache aux notions de « Mixité », d'« Égalité » et souligne, dans ma recherche, le concept de « décrochage des filles » de l'espace public.

Ma place dans la communauté scientifique est donc quelque peu atypique. Ce sont plus de dix années de terrain qui m'ont amenée à faire le choix du temps nécessaire à la réflexion et à l'enrichissement d'une pause théorique, scientifique, pour construire une base solide à mon engagement professionnel. Je ne me suis jamais éloignée de la rigueur méthodologique et de l'intégrité scientifique exigées dans mon parcours professionnel. Toutes les études, les évaluations que j'ai menées, les dossiers que j'ai élaborés, en vue de l'accompagnement à la décision politique, ont été réalisés dans un souci réel d'objectivation du social. La mise en lumière des inégalités femmes/hommes

⁵ Mixité, parité et genre.

⁶ Elle s'intitule : « Mixité parité genre égalité hommes femmes et lutte contre les discriminations dans les politiques publiques, les espaces et les équipements publics destinés aux loisirs des jeunes »

⁷ En CDI à la Mairie de Floirac.

à travers la lecture des données sexuées, a, pour moi, toujours servi à problématiser la question sociale et à combattre les injustices sociales constatées. La question de l'Égalité dans une démocratie est plus que centrale et éminemment politique, tout particulièrement lorsqu'elle se joue dans les territoires des quartiers populaires. La méthodologie de projet, les contraintes de l'évaluation et le travail collectif sont autant de cadres permettant la définition d'objectifs publics pertinents. Mais, seul le travail de thèse permet le recul nécessaire sur une pratique professionnelle engagée, si experte soit elle. C'est bien l'objectif de ma démarche : donner du sens, du contenu scientifique à mes observations professionnelles, des constats relevés pendant plus de dix ans dans le domaine du loisir des jeunes. J'espère ainsi contribuer à la pensée scientifique, participer au débat, sur ce que j'ai nommé « le paradigme féministe ».

Introduction générale

Deux jeunes sur trois pratiquant une activité de loisir⁸ subventionnée⁹ sont des garçons. A partir de l'entrée au collège, les filles décrochent des équipements de loisirs et deviennent rapidement invisibles dans l'espace public. Les garçons y sont plus présents et occupent quasiment seuls les « city stades », les « skate parcs », les maisons des jeunes, les gymnases, les terrains en accès libre, les salles de répétition. Même lorsque les équipements accueillent autant de filles que de garçons, la pratique est sexuée (piano pour les filles, batterie pour les garçons etc.). Lorsque l'on privilégie l'entre soi, équipe sportive masculine *vs* équipe féminine, « activités filles » *vs* « activités garçons », les activités non mixtes masculines prennent le dessus sur celles des filles (foot, rugby sont les sports hégémoniques parmi les clubs dont les moyens dédiés sont plus importants pour une pratique masculine, de surcroît il y a plus de choix pour les garçons). Loin d'être mixte, la fréquentation des espaces et équipements des loisirs des jeunes, en France, confirme l'inégalité réelle ou inégalité de traitement entre les filles et les garçons. Plus encore, l'organisation de ces espaces, la gouvernance de ces équipements participent du maintien et de la construction d'un système hiérarchisant. Les normes sociales véhiculées contribuent à définir ce qu'est « être une fille » (« être un garçon ») et installent un système très performant de gestion des rapports sociaux de sexes ; ce que les féministes appellent le genre.

La présente thèse s'inscrit dans l'approche féministe scientifique de la géographie. L'objet de l'étude est le territoire du loisir des jeunes. L'enjeu est de montrer comment les loisirs publics des jeunes révèlent la pertinence d'un paradigme féministe. L'objectif est de décrire un système, les relations filles/garçons qui se jouent dans ce système, et le processus de hiérarchisation de ces interactions. La question de la persistance des assignations de genre, dans une société démocratique qui n'est plus légalement (dans le Droit) patriarcale, est posée. Comment se maintient le sexisme en

⁸ Sportive, culturelle et/ou artistique, dite de loisir généraliste (maison des jeunes etc).

⁹ Émanant directement d'un équipement municipal ou bénéficiant d'une subvention publique.

France ? Comment consentons-nous à la hiérarchisation des sexes, à la division sexuée du travail ? Comment agit le genre, ce système qui régit les rapports sociaux entre les femmes et les hommes ? Quelles résistances à l'œuvre, fondées sur la différenciation sexuée, se jouent dans « le vivre ensemble »¹⁰ ? Quelles réfutations dans les discours entravent le changement ? Comment peut s'organiser une société enfin mixte et égalitaire entre les femmes et les hommes ?

1. Le féminisme, des approches plurielles.

Les approches féministes apparaissent souvent comme traversées par des influences relativement diverses (rapports sociaux de sexes, « *gender studies* », « *care* », différenciation, « *queer* »). Cette pluralité est souvent présentée comme une caractéristique susceptible d'affaiblir leur pouvoir analytique ou explicatif. En réalité il n'en est rien car, si la compacité ne semble pas constituer la spécificité de telles perspectives, la diversité qui en émane permet, en revanche, de développer des analyses originales et pertinentes pour la compréhension de nombreux phénomènes culturels, politiques et sociaux. Il y a des féministes et un féminisme structurel, comme il y a un genre et des sexes. Il y a des courants mais un seul message (invariant structurel). Des théories féministes s'élaborent dès les années 50 aux Etats-Unis. L'apparition de la pensée féministe dans la sphère publique se situe indéniablement autour des années 1970. C'est à partir de la libération de l'expression des femmes que se construit une histoire du féminisme¹¹. Dans les années 1980 à 1990, en France, on assiste à l'expression du féminisme scientifique, et dans le même temps à un glissement sémantique vers les « *gender studies* »¹².

¹⁰ Au sens d'être ensemble à égalité réelle dans une mixité active.

¹¹ Voir Geneviève Fraisse, *la fabrique du féminisme*, Quetigny, le passager clandestin, 2012, 384p.

¹² Le concept de *gender* naît aux Etats-Unis dans les années 50, il est conceptualisé en 1968 par un psychologue, Stoller, puis largement décliné par les féministes scientifiques américaines. Les premiers questionnements tournent autour de l'articulation entre Nature et Culture, les rôles sexués et sur la pertinence de la variable sexe dans la recherche.

1.1 Les égalitaristes et les féministes marxistes.

Historiquement, nous pouvons situer le début du mouvement féministe français au lendemain de la révolution française. La Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne d'Olympe de Gouges¹³ marque la naissance d'un féminisme libéral attaché aux notions de liberté individuelle et d'égalité en droits avec les hommes. Courant modéré du féminisme, le féminisme libéral égalitaire fonde les luttes pour l'égalité des droits, pose les questions d'accessibilité et d'équité notamment salariale. Puis, les perspectives féministes s'ouvrent et s'enrichissent en intégrant la dimension systémique de la subordination. L'oppression des femmes n'est pas le simple fait du caractère rétrograde des mentalités, des valeurs de la société françaises, mais relève également d'une organisation, d'un système mettant en scène la norme. Un courant fort propose cette approche systémique : le féminisme marxiste, dont Flora Tristan¹⁴ est l'une des images publiques françaises. Elle écrit en 1833-1834¹⁵ :

« La servitude est abolie, dira-t-on, dans l'Europe civilisée. On n'y tient plus, il est vrai, marché d'esclaves en place publique ; mais dans les pays les plus avancés, il n'en est pas un où des classes nombreuses d'individus n'aient à souffrir d'une oppression légale. Les paysans en Russie, les juifs à Rome, les matelots en Angleterre, les femmes partout ; oui, partout où la cessation du consentement mutuel n'est pas suffisante pour rompre (le mariage), la femme est en servitude. » (Tristan 1833-1834)

Danièle Kergoat¹⁶, théoricienne française du féminisme marxiste, sociologue et directrice de recherche émérite, conceptualise le terme de rapports sociaux de sexes (Kergoat, 2012¹⁷). L'oppression des femmes résulte de l'exploitation capitaliste. Elle est essentiellement le résultat de la création de la propriété privée et donc de la question

¹³ Marie Gouze, dite Marie-Olympe de Gouges, née à Montauban le 7 mai 1748 et morte guillotinée à Paris le 3 novembre 1793, est une femme de lettres française, devenue femme politique et polémiste. Elle est considérée comme l'une des pionnières du féminisme.

¹⁴ Flora Tristan y Moscoso, née à Paris le 7 avril 1803 et morte à Bordeaux le 14 novembre 1844, est une femme de lettres, militante socialiste et féministe française, qui fut l'une des figures majeures du débat social dans les années 1840 et participa aux premiers pas de l'internationalisme.

¹⁵ Flora Tristan, *Pérégrinations d'une paria (1833-1834)*, Tome 1, Paris, A. Bertrand, 1838, 251p

¹⁶ Née en 1942, sociologue française, théoricienne de la division sexuée du travail, membre du RING (Fédération de recherche sur le Genre, Paris 8).

¹⁷ Danièle Kergoat, *Se battre disent-elles*, Paris, La Dispute, coll. « le genre du monde », 2012, 353p.

de l'héritage. Pour s'assurer de sa descendance, le mari va isoler sa femme de l'espace public, la mettre hors de la production sociale et exercer son contrôle dans l'espace domestique. Pour les féministes marxistes, le patriarcat est la conséquence directe d'un système capitaliste s'appuyant sur la division sexuée du travail. Aux hommes le travail salarié, aux femmes le travail domestique et maternel, non salarié donc gratuit ; principes de l'économie capitaliste. De plus, les tâches réservées aux hommes ont une valeur supérieure à celles des femmes. Renverser le capitalisme, changer de système économique fera disparaître « naturellement » l'oppression qu'exercent les hommes sur les femmes. Il faut donc anéantir les classes sociales au profit d'une société collectiviste. Il s'agit de ne pas disperser les forces. Les femmes (ré) intègrent le marché du travail salarié et luttent aux côtés des hommes contre le système d'exploitation. Il n'y a pas de place à la revendication des droits des femmes en tant que lutte autonome et légitime. Le féminisme apparaît alors comme un mouvement bourgeois. L'intérêt de l'approche marxiste se joue dans ses déclinaisons, en particulier dans le lien entre patriarcat et capitalisme qui signent les débuts de l'intersectionnalité (classes et sexes). En outre, le courant « salaire contre travail ménager »⁸, bien que rejeté par les féministes radicales, a permis d'ouvrir nombre de perspectives sur le travail invisible et non rémunéré des femmes. L'approche féministe du marxisme va interroger tout le champ du travail, sous l'angle de la division sexuée. Elle est probablement le terreau des théories du « care » dont l'objectif est de redonner de la valeur aux tâches imperceptibles de l'accompagnement, du soin et de la prise en compte de l'autre (de sa souffrance, sa vulnérabilité)⁹. L'image stéréotypée de l'amour maternel est sublimée, dans les perspectives du « care », par la proposition d'une alternative éthique s'appuyant sur la vision d'une humanité rencontrée et éprouvée dans la quotidienneté.

« Travail accompli tout autant dans la sphère privée que dans le public, engagement à ne traiter personne comme partie négligeable, sensibilité aux détails qui importent dans les situations vécues : autant de traits qui engagent une transformation de la perception des

⁸ Branche des féministes marxistes

⁹ Brugère Fabienne, *Le sexe de la sollicitude*, Paris, Le Seuil, collection non conforme, 2008, 192p

*choses, et notamment une attention au détail, aux situations spécifiques, contre les grands principes moraux.*²⁰ » (Laugier, 2013)

Les femmes en s'occupant des enfants, des malades et des vieillards permettent aux hommes de travailler. Les féministes marxistes dénoncent l'exploitation des femmes à travers le travail domestique qui s'effectue gratuitement et maintient la dépendance économique. La revendication à la participation à la sphère productive par l'accès au travail salarié constitue un trait d'émancipation très important dans l'histoire des femmes. Aujourd'hui encore la perspective féministe marxiste reste pertinente pour analyser le marché du travail français révélateur d'une division sexuée marquée²¹.

1.2 Les féministes radicales et le féminisme matérialiste.

Le féminisme radical marque une rupture en instaurant le patriarcat comme racine du système d'oppression des femmes, domination irréductible aux autres oppressions (ethnique, culturelle, sociale). En ce sens il se distingue du féminisme marxiste. « L'ennemi principal²² » (Delphy 1970) est le patriarcat qui conduit à distinguer deux cultures : la culture masculine dominante et la culture féminine dominée. Les féministes radicales vont décliner plusieurs stratégies ou positionnements pour lutter contre le patriarcat. Une culture féminine alternative vise à éduquer autrement les femmes (cinéma, maisons d'édition, magazines, centre de femmes). Les pros séparatistes privilégient la vie entre lesbiennes et célibataires uniquement. Le mouvement est traversé par des offensives directes contre le patriarcat et des sujets de lutte, encore actuels (lutte contre la pornographie, les mutilations sexuelles, défense de l'avortement etc.). Les féministes inscrivent leur combat dans la recherche d'alternatives sociales, de solutions et dans la concrétisation de l'utopie féministe. On leur doit également la forte revendication de liberté à travers le mouvement « Mon corps m'appartient » et la création du Mouvement de Libération de la Femme en 1970.

²⁰ Sandra LAUGIER, « CARE, *philosophie* », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 5 juillet 2013. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/care-philosophie/>

²¹ Voir ière partie le temps des femmes.

²² L'expression « ennemi principal » fait référence à un texte fondateur du néo féminisme français, écrit en 1970 par Christine Delphy, sous le pseudonyme de Dupont Christine, *partisans*, 54-55, juillet-octobre 1970, p.157-172

Le féminisme radical, dans ses différentes formes, va donner naissance à un large mouvement associatif dont le Mouvement Français pour le Planning Familial, créé en 1960 et agréé mouvement d'éducation populaire en 1967²³. C'est également le début des politiques publiques en faveur des femmes avec la création en 1970 d'un Centre d'Information Féminin (CIF) sous l'égide du premier ministre²⁴. En 1982 sous l'impulsion d'Yvette Roudy, alors ministre des droits des femmes depuis 1981, les CIF deviennent les Centre d'Information des Droits des Femmes (CIDF).

Du féminisme radical vont émerger trois principaux courants, encore agissants aujourd'hui.

Un premier courant positionne la question des femmes comme une question spécifique. L'enjeu se situe dans la réappropriation de son corps et donc dans le contrôle de la maternité. Ce sont les féministes radicales de la spécificité. Elles interrogent la maternité en dénonçant un modèle unique de la mère, le désir d'être mère, la possibilité de non maternité et de gestations différentes (nouvelles technologies de reproduction). Elles luttent contre les violences faites aux femmes avec la mise en place de maisons des femmes et de lieux spécifiques d'accueil et d'écoute. Un courant à l'autre extrémité défend la posture différencialiste, faisant des femmes des êtres « à part » des hommes, avec un savoir, des pouvoirs, une éthique et une identité propre. C'est le courant de la femelléité. Très controversé chez nombre de féministes, ce courant prône une essentialisation de la différence femme/homme axée principalement sur la maternité, sur le corps féminin. Elles revendiquent l'égalité dans la différence (biologique ainsi que la différence sexuelle entre les femmes et les hommes). L'oppression s'efface au profit d'une différenciation assumée. Enfin, troisième courant du mouvement radical, le féminisme radical matérialiste, mouvement central dans la pensée féministe. Le courant matérialiste français pose les bases des rapports sociaux de sexes et définit des classes de sexe. Aux côtés de Simone de Beauvoir²⁵, trois des grandes figures féministes françaises vont nourrir la

²³ Il ne sera pas reconnu d'utilité publique.

²⁴ Jacques Chaban Delmas, premier ministre de 1969 à 1972, sous la présidence de Georges Pompidou.

²⁵ Simone de Beauvoir, 1908-1986, romancière française féministe, elle théorise dans son essai *le deuxième sexe* (1949), l'origine culturelle de la différence des sexes. Elle consacre un volume à la construction sociale des identités sexuées, intitulé « On ne naît pas femme on le devient ».

pensée matérialiste. Christine Delphy²⁶, à laquelle nous devons le terme de féminisme matérialiste (Delphy, 1975²⁷), développe une théorie de la domination sous l'angle d'un système social qu'il faut disséquer afin d'appréhender les pratiques sociales matérielles de l'oppression. Colette Guillaumin²⁸ analyse le patriarcat en mettant en lumière l'appropriation de la classe des femmes par la classe des hommes. Enfin, Monique Wittig²⁹ dénonce d'une part le patriarcat comme système de la domination du modèle hétéronormé. Elle dira en 1978 : « *les lesbiennes ne sont pas des femmes* ». L'hétérosexualité est un régime d'esclavagisation des femmes. D'autre part, si les catégories hommes et femmes ne peuvent exister l'une sans l'autre, les lesbiennes, elles, n'existent que par et pour les femmes. Il ne s'agit pas de créer une « classe lesbiennes » mais d'utiliser leur position stratégique pour détruire le système hétérosexuel.

Le matérialisme féministe ouvre des perspectives analytiques émancipées du poids de l'essentialisation et de la différenciation des rapports femmes/hommes. Ces perspectives sont autant d'interpellations dans le domaine scientifique³⁰, économique et social de la société française. Le féminisme s'appuie alors sur un invariant structurel composé d'un système, des relations femmes/hommes et de la hiérarchisation³¹. Le système organise les relations femmes/hommes (les relations femmes/hommes soutiennent le système) dans le sens de la domination du groupe social des hommes en instaurant l'inégale valeur. La différence n'est pas (plus) légitimée par des différences biologiques, innées, intrinsèques à la nature. Il s'agit d'une différence structurelle, systémique et hiérarchisante. Cette différence produit des inégalités majoritairement en défaveur des femmes. Ce n'est plus la question de la femme et de l'homme mais celle des femmes qui deviennent sujets collectifs et objets de la science. A partir de ce postulat, l'appartenance sexuelle (femme ou homme) en

²⁶ Christine Delphy née en 1941, française, sociologue, auteure et chercheuse CNRS féministe.

²⁷ Pour un féminisme matérialiste, L'Arc, numéro sur Simone de Beauvoir, avril 1975.

²⁸ Colette Guillaumin, née en 1934, sociologue française, chercheuse au CNRS, féministe. Elle enseigne au Canada, elle développe la notion de construction sociale du genre.

²⁹ Monique Wittig, 1935-2003, Romancière et essayiste française. Elle s'exile aux États-Unis en 1976. Elle remet en cause une société hétéronormée basée sur la sexualité et l'identité complémentaire Femme/Homme.

³⁰ Voir première partie : le féminisme scientifique

³¹ Qui constitue la définition féministe du genre.

tant que marqueur d'un sexe social (normes de genre, féminin ou masculin) devient une catégorie opérante pour la recherche.

1.3 La géographie du genre.

En France, les sciences s'emparent progressivement et non sans résistance de cette nouvelle approche. Sous l'appellation « études de genre », dès les années 1970-1980, les sciences humaines et sociales sont le théâtre de recherches pionnières en particulier en anthropologie et histoire³². La géographie n'échappe pas à ce regard alternatif dont Jacqueline Coutras³³, pionnière de l'urbanisme du genre³⁴, est la première représentante française. Mais la discipline résiste au questionnement épistémologique que ne manque pas de poser une géographie féministe (ou géographie du genre). Raymonde SECHET³⁵ souligne les résistances de certains géographes recueillies à l'occasion d'une enquête réalisée³⁶ auprès de géographes physiciens français portant sur la construction androcentrique de la discipline :

« Des enquêté-e-s se refusant à adopter le point de vue féministe ont pratiqué l'esquive devant des questions délicates, arguant de la nécessaire neutralité et niant les enjeux de genre alors que tout montre la persistance des enjeux de sexe, notamment sur le terrain. Ce terrain, légitimité scientifique du géographe physicien, il faut l'arpenter, s'y engager dans un corps-à-corps quand il est difficile d'accès, le dominer et le conquérir. Et si, masculiniste, la géographie physique n'est pas pour autant masculine, c'est que des figures féminines y ont inventé une masculinité féminine (p. 45) qui a contribué à son androcentrisme. »³⁷

³² Voir première partie : le féminisme scientifique.

³³ Jacqueline Coutras est chercheure au CNRS

³⁴ COUTRAS Jacqueline, *des villes traditionnelles aux nouvelles banlieues. L'espace public au féminin*. Paris, SEDES, 1987, 174p.

³⁵ Raymonde Sechet, enseignante-chercheure en géographie sociale, vice-présidente du Conseil scientifique - recherche et innovation de l'Université Rennes 2.

³⁶ Par Anne Jégou, Antoine Chabrol et Edouard de Bélizal. Raymonde Séchet, « Les espaces de masculinités », *Noroi* [En ligne], 226 | 2013, mis en ligne le 30 mars 2015, consulté le 21 juin 2014. URL : <http://noroi.revues.org/4624>

³⁷ Raymonde Séchet, « Les espaces de masculinités », *Noroi* [En ligne], 226 | 2013, mis en ligne le 30 mars 2015, consulté le 21 juin 2014. URL : <http://noroi.revues.org/4624>

L'approche par la spatialisation sexuée des territoires a été dans un premier temps marginalisée au profit d'une géographie classique hégémonique. Illustrations, cartographies, plans, enjeux économiques, stratégies politiques, dichotomie Nord/Sud sont les nobles outils et enjeux de la géographie dont les explorateurs sont les figures emblématiques.

« *L'idée que la géographie était aussi universelle que l'être humain s'affirmait dans un projet positiviste, reposant sur l'évidence naturelle du dualisme homme/femme.* »³⁸ (Marius, Raibaud, 2013, p.1)

C'est depuis le début des années 2000 que la question du genre en géographie devient visible et ne cesse depuis de s'affirmer. Les géographes contribuent aux colloques organisés sur le genre dans d'autres disciplines (Histoire, Christine BARD 2004³⁹, Sociologie, Sylvette Denefle 2006⁴⁰) et leurs travaux font l'objet de publications. En septembre 2010, l'université de Bordeaux 3 et l'UMR ADESS organisent le colloque « Masculin féminin, questions pour la géographie », inaugurant une biennale dont le deuxième colloque s'est déroulé à Grenoble en 2012⁴¹. Le prochain est prévu à Rennes en 2014 (Marius, Raibaud, 2013, p.5)⁴². En 2012, trois autres colloques de géographes ont été consacrés au lien entre la discipline et le genre⁴³.

Trois approches méthodologiques nourrissent la géographie du genre. Une première s'attache à ce que l'individu-e- genré-e⁴⁴ fait au territoire. « *Elle propose l'étude de l'organisation des espaces en fonction des territoires ou des lieux masculins (les sous-marins, les fraternités ou les clubs anglais, les casernes), féminins (les couvents, les maternités, les instituts de beauté) ou mixtes (piscines, écoles, cafés, jardins publics)* (Bard, 2004) »⁴⁵. La deuxième

³⁸ Article extrait de Manuscrit auteur, publié dans "Genre et Construction de la géographie », Kamala Marius et Yves Raibaud (Ed.) (2013) p.15 à 24, hal-00839741, version 1

³⁹ Intitulé « Le genre des territoires, masculin, féminin, neutre. »

⁴⁰ Intitulé « Utopies féministes et expérimentations urbaines. »

⁴¹ Intitulé « Masculins féminins, dialogues géographiques et au-delà » Grenoble (PACTE)

⁴² Article extrait de Manuscrit auteur, publié dans "Genre et Construction de la géographie, Kamala Marius et Yves Raibaud (Ed.) (2013) p.15 à 24, hal-00839741, version 1

⁴³ « Géographie des homophobies » Bordeaux 15 et 16 mai (ADES/CNRS), « Genre et agriculture familiale et paysanne, regard nord-sud » Toulouse 22 et 25 mai (dynamiques rurales, ENFA), « le tournant spatial dans les études de genre » Paris 16 et 17 novembre (CEDREF)

⁴⁴ Construit selon un principe de conformité aux normes de genre. Voir ière partie : Qu'est-ce être une fille, qu'est-ce qu'être un garçon ?

⁴⁵ Extrait de l'article de Marianne Blidon, (2011), Genre, Hypergéogé, Paris

approche envisage la question en la renversant. On s'intéresse à comment les espaces sexués participent à la distinction entre les femmes et les hommes et favorisent l'intégration de normes de genre⁴⁶. Cette grille de lecture s'applique aussi à l'appropriation et la répartition des espaces domestiques (Collignon, Staszak, 2004), aux usages des plages et à la mise en scène corporelle balnéaire (Barthe-Deloizy, 2003) ou à la vulnérabilité des femmes dans les espaces publics (Lieber, 2008)⁴⁷. La frontière entre ces deux approches est subtile. En effet, tous les espaces sont, en France, *a priori* mixtes et le mélange est possible. Mais l'évidence de la mixité ne garantit pas le partage de l'espace⁴⁸ (Fraisie, 2006). Bien souvent des « murs invisibles »⁴⁹ (Di Méo, 2011) séparent les femmes des hommes dans la ville, favorisent la territorialisation d'espaces anxiogènes (Raibaud, 2007)⁵⁰ et l'institutionnalisation implicite de territoires masculins⁵¹. Enfin, à l'image de la dimension critique du féminisme scientifique⁵², la géographie du genre pose un regard épistémologique sur la construction androcentrique du savoir.

2 Le sujet et le terrain.

Le territoire du loisir des jeunes filles et garçons constitue dans cette thèse l'entrée privilégiée pour observer et analyser les mécanismes de reproduction des stéréotypes de sexe, ainsi que l'installation progressive et performante des rôles sexués. La place des femmes et des jeunes filles dans la cité, pendant le temps des loisirs, est révélatrice du degré d'émancipation des femmes dans notre société moderne et égalitaire. Qu'y a-t-il de plus « libre » que le choix d'une activité de loisir ? Que se cache-t-il derrière une répartition sexuée dans les loisirs des adolescent/es ?

⁴⁶ Par exemple les toilettes publiques.

⁴⁷ Extrait de l'article de Blidon Marianne, (2011), Genre, Hypergéogé, Paris

⁴⁸ Voir 1ère partie, le féminisme scientifique paragraphe : la mixité.

⁴⁹ Di Méo Guy, *Les murs invisibles, femmes et géographie sociale*, Paris, Armand Colin, coll. Recherche, 2011, 344p

⁵⁰ Raibaud Yves, *Le genre et le sexe comme objets géographiques* in Sexe de l'espace, sexe dans l'espace, Acte du colloque de Doc'Géo, Pessac, France, 2007.

⁵¹ Voir 3ème partie : la maison des jeunes garçons.

⁵² Voir 1ère partie : le féminisme scientifique

2.1 Le sujet.

Les loisirs adolescents interrogent la jeunesse dans un autre temps que celui de la famille et de l'école, dans une autre dimension que celle de l'individualité de l'adolescent, dans sa construction identitaire. Le temps consacré aux loisirs favorise la construction de la subjectivité, à l'occasion des premiers moments d'autonomie et de liberté. Il permet un « vivre ensemble » entre pairs dans un contexte moins soumis au regard des adultes référents (les parents), moins contraint que l'espace de l'éducation où l'animateur/trice apparaît davantage comme « un autre » adulte. Le loisir (généraliste, sportif, culturel) porte en soi l'idée d'un processus émanant d'un choix en vue de se détendre, de se divertir ou de se développer⁵³ (Dumazedier, 1988). Dans ce processus éducatif qui amène les jeunes filles et les jeunes garçons à une liberté plus grande, trois dimensions « infléchissent » le choix d'un loisir. Les parents conditionnent le moment où l'enfant gagne en autonomie et où la contrainte de la garde « sécurisée » avec encadrement à la journée (en centre de loisirs par exemple) s'efface au profit d'une activité choisie par l'enfant. L'offre et son organisation (importante dans les zones urbaines) sont également centrales dans l'espace des loisirs. Mais surtout, le temps du loisir choisi coïncide souvent avec l'entrée au collège qui consacre l'importance croissante du groupe de pairs et la distinction sexuée entre filles et garçons. Lors de l'entrée au collège, on constate une faible présence des filles dans les activités de loisirs. J'emploie, à dessein, pour décrire ce phénomène, le terme de décrochage emprunté aux sciences de l'éducation (Millet, Thin, 2005)⁵⁴. Le phénomène observé semble en tous points comparable à celui qui amène certains enfants à cesser tout travail scolaire et/ou à abandonner l'école, sous l'effet d'un désintérêt de plus en plus grand et du découragement. Il n'est pas anodin de remarquer que le décrochage scolaire est majoritairement le fait des garçons (ibid.). Dans les loisirs c'est l'inverse. Si l'on considère que la jeunesse est un moment privilégié de la construction identitaire

⁵³ Dumazedier Joffre, *Révolution culturelle du temps libre, 1968-1988*, Méridiens Klingstieck, Paris, 1988, 312p

⁵⁴ MILLET M, THIN D., *Ruptures scolaires : l'école à l'épreuve de la question sociale*, Presse Universitaire de France, coll. « le lien social », 2005, 318 p

des individus (Galland, 2009)⁵⁵ et que les loisirs des jeunes sont décisifs dans leur transition vers l'âge adulte (Mayol, 1997)⁵⁶, le décrochage massif des filles apparaît comme un phénomène préoccupant, d'autant plus s'il s'avère qu'il est occulté par la neutralité du récit sur « les jeunes »⁵⁷. L'explication est peut-être à chercher dans une approche innovante de la jeunesse mettant au cœur du processus du passage de l'enfance à l'âge adulte, la « variable » genre. Il demeure visiblement une distinction filles/garçons au-delà de l'habitus tel que le définit Pierre Bourdieu dans le choix du loisir.

L'étude pose trois questions centrales : Les loisirs des 8-20 ans sont-ils mixtes ? Dans quelle mesure la pratique d'une activité relève-t-elle d'un libre choix impliquant donc un cadre égalitaire (égale redistribution, égal accès, égale valeur) ? Comment l'espace des loisirs des adolescent-e-s participe-t-il de la reproduction des stéréotypes sexués et de la domination masculine ?

2.2 Les approches macro, méso et micro sociogéographiques du genre.

Cette problématique et ces questionnements sont traités dans cette thèse au fil de trois parties. La lecture est structurée sous la forme d'un zoom dont la focale se rétrécit progressivement sur les objets étudiés.

La première partie de la thèse est consacrée au tableau des inégalités réelles à l'échelle nationale. L'approche est macro sociogéographique. L'étude sexuée des données nationales INSEE souligne les inégalités de traitement ou inégalités réelles dans le monde du travail et dans l'espace domestique. Puis l'inégalité entre les femmes et les hommes est appréhendée dans l'aménagement du territoire et l'urbanisme. Les usages différenciés sont décrits à travers l'exploitation de données INSEE concernant l'Aquitaine et parfois la Communauté Urbaine Bordelaise⁵⁸ (mobilités femmes/hommes, motifs de déplacement etc.). On s'attache également au vécu des

⁵⁵ GALLAND O., *Jeunes*, Paris, la Découverte, coll. Repères, 7e édition 2009, 124p

⁵⁶ MAYOL P. *Les enfants de la liberté*, Paris, L'Harmattan, coll. Débats/Jeunesses, 1997, 206p.

⁵⁷ Définis le plus souvent par leur appartenance à une classe sociale ou, de façon de plus en plus prégnante, par leur origine ou leur ethnicité

⁵⁸ CUB.

femmes, aux stratégies qu'elles développent pour profiter de la ville en toute sécurité et traverser aux mieux les frontières invisibles qui leur sont parfois imposées et qu'elles se créent. Un deuxième point s'attaque au cœur du système, la construction des identités⁵⁹ sexuées. Qu'est-ce qu'être une fille, qu'est-ce qu'être un garçon ? Nous aborderons la question au travers des stéréotypes et de la conformité à la norme en s'appuyant sur deux illustrations originales, le vêtement social (la forme) et la parole médiatique (le fond). Puis cette sous-partie s'enrichit avec la notion de performativité. Le système du genre se maintient (voire se reproduit) dans la structure éducative. Enfin, le cadre théorique s'appuie sur une posture scientifique. La méthodologie de la recherche se nourrit de l'apport de la géographie sociale. Indispensable à la définition des contours du sujet ; la géographie sociale offre des outils pertinents à l'accès des équipements et espaces des loisirs des jeunes. Nous aborderons les notions de formation socio-spatiale, de paysage, de territoire et de territorialité. L'analyse s'inscrit dans ce que j'ai nommé le féminisme scientifique qui propose une visée épistémologique, critique et explicative.

La deuxième partie est consacrée à une analyse du sujet à une échelle intermédiaire des rapports sociaux. Le territoire du loisir des jeunes est étudié sous la forme de trois monographies des usages comparant des communes avec des paysages très différents. Deux communes de banlieues et une commune plus privilégiée sont explorées. Dans la banlieue se forge une part prédominante des rapports sociaux de sexe dans la société ; ceci au gré des discours et des pratiques quotidiens, notamment ceux des loisirs. Après avoir « chaussé les lunettes du genre », la lecture propose de s'immerger dans l'enquête réalisée sur le domaine du loisir des jeunes. L'analyse est sous-tendue par la question de la mixité et de l'égalité. Y a-t-il des lieux dans lesquels les filles et les garçons se retrouvent pour pratiquer un loisir ? Les filles et les garçons ont-ils la même possibilité de choix pour leur(s) loisir(s) ? La méso échelle de l'enquête de terrain permet de s'approcher du territoire du loisir des jeunes à travers la description de la fréquentation des espaces et équipements publics. La démarche de recueil des données est ainsi explicitée. Je me propose d'élaborer une comparaison des terrains

⁵⁹ Au sens d'identité collective.

selon une approche géopolitique, sociologique caractérisant chaque commune. Dans ce dessein, je me suis appuyée sur les données INSEE communales et j'ai ainsi construit un indice de précarité. Tout en discutant les bases de la validité des résultats obtenus, cette sous-partie s'efforce d'évaluer la spécificité de la variable sexe au regard des communes étudiées, dissemblables dans la constitution sociale et culturelle de leur population. La seconde sous-partie fait état des résultats statistiques. Elle est présentée sous forme de tableaux comparatifs (entre les trois communes retenues) de la fréquentation sexuée dans les domaines étudiés : les pratiques sportives, les pratiques culturelles et artistiques et enfin la fréquentation des maisons des jeunes. Une analyse sexuée du dispositif « Ville Vie Vacances », spécifique dans le financement des loisirs des jeunes, est menée à travers les actions financées en 2010 en Gironde.

La troisième partie, deuxième temps de l'analyse à partir des lieux et des territoires, articule les deux précédentes. Elle se propose d'éclairer le lien entre une société adulte, dans laquelle le monde du travail, l'usage de l'espace public et la vie « privée » font état d'inégalités réelles entre les femmes et les hommes et les espaces sexués du loisir des jeunes. Le territoire du loisir des jeunes se révèle, après analyse, territoire non mixte, générateur d'activités sexuées. La pertinence d'un paradigme féministe se cristallise dans la durabilité des marqueurs du genre et dans l'analyse de l'argumentaire des discours qui reproduisent les inégalités filles/garçons puis femmes/hommes, en justifiant, plus ou moins consciemment, le genre (au sens d'un système). Cette micro échelle permet d'approcher au plus près les mécanismes à l'œuvre au quotidien. L'analyse des discours des élu/es, des dirigeant/tes sportif/ves éclaire les réfutations, les résistances pour certain/es et l'adhésion pour d'autres au constat des inégalités statistiques. Les échanges, les séances de formation et les séminaires proposent une matière issue du vécu et du ressenti qui enrichit la recherche. La micro échelle s'affine avec la mise en place d'un projet éducatif égalitaire au sein de l'école du Peyrouat à Mont de Marsan⁶⁰ qui constitue un nouveau

⁶⁰ Voir troisième partie, « observer la mixité ». Le suivi et la mise en place de ce projet ont duré trois ans avec des formations, de l'observation, de l'intervention et des actions en direction des élèves et des familles.

matériau de thèse rendant compte de la sexuation des espaces scolaires (cour de récréation, cantine, rangs, etc.) et du rôle prépondérant de l'adulte dans la déclinaison d'une mixité active. Cette troisième partie se termine par l'exposé de pistes d'actions pour « sortir » d'une gouvernance déterminée par les rapports sociaux de sexes ; une gouvernance pour changer les « arrangements sociaux des sexes » et tenter une alternative à la norme de genre.

1^{ère} Partie : Constat des inégalités et proposition méthodologique théorique.

Mesurer les inégalités entre les femmes et les hommes est un préalable à la démarche scientifique d'analyse des rapports sociaux de sexe. L'objectif de cette première partie est de présenter des tableaux statistiques et des recherches menées à l'échelle nationale et aquitaine afin de souligner les différences de statuts professionnels, l'inégale répartition des tâches domestiques et la construction des identités sexuées. Les trois champs qui composent la vie d'un/e individu/e social, celui du monde du travail, celui de la sphère familiale (couple, parentalité) et celui de la citoyenneté sont abordés sous l'angle des inégalités femmes/hommes. L'hypothèse développée s'appuie sur la perméabilité entre l'espace public et l'espace privé et s'attache à rendre visible le système de hiérarchisation des rapports sociaux de sexe. Le genre est générateur d'inégalités. Ce système est performant parce qu'il traverse la vie d'un/e individu/e.

La première sous-partie met en lumière une domination qui s'exerce dans le temps et l'organisation/usage de l'espace. Quel lien entre une division sexuée du travail et une inégale répartition des tâches domestiques ? La deuxième sous partie soulève la question de la construction des identités sexuées. Comment les stéréotypes influencent les comportements ? La manière différenciée de s'habiller, l'inégale valeur de la parole médiatique répondent-elles à une conformisation à la norme de genre ? Dans quelle mesure cette norme est consentie et reproduite dans les institutions ? Enfin, la troisième sous partie décline la posture méthodologique théorique qui affirme une démarche scientifique explicative et inscrit la recherche dans une complémentarité disciplinaire. La géographie sociale déclinée à travers les notions de territoires, de formation socio-spatiale, de paysages et de territorialité permet une analyse de la perméabilité entre l'espace dit public et l'espace dit privé. Le vécu et le contexte socio-spatial, économique, culturel, politique font dynamique. L'interaction

entre l'individu/e et le territoire est objet de la géographie sociale dans la double analyse de l'influence du territoire sur la vie sociale de l'individu/e et de la transformation de l'espace par l'individu/e. Pour éclairer la recherche sous l'angle de l'analyse des rapports sociaux de sexe dans les différentes échelles, la démarche adoptée s'appuie sur le féminisme scientifique. Cette approche est à la fois critique en interrogeant la construction androcentrique du savoir, mais également constructive en développant une visée explicative.

1. Une domination qui s'exerce dans le temps et l'espace domestique.

La question des inégalités femmes/hommes traverse l'ensemble des domaines de la vie des individu/es et se pose pour l'ensemble du territoire national. Ces inégalités réelles sont à l'oeuvre malgré un arsenal législatif qui affirme l'égalité entre les femmes et les hommes en France. L'analyse des disparités femmes/hommes dans l'organisation des temps de vie permet de mesurer les obstacles à la participation des femmes au marché du travail. L'inégale répartition dans les métiers, la précarisation des "métiers de femmes" et les temps partiels massivement occupés par les femmes sont les effets visibles de la division sexuée des rôles sociaux. L'usage de la ville se trouve impacté par cet état de fait. L'articulation des temps sociaux entre travail, charges familiales, courses, loisirs des enfants, amène une majorité de femmes à développer des stratégies de déplacements et contraint leur mobilité.

On peut dégager cinq types de temps auxquels chacun (bien plus souvent chacune) est confronté dans son quotidien : le temps professionnel, le temps domestique et familial, le temps du ressourcement et des loisirs, le temps civil et civique, et enfin le temps pour soi. Appliquons l'intégration du genre (*gender mainstreaming*) sur deux de ces temps : le temps « professionnel » et le temps des tâches domestiques et familiales. Une lecture sexuée de ces composantes de la quotidienneté révèle des différences statistiques remarquables entre les femmes et les hommes. L'organisation dans le secteur de l'emploi creuse les écarts entre les deux sexes. L'analyse des statistiques

traduit les résurgences d'une répartition des rôles sociaux de sexe calquée sur un modèle patriarcal, survolé pour les besoins de l'étude à travers deux champs : le portrait sexué du travail et le gouvernement domestique.

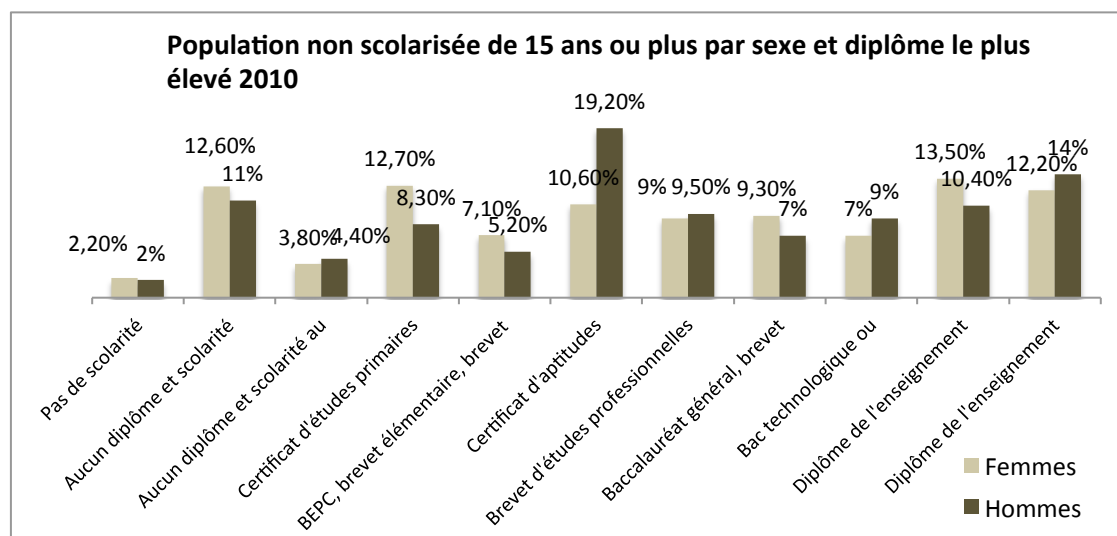
1.1 Le temps de travail et la division sexuée.

La recherche de données sexuées pour illustrer ce point fait appel à différentes sources. Une partie des statistiques exposées concernent le recensement de la population en 2007 et 2010 paru à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques⁶¹ en 2010 et 2013. Des données complémentaires réalisées à la demande de la commission emploi et formation du Conseil Economique et Environnemental Régional aquitaine sont également présentées. Elles ont été extraites pour la Région Aquitaine par le Service Etudes et Diffusion Insee Aquitaine. Deux grands champs dans le secteur du travail révèlent des inégalités réelles entre les femmes et les hommes. D'un côté, l'organisation sexuée des métiers et de l'autre la durée du travail.

1.1.1 La division sexuée source des inégalités femmes/hommes dans le travail.

Diplôme, chômage, catégories d'emploi, les filles réussissent mieux à l'école mais que dire des parcours professionnels ?

Figure 1 : Niveau de diplôme en France par sexe en 2010⁶²

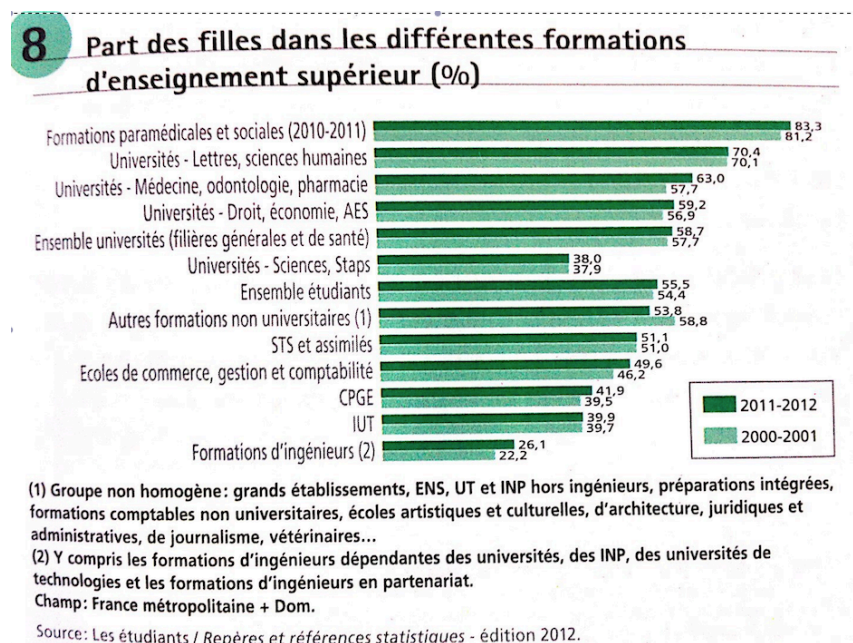


⁶¹ INSEE

⁶² Création Edith Maruéjols à partir du tableau Source : Insee RP 2010 exploitation principale.

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à n'avoir aucun diplôme. Elles sont plus diplômées à niveau BAC+2, mais moins de femmes que d'hommes ont un niveau supérieur à BAC+2. La question de la réussite scolaire est à relativiser. Elle ne se traduit pas, comme on le note, par une « *surdiplomation* » des filles par rapport aux garçons. Bien souvent, les freins jouent en amont de la mise en situation de réussite scolaire. Les filles plus diplômées à niveau BAC +2 ne persistent pas dans des niveaux supérieurs⁶³, anticipant la difficulté d'une carrière peu compatible avec une possible vie de famille. C'est le phénomène du « plafond de verre », développé et démontré par de nombreux/ses sociologues, à la fois autolimitation des femmes elles-mêmes et phénomène de cooptation par les pairs.

Fig. 2 : Part des filles dans les différentes formations d'enseignement supérieur en France, comparaison années scolaires 2000-2001 et 2011-2012.⁶⁴



L'orientation sexuée après le bac anticipe un paysage professionnel basé sur la division sexué du travail. Les filles choisissent moins que les garçons des filières sélectives telles que les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et peu s'engagent dans

⁶³ Si l'on considère les bacheliers et les bacheliers scientifiques de 2002, 22,9% des filles sont entrées dans une classe préparatoire aux grandes écoles, contre 38,8% des garçons. Elles représentent seulement 20% des effectifs des écoles d'ingénieurs qui constituent un vivier de choix pour les cadres dirigeants. Source : Catherine Halpern- Peut-on en finir avec le plafond de verre ? in Sciences Humaines n°195 juillet 2008- Le corps sous contrôle.

⁶⁴ Graphique extrait du rapport : 2012 chiffres-clés l'égalité entre les femmes et les hommes. Ministère des droits des femmes.

des écoles d'ingénieurs même si on note une progression de 3,8% en 11 ans. Largement majoritaire dans les formations paramédicales ou sociales, les étudiantes sont minoritaires dans les filières universitaires scientifiques et sportives (STAPS). La faible mixité dans certaines formations impacte le milieu professionnel. C'est le cas notamment dans le secteur des animateur/trices sportives (formation STAPS). Dans le territoire du loisir des jeunes, la possibilité de créer des équipes professionnelles mixtes et de proposer des activités co animées femme/homme peut s'avérer problématique du fait de la sectorisation des métiers en fonction du sexe. Par exemple, les femmes sont majoritaires dans le secteur de l'animation enfance et petite enfance, les hommes dans celui de l'adolescence et du sport. Les femmes sont également moins nombreuses à poursuivre leur parcours vers un niveau plus diplômant (directrice, doctorat etc.). Les étudiantes sont plus nombreuses en cursus master (59,6%) et en cursus licence (56,5%) qu'en cursus doctorat où elles sont minoritaires.⁶⁵

Sur le marché du travail, les femmes sont moins « actives » et avec un taux d'emploi plus faible que celui des hommes.

Fig.3 : Activité et emploi par sexe en France en 2007

EMP T2 - Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2007					
	Population	Actifs d'activité	Taux d'activité en %	Actifs ayant un emploi	Taux d'emploi en %
Ensemble	41 358 947	29 540 765	71,4	26 146 034	63,2
15 à 24 ans	8 129 717	3 465 060	42,6	2 687 487	33,1
25 à 54 ans	25 847 803	23 038 771	89,1	20 678 620	80,0
55 à 64 ans	7 381 427	3 036 934	41,1	2 779 927	37,7
Hommes	20 465 651	15 480 342	75,6	13 895 124	67,9
15 à 24 ans	4 117 989	1 913 909	46,5	1 509 278	36,7
25 à 54 ans	12 744 687	11 983 742	94,0	10 933 613	85,8
55 à 64 ans	3 602 974	1 582 691	43,9	1 452 233	40,3
Femmes	20 893 296	14 060 423	67,3	12 250 910	58,6
15 à 24 ans	4 011 728	1 551 151	38,7	1 178 209	29,4
25 à 54 ans	13 103 116	11 055 029	84,4	9 745 007	74,4
55 à 64 ans	3 778 452	1 454 243	38,5	1 327 694	35,1

Source : Insee, RP2007 exploitation principale.

Lecture : Parmi les femmes âgées de 15 à 24 ans en 2007, 1551151 sont actives soit 38,7% et 1178209 sont actives occupées soit 29,4% de l'ensemble de la tranche d'âge.

⁶⁵ Source : rapport : 2012 chiffres-clés l'égalité entre les femmes et les hommes. Ministère des droits des femmes.

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante. Le taux d'emploi d'une classe d'individu se calcule en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler (généralement définie, en comparaison internationale, comme les personnes âgées de 15 à 64 ans), ou à une sous-catégorie de la population en âge de travailler (femmes de 25 à 54 ans par exemple).⁶⁶ Le taux de chômage par catégorie d'âge et par sexe est déduit du différentiel entre le taux d'activité et le taux d'emploi.

Dans toutes les tranches d'âges, les femmes ont un taux d'emploi inférieur à celui des hommes (globalement de -9%). Elles sont également moins « actives » dans les mêmes proportions. Le taux d'activité des femmes varie en fonction de la situation parentale des femmes et de l'âge de leur(s) enfant(s).⁶⁷

Les femmes signent des contrats de travail globalement plus précaires que ceux des hommes.

Fig. 4 : Statut et condition d'emploi selon le sexe en France en 2007

ACT T2 - Statut et condition d'emploi des 15 ans ou plus selon le sexe en 2007				
	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	13 993 869	100,0	12 339 380	100,0
Salariés	11 910 357	85,1	11 300 549	91,6
Titulaires de la fonction publique et contrats à durée indéterminée	10 227 946	73,1	9 482 070	76,8
Contrats à durée déterminée	897 562	6,4	1 297 077	10,5
Intérim	337 084	2,4	147 270	1,2
Emplois aidés	96 689	0,7	168 457	1,4
Apprentissage - Stage	351 077	2,5	205 674	1,7
Non salariés	2 083 512	14,9	1 038 831	8,4
Indépendants	999 553	7,1	600 152	4,9
Employeurs	1 063 148	7,6	377 785	3,1
Aides familiaux	20 811	0,1	60 894	0,5

Source : Insee, RP2007 exploitation principale.

⁶⁶ Source : Définitions et méthodes site Insee.

⁶⁷ Voir le gouvernement domestique et le difficile partage, le temps des femmes.

9 femmes sur 10 sont salariées, pour 8.5 hommes sur 10. Elles occupent proportionnellement deux fois plus d'emplois aidés que les hommes. Elles sont plus salariées en CDI (+ 3,6 points) mais également plus employées en CDD (+ 4 points). 13.1% des femmes salariées en 2007 occupent un poste sur un contrat précaire (CDD + intérim + emplois aidés) : c'est le cas pour 9.5% des hommes salariés. 15% des hommes travaillent dans le secteur des « non-salariés » pour 8% seulement des femmes. La moitié des hommes sont alors employeurs pour un peu plus d'une femme sur trois. Les femmes sont cinq fois plus aides familiales que les hommes.

Femmes pilotes, femmes militaires, femmes dans la construction, femmes conductrices, femmes PDG, restent en France l'exception et sont loin d'acter une mixité dans les métiers d'hommes. Alors que les secteurs dits « féminisés » accueillent des hommes le plus souvent dans les postes à responsabilité (directeur de structure, cadre A de la fonction publique) et dans l'emploi non salarié (créateurs d'entreprises du tertiaire), les femmes accèdent encore peu « aux métiers des hommes ». Bien qu'obtenant de meilleurs résultats que les hommes dans les grandes écoles françaises, trop peu occupent des postes de grande responsabilité dans l'administration, l'industrie et l'économie française. En outre, aux postes de cadres les femmes connaissent un écart de salaire de 27% avec leurs homologues masculins. L'état du travail salarié des femmes en France nous renseigne sur la persistance de la division sexuée du travail, conséquence de grandes inégalités toujours présentes entre les femmes et les hommes. A l'égal de la répartition des loisirs, en particulier dans le domaine sportif, mais pas uniquement, les métiers de femmes (des sports de femmes) présentent une offre « réduite » de possibilité d'activités. Une femme salariée sur deux travaille dans un des 22 métiers qui concentrent l'essentiel de l'activité professionnelle des femmes dans 238 métiers possibles.

Fig. 5 : La concentration des femmes dans les emplois du care, en France en 2006

La concentration des femmes dans certains emplois en 2006

(Source : Insee, enquête Emploi 2006, calculs Dares)

Famille professionnelle	% de la population féminine occupée	% de la population masculine occupée	Part des femmes en %
Agents d'entretien	6,8	2,3	72,1
Enseignants	6,2	2,9	64,9
Vendeurs	5,8	1,6	75,8
Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C)	5,0	1,6	72,9
Secrétaires	4,2	0,1	97,9
Aides-soignants	3,9	0,3	92,5
Employés administratifs d'entreprise	3,7	0,9	78,9
Infirmiers, sages-femmes	3,7	0,4	88,9
Aides à domicile et aides ménagères	3,7	0,1	98,0
Professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive	3,4	1,5	66,9
Assistants maternels	3,4	0,0	99,4
Autres familles professionnelles	50,2	88,4	33,0
Ensemble des 86 familles professionnelles	100,0	100,0	46,5

Lecture : 11 familles professionnelles sur 86 regroupent près de la moitié des emplois occupés par les femmes (49,8%). La catégorie qui emploie le plus de femmes est celle d'agent d'entretien (6,8% des femmes en emploi).

La nomenclature⁶⁸ des FAP-2003 comporte 22 domaines professionnels, 86 familles professionnelles regroupées et 225 familles professionnelles détaillées. Le domaine professionnel rassemble un grand secteur d'activité, par exemple, Services aux particuliers et aux collectivités. Il se décline en familles regroupées correspondantes, dans le cas précité : Coiffeurs, esthéticiens, Employés de maison, Aides à domicile et aides ménagères, Assistantes maternelles, Agents de gardiennage et de sécurité, Agents d'entretien, et Employés des services divers. Chaque famille professionnelle est détaillée, le niveau alors obtenu correspond à un métier. Dans le cas de la famille professionnelle « agents d'entretien », environ trois « métiers » correspondent, dans la pratique, à cette famille (agent d'entretien de locaux, agents de services hospitaliers et ouvriers). Parfois la famille professionnelle ne comporte qu'un seul « métier » : exemple des assistantes maternelles. Le tableau ci-dessus montre qu'une femme sur

⁶⁸ Source : Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/txU/Intitule_FAP2009.txt

deux, active occupée, exerce un emploi dans une des onze familles professionnelles suivantes : Agents d'entretien, enseignants, vendeurs, cadre C de la fonction publique administrative, secrétaires, aides-soignants, employés administratifs d'entreprise, infirmiers/sages-femmes, aides à domicile et aides ménagères, professions de l'action sociale, culturelle et sportive, assistants maternels. La moitié des femmes occupant un emploi concentre son activité professionnelle dans 28 métiers pour 238 existants. Seuls les métiers d'enseignants et ceux de l'action sociale, culturelle et sportive sont des familles mixtes, composées à plus de 30% d'hommes. Les domaines du soin, largement assimilé à une « qualité » féminine, le soin aux enfants, le soin aux malades, les tâches ménagères pour autrui sont réservées quasi exclusivement aux femmes (plus de 98%). Le métier de secrétaire est également très fortement occupé par les femmes, seul 2% d'hommes. Ainsi il existe « des métiers de femme » et « un sexe de la sollicitude⁶⁹ ». Même dans les secteurs dits féminisés, les femmes sont minoritaires dans les postes de direction et dans le statut « non salarié ».

Fig. 6 : Catégorie socioprofessionnelle par sexe de la population en emploi en 2007, en France métropolitaine.

POP T6 - Population de 15 ans ou plus par sexe, âge et catégorie socioprofessionnelle en 2007

	Hommes	Femmes	Part en % de la population âgée de		
			15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 ans ou +
Ensemble	24 750 042	27 061 603	100,0	100,0	100,0
Agriculteurs exploitants	387 197	158 072	0,2	1,6	0,7
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1 201 708	476 578	0,6	5,0	1,8
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2 672 915	1 628 516	1,6	13,5	3,8
Professions intermédiaires	3 406 622	3 646 646	7,6	22,3	3,8
Employés	2 019 917	6 655 558	15,5	25,5	4,7
Ouvriers	5 753 771	1 397 337	14,9	20,7	3,2
Retraités	5 964 761	7 154 426	0,0	0,6	72,6
Autres personnes sans activité professionnelle	3 343 151	5 944 471	59,6	10,8	9,3

Source : Insee, RP2007 exploitation complémentaire.

70

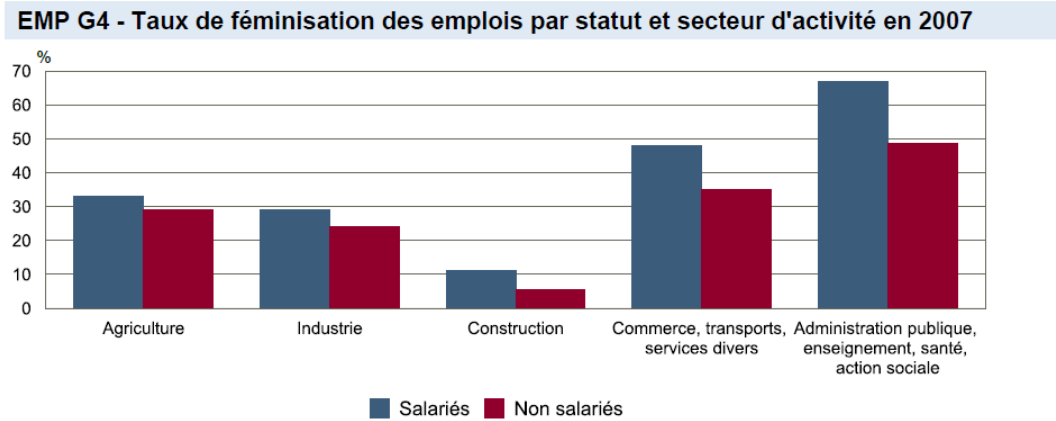
Trois fois plus d'hommes que de femmes composent la catégorie socioprofessionnelle « Artisans, commerçants, chefs d'entreprises ». Les hommes sont un million de plus que de femmes à être « Cadres et professions intellectuelles supérieures ». Les employées sont trois fois plus nombreuses que les employés alors qu'on compte quatre

⁶⁹ Brugère Fabienne, *Le sexe de la sollicitude*, Paris, Le Seuil, collection non conforme, 2008, 192p

⁷⁰ Données nationales : sources INSEE RP 2007 Exploitation complémentaire.

fois plus d'ouvriers que d'ouvrières. Les femmes composent pour un million de plus que les hommes la catégorie des « retraité/es ».

Fig. 7 : Féminisation des emplois salariés et non salariés⁷¹ en 2007 en France métropolitaine.



72

Lecture : En 2007, dans le secteur de l'industrie on comptait un peu moins de 30% de femmes salariées pour un peu plus de 70% d'hommes.

Il existe des secteurs presque exclusivement masculins : 90% des salariés de la construction sont des hommes et ils sont 70% dans l'industrie et l'agriculture. En revanche, il n'existe pas de secteur d'activité occupé à plus de 70% par les femmes. En effet, 34% des salariés de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale sont des hommes. C'est presque à parité que les hommes et les femmes se « partagent » ce secteur dans l'emploi non salarié (taux de féminisation à 49%). Une étude fort détaillée du « Rapport annuel sur l'état de la fonction publique »⁷³ montre qu'en 2006, dans l'ensemble de la fonction publique, le taux de féminisation était de 59,1%. Dans la fonction publique hospitalière, il s'élevait à 76,6% dont 75% en catégorie C et 87% en catégorie B, niveau de classement des infirmières. Les femmes

⁷¹ Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente. Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire. Définition Insee.

⁷² Données nationales : sources INSEE RP 2007 Exploitation complémentaire lieu de travail.

⁷³ Rapport annuel sur l'État de la fonction publique. DGAFP. Faits et chiffres 2007-2008. La documentation française.

composaient 61% de la fonction publique territoriale, très fortement majoritaires dans les catégories C et B. Dans la fonction publique d'État, elles représentaient 50,8% de l'effectif global, dont 57% en catégorie A, eu égard au poids des enseignants, et 50% en catégorie C. Bien que majoritaires, dans les trois fonctions publiques, elles demeurent toutefois très peu présentes dans les emplois de direction : 16% en 2006.

La division sexuée du travail se caractérise par la répartition sexuée des métiers et des responsabilités dans un même secteur, faisant des secteurs « féminins » des espaces de travail moins qualifiés (qualifiant), moins rémunérateurs et moins porteurs. D'autres inégalités se surajoutent en fonction de la répartition du temps de travail.

1.1.2 Le temps partiel générateur d'inégalités.

La durée du temps de travail est déséquilibré : 7 femmes sur 10 travaillent à temps plein ; c'est le cas d'un peu plus de 9 hommes sur 10.

Fig. 8 : Proportion d'emplois à temps partiel de 1980 à 2011, France métropolitaine.

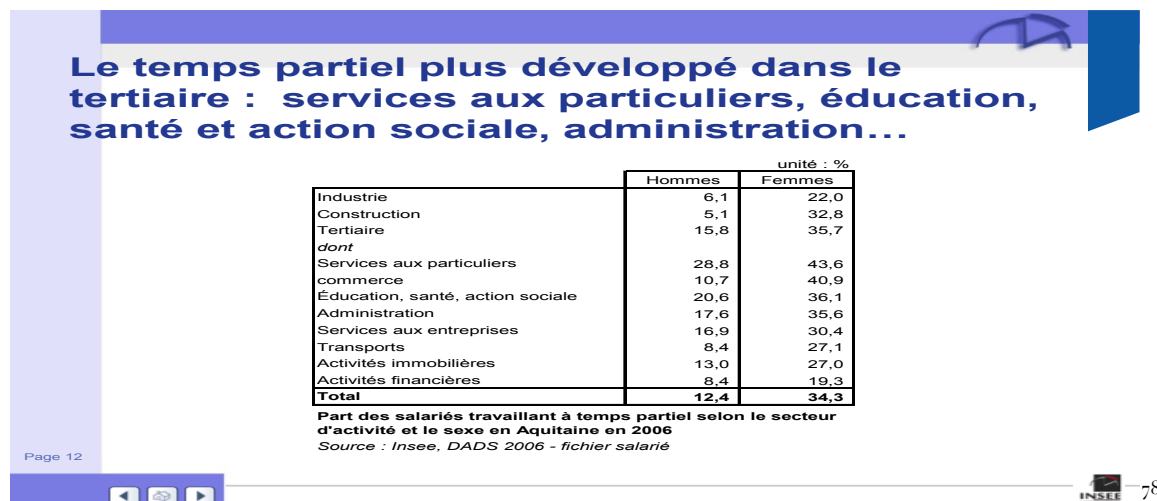
	Proportion de femmes à temps partiel	Proportion d'hommes à temps partiel	Part des femmes parmi les salariés	
			À temps partiel	À temps plein
1980	15,0	2,0	83,8	36,4
1990	23,6	3,4	85,4	38,4
2003	29,5	5,4	82,3	38,9
2009	29,9	6,0	81,9	40,3
2010	30,1	6,7	80,2	40,4
2011	30,1	6,9	79,9	40,4

Les femmes sont proportionnellement bien plus employées à temps partiel que les hommes, en moyenne, 30 femmes sur 100 pour 7 hommes sur 100. Entre 1980 et 2010, parmi les femmes ayant un emploi, la part de celles qui travaillent à temps partiel a doublé (15% à 30,1%). Depuis trente ans, la part des femmes parmi les travailleurs à temps partiel se situe autour de 80%. Le Conseil Économique, Social et

⁷⁴ Données nationales : source Insee, enquête emploi 2011.

Environnemental National précise dans son rapport⁷⁵ sur la situation des femmes dans la société française de 1968 à 2008 que « *Les femmes représentent plus de 82% des 5 millions d'actifs employés à temps-partiel, la durée moyenne des contrats étant de 23 heures par semaine.* ». En 2009, une exploitation complémentaire⁷⁶ de l'enquête nationale emploi met en lumière que 5 femmes actives sur 100 travaillent au plus 15 heures par semaine, ce n'est le cas que d'un homme actif sur 100. Sur la base du SMIC au premier janvier 2011, le salaire net perçu pour 15 heures de travail hebdomadaire est de 459 euros. Près d'un salarié à temps partiel sur 3 déclare être à temps partiel faute d'avoir trouvé un emploi à temps plein (temps partiel « subi ») : 37 % des hommes à temps partiel et 31 % des femmes à temps partiel. Lorsque le temps partiel est « choisi » (68 % des salariés à temps partiel)⁷⁷, les raisons de ce choix sont assez différenciées selon le sexe. Les hommes déclarent plus fréquemment travailler à temps partiel pour exercer une autre activité professionnelle, suivre des études ou une formation ou pour raison de santé. Les femmes souhaitent plus souvent s'occuper de leurs enfants ou d'un autre membre de la famille.

Fig. 9 : 36% des emplois dans le tertiaire sont à temps partiel en Aquitaine en 2006.



⁷⁵ 1968-2008 : évolution et prospective de la situation des femmes dans la société française. Avis et rapports du conseil économique, social et environnemental 2009. Les éditions des Journaux Officiels.

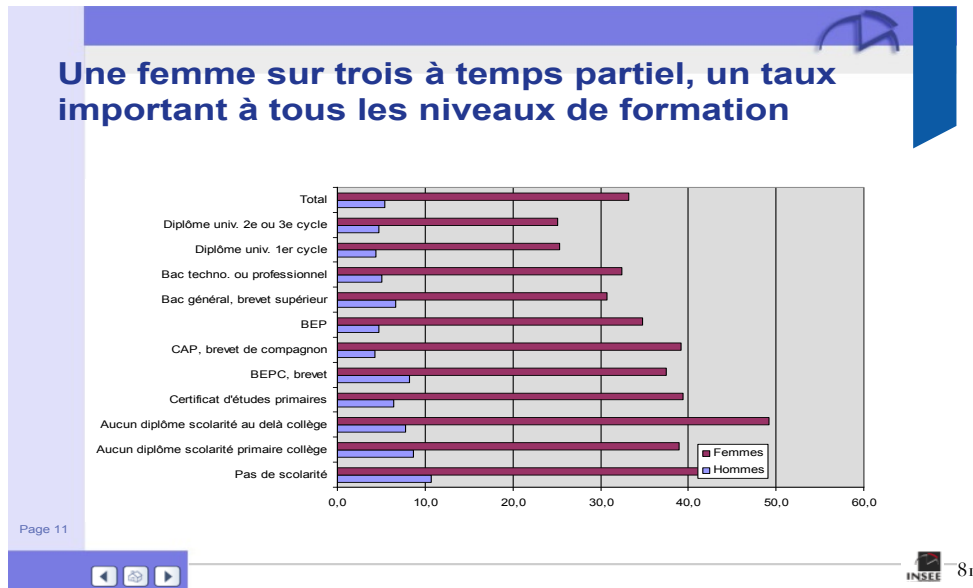
⁷⁶ Commission emploi et formation – CESER Aquitaine - Dossier : Saisine sur la situation des femmes dans l'emploi en Aquitaine - Audition de Monsieur Dominique BREUIL et Mme Élisabeth NADEAU, Service Études et diffusion INSEE Aquitaine. 29 juin 2011. Données nationales.

⁷⁷ Source statistique : Synthèse le travail à temps partiel juin 2013, publié par la DARES (Direction de l'Animation et de la Recherche des Etudes Statistiques).

⁷⁸ Données régionales Aquitaine, COMMISSION EMPLOI ET FORMATION – CESER Aquitaine, Dossier : Saisine sur la situation des femmes dans l'emploi en Aquitaine Audition de Monsieur

9 salariés sur 10 à temps partiel sont employés dans le secteur tertiaire⁷⁹. L'activité salariée à temps partiel est très développée chez les particuliers employeurs et dans le secteur des activités de nettoyage où la moitié des salariés sont à temps partiel, le plus souvent faute d'avoir trouvé un temps plein. D'une part, les contrats à temps partiels sont plus fréquemment proposés dans le secteur du tertiaire ; d'autre part, les femmes concentrent leurs activités professionnelles dans ce secteur⁸⁰.

Fig. 10 : Le temps partiel et le niveau de diplôme par sexe en Aquitaine en 2006



Même si le diplôme favorise le travail à temps plein des femmes en Aquitaine, elles sont 25% à occuper un poste à temps partiel avec un diplôme égal ou supérieur au premier cycle universitaire. Dans une situation équivalente, ce n'est le cas que de 5% des hommes. Le travail à temps partiel chez les femmes diplômées qui occupent des emplois de cadre est majoritairement choisi dans un objectif de conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle. Elles réduisent leur temps de travail jusqu'à ce

Dominique BREUIL et Mme Elisabeth NADEAU Service Études et diffusion INSEE Aquitaine. 29 juin 2011.

⁷⁹ Source statistique : Synthèse le travail à temps partiel juin 2013, publié par la DARES (Direction de l'Animation et de la Recherche des Etudes Statistiques).

⁸⁰ Cf. La concentration des femmes dans certains métiers.

⁸¹ Données Régionales Aquitaine : COMMISSION EMPLOI ET FORMATION CESER Aquitaine, Dossier : Saisine sur la situation des femmes dans l'emploi en Aquitaine - Audition de Monsieur Dominique BREUIL et Mme Elisabeth NADEAU Service Études et diffusion INSEE Aquitaine. 29 juin 2011.

que leur(s) enfant(s) soient plus autonomes. Elles travaillent à 90/80 % et libèrent le mercredi pour s'occuper des enfants. Les entretiens menés auprès de femmes cadres travaillant à temps partiel dans une administration bordelaise révèlent deux types de difficultés. D'une part, le passage du temps plein au temps partiel entraîne une baisse de salaire logique, mais bien souvent ne fait pas l'objet d'une révision de la charge de travail. Elles expliquent qu'elles continuent à assumer les mêmes missions correspondant à un temps plein sur un temps partiel. D'autre part, alors que le choix de passer à temps partiel a pour objectif d'être moins stressée, en particulier avec leur(s) enfant(s), c'est parfois le contraire qu'elles vivent. Elles racontent, par exemple, qu'elles doivent revenir travailler les jours où elles s'étaient libérées, pour finir un dossier, pour assister à une réunion importante, etc. Elles doivent se réorganiser sur ce temps qui est bien souvent dédié aux enfants, trouver un mode de garde en dernière minute, etc.

L'emploi à temps partiel reste une des plus grandes inégalités entre les hommes et les femmes. Il est souvent « subi » et/ou contraint dans une démarche « d'articulation des temps sociaux », « d'organisation de vie ». Il fait du travail de certaines femmes « un salaire d'appoint » lorsqu'elles sont en couple, et presque systématiquement une travailleuse pauvre. Le temps partiel, en particulier dans le tertiaire et pour les femmes les moins diplômées, signifie peu d'argent pour vivre, peu de cotisations pour la retraite et, bien souvent, des horaires décalés et atypiques qui font du « temps disponible » un temps « perdu ». Le temps partiel peut-être également un frein dans la carrière, à la fois en terme d'évolution salariale, mais également d'évolution professionnelle.

Les internautes invité/es à s'exprimer sur le sexisme ordinaire, racontent des anecdotes qu'ils/elles ont vécu dans leur milieu professionnel et/ou dans leur vie personnelle. Le témoignage suivant porte sur le temps partiel :

« lundi 22 août 2011 : Homme à mi temps = femme ?

A la naissance de son enfant, un collègue masculin prend un temps partiel pour pouvoir assumer son travail normal de parent. Il est alors discriminé en tant que salarié à temps partiel et ne bénéficie pas d'augmentation de salaire cette année là. Pourtant, dans les

statistiques salariales de l'entreprise, il n'apparaît aucun homme-salarié à temps partiel ayant eu « 0% » d'augmentation. Un délégué syndical soulignant cette anomalie de statistique, la DRH répond "il était compté dans la case "femmes"..." #viedemeufDH⁸² »

En 2009⁸³, les femmes ont un revenu salarial inférieur de 25 % en moyenne à celui des hommes. Cette différence est d'abord imputable à un salaire horaire moyen inférieur de 18,6 %. À cela s'ajoute une durée d'emploi en équivalent temps plein dans l'année plus faible de 7,7 % en moyenne, du fait de l'importance du temps partiel féminin.

En résumé, l'analyse des statistiques femmes/hommes dans l'espace du travail a permis d'acter les inégalités entre les femmes et les hommes et de porter un éclairage sur la division sexuée du travail. Au départ de l'orientation, déjà, les chemins se séparent et les filles se dirigent dans des filières sanitaires et sociales, médicales et littéraires. Bien que réussissant mieux que les garçons dans toutes les disciplines au baccalauréat, elles se dirigent très peu vers les grandes écoles et les écoles d'ingénieurs. Le marché du travail est le reflet de choix d'orientation stéréotypés. Ainsi, 28 métiers sur 238 possibles regroupent une active sur deux, essentiellement dans le secteur du tertiaire. Les « métiers de femmes » sont les emplois du care peu qualifiés, peu rémunérateurs, à temps partiel et à horaires décalés et les emplois de cadre C. De plus, Les femmes occupent 80% des temps partiel et trente femmes sur 100 sont salariées à temps partiel (pour 7 hommes sur 100). Cependant, 84% des femmes âgées de 25 à 49 ans en 2010⁸⁴ sont des femmes actives, contre 60% d'entre elles en 1975. La différence entre les taux d'activité masculin et féminin continue à se réduire pour l'ensemble des 15-64 ans, s'élevant à 8,8 points en 2010, après avoir été de 11,1 points en 2003. Mais ce taux d'activité n'influence pas le travail domestique. Car, le partage entre les femmes et les hommes de ce travail qualifié de « reproductif » reste encore bien hypothétique.

⁸² Témoignage recueilli sur le site Internet « vie de meufs » dans lequel les internautes sont invité-e-s à relayer le sexisme ordinaire.

⁸³ Source Insee : Salaires et niveaux de vie.

⁸⁴ Source INSEE enquête emploi-Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus (âge courant).

1.2 Le gouvernement domestique et le difficile partage.

La ville offre une forme de rationalisation de la vie quotidienne. Mais jusqu'où ? Il faut toujours préparer les repas (*a minima*), entretenir sa maison, s'occuper des enfants. Ces tâches imperceptibles⁸⁵, qui composent une forme de gouvernance domestique, sont à plus de 80% à la charge des femmes. Dans les pays européens, les tâches ménagères reviennent en moyenne à 85% aux seules femmes⁸⁶. Les Françaises consacrent en moyenne 33h par semaine aux tâches domestiques et à l'éducation des enfants, alors que les Français y consacrent deux fois moins de temps (16h30). Cela correspond à une augmentation de la participation des hommes de 8 minutes en 10 ans ! La répartition des activités « féminines » et « masculines » s'effectue également au sein même de la sphère domestique. Les principaux travaux ménagers auxquels se consacrent les femmes sont la préparation des repas et le ménage, tandis que les hommes dédient une plus grande part de leur temps au jardinage et au bricolage.

A l'échelle de l'Europe la faiblesse du taux de natalité est au cœur des débats politiques. Une étude récente montre que plus le foyer s'agrandit, en particulier à la naissance du second enfant, plus les femmes augmentent leur temps de travail domestique⁸⁷. La répartition des tâches au sein du foyer est calquée, en grande part, sur la division sexuée. La parité « domestique », comme la parité professionnelle et politique, est loin d'être acquise en France.

Pourquoi s'intéresser aux tâches domestiques et familiales ? Parce qu'elles sont un temps d'invisibilité, d'immobilité sociale et de contraintes. Elles participent du repli des femmes sur la sphère domestique. Les revendications des femmes pour l'accès au travail sont allées bien au-delà de la seule exigence du besoin financier. Ces revendications touchaient aussi à l'accès à une vie publique et sociale, à la participation/réalisation d'une société dont elles étaient exclues au foyer : une réelle

⁸⁵ Christine Bauhardt- Actes rencontres : l'Égalité des femmes et des hommes : une question de genre. Le droit à la ville pour tous : Comment ? Rencontre organisée le 3 décembre 2003 par la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur avec la collaboration du CIDF phocéén.

⁸⁶ Enquête Eurobaromètre 2007.

⁸⁷ Enquête ined-erfi. Études européennes comparatives sur 6 ans, trois temps d'enquête pour mesurer l'évolution de la répartition des tâches domestiques. 2009-2015.

émancipation. Les femmes consacrent 33 heures hebdomadaires à gérer l'espace de la maison, presque un temps plein salarié. Comment ne pas imaginer que ce temps passé n'impacte pas le temps professionnel et le temps social des femmes ? Il va sans dire que l'hygiène d'un foyer fait partie du temps de vie, comme il est impossible d'imaginer que la responsabilité de l'éducation des enfants puisse ne pas incomber, en grande partie, aux parents. Mais pourquoi demeure-t-il une si grande inégalité du partage de ces tâches dans le couple ?

1.2.1 Homogamie et répartition des tâches ménagères.

Les femmes auraient plus de temps que les hommes, les couples seraient ainsi « déséquilibrés » : l'homme travaillerait plus et gagnerait plus ; ce constat nous pousserait donc à penser que c'est une forme d'arrangement logique et équitable dans la gouvernance domestique. Mais que voit-on quand il y a homogamie, lorsque la femme gagne plus que l'homme, lorsque survient la naissance des enfants ?

A l'heure de notre société postmoderne et du couple choisi, de l'union épanouie, l'homogamie vient bousculer l'image la plus répandue de la femme (épouse) moins diplômée que son mari, rentrant plus tôt du travail et ayant donc une plus grande « disponibilité » nécessaire pour effectuer les travaux domestiques (le patron et la secrétaire ; le chef d'entreprise et la femme au foyer ; l'architecte et la travailleuse sociale etc.). L'homogamie (ou l'union dans la même « catégorie sociale » ou « groupe social »), présentée en suivant sous l'angle du diplôme, reste, dans la société d'aujourd'hui, la règle dominante. « L'entre soi » est de mise et une étude nationale montre que « près d'un couple sur trois est composé de deux personnes de même position sociale, soit deux fois plus que si les couples s'étaient formés au hasard »⁸⁸.

⁸⁸ « Homogamie socioprofessionnelle et ressemblance en termes de niveau d'études : constat et évolution au fil des cohortes d'unions », Mélanie Vanderschelden, *Économie et statistique*, n° 398-399, 2006.

Fig. 11 : Indice d'homogamie en France métropolitaine en 2004-2005

Tableau D 3.1-7 : Indice d'homogamie fondé sur le diplôme par type d'employeur
(en %)

Diplôme de l'individu	Diplôme du conjoint				
	Diplôme supérieur	Bac +2	Bac ou équivalent	Inférieur au Bac	
FPE	Diplôme supérieur	1,82	1,05	0,70	0,40
	Bac +2	0,81	1,48	1,08	0,93
	Bac ou équivalent	0,74	1,10	1,48	0,95
	Inférieur au Bac	0,38	0,65	0,94	1,73
FPT et FPH	Diplôme supérieur	2,95	1,17	1,02	0,37
	Bac +2	1,21	2,15	1,34	0,55
	Bac ou équivalent	0,86	1,31	0,97	0,97
	Inférieur au Bac	0,43	0,44	0,90	1,34
3 FP	Diplôme supérieur	2,22	1,10	0,78	0,36
	Bac +2	0,92	1,77	1,20	0,72
	Bac ou équivalent	0,79	1,19	1,27	0,95
	Inférieur au Bac	0,37	0,53	0,91	1,55
Privé	Diplôme supérieur	3,61	0,94	0,71	0,23
	Bac +2	1,34	2,03	1,17	0,56
	Bac ou équivalent	0,89	1,21	1,36	0,85
	Inférieur au Bac	0,29	0,65	0,90	1,37

Source : enquête Familles et employeurs, Ined. Traitement DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Champ : actifs occupés âgés de 20 à 49 ans en 2004-2005, à la date de l'enquête.

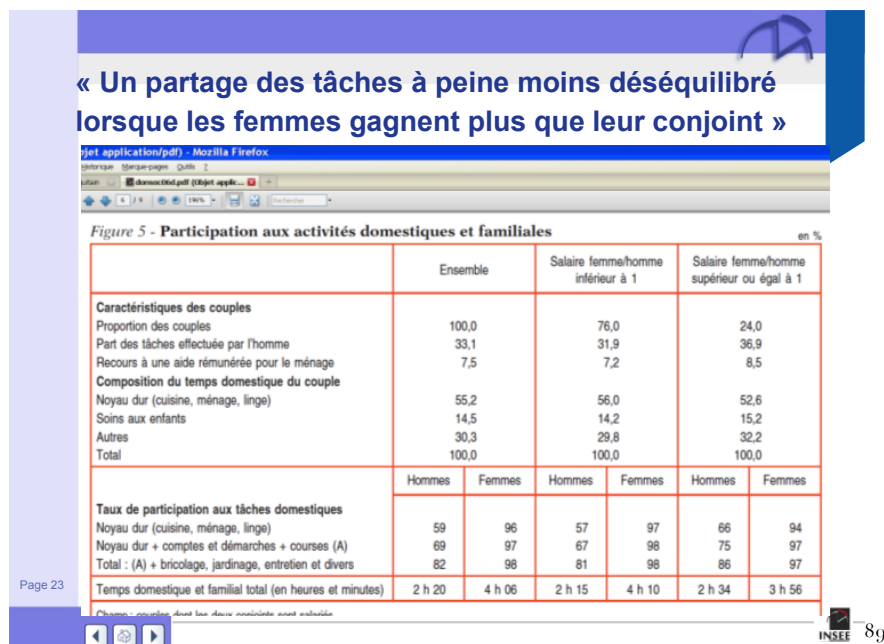
Lecture : les agents de la fonction publique de l'État, titulaires d'un diplôme supérieur, vivant en couple avec un conjoint actif ou non, également titulaire d'un diplôme supérieur, sont 1,8 fois plus nombreux que ne le voudraient « les lois du hasard ». Les salariés interrogés ayant un diplôme inférieur au bac et vivant avec un conjoint titulaire d'un diplôme supérieur sont 3 fois moins nombreux que dans le cas où ils auraient choisi leur conjoint au hasard (1 divisé par la valeur de indice d'homogamie (0,38)).

Le tableau nous confirme qu'à chaque niveau d'étude la probabilité de s'unir avec une personne de même niveau d'étude est supérieure à la « loi du hasard ». C'est chez les diplômé/es du supérieur que l'homogamie est la plus forte, encore plus dans le secteur privé que dans le secteur public (3,6 fois plus d'unions que ne le voudrait le hasard). A l'inverse, il y a toujours moins « d'unions hors groupe » (non déterminés par l'origine sociale de leurs membres), là encore cette statistique est renforcée dans le secteur privé (3,4 fois moins de couple « niveau inférieur/niveau supérieur »). Ce constat permet dans une certaine mesure de remettre en cause l'image d'Épinal qui voudrait que la femme ait plus de temps pour les tâches domestiques parce qu'elle occupe un poste beaucoup moins important que celui de son mari ; qu'elle a fait moins d'études ; aurait moins de « responsabilité » professionnelle. Des études ont souligné que, bien souvent, le temps de « travail » après 18H était consacré bien plus à la sociabilité

professionnelle (convivialité entre collègues) et à la consolidation de réseaux, qu'à un temps de travail « effectif ». Les couples formés de deux personnes de même niveau d'études ne sont pas obligatoirement des couples dont les deux époux occupent le même niveau de responsabilités professionnelles. Dans les entretiens menés auprès des femmes cadres d'une administration publique bordelaise, elles mettent en avant les contraintes horaires liées notamment à la garde des enfants. Elles disent qu'elles ne peuvent pas faire autrement et qu'il faut absolument récupérer les enfants avant 18H30. Elles occupent des postes à grande responsabilité, s'organisent dans le couple, les pères amènent les enfants le matin, elles les récupèrent le soir. Elles embauchent plus tôt. Cependant elles font l'objet de remarques de la part de certains de leurs collègues, souvent des hommes, comme par exemple : « ah, tu pars déjà ». L'indice d'homogamie permet de constater qu'au départ de la rencontre une majorité d'hommes et de femmes ont formé un couple dont les deux conjoints avaient le même niveau d'études et des possibilités de carrière à égalité.

Qu'en est-il lorsque la femme gagne plus que l'homme ?

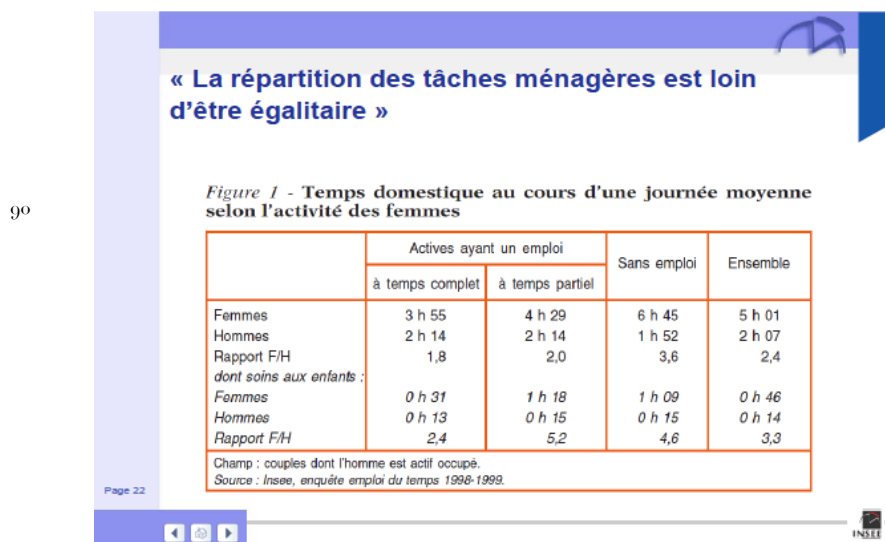
Fig. 12 : partages des tâches lorsque la femme gagne plus que son conjoint, en Aquitaine, 2006



⁸⁹ Données Régionales, Aquitaine : COMMISSION EMPLOI ET FORMATION – CESER Aquitaine - Dossier : Saisine sur la situation des femmes dans l'emploi en Aquitaine - Audition de Monsieur

Ce tableau présente la participation aux activités domestiques et familiales dans le cas d'un couple où les deux conjoints travaillent. Ces données sont extraites pour l'Aquitaine. Il apparaît, dans le cas où la femme gagne moins que l'homme, que le conjoint assume 31.9% des tâches domestiques et la femme 68.1%. Lorsque la femme est mieux rémunérée, le conjoint prend à sa charge 36.9% des tâches, la femme 63.1%. Loin d'être équilibré lorsque la femme perçoit moins de salaire que son conjoint, le partage des tâches ne se « renverse » pas non plus en cas de rémunération supérieure. Les hommes participent un peu plus aux tâches ménagères lorsque leur conjointe gagne plus qu'eux. Ils y consacrent, en moyenne, 20 minutes de plus que dans les couples où c'est l'homme qui gagne plus. Les femmes, quant à elles, gagnent un quart d'heure. Dans ce cas de figure, elles consacrent tout de même encore 1h30 de plus que les hommes au temps domestique et familial. On peut noter enfin à la lecture de ce tableau que 4 hommes sur 10, en moyenne, ne s'occupent jamais de la cuisine, du linge, du ménage.

Fig. 13 : Chômage et temps partiel des femmes : du temps directement réinvesti dans le temps domestique, Aquitaine, 1998-1999.



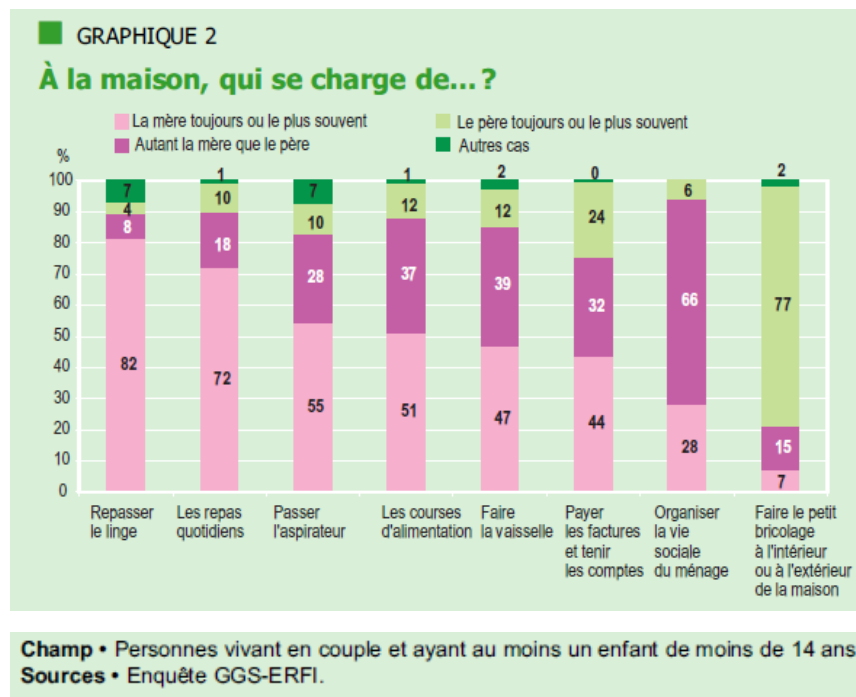
Dominique BREUIL et Mme Élisabeth NADEAU Service Études et diffusion INSEE Aquitaine. 29 juin 2011.

90 Données Régionales, Aquitaine, COMMISSION EMPLOI ET FORMATION CESER Aquitaine - Dossier : Saisine sur la situation des femmes dans l'emploi en Aquitaine - Audition de Monsieur Dominique BREUIL et Mme Élisabeth NADEAU Service Études et diffusion INSEE Aquitaine. 29 juin 2011.

Une femme travaillant à temps partiel, ou étant au chômage, réinvestit directement son temps dans les tâches domestiques et familiales. Une femme sans emploi va ainsi consacrer 6h45 de son temps quotidien à ces tâches. Globalement le temps de participation des hommes au temps domestique ne varie pas si la femme est active occupée à temps plein ou temps partiel. Le conjoint contribue moins aux tâches domestiques lorsque la femme est au chômage.

Il est important de s'intéresser à la distribution des tâches domestiques pour repérer les stéréotypes à l'intérieur du foyer.

Fig. 14 : répartition des taches domestiques entre les femmes et les hommes, France métropolitaine, 2005. *Qui fait quoi ?*



91

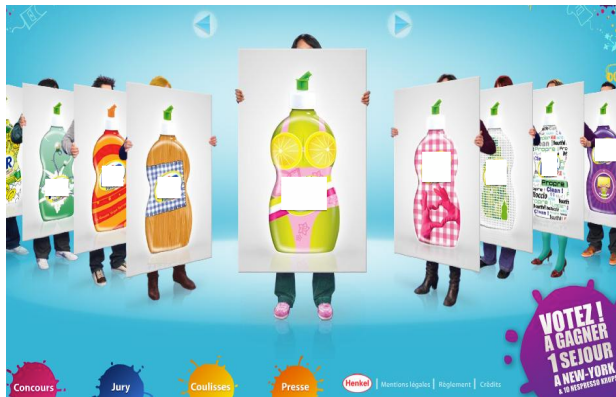
⁹¹ Un projet international d'enquêtes comparatives a été lancé à l'initiative de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe : le *Generations and Gender Programme (GGP)*. Il s'agit de comprendre les récentes évolutions démographiques, particulièrement la baisse de la fécondité en Europe, et les variations entre les différents pays européens : s'expliquent-elles par des contextes économiques ou sociaux divers ? Par des différences de politiques familiales ? Résultent-elles de rapports sociaux et de genre ? Les enquêtes *Generations and Gender Survey (GGS)* menées dans chacun des pays participants ont été réalisées auprès d'au moins 10 000 hommes et femmes âgés de 18 à 79 ans. En France, l'enquête GGS - Étude des relations familiales et intergénérationnelles (ERFI) a été adaptée et réalisée par l'Institut national d'études démographiques (INED) avec l'INSEE à l'automne 2005, auprès de 10 079 individus sur l'ensemble du territoire métropolitain. L'exploitation par la DREES de cette enquête est ici centrée sur les individus qui vivent dans des ménages comptant au moins un enfant de moins de 14 ans, soit 2676 individus. Ces couples peuvent également avoir des enfants qui n'habitent pas chez eux ou qui habitent chez eux mais sont âgés de 14 ans et plus.

A 90%, les mères sont (im)mobilisées pour faire le repassage. Pour 80% d'entre elles, elles le font seules, et pour 10%, en alternance avec leur compagnon. Pour 90% d'entre elles, également, elles ont la charge des repas quotidiens ; 20% des pères mettant la main à la pâte. Passer l'aspirateur, faire les courses et faire la vaisselle sont des activités un peu plus réparties au sein du couple. Dans 85% (en moyenne) des ménages⁹², la mère est impliquée dans ces tâches pour 35% des pères. Organiser la vie sociale du ménage semble partagée à parité entre les femmes et les hommes, dans 65% des cas, cela incombe autant à la mère qu'au père. Pourtant dans 25% des familles c'est encore la mère qui se charge seule de cette organisation. Les hommes bricolent massivement plus que les femmes, activité considérée comme un semi loisir. Toutefois il y a plus de femmes qui bricolent que d'hommes qui repassent ! Environ 9 femmes sur 10 ont en charge six tâches (sur huit) qu'elles assument soit entièrement seules soit en alternance avec leur compagnon. 73% participent également à la tenue des comptes et au paiement des factures.

La répartition des tâches au sein du couple reste très inégalitaire les hommes prennent très peu en charge les corvées quotidiennes. Si l'écart se réduit un peu c'est principalement parce que les femmes consacrent moins de temps à la cuisine, aux courses et au ménage grâce à de nouvelles offres de services (Drive, plats préparés, etc.). Loin d'être anecdotique la répartition sexuée des tâches domestiques s'appuie sur une essentialisation des rapports sociaux de sexe. La reproduction des stéréotypes dans l'espace privé impacte non seulement la disponibilité professionnelle et sociale des femmes mais également influence les choix de métiers. La division sexuée du travail est le reflet d'une vision patriarcale des « compétences » féminines supposées innées et sûrement acquises dans l'espace « privé » domestique. Faire la vaisselle est une des tâches les plus partagées avec les courses, 39% aussi bien l'un que l'autre. Pourtant la figure de la femme faisant la vaisselle reste très ancrée dans l'imaginaire collectif entretenu par la publicité, les livres pour enfants et les manuels scolaires.

⁹² vivant en couple et ayant au moins un enfant de moins de 14 ans

Pour preuve, cette campagne d'affichage, parue en 2008, pour le lancement d'un concours de design afin de relooker une célèbre marque de liquide vaisselle, compare la forme de la bouteille avec le corps d'une femme.



X a lancé un concours de design pour la nouvelle bouteille X Vaisselle. Sur <http://www.dessinemoimir.com/>, les Internauts (et notamment les fidèles clientes de X), ont la possibilité de s'exprimer et de choisir le futur design de leur liquide vaisselle favori.

La tendance se confirme : les marques cherchent de plus en plus à intégrer les consommateurs dans leur campagne publicitaire ! Tant au niveau de la création elle-même que du choix du support.

Quelle bouteille x pourrait être plus efficace que celle qui sera choisie par les clientes ?

Peut-être plus que les activités domestiques c'est la prise en charge des enfants au quotidien qui engendre des inégalités fortes entre les femmes et les hommes.

1.2.2 Parentalité et impact professionnel. « J'ai le problème de l'enfant ».⁹⁴

L'arrivée d'enfants dans un couple renforce encore la contrainte de temps pour les femmes. Au total, le taux d'activités rémunérées des femmes décroît avec le nombre d'enfants et augmente lorsqu'ils grandissent.

⁹³ Commentaire mis en ligne par CREADS, agence de design graphique co créative. Avril 2008

⁹⁴ Citation d'une femme en groupe d'échanges sur la question de l'Égalité professionnelle femme homme au sein d'une grande administration bordelaise.

Fig. 15 : Taux d'activité des femmes de 25 à 49 ans, selon l'âge et le nombre des enfants, France métropolitaine, 2008.

Tableau 1 • Taux d'activité des femmes de 25 à 49 ans en 2008, selon le nombre et l'âge des enfants, le niveau de diplôme et le type de ménage En %

Nombre d'enfants de moins de 18 ans Âge du plus jeune des enfants	Ensemble -	Pas d'enfant -	Un enfant			Deux enfants			Trois enfants et plus		
			Moins de 3 ans	3 à 5 ans	6 à 17 ans	Moins de 3 ans	3 à 5 ans	6 à 17 ans	Moins de 3 ans	3 à 5 ans	6 à 17 ans
Hommes	96	94	98	98	98	97	98	98	96	97	97
Femmes	84	90	83	89	89	64	84	88	43	67	75
Couples	83	89	84	90	88	65	85	88	44	67	76
Familles monoparentales	88	91	72	88	92	53	80	89	34	61	73
Diplômées du supérieur	91	95	89	95	94	79	93	92	67	83	84
Diplômées du secondaire	85	90	81	91	92	58	83	92	39	71	79
Peu diplômées	71	80	62	69	81	38	68	75	20	46	61

Concepts : activité mesurée au sens du BIT en moyenne annuelle, âge atteint au 31 décembre de l'année d'enquête, nombre d'enfants de moins de 18 ans présents au domicile.

Lecture : en 2008, 79 % des femmes âgées de 25 à 49 ans, diplômées du supérieur et vivant avec deux enfants dont le plus jeune a moins de 3 ans sont actives.

Champ : ménages ordinaires non complexe. France métropolitaine.

95

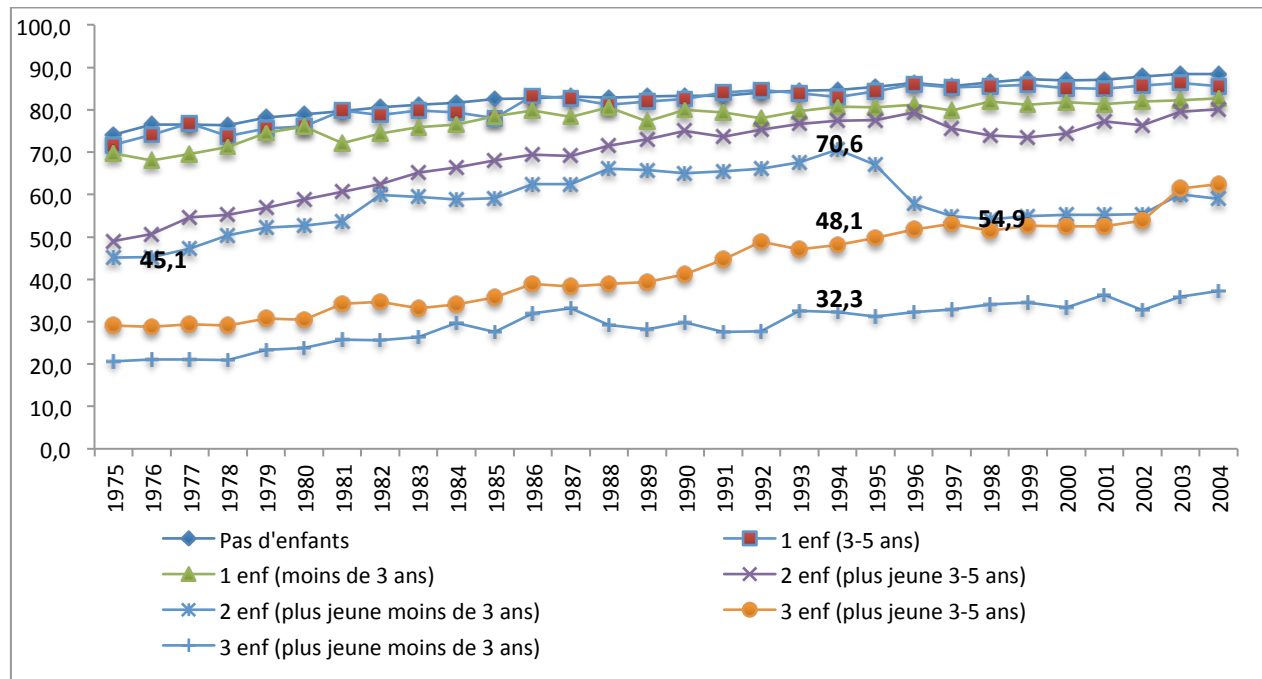
De manière générale, le fait d'avoir un enfant en bas âge (moins de trois ans) influence beaucoup le taux d'activité des femmes, alors qu'il n'affecte pas celui des hommes. L'arrivée d'un deuxième enfant fait chuter l'activité des femmes en couple de 30 points et de 40 points en comparaison du taux d'activité des femmes sans enfants. Qu'elle soit en couple ou non, à partir du troisième enfant, moins d'une femme sur deux, travaille. Elles ne sont plus que 34% des mono-parentes à maintenir une activité professionnelle et 44% des femmes vivant en couple.

Le diplôme « protège » du « retour » à la maison, puisque les diplômées de l'enseignement supérieur conservent majoritairement un emploi, même si comme dans le cas des autres mères, l'arrivée du troisième enfant influence le taux d'activité : elles ne sont plus en effet que 67% d'actives. Les femmes peu diplômées sont à 80% inactives à l'arrivée de leur troisième enfant. L'hypothèse du rapport coût/mode de garde et revenu de l'emploi (précaire et à temps partiel) peut être avancée pour expliquer ce chiffre. L'extension en 1994 de l'allocation parentale d'éducation aux

⁹⁵ Données nationales, source : Enquête Emploi 2008, INSEE ; calcul DARES. DARES ANALYSES et DARES INDICATEURS sont édités par le Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et le Ministère du travail, de la solidarité et de la fonction publique

parents de deux enfants, réservée jusque là aux parents de trois enfants, entraîne une baisse significative du taux d'activité des femmes.

Fig. 16 : Taux d'activité des femmes de 25 à 49 ans selon le nombre et l'âge des enfants de 1975 à 2004, France métropolitaine



96

Concepts : activité au sens du BIT mesurée en moyenne annuelle selon l'interprétation européenne de 2003 à 2007 et à la date de l'enquête selon l'ancienne interprétation française de 1975 à 2002 ; âge atteint au 31 décembre de l'année d'enquête, nombre d'enfants de moins de 18 ans présents au domicile.

Lecture : en 1994, 70,6 % des femmes vivant avec deux enfants dont le plus jeune a moins de 3 ans sont actives

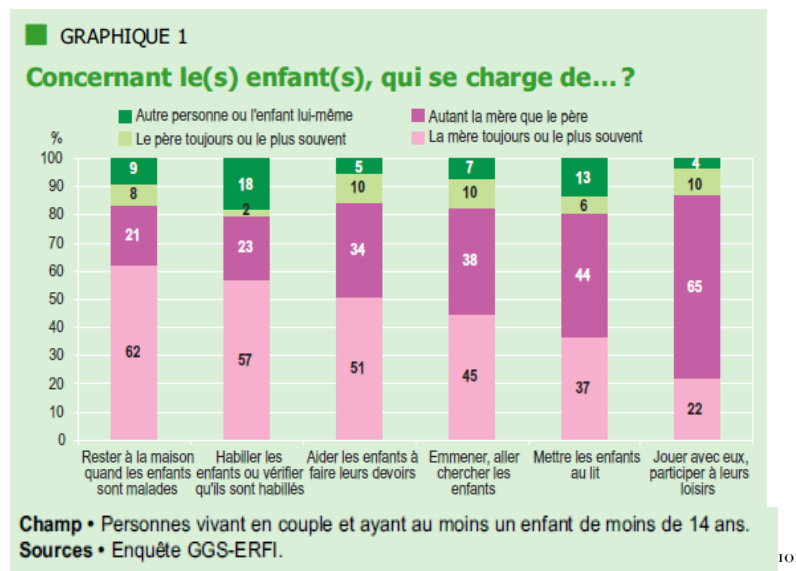
L'allocation parentale d'éducation (APE) a été créée en janvier 1985. Il s'agit d'une prestation versée lorsque l'un des deux parents cesse (ou a cessé) son activité professionnelle pour élever ses enfants et que l'un de ces enfants a moins de 3 ans. Une allocation réduite peut être versée, en cas d'activité à temps partiel d'un des deux parents. À l'origine, en 1985, l'APE ne concernait que les mères d'au moins trois enfants. Le montant de l'allocation a progressé rapidement de 1985 (150 euros) à 1987

⁹⁶ Graphique édith maruéjols réalisé à partir du fichier Excel source : Enquête Emploi 1975-2008, Insee; calcul DARES. DARES ANALYSES et DARES INDICATEURS sont édités par le Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et le Ministère du travail, de la solidarité et de la fonction publique.

(370 euros); le nombre de familles bénéficiaires est passé de 27 000 en 1986 à 186 000 en 1988. En juillet 1994, l'APE a été étendue aux parents de deux enfants, année pour laquelle, comme nous le montre le graphique, le taux d'activité des femmes appartenant à cette catégorie recule brutalement après avoir progresser constamment depuis 1975 . Alors qu'il y avait environ 135 000 allocataires (à taux plein ou taux réduit) fin 1993, on en comptait 410 000 fin 1996.⁹⁷ Le rapport de la DARES révèle « *qu'en 1997, 300 000 mères de deux enfants ont bénéficié de l'APE, soit 40% des mères concernées. Parmi elles, entre 100 000 et 150 000 ne se seraient pas arrêtées de travailler à la naissance de leur deuxième enfant en l'absence de réforme.* »⁹⁸ En 2004, Le congé parental est généralisé aux parents d'enfants de moins de trois ans, et ce dès le premier enfant, le Complément Libre Choix d'Activité (CLCA) se substitue progressivement à l'Allocation Parentale d'Education⁹⁹. En 2010, on dénombre 539034 bénéficiaires du CLCA dont 96,4% sont des femmes.¹⁰⁰

Dans le domaine du foyer, le temps dédié à s'occuper des enfants est inégalement réparti entre les femmes et les hommes à l'image des tâches domestiques.

Fig. 17 : Qui s'occupe des enfants ? 2005, panel France métropolitaine.



⁹⁷ Source : Activité féminine et composition familiale depuis 1975, DARES Analyses Mai 2010 N°027

⁹⁸ Source : Activité féminine et composition familiale depuis 1975, DARES Analyses Mai 2010 N°027 p.7

⁹⁹ qui disparaît fin 2007.

¹⁰⁰ Source : CNAF-fichier FILEAS- données au 31/12/2010- France entière-régime général.

¹⁰¹ Source : enquêtes Generations and Gender Survey (GGS). Enquêtes européennes menées dans chacun des pays participants qui ont été réalisées auprès d'au moins 10 000 hommes et femmes âgés de

Les mères sont en grande majorité (80% en moyenne) présentes sur toutes les « activités » liées aux enfants. Même s'ils sont présents avec la mère, les pères assument très rarement seuls une activité en lien avec leur(s) enfant(s). Presque toujours, 62% des mères restent à la maison lorsque l'enfant est malade pour 8% des pères. 2% des pères sont en charge seul d'habiller les enfants, c'est le cas de 57% des mères. Dans un foyer sur deux, les enfants font leurs devoirs presque toujours avec leur mère. L'appel à une intervention extérieure est bien plus souvent utilisé que pour les tâches domestiques, notamment le matin et le soir.

En résumé :

Les femmes assurent encore près de 80% des tâches domestiques hormis le bricolage. Elles ont plus que leur conjoint la charge des enfants pour les habiller, faire les devoirs ou les garder quand ils sont malades. Elles consacrent en moyenne 33 heures par semaine à l'ensemble de ces activités. Les tâches domestiques représentent 42 milliards d'heures de travail dans leur forme restreinte et 77 milliards d'heures dans leur forme extensive¹⁰² en 2010 soit au minimum l'équivalent du temps de travail rémunéré. Les congés parentaux sont pris à plus de 96% par les femmes. La naissance du deuxième enfant voit le taux d'activité des femmes fléchir pour remonter lorsqu'ils sont plus grands. Les pères ne modifient pas leur taux d'activité quelque soit l'âge et le nombre des enfants. De plus, cet état de fait engendre un usage différencié de la ville entre les femmes et les hommes. En outre la question de la mobilité est bien souvent pensée sur le modèle déplacement « domicile-travail » ; l'usager est appréhendé comme un sujet abstrait, sans sexe, sans famille¹⁰³. Les temps de vie sont intimement liés à l'organisation de la ville, à la fois temporelle (les transports) et spatiale (les lieux).

18 à 79 ans. En France, l'enquête GGS - Étude des relations familiales et intergénérationnelles (ERFI) a été adaptée et réalisée par l'Institut national d'études démographiques (INED) avec l'INSEE à l'automne 2005, auprès de 10 079 individus sur l'ensemble du territoire métropolitain. L'exploitation par la DREES de cette enquête est ici centrée sur les individus qui vivent dans des ménages comptant au moins un enfant de moins de 14 ans, soit 2676 individus. Ces couples peuvent également avoir des enfants qui n'habitent pas chez eux ou qui habitent chez eux mais sont âgés de 14 ans et plus.

¹⁰² Restreint, activités retenues : cuisine, vaisselle, ménage, rangement, soins matériels aux enfants et personnes dépendantes, linge gestion du ménage, conduire, accompagner les enfants ou une autre personne ; intermédiaire : restreint et faire les courses, shopping, bricolage, jardinage, jeux avec les enfants ; extensif : intermédiaire et trajets en voiture pour soi-même, promener le chien. Source : Insee, Enquête emploi du temps 2010

¹⁰³ Monique Haicault- Actes rencontre : l'Égalité des femmes et des hommes : une question de genre. Le droit à la ville pour tous : Comment ?

Il faut alors combiner, s'organiser en fonction de ces différents moments du quotidien, en y ajoutant des urgences, des imprévus, des impératifs, des embouteillages, des pannes... Sans cesse, il faut « jongler » et s'adapter. Cette articulation augmente « la charge mentale » de la gestion et diminue le temps pour soi. Les femmes et les hommes sont inégaux face à cette confrontation au stress.

1.2.3 Articulation des temps et usages de la ville.

L'enjeu de l'articulation entre les temps de vie professionnelle et de la vie personnelle se pose à l'ensemble des pays européens au regard du faible taux de natalité. Même si la France fait figure d'exception en combinant un taux d'activité des femmes entre 25 et 50 ans de 81% et un indicateur conjoncturel de fécondité de 2,01 enfants par femme en 2011, le cumul emploi/famille est une cause d'inégalité femmes/hommes et impacte la sphère professionnelle. La lecture statistique sexuée de l'espace travail et de l'espace domestique nous a permis de souligner deux conséquences directes. La première est la division sexuée du travail qui rétrécit le champ des emplois des femmes, une salariée sur deux se dirige dans 22 métiers sur 285 possibles. Les métiers des femmes se concentrent dans le tertiaire générateur d'emplois précaires et regroupant 90% des temps partiels proposés. La seconde tient à l'impact de la parentalité sur le taux d'activité des femmes. A la naissance du deuxième enfant le taux d'activité des femmes baisse en moyenne de 20 points et de manière encore plus importante si elles sont en situation de monoparentalité et/ou avec un faible niveau d'études. Les politiques familiales alliant un niveau de prestation relativement élevées et un éventail de structures de garde accompagnent la conciliation des temps mais peuvent aussi freiner l'activité professionnelle des femmes. Espace public et espace privé sont intimement liés. Espaces perméables, ils sont traversés par les stéréotypes sexués et l'analyse souligne des disparités et des inégalités réelles prégnantes entre les femmes et les hommes. Quelles sont les conséquences de cette distinction ?

Au-delà d'un problème de gouvernance domestique, c'est bien dans la société, dans l'aménagement urbain que cette inégalité entre les femmes et les hommes, est renforcée. La définition des politiques urbaines ne prend pas en compte ou très peu la

dimension sexuée de l'usage de l'espace public. Tout comme les politiques en direction de la jeunesse s'adressent « aux jeunes », les politiques d'aménagement s'articulent autour de l'utilisateur, l'habitant. La neutralité des discours cache bien souvent une conception de l'espace répondants aux préoccupations de l'utilisateur homme actif. Elle répond à ses besoins de déplacement domicile/travail et à sa demande de loisirs masculins (stades de foot, boulodrome, skate parc, équipements sportifs en accès libres etc.).

De facto, les femmes sont « invisibles » dans l'espace public. Elles sont très peu présentes dans les instances décisionnelles¹⁰⁴. Une des raisons pour lesquelles les problématiques des femmes passent inaperçues tient, en partie, à la composition des groupes de décideurs en termes d'aménagement urbain. Largement partenariales, les instances de décisions regroupent des responsables à différentes échelles (commune, intercommunalité, services déconcentrés de l'Etat). Les femmes, expertes ou élues, sont faiblement présentes. En 2010 en France métropolitaine, seul 22% des cadres dirigeants des services déconcentrés de l'Etat sont des femmes, elles représentent 27% de l'effectif des ingénieurs de la FPE. Environ un tiers des directeurs ou directeurs adjoints généraux des services sont des femmes, mais la part des femmes directrices ou directrices générales des services techniques ne s'élève qu'à 13%.¹⁰⁵ La modeste représentativité politique des femmes ne permet pas de rééquilibrer la faible présence des expertes professionnelles. En effet, sur 36 vice-présidents de la Communauté Urbaine Bordelaise, 7 sont des femmes, sur les 63 conseillers généraux de la Gironde, 10 sont des femmes et sur les 85 conseillers régionaux d'Aquitaine, 39 sont des femmes. Le maire de Bordeaux, le président de la CUB, le président du CG et le président du CR sont des hommes¹⁰⁶. De plus, les présidences d'associations ne reviennent aux femmes qu'à 31%¹⁰⁷. Or, la mobilité est un modèle complexe d'organisation sociale et spatiale avec des besoins et des motivations « sexués ».

¹⁰⁴ Politiques, professionnelles et citoyennes.

¹⁰⁵ Sources : SIASP, Insee, traitement DGAFP, département des études et des statistiques. Rapport fonction publique 2011-2012.

¹⁰⁶ Rapport d'étude de l'agence d'urbanisme de bordeaux métropole aquitaine du 30 juin 2011 co production a-urba et ADES/CNRS.

¹⁰⁷ Source : enquête CES-Matisse 2005.

La question de l'articulation des temps et des espaces sociaux est essentielle dans cette étude, puisque le temps des loisirs des femmes elles-mêmes est le temps disponible après les autres « temps contraints », dont notamment le temps des loisirs des enfants, qui reste une « mobilité contrainte ». Ces temps d'accompagnement sont eux-mêmes encore peu réfléchis dans l'organisation de la ville or, les plus grands problèmes de transport, en particulier des femmes, sont liés à la gestion de la vie quotidienne. En 2011, une étude intitulée : « Usage de la ville par le genre », commanditée par la Communauté Urbaine de Bordeaux et coproduite par le laboratoire ADES-CNRS du Département de géographie de l'Université de Bordeaux III, avec l'A'URBA (agence d'urbanisme de la C.U.B), nous propose un portrait des mobilités¹⁰⁸ des habitant(e)s de la C.U.B. L'enquête révèle que les femmes sont « *Plus contraintes aux déplacements de proximité selon des circuits complexes que les hommes. Mais en moyenne, elles ont quand même tendance à rester plus à la maison que ces derniers.* ¹⁰⁹ ». On apprend également que les déplacements en transports publics urbains sont l'apanage des femmes et que « *L'accompagnement des enfants représente 2/3 des motifs de déplacements pour 63% des femmes (dont 70% pour l'école maternelle et primaire).* »

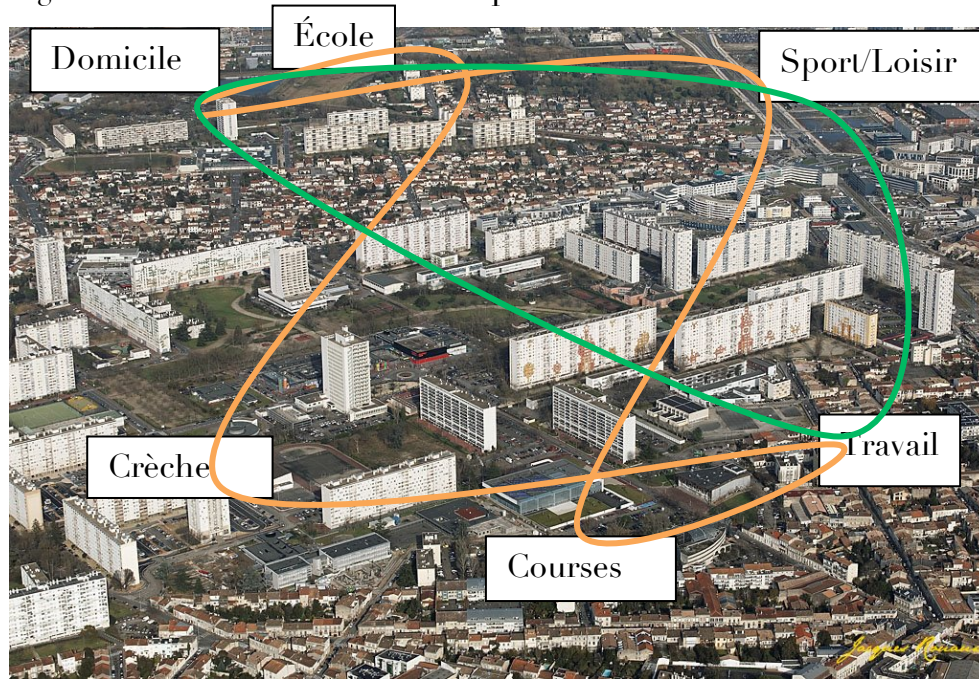
Les motifs de déplacements sont clairement différents (en grande majorité) pour le groupe des femmes et pour le groupe des hommes, l'usage de la ville s'en trouve distingué en fonction du sexe¹¹⁰ :

¹⁰⁸ Les indicateurs étudiés sont issus pour partie du recensement rénové de la population INSEE 2007 et du tableau comparatif des ressources par sexe, issu des D.A.D.S. (Déclaration Annuelle de Données Sociales), formalité remplie annuellement par les entreprises, concernant leurs salariés. Le périmètre d'étude est celui de la Communauté Urbaine de Bordeaux (C.U.B).

¹⁰⁹ Usage de la ville par le genre- Rapport d'étude co production a-urba et ADES/CNRS. p 32

¹¹⁰ Visualisation des courbes de déplacement « groupe femmes », « groupe hommes ». Édith Maruéjols

Fig. 18 : visualisation motifs de déplacement en fonction du sexe.



Légende : — Femmes — Hommes

Création Edith Maruéjols-2013

Les femmes sortent du domicile moins souvent que les hommes et elles rentabilisent leur(s) déplacement(s). Pour ce faire elles vont combiner les modes de transport dans une visée rationnelle, par exemple, elles garent leur voiture dans un parc relais et prennent le Tram plus rapide pour parcourir le reste du trajet. La pression des horaires est forte, arriver à l'heure à l'école, arriver à l'heure au travail, faire les courses entre midi et deux. Ce constat peut s'appliquer également aux femmes en recherche d'emploi ou provisoirement inactives pour lesquelles l'absence de travail rémunéré se traduit, très majoritairement, par un surplus de tâches domestiques et familiales¹¹¹. Les contraintes horaires peuvent même se trouver renforcées en fonction des politiques d'accueil de l'enfant. Ainsi une commune peut donner la priorité de l'accès à la cantine, aux modes de gardes périscolaires, aux enfants dont les deux parents travaillent. Une personne au chômage, *a fortiori* si elle est en situation de monoparentalité, ce qui concerne beaucoup plus les femmes que les hommes, fait face à une journée morcelée. La seule prise en charge des enfants la contraint le matin jusqu'à 8H45, de 11h15 à 13H45 sur la pause méridienne et à partir de 16H15 le soir, plus

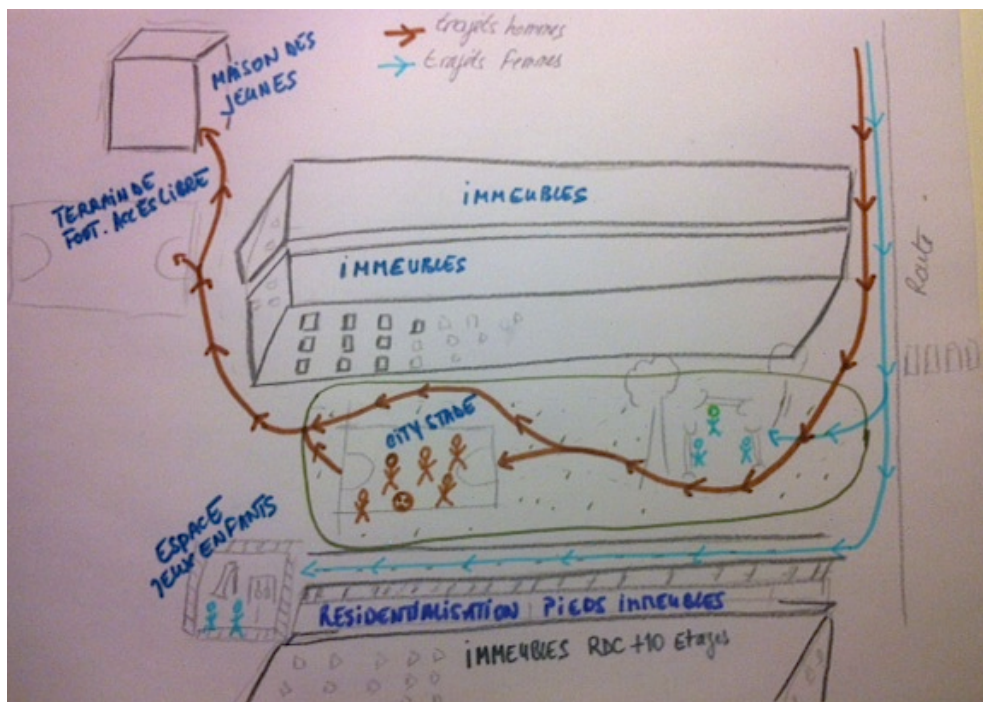
¹¹¹ Cf. Études ined-erfi. Annexes

les mercredis et les vacances scolaires. Dans le meilleur des cas, elle peut consacrer 4 heures quotidiennes à sa recherche d'emploi y compris les rendez-vous professionnels et les rendez-vous administratifs (conseiller pôle emploi, référent emploi). La conséquence directe est la difficile disponibilité immédiate pour un emploi à pourvoir rapidement. La mobilité lorsqu'elle est abordée, l'est le plus souvent sous la forme de l'obtention d'un permis de conduire, ce qui ne correspond pas à la globalité de la problématique des femmes en recherche d'emploi. Or, la sphère du travail non rémunéré et de reproduction, ne joue aucun rôle dans la description des objectifs économiques ; la croissance économique ne se conçoit que dans son lien étroit à la sphère professionnelle, l'économie de marché, et la ville se module dans cette acception. De plus, les femmes sont « encombrées » dans leur déplacement (poussette, enfant à la main, sacs de courses) et très mobiles, elles bougent et demeurent peu à un endroit de la ville. Les femmes privilégient alors la voiture pour tout transporter, et lorsqu'elles sortent seules, pour l'aspect sécuritaire du véhicule. Les hommes sont en majorité moins soumis à la pression horaire et vont s'accorder des temps d'immobilité dans la ville. Une majorité d'hommes en effet ne sont préoccupés ni par la prise en charge des enfants, ni par les courses. Ils peuvent s'accorder plus de temps pour flâner. L'aménagement urbain tient compte des besoins des hommes parfois sous la pression de groupes constitués (les boulistes, les skateurs, les footballeurs, les rugbymen, les basketteurs, les joueurs de Pala etc.) et parce qu'ils sont « de fait » le public captif des équipements et espaces publics.

En résumé, les femmes ont une mobilité dont l'enjeu est l'articulation des temps sociaux. Elles sortent moins longtemps du domicile que les hommes, effectuent plus de déplacements et utilisent plus souvent la voiture plus rapide et sécurisante. Elles ont de fait moins de temps disponible pour leurs loisirs. Les temps des femmes et des hommes en ville ne répondent pas aux mêmes exigences et conditionnent des usages différenciés. Les différences paraissent évidentes, naturelles, et n'ouvrent pas systématiquement sur une réflexion politique ou technique qui permettrait l'amélioration de l'usage de la ville par les femmes. A ces contraintes s'ajoute le poids des stéréotypes sexués, du sexisme, actifs dans le processus d'une forme de retrait des

femmes dans la ville. L'aménagement du territoire sous l'angle du genre doit intégrer l'auto limitation des femmes elles-mêmes à user librement de la ville¹¹², impact majeur de la mixité. L'hypothèse d'un premier apprentissage de l'espace du dehors chez les jeunes femmes en lien avec l'accès aux loisirs peut-être formulée. L'espace particulier des loisirs fixe des autorisations et des interdits (ce que je peux faire, pratiquer et ne pas pratiquer) à l'adolescence, moment de transition avec l'âge adulte. L'observation des flux de déplacements femmes/hommes dans un quartier populaire réalisée pour l'étude des espaces et équipements du loisir des jeunes met en évidence des stratégies d'évitement.

Fig. 19 : Trajets en fonction du sexe, quartier populaire.



Création Edith Maruéjols 2014

L'observation s'est déroulée la journée. La population féminine est composée essentiellement de personnes âgées, d'assistantes maternelles et de mamans avec de jeunes enfants. Les hommes sont de jeunes adultes sans emploi. Le city stade occupé par de jeunes hommes opère une cloison physique et symbolique de l'espace vert central. Les « nounous » et les jeunes mamans se rendent à l'aire de jeux pour enfants en longeant les tours dont les entrées ont été clôturées à distance d'environ deux

¹¹² Di Méo Guy, *Les murs invisibles, femmes et géographie sociale*, Paris, Armand Colin, coll. Recherche, 2011, 344p

mètres du pas de porte. Les résidentialisations des pieds d'immeuble donnent l'impression d'un sas intermédiaire entre le dedans et le dehors. Espaces semi-publics, ils n'ont pas d'usages particuliers si ce n'est d'éloigner la rue. Un groupe de femmes âgées rejoint un lieu entouré d'arbres, elles s'assoient sur les bancs. Elles n'iront pas plus loin. L'aire de jeux est un endroit clos qui est situé dans le prolongement de la résidentialisation de tours. Sa fonction spécifique et unique, faire jouer les enfants, relègue les femmes dans un espace là encore semi-public, isolé de l'espace central. Les hommes se déploient dans le quartier. Ils sont à leur aise sur l'espace vert, ils profitent du city stade. Les plus jeunes se dirigent vers le terrain de football en accès libre qui est placé juste devant la maison des jeunes dont certains poussent la porte. Le trajet pour accéder à l'équipement de loisir ne peut être parcouru sans être confronté à un moment ou à un autre à un regroupement d'hommes. La maison des jeunes s'en trouve reléguée et peu accessible aux jeunes filles. Les jeunes femmes font les premières expériences du sentiment d'insécurité et de stratégies de protection à l'échelle du quartier dans lequel elles vivent. L'aménagement influence les pratiques et préfigure les usages. La construction d'un city stade et la délimitation d'une aire de jeux pour enfants ont institutionnalisé des espaces masculins et féminins légitimes. Les femmes traversent peu les « zones masculines », parce qu'elles pensent tout simplement qu'elles n'ont rien à y faire et parce qu'elles anticipent la relégation vers l'espace domestique et semi privé. On peut faire l'hypothèse qu'un espace vert central peu qualifié offrirait une neutralité relative et une mixité dans laquelle les personnes âgées, les enfants et les adultes pourraient se retrouver. Nous avons constaté des différences d'usages de la ville entre les femmes et les hommes générées par la conciliation des temps sociaux. Une majorité de femmes ont moins de temps pour leurs loisirs, ont une mobilité contrainte par les horaires des enfants, les courses, qu'elles soient en activité, au chômage ou au foyer. Les hommes sont plus aptes à flâner et à demeurer immobiles dans l'espace public. De plus, des femmes mettent en place des stratégies d'évitement, de contournements, d'habillement, de comportement. Temps et Espace sont liés mais cette articulation est encore trop peu prise en compte

par les aménageurs et les décideurs qui bien souvent ont une image masculine de l'utilisateur et conçoivent une ville androcentrique.

Conclusion de la première sous partie : les inégalités dans le temps.

Cette approche visait à poser le cadre de « l'inégalité de traitement ou de positionnement » des femmes par rapport aux hommes à travers des « faits réels » s'appuyant sur la statistique nationale et locale (aquitaine). Trois champs ont étayé la démonstration scientifique, le travail, le gouvernement domestique et l'usage de la ville.

L'espace travail et l'espace citoyen consacrent des inégalités réelles entre les femmes et les hommes dues à l'articulation des temps sociaux différemment répartis entre les deux sexes. L'usage de la ville est spécifique en fonction du groupe social des femmes et de celui des hommes. Inégalité de vivre la ville renforcée par la crainte de l'extérieur plus forte chez les femmes que chez les hommes. A défaut d'être « naturelle » la peur du dehors ne répond pas non plus à une démarche « rationnelle » de protection pour les femmes. En effet, l'essentiel des violences à l'encontre des femmes se déroulent dans le domaine privé du domicile. Elles sont perpétrées 9 fois sur 10 par un conjoint/ex-conjoint ou une personne connue de l'entourage. Une femme sur dix en France subit des violences conjugales. Une femme meurt tous les deux jours et demi sous les coups de son conjoint, 174 femmes décédées en 2012¹³. Une majorité de femmes continuent à anticiper la violence du dehors cherchant à éviter l'objectivation sexuelle, les commentaires et évaluations sur leur corps, autant d'intrusions intimes dont elles redoutent les dérapages.

L'intersection entre le domaine privé (temps domestique), semi-privé (le travail) et l'espace public (usage de la ville) constitue la première hypothèse de cadrage de la hiérarchisation des sexes et de la persistance de stéréotypes sexués dans notre société. Les femmes, en ce sens, représentent « un corps » soumis à des attendus (autorisations

¹³ Ces chiffres sont issus de l'enquête réalisée par l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP), en partenariat avec l'Insee. L'Observatoire a interrogé 67 000 personnes de 18 à 75 ans entre 2008 et 2012, leur demandant si elles avaient été victimes, dans les deux années précédant l'enquête, de violences physiques ou sexuelles de la part de leur conjoint(e) ou de leur ex-conjoint(e) .

et interdictions) basés sur l' « image » (habillement et comportement) qui doit être conforme à la norme de genre. Les hommes sont également inscrits dans le système mais on peut postuler, au regard de ce premier tableau statistique, que ce système s'organise à la défaveur de la grande majorité (80/20) des femmes (taux de chômage supérieur, taux de qualification inférieure, métiers moins payés, charge des enfants et difficile conciliation des temps, temps partiel, travailleuses pauvres etc.). Même si chaque parcours individuel ne peut s'uniformiser en fonction de la seule appartenance à un sexe biologique l'expérience vécue du territoire urbain se révèle différente entre le groupe social des femmes et celui des hommes. D'où vient cet état de fait ? Dans une société égalitaire en droits entre les femmes et les hommes et pourtant encore si inégalitaire dans les modes de vie, il faut remonter à la source de la construction des identités sexuées : « qu'est ce qu'être une fille ? (Qu'est-ce qu'être un garçon) ». La sous-partie qui s'annonce vise donc à répondre à cette question sous deux angles : les stéréotypes (image et parole) et l'éducation (liberté, égalité, mixité).

2 Qu'est-ce qu'être une fille, qu'est-ce qu'être un garçon?

« Dans toutes les sociétés, tous les enfants sont, à leur naissance, situés dans l'une ou l'autre de deux classes sexuelles, le classement étant accompli par l'inspection de l'enfant nu, et plus particulièrement de ses parties génitales, celles-ci étant visiblement dimorphes - pratique de classement qui ne se distingue pas de celle employée pour les animaux domestiques. Dans tous les cas, l'affectation à une classe sexuelle s'applique presque sans exception à toute la population et vaut pour toute une vie, ce qui constitue un cas exemplaire, sinon prototypique, de classification sociale (Goffman, 1976). »¹¹⁴

Le genre, sexe social ou sexe « biologique », est un construit social. A la capacité d'enfantement, le groupe social des hommes a répondu par une organisation, symboliquement représentée par la force physique, s'appuyant sur une forme de manipulation mentale, la domination masculine. Cette valence différentielle des sexes¹¹⁵ (Françoise Héritier, 2009), un sexe fort, un sexe faible, un sexe positif, un sexe négatif, un sexe agissant, un sexe passif, est construite dans toutes les sociétés comme une sorte de résistance, de contre poids à l'exclusivité féminine de la reproduction. Dans les différents systèmes de parenté, patrilinéaire ou matrilinéaire, décrits par Françoise Héritier, on voit que la possession d'un pénis n'est pas toujours déterminante pour l'affectation des tâches et la répartition du « pouvoir », par contre la fécondité sans aucun doute. Ainsi, on observe des peuples où la femme stérile rejoint le groupe des hommes, partant à la chasse et vivant même avec une autre femme qui elle est féconde. Dans les systèmes complexes qu'elle dépouille, elle souligne à chaque fois la place privilégiée des hommes (ou des êtres considérés comme des hommes) ce qui lui fait dire qu'il n'existe pas et n'a jamais existé au monde de société matriarcale et j'ajouterais ni même égalitaire. Cette valence différentielle des sexes applique aux femmes (et aux hommes) des stigmates qui se traduisent par une forme de « vivre

¹¹⁴ Goffman Erwing, *L'arrangement des sexes*, Paris, La Dispute, 2002 (1977), 128p., p42

¹¹⁵ F. Héritier, *une pensée en mouvement*, Paris, Odile Jacob, 2009, 444p

ensemble », des comportements auto (in)gérés, très souvent rectifiés lorsqu'ils paraissent non conformes à la norme de genre. C'est dans ce processus que se construit la base d'une identité, être une fille, être un garçon, dès la naissance et de manière durable. Deux éclairages se proposent de décrypter le processus d'instauration et de reproduction des identifications sexuées, le poids des stéréotypes et le consentement sociétal à la norme de genre.

2.1 Les stéréotypes biologiques et de comportements.

Les stéréotypes sont des représentations sociales standardisées qui catégorisent de manière rigide et persistante tel ou tel groupe humain. En proposant une grille de lecture simplificatrice, basée sur des a priori, ils déforment et appauvrissent la réalité sociale. Le but est de rationaliser la conduite à tenir vis-à-vis du groupe en question. Les stéréotypes sexués fonctionnent selon deux modes, l'accentuation de la différence entre les deux groupes sociaux femmes/hommes (binarité absolue) et l'uniformisation à l'intérieur de chaque groupe (la femme, l'homme). Les stéréotypes impliquent la normalisation des rôles sexués : qu'est-ce qu'être une fille, qu'est-ce qu'être un garçon. Les femmes et les hommes qui ne s'y conforment pas sont considérés comme « déviants ». Le sexisme est le processus de hiérarchisation des deux classes sexuelles ainsi obtenues, instaurant l'inégale valeur entre le groupe des femmes et celui des hommes. Appartenir au groupe des hommes est plus valorisant. Deux points ont guidé la démonstration pour cette sous-partie. Le premier s'attache à la différenciation des groupes femmes/hommes à travers le stéréotype de l'habillement. Le second éclaire le processus de hiérarchisation à travers l'inégale valeur de la parole médiatique. De l'anecdotique pyjama rose à la maternité à un *minima* retraite, quel est le parcours ?

2.1.1 De la naissance au vêtement social.

Au commencement il y a la conception, très souvent décrite par les biologistes (hommes ?) comme un acte passif de la femme, un ovaire en attente d'être fécondé par des spermatozoïdes vaillants, combattifs, qui, au péril de leur vie, dans un vagin hostile,

finiront par atteindre leur but. Des études ont bien évidemment montré que la femme est active dans le processus de fécondation, notamment au niveau de l'ovaire qui « trie » les bons et les mauvais éléments. La petite graine du papa dans le ventre de maman. Je ne développerai pas ici, parce que la France n'est pas concernée par cette violence, le « choix du sexe », qui se traduit bien souvent par le meurtre à la naissance ou par l'avortement, de l'enfant de sexe féminin. Une fille demeurant trop « couteuse » (système de dot en Inde, politique d'enfant unique en Chine etc.). L'Inde ne compte que 93 femmes pour 100 hommes. En 2001, le recensement officiel a créé un choc en montrant que sur un milliard d'Indiens, il « manquait » 36 millions de femmes, qui ne sont pas nées, qui ont été tuées à la naissance ou qu'on a laissé mourir en bas âge¹⁶. Il y a donc naissance et ça aurait pu s'arrêter là. Mais se met alors en place la domination symbolique qui s'exerce sur le(s) parent(s) (qu'est-ce qu'être une mère, qu'est ce qu'être un père ?) et sur l'enfant (« *c'est normal, c'est un garçon, les filles c'est comme ça, tu ne trouves pas que c'est différent un garçon d'une fille, c'est plus facile un garçon, les filles, c'est pénible, ça chouine tout le temps etc.* »). À travers ces banalités se dessine un discours permanent, un cadre solide d'agissements « contrôlés » de manière insidieuse mais efficace. Et plus encore, il devient très difficile, voire impossible, de déconstruire cet environnement complexe, de distinguer qui de la poule ou de l'œuf, qui de l'inné ou de l'acquis, des comportements « *générés* ». D'autre part, le détour par les stéréotypes amène une sorte de transparence, un éclairage sur la question. A l'évidence, il n'y a pas d'évidence « naturelle ». C'est quoi, c'est qui un enfant fille ?

Un bébé fille, ça s'habille en rose, ça porte des robes, la distinction par l'habillement est primordiale parce qu'il est difficile (voire impossible) d'attribuer au premier regard un sexe à un nourrisson dont on ne voit pas les parties génitales. Premier stéréotype de classement l'habillement est un marqueur fort de l'appartenance sexuelle qui va traverser, encore une fois, toute la vie, toutes les cultures, toutes les classes sociales. La nudité, d'une certaine manière également, c'est le torse nu ou les seins à l'air. Un

¹⁶ Source article L'Inde la malédiction de naître fille paru le 28 février 2007 in Genre en action. Textes extraits du livre "Quand les femmes auront disparu" L'élimination des filles en Inde et en Asie. Benedicte MANIER, Éditions, La Découverte - 2006

article du journal « causette » titré *La politique du soutien*¹⁷, posait la question de l'émancipation des femmes à travers cet impératif de l'usage du soutien-gorge. Il soulignait le déchaînement de la presse à l'occasion d'un déplacement de « la première dame de France »¹⁸. Elle s'était présentée en robe et on devinait un « sein en l'absence de toute lingerie ». Le soutien gorge fait également partie du rituel de l'entrée en puberté, avec les règles. Il est aussi une forme de modelage du corps de la femme (wonderbras). La question de l'habillement, envisagée sous l'angle du genre, est passionnante dans ce qu'elle révèle de futile et de résistance, en particulier chez les femmes. Elle souligne le lot d'injonctions contradictoires à l'intérieur même du système conforme à la norme de genre. Dans le « qu'est ce je mets aujourd'hui », il y a : comment dois-je m'habiller en fonction de mon corps sexué, formé, de la mise en scène de ma féminité et dans le même temps pour me protéger de l'image de la « prostituée ». Cette simple question demande une réponse complexe dans le « trop n'en faut, et le trop peu non plus ». On se souvient de la « campagne » de « osez le féminisme » à l'occasion de la journée de la femme, intitulée : toutes en jupe. Bien évidemment ce slogan porte la question de la liberté à disposer de son corps, à choisir son image mais on ne peut que repenser, dans le même temps, à ce qu'a constitué en termes de libération la possibilité de porter des pantalons pour les femmes.

L'habillement de l'enfant fille est révélateur de la problématique, dans notre société, de l'empreinte du genre sur le quotidien. Il fait grand débat et oblige à régler, dans les établissements scolaires notamment. C'est l'image de la « lolita »¹⁹, la jeune fille que l'on habille « comme une femme », sur laquelle le regard posé de l'adulte (homme ?) va faire d'elle un objet sexualisé et/ou sexuel. Une promenade récente rue

¹⁷ Journal Causette n°9 juillet-août 2010.

¹⁸ Carla Bruni-Sarkozy en 2010.

¹⁹ Le terme lolita est l'émanation de la lolita de Nabokov publié en 1955. Directement inspirée de mythe féminin de Lilith, démons. Dans le court poème de Nabokov, *Lilith*, une jeune fille perverse aguiche l'homme mûr, le rend fou de désir comme dans le roman *Lolita*. Lilith n'apparaît ici que comme figure de la séduction détachée de toute référence religieuse. C'est l'époque où l'érotisme naît comme mythe moderne, où le sexe devient une question à part entière et préoccupante Outre-Atlantique de même qu'en France où l'érotisme se manifeste comme « le problème des problèmes » (Bataille). Source : Université populaire de Caen Séminaire « femmes & société » proposé par Alexandra Destais, Théâtre du Rond-Point, Paris - 5 mai 2011

Sainte-Catherine¹²⁰ m'a amenée à déambuler dans un tronçon de rue que je n'avais pas fréquenté depuis quelques années. J'ai flâné et je me suis aperçue que j'étais entourée de magasins totalement identiques, tant pour l'offre que pour les prix. Les vêtements vendus étaient tous à destination des femmes et des filles, on pouvait acheter de quoi se vêtir et de quoi se chausser. Les boutiques étaient toutes immenses, très profondes et on ne distinguait pas en entrant l'espace enfant de l'espace adulte. Les prix étaient très accessibles, 10 euros pour une paire de chaussures, 5 euros pour les vêtements. La mode est confondue, hauts à strass, motifs léopard, shorts... les chaussures pour les filles ont des talons C'est une caricature, mais ce n'est pas cher. C'est vrai dans d'autres espaces moins « stéréotypés », à partir de 9 ans on passe des vêtements « *hello Kitty* », rose fuchsia aux hauts transparents, pantalons moulants et jupes courtes. Encore une fois, le paradoxe est fort entre ce que l'on « donne à porter » et « la tenue correcte exigée ». L'observation de la tenue vestimentaire des adolescentes, d'une cour de récréation, au collège en particulier, est instructive. On y rencontre des jeunes filles masquant au possible ce qui pourrait être apparenté à de la « féminité », habillée en jogging, gros pull. D'autres, à l'inverse, soulignent un corps aux premiers pas de ses transformations, entrant dans la puberté. Lorsqu'on discute avec elles, ni les unes, ni les autres ne mettent en avant un véritable choix. Certaines se protègent clairement, d'autres assument comme elles peuvent de souligner leur corps au prix d'insultes, de crachats et souffrent déjà d'une réputation qui les précède¹²¹.

Pour finir cette illustration, le détour par la transgression est utile. Le vêtement habille le corps de l'homme et de la femme, un corps avec des seins et un corps sans sein. Des grandes tailles, des petites tailles, des enrobé(e)s, des minces, des grands pieds, des petits pieds : une multitude de différences anatomiques. Il est régi par ailleurs par des codes ; et ces codes sont soumis au genre. Des accessoires sont parfois utiles pour renforcer l'appartenance et la construction identitaire normée (des sacs à mains, des

¹²⁰ Rue très commerçante de Bordeaux. C'est une grande rue piétonne, la balade se situe en « haut » de cette rue vers le quartier de la Victoire, proche de l'Université de Sociologie.

¹²¹ Observation lors d'une action menée en collège ZEP, « les relations filles garçons », avec des collégiens et collégiennes. Chaque séance s'ouvrait sur une discussion relative aux relations filles garçons. Une a concerné la question de l'habillement, centrée sur les filles, et s'est engagée sur la remarque d'un adolescent qui associait le fait de se maquiller à une attitude de prostitué chez l'adolescente.

bijoux, du parfum etc.). Le vêtement a pour fonction de distinguer la femme de l'homme, mais pas, par exemple, les grands des petits, les forts des maigres. La mode uniformise en classant d'un côté les hommes et de l'autre les femmes. Alors qu'en est-il de la transgression ? Peut-on être « hors norme de genre » et à quel prix ? Travestir, c'est déguiser quelqu'un en lui faisant prendre les vêtements d'un autre sexe, d'une autre condition : Travestir un homme en femme¹²². C'est adopter des habitudes vestimentaires et sociales du sexe opposé.

Fig. 20 : Ne pas être conforme c'est se travestir.



« Je n'ai pas honte de m'habiller « comme une femme », parce que je ne pense pas qu'il soit honteux d'être une femme. Iggy Pop »¹²³

Aujourd'hui, un homme habillé en robe c'est un travesti ce n'est pas un homme habillé en robe. Le lieu fait sens évidemment, l'interdit du torse nu chez la femme est levé sur la plage, comme le « déguisement » au bal masqué. Mais une femme ne se baignera pas seins nus à la piscine par exemple. L'illustration d'un système social basé sur le genre, à travers le vêtement, nous amène à nous interroger sur le vêtement social et la question du libre choix dans ce système de contraintes. C'est le cas bien évidemment dans le loisir des jeunes, les adolescents et les adolescentes peuvent-ils faire le choix d'une activité conforme à leurs attentes, leurs souhaits, ou font-ils ce

¹²² Dictionnaire Larousse, définition de travestir.

¹²³ Source internet : http://25.media.tumblr.com/tumblr_lyof2dLJ051qzigg9o1_r28o.jpg

choix en conformité avec les attentes liées à leur sexe biologique ? Mais encore, choisir de faire du rugby quand on est une fille ou de danser quand on est un garçon, est-ce le processus d'un travestissement ? Pour illustrer le propos et le cheminement, prenons l'exemple de comment les stéréotypes sexuels peuvent être retraduits en termes d'aptitudes scolaires et peuvent ainsi contribuer à la séparation des sexes (...) dans la vie professionnelle (Julie Deville, 2004). Dans un article¹²⁴, Julie Deville traite de la construction des identités sexuelles à l'école à travers l'exemple de lycéens d'un quartier populaire. Elle montre que par « le jeu des options » la division sexuée de la scolarisation en lycée, renforcée dans le milieu populaire, s'amorce dès la seconde. Dans un contexte particulier où le lycée de secteur ne propose pas de section STI¹²⁵, les garçons vont s'inscrire dans un autre lycée qui lui ne prépare qu'aux options S¹²⁶ et STI, pour « s'assurer une orientation conforme à leurs exigences viriles » (J. Deville, 2004). Ce qui est intéressant, c'est le discours des garçons sur les filles qui fréquentent également ce lycée. Julie Deville le retranscrit ainsi :

*« Ce lycée ne comporte qu'une dizaine de filles, fortement dénigrées par les garçons, qui leur reprochent en particulier d'être des « hommes » puisqu'elles investissent un bastion masculin, voire des « brésiliens », c'est-à-dire des hommes travestis en femmes mais aussi prostitués. »*¹²⁷

Les filles dans des secteurs fortement masculinisés, ne sont pas des filles travesties en garçons mais des garçons travestis en filles « le brésilien » (« le garçon manqué », « ce n'est pas vraiment une fille ou ce n'est pas une vraie fille »). La notion de travestissement concernant les filles opère un changement de sexe biologique. Une fille, une femme évoluant dans un métier « d'homme », un loisir « de garçon », devait être un garçon, un homme à la naissance. Un homme, un garçon adoptant des

¹²⁴ DEVILLE Julie, 2004, « Les bases scolaires de la construction des identités sexuelles chez des lycéens de quartier populaire », *Diversité ville-école-intégration*, n° 138, pp. 79-86.

¹²⁵ Sciences et Technologies Industrielles

¹²⁶ Scientifique

¹²⁷ DEVILLE Julie, 2004, « Les bases scolaires de la construction des identités sexuelles chez des lycéens de quartier populaire », *Diversité ville-école-intégration*, n° 138, pp. 79-86.

attitudes, des goûts dits « féminins », reste de sexe masculin avec des attributs féminins, systématiquement dévalorisant.

Un fait divers survenu en novembre 2012 à Bruxelles a déclenché nombre de réactions sur cette question. Un étudiant, scolarisé à la Hogeschool Universiteit Brussel, habillé en fille, rentrant d'une fête, a été violé par deux jeunes garçons mineurs. Le directeur a réagi en interdisant aux garçons de se déguiser en fille : la responsabilité de l'étudiant agressé était donc engagée. Il n'aurait pas dû s'habiller en fille. En outre, les filles n'ont pas d'autre choix que « d'être habillées » en fille. Quelles alternatives ? Toutes les femmes se donnent l'apparence d'un homme ? Ne plus sortir lorsqu'on est de sexe féminin ? Une partie des experts, sociologues, criminologues, s'érigent contre la décision de ce directeur, en expliquant qu'il aurait été plus pertinent de rappeler la liberté de chacun à se déguiser. Là encore, l'argument interroge. Est-ce que c'est le fait d'être déguisé qui est déterminant dans cette agression ? N'est-ce pas plutôt le fait d'être « pris » pour une fille ? Devant cette avalanche de réactions, la direction de l'école parle désormais de conseil plutôt que d'interdiction et dit avoir agi en bon père de famille pour assurer la sécurité des étudiants. Quid de la sécurité des étudiantes ? Une société démocratique peut-elle souscrire à une tenue correcte exigée afin de se prémunir contre l'agression sexuelle des individus de sexe masculin qui la composent ? La tenue va au delà de l'aspect vestimentaire, c'est également la manière de se tenir au sens figuré. « Tiens-toi comme un homme ! Tiens-toi comme une femme respectable ! ».

Le vêtement est soumis à une convention genrée. Cette convention qui impose l'habit et le comportement, influence également la parole.

2.1.2 Les médias : la parole invisible.

La question des stéréotypes est intimement liée à la transmission de l'image de la femme. Se conformer c'est « chercher à ressembler » à un modèle ; régler sa conduite en accord avec quelque chose, se soumettre, s'adapter à.¹²⁸ Donc être conforme c'est correspondre exactement à la norme, à la règle générale, à l'idéal social

¹²⁸ Dictionnaire Larousse. Définition de se conformer.

dominant.¹²⁹ C'est comme apprendre une leçon, pour la connaître il faut sans cesse la répéter, la rappeler. Le genre se police et performe en rappelant la règle et l'interdit. La surface : c'est l'image et le message. L'inégalité se construit dans la transmission des stigmates attachés, pour chaque sexe biologique, à un système de hiérarchisation. C'est la mise en scène de la valeur d'un homme par rapport à celle d'une femme. Cela se traduit par la qualité et la qualification de la parole exprimée en tant qu'homme et en tant que femme. Une des illustrations de la survivance d'un modèle français construit sur le genre est la publicité. Les injonctions au corps, les rôles sociaux dédiés (mère, ménagère) occupent toujours massivement les écrans. J'ai choisi de m'appuyer sur le décryptage des médias, en particulier sur la question de la parole experte des femmes. Au delà de l'image, c'est également la valeur de la parole qui permet de mesurer les inégalités toujours présentes entre les femmes et les hommes.

Cette partie de la thèse s'appuie sur le rapport 2011 de la Commission sur l'image des femmes dans les médias, sous la présidence de Michèle Reiser et la vice présidence de la rapporteure Brigitte Gresy. Ce rapport fait suite à un précédent datant du 25 septembre 2008 sur la même thématique et qui faisait le constat : « *D'une infériorité numérique des femmes, tous médias confondus, de l'ordre d'un tiers des occurrences pour la télévision par exemple* »¹³⁰. Affirmant le décalage entre la parole médiatique stéréotypée des femmes et leur vie, leur place dans la société, ce rapport relève « *une sorte d'invisibilité des femmes (...) orchestrée ainsi qu'une perte de substance (...) de leur identité. (...) elles sont le plus souvent des passantes et non des rouages de la marche du monde.* »¹³¹

A la suite de cette première étude, un pacte d'engagement est signé avec les représentants des médias dans le but de favoriser l'intervention de femmes expertes. Le rapport 2011 fait état du bilan, une année après signature du pacte (octobre 2010). Entre temps en 2009, la 4^{ème} édition du projet mondial de monitoring des médias (GMMP), menée sur les journaux d'information du 10 novembre 2009, auprès de 108

¹²⁹ Dictionnaire Larousse. Définition de conforme.

¹³⁰ Reiser Michèle, Gresy Brigitte, Rapport 2011 de la commission sur l'image des femmes dans les médias, *les expertes : bilan d'une année d'autorégulation*. Ministère des solidarités et de la cohésion sociale. 196p

¹³¹ Rapport sur l'image des femmes dans les médias, de la Commission sur l'image des femmes dans les médias présidée par Michèle Reiser, rapporteure Brigitte Gresy, 2008, p. 59, http://www.travaissolidarite.Gouv.fr/IMG/pdf/RAPPORT_IMAGE_DES_FEMMES_VF.pdf

pays, donne les résultats suivant : les femmes représentent moins du quart (24 %) des personnes figurant dans les informations et lorsqu'elles sont invitées à s'exprimer en tant que porte-parole ou experte, leur présence tombe à 20 %, alors qu'elles sont 44 % des personnes exprimant l'opinion populaire, c'est-à-dire interviewées en qualité de témoins.

Le rapport de la commission de 2011 s'appuie sur une vingtaine d'auditions de médias réalisées en septembre et octobre, ainsi que sur l'analyse d'un corpus composé de trois médias : presse, radio et télévision. La première partie du rapport analyse et rend compte des résistances et des initiatives pour mettre en œuvre le contrat d'engagement. Une des principales résistances à la mise en place d'une démarche en interne, est la répugnance au comptage, sous couvert de la liberté éditoriale (Canal+) et d'un recours à l'intuition (TF1). Dans le cas d'une véritable démarche volontaire, construite sur le comptage des expertes et la réactivité, des résultats notables ont été observés. Sur Chérie FM, pour les six premiers mois de l'année 2011, 52% d'expertes sont passées sur les antennes nationales et 46% sur les antennes locales. Le comptage effectué fin 2010 faisait état de 21% d'expertes (national et franciliens). L'exemple de TV5 Monde offre une réelle avancée conditionnée à une volonté éditoriale et une veille attentive¹³², comme nous le montre le tableau ci-après.

¹³² Reiser Michèle, Grésy Brigitte, Rapport 2011 de la commission sur l'image des femmes dans les médias, *les expertes : bilan d'une année d'autorégulation*. Ministère des solidarités et de la cohésion sociale. p18. « C'est ainsi qu'on peut distinguer deux grandes phases de mobilisation : l'une fin 2010, lors du lancement de la démarche, l'autre mi 2011, au vu des résultats relativement décevants des six premiers mois 2011, parfois inférieurs à 30 % de femmes expertes. Cette nouvelle mobilisation eut lieu en interne et témoigne d'une implication très forte de la directrice générale qui a interpellé individuellement chacun des responsables et a doublé ce message oral par un mail envoyé à tous, faisant état de sa vive déception »

Fig. 21 : Nombre d'expertes en % dans le corpus retenu par TV5 Monde.

Tableau 2 : nombre d'expertes en % dans le corpus retenu par TV5Monde

	Janvier à juin 2011 Nombre d'expertes en %	Septembre 2011 Nombre d'expertes en %
Journaux télévisés	NR	16 %
Magazines		
<i>Bar de l'Europe</i>	21 %	75 %
<i>Coup de pouce pour la planète</i>	24 %	50 %
<i>L'invité</i>	28,6 %	33 %
<i>Kiosque</i>	29,5 %	54 %
<i>Maghreb-Orient Express</i>	54 %	77,8 %
Total magazines	30,82 %	57,96 %

Source : TV5 Monde

Lecture : Pour le total des magazines, de janvier à juin 2011 30.82% des paroles expertes étaient des paroles de femmes. En septembre 2011, le nombre d'expertes est passé à 57.96%.

D'autres médias à l'exemple d'ARTE, effectuent le comptage mais n'engagent pas de processus de changement. Dans le corpus retenu par la chaîne (informations, magazine hebdomadaire de reportage, magazines dans le domaine culturel), les femmes expertes représentent en moyenne 30%. « ARTE dit en être pour l'instant à un stade d'observation et non dans une phase active car ils ne sentent pas de déséquilibre majeur. »¹³³ Un autre cas évoqué m'a paru intéressant c'est celui de la presse dite féminine. Cette presse spécialisée met en avant 80% d'expertes par intuition. Or un comptage effectué dans « madame figaro » le samedi 1^{er} octobre dénombre 54% de femmes sur l'ensemble des experts du numéro soit une quasi parité avec les hommes. Par ailleurs le nombre d'experts (tes) comptabilisé(e)s dans le magazine « elle » du 17 juin au 23 septembre 2011 est de 32 hommes pour 35 femmes. La commission montre qu'« il y a un décalage de près de 30 points entre le taux fondé sur une impression globale et le taux réel fondé sur le comptage »¹³⁴. Le ressenti peut être similaire dans les domaines du loisir des jeunes. Dans le sport, par exemple, on peut entendre que les filles font du sport, elles sont au Hand-ball, au Basket-ball. Le comptage lors de l'étude statistique confirme cette « fausse route ». De même, les loisirs dits culturels et artistiques ne sont pas massivement peuplés de filles, mais bien souvent se trouvent à parité de

¹³³ Reiser Michèle, Grésy Brigitte, Rapport 2011 de la commission sur l'image des femmes dans les médias, *les expertes : bilan d'une année d'autorégulation*. Ministère des solidarités et de la cohésion sociale P 16

¹³⁴ Reiser Michèle, Grésy Brigitte, Rapport 2011 de la commission sur l'image des femmes dans les médias, *les expertes : bilan d'une année d'autorégulation*. Ministère des solidarités et de la cohésion sociale. P 24

fréquentation. De manière globale, la commission a été confrontée à trois types de réaction : la myopie (on ne voit pas le problème), l'impuissance et/ou la fatalité (on le voit mais les causes nous sont externes) et enfin l'isolement (je le vois mais je suis seul(e), je n'ai pas le temps, les autres n'adhèrent pas, « *encore un truc de meufs*¹³⁵ »). Réactions présentes au même titre dans les espaces et équipements des loisirs des jeunes. Enfin, dans cette première partie, on retient également l'argument de la diversité au détriment de la participation des femmes. Cet argument est très répandu dans le discours des acteurs (trices) des politiques publiques en direction de la jeunesse. Cela se traduit par la priorité donnée aux « jeunes » et aux « personnes issues de la diversité ». Mais même dans ce contexte là, rien n'empêche de choisir des femmes.

La deuxième partie du rapport est consacrée au bilan des corpus et a pour *sous-titre* : *le verdict sans complaisance des chiffres*.¹³⁶ Les supports ont été étudiés la semaine du 19 au 25 septembre sur trois corpus¹³⁷ (télévisions, radios et presse dite mixte) sous l'angle de la présence qualitative et quantitative de l'expert(e)¹³⁸ et selon trois marqueurs : les marqueurs de légitimité (taux de présence et temps de parole) ; les marqueurs de contextualité (sujets dits féminins ou masculins) ; les marqueurs d'identité (présentation de l'expert(e) et mode d'interpellation). Concernant la presse écrite, mixte, sur les six hebdomadaires étudiés¹³⁹, on compte en moyenne 14.6% d'expertes pour 85.4% d'experts hommes. Pour 100 experts représentés 15 sont des femmes, pour 100 experts cités 13 sont des femmes, pour 100 interviews (portraits) réalisées 14 ont mis en avant des femmes. Sur 100 photos, 10 représentaient des femmes¹⁴⁰. La commission conclut ce chapitre sur la presse mixte :

« Non seulement elles sont très fortement inférieures en nombre puisqu'on compte une experte pour près de six experts, mais, de plus, on assiste à une sorte de perte de

¹³⁵ Ibid p 17

¹³⁶ Ibid. p 29

¹³⁷ Voir liste complète Ibid p 29.

¹³⁸ « L'expert est entendu comme une personne ayant une légitimité par rapport à la question évoquée, en raison de son métier, de son travail personnel ou de son expérience vécue, et qui est doté d'une vision analytique sur le sujet » (...) qu'un-e expert-e était une personne capable de produire une analyse (et non un témoignage), avec une vision distanciée. Ibid p 30

¹³⁹ *L'Express, Le Point, Le Nouvel Observateur, Le figaro Magazine, Marianne, Paris Match*. Ibid p 31

¹⁴⁰ Voir graphique 2. Ibid. p32

*substance et d'invisibilité progressive : près de sept fois plus de citations pour les experts, neuf fois plus de photos, six fois plus d'interviews. »*¹⁴¹

L'entrée par les radios n'est pas plus encourageante. Sur l'ensemble des émissions étudiées (matinales et interactives) des 4 radios participantes¹⁴², le taux de présence des expertes s'élève à 23% (67 femmes contre 225 hommes). L'analyse affinée par thème¹⁴³ des émissions interactives est instructive. En effet, les sujets qui relèvent de la sphère publique (dits masculins ici) sont expertisés à 89% par des hommes, les sujets mixtes à 67% et les sujets se référant à la sphère privée (dits féminins dans l'étude) sont à stricte parité d'expertise (50% femmes, 50% hommes)¹⁴⁴. Là encore l'argument du « sujet » n'est pas valable, comme l'argument de l'activité dans les loisirs des jeunes. De plus, une différence de traitement est repérée par la commission. Elle concerne les critères d'identification. Les femmes expertes sont en effet 6 fois plus que les hommes appelées par leur seul prénom (15.5% des expertes entendues). La commission conclut le chapitre dédié à la représentation des expertes à la radio ainsi:

*« Non seulement les expertes sont beaucoup moins nombreuses que les experts mais la parole masculine occupe encore une position d'autorité par rapport à la parole féminine. Il y a bien un effet d'entonnoir, une sorte de délégitimation de l'expertise féminine comme celle qui avait pu être relevée dans la presse magazine mixte. »*¹⁴⁵

Le troisième corpus soumis à la question de la présence des femmes expertes dans les médias est la télévision. Il accuse un taux moyen de 18% de femmes expertes sur l'ensemble des émissions retenues.¹⁴⁶ Ces graphiques permettent de mesurer les écarts.

¹⁴¹ Ibid p 33

¹⁴² France Inter, Europe1, RTL, RMC. Tableau 6. Ibid p 37

¹⁴³ Ainsi, les thématiques qui relèvent de la sphère publique ont été classées dans la catégorie dite « masculine » et celles de la sphère privée ou encore domestique dans la catégorie dite « féminine ». Les thèmes relevant des deux sphères tels que la suppression de postes dans le ministère de l'Éducation nationale, des affaires de mœurs ou encore des crimes sexuels, ont été classés dans la catégorie mixte.

¹⁴⁴ Cf. tableau 8 Ibid p 39

¹⁴⁵ Ibid p 42

¹⁴⁶ Six émissions magazines d'information et cinq journaux télévisés.

Fig. 22 : Nombre d'expert/es dans les magazines d'information.

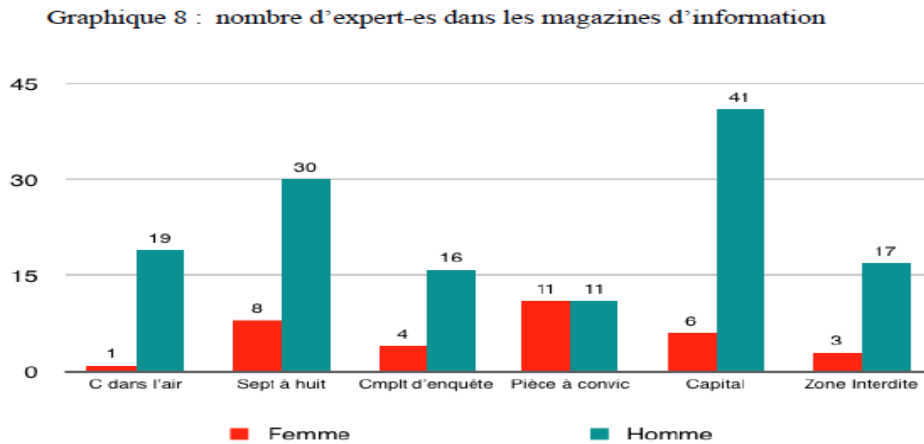
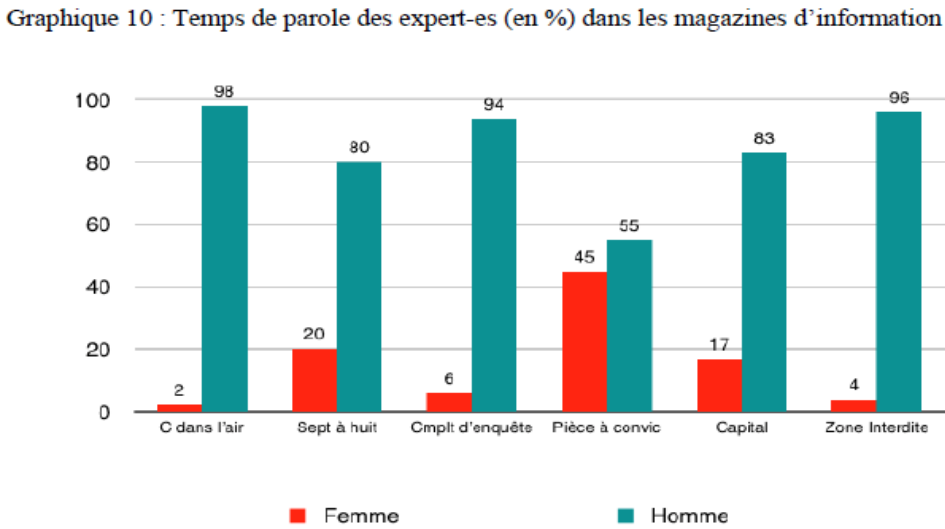


Fig. 23 : temps de parole des expert/es (en %) dans les magazines d'information.



Le temps de parole de l'émission « c'est dans l'air », pour la seule experte invitée de la semaine, est de 2%. Lors de cette émission, elle va parler 5 minutes alors que les experts hommes vont parler plus de 10 minutes chacun. L'écoute de cette émission révèle entre autre qu'une dizaine de fois les voix masculines vont se superposer à la sienne contre une seule superposition pour les hommes. Se faire entendre pour une femme dans un groupe à plus de 70% composé d'hommes peut être une difficulté. C'est pourquoi à travers cet exemple, on pose la question de la proportion femme/homme, de la mixité, afin d'interroger les conditions de possibilité d'une parole égale (donc des conditions nécessaires à une pratique égale dans le domaine du loisir).

Fig. 24 : Nombre d'expert/es (en %) dans les journaux télévisés.

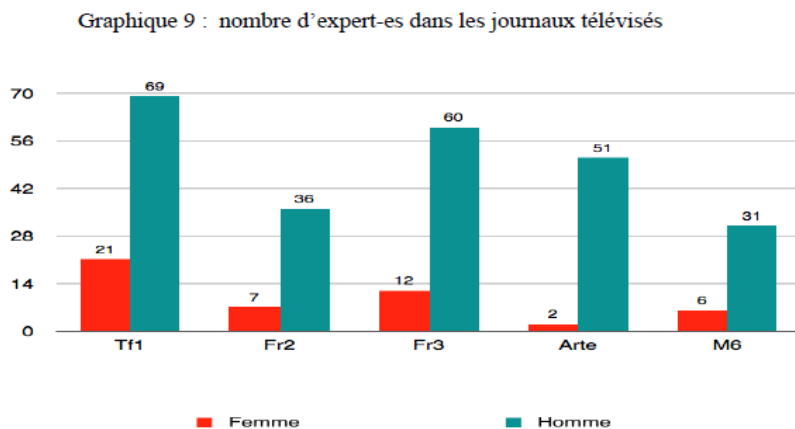
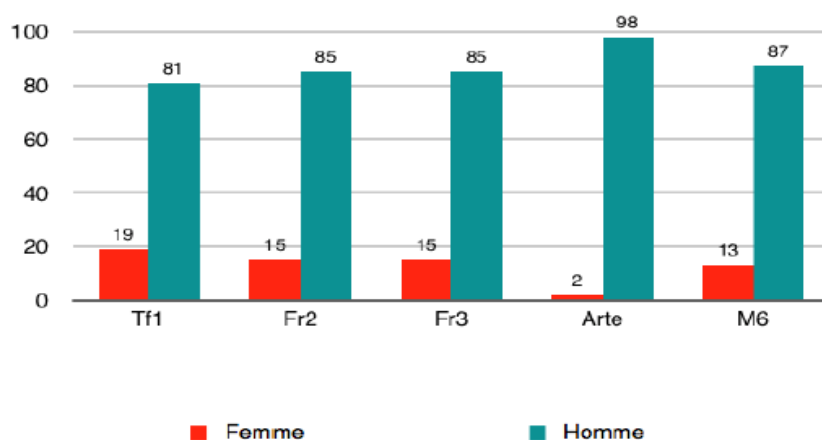


Fig. 25 : Temps de parole des expert/es dans les journaux télévisés en %.

Graphique 11 : Temps de parole des expert-es dans les journaux télévisés en %



Les téléspectateurs entendent une parole d'expert pendant sept heures et quart contre une heure et quart pour les expertes, soit près de sept fois plus.

En résumé :

Fig. 26 : Taux de présence des expert/es pour tous les médias.

Tableau 15 : taux de présence des expert-es pour tous les médias

MEDIA	Nombre d'experts	Nombre d'expertes	Total experts	Taux de présence des expertes
Presse	216	37	253	15 %
Radio	225	67	292	23 %
Télévision	381	81	462	18 %
Total général	822	185	1007	18 %

¹⁴⁷

A travers l'exemple de cette étude sur les médias, l'objectif est de déconstruire la question des rapports sociaux de sexes. La démarche est d'appréhender les stéréotypes sexués comme la construction d'images, de rôles, qui ne s'appuient pas sur un état de fait mais bien sur un système d'acteurs souvent verrouillé, conforme aux normes de genre. Ce fonctionnement sous forme de cercle est le modèle dominant dans le secteur des espaces et équipements des loisirs des jeunes. Le monde associatif sportif, comme on le verra dans le développement de la thèse, est marqué par ce contexte de manière très visible. Le fait qu'il n'existe pas d'équipe féminine dans certains sports (donc pas de pratique possible) est justifié par l'absence d'une demande. Il n'y a pas d'offre parce qu'il n'y a pas de demande : Il y a peu d'expertes dans les médias parce qu'elles n'existent pas ou peu. Bien sûr, elles existent. Oui, elles sont probablement, par le jeu de la division sexuée du travail (horizontale et verticale), moins nombreuses dans certains domaines que les hommes. La mise en place d'une politique managériale égalitaire, l'exemple de TV5 Monde, permet d'équilibrer la visibilité et la parole entre les femmes et les hommes. Donc c'est bien en premier lieu la question d'un projet égalitaire qui sera posée dans l'étude des espaces et des équipements des jeunes, seul angle pour sortir du cercle et se positionner à côté de nos propres carcans sexués (sexistes). Cette alternative n'est possible qu'à travers la reconnaissance : dans quelle mesure la parole d'une femme experte, la valeur d'une pratique sportive féminine, est reconnue comme légitime ?

¹⁴⁷ Ibid p. 52

Synthèse des stéréotypes biologiques et de comportement. La distinction entre les filles et les garçons s'opère dès la naissance sous la forme de l'apprentissage d'une norme, ensemble de rites, de critères, de règles, de principes (par principe un garçon ne porte pas de robe). Une non-conformité constitue, aux yeux du groupe, plus qu'une transgression, un travestissement. Cela fait des hommes efféminés, faibles, peureux, sur lesquels plane un doute quant à leur sexualité (homosexuels ?). Et des femmes « a-normales », « a-normées » deviennent des hommes ratés (des garçons manqués), des brésiliens (des hommes prostitués déguisés en femmes) avec là encore une sexualité « déviante » de type prostitutionnelle. Distinction qui se renforce (ou qui prend son sens) dans la valeur consciente ou inconsciente que l'on donne à la parole d'un homme par rapport à celle d'une femme. Au-delà de l'image plus ou moins stéréotypée, mais en tous cas conforme, qui s'impose à la majorité d'entre nous, c'est le crédit que l'on va donner à la parole en fonction du sexe qui est en jeu. Hiérarchiser la parole entre des individu-e-s adulte-s- c'est instaurer une domination. C'est le « oui, mais... », « D'accord mais bon », sous entendu est-ce que c'est vraiment important ? Est-ce vraiment important que les femmes fassent du sport ? Est-ce vraiment important qu'elles aient une parole publique ? La partie suivante s'appuyant sur cette synthèse, cherche à répondre à deux questions : comment consentons-nous à cette norme ? Et devons-nous y consentir ?

2.2 Le consentement sociétal à la reproduction de la norme.

La transformation d'une dimorphie biologique en un système social (Goffman, 1977), basé sur un apprentissage différencié (être une fille, être un garçon) impose l'évidence acceptée par (presque) tous-toutes selon laquelle les relations homme (personne de sexe masculin)/femme (personne de sexe féminin) sont hiérarchisées dans le sens de la domination masculine. Le genre est ce système, politique, culturel, social, relationnel, privé qui instaure, nourrit, justifie le rapport de subordination du sexe biologique féminin au sexe biologique masculin. C'est cette matrice de pensée qui traverse l'étude sur les équipements et les loisirs des jeunes. Ce n'est pas un positionnement idéologique, c'est l'hypothèse scientifique et centrale de cette recherche. C'est dans une démarche épistémologique de déconstruction de la place des femmes et des hommes dans notre société française, démocratique, égalitaire en droit, que peuvent se comprendre les différences de « traitement », de « position » entre les femmes et les hommes et la persistance des violences exercées¹⁴⁸ par les hommes. Autrement dit comment se fait-il que les rapports sociaux de sexe hiérarchisés (la domination masculine) demeurent, résistent à l'affaiblissement, pour ne pas dire à la quasi-disparition, de la société patriarcale ?

L'objet central de cette recherche est de rendre visible le genre (système ci-dessus décrit) dans un moment de la vie où la possibilité d'égalité et de liberté s'offre à l'être humain, dans « les premières fois », au passage de l'enfance à l'âge adulte. L'adolescence c'est aussi les fondements de la construction identitaire, justement parce que s'offrent les premiers choix : « J'ai envie, je n'ai pas envie, j'aime, je n'aime pas, je veux, je ne veux pas ». Quel plus beau terrain que le terrain du loisir ? Le temps libre, le temps du choix pour soi et de coexistence avec les autres. C'est aussi là, dans ce moment de « décontraction » que se mettent en place et entrent en jeu, de manière insidieuse et efficace, les assignations de genre. L'objet de l'étude s'inscrit également dans l'interaction des acteurs avec le système. Deux angles d'approche sont à l'œuvre, la reproduction au sens de Pierre Bourdieu (habitus) et l'émancipation (liberté et

¹⁴⁸ Violences conjugales, crimes et délits, viols etc.

action). Le premier point de la démonstration relève les processus de reproduction en interrogeant la place de la socialisation secondaire dans la construction de l'individu/e et met en lumière la division sexuée dans le travail social. Le second point pose les enjeux de la notion de genre à travers les débats à l'école et développe un argumentaire en faveur d'une mixité active.

2.2.1 L'égalité à l'épreuve de la reproduction.

La reproduction s'entend comme la violence symbolique qui tend à imposer des significations comme légitimes en dissimulant les rapports de forces qui sous-tendent l'institutionnalisation d'un pouvoir (en l'occurrence le genre). C'est la reproduction des stéréotypes sexués (voir chapitre précédent), le cœur des représentations sociales dans leur définition sociologique, l'objectivation de la subjectivité et/ou la subjectivation de l'objectivité. On s'intéresse à la construction du discours, à l'argumentaire des acteur/trices politiques, des acteur/trices professionnel/les, des acteur/trices éducatif/ves. Au sens de Bourdieu et Passeron¹⁴⁹, la reproduction est le résultat d'une violence symbolique légitimée. Ainsi le système institutionnalise un pouvoir et masque les rapports de force. La reproduction/domination repose sur le consentement des dominés aveugles à l'oppression en raison d'une violence symbolique intériorisée et perçue comme « naturelle » et surtout légitime. Face à l'inégale répartition, par exemple, des filles et des garçons dans les équipements publics on relève la justification de ces écarts par des explications essentialistes, « c'est dans la nature, c'est génétique, c'est biologique... ». De plus, la reproduction s'inscrit dans un processus de domination structurale génératrice de schèmes de classement sociaux s'appuyant sur des stéréotypes. Chez Bourdieu, les institutions et l'action pédagogique instaurent la violence symbolique. Des symboles implicites et explicites entourent nos vies. Des attendus en termes de ce qu'est être une femme, être un homme, être une fille, être un garçon, parcourent notre quotidien. Une société stéréotypée et hétéronormée. Au sommet de l'iceberg nous trouvons les médias dont la publicité, évidemment, parfois violente dans les représentations des rôles sexués est

¹⁴⁹ P. BOURDIEU & J.-C. PASSERON, *La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Minit, Paris, 1970, 284p.

pourtant peu décriée. Les jouets sans aucun doute, qui façonnent l'univers de l'enfance et amorcent un long et efficace apprentissage, là encore de la norme sexuée. Est-ce anecdotique ? Pourquoi alors continuer à concevoir des jouets de filles et des jouets de garçons eux-aussi soumis à la hiérarchie des sexes ? Aux garçons, les puzzles de pirates, aux filles ceux de princesses ; aux garçons, la conquête du monde, aux filles, la conquête du domicile. L'étude menée en 2013 par l'agence TREZEGO¹⁵⁰, portant sur l'analyse de 10 catalogues de grandes enseignes de jouets est sans appel. Sur 1580 pages décortiquées, seuls 1,2% des garçons sont présentés en situation non stéréotypée, c'est le cas de 4,8% des filles¹⁵¹. L'ensemble des dichotomies sexistes est mis en scènes, actifs/passives, extérieur/intérieur, répartition des tâches domestiques (ménages, soins aux enfants, repassage pour les filles, bricolages pour les garçons). Comment imaginer que cette surface sexiste de l'environnement ne laisse aucune empreinte ni sur la construction identitaire des enfants, puis des adultes qu'ils seront bientôt, ni sur l'ouverture des possibles et l'affirmation des interdits de genre ? La deuxième couche concerne l'éducation. En effet, dans l'éducation d'un enfant entrent en jeu ce que l'on nomme en sociologie, la socialisation primaire et la socialisation secondaire de l'individu /e. La notion de socialisation possède un sens spécifique, désignant le mouvement par lequel la société façonne les individus vivant en son sein. En partant des individus, la socialisation se définit comme le processus par lequel un être biologique est transformé en un être social propre à une société déterminée. La famille est le premier lieu de socialisation de l'enfant. L'école, la crèche, les espaces de loisirs constituent cet autre espace de socialisation de l'enfant. L'homogénéité de l'univers familial est trop souvent présumée et assez rarement démontrée. Une des hypothèses pour comprendre le mécanisme de reproduction des stéréotypes sexués peut être formulée ainsi : la socialisation primaire (la famille) est plus puissante que la socialisation secondaire (l'école, les institutions etc.). Que peut-on faire contre l'éducation parentale ? Une éducation sexiste donnée à l'enfant serait si puissante

¹⁵⁰ Trezego est un cabinet de conseil et formation spécialisé sur les questions d'égalité femmes-hommes. Créé en 2013 en Normandie par Astrid Leray, il intervient auprès des professionnels de la petite enfance, des enseignants et des entreprises.

¹⁵¹ Stereotypes et jouets pour enfants : la situation dans les catalogues de Noël. trezego_etudecataloguesnoel2013.pdf

qu'elle ne permettrait pas une perméabilité de la socialisation secondaire, c'est-à-dire la transmission de normes et de valeurs alternatives. Mais alors, *a contrario*, une éducation non sexiste au sein du foyer, devrait aller à la rencontre de l'éducation secondaire et ainsi permettre une socialisation de l'individu(e) non genrée. Il n'y aurait pas de perméabilité entre une socialisation primaire et une socialisation secondaire ou du moins, qu'il existerait une sorte d'inefficacité de la seconde à nuancer *a minima* la première. Cela va par exemple à l'encontre des approches durkheimiennes et « bourdieusiennes », où la société fait l'individu, le processus de socialisation est à l'œuvre tout au long de la vie et travaille à l'intégration de la norme. L'anomie, lorsque chez Durkheim elle est constatée, n'est pas imputable à l'échec de la socialisation (secondaire pour notre exemple), mais elle est le résultat de l'absence ou d'un déficit de socialisation. Dans le cas de l'habitus, le processus de socialisation travaille à la production et à la reproduction de la domination. L'habitus selon Bourdieu, renvoie aux apprentissages par lesquels des perceptions, des jugements ou des comportements sont véhiculés et inculqués pendant la socialisation individuelle (ou primaire). L'habitus se caractérise ensuite par l'impact de ces apprentissages sur l'agent, à la façon dont ils sont intériorisés et reconduits dans un inconscient individuel et collectif (socialisation secondaire). Il renvoie enfin à la capacité de ces dispositions à faire naître des pratiques sociales.¹⁵² Dans le préambule de la Domination masculine, Pierre Bourdieu réaffirme le rôle essentiel de la socialisation secondaire dans le processus de reproduction et d'acceptation de la domination :

“ S'il est vrai que le principe de la perpétuation de ce rapport de domination ne réside pas véritablement - ou, en tout cas, principalement - dans un des lieux les plus visibles de son exercice, c'est-à-dire au sein de l'unité domestique, sur laquelle un certain discours féministe a concentré tous ses regards, mais dans des instances telles que l'École ou l'État, lieux d'élaboration et d'imposition de principes de domination qui s'exercent au sein même de l'univers le plus privé, c'est un champ d'action immense qui se trouve ouvert aux

¹⁵²source encyclopédia universalis, article de Frédéric GONTHIER (enseignant-chercheur, enseignant à l'université de Paris-X-Nanterre, chercheur du C.E.P.E.C.S., université de Paris-V), l'habitus selon Bourdieu. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/habitus/>

lutttes féministes, ainsi appelées à prendre une place originale, et bien affirmée, au sein des lutttes politiques contre toutes les formes de domination.”

D'autant plus que cette conception de la socialisation, de la création de l'être social (être humain) ne prend pas en compte les concepts de résilience, d'acculturation et tout simplement les théories de la sociologie contemporaine, qui nous amènent à adopter le postulat que « l'individu/e fait société ». Même réalisées dans des conditions socioaffectives différentes, les socialisations secondaires peuvent remettre plus ou moins profondément en question le rôle central de la socialisation familiale.

Le deuxième problème auquel nous sommes confrontés dans l'hypothèse d'une éducation familiale « sur efficace » concerne une éducation non sexiste au sein du foyer qui devrait sortir *a minima* intacte voire renforcée dans le processus de socialisation secondaire. Or, ce n'est pas le cas, les oppositions sexuées sont plus fortes à la sortie du système scolaire eu égard à ce qui se passe à l'entrée. Les identités sexuées se renforcent au collège dans un processus anticipé à l'école primaire voire à l'école maternelle. Donc la famille n'est pas le seul facteur de reproduction et moteur de l'inertie en ce qui concerne les rapports sociaux de sexe. Plus encore il semble que socialisation primaire et socialisation secondaire confortent le genre, autrement dit la construction sociale hiérarchisée des sexes biologiques. L'étude seule des outils pédagogiques, sans parler de la pédagogie, nous apprend beaucoup sur les images données aux enfants sur la « place » des femmes et hommes dans notre société. Les manuels scolaires en sont un des exemples les plus criants. Selon une étude de la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE)¹⁵³, menée sur les manuels scolaires (2007-2008), l'image des femmes et des hommes continue à véhiculer des stéréotypes fortement sexués. Peu de femmes sont représentées : elles ont des supérieurs hiérarchiques hommes¹⁵⁴. En histoire, elles sont

¹⁵³ *La place des stéréotypes et des discriminations dans les manuels scolaires*, étude de la HALDE (Haute Autorité à la Lutte contre les Discrimination et pour l'Égalité) confiée à une équipe de chercheur-e-s de l'Université Paul Verlaine de Metz et réalisée de juin 2007 à mars 2008.

¹⁵⁴ Concernant les illustrations du milieu professionnel, 1 046 présentent des hommes et 341 des femmes. Plus d'un homme sur quatre est présenté en position supérieure (un patron/une secrétaire) ou occupant la figure la plus prestigieuse d'un secteur d'activité (un chirurgien/une gynécologue). Ibid

muses ou déesses, filles, épouses et/ou mères de, mais elles font rarement l'histoire.¹⁵⁵ Les métiers continuent à être sexués, un docteur, une sage-femme, un géologue, une infirmière scolaire etc.¹⁵⁶ La mise en situation des filles et des garçons est parfois caricaturale dicit cet extrait du rapport : « *Dans les manuels de mathématiques, — François collectionne les voitures miniatures — et — Valérie achète les gommettes pour décorer une carte de fête des mères-*(collection Phare, Hachette, 5^{ème}, 2006) »¹⁵⁷ Enfin, l'étude renseigne sur la perception des enseignant-e-s de l'image de la femme dans leur manuel scolaire. Un/e sur deux banalise « ce n'est pas si dégradant », tout en reconnaissant que les femmes sont bien souvent représentées comme « des cruches ». « *Plus de la moitié des enseignants estime que les manuels n'offrent pas une position réellement dévalorisante aux femmes même s'ils identifient quelques stéréotypes comme : Les femmes « femmes de ménage », les femmes « actives aux petits métiers dévalorisés » (ex : aide en maison de retraite), les femmes « fragiles ou soumises », les femmes « gentilles, idiotes » ou « objet du désir masculin* »¹⁵⁸. L'observation de la cour de récréation, constitue également un autre exemple de la valence différentielle des sexes¹⁵⁹. Sylvie Ayrat¹⁶⁰ a montré dans son ouvrage « *la fabrique des garçons* »¹⁶¹ que 80% des punitions au collège étaient données aux garçons. Loin de répondre à une logique réglementaire le système de sanction façonne les identités sexués, renforce l'identité masculine sur le modèle viriliste et essentialise les constructions sexuées. Sylvie Ayrat conclut ainsi un article consacré à ses travaux :

¹⁵⁵ Dans les manuels d'histoire/géographie, elles apparaissent comme « icône ou emblème » (Marianne, déesses grecques ou romaines, etc.) ou comme « fille de » ou « femme de » (Joséphine de Beauharnais) ou « mère de » (Letizia, mère de Napoléon) ou entourées d'enfants en représentation de la famille bourgeoise ou en séductrices. Ibid

¹⁵⁶ En éducation civique, dans un manuel de 6^{ème} (Hatier, 2005) l'illustration des métiers du collège sont : un médecin, un professeur principal, une documentaliste, une infirmière, un gestionnaire. (...) Dans un des manuels de SVT de classe de 4^{ème} (Nathan, 2007) les encadrés des métiers sont au masculin pour les métiers de géologue, de volcanologue, de neurochirurgien et au féminin pour les métiers de gynécologue, d'infirmière scolaire, de sage-femme. Ibid.

¹⁵⁷ Ibid.

¹⁵⁸ Ibid.

¹⁵⁹ Voir 3^{ème} partie : Observer la mixité.

¹⁶⁰ Professeure agrégée, Docteure en Sciences de l'Éducation, Laboratoire Cultures, Éducation, Société, Université de Bordeaux 2,

¹⁶¹ Ayrat Sylvie, *La fabrique des garçons. Sanctions et genre au collège*. PUF, collection « partage des savoirs », Paris, 2011, 224 pages.

« Rites virils et rites punitifs se renforcent mutuellement : la sanction participe ainsi d'un jeu tacite pervers qui reconstruit de façon permanente la position des garçons et le pouvoir de l'institution dans les interactions sociales de l'école. En définissant les infractions et en punissant les garçons, l'institution scolaire stigmatise ces derniers et les consacre collectivement dans leur « virilité ». Elle renforce l'inégalité entre sexes dans laquelle s'inscrit en creux l'invisibilité des filles et étaye la conviction qu'il existe une nature masculine et une nature féminine. »¹⁶²

La troisième couche, la partie immergée de l'iceberg, est la division sexuée du travail qui assoit de manière durable et solide la reproduction des stéréotypes sexués dans notre société. Elle touche la femme en tant que fille, qu'épouse, que mère, que travailleuse, dans tous ses « statuts ». Cette question nous amène à regarder le degré de mixité à la fois au niveau des usagers, mais également des équipes professionnelles, et des usages propres des équipements (à qui servent-ils ? donc à quoi servent-ils ?).

« Métier de meuf »

Je suis responsable marketing et discute avec mon chef du profil de la personne que je vais recruter pour me remplacer car je vais prendre une autre fonction. Morceaux choisis de cet échange : "il faut une femme, ne me présente pas un homme, hein !"; "le marketing véhicule l'image de la société, les clients veulent voir une jolie femme"; et le clou de l'entretien face à mes réactions outrées : "un homme au marketing? Tout le monde se dira qu'on a un tocard qui a raté sa carrière !". #viedemeuf Quetsche »¹⁶³

Qu'est ce que la division sexuée du travail ? D'une part une distinction s'opère dans les métiers, métiers d'hommes, métiers de femmes. D'autre part, l'octroi de missions et de positionnements professionnels est différent en fonction du sexe du salarié dans un même métier. La conséquence est la paupérisation des « métiers de femmes », temps-partiels, horaires décalées et une accession plus aisée des hommes aux postes à

¹⁶² Sylvie Ayrat, « Sanctions et genre au collège », *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie* [En ligne], 5 | 2010, mis en ligne le 25 juillet 2010, Consulté le 24 février 2014. URL : <http://socio-logos.revues.org/2486>

¹⁶³ Témoignage recueilli sur le site Internet « vie de meufs » dans lequel les internautes sont invité-e-s à relayer le sexisme ordinaire.

responsabilité. Dans le secteur qui nous intéresse, le loisir des jeunes et donc ce qu'on appelle plus largement l'animation socioculturelle le phénomène est marqué. Les animateurs socioculturels et de loisirs élaborent et mettent en œuvre des projets d'animation, souvent dans des institutions. Ils organisent ou aident à organiser des activités visant : soit à insérer socialement certaines catégories de population et à améliorer les relations sociales entre leurs membres ; soit, plus généralement, à promouvoir la vie culturelle dans une collectivité.

Fig. 27 : Classement INSEE des métiers de l'animation socioculturelle et de loisirs.

Professions les plus typiques	Professions assimilées
Animateur culturel	Agent de développement du travail social
Animateur socio-éducatif	Animateur d'atelier
Directeur de maison de jeunes	Animateur de bibliothèque enfantine
	Animateur de club
	Animateur de travaux manuels
	Animateur de village de vacances
	Animateur socioculturel
	Animateur rural dans le travail social
	Assistant d'éducation populaire
	Assistant jeunesse éducation populaire
	Conseiller d'éducation populaire
	Directeur de centre culturel
	Directeur de foyer
	Directeur de maison d'enfants
	Moniteur d'enfants
	Moniteur de centre culturel
	Moniteur de colonies de vacances
	Moniteur de foyer
	Moniteur de maison de jeunes
	Permanent de mouvement de jeunesse

¹⁶⁴

Alors que la profession comptait plus d'hommes que de femmes dans les années 70, les années 80 initient le processus de féminisation des métiers de l'animation socioculturelle et creusent les différences de statuts de l'emploi exercé entre les femmes et les hommes (Bacou, 2010)¹⁶⁵.

« La féminisation du groupe professionnel des animateurs croît fortement depuis le milieu des années 1990. Les femmes représentent 56% des animateurs en 1982 ; en 2002 (71%)

¹⁶⁴ Source Insee nomenclature PCS - ESE, version 1982 - Rubrique - 4333 Animateurs socioculturels et de loisirs.

http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/pcses/pcses1982/n3_4333.htm

¹⁶⁵ Bacou Magalie, thèse : *Parcours sexués et processus de professionnalisation dans les métiers de l'animation en accueil de loisirs*, sociologie, Université Toulouse le Mirail, CERTOP-UMR CNRS 5044, décembre 2010.

des membres du groupe sont des femmes, un taux de féminisation semblable à celui des professions de la santé et du travail social (76,9%) » (F. Lebon, id., p. 48).

De plus, l'augmentation du travail à temps partiel dans les métiers de l'animation est très importante entre 1984 et 2000. Il passe de 30% des emplois à 60%, puis il diminue progressivement, pour représenter, en 2005, un peu plus de 40% des emplois (F. Lebon, id. graph 19 p.58). En 2005, toujours, les femmes occupent 82% des temps partiels (Lebon, graph 21 p.59), pour 28 heures de travail habituel moyen (Lebon, graph 20 p.59). La division sexuée du travail produit des secteurs « réservés » aux hommes et aux femmes. La grande majorité des femmes du secteur de l'animation travaille en centre de loisir maternel et primaire et dans les accueils périscolaires attenants à l'école. A partir de l'entrée en collège, les équipements et animations extrascolaires, les activités sportives en premiers lieux, emploient en majorité des hommes voire uniquement des hommes. C'est le cas par exemple de maisons des jeunes implantées dans le « quartier », d'animateurs sportifs sur des sites de proximité. Le sport, comme outil éducatif des temps de loisir de l'adolescent(e), renforce la présence masculine dans ces espaces et la division sexuée du travail¹⁶⁶. L'étude des organigrammes proposée en troisième partie de cette thèse offre un exemple intéressant de cette « ségrégation professionnelle », en particulier dans les secteurs jeunesse. Un recensement des postes à responsabilité dans l'animation socio culturelle dans le territoire de la Communauté Urbaine Bordelaise, réalisé en 2010 par Yves Raibaud donne le résultat suivant :

« 78% sont occupés par des hommes, ce qui correspond à peu près aux chiffres relevés dans l'organigramme des centres d'animation de la ville de Bordeaux. Dans l'animation comme dans la plupart des métiers à forte dominante féminine, les carrières des hommes sont plus rapides et les mènent aux postes les plus élevés, ce qu'ils concrétisent en se rendant disponible pour des formations en cours d'emploi. Sur quatre promotions de cadres de l'animation de l'IUT de Bordeaux (DEDPAD et Master Professionnel SIAT, 2000-2009), 70% étaient composées par des hommes, alors qu'ils ne sont que 20% dans les cycles initiaux de DUT et licence. »¹⁶⁷

¹⁶⁶ Voir 3ème partie : La maison des jeunes garçons.

¹⁶⁷ Communication Yves Raibaud intitulée : Care, genre et animation : enjeux éthiques et politiques à l'occasion du colloque « L'animation socioculturelle professionnelle, quels rapports au politique ? »

La division sexuée des compétences couplée à une division des responsabilités entre les animateurs et animatrices constituent des piliers de la reproduction des stéréotypes sexués. Un des enjeux de la formation des animateur/trices se joue dans la prise de conscience de cette double division sexuée de la profession. Le renversement des stéréotypes passe par une proposition alternative portée par les adultes, en particulier dans l'organisation professionnelle.

Le système éducatif, tel que décrit, tend à renforcer voire à institutionnaliser les stéréotypes sexués, la socialisation familiale ne peut expliquer à elle seule la reproduction du sexisme et des rôles sociaux de sexes. La division sexuée du travail véhicule des représentations sociales formatées. L'animatrice s'occupe des petits, prend en charge le soin (bobos, câlins, hygiène etc.), elle accompagne les activités culturelle et artistique. L'animateur s'occupe du secteur de l'adolescence, prend en charge l'autorité, accompagne les activités sportives et de plein air. Les institutions éducatives sont donc un maillon essentiel de la reproduction de la norme de genre. Elles véhiculent « inconsciemment » des stéréotypes dans les manuels scolaires et parfois à travers la pédagogie elle-même mais surtout les discours éducatifs s'appuient sur une argumentation étayée par la notion de liberté d'éducation parentale et de neutralité professionnelle.

2.2.2 L'égalité à l'épreuve du patriarcat et de la neutralité.

Le consentement sociétal à la norme de genre repose sur la difficulté à rendre lisible dans le débat national la définition du genre, difficulté accentuée par un contre argumentaire historiquement fondé par le patriarcat. La réaction épidermique à toute tentative d'approche et de déconstruction des stéréotypes sexués de la part d'une frange très organisée de la population française est typique d'une résistance à l'égalité entre les femmes et les hommes. Il est important de comprendre dans un premier temps pourquoi le maintien de la domination masculine passe par une stratégie de dénigrement du genre. Dans un second temps, ce point de la thèse se propose de

comprendre pourquoi la notion de neutralité professionnelle associée à l'argument sur la « liberté » d'éducation parentale entrave la lutte contre le sexisme.

Le genre est un concept scientifique introduit par le psychiatre Robert Stoller¹⁶⁸ qui, dans les années 1960, a utilisé le terme de genre afin de distinguer la conformation sexuelle des individus (le sexe) de l'identité sexuée, psychologiquement et socialement construite (le genre). Il est repris par la sociologie dans les années 1970, notamment à la suite des travaux d'Ann Oakley¹⁶⁹. Le genre repose sur trois dimensions qui constituent un paradigme. Les inégalités entre les femmes et les hommes sont le résultat d'une construction sociale. Les rapports sociaux entre les femmes et les hommes sont hiérarchisés dans un système de pouvoir qui instaure la supériorité du masculin sur le féminin. Les catégories (groupes sociaux) femmes/hommes s'appréhendent dans l'interaction. Le genre est un système de relation qui concerne autant les femmes que les hommes. Quatre apports majeurs de l'approche scientifique ont émergé des recherches menées sous l'angle du genre. Le premier est la lecture éclairée de la construction sociale de la différence des sexes. Le deuxième est la construction d'outils d'analyse et la définition de catégories conceptuelles qui permettent de penser et d'étudier la dimension sociale des rapports sociaux de sexes (division sexuée du travail, le poids du travail domestique dans l'économie, les violences etc.). Le troisième apport est directement lié aux conditions de production du savoir, approche épistémologique et réflexion sur l'androcentrisme. Enfin, le concept de genre favorise l'interdisciplinarité scientifique exigée par la transversalité de l'approche et l'invalidation des hypothèses mobilisées (biologiques, physiques, psychologiques, sociologiques, historiques, anthropologiques etc.). Les mouvements de contestation en France contre l'introduction de la « notion » de genre dans les manuels scolaires au lycée, les manifestations contre le mariage pour tous et plus récemment le jour de « retrait » de l'école pour protester contre la sensibilisation des enfants aux stéréotypes sexués révèlent un système patriarcal ancré dans une partie de

¹⁶⁸ Robert Stoller, né le 15 décembre 1924 à New York et mort le 6 septembre 1991 à Los Angeles, est un psychiatre et psychanalyste américain. Il est l'auteur notamment de masculin ou féminin paru en 1989.

¹⁶⁹ Ann Oakley (né en 1944) est sociologue, féministe et écrivaine. Elle est professeure et directrice fondatrice de l'Unité de recherche en sciences sociales à l' Institute of Education, Université de Londres. Elle a pris sa retraite en 2005.

la société française. Deux exemples illustrent la résistance au changement et la volonté de maintenir une société dans laquelle le groupe social des hommes domine le groupe social des femmes. Les discours des « anti-genre » s'attachent à légitimer deux piliers qui fondent le patriarcat, la différenciation naturelle des sexes et l'hétéronormativité. Le débat en France sur l'introduction de la « notion de genre » dans les manuels scolaires de Sciences de la Vie et de la Terre, pour les élèves de première, est un exemple frappant de la résistance à une éducation non sexiste. La presse s'est faite le relais des levées de bouclier contre l'introduction « du sexe social » dans les manuels scolaires. Les théories essentialistes, naturalistes de la différence innée entre les filles et les garçons, ont subitement rejaili. Les êtres humains se construisent selon leur sexe biologique (mâle et femelle) de manière différenciée. L'inné domine l'acquis. Un pédopsychiatre en fait la démonstration dans un article du « Figaro magazine ». Le journal consacre un dossier entier à cette question, sous le titre subjectif, suggestif : « Filles, garçons, pourquoi sont-ils si différents ? ».

« Selon moi, l'enfant pense aussi en fonction de son corps et de sa génitalité. Les filles perçoivent très vite que leur génitalité est à l'intérieur d'elles, c'est-à-dire qu'elles auront plus tard un bébé dans le ventre. Cela ne favorise-t-il pas les activités introspectives, l'imaginaire ? Les garçons, eux, réalisent que leur génitalité est extérieure. Ils sont plus dans la projection : ils lancent des projectiles, tirent au pistolet; tandis que les filles, elles, tirent davantage pour ramener à elles : elles tirent les cheveux, par exemple. Pour moi, c'est la métaphore de leur corps sexué. »¹⁷⁰

Il développe l'argumentaire en expliquant notamment que les garçons vont « jouer à la guerre » parce qu'à 4 ans ils se rendent compte qu'ils ne pourront pas donner la vie et ainsi choisissent de donner la mort (pour créer un contre-pouvoir). Il ajoute suite à sa démonstration pour être tout à fait explicite : « *Voilà des explications psychologiques qui ne sont pas liées à l'éducation mais bien à la réalité biologique. Les différences anatomiques influent sur la psychologie.* » Tout ceci est dû à « *L'imprégnation d'hormones mâles sur le fœtus* ».

¹⁷⁰ Stéphane Clerget, pédopsychiatre, article du *Figaro magazine*, le 19/08/2011 intitulé : « Il faut sauver les garçons ».

Outre le fait que ce soit un pédopsychiatre qui avance des affirmations sur la biologie (une science ?), la pirouette qui l'amène à dire que les comportements psychiatriques se fondent sur des éléments innés, biologiques, génétiques, ramène aux plus sombres périodes de l'histoire. Encore une fois, cet aspect ici souligné est loin d'être anecdotique. Ces derniers sont, semble-t-il, des poncifs qui ont la vie dure et qui posent, sans cesse, dans le débat, la question de la valence différentielle des sexes : douceur, agressivité, verbe, acte, intérieur, extérieur, sexe « fort », sexe « faible ». Dans cet article nous trouvons également la remise en cause de la mixité à l'école, sous-tendant un plus grand taux d'échec scolaire des garçons. L'échec scolaire s'explique, pour l'auteur, par la féminisation de l'enseignement primaire et secondaire, les garçons ne pouvant s'identifier « à des « *sujets supposés savoir* » *féminins* »¹⁷¹ et, par extension, à une trop grande présence des femmes (des mères) dans les domaines de l'éducation des enfants (des garçons en l'occurrence), par exemple « faire les devoirs ». La mixité dans les écoles faisait déjà grand débat à la fin du XIX^{ème} siècle à propos de la germination des élèves (classe d'âge et non de sexe), dans les mêmes termes que ceux employés aujourd'hui. Ainsi, en 1906, le pédagogue Gabriel Compayré¹⁷² rejette la « coéducation » (mixité) des adolescents en ces termes : « *Nous estimons que, de 12 à 18 ans, elle (la mixité) ne peut avoir que des conséquences fâcheuses, si du moins on ne veut pas dénaturer le caractère de chaque sexe, efféminer les jeunes hommes, viriliser les femmes, et détourner les uns et les autres de leur vraie destination dans le monde.* »¹⁷³

¹⁷¹ Stéphane Clerget, pédopsychiatre article du Figaro magazine, du 19/08/2011 intitulé : « Il faut sauver les garçons ».

¹⁷² Jules-Gabriel Compayré, né à Albi (Tarn) le 2 janvier 1843 et mort à Paris le 24 février 1913, est un théoricien de la pédagogie et homme politique français. Professeur de pédagogie à l'école normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud, il publie de nombreux ouvrages dans le domaine. Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Gabriel_Compayré

¹⁷³ Source Billet Pascal RICHE : « L'école républicaine, fabrique d'être asexués, il y a un siècle déjà. » paru le 3 février 2014, <http://rue89.nouvelobs.com/2014/02/03/lecole-republicaine-fabrique-detres-asexues-y-a-siecle-deja-249593>

Fig. 28 : Le monde inversé, 1829



« Le Monde inversé », 1829 (via Christian Delporte)

Les affiches appelant à la manifestations du 2 février 2014 « contre l'introduction du gender » à l'école réalisées par le mouvement « la manif pour tous » dénoncent également l'interchangeabilité femmes/hommes. Une des affiches par exemple réaffirme le « droit aux stéréotypes » en évoquant un slogan de lutte contre le racisme « Touche pas à mon pote » visant à protéger l'intégrité de la personne humaine. La lutte contre le racisme vise à vaincre les stéréotypes ethniques et à affirmer l'égalité entre tous les êtres humains quelles que soient leur origine, couleur de peau, etc. L'argument des tenants de la manif pour tous est celui du « droit à la différenciation entre le groupe social des femmes et celui des hommes », sans jamais évoquer la question de l'égalité.



Fig. 29 : Affiche 1 « Manif pour tous. »¹⁷⁴

¹⁷⁴Source : moteur de recherche : affiches manif pour tous anti gender. <http://www.google.fr/imgres?client=safari&sa=X&rls=en&biw=1000&bih=680&tbn=isch&tbnid=endZX5>

Une autre affiche est plus troublante encore elle fait le lien entre la déconstruction des stéréotypes sexués (traduit par le terme « gender ») et la transformation du sexe biologique des enfants qui met alors en péril la reproduction hétérosexuelle des êtres humains.

Fig. 3o : Affiche 2 « Manif pour tous ».



L'escargot menace les bébés (garçon bleu et fille rose). L'escargot représente l'hermaphrodisme qui est en biologie, une anomalie caractérisée par la présence, chez un même individu (être humain), de tissu ovarien et de tissu testiculaire.

De même, l'introduction de quelques phrases évoquant une construction sociale de l'identité sexuée dans les manuels de biologie au lycée a provoqué des réactions épidermiques dans la communauté éducative, politique et civile. En filigrane, les discours opposés à l'introduction de la notion de genre à l'école se déclinent selon deux normes fondamentales. Argumentaire très présent dans le contre discours féministe : c'est le couple différences innées (divines)/neutralité et le couple hétérosexualité (homophobie)/complémentarité des sexes. La nature (ou Dieu, selon

IVFxSsaM%3A&imgrefurl=http%3A%2F%2Fwww.madmoizelle.com%2FImpt-stereotypes-genre-224o65&docid=YnZCyzayqa6-oM&imgurl=http%3A%2F%2Fstatic.mmzstatic.com%2Fwp-content%2Fuploads%2F2014%2F01%2F74e42d21fb.png&w=566&h=800&ei=OFoQU6rpH7TM4QS4zYDIBw&zoom=1&iact=rc&dur=2104&page=1&start=0&ndsp=15&ved=oCFoQrQMwAA

¹⁷⁵ Source : moteur de recherche : affiches manif pour tous anti gender. <http://www.google.fr/imgres?client=safari&sa=X&rls=en&biw=1000&bih=680&tbnid=FwBqd5xDyVWrBM%3A&imgrefurl=http%3A%2F%2Fwww.madmoizelle.com%2FImpt-stereotypes-genre-224o65&docid=YnZCyzayqa6-oM&imgurl=http%3A%2F%2Fstatic.mmzstatic.com%2Fwp-content%2Fuploads%2F2014%2F01%2FManifPourTousEscargot.jpg&w=566&h=800&ei=OFoQU6rpH7TM4QS4zYDIBw&zoom=1&iact=rc&dur=494&page=1&start=0&ndsp=15&ved=oCFcQrQMwAA>

les croyances) a créé un homme et une femme, deux sexes distincts, en découle des vies différentes, des compétences et des sensibilités duelles : avancer une théorie alternative être une fille, être un garçon est le processus d'une construction sociale qui devient une sorte d'eugénisme. Il faut rester neutre face au patrimoine génétique. Autre norme fondamentale, l'humanité est le fruit de l'accouplement d'un homme et d'une femme. Il ne saurait y avoir de sexualité inutile. Le couple femme/homme reproduit l'espèce. C'est leur complémentarité qui fait société : la femme maternelle et gère le dedans, l'homme pourvoit aux besoins du foyer et gère le dehors. Ces deux normes fondent le discours opposé à la notion de genre et autre exemple, au mariage homosexuel. Elles ont justifié durant des siècles une société patriarcale. Les témoignages sont intéressants dans ce qu'ils reflètent du difficile questionnement sur le genre lorsqu'il n'est pas accompagné d'une « phase de déconstruction ». Pour exemple cette jeune enseignante s'exprime pendant le débat sur l'introduction du genre dans les manuels de SVT : *« On assiste à un basculement, proteste-t-elle. Jusqu'ici, l'enseignement de la sexualité humaine était strictement limité à sa dimension biologique. Maintenant, on nous demande d'enseigner aussi ce qui relève de la sphère privée, c'est-à-dire sa dimension sociale. »*¹⁷⁶ Cette jeune femme opère un raccourci ou une confusion entre l'identité sexuée et la sexualité. Ce qu'elle appelle l'enseignement de la sexualité humaine au sens biologique du terme, peut objectivement avoir plusieurs formes. La sexualité en vue de la reproduction de l'espèce avec des mécanismes de fécondation propres, dans ce sens, il peut y avoir reproduction sans sexualité et/ou acte sexuel (IMA) et il peut évidemment y avoir sexualité sans reproduction (stérilité). Par ailleurs, la sexualité de l'être humain est caractérisée par la recherche du plaisir (S.Freud), l'expression d'un désir et in fine de la jouissance. Il appartient à chaque être humain de définir pour lui-même quel est son plaisir et avec qui il veut le partager. Cette démarche relève de l'espace privé et touche à ce qu'on appelle l'intimité. Bien évidemment, les pratiques sexuelles sont encadrées légalement et des pratiques sont prohibées. La sexualité s'exprime dans le domaine privé des individus. La dimension sociale touche à l'identité sexuée de la

¹⁷⁶ extrait puisé dans l'article du *Figaro magazine* du 19/08/2011- « La bataille du « genre » s'invite au lycée »

personne, ce que nous avons appelé dans cette thèse « être une fille » et « être un garçon ». L'affirmation de l'identité sexuée, « je suis une fille » ; « je suis un garçon » vient de l'identification que donne la société aux filles et aux garçons : « tu es une fille » ; « tu es un garçon ». Nous pouvons aborder le sexe social (culturel) sans parler de sexualité et nous pouvons parler de sexualité, sans aborder le sexe social. Mais nous ne parlons pas alors du genre qui est le système social dans lequel les comportements touchant à la sexualité et la construction identitaire, font norme. Le débat concernant la sexualité humaine est un marqueur du genre. Si ce n'est pas l'essentiel de la question, c'est à tout le moins une grande partie de la réponse. Choisir de pratiquer une activité dite féminine pour un garçon, c'est prendre le risque de la mise en cause sociale de son hétérosexualité. La puissance du système repose sur ce « tabou symbolique » fondamental : passer la ligne de démarcation entre ce qu'est être une fille et être un garçon c'est franchir la ligne d'une sexualité hétérosexuelle. La complémentarité des sexes découle de la nécessaire sexualité complémentaire. Or, la liberté sexuelle (encadrée juridiquement) est un critère de liberté de l'individu/e.

Arrêtons-nous maintenant sur ce que cette jeune femme appelle « l'entorse gravissime aux valeurs de l'école ». Pourquoi ne peut-on pas parler de sexualité homosexuelle et d'identité sexuée ? Cela remet en cause le principe de neutralité de l'enseignant.

Qu'est ce que la neutralité ? Au sens des principes généraux de l'Éducation¹⁷⁷ *le principe de neutralité du service public est le corollaire du principe d'égalité devant la loi consacré par la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen. Aux termes de l'article VI, la loi étant l'expression de la volonté générale, elle "doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse". Le service public doit par conséquent être assuré avec neutralité, c'est-à-dire sans considération des opinions politiques, religieuses ou philosophiques des fonctionnaires ou des usagers.* » (...) « *Le service public de l'éducation doit répondre à l'intérêt général et aux missions qui lui sont dévolues en respectant le principe de neutralité dans toutes ses dimensions : neutralité politique, neutralité religieuse, neutralité commerciale.* L'argument de la neutralité est souvent avancé dans les discours des acteurs-trices- éducatifs auprès des jeunes. Parler de la construction sociale de l'identité sexuée « Qu'est-ce

¹⁷⁷ Site ministère de l'Éducation Nationale, Jeunesse et Vie Associative.

qu'être une fille ? » ; « Qu'est-ce qu'être un garçon ? » serait l'expression d'une opinion politique, religieuse ou philosophique. Les « *gender studies* » sont, comme nous avons pu l'entendre au cours de cette controverse nationale, des discussions de comptoirs. Interroger les assignations comportementales liées à la performance et à la répétition des normes sexuées (les filles s'habillent en rose ; pleurent, jouent à la poupée, dansent, ne savent pas conduire, etc.) est un parti pris idéologique. Doit-on continuer, alors, à enseigner la sociologie ? Quid des stéréotypes ? L'autre déclinaison est la neutralité imposée face à l'éducation parentale. Ce qui est dit dans la famille ne peut être dédit, c'est la question de la socialisation secondaire évoquée précédemment. Mais L'égalité fille/garçon, puis femme/homme, ne peut être relativisée. Elle ne peut être adjointe à aucune autre notion : Égalité/Religion ; Égalité/Interculturalité ; Égalité/Milieu social. L'Égalité se définit par l'égalité en droit, l'égalité de redistribution, l'égalité d'accès et l'égalité de valeur¹⁷⁸. C'est une notion politique et non philosophique. Les manifestations en France, contre le mariage entre personnes du même sexe, contestent la mise en place d'un droit égalitaire dans un pays démocratique. Les contestations massives avaient, jusque là, majoritairement défendu le maintien d'un droit (les retraites) ou la revendication d'une égalité juridique (autorité parentale partagée). En outre, ne rien dire n'est-ce pas consentir ? En mathématiques, un élément neutre (ou élément identité) d'un ensemble pour une loi de composition interne est un élément de cet ensemble qui laisse tous les autres éléments inchangés lorsqu'il est combiné avec eux par cette loi. Nous distinguons alors cette injonction paradoxale que nous retrouverons dans les discours, les entretiens de cette thèse et dans les comportements individuels : Être neutre c'est ne pas changer les choses (« tous les autres éléments inchangés ») et dans le même temps garantir l'égalité de tous. La possibilité d'agir est menacée voire anéantie si le laisser faire, la non intervention, le regarder et le ne pas voir, l'écouter et le ne pas entendre sont largement pratiqués. Dans le contexte que nous avons décrit, les stéréotypes sexués, la division sexuée du travail, les données sociales sexuées, la hiérarchisation des sexes, où

¹⁷⁸ Voir première partie le cadre théorique : chapitre le féminisme scientifique.

peut se jouer et surtout se concevoir (au sens du projet) l'émancipation de l'individu-e ? Aujourd'hui, dans notre société, garantir l'égalité de tous avec toutes, ne serait-ce pas changer les choses ? Le troisième chapitre de la thèse s'appuie sur cette démonstration. Une partie de la communauté éducative doit être formée à la question du genre. C'est ce que les féministes anglo-saxonnes appellent le « *gender blind* » : l'aveuglement au genre.

Synthèse deuxième sous partie : Être une fille, c'est naître avec un sexe féminin. Cette classification biologique est insuffisante pour garantir une intégration sociale basée sur le genre. Un système de normes police l'identité sociale sexuée. La constitution de deux groupes sociaux distincts (les femmes et les hommes voire la femme et l'homme) représente le ciment d'une société du genre. L'ensemble des stéréotypes sert à différencier les deux groupes et à uniformiser les individus à l'intérieur de leur groupe d'appartenance. La manière de s'habiller, de se comporter, est définie sous l'angle de la conformité aux attentes à son sexe social. La hiérarchisation entre les femmes et les hommes, relativement à la domination masculine, se joue dans la valeur différentielle de la parole, des actes et des places attribuées. Le système éducatif, la division sexuée du travail, l'hétérosexualité sont les piliers de l'organisation sexuée de la société. L'inertie (la neutralité) garantit sa reproduction. La troisième sous-partie propose d'inscrire le décryptage de ces constats dans une lecture scientifique. La méthodologie d'analyse est empruntée pour partie à la géographie sociale. Il s'agit d'engager une démarche explicative à travers la construction du territoire des loisirs des jeunes et la manière sexuée de vivre ce territoire. L'analyse compréhensive des phénomènes d'assignations sexuées, est appréhendée sous l'angle du féminisme scientifique. Ce paradigme, fondé sur l'épistémologie, le féminisme scientifique, autorise une pensée critique et une déconstruction, indispensables au recul nécessaire pour sortir de l'aveuglement.

3 Interdisciplinarité et genre : la démarche méthodologique.

« *On ne naît pas féministe, on le devient* »¹⁷⁹

Venant de la sociologie, j'ai cherché à appréhender la géographie sous l'angle dynamique de l'observation des liens entre Espace, Temps et Individu-e-s. L'approche de la géographie sociale s'est imposée avec évidence, notamment à travers le paradigme de l'« espace social »¹⁸⁰ développé par Guy DiMéo et Pascal Buléon, dans le livre éponyme. Discipline malléable, la géographie longtemps représentée dans sa version spatiale et géopolitique s'est ouverte aux autres disciplines universitaires, notamment dans sa forme urbanistique, aujourd'hui science de référence pour les études urbaines. Elle garde toute sa rigueur scientifique en particulier dans ses outils (cartographie, étude des flux) mais également dans la richesse de sa réflexion (sur ce qui fait frontière, ce qui délimite, l'organisation et l'intelligence des peuples, le mouvement, l'environnement et la Nature). De plus, de nombreuses dimensions sont venues nourrir les analyses ; la dimension historique, par exemple, qui a introduit entre autre la notion de temporalité, mais également tout ce qui en découle (la mémoire, la transmission, le mythe, l'identité et le patrimoine) dans le rapport que développe l'individu-e- à son espace « vécu »¹⁸¹. En parallèle avec la sociologie, la géographie a franchi des étapes en s'inspirant de l'interactionnisme et des penseurs de l'école de Chicago. Bien que tenant compte de l'interaction entre les individus, c'est bien l'interaction de ceux-ci avec le territoire qui occupe une place centrale dans la construction scientifique du propos géographique. Dans les espaces étudiés l'habitant est observé comme acteur et constructeur de son territoire. La géographie, comme l'ensemble des sciences humaines et sociales (probablement à l'égal de ce que l'on

¹⁷⁹ Slogan « Osez le féminisme »

¹⁸⁰ Di Méo Guy, Buléon Pascal, *l'espace social, lecture géographique des sociétés*, Paris, Armand Colin, 2007, 304P

¹⁸¹ Ibid. graphique 2 p24- l'espace vécu se situe dans rencontre entre l'espace kantien (phénoménologie) et l'espace cartésien (rationnel)

appelle les sciences dures) est soumise au débat, aux disputes nationales, aux courants, cherchant une forme de conciliation entre une approche « naturaliste », « essentialiste » consacrant les aspérités, la forme terrestre comme objet central de la discipline et une approche plus intégrée interrogeant l'identité « locale », l'identité « collective » dans son lien intime à l'espace. Loin d'être opposées ces approches constituent une avancée en s'interrogeant les unes les autres. Pour les besoins de cadrage de cette thèse, et parce qu'elle correspond à ma propre démarche, l'approche de « géographie sociale » est le choix que j'ai fait pour mener mes travaux d'enquête et poser la démarche méthodologique. La partie suivante tend à baliser cette géographie dite sociale à travers quatre notions : la formation socio-spatiale (FSS) et le paysage; le territoire et la territorialité.¹⁸²

3. 1 La géographie sociale, l'approche privilégiée du terrain.

La géographie sociale se distingue de la géographie culturelle à l'image de la distinction entre la sociologie des acteurs et l'ethnologie. On surajoute à une conception « uniquement » basé sur « l'appartenance culturelle » et donc des modes d'agir sur l'environnement découlant essentiellement de cette « stratégie » culturelle, une dimension « universelle » annonçant le concept de système dans lequel sont étroitement liés à la fois l'appartenance culturelle, mais également les enjeux et les rapports socio-spatiaux comme « créateurs » de culture. Guy DiMéo et Pascal Buléon dans *l'espace social, lecture géographique des sociétés* nous proposent la démonstration suivante pour saisir la nuance entre géographie sociale et géographie culturelle :

« Outre qu'ils (les rapports et enjeux socio-spatiaux) sont de véritables producteurs permanents de toute culture, ils se caractérisent aussi par leur composante universelle et, à certains égards, par un degré appréciable d'intemporalité ». (...) Traits qui s'opposent aux stratégies communautaires de pouvoir, ou, tout au moins, qui entrent en tensions avec celles-ci. (...) Ces valeurs universelles, ce sont celles de la domination, de l'exploitation et de l'hégémonie que des sociétés (détentrices de la puissance) qui les pratiquent s'efforcent

¹⁸² Notions développées dans l'ouvrage de Di Méo Guy, Buléon Pascal, *l'espace social, lecture géographique des sociétés*, Paris, Armand Colin, 2007, 304P

*toujours de dissimuler. Ces valeurs ce sont celles de la liberté, de la justice, de la tolérance et du respect d'autrui, de l'aspiration au bien-être physique et moral, à la santé, celles de l'effort solidaire, etc. Une bonne herméneutique se doit de ne négliger ni les valeurs singulières, ni les valeurs universelles, qui s'associent, interfèrent ou s'affrontent, voire s'excluent dans tout espace géographique.*¹⁸³ »

L'espace est une production sociale. Le territoire et les individus interagissent dans des rapports complexes. L'organisation sociale est créatrice d'espaces à vivre qui donnent eux-mêmes un cadre aux rapports sociaux qui agissent sur l'environnement. Pour appréhender la richesse scientifique de la géographie sociale, la réflexion s'appuie sur deux grands outils conceptuels, d'un côté la formation socio-spatiale (le cadre) et de l'autre, la territorialité (le vécu).

3.1.1 La formation socio-spatiale (fss) et le paysage.

La FSS délimite à la fois un espace géographique mais prend en compte également un passé historique, les rapports de pouvoir, les formes idéologiques, les enjeux politiques et économiques qui caractérisent un espace donné. Elle définit les outils permettant une analyse complexe d'un espace social. La FSS s'appréhende sous deux angles qui lui sont constitutifs, *l'infrastructure* et la *superstructure*¹⁸⁴. L'infrastructure est la matérialisation d'un développement économique, passé et présent, et d'une action humaine s'exerçant sur la modulation concrète du « paysage ». La FSS est ainsi définie par Guy DiMéo et Pascal Buléon : « *L'infrastructure (...) (est) l'unité de (ces) deux instances, géographique et économique, (qui) tient au fait qu'elles traduisent ensemble, dans les paysages, c'est-à-dire dans ce qui est invisible, les résultats d'une action humaine permanente et concrète de transformation de la nature.* »¹⁸⁵ D'un autre côté, la superstructure relève à la fois de la « gouvernance » et du système de valeurs (*politique et idéologique*¹⁸⁶) qui produisent une « forme » concrète, par retour à l'infrastructure, dans les équipements publics par exemple, mais aussi dans les destinations et les usages genrés de l'espace.

¹⁸³ Di Méo Guy, Buléon Pascal, *l'espace social, lecture géographique des sociétés*, Paris, Armand Colin, 2007, 304P, p 8

¹⁸⁴ Ibid.

¹⁸⁵ Ibid. p69

¹⁸⁶ Ibid. p69

Les valeurs et les imaginaires se cristallisent alors dans une dimension réellement politique et matérielle du genre. « *Il faut les (instances idéologique et politique) imaginer dans la conscience de chacun, sous la forme de valeurs culturelles, de croyances, d'habitus et de sens pratique... Soit autant de dispositions à penser, à agir, à se comporter qu'inculquent (...) les appareils bien concrets de l'idéologie et du pouvoir. (...) citons les écoles, les médias, les églises, les entreprises, les administrations(...) etc.*¹⁸⁷ » Les équipements publics ont un rôle politique et idéologique dans le domaine du loisir des jeunes. Les valeurs idéologiques et politiques, transitant par les individu/es en position d'agir sur l'espace et/ou sur l'habitat, se réinventent dans l'infrastructure concrète, matérielle et géographique. Les constantes économiques de la FSS gèrent ces valeurs. Les outils d'analyse d'une FSS s'appliquent aussi bien à la description de l'infrastructure que de la superstructure. On obtient un cadre spatial, économique, politique, idéologique et social dans lequel les individu-e-s évoluent et se reconnaissent. L'appartenance au « territoire », l'une des formes classiques de la FSS, se mesure à travers le système de consommation, les aires citoyennes (élections, participation à la vie locale) et les usages des espaces et ou micro espaces (lieux de vie, de loisirs, de garde, de travail etc.). L'intérêt méthodologique est de saisir l'ensemble des dimensions qui composent une Formation Socio Spatiale. On fait appel à des outils « photographiques » (la statistique), à l'histoire économique (développement, industrialisation, tertiarisation etc.), à l'histoire du peuplement (immigration, rurbains, urbains). Des outils d'analyse stratégique vont définir « des indicateurs du fonctionnement d'une instance (sociale, culturelle ou politique) »¹⁸⁸. Les outils méthodologiques proposés par DiMéo et Buléon sont les suivants : « *L'enquête de terrain mettant en évidence les pratiques, individuelles et collectives, l'entretien et l'observation participante, l'étude de fichiers de presse ou sources similaires, l'analyse des conflits et des antagonismes etc. Pour comprendre certaines agrégations spatiales de populations ou de catégories sociales (...) le recours aux données statistiques s'impose parfois.*¹⁸⁹ » Cette démarche s'applique parfaitement à l'objet de mon étude à savoir mixité, parité et genre dans les espaces et équipements de loisirs des jeunes. La formation socio-

¹⁸⁷ Ibid. p69

¹⁸⁸ Ibid. p70

¹⁸⁹ Ibid. p70

spatiale retenue est l'ensemble des trois monographies des terrains d'étude, dans leur visée comparative. La description de la super structure (décryptage de la gouvernance et des systèmes de valeur repérés) constitue l'angle principal d'analyse de la FSS pour cette recherche. Des données infrastructurelles (taux d'imposition ; indice de précarité, Programme de Rénovation Urbaine) complètent cette description.¹⁹⁰ Le rapport des jeunes filles et des jeunes garçons au territoire du loisir¹⁹¹ est influencé par une stratégie politique (la construction d'un loisir majoritairement masculin) d'un côté, une ségrégation historiquement portée par la norme de genre (hiérarchisation des sexes, stéréotypes etc.) de l'autre. S'intéresser à la superstructure c'est saisir l'aspect « invisible » de la question de la répartition sexuée des loisirs des jeunes, c'est-à-dire, identifier les choix politiques qui ont motivé la création des équipements. Ainsi, « dans l'infrastructure se situe le visible, les réalités concrètes et pratiques, matérielles. (...) Dans la superstructure se dissimulent ces « non événements » (Barel), ces schèmes culturels, ces idées et ces croyances, ces effets d'autorité et de domination, de pouvoir. ¹⁹²L'invisibilité du genre dans l'analyse politique (ne pas observer la mixité, l'aveuglement par rapport au genre) et le processus d'invisibilisation (décrochage¹⁹³) sont essentiels dans la compréhension de la sexuation des loisirs des jeunes.

Ensuite, je me suis intéressée à la notion de paysage. En suivant DiMéo et Buléon, on relie que le paysage se situe à la rencontre entre *l'idéal* et *le matériel*, l'espace réel et l'espace vécu. L'image urbaine du paysage dans mon étude correspond à ce qu'on appelle le « lieu de vie » et plus communément, le quartier. Concept très riche en géographie, le paysage est une sorte de subjectivation sensible des lieux de vie, propre à des groupes d'individus engagés dans un processus identitaire. Pour chacun/e, l'intériorisation de son environnement proche fait appel à une histoire, à la mémoire collective, à une image, au patrimoine et aux codes du quartier. Cela se traduit par une forme d'esthétisme symbolique (les représentations), de cheminements (les usages) et d'expérience sensible (la sensorialité). Un des paysages dans lequel nous évoluons

¹⁹⁰ Voir partie 2 les territoires comparés au regard de l'INSEE.

¹⁹¹ Défini chapitre suivant : le territoire

¹⁹² Ibid. p71

¹⁹³ Voir 2ème partie ; puis 3ème partie.

pour cette recherche est le quartier populaire. L'architecture de grands ensembles est aujourd'hui un urbanisme symboliquement empreint d'images négatives. Construites dans les années 70, pour les premières, ces « tours » représentaient, à l'époque, une amélioration des conditions de vie. Les programmes de démolition/reconstruction, engagés depuis une décennie, signent une transformation du paysage. Objet de politiques publiques de fonctionnement (politiques de la ville), le quartier s'organise autour de ce que l'on appelle le « vivre ensemble » (cohésion sociale). La vie de quartier est assujettie à des contraintes économiques (fréquentation du LIDL) et sociales (vie sociale autour de l'école, rencontre sur les bancs publics, des services d'aides sociales etc.) et à des codes d'usages (fréquentation du centre social, usage des city stades, occupation de l'espace public). Les notions d'interculturalité, de mixité ethnique et sociale sont couplées à des représentations plus idéologiques telles que la religion et le communautarisme. Des femmes et des hommes évoluent dans cet univers et développent des stratégies en fonction du contexte de « quartier ». L'enjeu scientifique de cette thèse est de décrire une permanence dans la manière de vivre le territoire des loisirs des jeunes. C'est l'hypothèse d'une territorialité fille et d'une territorialité garçon influencées par le genre qui fait sens dans des paysages très différents.

3.1.2 Le territoire et la territorialité.

Il aurait été évident voire aisé de déterminer la notion de territoire en fonction des terrains étudiés. Les trois monographies auraient pu constituer et définir à elles seules des territoires, avec des frontières et un système géo-politique dans un espace métrique topographique. Mais la notion de territoire dans son acception plus complexe a retenu mon attention pour aborder l'objet de mon étude sous l'angle du territoire des loisirs des jeunes. Le territoire s'appréhende dans sa forme complexe, à la fois sous l'angle éthologique (humain) et interactionniste. Premièrement, le territoire est envisagé comme lieu d'appropriation, d'instauration du pouvoir. Le marquage de l'espace (les murs, la délimitation) mais également l'exclusion, à travers la notion de propriété, sont des processus à l'œuvre dans l'observation des loisirs des

jeunes. La lutte pour garder et protéger son territoire est un cadre d'analyse toujours pertinent en particulier dans la sexuation des espaces. L'argument souvent mis en avant lorsqu'on invoque la possibilité de présence des filles dans des lieux et espaces uniquement masculins, consiste à avancer le risque d'exclusion des garçons. Dans le loisir dit « généraliste », l'image du garçon conquérant du territoire « public », la turbulence intrinsèque, la virilité lui confèrent une légitimité d'occupation, d'immobilité et de visibilité. Les filles sont, elles, plus aisément associées au territoire scolaire et domestique. La notion de territoire est omniprésente dans la définition même des politiques publiques en direction des « quartiers prioritaires ». L'enjeu se situe alors dans « l'affrontement » et/ou la récupération du « territoire » dans une stratégie de canalisation en (re) définissant des territoires autorisés pour ces jeunes garçons. La construction massive en France de « city stade » et/ou « skate parc » en est l'illustration. En simplifiant, c'est la problématique de la stagnation et l'appropriation par les jeunes garçons des « pieds de tour » et/ou du quartier que l'on va « traiter » en sériant l'espace et en autorisant un territoire plus petit, plus clos, le city stade. C'est ce qui est nommé dans cette thèse « l'institutionnalisation de la présence masculine »¹⁹⁴ (voire de la domination masculine). La première dimension du territoire peut se définir comme un espace physique. La deuxième dimension du territoire correspond à sa « *Signification politique qui traduit un mode de découpage et de contrôle de l'espace garantissant la spécificité, la permanence et la reproduction des groupes humains qui l'occupent.* »¹⁹⁵ La sociologie du genre peut s'appréhender d'après le postulat goffmanien suivant : d'une différence infime biologique (des sexes dimorphes) découle un phénomène de classification sociale « prototypique » qui vaut pour toute une vie. L'arrangement des sexes fait société. La géographie du genre partirait du postulat que la « survie » de l'espèce, et donc la protection du territoire, engendre une stratégie politico-socio-spatiale qui nourrit et affirme une occupation du territoire éthologique et patriarcale. Le genre fait géographie. « *Ainsi le territoire devient un outil de la géographie sociale. Il constitue le cadre méthodologique permettant d'évaluer la nature des*

¹⁹⁴ Voir 3^{ème} partie, « du centre de loisir à la maison des jeunes garçons »

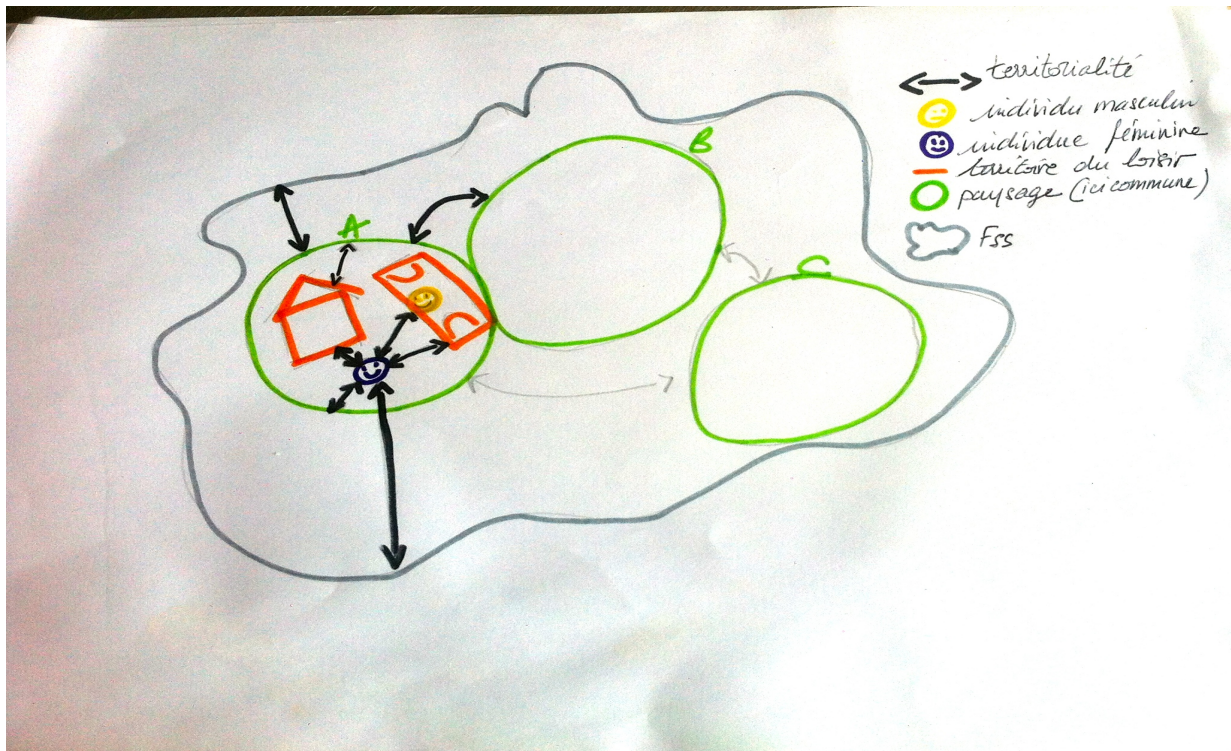
¹⁹⁵ Di Méo Guy, Buléon Pascal, *l'espace social, lecture géographique des sociétés*, Paris, Armand Colin, 2007, 304P, p79

rapports sociaux dans leur contexte de spatialisation. »¹⁹⁶Le territoire est un espace politique garantissant un découpage volontaire, un façonnage qui permet la reproduction des groupes qui l'occupent. La troisième explication scientifique du territoire est celle de l'espace vécu comme nous l'expliquent Di Méo et Buléon : « *Ainsi le mythe, en tant que discours politique, produit conjointement un idéal type humain, une société, un paysage et un territoire. Il procède par diffusion de quelques figures symboliques, simples et efficaces. Il fabrique en même temps de l'identité.* »¹⁹⁷Le territoire est un espace symbolique qui affirme une identité collective. Traversé par les représentations sociales, le territoire s'analyse dans ce qui fait société, la dimension culturelle du vivre ensemble. Le territoire est une expérience de vie collective d'un espace constituant des repères patrimoniaux forts (habitat, équipements, art etc.), traversé par des normes sociales et culturelles. Enfin la notion de territoire est liée à l'individu/e. Le processus d'interactions est permanent entre l'espace défini physiquement, l'espace défini symboliquement et l'espace intime. Le mouvement « d'inter production » est appelé territorialité. Il s'agit de comprendre, comment le rapport réciproque individu/e-territoire (le loisir des jeunes) relève d'un système complexe. Dépasser l'aspect descriptif de l'usage d'un équipement (combien de jeunes, à quel moment) oblige à entamer une démarche compréhensive de la territorialité. Dans le cadre scientifique de mon étude, le territoire, défini comme les espaces et équipements des loisirs des jeunes, s'entend dans la complexité des trois dimensions évoquées : éthologique, sociopolitique et identitaire. La notion de territoire dans ses différentes dimensions est soumise à l'influence de l'espace temps, la question historique est essentielle (histoire nationale, histoire du territoire, histoire sociale). Différentes échelles servent pour l'appréhension du territoire et la compréhension de la territorialité dans les espaces et équipements des loisirs des jeunes. L'échelle nationale permet d'inscrire l'enjeu politique et symbolique, la méso échelle propose une analyse en termes formation socio spatiale(elle du quartier par exemple) et enfin l'observation d'un cour de récréation(micro-échelle) offre un terrain d'analyse concret de la territorialité.

¹⁹⁶ Ibid. p78

¹⁹⁷ Ibid. p79

Fig. 3r : Schématisation ¹⁹⁸ : territoire du loisir des jeunes.



Précision : seule la commune A et l'individu fille visualise la territorialité pour ne pas alourdir le schéma et en simplifier la lecture.

Les notions de liberté, d'égalité et de mixité dans la spatialité de l'être humain¹⁹⁹ nourrissent la démarche. La géographie sociale est le cadre approprié à la démarche scientifique qui a accompagné ce travail de thèse. Permettant de proposer une vision différente des schèmes de la pensée sociologique, riche en débats, une sorte de conciliation voire de synthèse des paradigmes allant de l'analyse systémique en passant par le concept d'habitus et de structuralisme jusqu'à l'interactionnisme symbolique et l'interprétation phénoménologique. La dynamique du concept de territorialité inscrivant l'acteur-trice- dans une formation socio-spatiale contenant des paysages, intégrant des territoires, autorise une description, une compréhension et une tentative d'explication de la complexité du rapport à soi (l'identité), du rapport à l'autre, de l'influence des enjeux politico-sociaux et de l'environnement dans lequel tout cela se joue. Mais la démarche scientifique s'inscrit dans un regard aiguillé et aiguisé, s'appuyant sur la problématique choisie, l'objet de l'observation. Il n'est pas neutre, ce

¹⁹⁸ Edith Maruéjols

¹⁹⁹ Voir 2ème et 3ème partie.

qui ne veut pas dire qu'il n'est pas « objectivement » étudié. L'observation de mon objet, le loisir des jeunes, passe donc par une démarche que j'ai qualifiée d'intégrée, celle du féminisme scientifique.

3.2 La nature féministe du paradigme.

« Féminisme : n.m Doctrine qui préconise l'égalité entre l'homme et la femme, et l'extension du rôle de la femme dans la société.

Doctrine : n.f ensemble de notions qu'on affirme être vraies et par lesquelles on prétend fournir une interprétation des faits, orienter ou diriger l'action. ²⁰⁰ »

On est loin de la définition d'une science : *« Science : n.f Ensemble de connaissances, de travaux d'une valeur universelle, ayant pour objet l'étude de faits et de relations vérifiables, selon des méthodes déterminées (comme l'observation, l'expérience, ou les hypothèses et la déduction). » ²⁰¹* D'une définition extrêmement réductrice du féminisme, voire contradictoire, *le rôle de la femme dans la société*, alors que le féminisme même pose les bases de la remise en cause des rôles sexués dans la société, va naître la suspicion, en France en particulier, du caractère scientifique, pour ne pas dire même sérieux, des études menées par les chercheuses féministes. Intrinsèquement interdisciplinaire, la recherche féministe s'appuie sur *« l'étude des faits »* (usage de la ville par le genre, valence différentielle des sexes (anthropologie), biologie (les cerveaux), génétique (les gamètes, la reproduction)). La science féministe place au cœur de son projet la question *« des relations vérifiables »*, dans ses toutes premières revendications, de la déconstruction scientifique de la différence biologique des sexes jusqu'à la description du concept de genre. Pour situer ma position de chercheuse dans le champ du féminisme, ma démarche s'inscrit dans ce que l'on nomme les études de genre même si je privilégie le terme de féminisme scientifique.

²⁰⁰ Définitions Le Robert Illustré 2012

²⁰¹ Définition le Robert illustré 2012

3.2.1 Les fondements épistémologiques du paradigme féministe.

La grille de lecture « féministe » s'appuie sur quatre critères analytiques²⁰², la posture constructiviste, la perspective relationnelle, le rapport de pouvoir et l'intersectionnalité.

Le constructivisme social, à l'image de la théorie de la connaissance kantienne, appliqué aux relations femmes/hommes, affirme une position radicalement anti-essentialiste. Le sexe biologique comme l'identité sexuée sont des construits sociaux et historiques. Il n'existe pas d'organisation sociale innée. Les phénomènes sociaux ne relèvent pas d'une Nature humaine mais bien de la naturalisation d'une forme d'organisation sociale. L'analyse constructiviste autorise deux postulats essentiels. Il ne peut exister de vérité ni de réalité originelles dans la relation entre les femmes et les hommes. L'objet n'est pas de chercher d'où viennent ces arrangements, ni même pourquoi la société est organisée dans les normes de genre. Mais bien, comment elle se construit et perdure dans ce système. Le deuxième postulat est celui de la possibilité de changement. Ce qui est construit peut être déconstruit et reconstruit. Il n'y a pas de fatalité. La perspective relationnelle réaffirme que la question de la place des femmes ne se joue que dans le rapport à celle des hommes. Le féminisme n'est pas l'étude des groupes de femmes mais l'expérience des femmes dans *une perspective compensatoire*²⁰³ face à une société androcentrique. Le genre est donc le système dans lequel les rapports sociaux des deux sexes (féminin et masculin) se vivent. Il y a un genre et deux sexes. La mixité est une donnée, une évidence. Une société construite sur les relations femmes/hommes ne ferait pas interrogation s'il n'y avait pas la hiérarchisation des sexes et la domination. C'est l'axe central du féminisme. L'inégalité, au sens de l'inégal traitement en faveur des hommes, fait sujet de la pensée scientifique féministe. Domination du groupe social des hommes sur le groupe social des femmes, le genre est également un ordre normatif qui sanctionne les « déviances »

²⁰² Source : Mathieu Trachman « Genre : Etat des lieux. Entretien avec Laure Bereni », La vie des Idées, 5 octobre 2011 ISSN : 2105-3030 URL : <http://www.laviedesidees.fr/Genre-etat-des-lieux.htm>

²⁰³ Source : Mathieu Trachman « Genre : Etat des lieux. Entretien avec Laure Bereni », La vie des Idées, 5 octobre 2011 ISSN : 2105-3030 URL : <http://www.laviedesidees.fr/Genre-etat-des-lieux.htm>

de genre. Il s'impose aux femmes comme aux hommes. Les notions d'égalité et de consentement sont essentielles à définir. Enfin, l'organisation du pouvoir des hommes sur les femmes ne peut s'appréhender sans prendre en considération les autres formes de pouvoir à l'œuvre. C'est l'intersectionnalité. D'autres systèmes de domination sont en jeu, le pouvoir « intra sexe » (les hommes entre eux, les femmes entre elles), le pouvoir des riches sur les pauvres, la colonisation, le racisme etc. Le féminisme propose deux apports innovants dans l'approche scientifique : la critique (déconstruction) et l'explication (reconstruction).

La critique se fonde sur la mise en question de la production des « savoirs », de manière générale, et du savoir scientifique en particulier. Démarche avant tout épistémologique, elle interroge la constitution du savoir scientifique à travers la question de la « neutralité » du chercheur, bien souvent d'ailleurs, premier reproche fait aux femmes scientifiques (votre recherche est-elle neutre ? en tant que femme pouvez-vous objectivement étudier les phénomènes qui touchent aux femmes ?). La critique part du postulat d'une production scientifique faite par les hommes pour les hommes, niant la construction du savoir dans un système de pouvoir hiérarchisé entre les femmes et les hommes, à la faveur de la domination masculine. L'image utile est celle de l'artiste, le scientifique à l'égal de l'artiste est symboliquement « asexué », puisque son « talent » et/ou « sa science » lui viennent de son « génie » (presqu'un don divin !) et/ou de son intelligence ! C'est, à mon avis, ici, la première problématique qui a été posée aux scientifiques féministes, le gommage de l'appartenance sexuelle biologique sous deux formes : l'effacement des différences comme objet de la science, comme nous le rappelle Evelyn Fox Keller : *« Voulant ôter tout crédit aux conceptions traditionnelles des différences innées, biologiques, entre les sexes (en particulier dans le domaine des capacités cognitives) et de démontrer l'importance des facteurs environnementaux et institutionnels, elles firent beaucoup d'efforts pour rassembler des données psychologiques, sociologiques et anthropologiques sur les hommes et les femmes. Il leur paraissait absolument nécessaire de réfuter les affirmations sur la différence naturelle – tout l'avenir des femmes en*

science leur semblait en dépendre ». ²⁰⁴ Et d'un autre côté l'invisibilisation du sexe des chercheur-e-s ²⁰⁵ et donc la masculinisation de la science. Ce combat bien qu'indispensable pour faire évoluer la place des femmes scientifiques, existant encore aujourd'hui dans les sphères universitaires et politiques, (des manières différentes de faire la politique, des manières différentes de comprendre le monde, de créer du savoir) s'est avéré peu productif en termes de reconnaissance et de légitimation du féminisme comme science. De même, la reconnaissance des « différences » femmes hommes, ou plutôt partir du postulat de la différence, a toujours exclu les femmes et dévalorisé leurs travaux (valence différentielle des sexes). Le féminisme scientifique ne pose pas la question de l'égalité scientifique entre les femmes et les hommes. Ce n'est pas non plus la recherche de la preuve d'une même valeur mais bien la démonstration que la question même de l'inégale valeur, de l'expertise, la mise en doute d'une science exercée par une femme, est l'objet scientifique à étudier. Francine Descarrie traduit bien cette idée dans son article ²⁰⁶, Recherche féministe, pratiques militantes et science : « *Se situer du point de vue des femmes pour contester l'androcentrisme des savoirs traditionnels et la « naturalisation » de l'infériorité des femmes par plusieurs grands penseurs de l'humanité n'a donc rien d'incompatible avec la raison d'être de l'activité scientifique, soit la production de connaissances nouvelles.* »

3.2.2 Le féminisme : une approche explicative.

L'explication est donc ce qui fonde le féminisme scientifique. L'approche et la méthodologie cherchent à expliquer les inégalités de « traitement » dans une société démocratique (égalitaire en droit) entre les femmes et les hommes. Il s'agit d'analyser, comprendre, expliquer scientifiquement ce qui construit les rapports sexués humains au regard des concepts fondamentaux qui sont la liberté de chaque être humain (femme ou homme) à se définir et faire ses propres choix dans une visée qui intègre le

²⁰⁴ Evelyn Fox Keller, « Le/la scientifique : sexe et genre dans la pratique scientifique », *Les cahiers du CEDREF* [En ligne], 11 | 2003, mis en ligne le 16 février 2010, Consulté le 27 juillet 2012. URL : <http://cedref.revues.org/509>

²⁰⁵ Refus par exemple de faire apparaître leur prénom dans les publications.

²⁰⁶ Ce texte de Francine Descarrie a été publié sous la rubrique « Paroles de scientifiques », dans la version imprimée de *Découvrir*, en mars-avril 2009. L'auteure était et est toujours professeure au Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal.

projet social et donc le mélange, la mixité active, pour ensemble construire une alternative politique et scientifique. Cela ne peut se faire sans rendre visible les stéréotypes sexués et la norme de genre auxquels chaque femme et chaque homme est encore aujourd'hui « soumis ». Je reprends à mon compte la conclusion de Francine Descarrie, dans ce même article : « *Ce qui m'amène à conclure que la capacité de la recherche féministe à conjuguer production de connaissances et engagement ne fait nullement obstacle à sa scientificité. Au contraire, elle répond à la nécessité de reconnaître la dimension sociale de toute recherche, de réduire les tensions entre théorie et pratique, d'élaborer des savoirs socialement enracinés et actualisés afin de transformer en profondeur la façon de penser, de dire et d'agir les rapports sociaux de sexe.* » Pour conceptualiser le féminisme scientifique sous l'angle défini, j'ai choisi de développer trois notions : la mixité, l'égalité et le consentement.

La notion de mixité est centrale dans l'approche théorique et « pratique » de la recherche menée sur le loisir des jeunes. Bien que peu « théorisée » dans la pensée féministe, elle est omniprésente dans le débat et fait sens dans l'analyse proposée pour cette thèse. Chez les féministes et dans une acception aujourd'hui partagée, la mixité est d'abord le calcul d'un rapport de force qui s'évalue à 1/3 pour 2/3. C'est-à-dire qu'il y a mixité dans un groupe lorsqu'on peut comptabiliser au minimum 1/3 d'un sexe pour 2/3 de l'autre. De plus, « *Il n'y a pas d'humanité ni de sexualité sans mélange. C'est un fait d'expérience.* »²⁰⁷ La mixité au sens que lui donne le dictionnaire LAROUSSE²⁰⁸ est un groupe et/ou une équipe qui comprend des personnes des deux sexes. Décrétée légalement en 1975 dans les établissements scolaires, la mixité fait l'objet d'un constat de rentabilité. L'entretien de deux écoles, notamment dans le rural, est trop coûteux. De cette « définition » on ne peut extraire la substantifique moelle. La mixité est la condition indispensable de la remise en cause des stéréotypes et des assignations de genre mais elle n'est pas suffisante. L'évidence du mélange ne garantit pas l'égalité (au sens de l'égal traitement). Les femmes et les hommes se côtoient (dans le bus, dans la

²⁰⁷ Fraisse Geneviève, *le mélange des sexes*, Paris, Gallimard Jeunesse Giboulées, coll.chouette !Penser, 2006, 75 p, p27

²⁰⁸ Mixité : caractère mixte d'un groupe, d'une équipe (larousse) ; Mixte : qui comprend des personnes des deux sexes.

rue, au centre commercial etc.), les filles et les garçons sont éduqués ensemble (à l'école, à la crèche, au centre de loisir etc.) et pourtant les inégalités demeurent : les hommes occupent toujours davantage l'espace public que les femmes, plus présentes à la maison, les garçons jouent au centre de la cour et s'accaparent l'espace récréatif alors que les filles sont en bordure. « *La mixité est un état de fait qui a la forme d'une évidence* »²⁰⁹. Dépasser l'évidence est interroger le sens et y ajouter le projet. Il est notable que le terme de mixité soit intraduisible dans les autres langues, il n'existe pas, on parle de « coéducation » dans les pays anglo-saxons par exemple. La mixité doit donc s'accompagner d'un idéal, d'une utopie et s'adjoindre le principe républicain de l'égalité. Le mélange comme seule mise ensemble des individu(e)s des deux sexes n'est pas le partage. Geneviève Fraisse nous le rappelle, « *car le mélange et le partage sont deux idées bien distinctes ; mettre ensemble n'est pas répartir les choses à part égales ; rassembler n'est pas unir* ». A cette difficulté d'absence d'attendus autour de la mixité va s'ajouter, dans l'éducation nationale, mais de manière générale dans les discours professionnels, la notion de « neutralité ». Au nom de la neutralité du positionnement professionnel on ne peut pas intervenir sur la question du genre²¹⁰. C'est en pensant le mélange avec le projet de déconstruction des stéréotypes sexués, en passant par la remise en cause de la division sexuée du travail que la mixité prend son vrai sens et son contenu scientifique (alors analysable, évaluable). C'est la condition au changement. A la notion de mixité, de cette évidence du mélange, il faut adjoindre un grand principe politique de notre pays, qui est l'égalité.

L'égalité est donc une notion politique. L'égalité n'est pas le contraire de la différence. C'est l'inégalité qui s'oppose à l'égalité. On peut être semblables et inégaux. On peut être différents et égaux. La revendication à l'égalité n'est pas la recherche de l'identique. La différence est intrinsèque à l'humanité. L'égalité, en France, peut revêtir quatre contenus. La première manière d'aborder l'égalité est l'égalité en droits. En France, en 2013, les femmes et les hommes sont égaux en droits. En 1944, les femmes obtiennent le droit de vote et d'éligibilité. En 1965, les femmes mariées

²⁰⁹ Fraisse Geneviève, *le mélange des sexes*, Paris, Gallimard Jeunesse Giboulées, coll.chouette !Penser, 2006, 75 p, p27

²¹⁰ Voir première partie : liberté neutralité

peuvent exercer une profession sans l'autorisation de leur mari et ouvrir un compte en banque. En 1967, la contraception devient possible pour les femmes, en 1975 l'avortement sous condition n'est plus un crime, il sera remboursé en 1982. En 1980, le viol est qualifié de crime par la loi. En 1992, la loi pénalise les violences conjugales et le harcèlement sexuel sur le lieu de travail. En 1970, l'autorité paternelle est requalifiée en autorité parentale, le congé parental est ouvert aux hommes en 1984 et en 2002 est créé le congé paternité. En 1983, les lois ROUDY sur l'égalité professionnelle femmes/hommes sont votées. En 2000, c'est la promulgation de la première loi sur la parité en politique. L'égalité en droits ne doit pas masquer une inégalité de « traitement » qui perdure malgré cette grande avancée. Pour appréhender la notion d'(in)égalité « réelle », trois pistes s'offrent à nous dans le travail de lecture de la répartition des filles et des garçons dans les espaces et équipements de loisirs des jeunes. Il y a d'abord, la question de l'égalité redistributive en résonnance avec la justice sociale. Dans le domaine des loisirs sportifs, l'étude révèle une fréquentation aux deux tiers masculine. Le rapport du sénat sur les pratiques nationales en clubs montre également que deux licenciés sur trois sont des hommes. Est-il normal que l'argent de la redistribution de l'impôt bénéficie pour les deux tiers aux garçons (dans le domaine du sport) ? L'égal accès : les filles et les garçons peuvent-ils s'émanciper du poids des normes sexuées pour effectuer un choix « libre » ? Est-il acceptable que les filles aient « moins » de choix que les garçons ? Enfin, l'égalité s'entend comme l'égalité de valeur. Y-a-t-il hiérarchisation des pratiques en fonction du sexe des pratiquants ? Une pratique masculine sportive a-t-elle plus de valeur qu'une pratique sportive féminine ? Qu'en est-il de la persistance de la domination masculine dans une société qui n'est plus patriarcale ?

La troisième notion intéressante à appréhender est celle du consentement, bien qu'elle s'avère politiquement et scientifiquement « stérile ». Finir cette partie théorique sur une hypothèse invalide, celle du consentement comme marqueur de l'égalité est fondamentale dans mon travail. Ceci pour deux raisons. La première est que la question du consentement est systématiquement évoquée dans l'argumentaire

développé par les acteurs de la gouvernance²¹¹, au regard des inégalités de fréquentation entre les filles et les garçons des équipements des loisirs des jeunes. « Elles ne viennent pas parce qu'elles ne veulent pas (sous entendu elles consentent) », elles font ce choix librement, rien ne les en empêche. C'est le même argument pour les défenseurs de la prostitution, même si l'objet n'est pas comparable. De manière générale, lorsque les femmes se trouvent en situation de « fragilisation » et/ou de vulnérabilité, dans le cas des violences conjugales par exemple, on « justifie » cette violence par le fait qu'elles y consentent et que si ce n'était pas le cas elles n'auraient qu'à « sortir » de cette situation. C'est également, rappelons-le, l'approche juridique centrale dans le cas d'un viol : « n'étiez-vous pas consentante ? »

La deuxième raison de s'attarder sur la notion de consentement dans cette étude tient à la démarche méthodologique adoptée pour mener ce travail. J'ai en effet choisi de ne pas interroger les jeunes filles et les jeunes garçons sur leur propre pratique de loisir. D'un côté parce que l'objet de mon étude est la problématique de la gouvernance et donc du projet politique, de la construction de la définition des objectifs publics qui peuvent (et doivent ?) aller à contre sens du consentement individuel, mais également parce que le consentement, *a fortiori* d'un-e mineur-e, peut faire l'objet d'une stratégie, d'une manipulation, une manière de céder plutôt que consentir. Du consentement individuel ou personnel, on nuance la valeur suprême de la liberté et du choix en y ajoutant les notions de vouloir et pouvoir. Peut-on toujours consentir et veut-on toujours consentir ? Consentir implique le rapport de soi à soi-même, mais également au contexte du « oui », comme nous le rappelle Geneviève Fraisse :

« Signe d'intériorité autant que d'extériorité, le consentement est attaché à un moment précis, mais il ne saurait être réduit à une immédiateté. L'espace intérieur qu'il révèle introduit une médiation, un redoublement qui permet à l'être de se détacher de l'acte de consentir comme si cet acte pouvait aussi lui être extérieur. »²¹²

On ne saurait envisager l'ensemble des consentements individuels et *a fortiori* de ce que l'on appelle le consentement mutuel sans jamais faire référence au rapport de force et à l'égalité des parties. On peut consentir pour survivre. On peut céder sans

²¹¹ Voir 3ème partie.

²¹² Fraisse Geneviève, *Du consentement*, Paris, Seuil, Ed. Non Conforme, 2007, 135p, p23

jamais consentir, on peut admettre sans jamais accepter. Mais consentir cela peut être aussi se soumettre. La notion de consentement collectif ou de consentement individuel à une norme collective est alors posée. Geneviève Fraisse ouvre le raisonnement :

« Et je m'interroge sur le consentement de tous, adhésion et acceptation d'une situation donnée, d'un état social advenu. Car tel est l'autre sens du consentement, celui qui prend acte d'une inégalité des pouvoirs, celui qui reconnaît une force supérieure, une autorité sociale, étatique, politique.²¹³ »

On devine combien consentir à plus fort que soi, consentir à un système de domination est un acte bien douloureux qui n'est plus un acte volontaire mais bien: *« un geste de compromis, où il faut démêler l'écheveau du oui et du tant pis, de l'accord et de l'asservissement. »*²¹⁴ Encore faut-il qu'il y ait conscience du rapport de domination. Lorsqu'une fille « choisit » de ne pas pratiquer un sport et qu'elle consent par exemple à ce que ce soit un sport dit « de garçons », consent-elle également à ce que cette discipline soit plus valorisée qu'une discipline dite féminine, consent-elle à ce que les domaines du masculin offrent plus de possibilités ? Pour finir sur la notion de consentement, deux ouvertures s'offrent à nous :

La possibilité de non consentement comme nous le propose Geneviève Fraisse dans sa conclusion : *« Le refus, le désaccord, la contradiction, l'opposition, toutes ses formes pour dire « non », ne sont-elles pas des pistes à découvrir ? Quel est ce temps où dire « non » semble de peu d'intérêt, et où dire « oui » à la hiérarchie sexuelle devrait nous enthousiasmer ? »*²¹⁵

Et l'intention. Quelle intention était posée dans l'acte (de violence par exemple) ? Quelle(s) intention(s) professionnelle(s) comme politique(s) traverse(nt) le territoire du loisir des jeunes ?

De manière synthétique, cette troisième sous partie visait à poser le cadre scientifique de la thèse. Pour cela, l'approche disciplinaire de la géographie sociale apporte une méthodologie pertinente pour décrire les phénomènes complexes du rapport entre les individu/es et le territoire. La description à travers le concept de formation socio

²¹³ Ibid. p70

²¹⁴ Ibid. p74

²¹⁵ Ibid. p136

spatiale des paysages permet de mesurer les enjeux politiques, économiques et sociaux des terrains à l'étude. La territorialité est une notion riche qui met en jeu les symboles, liant les représentations sociales et la quotidienneté dans la relation entre les habitant/es et le territoire. L'approche scientifique féministe vient éclairer l'analyse en proposant une critique épistémologique de la construction du savoir et en intégrant la dimension des rapports sociaux de sexe dans la lecture des sujets étudiés. La géographie du genre offre des apports théoriques essentiels pour appréhender les analyses quantitative et qualitative proposées dans les deuxième et troisième partie.

Conclusion 1^{ère} partie.

La mixité et l'égalité dans les espaces et équipements du loisir des jeunes s'inscrivent dans un contexte sociétal plus large. Le temps du loisir est lié aux autres temps de la vie, celui de l'école, celui du monde du travail et celui de la famille. L'objet de la première partie était de montrer les inégalités réelles qui persistent entre les femmes et les hommes dans différents champs, le travail, la vie familiale, l'usage de l'espace public. Ces inégalités sont le fruit d'un système appelé genre qui s'organise autour de la (re)production de stéréotypes sexués et la hiérarchisation des rapports sociaux de sexe. L'approche scientifique interdisciplinaire s'appuyant sur un paradigme féministe permet de décrire ce système et de révéler les processus de hiérarchisation qu'il abrite. La société dans laquelle vivent les jeunes filles et garçons à l'entrée dans l'adolescence est parcourue par des inégalités entre les femmes et les hommes. Les inégalités se repèrent dans le monde du travail où la division sexuée horizontale et verticale est marquée : des métiers d'hommes et des métiers de femmes, des temps partiels majoritairement occupés par les femmes. Les inégalités dans le couple demeurent malgré une entrée massive des femmes sur le marché du travail : femmes en grande majorité en charge des tâches ménagères et de celles liées aux enfants. L'analyse des médias montre une parole experte des femmes peu valorisée et anecdotique. L'usage de la ville n'échappe pas aux représentations liées aux rapports sociaux de sexe. Les femmes sont plus soumises aux attendus en terme de comportements, d'habillement, s'interdisant certains lieux, certaines heures de sortie. Les jeunes filles et les jeunes garçons sont entouré/es de représentations sociales de qu'est-ce qu'être une fille et qu'est-ce qu'être un garçon. Ces stéréotypes sont présents dans l'espace éducatif des jeunes, à la maison mais également à l'école, dans les manuels scolaires, dans la cour de récréation, dans la manière de s'habiller, de se comporter. On peut faire l'hypothèse que ce contexte influence le territoire du loisir des jeunes. La deuxième partie de la thèse propose le portrait statistique des espaces et équipements des loisirs des jeunes en s'appuyant sur l'hypothèse qu'au même titre que les autres espaces, les loisirs révèlent des inégalités réelles et une faible mixité entre les filles et les garçons.

2^{ème} Partie : La mixité et l'égalité à l'épreuve du loisir des jeunes dans trois communes de l'agglomération bordelaise.

La méthodologie choisie pour mener cette étude est la construction d'une réponse à l'argumentaire le plus souvent mis en avant lorsque l'on évoque la place des filles dans le loisir, à savoir : elles font du sport, elles sont présentes au même titre que les garçons sur les espaces de loisir, nous sommes dans un pays d'égalité et même s'il s'avère que les filles sont moins présentes dans les espaces publics c'est qu'elles préfèrent faire leurs devoirs, d'ailleurs elles réussissent mieux à l'école. L'étude pose trois questions « centrales » : Les loisirs des 8-20 ans sont-ils mixtes ? Dans quelle mesure la pratique d'une activité relève-t-elle d'un libre choix qui implique donc un cadre égalitaire ? Comment et pourquoi l'espace des loisirs des adolescent(e)s participe-t-il de la reproduction des stéréotypes sexués et de la domination masculine ? Cette deuxième partie se décompose en deux sous parties. La première pose le cadre méthodologique de l'enquête de terrain en présentant les outils de recueil statistique ainsi que les spécificités des communes étudiées. Une analyse comparée des données INSEE pour chaque territoire participant à la recherche permet de mesurer les écarts entre les habitant/es des communes à quartiers populaires et ceux/celles de la commune de Blanquefort, plus privilégié/es. Les situations sociales différentes (taux d'emploi, niveau de diplôme, familles monoparentales, etc.), les revenus par habitants et autres indicateurs sociaux soulignent la pertinence de la variable genre à travers l'inégale fréquentation des équipements de loisir. Le fait d'être une fille ou un garçon influence l'organisation des loisirs en dehors de l'appartenance sociale ou ethnique des pratiquant/es. La seconde sous-partie fait état de l'analyse des usages sportifs, culturels, artistiques et de loisir généraliste, sur une année de pratique, qui confirme les tendances d'une division sexuée dans le territoire des loisirs des jeunes. L'étude

des actions menées dans le cadre du dispositif Ville Vie Vacances en Gironde renforce les résultats du portrait statistique réalisé sur les trois communes.

1. Des terrains et la variable sexe.

Cette première sous partie a pour but de décrire les différents paysages dans lesquels l'enquête statistique a été menée. Après l'exposé de la méthode de recueil des données et le cadre de l'étude, nous ferons connaissance avec les communes enquêtées. Nous aborderons la situation économique, les spécificités urbanistiques et le portrait social de chacune d'entre elles afin d'évoquer la formation socio spatiale de chacun de ces territoires. Le deuxième point nous amène à décrire la population des communes afin de rendre visibles les variables sociales et culturelles. La diversité de peuplement permet de mesurer l'influence de la variable genre dans des contextes socio ethnique différents.

1.1 Trois monographies comparées : méthodologie et différents paysages.

J'ai engagé un travail de terrain conséquent, choisissant d'enquêter sous forme de monographies afin de proposer une analyse détaillée des pratiques de loisir des jeunes filles et garçons. Trois communes ont souhaité faire partie de la recherche entreprise dont la commune de Floirac. Salariée depuis maintenant 13 ans à la mairie de Floirac, il m'est tout de suite apparu évident que je ne pourrais pas réaliser le recueil des données dans ce territoire. J'ai donc été épaulé par plusieurs enquêtrices. Une anthropologue a réalisé les entretiens, la chargée de projet au sein du réseau M.P.G²¹⁶ a recueilli les données quantitatives dans le sport, la culture et les équipements jeunesse. Deux étudiantes dans le cadre de leur master-animation ont également réalisé des entretiens et fait de l'observation dans les structures floiracaises. Ces étapes de co-enquête ont permis d'éprouver la légitimité du cadre scientifique et méthodologique de la recherche. La réflexion collective a nourri le regard scientifique

²¹⁶ Mixité Parité et Genre

porté sur le sujet. L'enjeu était de préserver les mêmes outils, la même démarche sur les trois territoires observés. Chaque participant/es à l'étude avait le même niveau d'information quant à l'objet de sa participation, à savoir : « la mixité, la parité et l'égalité dans les équipements et les espaces du loisir des jeunes » ; recherche pour laquelle je réalisais la présente thèse, financée par la Région Aquitaine, cofinancée par le Conseil Général de la Gironde et les communes de Floirac, Cenon et Blanquefort.

1.1.1 Méthodologie d'enquête.

Le travail d'enquête propose une méthodologie partagée qui s'appuie sur une recherche intitulée : « Mixité Parité et genre dans les équipements et espaces des loisirs des jeunes », co-financée par les trois communes participantes qui constituent les terrains d'observation, le Conseil Général de la Gironde et le Conseil Régional d'Aquitaine financeur de ma bourse de thèse. La démarche construite pour répondre à cette recherche se donne deux missions : la production de données inexistantes à ce jour et la création d'une méthodologie innovante pour mesurer les écarts et en analyser les causes. Par ailleurs, c'est à partir de chiffres rarement explorés sous l'angle du genre qu'une équipe du laboratoire ADESS CNRS (Université Bordeaux 3 Michel de Montaigne (CNRS / Université Bordeaux 3) a initié depuis 2005 un travail systématique sur les équipements et espace publics de loisirs des jeunes de l'agglomération de Bordeaux. Ces études ont nourri en parallèle mes travaux. L'étude s'inscrit donc dans des objectifs définis par le cadre du financement. Le premier objectif décliné est : Territoires et développement durable : de nouvelles gouvernances. Il s'agit de mesurer, à partir de la variable sexe, les inégalités et les discriminations dans les politiques publiques territoriales de la jeunesse, de la culture et des sports. C'est la réalisation de statistiques, par sexe, des pratiques sportives, culturelles et de loisirs, et l'observation de l'occupation sexuée des équipements et espaces publics tels que salles de sport, médiathèques, centres sociaux, cités stades,

parcs, jardins publics. L'analyse des politiques publiques à partir de la variable sexe vient enrichir le portrait statistique²¹⁷.

Le second objectif répond à la thématique de la Cohésion sociale et de la citoyenneté. On s'attache à réaliser une enquête qualitative sur les relations filles/garçons dans et autour de ces équipements et espaces publics (pratiques sociales mixtes et non-mixtes, violences réelles et/ou sentiment d'insécurité, comportements sexistes et homophobes). De plus, l'étude se propose de réaliser une enquête sur les actions menées en faveur de l'amélioration des rapports sociaux de sexe (dispositifs et actions favorisant la mixité, la parité, l'éducation à la sexualité). L'originalité de cette thèse s'inscrit dans une démarche globale de questionnements sur les notions de Mixité Parité et Genre, objet du réseau aquitain du même nom créé en 2008. Ce réseau (MPG) regroupe les acteurs et actrices aquitain/es de quatre champs : le champ associatif²¹⁸, le champ professionnel²¹⁹, le champ universitaire²²⁰ et le champ institutionnel²²¹. Il se fonde sur des principes d'action : le réseau Mixité, Parité, Genre fédère des acteurs individuels ou collectifs qui se reconnaissent dans les principes de la charte²²² et s'engagent à mener, dans le cadre du réseau, des actions collectives correspondant à l'esprit de celle-ci. Les objectifs tels que définis dans cette charte s'appuient sur le recensement des actions et projets, la mutualisation des informations, l'échange sur les pratiques et le développement de formations. La recherche exposée dans le cadre du réseau s'est adjointe un comité scientifique, dès son démarrage. La méthodologie et le déroulement de l'enquête de terrain ont été débattus afin de s'assurer la pertinence des outils et d'ouvrir les portes des structures. L'occasion a été

²¹⁷ Mesurer les écarts, comprendre comment ils sont justifiés, interroger les dispositifs tels que contrats éducatifs locaux ou politique de la ville.

²¹⁸ Union régionale du Centre d'Information du Droit des Femmes et de la Famille, Maison des femmes de Bordeaux, Planning Familial de la Gironde, Centre d'Accueil Consultation Information Sexualité, Francas de la Gironde, CEMEA d'Aquitaine.

²¹⁹ Animateurs et Animatrices de terrain, responsables de services municipaux girondins, chargées d'égalité, de parité, responsables d'écoles de musique, de médiathèques...

²²⁰ Observatoire des transidentités, Université de Bordeaux 3 Michel de Montaigne, Laboratoire ADES/CNRS.

²²¹ Conseil Général de la Gironde, Conseil Régional d'Aquitaine, Communauté Urbaine Bordelaise, élu(e)s de trois communes bordelaises.

²²² Voir Charte MPG Annexe

donnée de confronter en « temps réel » les résultats des analyses quantitatives, d'échanger sur le portrait statistique et les hypothèses qui en découlaient. Le travail en réseau a constitué un élément facilitateur dans l'approche de terrain, tant au niveau du recueil des données que dans la réalisation des entretiens. La bonne connaissance du secteur du loisir des jeunes, de l'organisation politique de la Rive droite de la Garonne et le travail privilégié avec la commune de Floirac ont facilité l'approche du terrain.

La première démarche est donc quantitative pour mesurer et interroger la mixité des espaces et des équipements des loisirs des jeunes. Dans ce sens, la recherche propose une photographie des usages. Qui fait quoi, qui va où, à quel moment, à quelle fréquence et dans quelle condition de mixité ? La méthode est simple : un repérage des équipements et espaces des loisirs des jeunes sur trois communes de la périphérie bordelaise. Le recensement sexué de la fréquentation s'appuie sur le traitement des données pour une année de pratique²²³. Les équipements sont soit municipaux, soit associatifs, dans ce cas ils doivent bénéficier de subventions publiques (commune, conseil général, conseil régional, État). Un tableau Excel a constitué la base du recueil afin d'opérer une tentative d'harmonisation des données et de proposer un cadre « rigide » à l'ensemble des répondants. Les entrées étaient multiples (commune, structures, sexe, âge, nombre, pratiques, horaires et fréquence)

Fig. 32 : Tableau de recueil des pratiques de loisirs filles, garçons.

commune	structure	sexe	âge	nombre	activité pratiquée	horaires	fréquence
C	Association sportive	F	8 ans	4	natation	Samedi matin	hebdomadaire

Création Edith Maruéjols janvier 2010.

Le remplissage du tableau devait se faire sur la base d'une fréquentation annuelle, l'année de référence étant 2009 (de janvier à décembre). Pour les structures à fonctionnement sur une année scolaire, les données étaient renseignées sur une

²²³ De janvier à décembre 2009 pour un fonctionnement en année pleine et septembre 2009 à juin 2010 pour un fonctionnement en année scolaire

pratique de septembre 2009 à juin 2010. La principale difficulté rencontrée a concerné l'absence de statistique sexuée préexistante. Des bilans annuels de pratiques existaient mais ils n'étaient pas proposés par sexe. Parfois des données fines étaient disponibles (par âge, par type de pratiques, par périodes) mais rarement par sexe et dans tous les cas inexploitées. Le premier travail a été de reprendre l'ensemble des bilans de l'année afin de relire la statistique sous l'angle de la fréquentation sexuée. Il a été nécessaire, dans certains cas, de travailler sur des inscriptions manuscrites faisant apparaître les prénoms. A chaque fois que ça a été nécessaire le remplissage du tableau s'est effectué en binôme avec l'enquêtrice (le plus souvent moi-même) et la personne détentrice des données (responsable de structure, animateur(trice)...). Un autre frein a été de recenser les pratiques par âge distinct (8 ans, 9 ans...20 ans), dans 90% des cas les données sont disponibles par tranche d'âge (6-8 ans, plus de 15 ans...). Là encore nous avons cherché à nous approcher au plus près de la demande mais nous avons dû adapter le recueil, bien souvent. Enfin le choix a été fait de retenir des pratiques significatives en terme de représentation du loisir des jeunes (filles et garçons). Les pratiques à la marge, essentiellement dans le secteur associatif, n'ont pas été comptabilisées : par exemple, un seul adhérent de moins de 20 ans au club de chasse. La limite « basse » a été fixée à 10 personnes tous sexes et âges confondus.

Le recensement des lieux de pratiques possibles des 8/20 ans pour le loisir s'est effectué le plus souvent auprès des services municipaux compétents (services jeunesse, services sports, services cultures, services relations aux associations, directions générale des services). L'accueil en municipalité a été facilité par la participation des communes à l'étude et l'implication des élu/es, dont les maires. Une présentation systématique a été effectuée auprès des services, sous forme d'une réunion des responsables administratifs, puis dans chaque service et enfin dans chaque structure sondée. Le temps de cette phase de l'enquête a été relativement long et étalé. Il aura fallu en tout plus de douze mois. Lorsque les données n'étaient pas recensées habituellement et sous la forme demandée (la plupart du temps), la démarche s'appuyait sur la bonne volonté des personnes en possession des chiffres. Il a été nécessaire d'envoyer des courriers signés des maires, de doubler l'envoi quelques

jours plus tard par un mail (provenant du service municipal compétent, pour les associations, par exemple) puis de joindre les personnes par téléphone afin d'obtenir un rendez-vous. Lors du rendez-vous, le contexte et les objectifs de l'enquête étaient présentés, il était souvent nécessaire de rappeler la légitimité de la démarche²²⁴ pour enfin aborder la possibilité d'obtenir les données. Cette partie de l'enquête à travers notamment les rencontres avec les directions des équipements, les animateurs-trices-, qui avaient lieu in situ, a permis une première approche, dans la démarche compréhensive, du discours, des réticences (des résistances ?), de l'adhésion également, à la problématique du genre dans leur pratique. Cette phase de la recherche a été ralentie dans l'une des trois communes qui a connu pendant l'année, à la fois une restructuration de ses services, le départ précipité du principal interlocuteur pour l'étude et l'ouverture d'un important équipement culturel. Tous ces évènements ont eu pour conséquence le changement de quasi l'ensemble des personnes approchées pour le recueil des données. Ce temps de restructurations a nécessité une période de flottement qui a duré plus de six mois, avant que la stabilité ne permette de « réinscrire », à l'ordre du jour des services, la recherche en cours. Cette longueur n'a pas empêché un lien avec le terrain entretenu souvent « hors cadre », mais n'a pas permis une photographie aussi complète que pour les deux autres communes enquêtée. Les difficultés rencontrées, en particulier dans la constitution de statistiques sexuées, ont entraîné quelques approximations, mais jamais d'interprétation abusive de la fréquentation. Le sexe attaché à un prénom par exemple a toujours été confirmé par les personnes qui connaissaient les jeunes. Les conditions de constitution de la statistique ont été les mêmes pour les filles et pour les garçons. Les résultats en ce sens peuvent dire quelque chose de la mixité, de l'évidence d'être ensemble filles et garçons dans le temps du loisir. Une démarche qualitative vient interroger, en complément, l'égal accès et mesurer les stéréotypes des discours: travaux d'observation à partir d'échantillons de « publics », observation d'équipements présentant un intérêt spécifique sous l'angle de la mixité (uniquement masculin,

²²⁴ A la fois sur le fond, l'égalité filles/garçons, femmes/hommes est constitutionnelle et se pose encore aujourd'hui dans notre démocratie que sur la forme, aval des élu-e-s, des responsables de service.

uniquement féminin, mixte...), observation des flux et des usages par sexe²²⁵. De plus, une démarche appelée *gender planning*, avec études des organigrammes et entretiens avec les élu-e-s, les décideurs, des aménageurs, complète le dispositif méthodologique par le biais d'une analyse du discours et un regard sur la gouvernance.²²⁶

Une démarche :

Démonstrative : Recueil de données innovantes, l'analyse sexuée des pratiques.

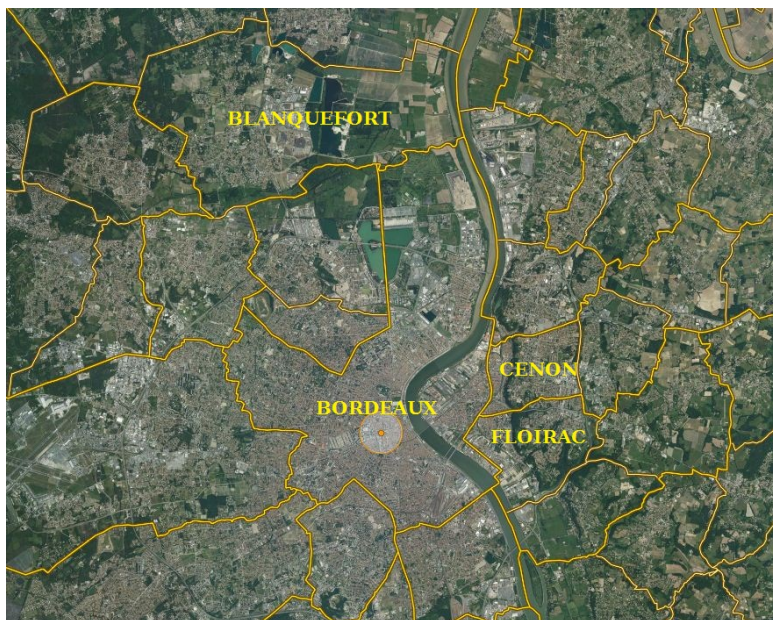
Compréhensive : S'appuyant sur un réseau et sur les acteurs au cœur des équipements et « projets » autour des 8-20 ans.

Explicative : Analyse des discours dans une approche genrée.

1.1.2 Des terrains comparables avec des paysages spécifiques.

Trois communes ont été repérées pour le travail de terrain. Toutes trois ont été choisies parce qu'elles sont comparables et présentent des spécificités. Les communes de Floirac et Cenon sont situées sur la Rive Droite des hauts de Garonne, la commune de Blanquefort est sur la Rive Gauche. Elles appartiennent à la Communauté Urbaine Bordelaise (CUB). En 2008, Floirac compte 16029 habitant-e-s, Blanquefort 14814 et Cenon 22452.

Fig. 33 : Situation des communes à l'échelle de la Communauté Urbaine Bordelaise.



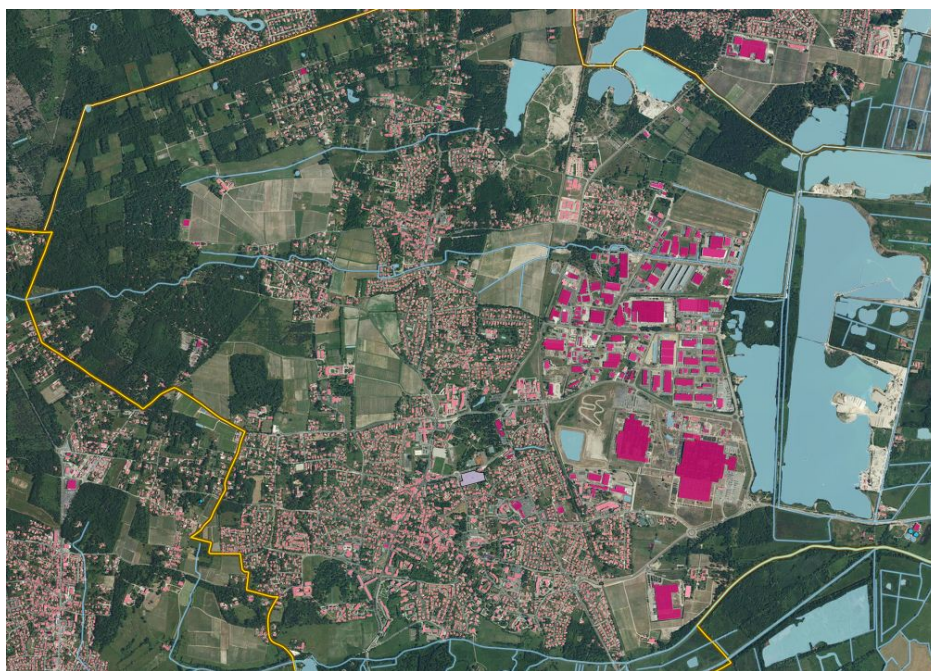
²²⁵ Voir 3ème chapitre de la thèse




²²⁶ Voir 3ème chapitre de la thèse.

Les communes de Floirac et Cenon sont des territoires communément appelés « banlieues », au sens de quartiers populaires. Elles sont situées dans la rive droite de l'agglomération de Bordeaux (Hauts-de-Garonne), qui cumule, à elle seule, 12 500 logements sociaux (soit un cinquième du patrimoine de la Communauté Urbaine pour 1/10 de la population de la CUB). Elles comprennent des quartiers classés en politique de la ville, en Contrat Urbain de Cohésion Sociale et bénéficient d'un programme de Renouvellement Urbain dans le cadre de l'ANRU²²⁷. La troisième commune, Blanquefort, qualifiée de « territoire en milieu protégé/privilégié » est située sur la rive gauche de la Garonne. Toutes les trois sont dotées d'équipements de loisirs pour les jeunes : sports (municipaux et en clubs), culture (médiathèques, salles de spectacles), pratiques artistiques (écoles de musiques, associations), jeunesses (Accueil de Loisirs Sans Hébergement, maisons des jeunes) et animation globale (centres sociaux).

a) Le cas de Blanquefort

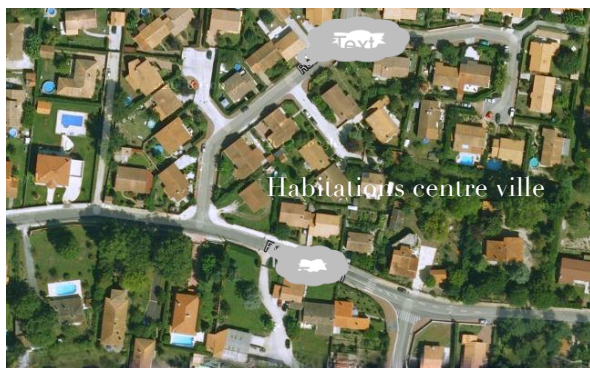
Fig. 34 : Le paysage économique et urbain de Blanquefort.



-  Habitat
-  Activités économiques
-  Limites de la commune

²²⁷ Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain

A l'Est de Blanquefort, se situe l'essentiel de la zone économique avec de grosses unités industrielles dont Ford Aquitaine industries, Getrag Ford transmissions (comptant plus de 4000 salarié/es), Castel frères, Bardinet, Labso chimie fine, Simply Market, Aqmo, transport naval, France sécurité, First Aquitaine industries et CESI. En outre, le Projet Ecoparc est un site de référence pour l'économie durable, piloté par la ville de Blanquefort, avec le soutien de la CUB, du conseil général de la Gironde et du conseil régional d'Aquitaine. Le projet favorise à la fois un développement économique et une démarche de qualité environnementale autour d'un parc dédié aux éco-industries et éco-activités. La viticulture occupe une place importante, offrant des paysages mixtes entre habitations, vignes et bois. Le château Dillon a ainsi été intégré dans un lycée agro-viticole en 1923. Il produit toujours sa propre cuvée. La ville de Blanquefort se distingue par la large part du territoire dédiée aux espaces verts : au total 120 hectares dont 51 de parcs accessibles au public. Le parc Majolan, construit à la fin du XIXème siècle autour d'un lac, est l'un des lieux de promenade prisés des habitants de l'agglomération bordelaise. L'habitat est essentiellement composé de maisons individuelles.





La ville de Blanquefort se situe à l'entrée du Médoc, aux portes de la route des vins. Elle ne bénéficie pas encore de la liaison tramway avec Bordeaux, mais son rattachement est prévu en 2015. Ville dynamique, Blanquefort compte de nombreux équipements de loisirs.

Fig. 35 : Carte des équipements de loisir, Blanquefort.



A Blanquefort, 13 équipements sont dédiés à la pratique sportive, 4 équipements le sont à la Culture et 6 sont des structures Enfance/Jeunesse. La ville de Blanquefort

compte une élue à la parité en binôme avec une fonctionnaire à tiers temps sur cette question. Chaque année, la ville prépare une « affiche parité »²²⁸, programme culturel, sportif autour de l'Égalité femmes/hommes. Depuis plusieurs années la commune finance des formations auprès des professionnel-le-s éducatifs et de service, au sein des écoles, sur la question des stéréotypes sexués. La chargée de mission parité est également la directrice de l'école de danses et de musiques. Dans le cadre de la rénovation de l'équipement, elle a conçu un projet autour de la mixité des pratiques et des publics. Réalisé avec l'objectif affiché du mélange, la structure offre la rencontre de différents univers, du classique aux cultures urbaines, de la découverte à l'amateurisme. En 2009, le maire de la commune est également le président de la CUB. Il a toujours porté une attention particulière à la question de l'égalité femmes/hommes. Après sa démission, c'est une femme qui assure l'intérim jusqu'aux municipales. Au moment de l'étude elle était première adjointe. Blanquefort est une ville pionnière en termes d'affichage politique sur la question de la parité.

b) le cas de Floirac :

Fig 36 : Le paysage économique et urbain de Floirac.



Floirac à l'image des communes de la rive droite se déploie sur un relief en coteaux avec un bas et un haut Floirac. La ville est traversée par une coulée verte qui débouche

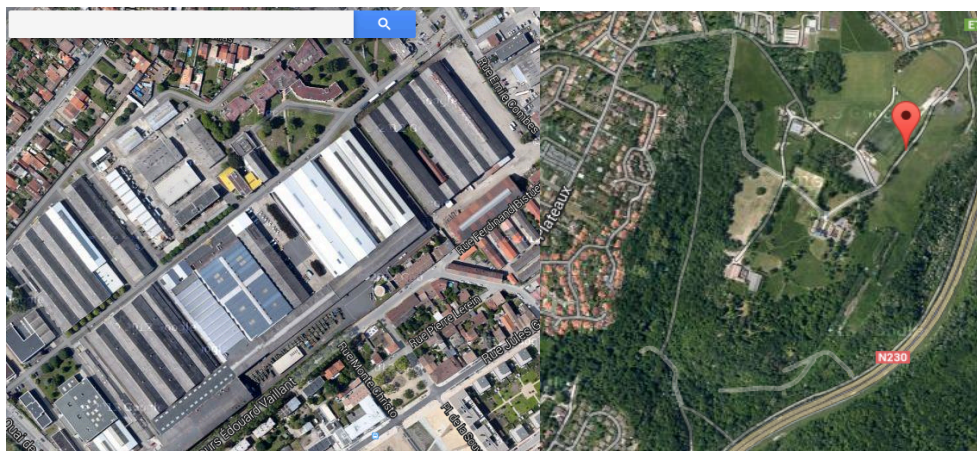
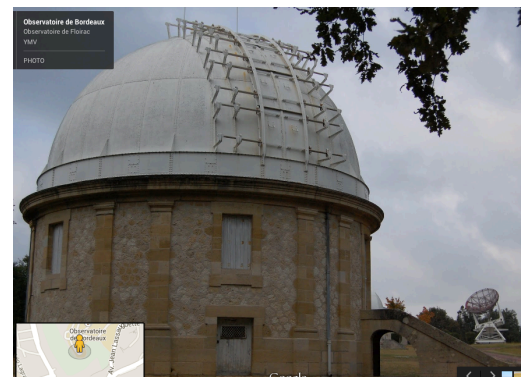
²²⁸ Voir annexes

sur un domaine forestier de 80 hectare, appelé la Burthe. La zone d'activité des Mondaults dans le Haut Floirac accueille 170 entreprises en zone franche urbaine dont les services informatiques de la société SANOFI. Elle regroupe environ 500 salarié/es. La Zone Industrielle de la Souys-Emile Combes située dans le bas de la commune est le dernier pôle industriel de la ville. Son espace se réduit avec la fermeture et la destruction des anciennes usines. Une importante surface est occupée par plusieurs sociétés du Groupe FAYAT, dont la société SEG-FAYAT, spécialisée dans les opérations complexes de bâtiment en tous corps d'état et en gros-œuvre. Elle développe ses compétences d'entreprise générale à partir d'implantations locales fortes en Aquitaine. Enfin, L'Atelier Industriel Aéronautique (AIA) réparti sur les territoires floiracais (bas) et bordelais, spécialisé dans la maintenance des moteurs d'avions emploie 920 salariés. La ville bénéficie d'une opération d'intérêt national pour l'aménagement global des espaces situés autour de la gare Saint-Jean (Sur la rive gauche à Bordeaux). Le projet est baptisé Bordeaux-Euratlantique. Il se développera sur une surface de 738 ha répartis sur Bordeaux avec 386 ha, Bègles avec 217 ha et Floirac avec 135 ha. L'objectif, à l'horizon 2030, est de créer un centre d'affaires au rayonnement international dans ces nouveaux quartiers. Il est prévu la construction de 2,5 millions de m² de surface, répartis entre 150 000 logements et 500 000 m² de bureaux. Des commerces et des équipements publics viendront compléter ces aménagements²²⁹. C'est dans ce cadre que sont prévus l'aménagement des quais, la construction de la salle Grand Arena, dessinée par Rudy Ricciotti, prévue pour 2017 et un nouveau pont, dessiné par Rem Koolhaas, prévu pour 2018, qui reliera Bordeaux et Bègles à Floirac dans la continuité de la ceinture des boulevards bordelais.

La ville de Floirac est inscrite dans un grand projet de rénovation urbaine engagé depuis 2006. Il concerne spécifiquement le bas et la cité Libération. Vaste chantier tous azimuts, ce projet concerne aussi bien les logements, les équipements publics (écoles, M.270, Maison des savoirs partagés...) que les voiries et espaces verts ou le centre commercial la Gravette. C'est une opération de très grande ampleur, les chiffres

²²⁹ Source Le Moniteur du 10 novembre 2009, article : L'Opération d'Intérêt National Bordeaux-Euratlantique est créée. <http://www.lemoniteur.fr/133-amenagement/article/actualite/691003-l-operation-d-interet-national-bordeaux-auratlantique-est-creee>.

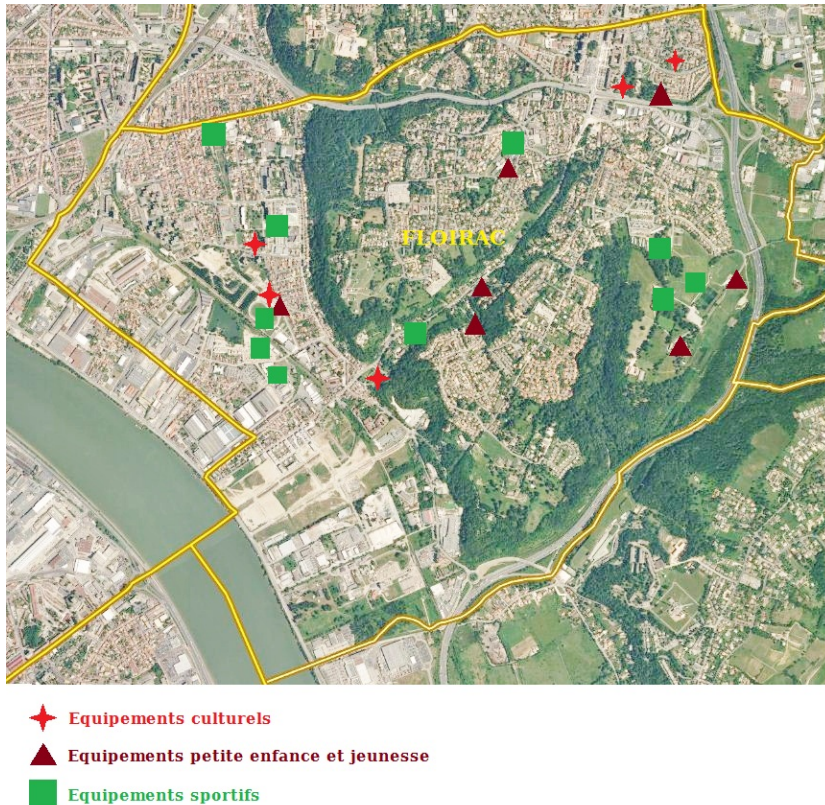
clés présentés sur le site de la ville²³⁰ font état d'un total de plus de 60 opérations. En 2014, 23 millions d'euros ont été investis par les partenaires, 1.150 logements neufs diversifiés ont été construits pour 542 logements démolis. Sur les 3 sites de projet, Cité Libération, site des Étangs, site Les Clairières de Flore, 2 écoles ont été rénovées, l'ancienne Maison des Arts et Loisirs a été transformée en Maison des savoirs partagés (M.270). On retient également la création de l'Espace Lucie Aubrac et du collège Nelson Mandela, la restructuration du Centre Commercial de la Gravette, plusieurs dizaines de créations de voies, pistes piétons et cyclistes et d'espaces verts. Véritable transformation physique, le changement d'image des quartiers populaires relève d'un processus plus complexe, à peine entamé au moment de la recherche. La ville se distingue également par la présence de l'observatoire de Bordeaux, fondé en 1878 dans le haut Floirac, et un patrimoine remarquable dont l'Eglise saint-Vincent et le Domaine de Sybirol classés aux monuments historiques.



²³⁰ Source : <http://www.ville-floirac33.fr/Renouvellement-urbain>

Floirac compte un nombre important d'équipements de loisir dont un centre dédié aux 3-12 ans et une maison des jeunes (la Suzanne) situé à l'entrée du domaine de la Burthe. Les autres équipements sont construits au cœur des quartiers populaires à l'identique sur le bas et le haut Floirac.

Fig. 37 : Carte des équipements de loisir, Floirac.



A Floirac, 10 structures sont dédiées à la pratique sportive, 5 à la Culture et 7 sont des équipements Enfance/Jeunesse. Depuis 2001, dans la ville de Floirac, le Maire est une femme. La question de la mixité et de l'égalité filles/garçons s'est traduite à Floirac, par la mise en place d'une série d'actions. Sous l'impulsion de l'écriture des projets éducatifs locaux, les élu-e-s se saisissent de la thématique de la mixité filles/garçons, partant du constat d'une faible fréquentation par les filles des équipements de loisir à l'entrée au collège. Dès 2002, les acteurs éducatifs sont sensibilisés à la question de la mixité. Sur la base du volontariat, ils vont mener des projets s'appuyant sur des dispositifs, des partenariats, en fonction des opportunités. En dix ans, la commune a porté une dizaine d'actions spécifiques²³¹ sur la question de l'Égalité. La mise en place

²³¹ Voir annexes

d'une permanence du Centre d'Information des Droits des Femmes et de la Famille, en 2010, a amorcé une visibilité et une diffusion au plus près des partenaires d'une culture de la mixité et de l'Égalité. En mars 2013, Floirac a inauguré sa première semaine de l'Égalité²³², organisée autour du 8 mars, sous la forme de débats, de formation, de projets périscolaires, d'échanges avec les adolescents et les adolescentes. Le portage politique autour des questions d'égalité reste confidentiel. L'initiative est exclusivement « de terrain », d'acteurs souvent isolés et interroge donc la possibilité d'une réflexion pérenne autour de la mixité.

c) Le cas de Cenon

Fig. 38 : Le paysage économique et urbain de Cenon.



La commune s'étend sur un petit territoire de 564 hectares, traversé du Nord au Sud sur le côté ouest par la "coulée verte", un flanc de colline parfois très escarpé sur lequel s'enracine une forêt sauvage et d'où sortent de nombreuses sources naturelles. Cenon compte 2168 établissements économiques actifs en 2011 dont 1276 n'emploient aucun salarié. Le secteur de l'industrie ne représente que 4% de l'ensemble des entreprises cenonnaises, un seul établissement dans ce secteur emploie plus de 50

²³² Voir programme en annexes

salarié/es. L'essentiel de l'activité économique se concentre dans les services et le transport. 43% ont le statut d'auto-entrepreneurs²³³.

Tout comme Floirac, la ville bénéficie d'un accompagnement dans le cadre d'un projet de renouvellement urbain d'ampleur. C'est une transformation en profondeur de la commune qui a été enclenchée avec la volonté de fixer trois enjeux fondamentaux : renouveler le cadre de vie des habitants par des transformations majeures de l'habitat, offrir des équipements publics de qualité en proposant notamment un équipement culturel très performant, et développer des espaces publics de vie accueillants. Globalement le projet porte sur la démolition de 531 logements et sur la construction de 825 (655 au 8 mai 1945 et 170 à la Morlette). La résidentialisation et la réhabilitation de trois bâtiments (Virecourt, Chistera, Ariane) sont également prévues. Là encore le projet touche à toutes les dimensions urbanistiques de la ville, voiries, rénovation d'équipements, création d'espaces verts, zone d'aménagement concerté etc.

La coulée verte et notamment le secteur du parc Palmer est un lieu de loisirs culturels et sportifs très fréquenté par les habitants de Cenon. Ce coteau est un élément de liaison entre les habitants du haut et du bas Cenon et entre le nord et le sud avec l'aménagement du Parc du Cypressat. Une étude d'aménagement et de valorisation du parc du Cypressat a été lancée. Le réaménagement du Pont des Collines permet de réaliser, entre Lormont et Cenon, entre le parc de la Buttinière et Palmer, une continuité des cheminements piétons/cyclistes sur le parc des coteaux, à cette entrée de ville emblématique. Les espaces verts Cenonnais ont une vocation à dominante culturelle. Cenon s'est en effet lancée dans une politique culturelle ambitieuse dont l'un des aspects passe par l'ouverture d'un pôle de culture et de spectacles d'envergure régionale. Les autres activités de loisirs ont, elles aussi, toute leur place puisque nombre d'équipements sportifs de proximité ont été réalisés ou vont être créés (piste d'athlétisme, Salles de sport). L'enjeu consiste à insérer l'ensemble des espaces naturels, avec leurs équipements, au tissu urbain existant et d'en faire des espaces de rencontre pour les Cenonnais et les habitants des autres communes.

²³³ source Insee données 2011.
http://www.statistiqueslocales.insee.fr/FICHES/DL/DEP/33/COM/DL_COM33119.pdf

Fig. 39 : Carte des équipements de loisir Cenon.



A Cenon, 10 équipements servent à la pratique sportive, 7 sont dédiés à la culture et aux loisirs et 5 sont en direction des enfants et des jeunes.

La ville de Cenon a accompagné des initiatives de femmes notamment sur la création d'entreprises. Le maire de Cenon a pris le parti également de soutenir des associations de femmes qui privilégient l'entre soi et une pratique sportive entre femmes. La commune accueille depuis de nombreuses années le centre d'hébergement de l'APAFED.²³⁴ La mairie développe un projet jeunesse axé sur la mixité. Au moment de l'étude la ville ouvrait un équipement dédié aux musiques du monde : le « rocher palmer », inauguré en septembre 2010. Contemporain et ambitieux, respectant l'histoire des pratiques culturelles des communes de la rive droite et s'appuyant sur une programmation artistique orientée autour des cultures du monde, cet équipement redonne à la culture une impulsion forte. La programmation architecturale dont se sont saisis Bernard Tschumi et Véronique Descharrieres propose une salle de concert

²³⁴ Association pour l'aide aux femmes en difficultés, en particulier accueil des femmes victimes de violences conjugales.

de 650 places assises, une salle de concert de 1200 places debout, un espace public d'animation implanté dans les anciennes dépendances du château Palmer et un volume de recherche artistique, studio de répétition, qui peut accueillir des spectacles publics. Le samedi 23 octobre 2010, l'équipement reçoit le groupe Sexion d'Assaut qui lors d'une interview donnée en juin avait déclaré : « *nous sommes à 100% homophobes, on l'assume, c'est une déviance qui n'est pas tolérable* ». La venue du groupe mobilisa les associations LGBT et féministes qui dénoncèrent ces propos sexistes et homophobes. La salle de spectacle maintint le concert, annulé dans plusieurs salles de France, le groupe présenta des excuses. Cette polémique autour de la question de la programmation du Rocher a perduré au nom de la défense de la liberté artistique pour les uns, et pour les autres au nom de la lutte contre le sexisme et l'homophobie. De plus, l'ouverture récente n'a pas permis de réunir les conditions optimales à une étude qualitative de l'équipement.

Ces trois communes se rejoignent dans l'entame d'un travail autour de la question de la mixité et de l'égalité filles/garçons, femmes/hommes, spécificité à l'échelle de l'agglomération bordelaise. La comparaison est donc pertinente, de plus, elles sont toutes trois volontaires pour s'engager dans la lecture sexuée des équipements et des loisirs des jeunes. Toutefois, les communes étudiées n'abordent pas la question de l'égalité femmes/hommes de la même manière. Blanquefort s'attache à la notion de parité et développe une démarche ciblée de l'égalité : désignation d'une élue et d'une fonctionnaire, mise en place de formations et programmation d'une affiche parité. Même si la commune présente une volonté claire d'inscrire les questions d'égalité dans ses politiques, la démarche est balbutiante et morcelée. L'étude du secteur du loisir des jeunes permettra à la ville de s'appuyer une méthodologie d'objectivation et de suivi des actions déjà mises en place. A Cenon, la question de l'égalité femmes/hommes est abordée à travers l'initiative associative et consiste à encourager plutôt un rééquilibrage de la pratique sportive et citoyenne des femmes par rapport à celles des hommes. Les attentes concernant la recherche se situent dans l'analyse du secteur spécifique du loisir des jeunes, les politiques « d'égalité » menées jusque là s'intéressaient au loisir adulte. A Cenon, les professionnels et les élu/es s'interrogent

et sont divisés sur la problématique de la mixité, privilégiant, au moment de l'enquête, des pratiques dans l'entre soi (créneaux sportifs pour les femmes, association réunissant uniquement des femmes, etc.). L'enquête permettra de questionner les pratiques au regard des notions de mixité, égalité et genre dans une démarche visant à Cenon à reproduire une division sexuée des espaces. A Floirac les initiatives dans le domaine de l'égalité sont diverses. Elles reposent sur des volontés individuelles et sont ponctuelles. En outre, les partenaires mobilisés appartiennent au milieu associatif et peu de services municipaux se saisissent de la thématique. L'étude vise à proposer une méthodologie de démarche intégrée pour permettre à la commune d'inscrire les projets isolés dans un portage municipal. C'est dans la description de leur paysage « social » que se situe également l'intérêt de la comparaison de ces trois monographies des usages sexués des équipements de loisir. En effet cette thèse s'intéresse à la pertinence de la variable sexe dans l'organisation de la répartition filles/garçons sur le territoire des loisirs des jeunes. Bien souvent la question d'un choix orienté par l'appartenance à un groupe sexué (le groupe des filles, le groupe des garçons) est masquée par l'appartenance à un groupe social et/ou à un groupe « ethnique ». La partie suivante se propose de décrire le paysage démographique et le paysage social de chaque territoire afin de saisir les différences de peuplement de chaque commune. D'un côté se dessinent des différences liées à la diversité culturelle et ethnique des villes étudiées. D'un autre, un niveau de précarité permet d'appréhender les communes en fonction des difficultés sociales de leur population.

1.2 Isoler la variable sexe des variables sociales et culturelles.

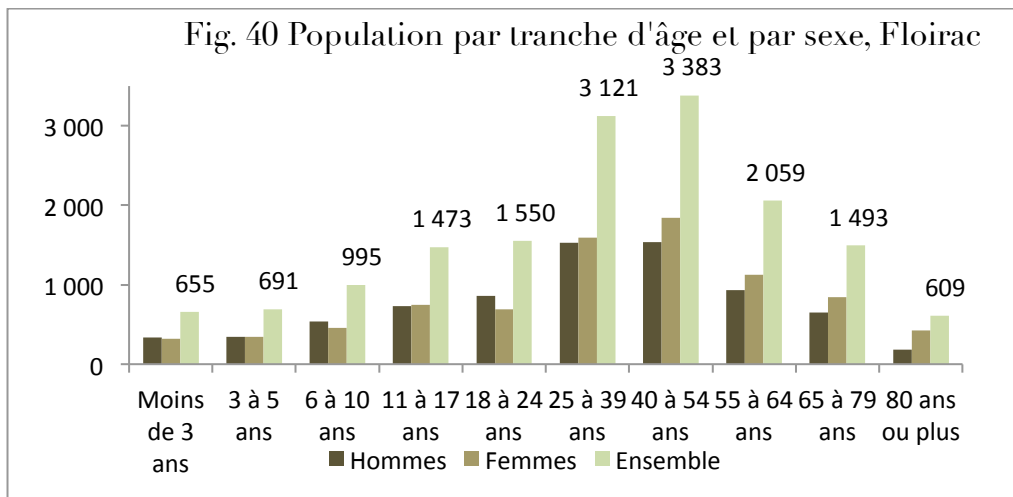
Les données INSEE²³⁵ disponibles par commune ont été retravaillées sous Excel, parfois en agglomérant les statistiques communales, parfois en isolant des données pour construire des variables pertinentes, le résultat est présenté sous forme de graphiques. La comparaison est proposée à travers deux champs : le regard

²³⁵ Source : Insee, RP2008 exploitation principale.

démographique, la composition de la population par tranche d'âge permet de déterminer dans quelle mesure les territoires sont semblables et dissemblables et met en avant la population cible de l'étude à savoir un découpage sur les 6-17 ans. Puis une variable « culturelle » est construite à travers les données sur la population étrangère et immigrée. Le second champ est celui de la question sociale. L'analyse comparative s'appuie alors sur la construction d'un indice de « précarité » éclairant des données sur le niveau de diplôme, la situation à l'égard de l'emploi, le taux de familles monoparentales, le taux de logements en HLM et les revenus fiscaux de chaque territoire. Un code couleur est mis en place afin de faciliter une comparaison synthétique. Le rouge, l'orange et le vert, décroissant en fonction de la situation à l'égard de la variable étudiée pour in fine déterminer un plus ou moins fort taux de précarité et permettre ainsi de classer les communes de la plus « privilégiée » à celle accueillant une population la moins « favorisée ».

1.2.1 Le paysage démographique des trois communes.

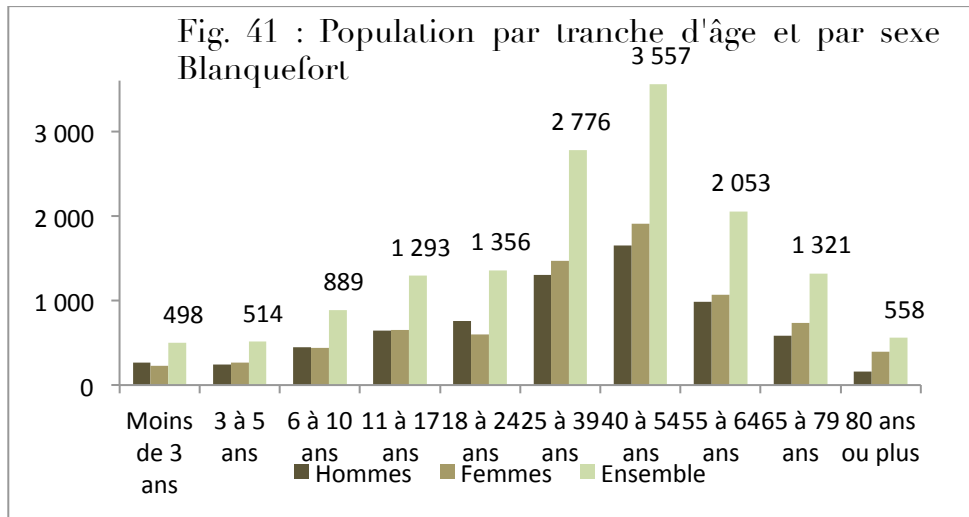
La population par semi-tranche d'âge : les 6-17 ans représentent 15% de la population des trois communes.



Création Edith Maruéjols (2012)

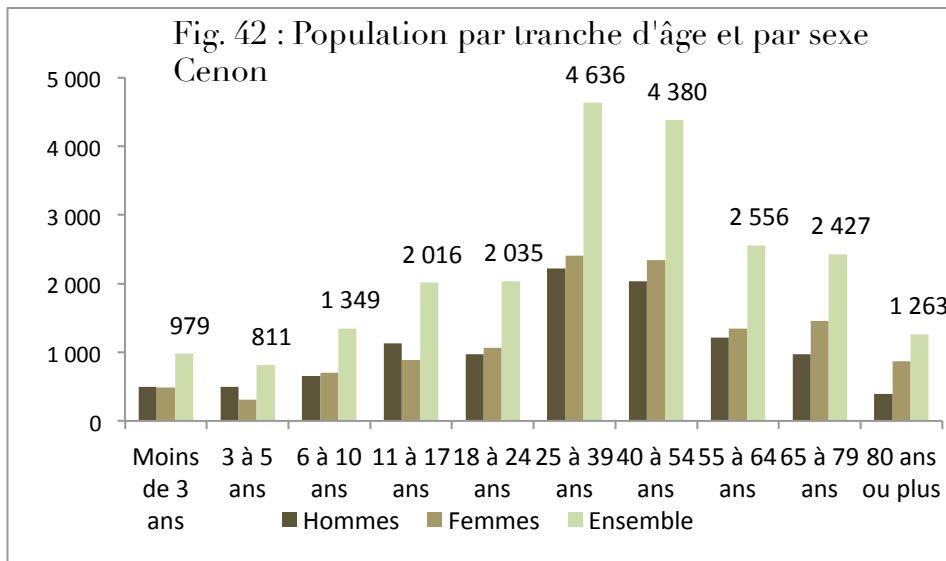
Au total Floirac compte 16029 habitants, 8399 femmes et 7630 hommes. La tranche d'âge des 6-17 ans représente 15,3% de l'ensemble de la population. On compte un peu plus de garçons sur la tranche d'âge des 6 à 10 ans et entre 18 et 24 ans, puis progressivement les femmes sont plus nombreuses que les hommes pour constituer à

80 ans et plus les 2/3 de la population. La tranche d'âge la plus représentée sont les 40-54 ans.



Création Edith Maruéjols (2012)

Au total Blanquefort compte 14814 habitants, 7769 femmes et 7045 hommes. La tranche d'âge des 6-17 ans représente 14,7% de la population totale. On compte à une dizaine près autant de filles que de garçons sur cette tranche d'âge. Là encore à partir de 25 ans les femmes sont progressivement plus nombreuses que les hommes pour représenter 2/3 de l'effectif des plus de 80 ans. Ici également la tranche d'âge la plus représentée sont les 40-54 ans.

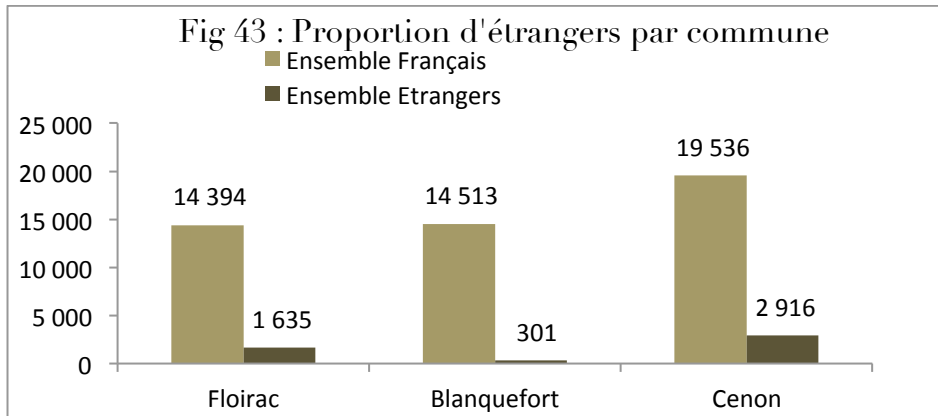


Création Edith Maruéjols (2012)

22 452 personnes vivent à Cenon, 11866 femmes et 10586 hommes. Les 6-17 ans représentent 15% de la population totale. On compte 248 garçons de plus que de filles

pour les 11-17 ans. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à partir de 18 ans. Elles constituent, comme pour les autres communes, les 2/3 de la population des 80 ans et plus. Ce sont les 25-39 ans qui représentent, dans cette commune, la population la plus nombreuse.

Les étrangers et la population immigrée : Six fois plus d'étrangers résident à Cenon et Floirac.



Création Edith Maruéjols (2012)

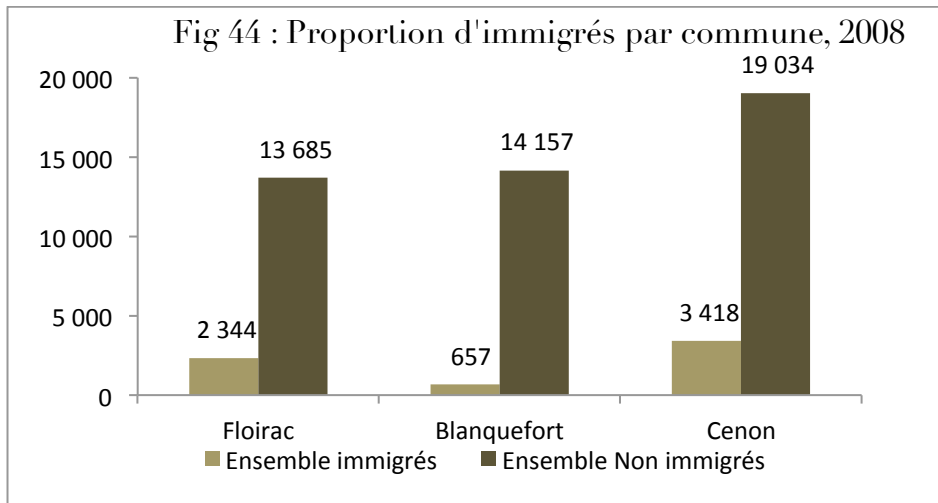
La ville de Cenon compte 13% d'étrangers sur son territoire, Floirac 10% et Blanquefort 2%. La tranche d'âge des 25-54 ans²³⁶ compte proportionnellement plus d'étrangers²³⁷, 12,3% (Floirac), 2,6% (Blanquefort), 16% (Cenon). Les enfants de moins de 15 ans habitant à Floirac et à Cenon constituent la seconde tranche d'âge la plus importante d'étrangers (11,8% et 14%) probablement composée de primo arrivants et d'enfants nés de parents étrangers qui n'ont pas pu encore obtenir la nationalité française²³⁸. A contrario à Blanquefort, les enfants de moins de 15 ans représentent la plus faible part des étrangers, 0,7%.

Une personne sur six vivants à Floirac ou Cenon est issue de l'immigration.

²³⁶ Voir tableaux en Annexes

²³⁷ Un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides). Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées en France comme françaises. Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France (les mineurs notamment).

²³⁸ La démarche n'étant possible qu'à 16 ans.



Création Edith Maruéjols (2012)

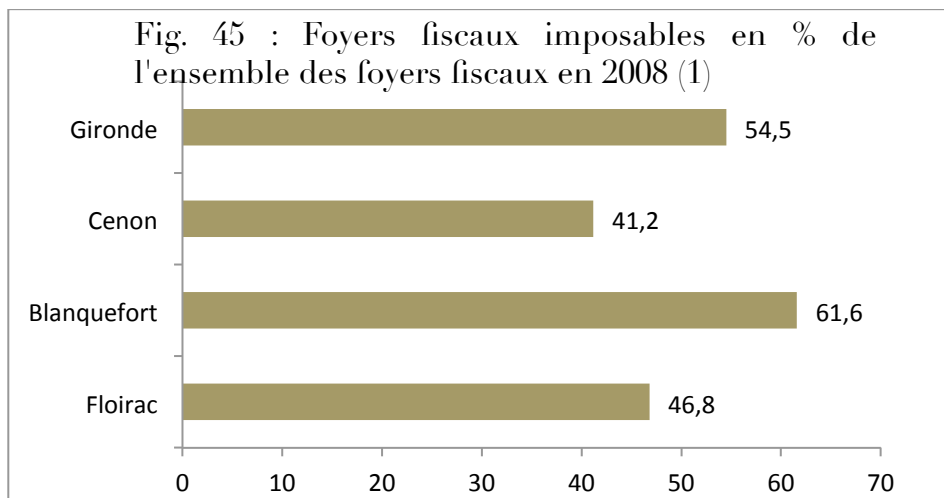
Blanquefort totalise le plus faible pourcentage d'immigrés, 4,2%. 15% des cenonnais et 14,6% des floiracais sont immigrés. Pour les trois communes, les immigrés²³⁹ de deuxième et troisième génération, âgés donc de 25 à 55 ans, composent la part la plus importante de la population issue de l'immigration (par rapport aux non immigrés). Pour cette tranche d'âge c'est une personne sur 5 qui est immigrée à Floirac (20,8%), un peu plus à Cenon (23%) et 6,2% à Blanquefort. Les immigrés de première génération, les plus de 55 ans, sont 14,4% à Floirac, 14,5% à Cenon et 5,5 % à Blanquefort. Les enfants (moins de 15 ans) immigrés sont proportionnellement moins nombreux, 5,1% Floirac, 3,5% Cenon et 0,8% Blanquefort. Les communes de Cenon et Floirac connaissent une plus grande diversité nationale et migrante de leur population que la commune de Blanquefort. C'est donc une des variables qui distingue nettement les trois territoires entre eux. Différence du taux d'étranger et de personnes issues de l'immigration marquant une graduation qui distingue nettement Cenon et Floirac de Blanquefort. Ce contexte permet de mesurer l'influence de la variable genre au regard de la variable ethnique et culturelle et de prendre en compte une approche de l'intersectionnalité.

²³⁹ Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

1.2.2 La question sociale.

Elle se décline à travers différentes variables permettant de décrire un environnement plus ou moins favorisé en fonction des revenus par habitant, du niveau d'études, des taux d'emplois et de la composition familiale.

L'analyse comparative des revenus 2008 montre des écarts importants entre la commune de Blanquefort et les deux autres territoires. Le terme foyer fiscal désigne l'ensemble des personnes inscrites sur une même déclaration de revenus. Il peut y avoir plusieurs foyers fiscaux dans un seul ménage : par exemple, un couple non marié où chacun remplit sa propre déclaration de revenus compte pour deux foyers fiscaux²⁴⁰. La majorité des foyers fiscaux blanquefortais sont imposables à l'inverse des foyers fiscaux cenonnais et floiracais.



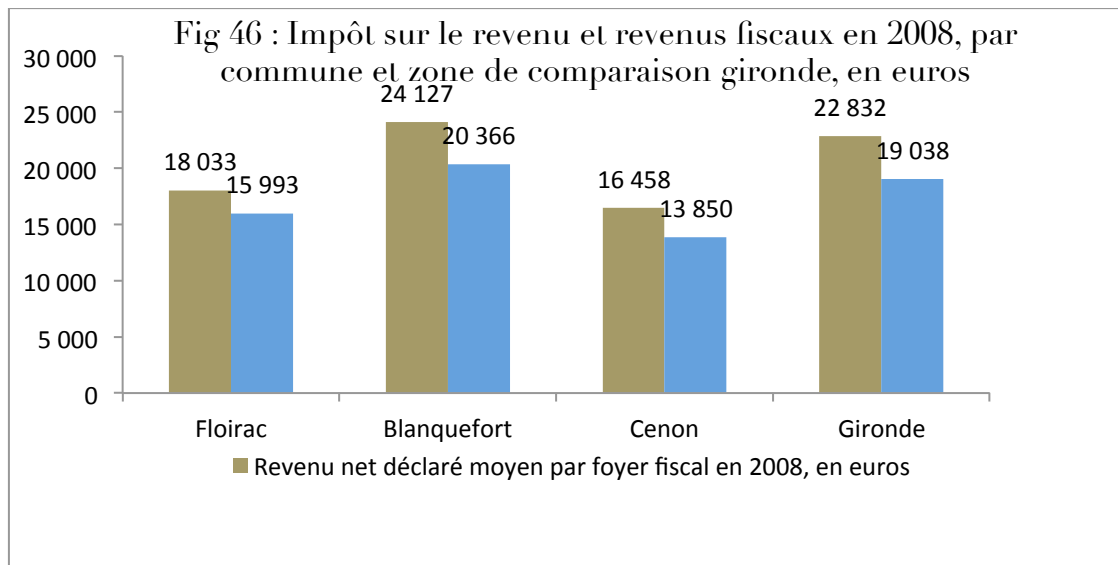
Création Edith Maruéjols (2012)

Sources : (1) DGFIP, *Impôt sur le revenu des personnes physiques*.

C'est avec cette donnée que l'on mesure la situation des communes entre elles et en comparaison avec la situation du département. La ville de Blanquefort est une commune « privilégiée » en termes de situation économique de sa population. En effet plus de 61% de ses foyers fiscaux paient des impôts, ce qui est plus que la moyenne départementale (54,5%). A Cenon, la statistique est quasi inverse, puisque seuls 41,2% des foyers fiscaux sont imposables. Un peu plus de 46,8% de foyers sont imposables à

²⁴⁰ Insee : définitions et méthodes. <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/foyer-fiscal.htm>

Floirac. De même, les revenus des blanquefortais sont bien supérieurs à ceux des habitants de Cenon et Floirac.



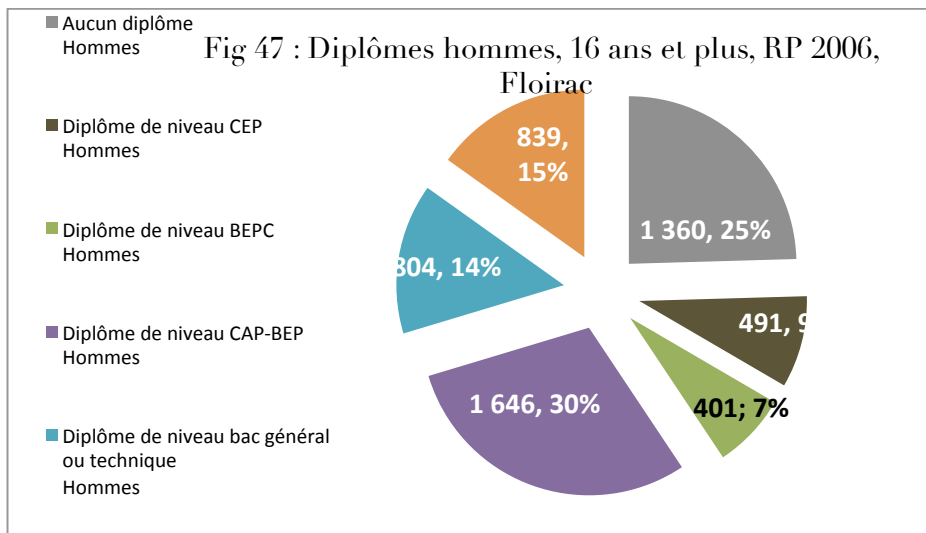
Création Edith Maruéjols (2012)

Sources : (1) DGFIP, *Impôt sur le revenu des personnes physiques*. (2) Insee ; DGFIP, *Revenus fiscaux localisés des ménages*.

Le revenu fiscal médian²⁴¹ par unité de consommation²⁴² à Blanquefort est supérieur de 4000 euros par rapport à Floirac et de 6000 euros en comparaison avec Cenon. La ville de Blanquefort se distingue une nouvelle fois des communes de Floirac et Cenon, au regard de la situation économique de ses habitants bien meilleure. Le revenu professionnel est bien souvent lié au diplôme des salarié/es. Les femmes toujours plus nombreuses que les hommes à n'avoir aucun diplôme.

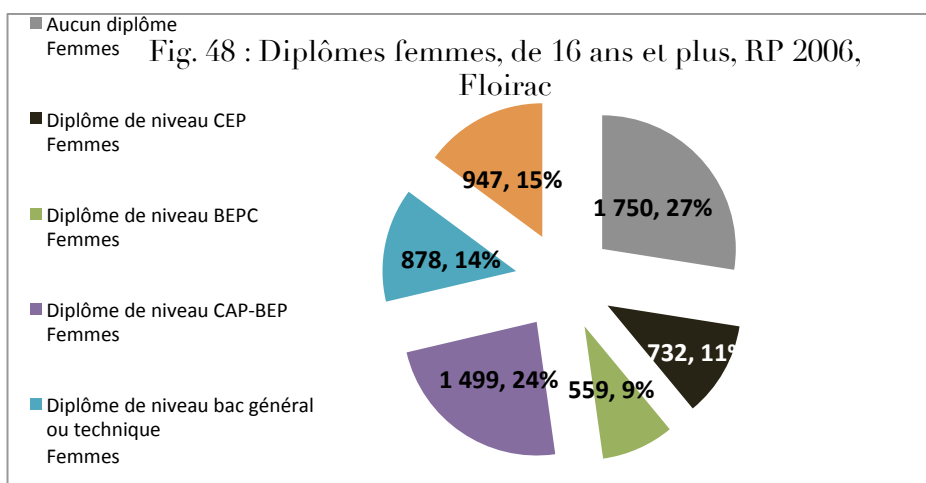
²⁴¹ Définition de médiane Si on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de chiffre d'affaires..., la médiane est la valeur qui partage cette distribution en deux parties égales. Ainsi, pour une distribution de salaires, la médiane est le salaire au-dessous duquel se situent 50 % des salaires. C'est de manière équivalente le salaire au-dessus duquel se situent 50 % des salariés. Insee : définitions et méthodes <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/mediane.htm>

²⁴² Insee : pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante : - 1 UC pour le premier adulte du ménage ; - 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ; - 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.



Création Edith Maruéjols (2012)

Lecture : 25% des floiracais âgés de 16 ans et plus ne sont titulaires d'aucun diplôme²⁴³.



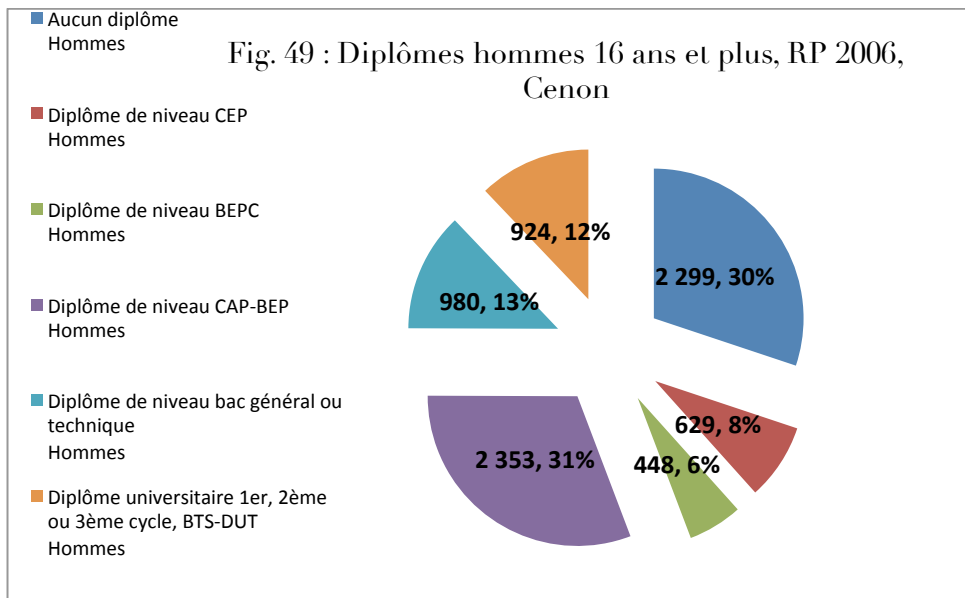
Création Edith Maruéjols (2012)

Lecture : 27% des floiracaises âgées de 16 ans et plus ne possèdent aucun diplôme.

43% des hommes et 47% des femmes floiracais n'ont pas le niveau CAP/BEP. L'écart entre les femmes et les hommes se joue essentiellement au niveau du diplôme de CAP/BEP, 6% de plus d'hommes en sont titulaires. A partir du Bac, autant d'hommes que de femmes sont diplômés (14% Bac, 15% diplôme universitaire).

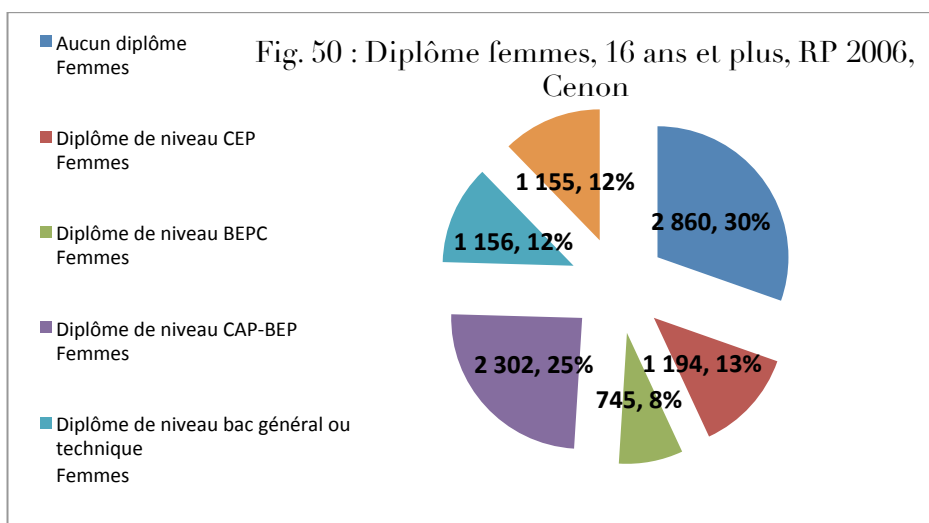
Une femme sur deux vivant à Cenon a un niveau inférieur au CAP/BEP.

²⁴³ Source : Insee, recensement de la population-tableau rétrospectif communal-population par sexe, âge et diplôme-au lieu de résidence- France. Champ : individus âgés de 16 ans ou plus, et ayant terminé leurs études



Création Edith Maruéjols (2012)

Lecture : 30% des cenonnais ne sont titulaires d'aucun diplôme.

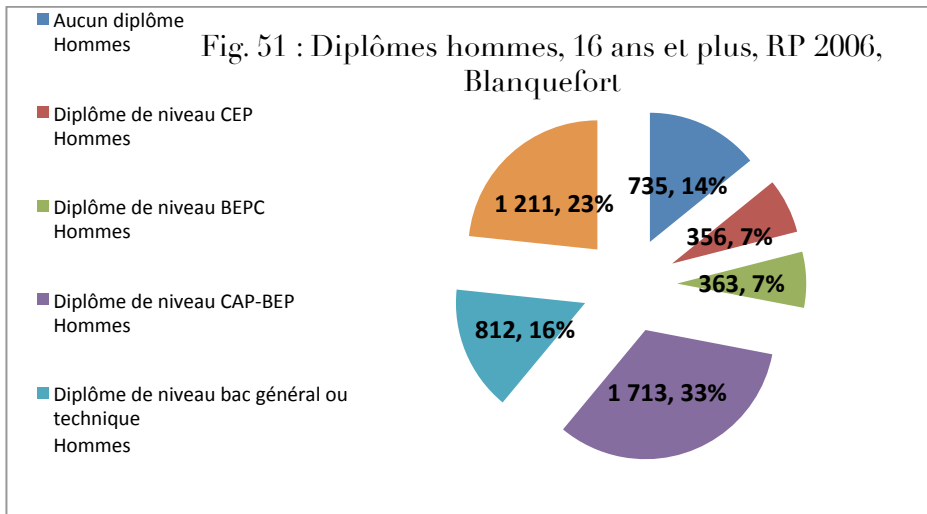


Création Edith Maruéjols (2012)

Lecture : 30% des cenonnaises ne sont titulaires d'aucun diplôme.

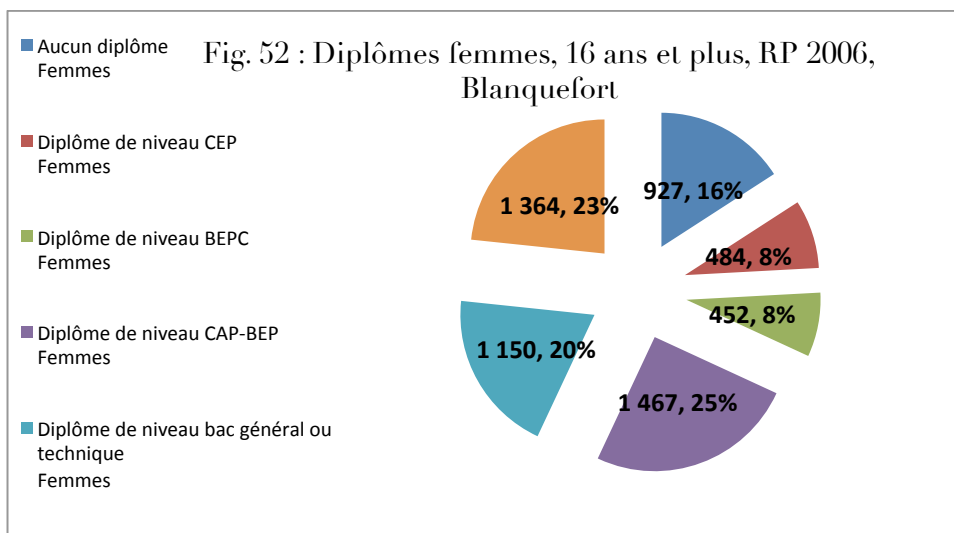
Plus d'une femme sur deux (51%) à Cenon n'a pas le niveau BEP/CAP pour 44% des hommes. Là aussi, plus 6% d'hommes que de femmes sont titulaires d'un CAP/BEP. Ils sont même plus nombreux à posséder un BAC.

68% des blanquefortaises ont un diplôme supérieur ou égal au CAP/BEP.



Création Edith Maruéjols (2012)

Lecture : A Blanquefort, 14% des hommes ne sont titulaires d'aucun diplôme.



Création Edith Maruéjols (2012)

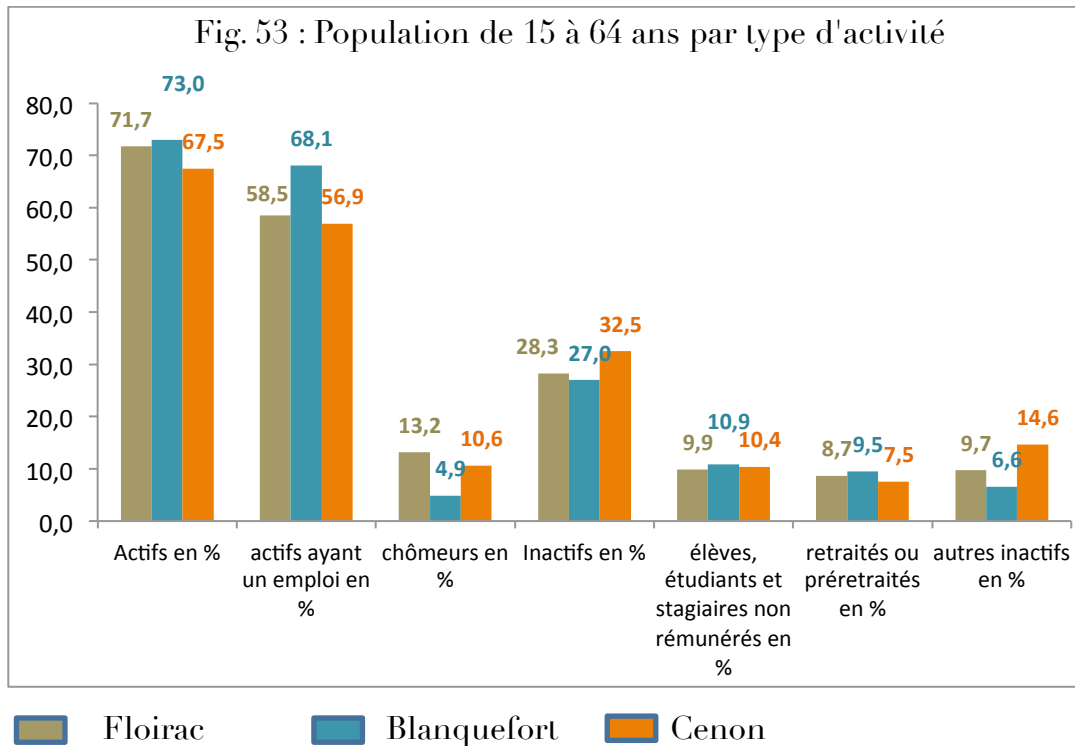
Lecture : A Blanquefort, 16% des femmes ne sont titulaires d'aucun diplôme.

Blanquefort accueille une population diplômée (43% des femmes et 39% des hommes à niveau BAC et Bac+). En 2006, une femme sur 5 est titulaire du Bac soit 6% de plus que les hommes (14%). En moyenne, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à n'avoir aucun diplôme. La comparaison entre la commune de Blanquefort et les communes de Cenon et Floirac, nous éclaire sur l'influence de la variable milieu social. En effet presque deux fois plus d'habitant(e)s dans les communes de la Rive Droite ne possèdent aucun diplôme. Les femmes détiennent plus de « petits » diplômes que les hommes (en deçà du CAP/BEP). Là encore les communes de Floirac et Cenon ont des écarts plus marqués entre les femmes et les hommes que la

commune de Blanquefort. Les hommes dans les trois villes sont plus nombreux à être titulaires d'un CAP/BEP. C'est au niveau des diplômes universitaires que la différence entre les femmes et les hommes, sur les territoires étudiés, est la moins significative. Les femmes sont aussi nombreuses à ce niveau de diplôme que les hommes. L'analyse sexuée des niveaux de formation des populations étudiées est essentielle pour mesurer les écarts entre les femmes et les hommes et entre les territoires eux-mêmes. Blanquefort se distingue nettement de Floirac et Cenon par le niveau d'étude de sa population. D'une part, des niveaux de diplôme élevés garantissent un meilleur accès à l'emploi, un meilleur revenu et donc une plus grande accessibilité financière aux loisirs. D'autre part, s'intéresser au niveau d'études des femmes et des hommes permet de relativiser le discours sur la réussite scolaire des filles. Dans les villes de Cenon et Floirac, communes populaires de la CUB, les filles n'obtiennent pas plus le BAC que les garçons (moins un point à Cenon). Aucune des trois communes ne compte plus de femmes que d'hommes diplômées du supérieur. Deux territoires sur trois comptabilisent plus de femmes sans aucun diplôme que d'hommes.

L'étude sur le loisir des jeunes ne peut faire l'économie de l'analyse du « capital culturel » des parents. L'« habitus » reste un processus explicatif pertinent dans la répartition des loisirs des jeunes, pour les activités culturelles notamment (écoles de musique, de danses) mais également dans la diversité de l'offre proposée aux enfants. Les parents habitant la commune de Blanquefort appartiennent, au regard des données concernant le niveau de revenu et les diplômes, à la classe moyenne voire supérieur française. Ils possèdent indéniablement un « capital culturel » plus important que les parents des communes de Floirac et Cenon.

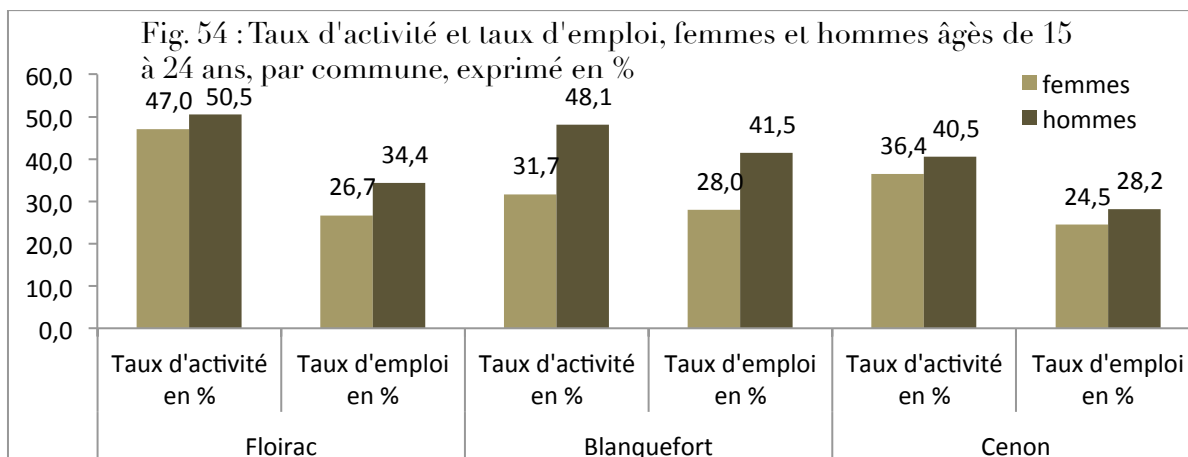
Concernant la variable « Population active », les territoires de la Rive Droite sont plus défavorisés que la commune de Blanquefort.



Création Edith Maruéjols (2012)

On compte plus d'actifs occupés à Blanquefort que dans les autres communes avec en conséquence un taux de chômage bien moins élevé, presque trois fois moins de chômeurs qu'à Floirac. La répartition de la population inactive nous renseigne sur des différences notables entre les territoires. En effet, les inactifs-ives- Blanquefortais-e-s sont pour les $\frac{3}{4}$ des étudiant-e-s ou stagiaires et des retraité-e-s ou préretraité-e-s. A Floirac, les inactifs sont répartis entre $\frac{1}{3}$ étudiants, stagiaires; $\frac{1}{3}$ retraités, préretraités et $\frac{1}{3}$ inactifs autres. A Cenon, 45% des inactifs ne sont ni étudiants, stagiaires, ni retraités ou préretraités. Or, comme nous l'avons vu dans l'analyse des données CUB sur l'enquête femmes et ville, la catégorie des « inactifs autres » est composée à 90% des femmes au foyer. Logiquement la comparaison du taux d'activité selon le sexe fait apparaître Blanquefort avec un taux d'activités et un taux d'emploi féminins supérieurs aux deux autres villes étudiées. Ce qui est remarquable c'est l'activité des femmes toujours inférieure à celle des hommes, ainsi qu'un taux d'emploi en deçà également, entre 8 et 9%, écart à peu près équivalent dans les trois communes. Les femmes sont plus au chômage que les hommes, c'est à Floirac que l'écart est le plus sensible (14,6% femmes au chômage pour 12,2% hommes au chômage) et à Blanquefort qu'il est le plus faible, 0,2 point d'écart (5% pour 4,8%).

Les jeunes femmes floiracaises et cenonnaises connaissent un taux de chômage de quatre à six fois supérieur à celui des blanquefortaises.



Création Edith Maruéjols (2012)

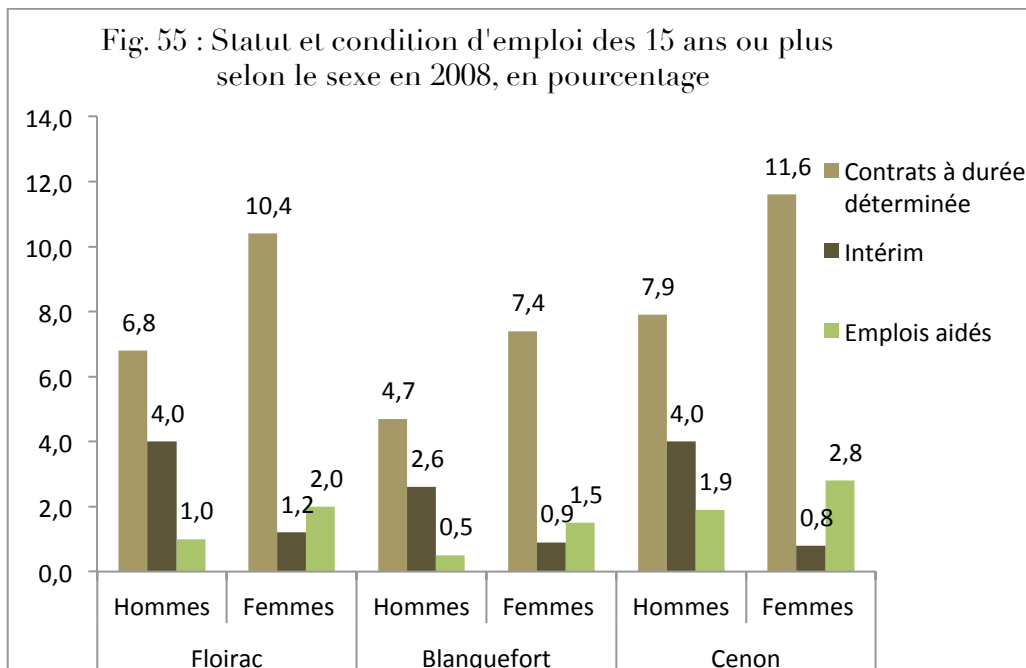
Lecture : A Floirac, 47% des femmes âgées de 15 à 24 ans sont des femmes actives²⁴⁴, leur taux d'emploi²⁴⁵ est de 26.7%. Précision : Le taux de chômage résulte, dans ce cas précis, du différentiel entre le taux d'activité et le taux d'emploi.

A Floirac, le taux de chômage des jeunes est le plus important, avec une spécificité puisque ce sont les jeunes filles qui connaissent un taux de chômage plus important que celui des garçons (20,3% pour 16,1%). C'est l'inverse pour Blanquefort (3,7% pour 6,6%) et Cenon (11,9% pour 12,3%).

Les femmes occupent plus que les hommes des emplois précaires.

²⁴⁴ Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

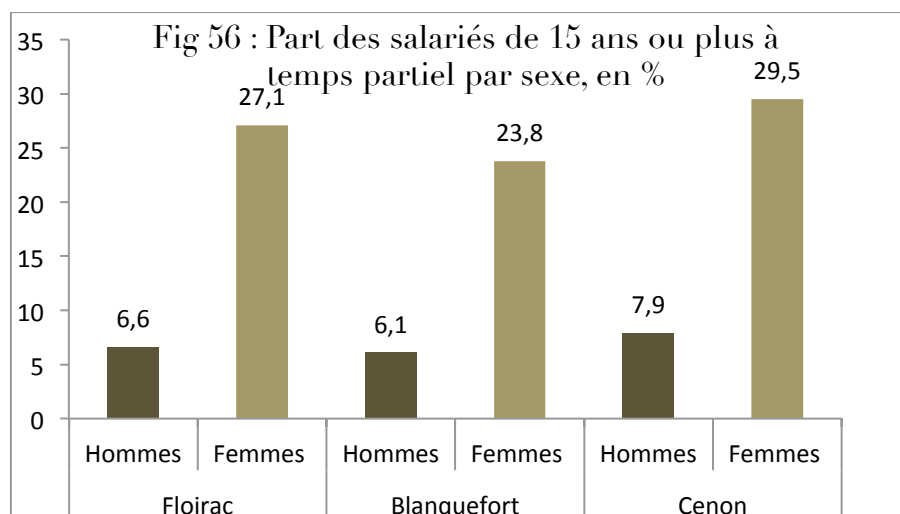
²⁴⁵ Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler (généralement définie, en comparaison internationale, comme les personnes âgées de 15 à 64 ans), ou à une sous-catégorie de la population en âge de travailler (femmes de 25 à 29 ans par exemple). Source INSEE.



Création Edith Maruéjols (2012)

La précarité de l'emploi est plus élevée à Floirac et Cenon. Les femmes, lorsque l'on cumule l'ensemble des statuts d'emploi précaires (CDD, Intérim et emplois aidés) sont plus nombreuses que les hommes à occuper ces emplois. Elles sont entre 2 fois et 3,5 fois plus en emplois aidés que les hommes.

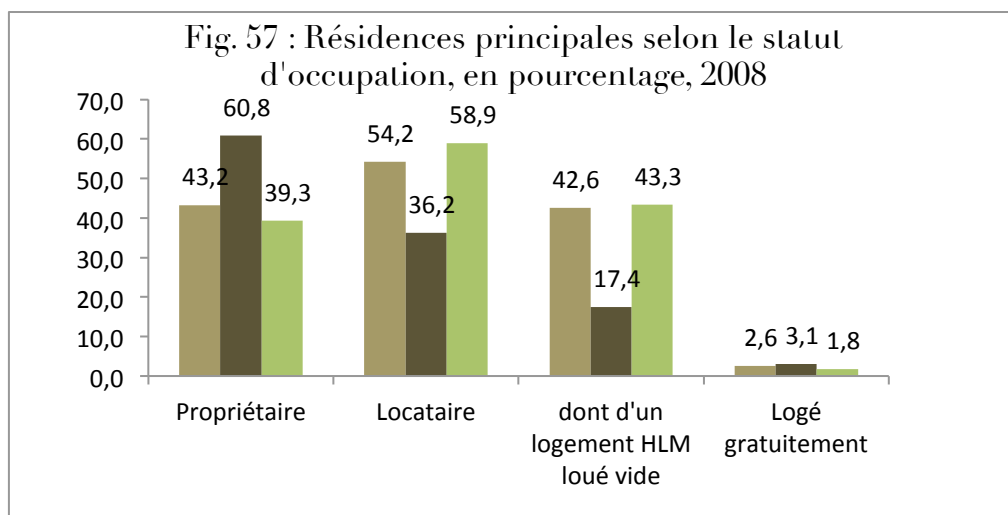
A l'égal des statistiques nationales, quelques soit la commune de résidence, les femmes sont bien plus nombreuses que les hommes à temps partiel.



Création Edith Maruéjols (2012)

Les femmes salariées sont en moyenne 4 fois plus que les hommes à temps partiel.

60% des blanquefortais-es sont propriétaires de leur logement. Plus de 40% des habitants de Floirac et Cenon sont locataires d'un HLM.

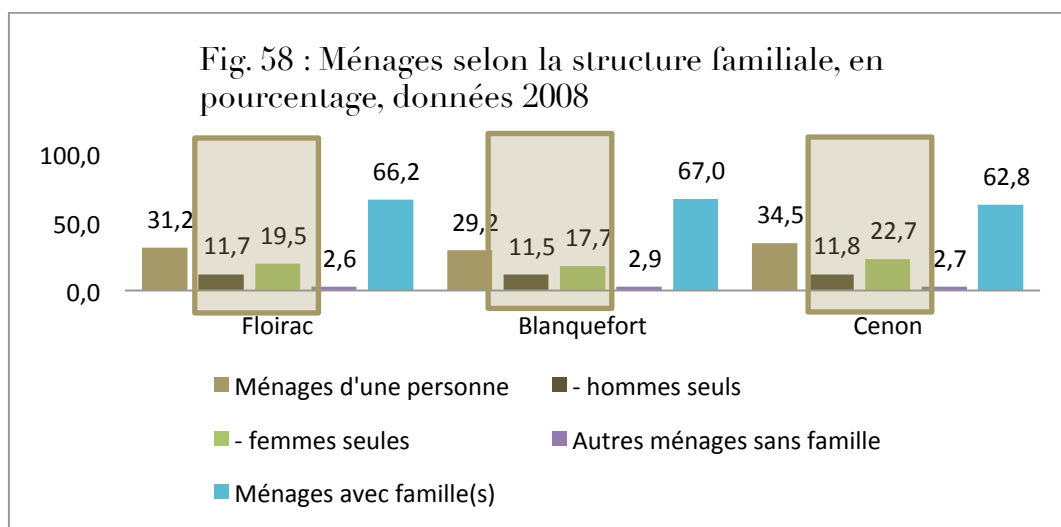


■ Floirac ■ Blanquefort ■ Cenon

Création Edith Maruéjols (2012)

Plus de la moitié des habitants des communes de Floirac et Cenon sont locataires (54 % et 59%) pour un peu plus d'un habitant sur trois de la commune de Blanquefort. Parmi les locataires, 42,6% qui vivent à Floirac et 43,3% vivant à Cenon le sont dans le parc HLM, ce n'est le cas que de 17% des locataires sur Blanquefort.

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à vivre seules.

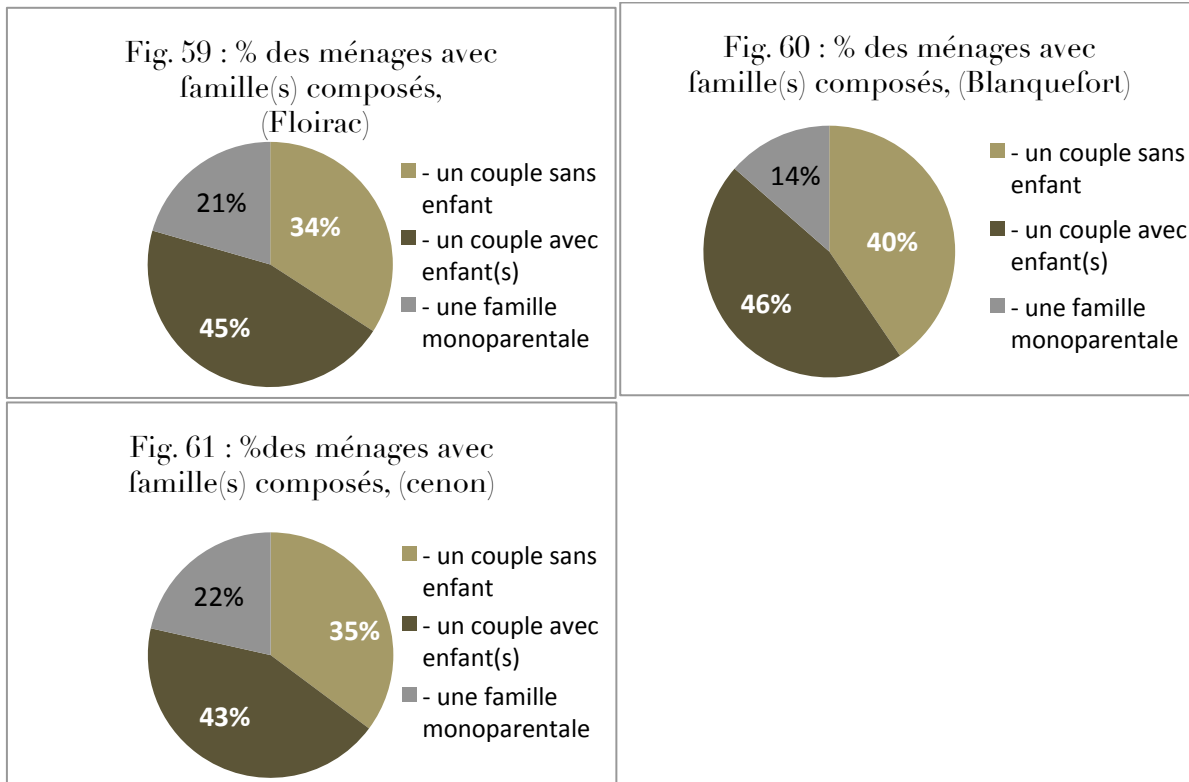


Création Edith Maruéjols (2012)

Lecture : 31.2% des ménages²⁴⁶ de la commune de Blanquefort sont des ménages d'une seule personne qui se décompose comme suit : 19.5% de femmes seules et 11.7% d'hommes seuls.

²⁴⁶ Un ménage, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Il y a égalité entre le nombre de

Plus de femmes célibataires résident à Cenon et Floirac. Blanquefort accueille par conséquent plus de familles. D'autre part on compte un taux plus élevé de familles monoparentales sur les communes de Floirac et Cenon.



Création Edith Maruéjols (2012)

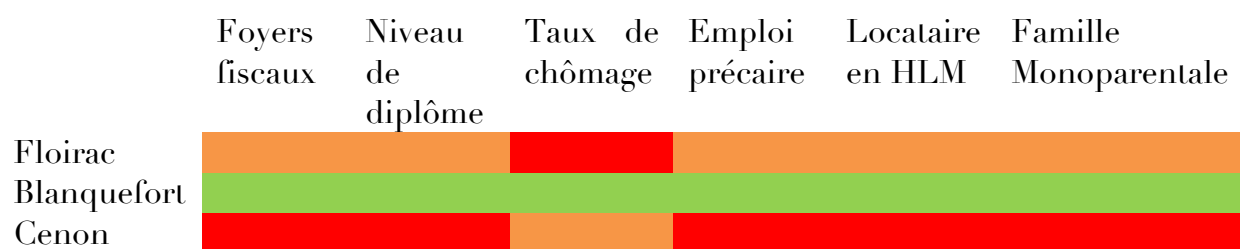
Plus d'une famille sur 5 résidant à Floirac (21%) ou à Cenon (22%) est une famille monoparentale, c'est le cas pour 14% des familles blanquefortaises, le taux national s'élève à 17.7%.

L'étude de la situation sociale de chaque commune montre des différences notables entre elles. D'un côté la commune de Blanquefort accueille une population plutôt privilégiée, avec un taux d'imposition supérieur à la moyenne du département ainsi que des revenus par habitant plus élevés. Les femmes travaillent, le taux de chômage est inférieur à 5%. 60% des habitants sont propriétaires. D'un autre côté, les villes de

ménages et le nombre de résidences principales. Remarque : Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marinières, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant hors ménage. Source : Insee-définitions

Cenon et Floirac, à l'image des quartiers populaires, connaissent une paupérisation de leur population. 15 femmes sur 100 sont « femmes au foyer » à Cenon, c'est le cas de 10 femmes sur 100 à Floirac. Le taux de chômage est élevé, en particulier le chômage des jeunes. Floirac présente une spécificité, puisque sur la tranche d'âge des 15-24 ans actifs ce sont les filles qui connaissent un taux de chômage plus élevé que celui des garçons. C'est l'inverse sur Blanquefort et Cenon.

Fig 62 : Tableau récapitulatif des variables pour la construction d'un niveau de précarité.



Création Edith Maruéjols (2012)

D'autre part, Floirac et Cenon accueillent une population étrangère ou issue de l'immigration plus importante qu'à Blanquefort.

La démarche adoptée pour appréhender les territoires étudiés s'appuie donc sur une description statistique comparative de la composition de la population en construisant notamment un « niveau variable de précarité ». A l'issue de cette présentation on a distingué trois niveaux, la commune de Cenon, peuplée d'habitant(e)s connaissant des difficultés sociales importantes (niveau de revenu, niveau de diplôme, chômage...). La commune de Floirac présentant un tableau plus nuancé avec une plus grande mixité sociale et enfin Blanquefort reflétant une situation sociale des habitant(e)s plus privilégiée. On a vu que c'est souvent la situation des femmes qui influence le portrait statistique. La comparaison entre la situation des femmes cenonnaises, floiracaises et blanquefortaises permet de mesurer des écarts notables (diplôme, population inactive, temps partiel, célibat). De même la comparaison de la situation des femmes et des hommes entre eux permet de souligner les « inégalités réelles » déjà évoquées, en particulier dans le monde du travail. La « condition des femmes » montre partout des signes d'infériorisation par rapport aux hommes. En outre, cette infériorisation est d'autant plus accentuée que les statuts sociaux sont modestes, les revenus faibles et la part de la population étrangère est élevée. D'un côté les écarts constatés entre ces trois communes sont à chercher dans la combinaison des variables milieu social, appartenance culturelle et sexe et c'est là qu'intervient l'intersectionnalité. D'un autre côté, ces écarts autorisent l'hypothèse de la pertinence de la variable « genre » dans le cas des similitudes et des constances relevées lors de l'analyse des pratiques dans les équipements et les espaces dédiés aux loisirs des jeunes. Dans ces trois territoires dissemblables dans la constitution sociologique de leur population, la répartition des loisirs entre les filles et les garçons reflète-t-elle cette même disparité ? Ou offre-t-elle au contraire des tendances similaires qui s'appuieraient alors bien plus sur l'appartenance à un « sexe social » (être une fille, être un garçon) que sur l'appartenance à une catégorie sociale ou « culturelle » ?

2. Une mixité et une égalité relatives : des différences notoires dans les communes.

Au total, cette recherche a permis d'analyser les pratiques sportives et culturelles de 4591 jeunes filles et garçons ayant entre 6 et 18 ans. A ces données doivent s'ajouter le nombre de journées enfants analysées dans les équipements d'animation jeunesse, soit au total : 15 707. Les données recueillies dans les trois communes, se décomposent comme suit :

40 sections sportives (2528 licenciés et 1255 licenciées), trois accueils de loisir sans hébergement²⁴⁷ (soit 3649 journées enfants filles et 3943 journées enfants garçons), six maisons de jeunes (soit 2930 journées filles et 5185 journées garçons), trois écoles de danse (3 écoles de danse : soit 300 filles et aucun garçon), trois écoles de musique (soit 233 filles et 216 garçons), deux médiathèques. Deux espaces de répétition de musiques dites actuelles et/ou amplifiées (soit 3 filles et 56 garçons) sont également pris en compte.

Pour l'analyse des espaces et équipements de loisirs je me suis appuyée sur la fréquentation des jeunes issu-e-s majoritairement de la commune étudiée. Par exemple, en Centre de Loisir, les critères d'inscription prennent en compte en priorité l'appartenance communale²⁴⁸. A l'identique, les clubs sportifs et les équipements culturels et artistiques ont été répertoriés pour l'étude sur la base d'une fréquentation des résidents de la commune. Par exemple, un club d'équitation blanquefortais qui présentait une fréquentation très importante de membres hors commune et qui, de plus, ne bénéficiait pas de financements municipaux, a été écarté de l'analyse. Chaque équipement est contextualisé lors de la présentation de la fréquentation statistique, tant au niveau géographique (dans le quartier populaire, mitoyen d'une autre structure) qu'historique (contexte d'installation, statut associatif, municipal). Il s'agit

²⁴⁷ Appelés ALSH, Centre de Loisir.

²⁴⁸ Éventuellement des dérogations sont accordées pour les enfants dont les parents travaillent sur le territoire communal.

bien de comprendre l'influence du paysage (au sens où nous l'entendons plus haut) dans la pratique de loisir des jeunes, mais également de saisir ce que ces équipements ont de commun dans la fréquentation différenciée entre les filles et les garçons. Au niveau statistique on va constater un lissage, des tendances fortes communes aux trois territoires.

Les questions posées dans le recueil des données et pour une première analyse sont les suivantes : y a-t-il mixité dans la structure ? C'est-à-dire des temps, des activités où les filles et les garçons sont ensemble ? y a-t-il égale pratique ? Comptabilise-t-on autant de filles que de garçons dans les équipements ? y a-t-il égal accès ? C'est-à-dire les filles et les garçons bénéficient-ils du même panel de choix ? Le fonctionnement de la structure influence-t-il la participation des filles ? Les activités proposées opèrent-elles un « tri » en favorisant une pratique masculine ?

2.1 Le portrait statistique des pratiques de loisir.

Au total, les activités étudiées montrent une fréquentation de 40% de filles pour 60% de garçons. Dans le détail les résultats sont présentés par grands secteurs étudiés à savoir : les pratiques sportives (clubs et de loisirs), les pratiques culturelles et associatives (danse, musique et médiathèque etc.) enfin les équipements jeunesse à vocation globale (maisons des jeunes, centres sociaux, centres de loisirs etc.)

2.1.1 Des inégalités dans toutes les pratiques sportives.

Les résultats de l'enquête, toutes disciplines sportives et villes étudiées confondues, font apparaître que les filles sont deux fois moins nombreuses que les garçons à pratiquer des activités sportives (35% F, 65% G).

Fig. 63 : Pratiques sportives municipales, hors clubs , des 8-18 ans, toutes communes confondues

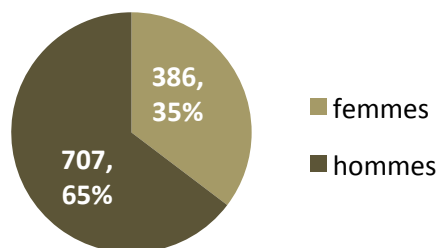
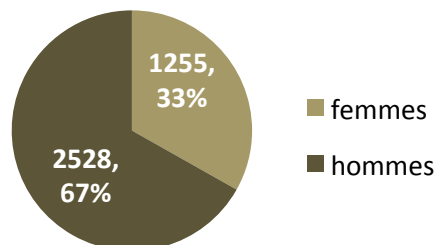


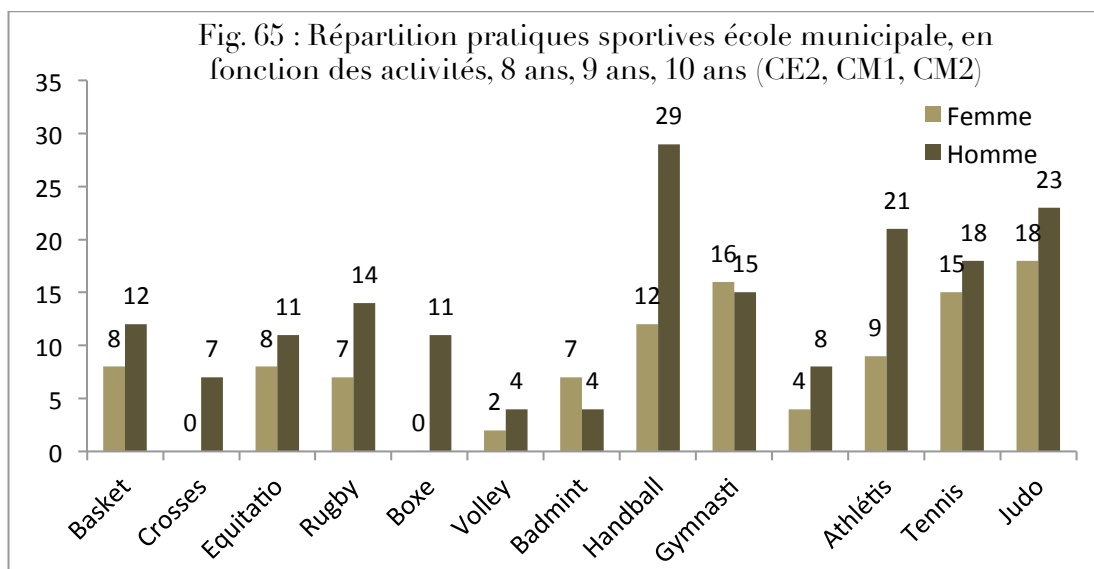
Fig. 64 : Pratiques sportives en clubs , 8-18 ans, toutes communes confondues



Création Edith Maruéjols (2011)

Cet écart qui correspond aux statistiques nationales²⁴⁹ est le même dans le domaine du sport licencié que dans la fréquentation des activités sportives proposées par les municipalités. L'analyse qui suit propose de détailler les activités sportives portées par les municipalités de Floirac et de Cenon. L'offre municipale sportive, en lien avec les écoles et les ALSH des communes, n'attire pas plus de pratique féminine sportive. A Floirac, toutefois, l'école municipale de sport réunit 13% de plus de filles que la pratique en club (37% pour 24%).

Les pratiques à l'École Municipale des Sports de Floirac comptent donc 37% de filles.

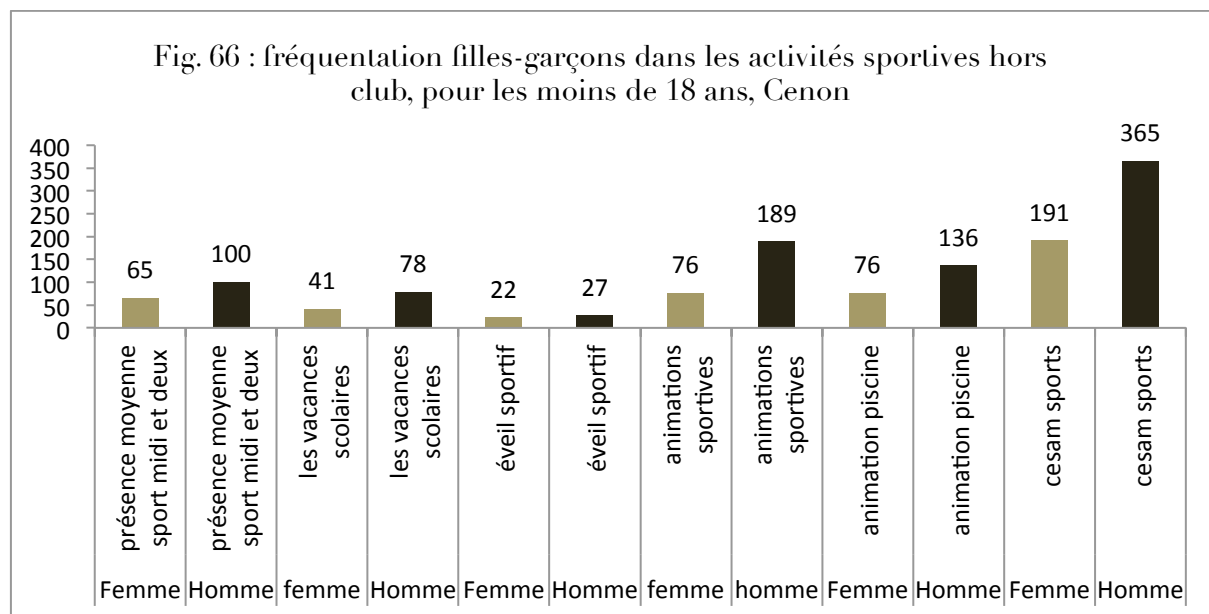


Création Edith Maruéjols (2011)

²⁴⁹ Les femmes représentent aujourd'hui 35 % des licenciés des fédérations sportives, 35 % des sportifs de haut niveau, un tiers des étudiants de la filière universitaire « Sciences et techniques des activités physiques et sportives », 14 % des conseillers techniques, 10 % des entraîneurs nationaux, 5 à 10 % des journalistes sportifs. « Femmes et sport » Rapport d'information n° 650 (2010-2011) de Mme Michèle ANDRÉ, fait au nom de la délégation aux droits des femmes, déposé le 21 juin 2011 (Senat).

On notera que la tranche d'âge des 8-11 ans correspond encore à un « loisir-mode de garde »²⁵⁰, la pratique féminine est donc à relativiser. Malgré une fréquentation mixte, la pratique à l'école municipale des sports ne parvient pas à nuancer toute pratique stéréotypée. En effet, les sports dits « féminins » accueillent des garçons, c'est le cas pour la gym par exemple où l'on constate une fréquentation à parité, également à l'équitation réunissant une majorité de garçons. En revanche, les pratiques dites « masculines » ne sont fréquentées que par les garçons, 100% cross québécoise, 100% boxe et pour une majorité de garçons en rugby. Toutefois le judo, le tennis et le basket forment des équipes quasi paritaires ce qui est loin d'être le cas dans la pratique en club.

A Cenon, l'offre sportive portée par la municipalité est riche. On a pu ainsi étudier dans le détail la fréquentation sexuée de ces activités dites de « sport loisir ».



Création Edith Maruéjols (2011)

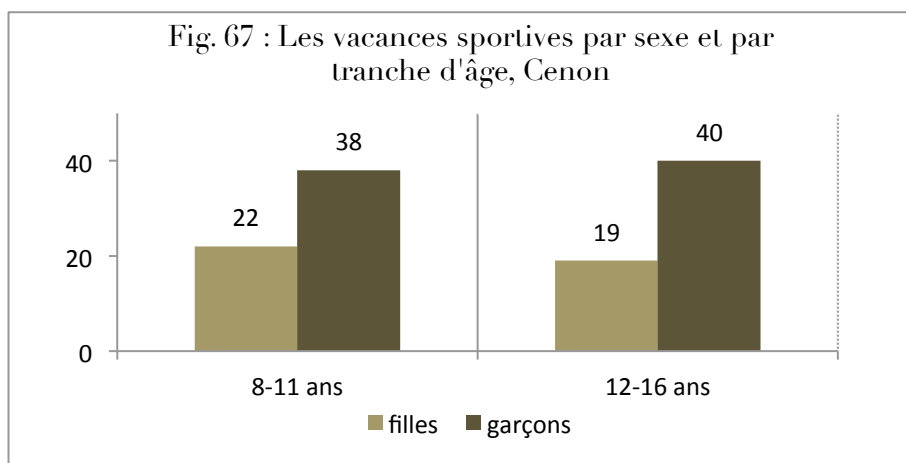
Six types d'activités sportives sont proposés à Cenon, soit directement en lien avec les clubs, soit dans une démarche d'offre de pratique sportive à tous.

Le sport entre midi et deux est une activité sportive proposée dans les écoles pendant le temps méridien. 8 écoles élémentaires bénéficient du dispositif qui s'adresse aux enfants du CP au CM2. Cette animation mobilise deux intervenants par site.

²⁵⁰ L'EMS est complémentaire à L'accueil de Loisir Sans Hébergement.

L'observation de la cours de récréation montre une occupation « sexuée », au centre les garçons dits « sportifs », en périphérie les filles et les groupes mixtes. La fréquentation des filles pour cette activité s'élève à 39%. Un échange avec les intervenants sportifs, tant sur l'organisation de cette offre que sur la pratique in situ (groupe mixte et/ou groupe de filles d'un côté, groupe de garçons de l'autre) révèle une pratique loin d'être mixte. La proposition foot est majoritaire, réunissant le plus souvent uniquement des garçons. Or, d'autres expériences montrent qu'il est possible « d'organiser » une activité mixte « spontanée » dans l'espace de cours²⁵¹ en travaillant sur la règle et les sports proposés. L'organisation d'une activité sportive au sein de l'établissement scolaire, pendant le temps de récréation de la cantine, peut être opportune pour travailler sur la mixité « active » à l'école.

Durant les vacances scolaires des activités sportives sont proposées sous forme de « semaine découverte sportive ». 38 éducateurs sportifs à l'année animent ces pratiques pour un nombre total de 242 « journées » enfants. 119 enfants différents, filles ou garçons ont participé sur l'année 2009 aux vacances sportives²⁵².



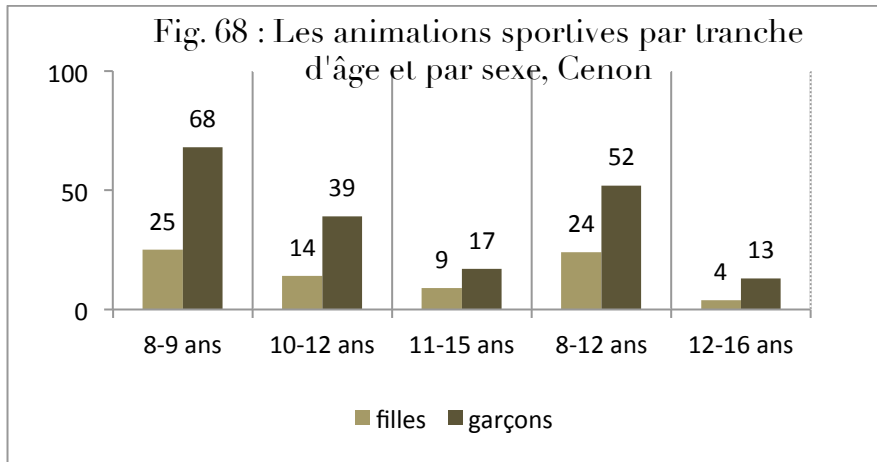
Création Edith Maruéjols (2011)

Les vacances sportives présentent quasiment le même taux de fréquentation filles garçons que la participation aux clubs, à savoir 34 % de filles entre 8 et 16 ans, la participation des filles faiblit entre 8-11 ans et 12-16 ans. Ces vacances sont proposées

²⁵¹ Voir troisième partie.

²⁵² Le différentiel de fréquentation entre les journées enfant et le nombre d'enfants différents se situe dans la possibilité pour un même enfant de participer plusieurs fois aux vacances sportives.

par le Club Omnisports (OMS) et représentent peut-être un vivier pour les inscriptions en clubs. A la différence des vacances sportives, les animations sportives sont proposées dans le cadre des équipements de loisirs recevant des jeunes, en majorité les centres de loisirs qui sont associatifs sur cette commune. Les animations sportives se déroulent également pendant les vacances scolaires soit « sur site » soit sous la forme de sorties extérieures.



Création Edith Maruéjols (2011)

C'est dès l'âge primaire que se construisent les inégalités de pratiques sportives, 68 garçons pour 25 filles entre 8 et 9 ans ont participé aux animations sportives. Or, cette pratique de « sport loisir » est directement en lien avec les accueils de loisirs des jeunes, structures qui jusqu'à 12 ans sont paritaires. Loin de favoriser la mixité, l'activité sportive semble engendrer de la division sexuée du loisir dans un contexte de mixité. L'éveil sportif et de parcours artistiques s'adresse aux 6-9 ans et se déroule le mercredi matin, les enfants pratiquent 6 sports à l'année et entre 4 et 5 activités culturelles. L'information sur cette activité est relayée par les écoles élémentaires de la commune. Cette proposition attire presque autant de filles que de garçons. Coupler l'activité artistique et l'activité sportive semble favoriser le mélange filles/garçons. Cependant, l'effectif est assez faible et la question de l'organisation de l'activité est soulevée. L'école multi activités est-elle en lien avec un mode de garde complémentaire ? Y a-t-il une « concurrence » entre les activités proposées le mercredi ?

Tout comme les animations sportives, les animations piscines sont proposées aux associations et institutions qui en font la demande sous forme d'activité ludique à la demi-journée. 12 demi-journées ont été dédiées à ces animations durant l'été 2010. Pour cette activité, c'est le même constat que pour les animations sportives. A partir des centres de loisirs, équipement à fréquentation paritaire, comment se fait-il que les filles ne représentent qu'un tiers de la fréquentation globale des activités de piscine ?

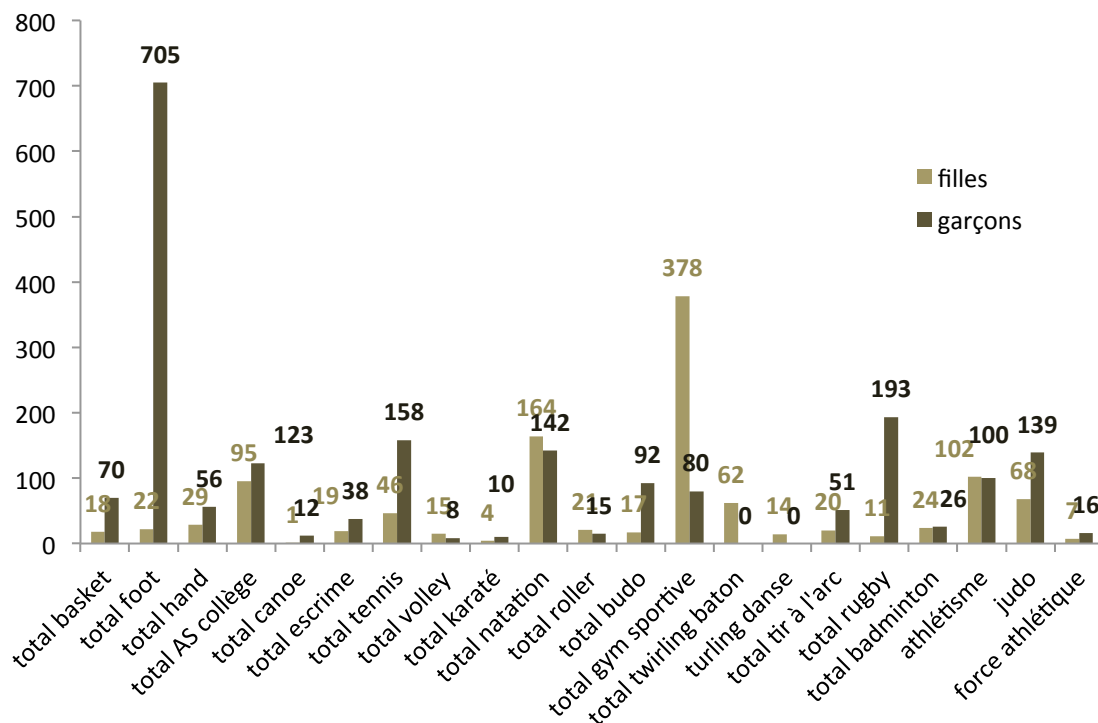
La Carte Enfance de Soutien à l'Accessibilité Multisports permet aux jeunes communaux âgés de 4 à 18 ans de bénéficier d'une réduction de 17 euros sur l'inscription à une licence sportive d'un club de la commune de Cenon. 34% des CESAM sport ont été délivré à des filles pour une pratique qui s'élève à 36% sur l'ensemble des clubs.

Les activités physiques et sportives proposées par les municipalités étudiées affichent le projet de découverte et d'accès à une pratique sportive pour tous (et toutes). Le constat de faible mixité, voire de renforcement d'une pratique distincte entre les filles et les garçons doit interroger le sens même de ces propositions. Au regard des pratiques en clubs, une offre « compensatoire », portée par les collectivités, semble plus que souhaitable. Première marche vers une pratique encadrée, la découverte sportive devrait accueillir autant de filles que de garçons.

La proposition municipale s'adresse en majorité à des enfants de l'école primaire. À partir du collège, les jeunes sont plus autonomes dans leurs pratiques et vont vers des clubs spécialisés. On observe alors un décrochage plus marqué pour les filles que pour les garçons.

Les pratiques sportives en club marquent une division sexuée des disciplines. À partir du collège, les pratiques sportives séparent les sexes. La non mixité devient une règle, que ce soit dans des clubs mixtes ayant des entraînements et des compétitions séparées (volley, athlétisme, natation) ou dans des clubs et activités qui se révèlent, de fait, totalement non mixtes (football et rugby masculins, gymnastique et twirling féminins).

Fig. 69 : pratiques sportives en clubs, par sections, 8-20 ans, toutes communes confondues

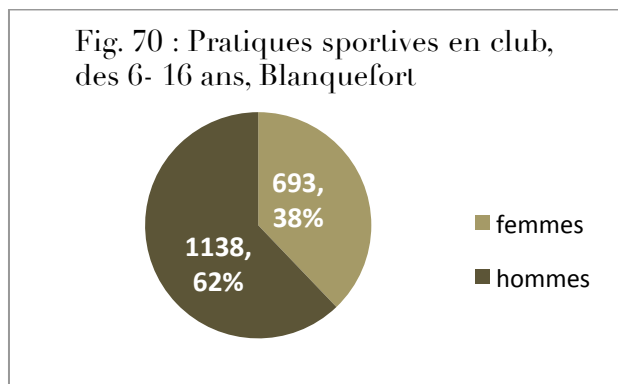


Création Edith Maruéjols (2011)

Pour l'ensemble des sports observés, la pratique des garçons représente les 2/3 de l'effectif pour 1/3 de filles. Dans le détail, seules deux disciplines comptent autant de pratiquant/es femmes/hommes, ce sont les sections athlétisme et badminton. Elles représentent en tout 252 sportif/ives. Les disciplines qui comptent plus de 70% de pratique masculine sont le football (97%/3%) ; le Rugby (95%/5%) ; le Basket Ball (80%/20%) ; le tennis (77%/23%) et le judo/Budo (73%/27%) soit 1539 licencié/es (1357+182). Les disciplines à grande majorité féminine sont le twirling (100%) et la gymnastique sportive (83%/17%), soit 534 licencié/es. Les sports masculins non mixtes représentent, en nombre de licencié/es, 40% de l'ensemble de l'effectif des clubs, toutes communes confondues. Les pratiques féminines non mixtes accueillent pour leur part 14% de l'effectif total. La pratique à parité d'un sport est marginale, elle comptabilise 6% de licencié/es sur l'ensemble des sports étudiés. Les tendances générales se retrouvent dans les trois communes, notamment des pratiques non mixtes masculines dominantes sur l'ensemble des sports, des disciplines paritaires qui constituent l'exception et des pratiques sportives des garçons dans l'entre soi.

Cependant l'étude a révélé des différences notables en fonction des territoires comme nous le montre l'analyse dans le détail des communes de Blanquefort et Cenon.

A Blanquefort, la proportion de filles inscrites dans une pratique sportive en club est plus importante que sur les deux autres communes.



Création Edith Maruéjols (2011)

Sur l'ensemble des 19 sections sportives 8 relèvent d'une pratique non mixte²⁵³. Deux sont exclusivement féminine (le twirling bâton et la gym volontaire), six sont à grande majorité masculine²⁵⁴, le basket, le football, le tennis, le Budo, le tir à l'arc et le rugby. Sur les 11 sections à pratique mixte²⁵⁵ deux comptabilisent une majorité de filles, la gym sportive et la natation, les 9 autres sports sont en majorité pratiqués par des garçons. Seule commune à proposer une pratique de sport loisir en famille²⁵⁶, par l'intermédiaire du club de Roller, Blanquefort comptabilise, en incluant la pratique adulte, une majorité de licencié/es pour l'ensemble de la structure omnisport. L'entretien avec la présidente du club de roller montre qu'elle rencontre des difficultés à pérenniser une activité sportive, considérée à la marge dans le domaine des sports rois. Le club ne dispose pas de créneaux horaires dans les gymnases publics. La pratique se fait dans un lieu privé et l'organisation de l'activité s'en trouve donc précarisée. Autre point marquant, la possibilité d'étudier, à Blanquefort, la

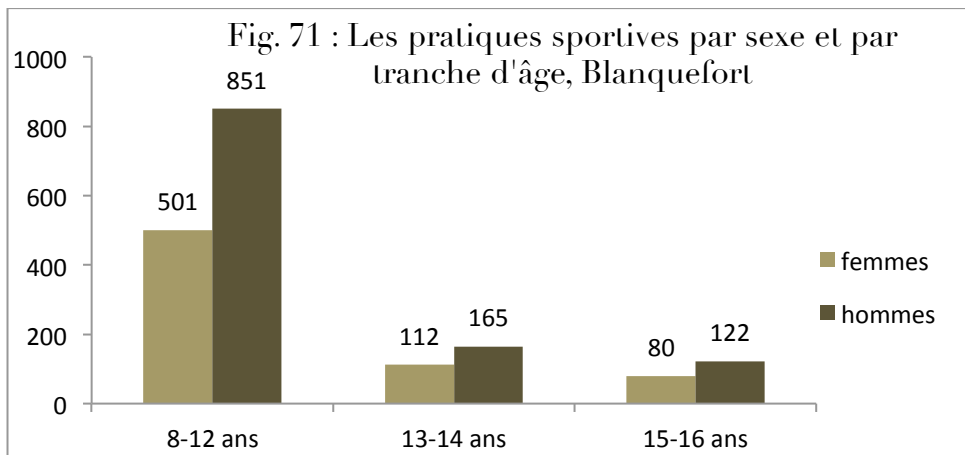
²⁵³ Rappel une pratique est dite mixte si l'on peut comptabiliser 1/3 d'un sexe pour 2/3 de l'autre sexe.

²⁵⁴ Considérée comme pratique non mixte, plus de 70% de licenciés masculins.

²⁵⁵ Pour un rapport minimum de 70/30

²⁵⁶ les adultes et les jeunes sont invités à se rendre ensemble à l'activité sur le même créneau horaire afin de bénéficier des conseils et accompagnements pour l'apprentissage du roller. Le week-end le club propose des balades roller en famille.

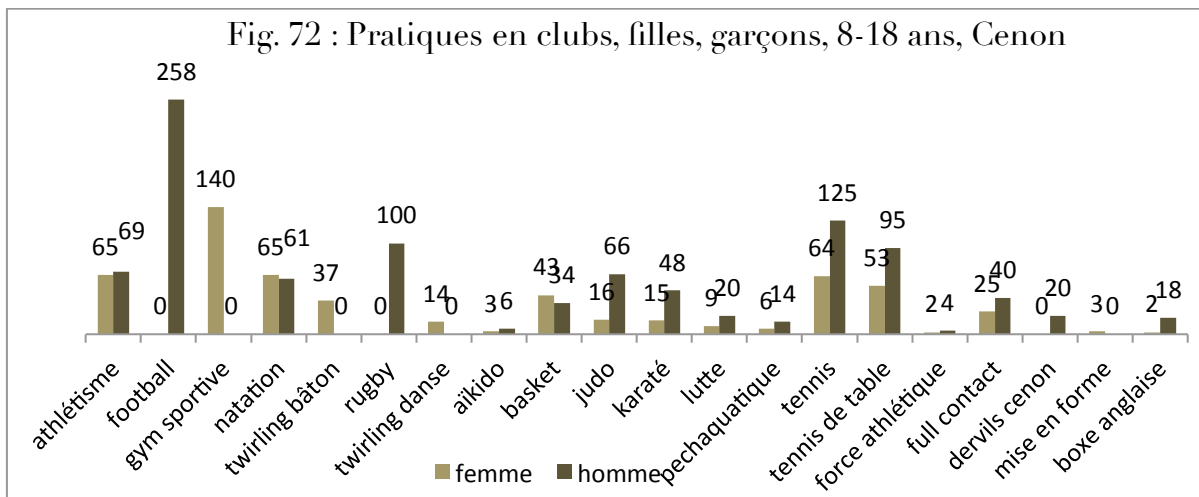
pratique sportive sexuée par tranches d'âge a permis de mettre en lumière un plus fort engagement des filles dans la pratique encadrée.



Création Edith Maruéjols (2011)

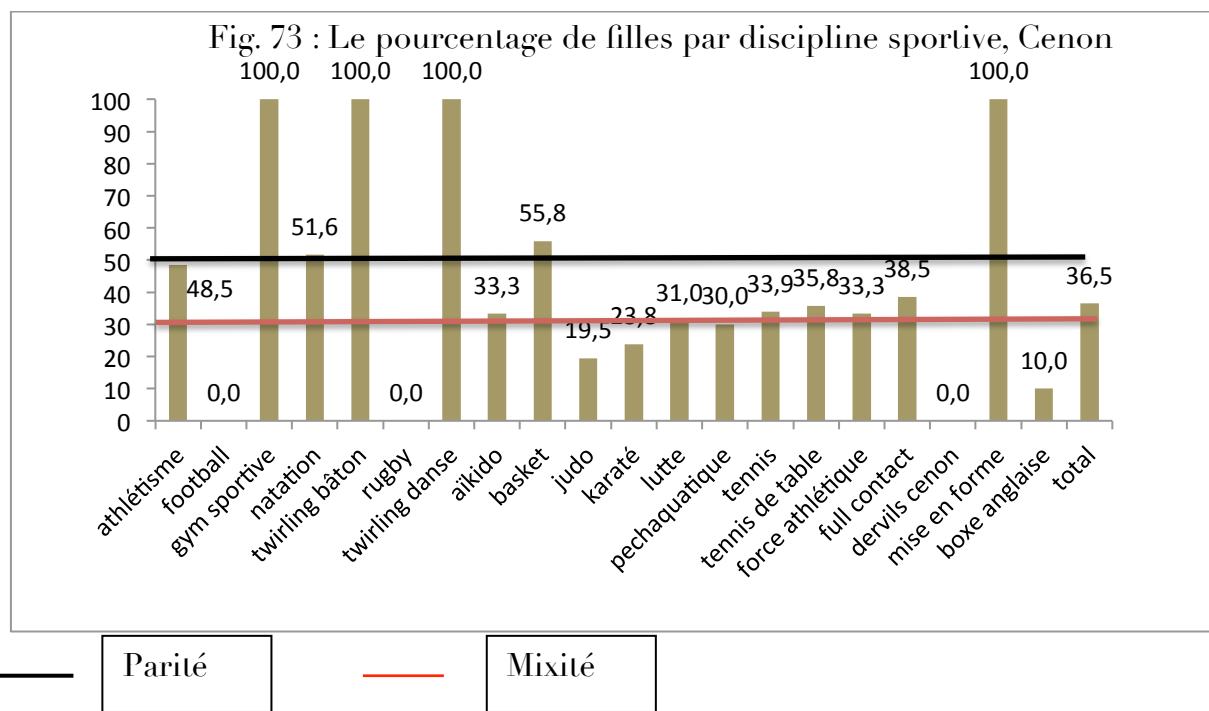
Entre 8 et 12 ans, la proportion de licencié/es est de 63% de garçons pour 37% de filles. Bien que l'ensemble de la pratique sportive accuse une baisse d'effectif importante à l'entrée au collège (aux alentours de 13 ans), la proportion de filles augmente et passe à 40%. Cependant les filles qui « décrochent » de l'espace sportif en club ne vont pas pour autant investir l'espace public dit « en accès et/ou pratique libre », tel que les « city stade », « skate parc », gymnases, à la différence des garçons.

A Cenon, les filles représentent 36% de l'ensemble de l'effectif du club omnisports étudié (soit 20 disciplines). L'analyse dans le détail des pratiques en clubs dans cette commune est instructive, en particulier parce que 7 disciplines sur les 20 possibles sont totalement non mixtes (pour deux seulement à Blanquefort).



Création Edith Maruéjols (2011)

Concernant la tranche d'âge étudiée, les 8-18 ans, trois clubs comptent une pratique uniquement masculine²⁵⁷, soit 378 licenciés au total. Quatre clubs présentent une fréquentation uniquement féminine²⁵⁸, pour un total de 194 licenciées. Les « sports de filles » représentent 33% de l'effectif des sports « unisexes », pour 67% des sports de garçons. Plus d'un tiers des filles licenciées dans le club Omnisports le sont dans une pratique exclusivement féminine (34,5%). 38,6 des licenciés garçons pratique un sport non mixte masculin. Les « sports de filles » composent à 12,5% l'ensemble de la pratique sportive OMS de cette commune. Pour les sports de garçons c'est deux fois plus (24,5%). Le graphique suivant présente le taux de féminisation des disciplines sportives du club omnisport de Cenon.



Création Edith Maruéjols (2011)

Sur les 20 disciplines sportives offertes par la commune et comptant des jeunes âgés entre 8 et 18 ans, 10 sports ne proposent pas de pratique mixte²⁵⁹ (6 sports masculins, 4 sports féminins). 2 sports attirent quasiment autant de filles que de garçons, l'athlétisme (48,5% de filles) et la natation (51,6%). Ces deux sports représentent 17% des licencié(e)s toutes disciplines confondues. Sur les huit sports restant, le basket compte

²⁵⁷ Le football, le rugby et le dervils cenon.

²⁵⁸ La gym sportive, le twirling bâton, le twirling danse et la mise en forme

²⁵⁹ Rappel : une pratique est mixte lorsque le pourcentage entre les filles et les garçons est au minimum d'un rapport de 3 pour 7. En dessous le sport est dit non mixte.

55,8% de licenciées, pour les sept autres les filles représentent en moyenne 1/3 des effectifs.

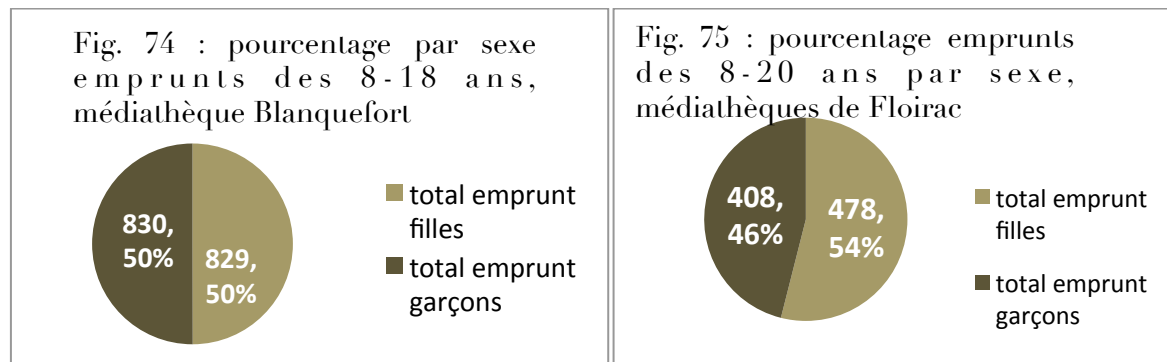
En résumé, l'activité sportive « de loisir et/ou de découverte » dans l'offre municipale ne vient pas compenser un déséquilibre des pratiques sportives filles/garçons très fort dans les clubs. Dès l'école primaire les stéréotypes de sexes sont importants dans le choix d'une activité sportive. Un garçon sur 2 (52%) qui pratique un sport en club, le pratique dans l'entre soi, (entre garçons), c'est le cas d'une fille sur 3. Performativité. Lorsque les sports sont totalement séparés et sexués dans la pratique, les 2/3 des activités sont consacrées aux garçons. Inégalité. Lorsqu'on prend le critère de non mixité, c'est trois fois plus de garçons que de filles qui sont « soutenus » dans leurs activités sportives. La non mixité renforce les inégalités. Les licenciées filles persistent un peu plus dans la pratique sportive encadrée que les garçons. Les garçons « accaparent » les équipements en accès libre. On relève des nuances en fonction des communes étudiées. A Blanquefort, la pratique sportive des filles est proportionnellement plus importante qu'à Cenon et Floirac, elles représentent 40% des effectifs en clubs à partir de 13 ans. A Floirac, l'école municipale des sports affiche une mixité réalisée (37% de filles) alors que la pratique féminine en clubs ne représente que 24% des effectifs. A Cenon, l'offre sportive est importante et diversifiée. La pratique découverte est proposée dans de nombreuses écoles, cependant les filles participent encore trop peu aux activités sportives de découverte et de loisir.

Premier secteur étudié, le loisir sportif se révèle être un domaine à pratique masculine dominante. Les discours véhiculés s'appuyant sur des stéréotypes de genre laissent penser que les activités artistiques et culturelles sont à l'inverse le domaine réservé des filles. L'analyse proposée en suivant montre que cette représentation doit être nuancée.

2.1.2 Le renforcement des stéréotypes : les activités culturelles et artistiques.

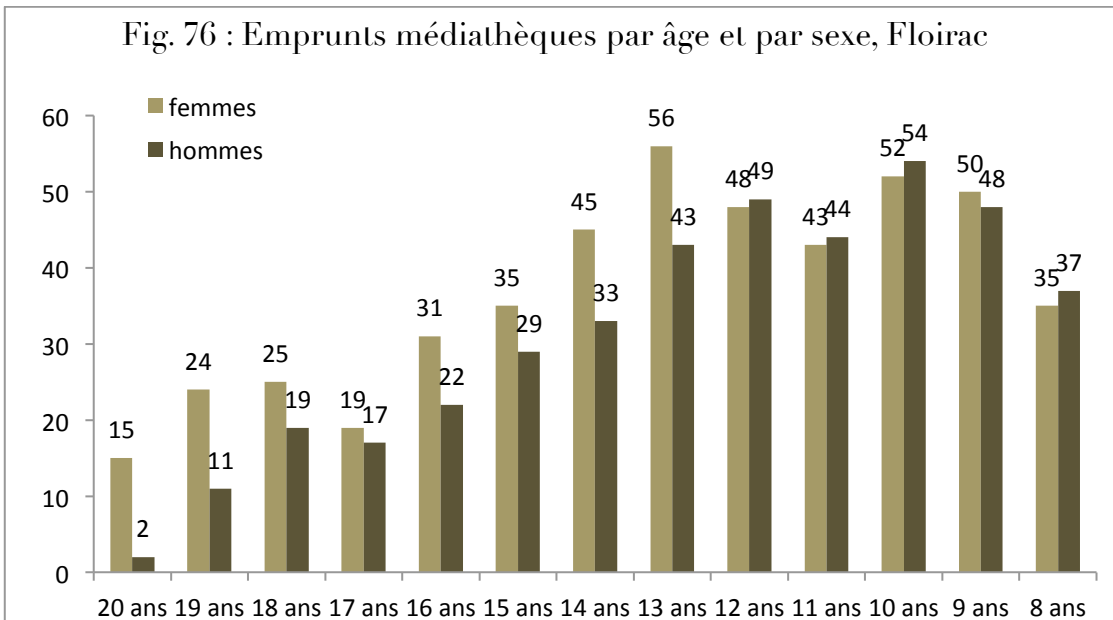
Les pratiques culturelles et artistiques semblent plus équitablement réparties entre filles et garçons. Cependant les stéréotypes attachés aux pratiques sont forts et séparent les sexes à l'adolescence, c'est alors qu'on observe de nouveau un décrochage des filles. Les pratiques culturelles des jeunes sont encadrées dans des équipements municipaux ou au sein des associations prestataires de la commune, parfois dans des associations non subventionnées, hébergées dans des locaux municipaux. Les équipements municipaux tels que médiathèques et écoles de musique et de danse accueillent majoritairement un public de jeunes enfants et connaissent une désaffection à partir de l'entrée au collège, puis au lycée. Ce décrochage est compensé en partie, pour les garçons, par des propositions culturelles moins académiques, portées par le secteur de l'animation, principalement musiques actuelles, danse hip hop, espace multimédia, comme nous le verrons plus avant.

Premier équipement étudié, la médiathèque est le lieu de la quasi parité.



Création Edith Maruéjols (2011)

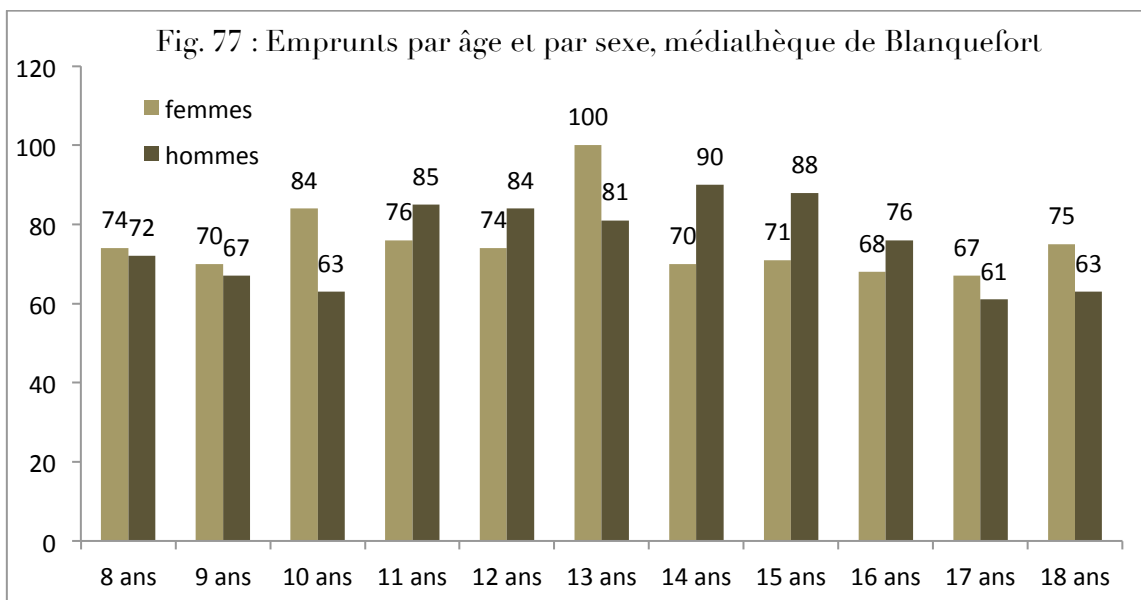
Les statistiques sur les emprunts dans les médiathèques ne permettent pas de dégager une analyse sexuée sur l'usage du lieu. On note seulement que les filles ne sont pas massivement plus utilisatrices que les garçons. Le découpage par âge pour la commune de Floirac nous enseigne que c'est à 13 ans que les filles effectuent plus d'emprunts que les garçons.



Création Edith Maruéjols (2011)

A Floirac, les filles à partir de 13 ans sont plus nombreuses que les garçons à emprunter à la médiathèque.

La commune de Blanquefort propose des enseignements spécialisés, notamment un lycée viticole et des lycées techniques. Il y a une importante population masculine étudiante venant de tout le département. Les garçons sont donc proportionnellement plus nombreux que les filles sur le territoire à partir de la seconde voire la troisième. Ils deviennent majoritaires pour les emprunts en médiathèque.



Création Edith Maruéjols (2011)

On entend souvent que les pratiques culturelles sont plus féminines que les pratiques sportives, par compensation ou pour des choix liés aux stéréotypes de sexe. Les chiffres montrent au contraire que les filles sont à peine plus présentes que les garçons dans les médiathèques et dans les écoles de musique.

A l'école de musique, l'apparente parité masque des pratiques instrumentales sexuées.

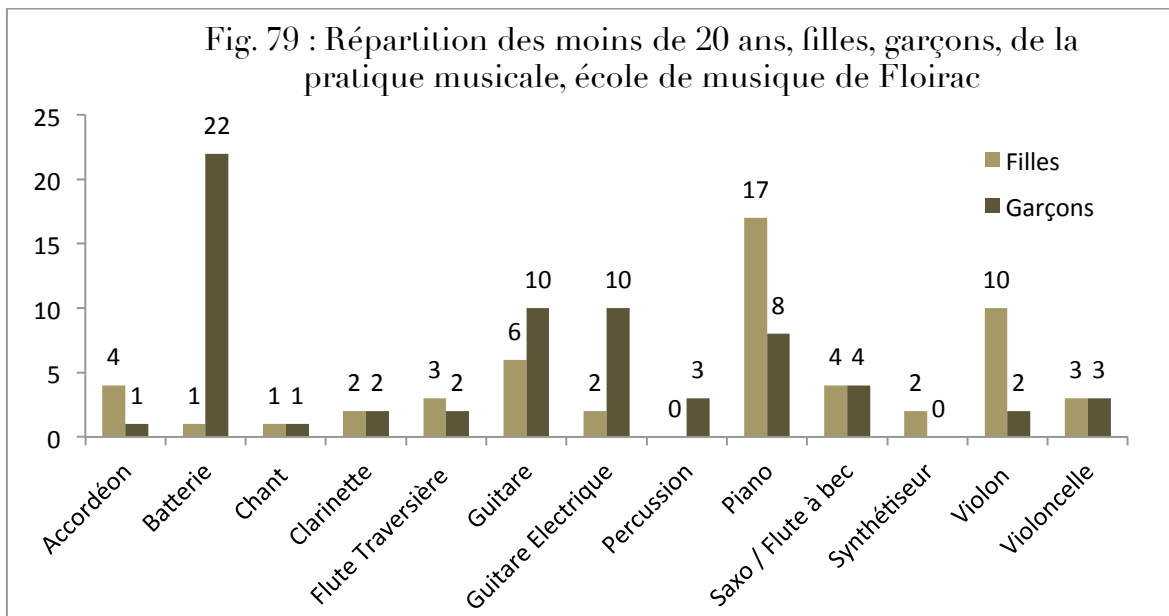
Fig. 78 : fréquentation écoles de musiques, chiffres cumulés 3 communes



Création Edith Maruéjols (2011)

Les stéréotypes de sexe sont très forts dans le choix des instruments et des activités : batterie, trompette, guitare sont destinées aux garçons ; violon, harpe, flûte traversière sont des instruments de filles. La répartition des pratiques à l'école de musique de Floirac nous en fournit un exemple.

Fig. 79 : Répartition des moins de 20 ans, filles, garçons, de la pratique musicale, école de musique de Floirac

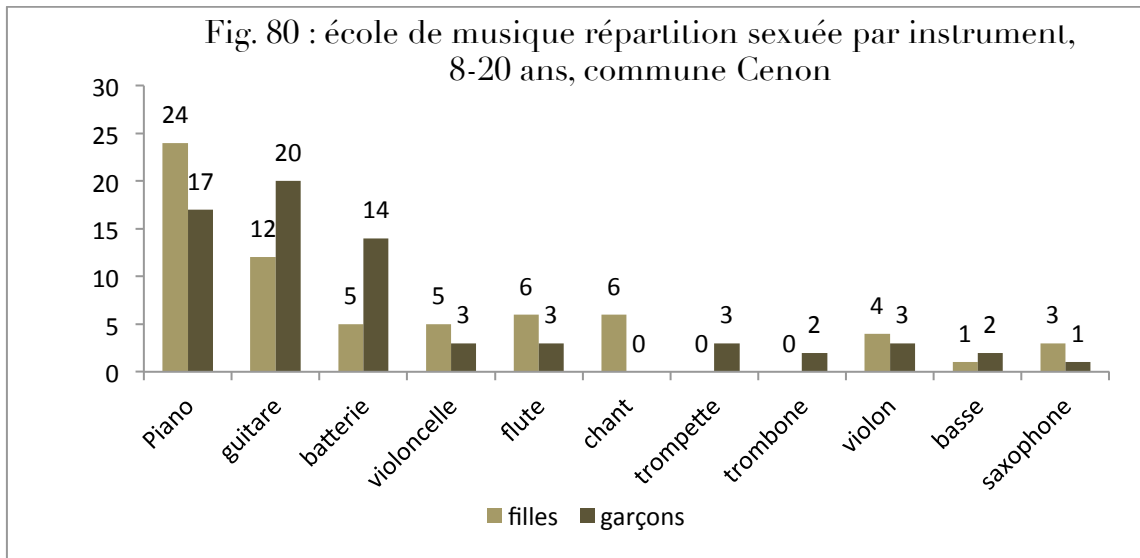


Création Edith Maruéjols (2011)

A Floirac, la pratique de la guitare est scindée, d'un côté la guitare « classique » et de l'autre la guitare électrique. Les garçons pratiquent les deux activités mais les filles

sont moins nombreuses à jouer de la guitare électrique. La pratique musicale hors école est orientée vers les musiques dites urbaines, essentiellement le Rap et le Slam. La batterie et les percussions relèvent du domaine masculin. Le violon et le piano restent des pratiques féminines.

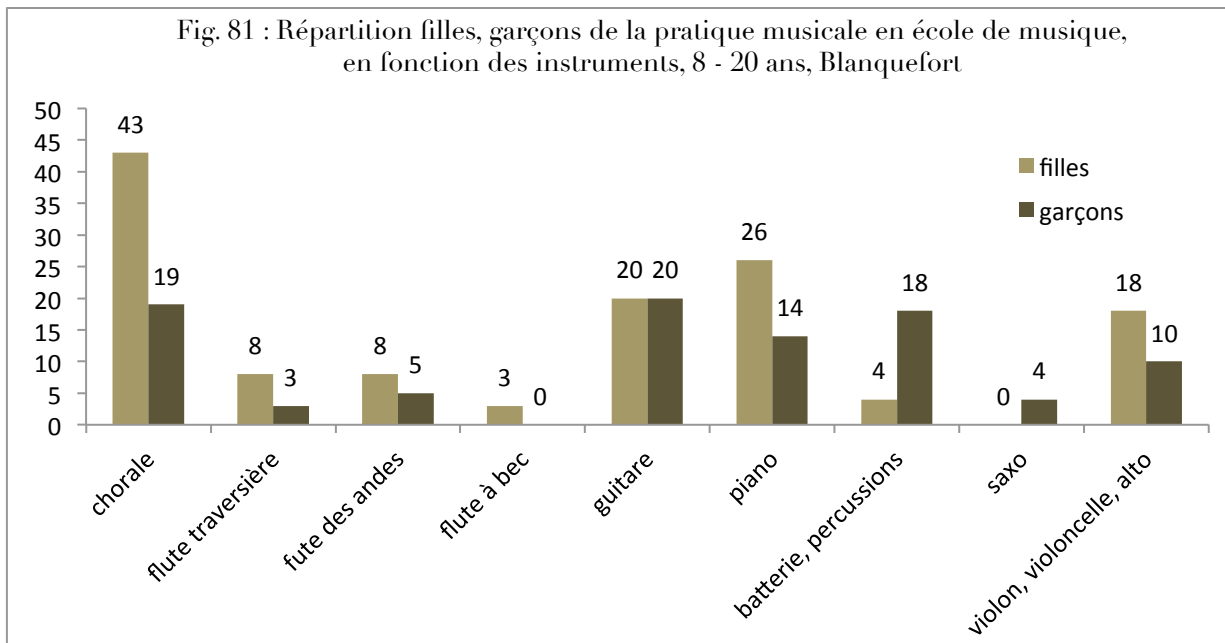
A Cenon, l'étude des pratiques artistiques repose sur les chiffres de l'école de musique, uniquement. L'école est gérée par l'Office Culturel et Artistique dont j'ai rencontré la présidente et la directrice. Cet office est en charge également d'une grande partie de l'activité artistique et culturelle associative. L'analyse de la pratique artistique des jeunes, âgés de 8 à 20 ans, a mis en évidence un déficit de fréquentation. Les activités proposées en dehors de l'école de musique ne comptabilisent en effet qu'une pratique très à la marge, voire inexistante, pour les 8-20 ans. Durant notre entretien, la question du déficit de participation des jeunes était au cœur des interrogations de l'équipe, accompagnée d'une réflexion sur la diversification des propositions (ateliers type vidéo, internet, dans le but d'attirer un public jeune). D'une part, l'implantation d'un équipement culturel récent à vocation nationale, axé sur une programmation « musiques actuelles, musique du monde », a déstabilisé l'office culturel en proposant des ateliers musicaux. D'autre part, la place de l'activité artistique et culturelle dans le choix des loisirs des jeunes s'avère une question cruciale. Le temps disponible pour le loisir des enfants est investi par des propositions nombreuses se faisant mutuellement concurrence. Le sport, par exemple, est souvent privilégié par rapport à une activité artistique et culturelle. Autre contrainte, l'activité artistique est « ponctuelle », elle ne peut donc pallier un mode de garde et demande une disponibilité et une mobilité parentale. L'école de musique est dirigée par un directeur et sa collaboratrice qui sont mis à disposition par la municipalité, personnes avec lesquelles je me suis également entretenue.



Création Edith Maruéjols (2011)

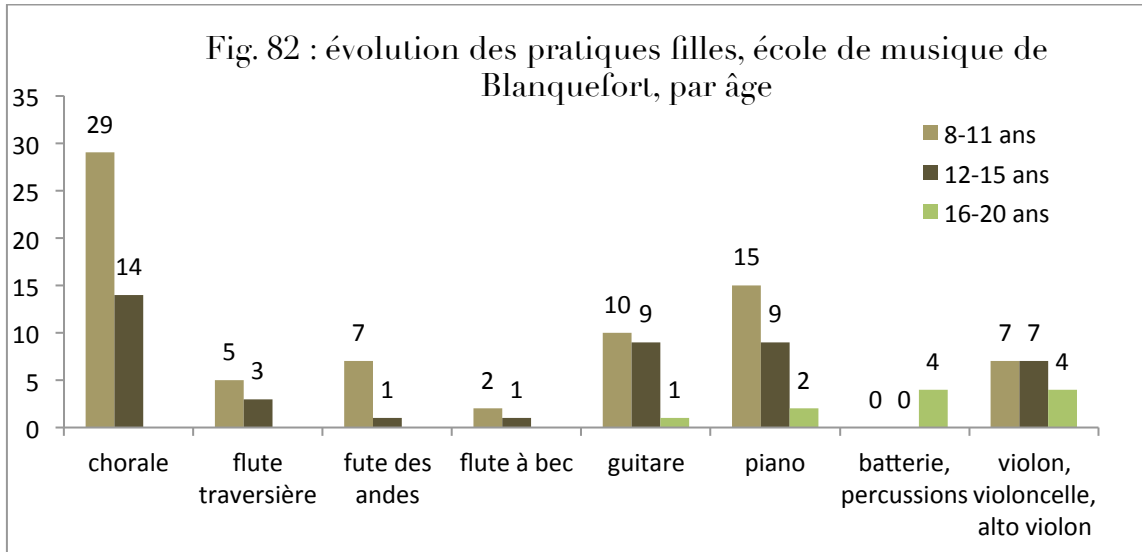
A Cenon, le chant est un domaine exclusivement féminin, au contraire de la trompette et du trombone, pratiques musicales masculines. Un peu plus de filles que de garçons jouent du piano, du violoncelle et de la flute. Un peu plus de garçons que de filles font de la guitare, de la batterie. 2 filles jouent cette année-là de la basse pour 1 garçon. 7 musiciens pratiquent du violon dont 3 garçons.

A l'école de musique de Blanquefort, on retrouve les mêmes stéréotypes sexués pour le choix des instruments de musique.

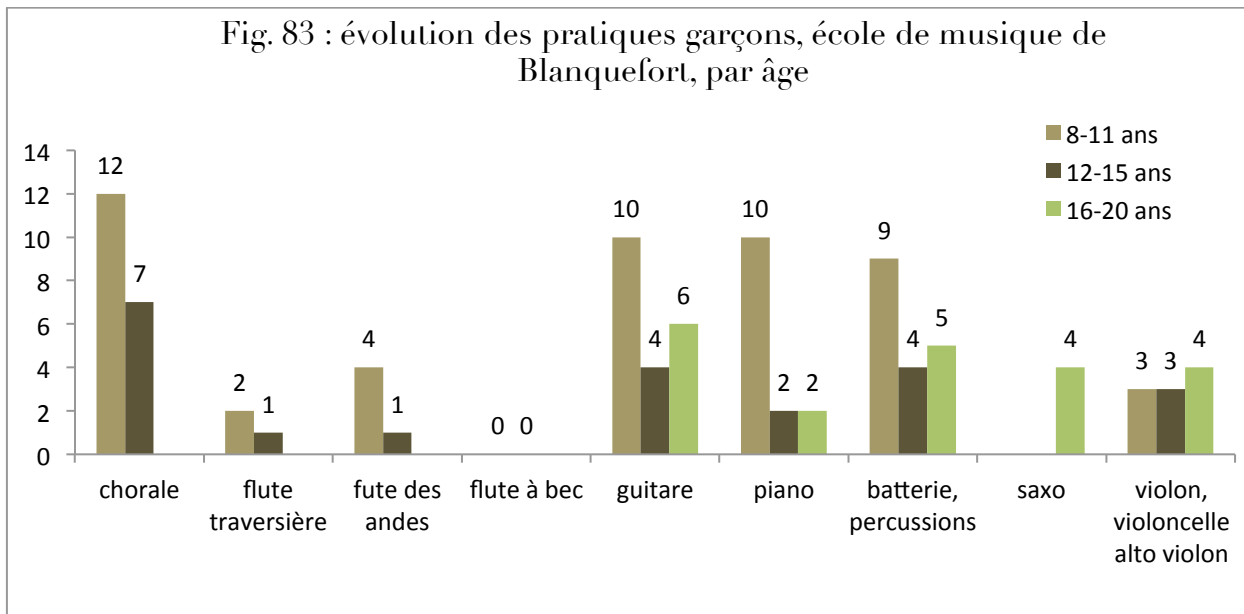


Création Edith Maruéjols (2011)

Deux fois plus de filles que de garçons, chantent, jouent de la flûte, font du piano et du violon, violoncelle, alto violon. Les garçons sont 4 fois plus nombreux que les filles à pratiquer de la batterie et des percussions. Le saxophone est une pratique exclusivement masculine. Les filles et les garçons sont aussi nombreux à jouer de la guitare classique. L'analyse de la pratique musicale par tranche d'âge permet d'approcher les flux en fonction de l'âge, notamment du passage de l'école primaire au collège, puis au lycée.



Création Edith Maruéjols (2011)



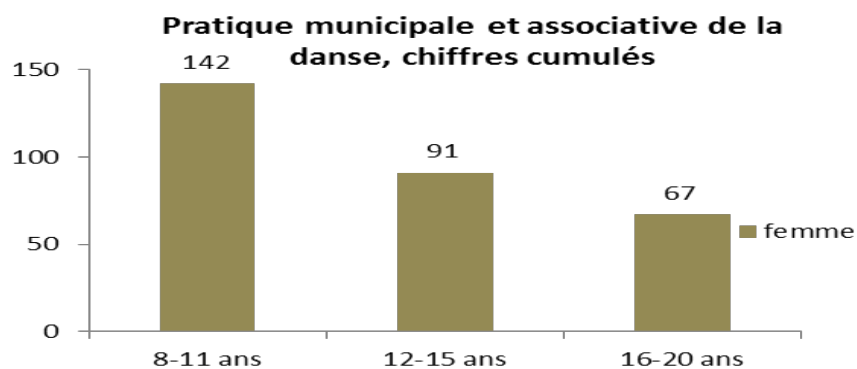
Création Edith Maruéjols (2011)

L'entrée au collège marque une baisse d'effectifs à l'école de musique, pour les filles comme pour les garçons. Du primaire à la fin du collège, la proportion filles/garçons

par instruments est respectée. Cependant, les garçons sont en proportion (par rapport aux filles) moins présents dans la pratique du piano et de la guitare, au collège. Entre 16 et 20 ans, les garçons représentent les deux tiers (21/32) de l'effectif de l'école de musique, chiffre inverse pour la tranche d'âge qui correspond aux années collège (66% de filles). Les filles cette année là se sont inscrites à la batterie/percussions à partir de 16 ans et constituent avec les garçons une cohorte mixte.

La pratique musicale réunit aussi bien les garçons que les filles, cependant les instruments se « choisissent » dans une grande majorité en conformité avec les stéréotypes de genre (fille au piano, garçon à la batterie). La danse se pratique exclusivement entre filles pour les trois communes étudiées : aucun garçon ne s'est inscrit en danse pour l'année 2009-2010.

Fig. 84 : Pratique associative et municipale de la danse, chiffres cumulés.



Création Edith Maruéjols (2011)

À l'image du twirling dans les disciplines sportives, la danse représente un interdit masculin très fort. En 2010, un petit garçon souhaitait pratiquer de la danse à Blanquefort. Les parents ont pris des renseignements au mois de juin pour un démarrage de l'activité en septembre. Ils ont voulu savoir si d'autres petits garçons étaient inscrits à l'activité. En juin aucun autre garçon ne pratiquait de la danse. Les parents, à la clôture des inscriptions, constatant qu'aucun autre garçon ne s'était présenté, ont renoncé à inscrire leur fils.

En résumé, les pratiques artistiques et culturelles représentent une faible attractivité pour les filles et les garçons entre 6-18 ans. Le secteur associatif peine à faire venir des jeunes en particulier à cause des contraintes liées à la gestion de l'articulation des emplois du temps (activité sportive vs activité culturelle, horaires des activités vs horaires de travail etc.). Ce secteur de loisir n'est pas, non plus, le domaine de refuge des filles. Dans cette recherche, elles sont deux fois plus de pratiquantes dans les clubs sportifs que dans les écoles de musique ou de danse²⁶⁰. Les loisirs artistiques et culturels demeurent toutefois fortement attachés au stéréotype « activités de/pour filles », pour preuve la pratique de la danse uniquement féminine. 11 fois plus de garçons privilégient le sport au dépend de la danse ou de la musique pour leur loisir²⁶¹. A Blanquefort les filles et les garçons bénéficient d'une offre associative, artistique et culturelle, plus importante qu'à Cenon et Floirac.

Les représentations sociales influencent le choix d'activités de loisir des jeunes filles et garçons, sport pour les garçons, danse pour les filles. Les statistiques montrent une certaine conformité aux stéréotypes de genre. Qu'en est-il du secteur de l'animation globale jeunesse, centres de loisirs et maisons des jeunes faiblement stéréotypés dans l'imaginaire collectif ?

2.1.3 Le décrochage des filles à l'adolescence.

Les enfants sont accueillis par les communes ou leurs prestataires associatifs dans des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH), à la sortie de l'école et pendant les vacances. Dans ce cadre ils peuvent également s'inscrire à des séjours vacances de durée variable (de quelques jours à quelques semaines) qui ont remplacé les anciennes colonies de vacances. A partir du collège, les enfants et les jeunes sont censés être plus autonomes et sont accueillis dans des équipements répertoriés dans le secteur de l'animation socioculturelle, tels qu'espaces jeunesse, maisons de jeunes, maisons de quartiers, centres sociaux. Les statistiques par sexe montrent un phénomène très caractéristique de décrochage des filles. Si elles fréquentent presque à égalité avec les

²⁶⁰ 533 filles inscrites en musique ou danse, 1255 filles licenciées en Clubs sportifs.

²⁶¹ 216 garçons en écoles de musique contre 2528 titulaires d'une licence sportive.

garçons les ALSH, leur proportion chute de façon très importante dans la fréquentation des espaces jeunesse.

Fig. 85 : Fréquentation ALSH, toutes communes confondues

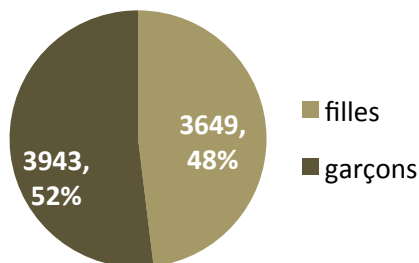
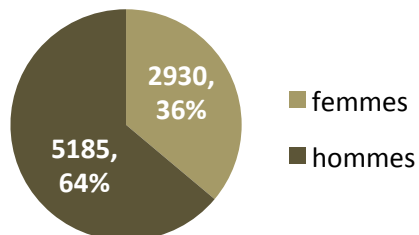


Fig. 86 : Fréquentation espace jeunes, 12-17 ans, toutes communes confondues



Création Edith Maruéjols (2011)

Le centre de Loisirs²⁶² accueille les enfants de 6 à 12 ans. Mode de garde à la journée (mercredi et vacances scolaires) avec un service de restauration, l'ALSH (Accueil de Loisir Sans Hébergement) reflète la fréquentation scolaire du territoire : quasi paritaire filles/garçons. Dans cet équipement sont organisées des activités pour les enfants en fonction de tranches d'âge permettant de mesurer le degré de mixité dans les jeux proposés. La fréquentation du centre de loisir floiracais a été étudiée de manière détaillée et spécifique. Seule commune à garder la main²⁶³ sur l'accueil des enfants, puis des jeunes, Floirac présente l'intérêt d'organiser et de coordonner directement la prise en charge des 3-17 ans sur les temps extra scolaires. Par ailleurs, l'organisation territoriale des équipements de la commune est intéressante. Le centre de loisir se situe hors des quartiers populaires, dans un domaine forestier. A proximité se trouve une maison des jeunes, la Suzanne. Les deux autres lieux d'accueil des adolescents, les salles de citoyenneté, sont, elles, situées au cœur des quartiers prioritaires.

²⁶² Appelé aussi ALSH

²⁶³ A Blanquefort, l'ensemble des animations jeunesse et la coordination des associations est la responsabilité de l'association ABC, mission confiée par la municipalité. A Cenon, la gestion des équipements de loisir jeunesse ont été confié par délégation de mission de service public à une fédération d'éducation populaire.

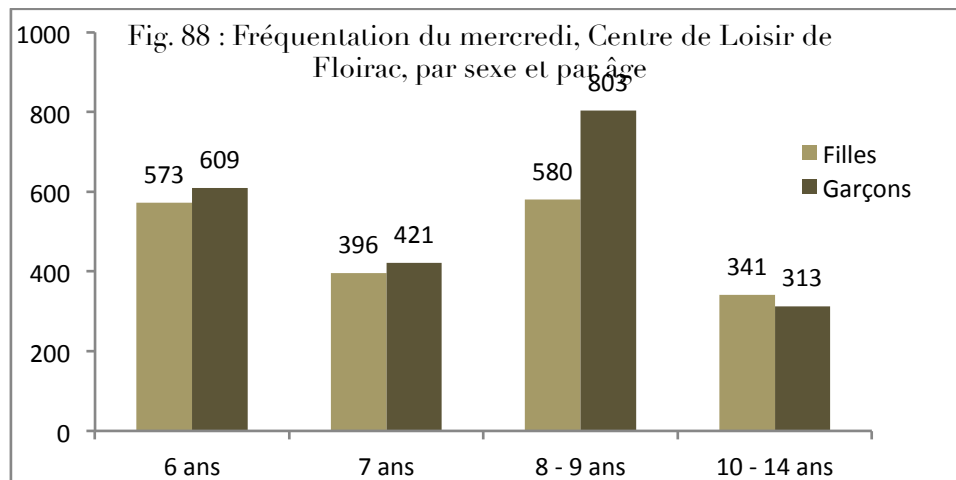
Fig. 87 : Plan de situation maison des jeunes et centre de loisir, Floirac.



 Zone de passerelle

Creation Edith Maruéjols (2011)

A Floirac, un projet de « passerelle » entre le centre de loisir et la maison des jeunes, la Suzanne, a été mis en place pour les 10-14 ans. Ce projet vise à « acclimater » les enfants du centre de loisir au fonctionnement de la maison des jeunes afin de faciliter le passage d'une structure à l'autre. Accompagner par leur animateur/trice de référence, le groupe des 10-14 ans bénéficie de sorties organisées avec la maison des jeunes. Ils font connaissance avec l'équipement, l'équipe d'animation et les activités proposées.

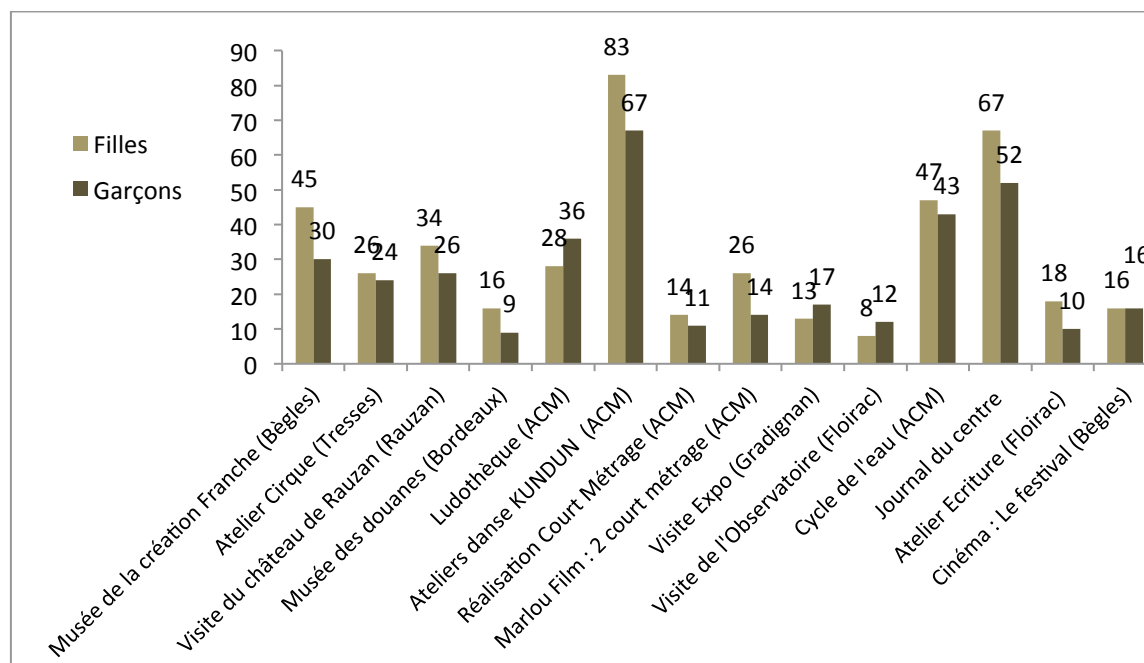


Création Edith Maruéjols (2011)

Les filles, entre 10 et 14 ans, tranche d'âge qui correspond au projet passerelle, sont majoritaires par rapport aux garçons. Elles ne vont cependant pas rejoindre la maison des jeunes comme on va le souligner par la suite. C'est donc probablement l'offre de loisir « mode de garde » qui autorise une pratique de loisir des jeunes filles plus nombreuses proportionnellement à cet âge que les garçons. À 9 ans on compte 800 garçons, ils ne sont plus que 313 entre 10 et 14 ans. Les filles sont 580 à 9 ans et 341 pour les 10-14 ans. A l'image du loisir des jeunes les activités proposées en ALSH se répartissent en quatre groupes : les propositions culturelles et artistiques, les activités sportives, les sorties en grand nombre et des animations diverses. L'étude en détail de ces pratiques pour l'année 2009-2010, montre que les filles et les garçons participent à parité aux activités encadrées quels que soient les stéréotypes qu'elles peuvent représenter.

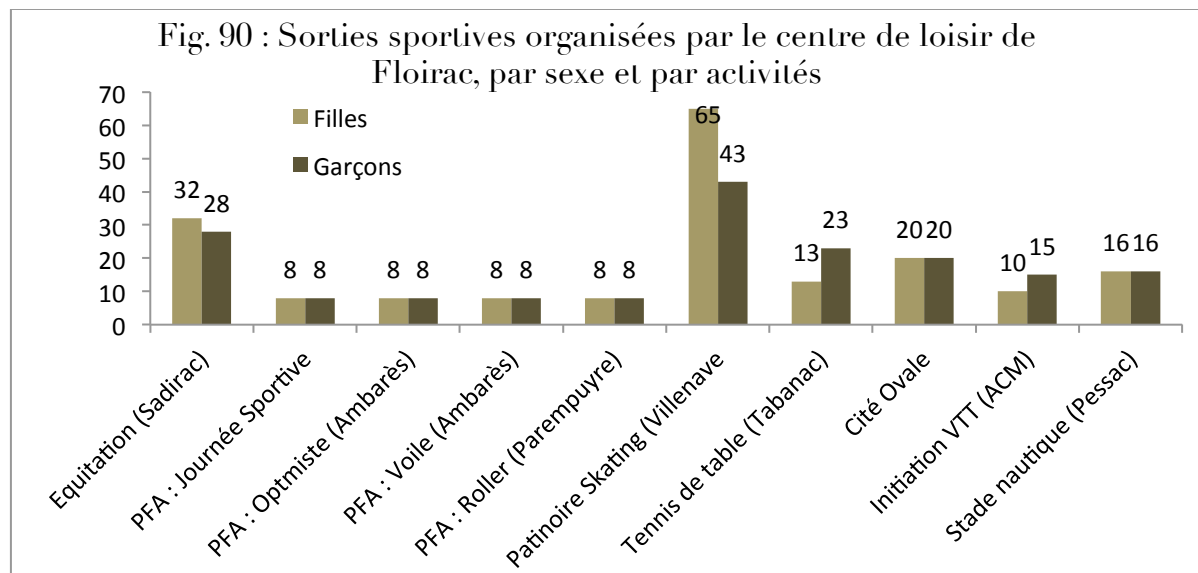
Les activités "culturelles et artistiques", des enfants entre 6-12 ans dans le cadre du Centre de Loisir regroupent presque autant de garçons (45%) que de filles (55%).

Fig. 89 : Activités culturelles et artistiques par sexe au centre de loisir de Floirac.



Création Edith Maruéjols (2011)

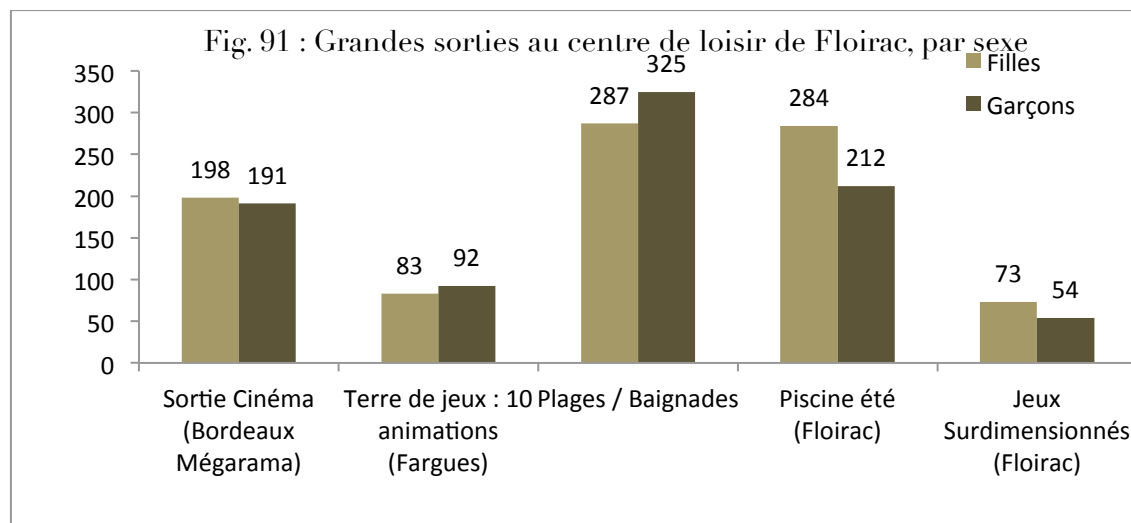
Ce sont les visites des musées, les ateliers d'écriture et de danse qui ont eu la faveur des filles en plus grand nombre que celle des garçons. Cependant chaque activité est mixte. De même, les activités sportives, dans le cadre du centre de loisir, se pratiquent à quasi parité entre les filles (52%) et les garçons (48%).



Création Edith Maruéjols (2011)

Les filles auront été un peu plus nombreuses sur les pistes d'équitation et à la patinoire, les garçons quant à eux se mobilisent d'avantage pour le tennis de table et le VTT. Toutes les autres activités sportives sont paritaires. La parité est quasi atteinte

également pour les grandes sorties des 6-12 ans, totalisant 49% de garçon et 51% de filles.

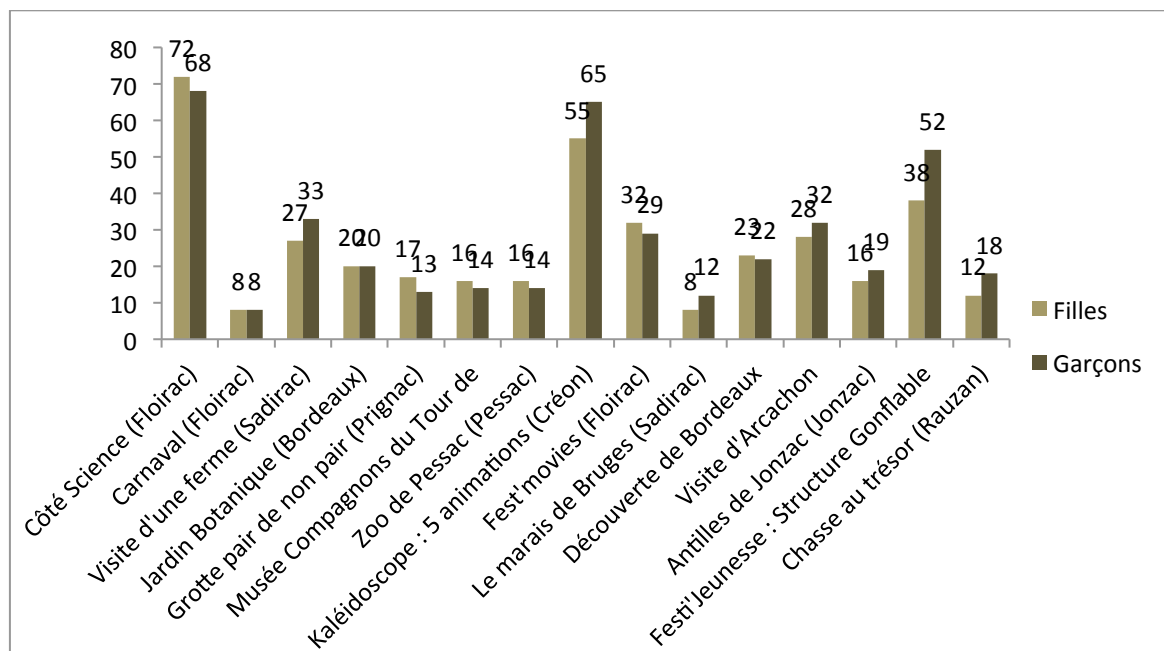


Création Edith Maruéjols (2011)

Les garçons vont plus à la plage et les filles à la piscine !

Dernières propositions étudiées, les activités diverses réunissent aussi bien les filles que les garçons.

Fig. 92 : Activités diverses par sexe proposées au centre de loisir de Floirac.

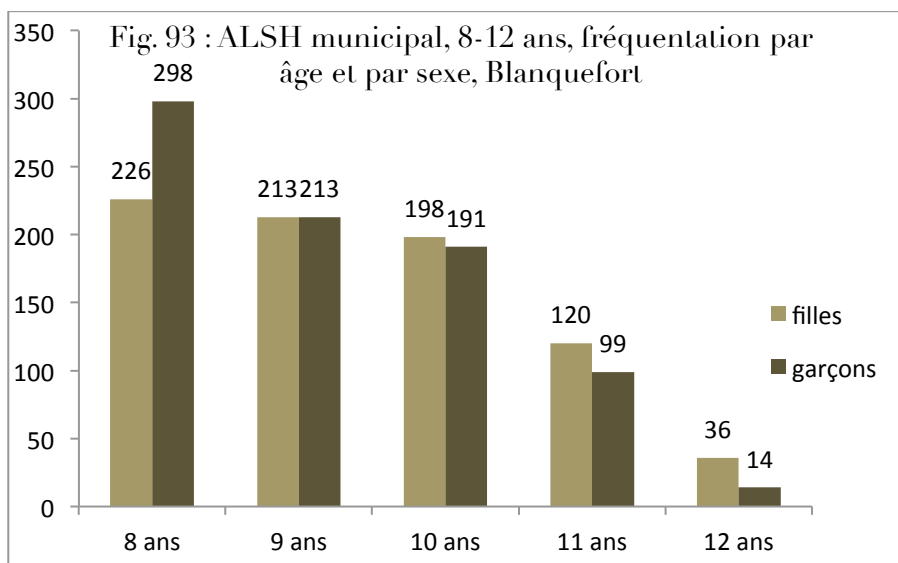


Création Edith Maruéjols (2011)

Les garçons ont été un peu plus nombreux à participer aux animations kaléidoscope et la structure gonflable.

Le centre de loisir municipal, accueillant les enfants âgés de 6 à 12 ans, reste le seul lieu d'activités du vivre ensemble à peu près paritaire repéré dans la présente recherche, et ce, dans les trois communes étudiées. Paritaire dans sa fréquentation, les filles et les garçons, souvent présents à la journée partagent des activités sportives, culturelles, artistiques et ludiques dans un esprit de découverte et d'amusement qui les unit.

A l'égal de Floirac, la commune de Blanquefort présente les mêmes caractéristiques de fréquentation en ALSH.



Création Edith Maruéjols (2011)

A 12 ans les filles sont deux fois plus nombreuses que les garçons à fréquenter le centre de loisir.

Les filles sont donc en nombre égal avec les garçons dans les accueils périscolaires et les centres de loisirs avant la sixième, mais elles « décrochent » massivement dès l'entrée au collège. C'est à 13 ans, au passage des ALSH vers un accueil de type « maison des jeunes » que les filles décrochent (moins 10% par rapport aux garçons), et ce chiffre continue de s'accroître les années suivantes. On observe donc que c'est le passage d'un loisir mode garde (type centre de loisir) à un accueil de loisirs accès libre (le loisir « pour soi »), parallèle au passage de l'école primaire au collège, qui marque le progressif retrait des filles des équipements. L'étude statistique des maisons des jeunes amène à un premier constat : une baisse de fréquentation des filles proportionnellement aux garçons, au regard de leur participation au centre de loisir.

Elles ne représentent plus qu'un tiers de l'effectif. Une baisse de fréquentation qui semble directement liée à l'entrée au collège, aux alentours de l'âge de 12 ans. On constate aussi une présence des filles circonscrite à des activités spécifiques, des pratiques « autorisées ». Les garçons bénéficient d'un plus large panel d'activités et utilisent le lieu plus « librement ». Quatre structures ont été soumises à l'analyse. Une Maison de la Jeunesse et de la Culture²⁶⁴ à Blanquefort, une maison des jeunes et une salle de citoyenneté à Floirac, et une maison de quartier à Cenon. Toutes les quatre présentent des caractéristiques bien spécifiques.

La MCJ de Blanquefort est gérée par l'association l'ABC. La mairie de Blanquefort a délégué l'organisation des actions en direction des jeunes de 11 à 25 ans à cette association. Idéalement située au centre ville, à proximité de l'école de danse et de musique, du centre culturel les colonnes et de la médiathèque, l'équipement bénéficie de nombreux partenariats.

Fig. 94 : Plan de situation MJC de Blanquefort.



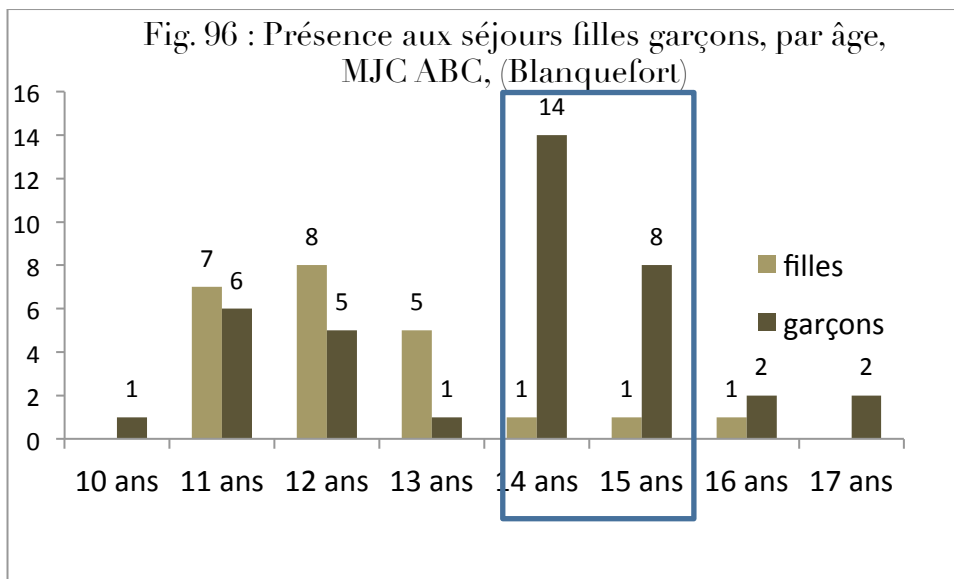
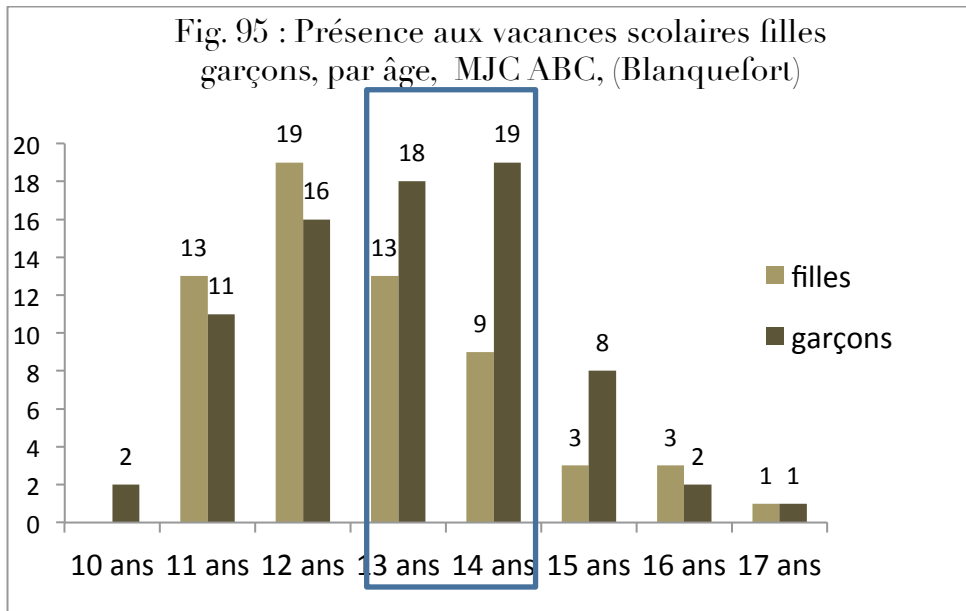
Google Map. 2013.

²⁶⁴ MJC en abrégé.

En 2013, l'ABC fête ses trente ans d'existence. Association connue et reconnue, ses locaux sont au cœur du centre-ville de Blanquefort à proximité de l'école de danse et de musique et d'un équipement culturel regroupant un cinéma, une salle de spectacle et la médiathèque. L'ABC fédère l'ensemble de l'activité associative de Blanquefort et prend en charge le développement associatif du territoire. Ajoutons qu'engagée dans un travail culturel, l'association agit sur la valorisation des pratiques amateurs et sur la rencontre des professionnels et des amateurs lors des résidences d'artistes. L'ABC a développé le pôle "musiques actuelles" depuis de nombreuses années : basé sur le dispositif " Formation - Répétition - Diffusion", l'adhésion au RAMA (Réseau Aquitain des Musiques Actuelles) a légitimé ce pôle. L'action jeunesse se décline dans trois secteurs : Loisirs et vacances, Projets de jeunes et information jeunesse.

Le secteur qui a été étudié est celui des loisirs et vacances. Les propositions s'adressent aux 10-17 ans. Au quotidien, les jeunes sont accueillis le mardi et le jeudi en fin d'après-midi (17h-19h), le vendredi de 16h à 19h et les mercredis et samedis à partir de 14h. Pendant les vacances scolaires, les jeunes sont divisés en deux groupes, les 10-14 ans et les 14-17 ans. Un projet de passerelle est établi avec les enfants fréquentant le centre de loisir municipal. L'objectif de ce projet est de permettre aux enfants scolarisés en CM2 et fréquentant le centre de loisir durant l'été de se familiariser avec le fonctionnement des "Vacances ABC" qu'ils pourront intégrer dès les prochaines vacances scolaires. Les jeunes sont accueillis aux "Vacances de l'ABC" et participent aux activités du centre. Pour les vacances des 10-14 ans, la prise en charge se fait sur la journée avec un service de restauration. Le point loisirs ados s'adresse aux 14-17 ans, l'accès à l'équipement est libre et gratuit. Les sorties sont payantes. Là encore, un projet de passerelle (déclic'ado) entre l'accueil des 10-14 et des 14-17 est proposé. L'idée est de permettre aux jeunes fréquentant les "Vacances ABC 10-14 ans" de se familiariser avec le fonctionnement du "Point Loisirs Ados" pour l'intégrer l'année suivante. Le fonctionnement est le suivant : le matin, les jeunes participent aux "Vacances ABC 10 - 14 ans" ; ils intègrent le "Point Loisirs Ados" l'après-midi, accompagnés de leur animateur.

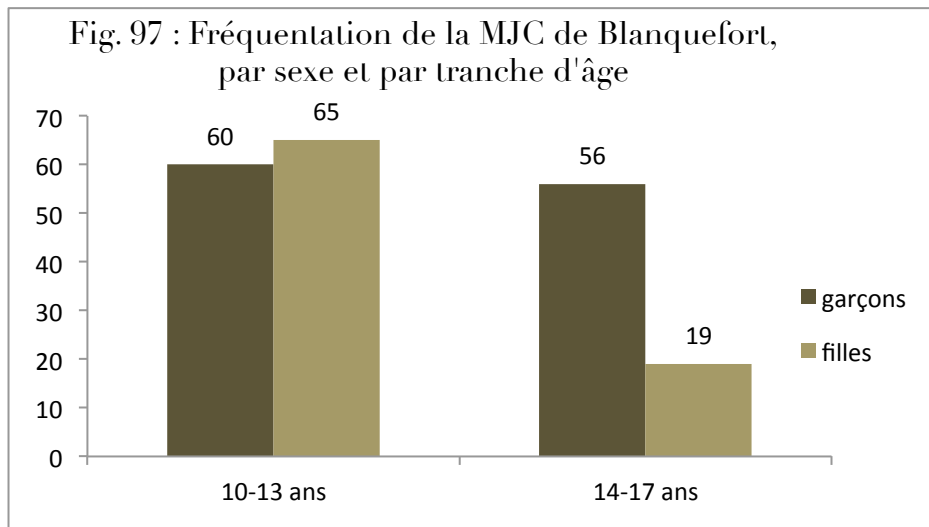
Le principal intérêt de l'équipement est la tranche d'âge couverte. Dans les autres structures jeunesse étudiées la prise en charge des jeunes se fait à partir de 12 ans. A l'ABC il n'y a pas de rupture nette entre le passage d'un loisir « mode de garde » à un loisir en accès libre, il est couplé au passage de l'école élémentaire au collège. Les jeunes sont accompagnés, avec une prise en charge à la journée jusqu'à 14 ans, soit l'âge de la scolarisation en quatrième. L'étude statistique porte sur les vacances scolaires et les séjours. Les données sont renseignées par âge et par sexe.



Création Edith Maruéjols (2011)

C'est l'âge qui semble déterminant pour la baisse de la fréquentation des filles, bien plus que l'activité proposée. A 12 ans, les filles sont encore majoritaires sur le créneau

des vacances scolaires et des séjours. A 13 ans, les garçons deviennent plus nombreux pendant les vacances et c'est à 14 ans qu'ils forment la majorité des jeunes pour les séjours. Si l'on regarde la répartition filles/garçons par tranches d'âge, toutes activités confondues, on retrouve le même décrochage des filles à 13 ans que celui constaté lorsque l'on passe du centre de loisir à la maison des jeunes.

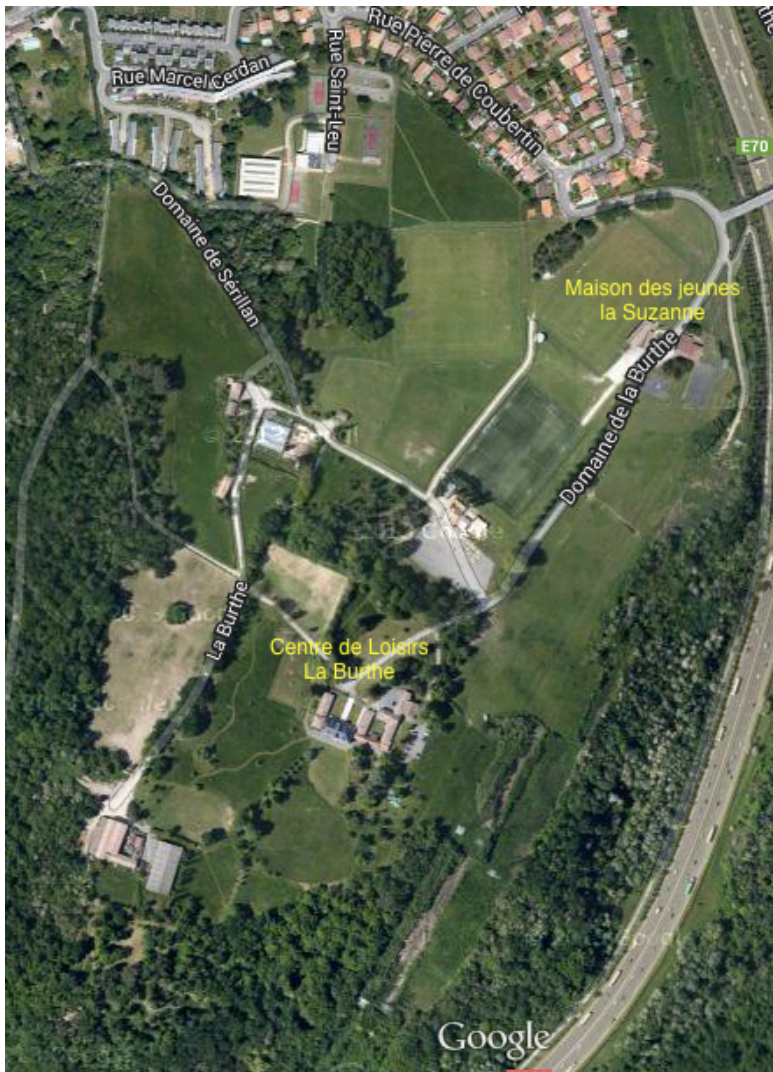


Création Edith Maruéjols (2011)

Même si elles ont la possibilité de fréquenter la même structure, les filles à l'âge de 13 ans semblent se désintéresser d'un accueil type maison des jeunes.

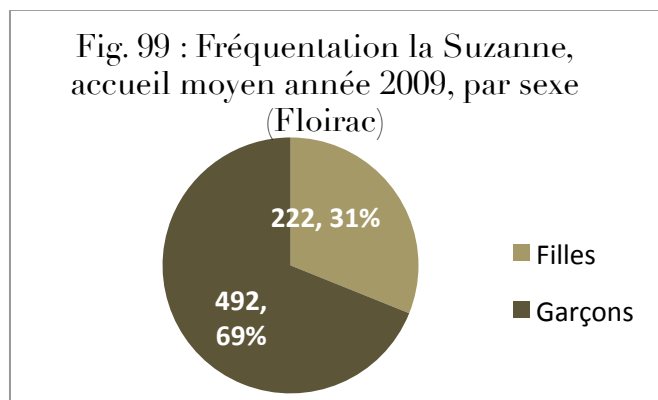
« La Suzanne », maison des jeunes située à Floirac, présente des similitudes dans son fonctionnement avec la MJC de Blanquefort. A quelques mètres du centre de loisir, la structure bénéficie également d'un projet passerelle avec le groupe des plus grands de l'ALSH. Équipement géré par la municipalité, la Suzanne accueille, l'après-midi, les jeunes entre 11 et 12 ans, présents au centre de loisir. De plus, installé dans une véritable maison, l'équipement dédié aux adolescents se trouve au contact d'un domaine forestier et d'un quartier résidentiel.

Fig. 98 : Plan de situation Maison des jeunes, la Suzanne, Floirac.



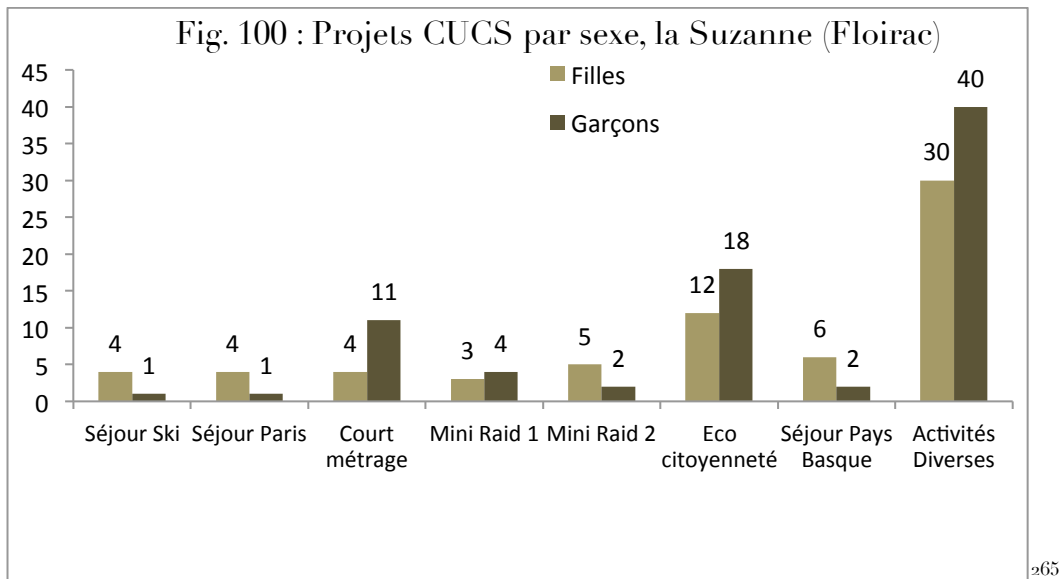
Google Map 2013

La Suzanne ne souffre pas d'une image négative à la différence des salles de jeunes enclavées dans les quartiers populaires. Elle est également « à l'abri » du regard du quartier.



Création Edith Maruéjols (2011)

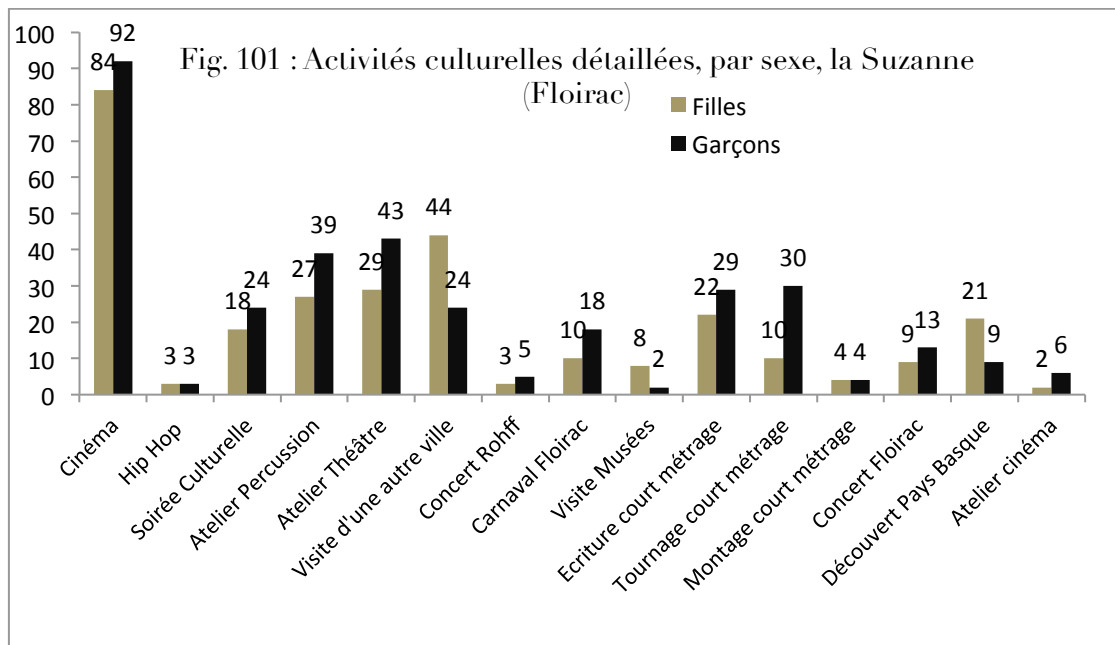
Malgré le projet de passerelle, les filles ne rejoignent pas autant que les garçons la maison des jeunes après le centre de loisir. Majoritaires entre 10-14 ans, elles ne représentent plus que 30% des effectifs à la maison des jeunes. La fréquentation de la maison des jeunes fluctue de la même manière pour les filles que pour les garçons. Les effectifs les plus importants se situent durant les mois de juillet et août. Les loisirs hors structures favorisent la mobilisation des filles, en particulier lors de séjours.



Création Edith Maruéjols (2011)

En 2009, les filles se sont mobilisées sur trois séjours de vacances. Pendant toute l'année, la structure a servi de base pour construire ces projets. Elles sont parties à Paris, au Ski et dans le Pays Basque. Alors qu'elles ne sont que 31% à fréquenter la structure les mercredis et vacances scolaires, elles sont 44% à avoir participé à des activités construites. Les activités culturelles ont également permis à la structure d'accueillir des filles, là encore pour de l'activité de loisir « ponctuelle ». Au total, elles représentent 46% de l'effectif.

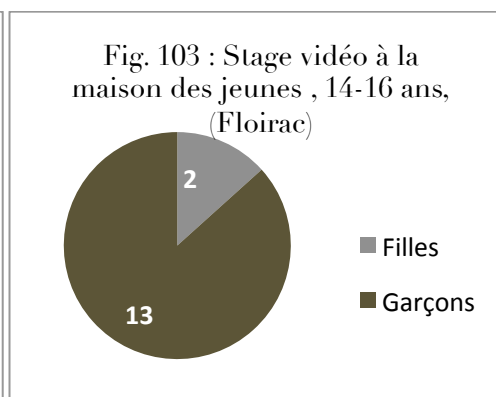
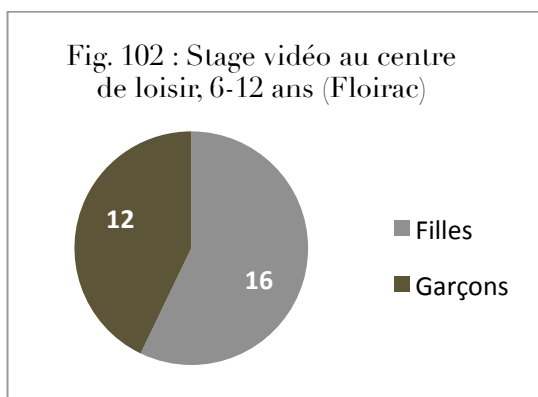
²⁶⁵ Floirac comprend des territoires classés en Zone Urbaine Sensible, les structures sont financées en fonction des publics prioritaires. Les activités proposées répondent à un projet appelé Projet Urbain de Cohésion Sociale. Il se traduit sous forme de contrat (CUCS) qui fait l'objet de co-financements (Etat, Région, Département, CUB). Le projet regroupe plusieurs dispositifs, comme par exemple le dispositif Ville Vie Vacances.



Création Edith Maruéjols (2011)

Elles étaient plus nombreuses que les garçons à faire du tourisme (visite d'une autre ville et découverte du pays basque). Les activités autour du projet vidéo sont intéressantes à questionner. Les filles étaient presque aussi nombreuses que les garçons pour l'écriture du scénario, puis c'est au 3/4 des garçons qui vont « faire les acteurs », c'est à égalité enfin qu'ils réaliseront le montage.

L'influence de l'activité sur la mixité du groupe de jeunes est relative. L'équipement et/ou l'âge peuvent également favoriser ou défavoriser une pratique mixte.



Création Edith Maruéjols (2011)

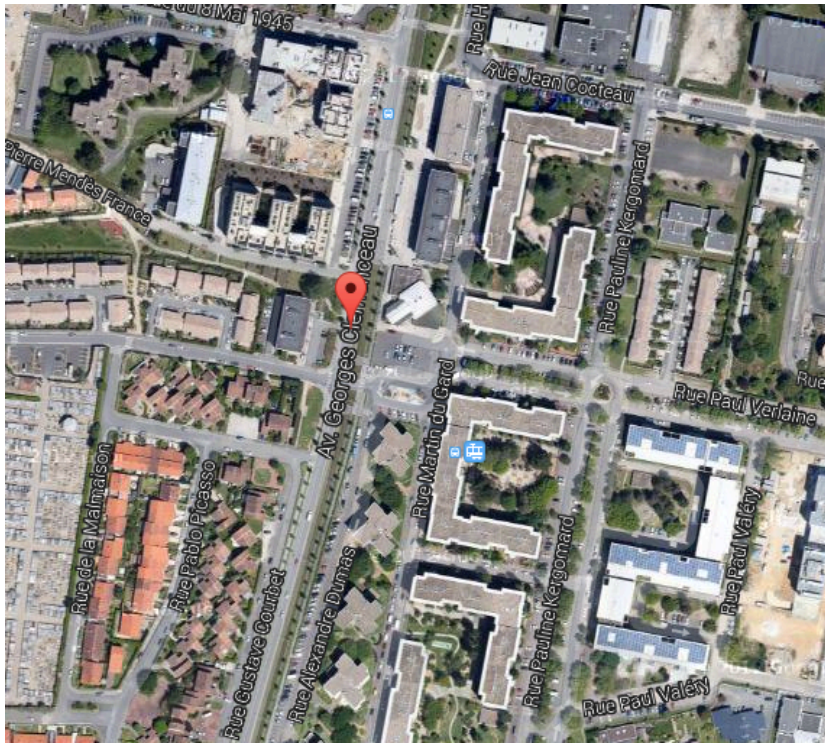
Un peu plus de filles que de garçons ont participé à une activité vidéo au Centre de loisir. La même activité proposée à la maison des jeunes a réuni une écrasante majorité de garçons.

La MJC de Blanquefort et la maison des jeunes la Suzanne, située à Floirac, bénéficient d'une situation géographique favorisant une image positive de l'équipement (centre ville pour la MJC et domaine forestier pour la Suzanne). Bien qu'accueillant 1/3 de filles pour 2/3 de garçons, les deux structures parviennent à maintenir quelques activités mixtes, notamment à travers la proposition culturelle. Les équipements jeunesse des « quartiers » sont quant à eux plus stigmatisés et arrivent difficilement à maintenir une fréquentation féminine au quotidien. Deux structures ont été étudiées. Toutes deux situées en zone prioritaire de la politique de la ville, elles proposent trois types d'activités : l'accueil « informel », les sorties et les séjours. En accès libre, les jeunes y sont accueillis le mercredi après-midi, le mardi soir et le vendredi soir. Pendant les vacances scolaires, les adolescents peuvent bénéficier de l'équipement et de sorties programmées. Quelques séjours, mini-séjours sont conçus par les jeunes eux-mêmes et se déroulent en général pendant les vacances d'été. A partir de la salle, les jeunes vont participer à des activités dans le quartier avec, comme support, un équipement spécifique (city stade, structure mobile, gymnase...) et/ou un événement spécifique (fête du quartier, cinésite...). Équipement de proximité, les maisons des jeunes dans les quartiers sont à la fois bien repérées et stigmatisées²⁶⁶.

A Cenon, l'espace jeunesse se situe dans la maison de quartier. La maison de quartier est ouverte à l'ensemble des habitants et offre la possibilité de mener des activités diverses et variées en fonction des demandes. C'est donc un équipement intergénérationnel, même si les lieux sont sériés, une salle étant dédiée aux jeunes.

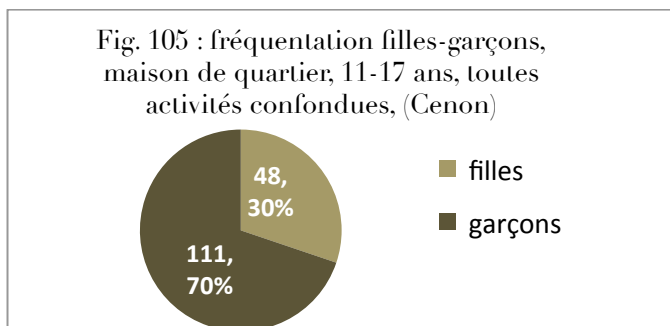
²⁶⁶ Voir troisième partie, « la maison des jeunes garçons ».

Fig. 104 : Plan de situation la maison de quartier, Cenon.



Google Map. 2013

Au cœur du quartier du 8 mai 45, territoire en pleine rénovation urbaine, l'espace jeunesse de la maison de quartier peine à trouver sa place. L'équipe est consciente de l'opportunité à redéfinir un projet pédagogique autour de la rénovation urbaine et du changement d'image du quartier, mais elle est confrontée également à la résistance des jeunes garçons qui n'entendent pas lâcher leur territoire si facilement²⁶⁷. 2/3 de garçons, pour un tiers de filles, fréquentent la maison des jeunes, une mixité qui cache des pratiques très segmentées en fonction des sexes.

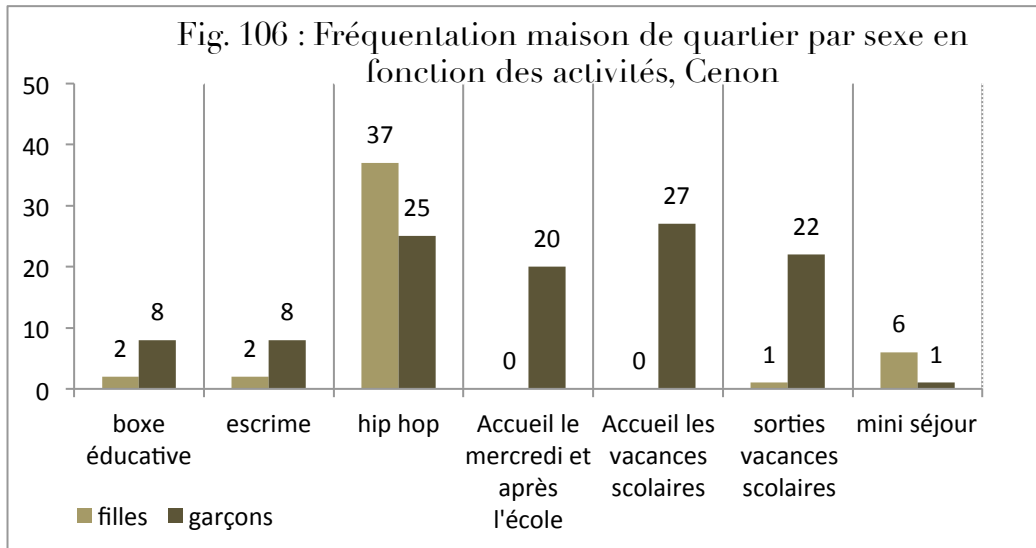


²⁶⁸Création Edith Maruéjols (2011)

²⁶⁷ Voir troisième partie, « la maison des jeunes garçons ».

²⁶⁸ Les chiffres sont exprimés en nombre de jeunes, filles et garçons, différents, pour une moyenne de fréquentation en cumulant toutes les activités de la structure.

La répartition par activités pratiquées dans la structure étudiée est très instructive. En effet, 48 filles en moyenne ont fréquenté la maison de quartier de septembre 2009 à septembre 2010, soit 30% de l'effectif total, parmi elles, 37 sont venues à la maison de quartier pour pratiquer un atelier Hip Hop dans lequel elles sont majoritaires, mais qui reste mixte (ratio 6 filles pour 4 garçons).



Création Edith Maruéjols (2011)

Si l'atelier hip hop n'avait pas été proposé, la fréquentation de la structure présenterait une répartition de 1 fille pour 9 garçons. C'est dans l'accueil « informel » de la structure qui a pour objectif de favoriser la rencontre des jeunes, en dehors d'une activité établie, afin de construire des projets de loisirs, offrir des temps de parole et de regroupement entre les jeunes eux-mêmes, que l'absence des filles est problématique. En effet, aucune fille n'a été présente dans l'équipement (accueil le mercredi et accueil pendant les vacances scolaires) sur ces temps-là, en 2009/2010.

La « sagacités », salle de citoyenneté de la ville de Floirac est située au cœur du quartier à habitat social Libération. Quartier en profonde restructuration urbaine au moment de l'étude, car si son changement « physique » est amorcé, ses transformations ne sont pas encore toutes réalisées.

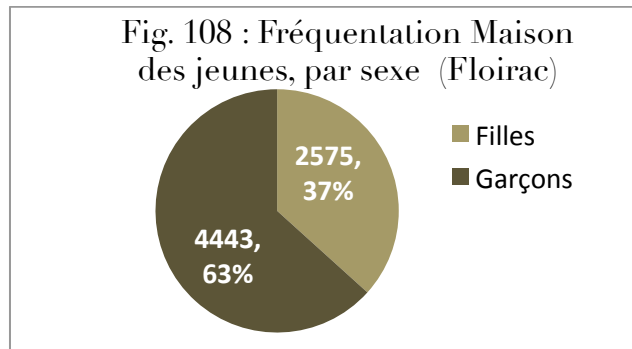
Fig. 107 : Plan de situation maison des jeunes de quartier, la sagacités, Floirac.



Google Map 2013.

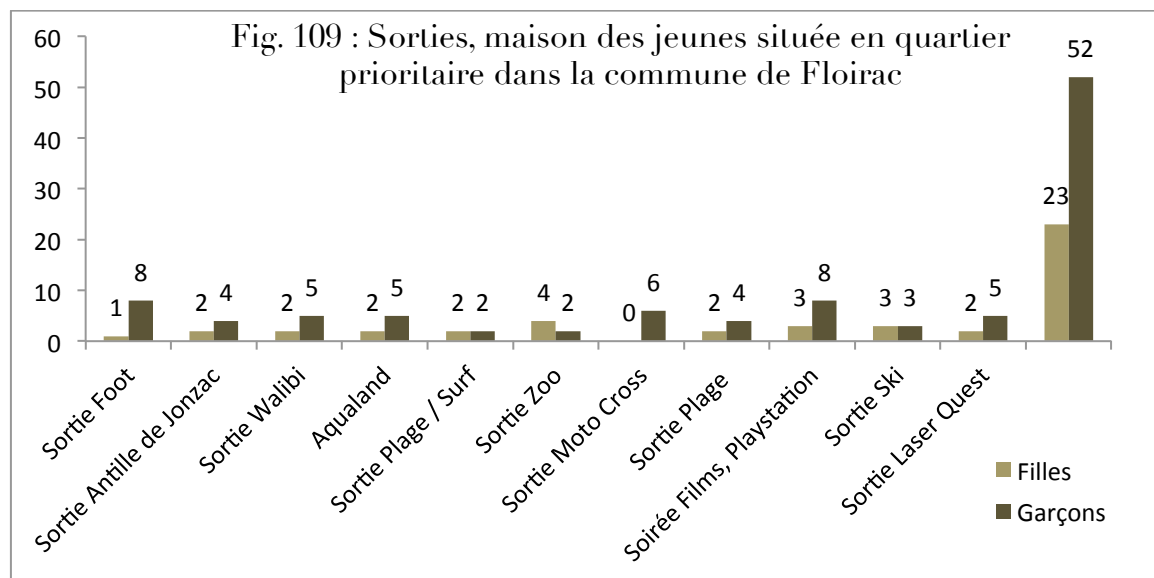
A Floirac, la salle de citoyenneté travaille sur l'accueil des filles depuis quelques années. A la différence de la maison de quartier à Cenon, les chiffres ne sont pas exprimés en nombre d'enfants différents. Par exemple, un jeune aura pu fréquenter la salle tous les jours des vacances scolaires et être comptabilisé chaque jour de présence. Le comptage des jeunes, en particulier sur l'accueil dit « informel » est très difficile. En effet, les jeunes sont pris en compte dans la fréquentation qu'ils restent 5 minutes ou une journée entière. L'accès libre ne permet pas d'établir des statistiques très fiables. L'observation²⁶⁹ montre que les filles présentes dans la structure, le sont le plus souvent pour faire avancer un projet de séjour. Elles se regroupent dans le bureau pour faire des recherches sur l'ordinateur. Les garçons jouent dans la salle (baby foot, playstation). Toutes activités confondues, les filles, pour l'année 2009, représentent 37% de l'effectif. Dès le passage à la maison des jeunes, les filles ne vont plus fréquenter à « égalité » avec les garçons cet espace. Elles vont avoir une place et une présence circonscrite à des pratiques spécifiques.

²⁶⁹ Voir troisième partie, la maison des jeunes garçons.



Création Edith Maruéjols (2011)

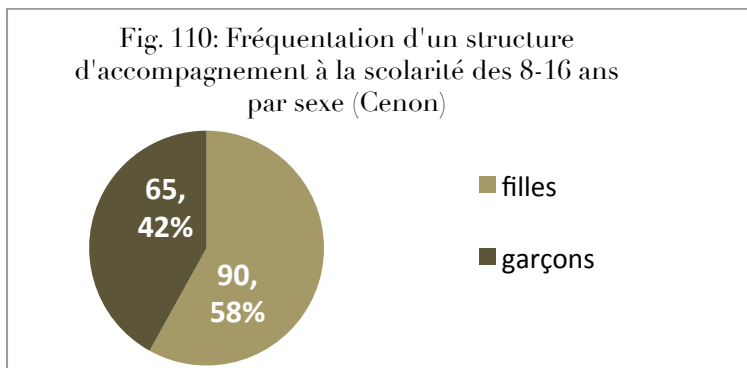
Contrairement aux activités proposées en centre de loisir, les sorties loisir de la maison des jeunes se pratiquent peu à parité et vont être relativement sexuées.



Création Edith Maruéjols (2011)

Alors que les filles fréquentent cette structure à hauteur de 37%, elles ne représentent plus que 30% pour les sorties.

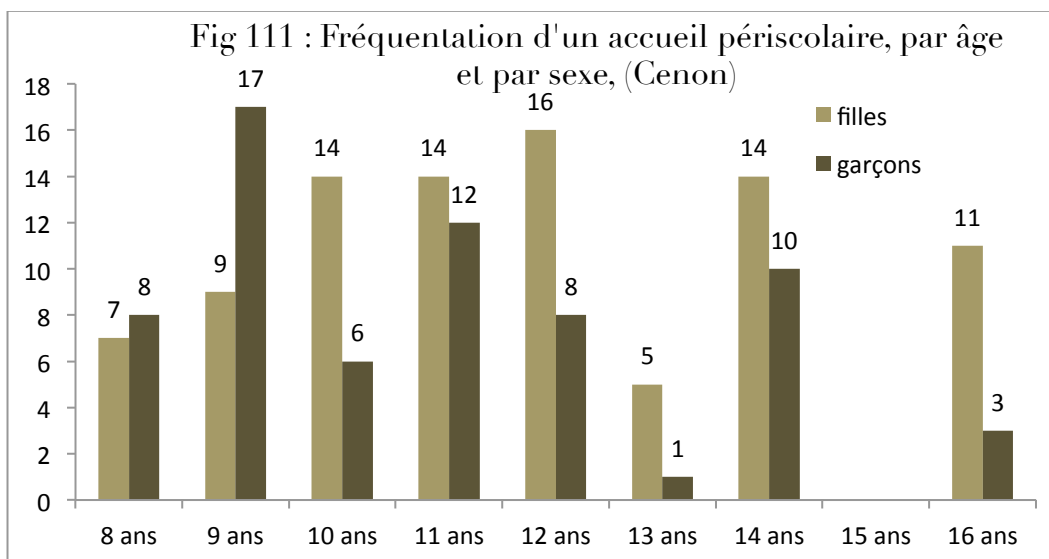
Il y a un secteur, cependant, dans lequel les filles sont un peu plus présentes que les garçons, c'est le temps périscolaire accolé à l'école, le soir de 16h30 à 18h30. A la fois aide aux devoirs et temps d'activités ludiques, le temps périscolaire apparaît comme le « loisir » légitime des jeunes filles. L'accompagnement à la scolarité, le loisir des adolescentes ?



Création Edith Maruéjols (2011)

Précision : les chiffres sont donnés pour le nombre d'enfants différents par âge, le graphique représente la somme des filles et des garçons par âge.

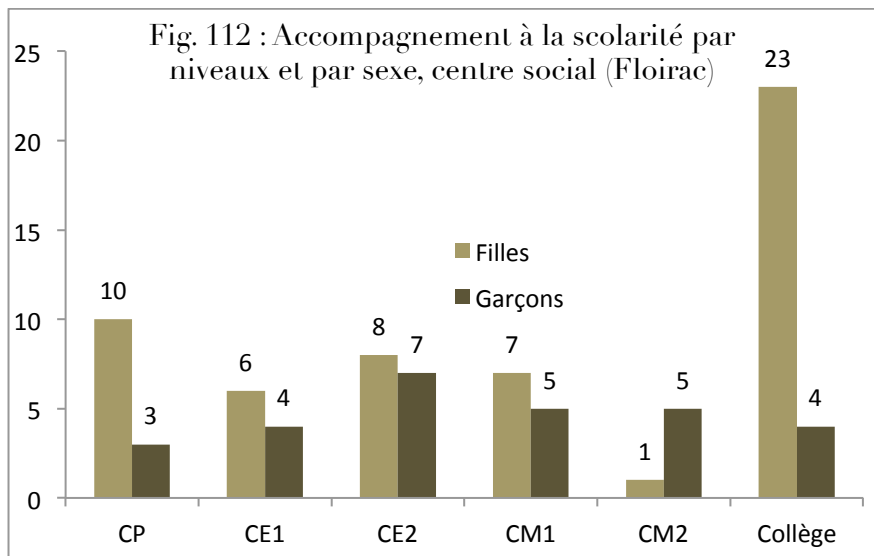
L'accompagnement à la scolarité de Cenon est assuré par une association qui est présente depuis 23 ans sur le terrain. L'accueil se fait dans les écoles le matin et le soir, avant et après la classe. Les filles sont plus nombreuses que les garçons dans l'effectif de l'accompagnement à la scolarité, même si cet accueil reste mixte.



Création Edith Maruéjols (2011)

A partir de 10 ans les filles sont majoritaires sur tous les âges, elles représentent les $\frac{3}{4}$ de l'effectif des 10-16 ans.

A Floirac, l'accompagnement à la scolarité proposé par le Centre Social est au $\frac{2}{3}$ fréquenté par des filles. Les enfants se présentent le soir après la classe. L'aide aux devoirs à partir du collège se fait au sein de l'établissement scolaire. Au collège, les filles sont nettement majoritaires, le groupe n'est plus mixte.



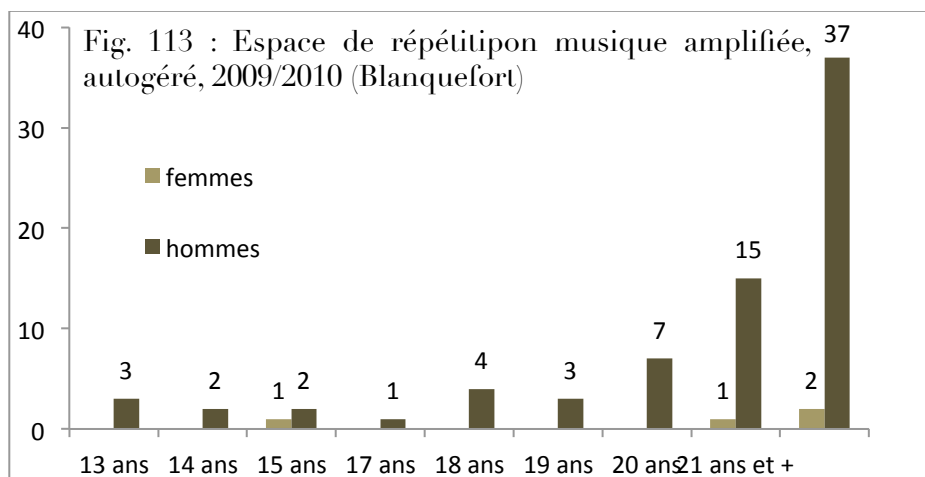
Création Edith Maruéjols (2011)

L'entrée au collège marque, pour les filles comme pour les garçons, une désaffection pour la pratique encadrée. Les effectifs baissent de manière significative que ce soit au niveau du nombre de licenciés des clubs sportifs, ou dans la fréquentation des écoles de musiques et de danse. Or, les garçons vont réinvestir massivement les espaces publics sportifs, type gymnases ouverts, terrains en accès libre, city stade, skate parc dans lesquels on ne compte plus alors quasiment aucune pratiquante, les filles sont spectatrices au mieux²⁷⁰. De plus, les garçons continuent d'investir l'espace public par l'adoption d'une pratique « libre » de leur loisir culturel/artistique, souvent dans le secteur désigné par l'appellation générique de « cultures urbaines » (rock et autres musiques actuelles, danse hip-hop, graff...). L'analyse d'une cohorte de filles et de garçons du même âge montre le décrochage des filles dans les activités musique et danse²⁷¹ à l'entrée en sixième, puis pendant le temps du collège. Contrairement aux filles, les garçons réinvestissent l'offre publique des loisirs dans des lieux et des équipements qui leurs sont implicitement consacrés, à l'image de la production et de la médiatisation des artistes, très majoritairement des hommes (Cf Reine Prat mai

²⁷⁰ Yves Raibaud, De nouveaux modèles de virilité: musiques actuelles et cultures urbaines, in masculinités : état des lieux, édition ERES, 2011, p 149-161.

²⁷¹ A l'exception notable des ateliers de danse hip-hop qui sont repérés, dans les trois communes, comme une proposition qui permet le retour des filles dans des structures uniquement masculines.

2006²⁷²). Ce sont les lieux de répétition des musiques actuelles qui sont particulièrement visés et valorisés (financements publics, création de salle, lieux de répétition). Certains auteurs ont montré comment ces espaces de pratiques favorisent un entre soi masculin dans lequel se développe l'usage de codes virilistes surinvestis (textes et *tags* sexistes, dessins de phallus, discours homophobes²⁷³), ce qui renforce les difficultés pour les filles de trouver une place dans ces lieux publics et subventionnés par la collectivité (Raibaud, 2009). La pratique autonome, autodidacte est encore une pratique masculine. L'étude de la fréquentation d'un espace autogéré de Blanquefort, pour l'année 2009, fournit un exemple frappant.

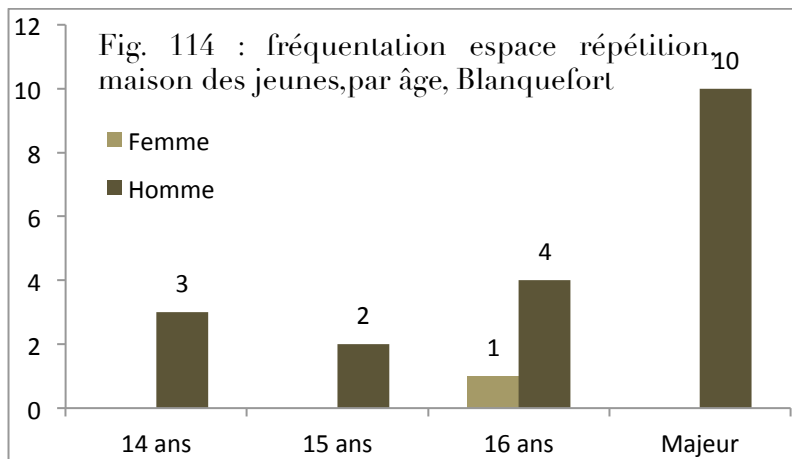


Création Edith Maruéjols (2011)

37 garçons pour 2 filles ont pratiqué la musique de manière autonome en 2009 dans l'espace spécialisé de la commune. De même l'espace de répétition, encadré par un animateur au sein de la MJC, accuse une présence masculine bien supérieure à celle des filles.

²⁷² Mission EgalitéS Pour une plus grande et une meilleure visibilité des diverses composantes de la population française dans le secteur du spectacle vivant -1-Pour l'égal accès des femmes et des hommes aux postes de responsabilité, aux lieux de décision, à la maîtrise de la représentation mai 2006

²⁷³ Orelsan, sexion d'assaut...



Création Edith Maruéjols (2011)

19 garçons pour 1 fille ont fréquenté l'espace de répétition de la maison des jeunes en 2009-2010.

En résumé : les espaces jeunesse n'échappent pas à une division sexuée des pratiques. La fréquentation masculine est supérieure à celle des filles dans toutes les maisons des jeunes. Les équipements situés dans les quartiers populaires véhiculent une image moins sécurisante pour les jeunes filles et leur famille, traduisant, bien souvent, le projet implicite de ces structures à savoir l'accueil des jeunes garçons « difficiles »²⁷⁴. Seul l'accompagnement à la scolarité, activités proposées, dans la majorité des cas, au sein de l'établissement scolaire en dehors des heures de classe, semble le loisir légitime des jeunes filles. Le passage de l'école primaire au collège et l'entrée dans « l'adolescence », marquent le retrait des filles des espaces et équipements de loisir et l'éloignement de l'espace public. La rue est alors espace de jeu des garçons comme en témoigne, entre autre, la fréquentation des city stades et des skates parcs.

L'étude de la fréquentation des espaces et équipements du loisir des jeunes dans trois communes de la CUB montre une participation masculine supérieure à celle des filles. De plus la mixité au sens du mélange et du vivre ensemble, n'est pas la norme dans le loisir filles/garçons. L'adolescence et l'entrée au collège marque un éloignement, une séparation amorcés bien souvent dès l'école primaire. Partager des moments, une

²⁷⁴ voir troisième partie.

activité extra scolaire à partir de 12 ans devient l'exception. A la sortie des classes, le mercredi, le temps extra scolaire hebdomadaire semble peu réunir les filles et les garçons. A chacun son sport, son instrument, son équipement, les garçons sont « dehors » et les filles « dedans ».

2.2 Impact d'une politique vacances des jeunes sur la mixité.

Cette sous partie s'appuie sur l'analyse des bilans fournis par les opérateurs qui bénéficient de financement au titre du dispositif Ville, Vie, Vacances, en Gironde. La possibilité de travailler sur ce fichier permet de mesurer à la fois l'impact des directives de l'Etat en matière de mixité filles/garçons et les capacités de régulation des financeurs (CG, CAF, MSA, DDCCS) concernant les actions menées au titre de ce dispositif. Le premier point en suivant rappelle les objectifs de mixité affichés par l'Etat et le second propose l'analyse de la mixité « réelle » à travers les activités réalisées en 2010.

2.2.1 La place des filles dans le dispositif

Le dispositif Ville Vie Vacances, finançant exclusivement les activités proposées pendant les vacances scolaires, en particulier durant la période estivale, permet une approche complémentaire à celle des statistiques communales. Encadrées depuis 30 ans, les activités inscrites au titre du VVV, répondent à des circulaires interministérielles qui fixent le cadre de l'éligibilité des actions. Dès le début, le dispositif insiste sur la participation des filles. Dans les années 2000, l'état fixe un objectif proche de 45% de filles sur l'ensemble des actions financées pour chaque département. De plus, la circulaire éditée en 2011 souligne la nécessité d'une proposition axée sur la mixité. C'est un des plus « vieux » dispositif de la politique de la ville, appelé Opération Prévention Eté dans les années 80, les OPE concernaient à leurs débuts 11 départements ciblés « sensibles ». En 1995, le programme a pris le nom de « Ville Vie Vacances » et s'est généralisé à l'ensemble du territoire national pour concerner 91 départements. Couplant à la fois un objectif de prévention de la délinquance et d'insertion sociale, le VVV s'appuie sur une géographie prioritaire

propre au cadre d'intervention des « politiques de la ville ». Intimement lié au Contrat de Ville, le dispositif VVV vise le public en zone de Contrat Urbain de Cohésion Sociale (entité du Contrat de Ville dès les années 2009). Les actions VVV s'adressent donc à un public cible habitant un territoire cible. La dimension temporelle s'ajoute aux dimensions « Espace » et « individu(e) » puisque ces actions se déroulent pendant et uniquement pendant les vacances scolaires. Financé par l'ACSE (Agence Nationale de la Cohésion sociale et de l'Égalité des chances), les dossiers sont instruits par une cellule départementale sous l'égide du préfet, multi institutionnelle. L'ACSE a fait du programme VVV une de ses priorités et l'a intégré comme un programme structurant au sein de son programme des interventions pour 2011. Cette décision fait suite au bilan positif du programme VVV en 2010 : 9,9M€ ont en effet été consacrés par l'Acse au soutien de 3625 projets qui ont concernés 95 départements durant les vacances scolaires. L'Agence précise donc dans une instruction à destination de ses délégués régionaux et départementaux les orientations du programme VVV, ainsi que son cadre de mise en œuvre en 2011. 800 000 jeunes sont concernés tous les ans.

Dans la circulaire datant du 21 mars 2011, le directeur de l'ACSE fixe les instructions pour le programme 2011. Les premières pages de la circulaire²⁷⁵ font état d'un bilan des années 2009 :

« Les derniers éléments de bilan détaillés disponibles témoignent d'une hausse significative de la part des enfants de moins de 12 ans ainsi que les jeunes de plus de 18 ans parmi les bénéficiaires du dispositif VVV en 2009. Au vu des éléments de ce bilan il y a lieu de rappeler que le programme VVV doit s'adresser prioritairement aux enfants et jeunes, filles et garçons, âgés de 11 à 18 ans et habitant les quartiers prioritaires de la politique de la ville. »

On souligne comme déjà étudié dans les statistiques communales sur les espaces et les équipements de loisir des jeunes, une moindre fréquentation des « adolescent(e)s ». D'autre part la circulaire réaffirme la participation des filles aux activités sous l'angle d'une mixité que nous appelons « active » :

²⁷⁵ Circulaire du 21 mars 2011 émanant du Directeur général de l'agence nationale pour la cohésion sociale et l'Égalité des chances adressée à Messieurs les Préfets de Région, délégués régionaux de l'ACSE et mesdames et messieurs les préfets de département, délégués départementaux de l'ACSE.

« 3.1 Une vigilance particulière quant à une prise en compte effective de l'objectif de mixité dans les projets soutenus. Après avoir fortement progressé entre 2006 et 2008 (de 24 à 42% du total des bénéficiaires), la part des jeunes filles dans le programme VVV a enregistré une diminution en 2009 (38%). En référence à l'objectif de 45% de jeunes filles fixé par le programme annuel de la performance, vous voudrez bien porter une attention toute particulière à la consolidation et à la progression de la part des jeunes filles dans les activités du programme. A cette fin, dans le cadre de la promotion de l'égalité filles-garçons, vous financerez prioritairement des projets qui reposeront sur une offre d'activités assurant une mixité effective. »²⁷⁶

2.2.2 L'analyse sexuée en Gironde.

L'analyse qui suit porte sur les tableaux de bilans chiffrés par tranches d'âges et par sexe pour les projets VVV 2010. Ils ont été fournis par la cellule départementale d'instruction des dossiers VVV. Les statistiques se présentent sous la forme d'un tableau²⁷⁷ renseignant à la fois les actions par tranches d'âge et par sexe, ainsi que le total des filles et des garçons ayant participé à l'action tous âges confondus.

ville	libellé succinct du projet	PERIODE	garçons 11/15 ans	filles 11/15 ans	Total 11/15 ans	garçons 15/18 ans	filles 15/18 ans	Total 15/18 ans
-------	----------------------------	---------	-------------------	------------------	-----------------	-------------------	------------------	-----------------

garçons 18 ans et plus	filles 18 ans et plus	Total 18 ans et plus	Total jeunes	Dont filles
------------------------	-----------------------	----------------------	--------------	-------------

La difficulté se situe dans le détail puisque bien souvent les données sexuées sont renseignées sur le total, mais pas par tranche d'âge²⁷⁸. Les graphiques suivant proposent une lecture du tableau selon une entrée par nombre de filles concernées dans les actions. Il s'agit de repérer comment est construite la mixité des actions du dispositif Ville Vie Vacances en fonction du nombre de filles qui y participent et dans quelle mesure le nombre de filles dans les groupes influence la mixité. L'analyse est

²⁷⁶ Dixit 59

²⁷⁷ Voir annexes

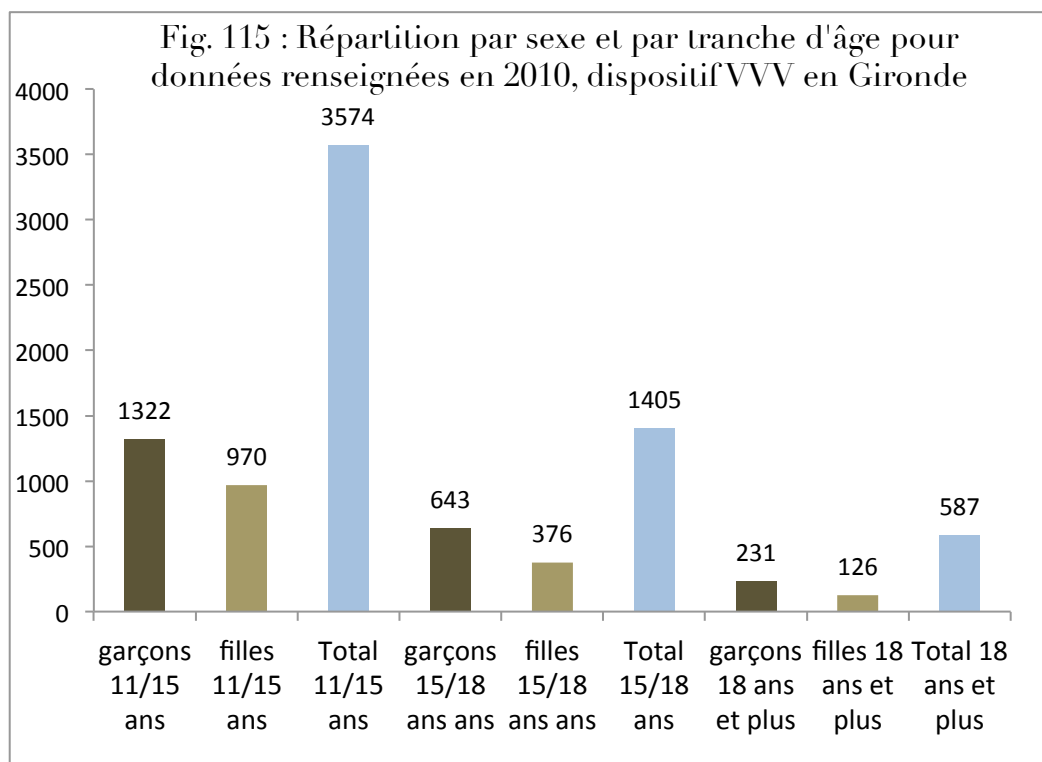
²⁷⁸ Les colonnes « total jeunes »/ « dont filles » sont renseignées mais les colonnes « garçons 11/15 ans »/ «filles 11/15ans » elles, ne le sont pas.

proposée en six temps : les actions non mixtes (aucune fille, aucun garçon) ; de 1 à 10 filles ; de 11 à 30 filles ; de 31 à 50 filles ; de 51 à 100 et enfin 250 filles.

Sur les 396 actions menées sur l'année 2010 en Gironde, 247 actions ont été observées, 149 actions ne renseignaient aucune donnée chiffrée. Les activités étudiées ont réuni 7118 jeunes dont 2565 filles.

Total jeunes	Dont filles
7118	2565

garçons 11/15 ans	filles 11/15 ans	Total 11/15 ans	garçons 15/18 ans	filles 15/18 ans	Total 15/18 ans	garçons 18 ans et plus	filles 18 ans et plus	Total 18 ans et plus
1322	970	3574	643	376	1405	231	126	587



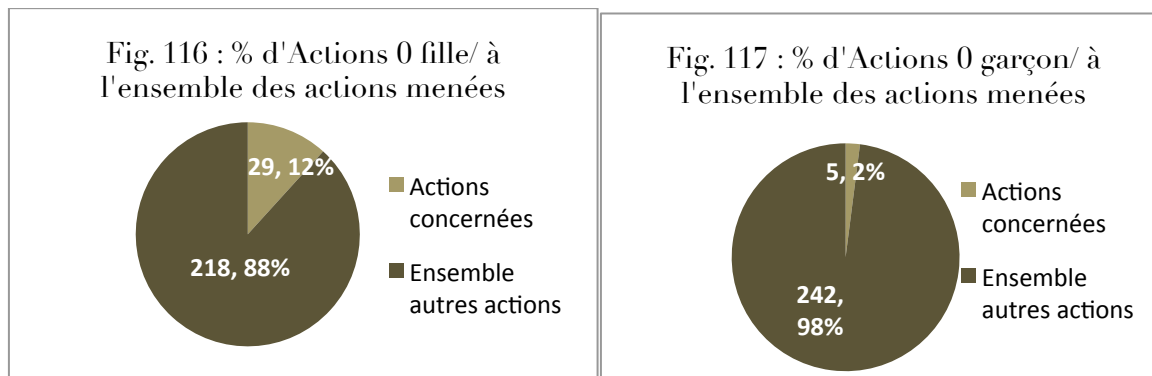
Création Edith Maruéjols (2012)

Lecture : Sur l'ensemble des actions renseignées par sexe et par tranche d'âge, 970 filles entre 11 et 15 ans ont participé aux activités VVV 2010 pour 1322 garçons de la même tranche d'âge.

La somme des filles et des garçons par tranche d'âge n'est pas égale à la participation globale par tranche d'âge, les opérateurs n'ayant pas à chaque fois renseigné le sexe en

fonction de la tranche d'âge. Ainsi les résultats pour les 11-15 ans sont connus sur 119 actions pour les filles et 126 actions pour les garçons. Pour les 15-18 ans, ce sont 65 actions pour les filles et 95 actions pour les garçons, pour les 18 ans et plus les résultats sont donnés sur 25 actions pour les filles et sur 30 actions pour les garçons. Le tri s'est effectué par « case vide », les données égales à zéro sont donc comptabilisées. Si on additionne les données connues par sexe en fonction de la tranche d'âge, on obtient un total de 1472 filles et de 2196 garçons soit un ratio de 40% pour 60%.

34 actions financées en 2010 sont non mixtes.

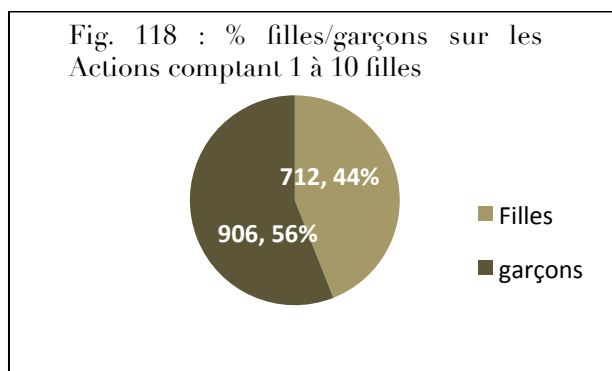


Création Edith Maruéjols (2012)

29 actions sur les 247 menées en 2010 au titre du programme VVV de la Gironde, ont réuni uniquement des garçons, au total 197 participants, 5 actions ont concerné uniquement des filles au nombre total de 38. On note le même phénomène que dans les activités sportives, l'offre non mixte est à la faveur d'une pratique masculine, dans ce cas, 6 fois plus d'actions « masculines » et 5 fois plus de garçons représentés que de filles. Les loisirs masculins (ou qui n'attirent que des garçons) ont pour la grande majorité un contenu sportif (Séjour Raid, cycl'ado, j'assume en cyclo BSR, séjour montagne...) et un vocabulaire stéréotypé « viril » : « j'm déplace, j'm dépasse », « séjour mécanique », « des outils pour la vie », « prévention des conduites à risques et sécurité routière »... les autres actions sont des chantiers autour des métiers (des travaux) du bâtiment (peinture, rénovation...). 12 de ces actions sont portés par le secteur de l'Education spécialisée, 15 par un centre d'animation. Pour les filles, deux actions sur cinq s'adressent explicitement aux filles (séjour ski filles et les filles en action) excluant de fait une participation masculine. Deux actions ont comme support la vidéo et une l'interculturalité. Trois de ces actions sont proposées par une

association de prévention spécialisée, une par un centre social et une par une municipalité.

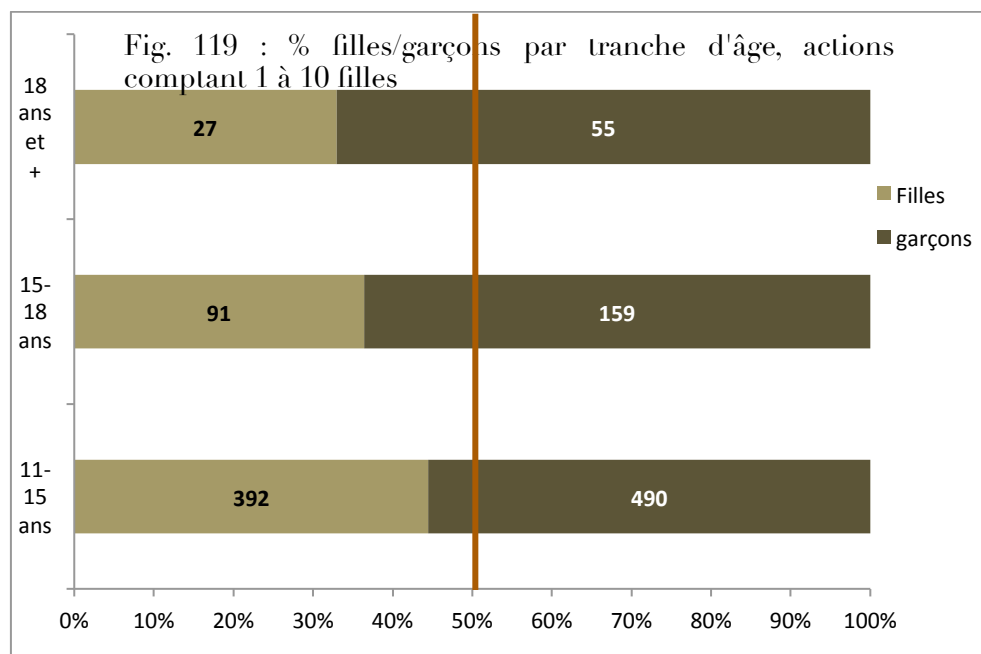
142 Actions ont touché des groupes entre 1 et 10 filles, soit 57% du nombre global d'actions menées. C'est le type d'actions le plus représentées. Une grande partie des actions se présente sous forme de séjours, 51 intitulés (sur 142) avec les mots « séjour ; mini-séjour ou découvertes ». Ce sont des déplacements pendant les vacances, en majorité l'Eté. Puis on trouve 30 « chantiers » dits éducatifs, jeunes... Aucune action n'est définie uniquement par une sortie sportive, lorsque le sport est évoqué dans le titre il est toujours couplé à une activité culturelle, la grande majorité des propositions ont une consonance culturelle et/ou artistique.



Création Edith Maruéjols (2012)

Sur le total renseigné, les actions comptant des groupes de 1 à 10 filles sont globalement mixtes.

garçons 11/15 ans	filles 11/15 ans	Total 11/15 ans	garçons 15/18 ans	filles 15/18 ans	Total 15/18 ans	garçons 18 ans et plus	Filles 18 ans et plus	Total 18 ans et plus
490	392	1090	159	91	318	55	27	98

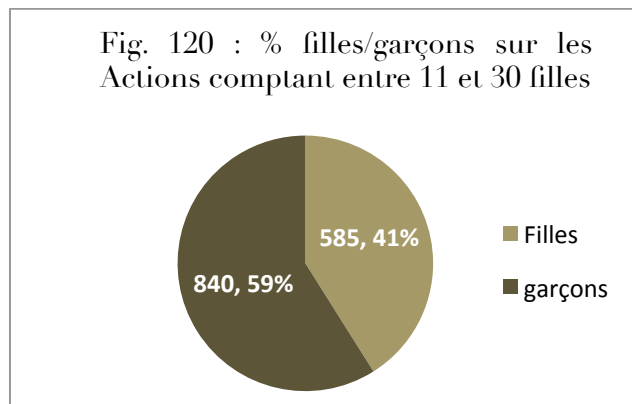


Création Edith Maruéjols (2012)

Lecture : Pour la tranche d'âge des 11-15 ans ayant participé à des actions dont le nombre de filles se situe entre 1 et 10, on comptabilise 392 filles et 490 garçons soit un ratio de 45% de filles pour 55% de garçons.

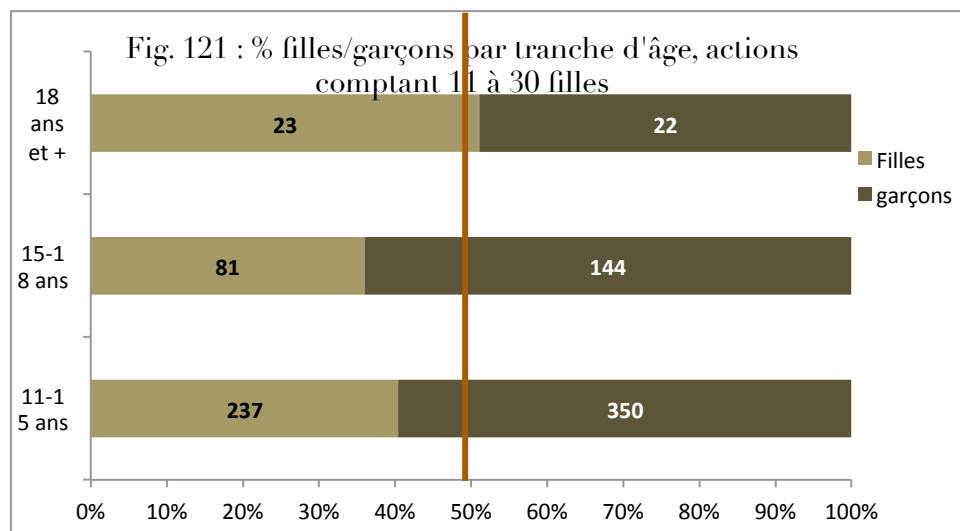
La grande majorité des jeunes qui ont bénéficié d'une action au titre du dispositif VVV, a entre 11 et 15 ans. Plus l'âge croît, plus le pourcentage de filles qui ont participé à des actions, où elles se trouvaient entre 1 et 10, diminue par rapport à la présence des garçons.

36 actions sur les 247 déclinées ont réuni des groupes de 11 à 30 filles, soit 15% de l'ensemble des actions menées en 2010 au titre du VVV, en Gironde. La moitié de ces actions (18) sont des sorties à la journée ou des loisirs dans le quartier et de l'accueil sur site. Les autres intitulés sont plus évasifs et peuvent prêter à interprétation sur leur contenu. On notera sûrement une proposition d'activité sportive dans le quartier avec par exemple « bouge ton corps », « remue en famille » et « initiation à la boxe éducative ». Les opérateurs sont plus variés avec la présence des actions au départ des centres sociaux, quelques municipalités, des associations locales et toujours les associations de prévention spécialisée.



Création Edith Maruéjols (2012)

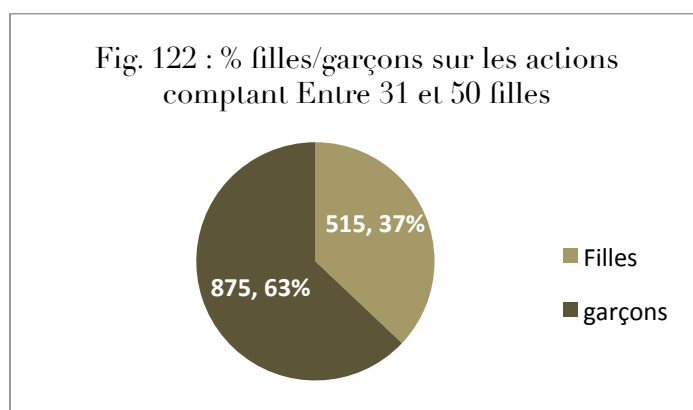
On comptabilise proportionnellement un peu moins de filles dans cette catégorie d'action, elles composent en effet 41% de l'effectif total. Lorsqu'on regarde la « typologie » des actions entre les deux groupes, de 1 à 10 filles dont la majorité de l'activité proposée tourne autour de séjour avec nuitées et départ du quartier, et ceux réunissant de 11 à 30 filles en majorité centré sur de l'activité de proximité (loisirs sur place), statistiquement se dessine une plus grande mixité dans le cas de loisirs « éloignés » du domicile. C'est une hypothèse à vérifier absolument dans le temps, avec une statistique plus exigeante, mais on peut interroger le présupposé qui ferait que le séjour est un frein à la participation des filles.



Création Edith Maruéjols (2012)

Lecture : Pour la tranche d'âge des 11-15 ans ayant participé à des actions dont le nombre de filles se situe entre 11 et 30, on comptabilise 237 filles et 350 garçons soit un ratio de 40% de filles pour 60% de garçons.

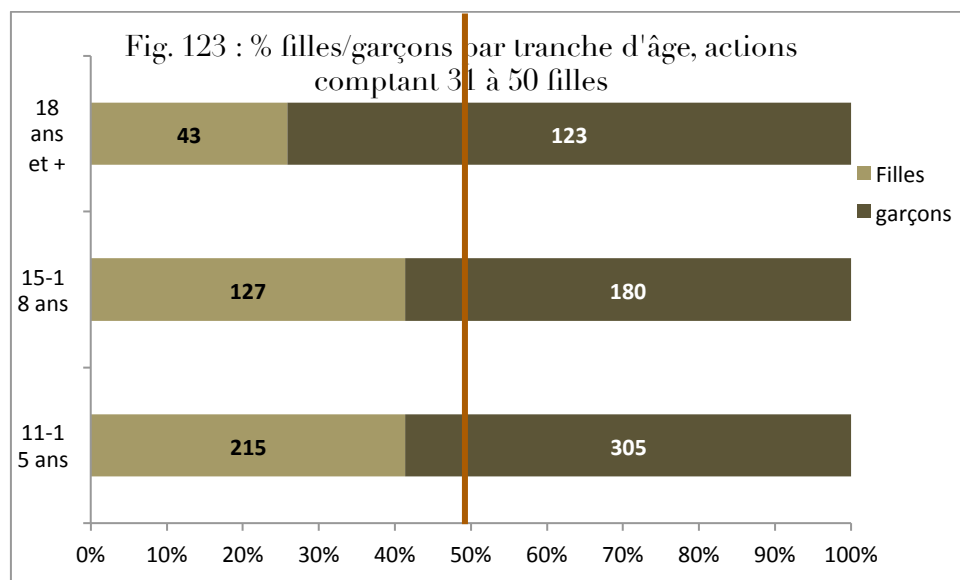
A 18 ans et plus, les filles, présentes dans les activités étudiées, sont à parité avec les garçons. C'est entre 15 ans et 18 ans que le ratio est le moins important. Sur l'ensemble des tranches d'âge, la mixité est maintenue. Les actions menées avec des groupes entre 31 et 50 filles sont au nombre de 13 en 2010. Cela représente 5% de l'ensemble des projets VVV de la Gironde. Il n'y a que des activités de proximité dans cette catégorie, dont deux soirées qui auront rassemblé bien plus de garçons que de filles (76% pour 24% et 72% pour 28%). 5 actions comptent 80% de garçons dans la fréquentation, elles correspondent probablement aux activités au départ des maisons des jeunes²⁷⁹ et en direction des adolescent(e)s, elles combinent Accueil et sorties à la journée (intitulées dans le tableau « Sorties journées accueil quotidiens »).



Création Edith Maruéjols (2012)

Le pourcentage de filles dans l'effectif global des actions comptant entre 31 et 50 filles, baisse par rapport aux deux autres catégories (1-10 ; 11-30), elles sont 515 au total soit 37%.

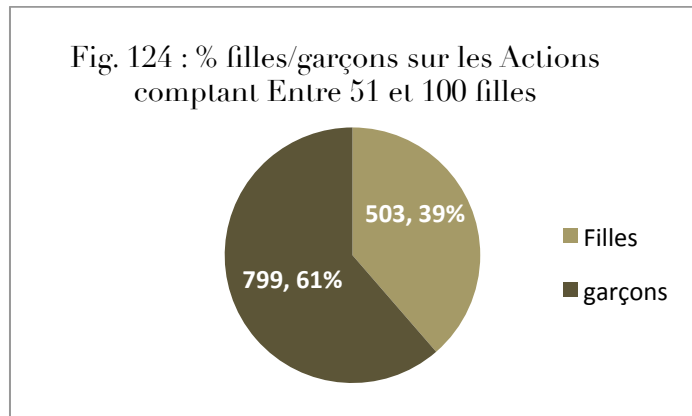
²⁷⁹ Au sens large, le secteur de l'accueil des adolescent(e)s voir définition en début de partie.



Création Edith Maruéjols (2012)

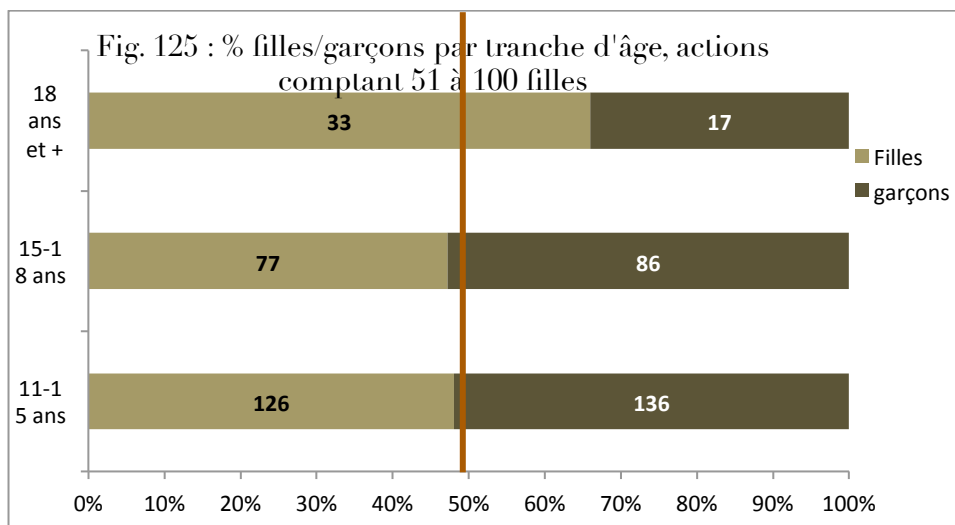
Lecture : Pour la tranche d'âge des 18 ans et plus ayant participé à des actions dont le nombre de filles se situe entre 31 et 50, on comptabilise 43 filles et 123 garçons soit un ratio de 25% de filles pour 75% de garçons.

C'est à partir de 18 ans que l'offre d'accompagnement semble moins attirer de filles proportionnellement aux garçons. Sur cette tranche d'âge, deux actions sont repérées comme accueillant la majorité des garçons de 18 ans et plus (50 + 36), un point accueil jeune animé par une municipalité et une action « sorties journées et accueil quotidien » portée par une association de prévention spécialisée. Ce sont en général des lieux proposant un espace dédié à la recherche d'emploi et à la formation pour les jeunes adultes, tout en proposant des activités aux adolescents. C'est peut-être déjà une représentation masculine plus imposante à l'adolescence et le fait par exemple de connaître le lieu qui installe une présence plus durable des jeunes adultes hommes. 7 actions sur les 228 qui se sont déroulées en 2010, rassemblent un nombre important de filles, entre 51 et 100. C'est 3% de l'ensemble des actions, ce sont des activités menées sur l'année pour 3 d'entre elles (dont une sur un projet graf-hip-hop), deux qui concernent la construction d'un projet vacances puis deux soirées type événementiel (« soirée de la jeunesse »).



Création Edith Maruéjols (2012)

Les filles, dans les projets regroupant beaucoup de jeunes, représentent 39% de l'effectif global.



Création Edith Maruéjols (2012)

Lecture : Pour la tranche d'âge des 18 ans et plus ayant participé à des actions dont le nombre de filles se situe entre 51 et 100, on comptabilise 33 filles et 17 garçons soit un ratio de 65% de filles pour 35% de garçons.

Seules trois actions sur les 7 ont été détaillées par sexe dans la tranche d'âge. Les activités depuis lesquelles ces résultats ont été extraits sont un projet culturel, un projet écocitoyenneté et un projet vacances. Ce sont peut-être des sujets plus mobilisateurs pour les filles et relativement dénués « de stéréotypes sexués », permettant visiblement, mais cela devra être vérifié, une pratique paritaire (et/ou égalitaire) entre les filles et les garçons à l'adolescence. Une action en 2010 a réuni 250 filles pour 150 garçons (62% pour 38%). C'est le bilan d'une année d'activités culturelles portées par une municipalité.

L'analyse des données sous l'angle du genre des actions menées au titre du dispositif VVV en Gironde de l'année 2010 ne se fait pas sans rappeler les précautions d'usage pour l'exploitation du fichier tenant principalement au remplissage aléatoire des données sexuées. C'est peut-être la première remarque à laquelle il faut attacher de l'importance. En effet, contrairement au recueil effectué dans les structures et les équipements des villes « test », l'évaluation statistique de ce dispositif ne peut être détachée de l'exigence de la participation des filles, dès le départ affirmée dans la mise en place des VVV. Pourtant les bilans quantitatifs sont encore trop peu renseignés par sexe et par tranche d'âge.

Pour l'ensemble des tranches d'âge on aura pu étudier la fréquentation par sexe pour 3668 jeunes (1472 filles et 2196 garçons) pour un total renseigné par tranches d'âge de 5566 jeunes et un total global de participant/es de 7118. Soit environ 1600 jeunes dont on ne connaît pas l'âge, 3450 jeunes dont on ne connaît pas le sexe et 2000 dont on connaît l'âge mais pas le sexe.

Pour les 11-15 ans par exemple, cœur de cible du dispositif, seules 119 actions distinguent la participation des filles sur 247 possibles. La circulaire de 2009, fixant les objectifs prioritaires en réaffirmant la participation des filles, à hauteur de 45% minimum, confirme l'éligibilité des dossiers en fonction de la mixité des actions. Or en 2010, on compte encore 34 actions non mixtes (dont 29 ayant accueilli uniquement des garçons). Ce sont les actions menées avec de « petits » groupes (de 1 à 10 filles) qui permettent une mixité proche de l'objectif de 45% de filles. Ces actions offrent des séjours, mini séjours qui « éloignent » les filles de leur lieu de vie au quotidien. Une majorité également s'appuie sur des activités culturelles. Les activités offrant le moins de mixité semblent être celles au départ des structures jeunesse (maison des jeunes, accueil adolescent) et qui rayonnent dans le quartier. Les propositions de loisir sont construites avec les jeunes fréquentant les structures, déjà, comme on l'a étudié, peuplées de garçons. Ces activités ponctuelles de loisir du quotidien marquent une différence de pratique qui semble se dessiner entre les garçons et les filles. Ces dernières privilégiant la construction d'un projet « vacances » et/ou de sorties s'anticipant tout au long de l'année. Les leviers à la participation des filles dans les

actions inscrites au dispositif VVV, tournent peut-être autour d'une proposition d'activités à consonance culturelle et/ou artistique, de projets accès sur la citoyenneté, plutôt inscrits dans la durée (sur une année) et offrant la possibilité de « sortie » du quartier. A contrario, les actions s'appuyant sur une activité uniquement sportive et/ou à évocation « virile » excluraient les filles. La photographie d'une fréquentation « quantitative » ne permet d'évoquer que des hypothèses et seule une attention poussée lors de la constitution des données chiffrées sexuées et une analyse du « vivre ensemble » filles/garçons, proposeraient les clés à l'objectif d'une mixité dite active.

En résumé, avant l'analyse complète des observations et des entretiens, dite qualitative, quatre questions se posent :

L'offre de loisirs subventionnée, toutes activités confondues, s'adresse en moyenne à deux fois plus de garçons que de filles : est-il juste de consacrer deux fois plus d'argent public aux loisirs des garçons qu'à ceux des filles et aux équipements qui les reçoivent ?

Les filles décrochent à partir de l'entrée en sixième, elles disparaissent des équipements et espaces publics destinés aux loisirs des jeunes. On ne peut pas attribuer cet effacement des filles de l'espace public à une « nature » ou à des « prédispositions » féminines, car chaque fois qu'une offre particulière est faite pour le public féminin (danse hip-hop, football et rugby féminin), ou un public mixte (orchestres de jeunes, théâtre, activités sportives de plein-air), elle remporte un franc succès. Quels murs invisibles, quelles barrières les empêchent de participer plus massivement à la proposition publique de loisirs ?

Les activités non mixtes masculines sont beaucoup plus importantes que les activités non mixtes féminines. Dès l'entrée en sixième, la séparation des sexes dans les loisirs s'accroît et amplifie le décalage entre les activités masculines et féminines. La séparation des sexes n'augmenterait-elle pas l'inégalité des pratiques et l'hégémonie des garçons dans l'espace public ?

Les pratiques de loisirs semblent très fortement imprégnées des stéréotypes de sexe, au point que le choix d'une activité ou d'une autre paraisse déterminant dans la constitution des identités sexuées par les enfants et leur famille : aux garçons les

activités valorisant la force, l'agressivité, le collectif, l'occupation physique de l'espace public ; aux filles les activités privilégiant la grâce, la sensibilité, l'effacement, l'espace fermé ou privé. Quelle place pour les filles et les garçons qui ne correspondent pas à ces stéréotypes de sexe ? Quelle possibilité pour des pratiques sportives, artistiques ou de loisirs mixtes à partir de l'adolescence ? Le chiffre le plus marquant concerne les tranches d'âge des 14-18 ans. L'essentiel de l'offre publique de loisirs s'adresse alors aux garçons, et en particulier à ceux qui appartiennent à des catégories censées troubler l'ordre public (politiques de prévention). On trouve ainsi, dans les propositions publiques, des équipements d'accès libres tels que skates parcs et cités stades qui sont explicitement conçus pour canaliser la violence des jeunes dans des activités sportives libres, ou des dispositifs tels que Ville Vie Vacances (VVV) qui depuis 30 ans organisent des séjours d'été pour les jeunes des banlieues qui ne partent pas en vacances. Les terrains de sports d'accès libre concernent aujourd'hui 100% de garçons et le VVV 70 % de garçons. On cherchera en vain une proposition publique équivalente pour les jeunes filles. Les premiers entretiens menés avec les élu.e.s et les responsables de services municipaux montrent le souci de prévention par le sport et les loisirs, sans qu'il ne soit jamais précisé le sexe des jeunes incriminés. Les études menées sur les groupes de jeunes garçons fréquentant ces équipements montrent que leur socialisation dans les espaces publics par le sport et les cultures urbaines produit l'effet inverse de celui escompté en valorisant les conduites viriles, le sexisme et l'homophobie. Une autre hypothèse apparaît, si l'on met ces résultats en continuité avec d'autres recherches menées par le laboratoire ADESS CNRS sur « l'usage de la ville par le genre » : Cette éducation différenciée des garçons et des filles à l'usage de l'espace public ne prépare-t-elle pas l'hégémonie masculine dans la ville et le sentiment d'insécurité pour les femmes qui, parfois, en découle ?

Conclusion 2^{ème} partie.

La comparaison s'appuyant sur les données sociales et économiques des trois territoires urbains de la banlieue bordelaise a permis de cerner les contours de la Formation Socio-Spatiale. La comparaison rendue possible par des contextes similaires dans chacun des territoires étudiés : nombre d'habitants, nombre d'équipements, engagement politique sur les questions d'égalité a révélé des différences notoires pour chaque commune. Les différences sont notables entre les habitants des quartiers populaires et ceux de la commune de Blanquefort, plus privilégiés tant au niveau professionnel, économique et social. L'intersectionnalité des variables est pertinente et la situation sociale, ethnique et économique des floiracais/es et des cenonnais/es génère des inégalités au même titre que la variable « genre ». Cependant, quelque soit le lieu d'habitat, le groupe social des femmes est moins favorisé que celui des hommes. La question sociale est donc aussi fortement liée à l'appartenance « sexuée ». La « condition » sociale d'un grand nombre de femmes vivant à Blanquefort, Cenon et Floirac est logiquement ancrée dans les inégalités relevées au niveau national. La démarche méthodologique visant à « isoler la variable genre » avait pour but de mesurer l'influence de l'appartenance à un groupe sexuel quant au choix d'un loisir à l'entrée dans l'adolescence, au delà de l'habitus de classe et du capital ethnique et culturel.

La phase d'enquête quantitative a porté sur l'analyse sexuée de 4600 jeunes pratiquant des activités sportives et/ou culturelles, plus de 15700 journées enfants regroupant les statistiques des maisons des jeunes et des centre de loisir et 247 actions financées dans le cadre du dispositif VVV en Gironde. Pour l'ensemble des données recueillies les filles représentent 40% de l'effectif et les garçons 60%. D'une part, cette apparente mixité cache des pratiques sexuées par discipline à l'intérieur des équipements sportifs et musicaux (sports de filles, sports de garçons, instruments filles, instruments garçons etc.). D'autre part, des équipements jeunesse se révèlent totalement non mixtes, les écoles de danse, lieux des filles, et les maisons des jeunes, territoire des garçons. L'analyse quantitative comparative a donc permis de dégager des résultats probants

sur la question de la reproduction des stéréotypes sur le territoire des loisirs des jeunes. La volonté de porter à l'analyse statistique des communes différentes dans la constitution sociale de leur population, dans leur paysage et leur territorialité, valide, dans les constances statistiques, l'hypothèse d'un usage différencié des espaces et équipements des loisirs des jeunes entre les filles et les garçons issu d'une distinction qui s'opère par le genre. Le territoire des loisirs des jeunes n'échappe pas au constat de la persistance des inégalités réelles entre les filles et les garçons : inégale redistribution, inégal accès et inégal traitement. Ces inégalités semblent plus prégnantes dans les quartiers populaires. Les équipements de proximité étant plus stigmatisés, la présence des filles est plus problématique. Probablement, les conséquences de l'absence des filles sur l'espace public des quartiers populaires ont plus d'impact sur leur vie future, comparé aux jeunes filles des communes plus privilégiées. L'analyse des données sociales de chaque commune est un marqueur de l'intersectionnalité des variables sexe, origine ethnique et sociale. Bien qu'elles ne soient pas homogènes pour l'ensemble des résultats obtenus, les communes étudiées partagent des marqueurs forts : des pratiques sportives très masculines, des activités artistiques et culturelles mixtes mais stéréotypées, des maisons des jeunes habitées par les garçons. C'est en interrogeant les élu-e-s, les responsables de services, les directeurs(trices) des services administratifs (territoriaux et d'état) sur les résultats statistiques de la recherche que se dessine le lien entre cette (in)égalité réelle d'usage (et de traitement) des filles et des garçons et le système de genre qui s'impose à presque chacun-e- d'entre nous.

3^{ème} partie : Vers une politique publique égalitaire intégrée ?

Cette partie se nourrit de nombreux matériaux recueillis tout au long de la recherche. Elle fait place essentiellement au débat engagé à l'issue de la découverte et du partage des données établies au cours de la phase diagnostique. L'analyse s'appuie sur des outils conventionnels de la démarche méthodologique scientifique en sociologie, également ceux de la géographie sociale. Les entretiens individuels et collectifs, enregistrés et retranscrits lors de restitutions auprès des directions des services, des structures, auprès des élu/es, municipaux, régionaux et départementaux rendent visibles la prise de conscience politique, l'histoire de la mise en place des équipements et la construction d'un projet autour du loisir des jeunes. Au total, 38 entretiens individuels ont été réalisés et 40 personnes ont participé à des restitutions collectives pour l'ensemble des trois communes, le conseil général de la Gironde et le conseil régional d'Aquitaine. L'observation in situ permet quant à elle de saisir dans la pratique, dans le quotidien d'une maison des jeunes le mouvement, les flux, les discours, les stratégies et les stéréotypes à l'œuvre. Ainsi l'accompagnement de l'école du Peyrouat à Mont-de-Marsan, tout au long de la thèse, a été un véritable laboratoire d'expérimentation. Cette dernière partie est également le résultat d'une réflexion « collective » née de l'inscription de la problématique du loisir des jeunes abordée sous l'angle du genre, dans l'espace démocratique. Ce sont trois années d'immersion dans le débat qui sont au cœur de la tentative d'« explication », de reconstruction d'une pratique de loisir sexuée à l'adolescence. Ici, des outils moins académiques ont enrichi le contenu scientifique à travers les nombreux colloques, interventions publiques, séminaires, formations, couverture presse, dans lesquels j'ai tenu un rôle actif (formatrice, intervenante, interviewée), sous une forme de participation/observation.

Nous constatons que l'offre de loisirs subventionnée s'adresse en moyenne à deux fois plus de garçons que de filles. Ce constat révèle une faible mixité dans les espaces et équipements des jeunes et pose la question de l'égal accès des filles et des garçons à

ces lieux. De plus, les activités masculines non mixtes sont beaucoup plus importantes que les activités féminines non mixtes. Et la non mixité renforce les inégalités, l'accès aux pratiques ne se rééquilibre pas. Les filles disparaissent des équipements et espaces publics destinés aux loisirs des jeunes. Elles « décrochent » à partir de l'entrée en sixième. Ce décrochage passe souvent inaperçu et se justifie (dans l'espace politique mais aussi dans le travail social) par le surinvestissement du monde scolaire par les filles et la volonté d'équilibrer la moins bonne réussite scolaire des garçons en leur permettant une expression, une réussite dans l'espace de loisir avec encadrement. C'est l'amorce de l'invisibilité de la question de la place des filles et finalement des filles (elles-mêmes). Ainsi, la non mixité et le renforcement des stéréotypes sexués dans les espaces et équipements des loisirs des jeunes amorcent, ou au minimum interrogent l'invisibilité (durable) des femmes dans l'espace public, perceptible tant par la faiblesse de leur présence citoyenne à un niveau de responsabilité et de décision égal à celui des hommes, que par leur discrétion « physique » dans la rue²⁸⁰ et plus encore dans les lieux de loisirs. D'une part, cette inégalité de « traitement » se retrouve dans le statut professionnel des femmes toujours inégal à celui des hommes, tant dans les possibilités de choix d'un métier que dans les conditions du travail et de sa rémunération. La conséquence, peut-être la plus invisible, réside dans le confinement symbolique (et souvent réel) d'une majorité de femmes à l'espace privé, espace qui peut être violent pour un nombre important d'entre elles, en particulier, pour les jeunes²⁸¹. D'autre part, la constitution d'espaces de loisir spécifiquement masculins entraîne la valorisation des « cultures masculines » dans un concept de performativité du genre qui est l'incessant rappel à la norme (dominante) de ce qu'est « être un garçon » (versus « être une fille »). Cette question du genre, très peu visible, voire invisible, permet d'appréhender dans une approche innovante une forme de vivre ensemble en société, mais également de mesurer une construction identitaire différenciée des femmes et des hommes. « Dans quelle mesure l'identité est-elle un

²⁸⁰ Dans certaines conditions, la nuit par exemple, en fonction des lieux, seule dans un bar. Voir première partie, « l'usage de la ville par le genre-les femmes ».

²⁸¹ 15,3% de femmes entre 20 et 24 ans ont déclaré avoir subi des violences conjugales au cours des 12 derniers mois Les violences envers les femmes en France : une enquête nationale / M JASPARD / Paris [France] : La Documentation française - 2003

idéal normatif plutôt qu'un fait descriptif de l'expérience ? » (Butler, 2005)²⁸². Autrement dit, dans quelle mesure le fait de faire de la danse quand on est une fille relève de la performance du genre (« une fille ça danse, une fille ça ne fait pas du rugby »), de la conformité à ce que l'on attend d'une activité « fille » plutôt que d'un choix libre ?

A la problématique du genre pris comme sexe social mais aussi sexe culturel, s'ajoute la notion de pouvoir, telle qu'elle ressort de la pensée féministe critique (Delphy, 2008). La transformation d'une dimorphie biologique en un système social (Goffman, 1977), basée sur un apprentissage culturel différencié (« performativité du genre », Butler, 1996) impose l'évidence, acceptée par (presque) tous-toutes, selon laquelle les relations hommes femmes sont hiérarchisées dans le sens de la domination masculine. C'est cette matrice de pensée que nous retrouvons tout au long de notre étude sur les équipements et espaces des loisirs des jeunes. C'est également elle qui nous amène à définir une gouvernance par le genre comme une catégorie d'action publique œuvrant pour la mixité, l'égalité des sexes et l'élucidation des rapports sociaux de sexe. Parce qu'au-delà de la question de l'identité, du choix libre ou « contextualisé », orienté, c'est bien la confrontation des usages et des projets de ces équipements qui est posée. Une analyse sous l'angle du genre offre une perspective qui réinterroge le projet politique de ces équipements et les effets produits, induits ou pervers sur le territoire. Finalement, que crée-t-on dans l'organisation publique des loisirs des jeunes ? Comment changer les usages ? Que dire d'une socialisation des jeunes non mixtes ou peu mixtes et de ses conséquences sur les relations femmes/hommes ?

C'est à partir de ce constat que j'ai construit mes entretiens.

La première sous-partie s'attache à rendre compte des entretiens menés avec les dirigeant/es administratif/ves, associatif/ves et les élu/es dans les champs étudiés : le sport, les loisirs artistiques et culturels, l'animation de jeunesse généraliste. Elle montre comment se construisent les discours entre adhésion au constat des inégalités et réfutation de l'argumentaire s'appuyant sur l'inégale valeur entre les activités filles et les activités garçons. La deuxième sous-partie nous invite à s'intéresser à la mise en

²⁸² L'ouvrage de Judith Butler « Gender Trouble » a été écrit en 1990 et traduit dans sa version française (« Trouble dans le genre ») en 2005, soit 15 ans après.

place d'une politique active et intégrée de l'égalité à travers la construction d'un projet éducatif égalitaire à l'école du Peyrouat à Mont-de-Marsan. Nous aborderons également les questions de formation des acteur/trices éducatif/ves et les pistes d'actions engagées en faveur de l'égalité filles/garçons.

1. Inégalités et décision publique.

Entre résistance et résignation.

Les rencontres avec les élu-e-s, les responsables de services, les animateurs-trices- ont toutes débuté par l'exposé des statistiques dans les trois champs étudiés, la pratique sportive, les pratiques culturelles et artistiques et la fréquentation des espaces jeunesse. Le premier constat réside dans la validation unanime des statistiques. Le fait que les interviewés, pour la plupart, aient été impliqué dès la construction de l'outil de recueil des données a facilité la confiance dans le matériel utilisé et les résultats exposés. Ont été également confrontés aux tableaux statistiques, les acteurs qui ont directement renseigné les fiches de fréquentation. Pour eux non plus, dans leur domaine, les données n'étaient pas discutables. Bien que l'ensemble des acteurs interviewés ait été informé de la démarche méthodologique de recueil des données, l'adhésion aux résultats de l'étude ne s'est pas faite sans une démonstration argumentée des tableaux ainsi obtenus. Plus qu'une présentation « froide » des items et des graphiques résultant du travail de terrain et de recueil, c'est une véritable discussion qui s'est engagée avec et entre les acteurs. Le but des présentations étant de questionner le projet politique autour des grandes notions définies : Qu'est que la mixité (Pourquoi faire de la mixité ? La mixité pour quoi faire ?), qu'en est-il de l'égalité (redistribution, égal accès et liberté de choix, valence différentielle des sexes) et comment agir (redéfinir les politiques jeunesse et se donner les moyens) ?

L'exposé s'est déroulé selon un procédé immuable : rappel des objectifs de l'étude, point sur les notions de mixité et d'égalité, présentation des statistiques intra communales accompagnées de la visée comparative (les autres communes) selon trois

champs : le sport, les activités artistiques et culturelles et le loisir jeunesse « généraliste » enfin, les premières pistes et les conclusions.

Ce qui est commun dans l'ensemble de la parole recueillie c'est une oscillation entre le consentement collectif et le vécu individuel qui rend le positionnement politique et/ou professionnel difficile. C'est le sentiment d'un frein à l'action politique lié à une perception intime, à une histoire personnelle (quand j'étais petit(e), avec mes enfants...), une référence individuelle, propre, qui projetée sur l'ensemble des individu(e)s ferait norme sociale.

1.1 L'inégalité dans les pratiques sportives.

Entre essentialisation et consentement individuel, le sport souffre d'un problème d'appréhension et/ou de définition de son usage dans la société. La première acception qui vient spontanément dans les discours cache la notion de performance et in fine de « sport d'élites ».

« C'est intéressant ce que vous dites parce que ça me fait penser à un autre aspect des choses. Dans le sport, il y a la pratique personnelle, individuelle. Mais quand même, partout où on va adhérer à un club, une section quelle qu'elle soit, il y a l'esprit de compétition. Et je pense que les mecs on est plus formaté, je n'en sais rien, là aussi c'est culturel peut être, mieux préparé à ça dans la pratique sportive ; mais, moi, je vois, dans le milieu professionnel moi je ne fais pas de différence entre les mecs et les filles. Moi, je trouve qu'il y a des filles qui sont des gagnantes, y'a des mecs qui le sont moins etc. Mais au niveau de la pratique sportive, le côté performance est plus du domaine du mec, du garçon. La quête du résultat sportif, c'est plus dans l'identification masculine que féminine. La quête du résultat sportif, je m'affirme en tant que mâle, les filles n'ont pas besoin de ça, je pense. »²⁸³

Lorsque les pratiques en clubs (secteur associatif) sont clairement non mixtes, la tendance est au renforcement de la présence des garçons et à une hiérarchisation des sexes valorisant et encourageant la pratique masculine. Les activités qui enregistrent une fréquentation à peu près égale des filles et des garçons sont bien souvent des

²⁸³ Élu

pratiques où les sexes sont séparés (natation et athlétisme). Dans tous les clubs, il n'y a plus de pratique mixte sportive à partir de 12 ans. L'inégalité des pratiques dans le sport est visible dès le plus jeune âge, la catégorie des 6-12 ans comptabilise, pour un club omnisport étudié par tranche d'âge, une proportion de 37% de filles pour 63% de garçons. Le passage au niveau supérieur qui marque une complète séparation des sexes (des sections féminine et des sections masculine) engage également le processus de décrochage d'une pratique sportive encadrée, puisque c'est 5 fois moins de licencié(e)s (filles et garçons confondus) sur l'ensemble des clubs. Cependant les garçons vont réinvestir massivement les espaces publics sportifs, type gymnases ouverts, terrains en accès libre, « city stade », « skate parc » dans lesquels on ne compte plus alors quasiment aucune pratiquante, les filles sont spectatrices.

1.1.1 Sport : l'impossible mixité ?

La performance au sens de l'excellence rend caduque l'équipe mixte. Une fille n'a pas les mêmes capacités physiques qu'un garçon ; ils ne peuvent donc pas jouer ensemble, c'est contre performant. De plus, la question des équipes féminines apparaît dans ce contexte, comme un « surcoût », avec un retour sur investissement faible, eu égard l'organisation fédérale. Les « féminines » deviennent donc problématiques dans l'organisation d'un club omnisport, qui n'arrive déjà pas à dégager des créneaux pour l'ensemble des pratiques (masculines) existantes et peinent à se partager les terrains, les équipements.

« Après je dirais que qui dit prendre des équipes supplémentaires de filles oui d'accord pourquoi pas mais ça entraîne des contraintes importantes. (...)Peut-être que si on disait : « on prend », on serait peut-être 180, je ne sais pas, c'est une image que je donnais, peut-être 180, mais 180 veut dire quoi ? 40 de plus ? Ça veut dire quoi ? Ça veut dire qu'il nous faut au moins 5 éducateurs supplémentaires, donc il faut trouver des gens qui soient des bénévoles, qui soient capables et former 5 éducateurs. Parce que ça a un coût aussi de faire de la formation. Former ces éducateurs, ça veut dire qu'il faut qu'ils soient formés techniquement, il faut qu'ils soient formés avec des formations AFPS, premiers secours, obligatoire, ça veut dire aussi 40 personnes de plus. Si on déplace l'école de rugby ça veut

dire un bus en plus, donc, à chaque tournoi, ça fait un bus supplémentaire. Un bus pour un déplacement juste sur la CUB c'est 260 ou 280 euros le déplacement. Donc tout ça si on l'ajoute au bout d'un moment c'est bien une histoire de moyens humains, financiers, et puis une structure aussi, des terrains. »²⁸⁴

Les clubs qui engrangent une pratique masculine déjà importante, les sports populaires et/ou sports de masse, tels que le football, le rugby, le tennis et le judo, n'ont pas intérêt à développer une pratique féminine, autant dans des sports collectifs que des sports individuels. La question de l'organisation du monde sportif est soulevée à travers la quantité de bénévoles disponibles, les contraintes liées aux entraînements, aux déplacements.

« Mais après vous savez dans tous les sports, bon moi je parle de sports collectifs, une équipe ça coûte relativement cher et aujourd'hui dans le sportif, le problème aujourd'hui, c'est l'argent puisque je ne dis pas qu'on rémunère les joueurs ce n'est pas ça, c'est que le transport coûte de plus en plus cher : les structures, les pharmacies, les maillots. C'est des budgets très importants et une équipe supplémentaire c'est un montant important sachant qu'une équipe, dans certains sports, ça peut être 5 ou 9 joueurs et dans d'autres ça va être 20 et quelques, donc il y a une disparité. »²⁸⁵

Le choix de la création d'une équipe féminine plutôt qu'une équipe masculine pâtit d'un surcoût réel. Des témoignages d'équipes féminines de football, par exemple, relatent des déplacements plus longs et donc plus coûteux pour les matchs, en effet, ayant moins d'équipes sur le territoire national, il faut parfois faire de nombreux kilomètres pour rencontrer une autre équipe féminine. Donc la mixité des équipes sans évoquer la question des équipes mixtes (jeu ensemble filles/garçons) au sein d'un même club (le même sport) semble très difficile à mettre en œuvre. La non mixité, c'est-à-dire des équipes de filles et des équipes de garçons, favorise la pratique masculine : au mieux, ne pas faire émerger de pratique féminine du sport étudié, au pire, faire disparaître une pratique existante avant la scission.

« Alors, je peux prendre l'exemple du rugby, nous les filles qui se présentent, pas de problème, on accepte, mais on peut les accepter que jusqu'à l'âge de je crois 13 ou 14 ans,

²⁸⁴ Dirigeant dans un club omnisport.

²⁸⁵ Dirigeant dans un club omnisport.

parce que là elles peuvent jouer avec les garçons en mixte. Au-delà, à partir de 15 ans elles sont obligées d'avoir une équipe féminine proprement dite, et là, nous, on n'a pas la structure financière, humaine, pour avoir une équipe totale. Et on ne l'a pas car on n'a pas les moyens financiers. »²⁸⁶

La possibilité de continuer une pratique débutée à l'enfance par les filles passe par une sélection, seules les meilleures rejoindront un club qui se trouve généralement dans une autre commune. Les places étant peu nombreuses, la sélection est rude et la mobilité grande, freins qui doivent en décourager plus d'une.

« Aujourd'hui on s'aperçoit que sur la Communauté Urbaine de Bordeaux, je crois qu'il y a 3 équipes féminines et y'a plusieurs dizaines de clubs de rugby donc il y a une disparité importante.²⁸⁷

Question : Et les filles au rugby, qu'est-ce que vous leur proposez quand elles ont 14 ans et que vous pouvez plus les accueillir ?²⁸⁸

On les oriente dans les clubs qui ont des équipes seniors. On en a une d'ailleurs qui a été prise en pôle espoir, qui est dans une équipe de Haut niveau.²⁸⁹ »

Seules quelques-unes vont émerger dans les domaines sportifs des garçons, au prix d'une performance accrue et parfois en « reniant » leur appartenance au sexe féminin. Lors d'une table ronde intitulée « femmes et sport », à l'occasion de la biennale de l'Égalité organisée en 2011 à Saint Malo, pour laquelle j'ai été invitée comme intervenante, une jeune femme, 20 ans, jouant dans une équipe féminine de rugby à haut niveau, interrogée sur son parcours, commence ainsi son intervention : « *Moi je n'ai jamais eu de problèmes en tant que fille, j'ai toujours préféré être avec des garçons, d'ailleurs je suis un garçon manqué.* » Double paradoxe, les femmes, dans le sport en général et dans le sport à dominante masculine a fortiori, doivent à la fois présenter des caractéristiques physiques « hors normes », accentuées par les commentaires médiatiques (trop grande, trop forte, trop performante) qui vont parfois entraîner une

²⁸⁶ Dirigeant dans un club omnisport

²⁸⁷ Dirigeant dans un club omnisport

²⁸⁸ Interviewer

²⁸⁹ Dirigeant dans un club omnisport

suspicion quant à leur appartenance au sexe féminin, allant jusqu'à des tests de féminité. De plus elles vont souvent être valorisées, non en fonction de leurs performances, mais en raison de leur « féminité » (beauté, habillement) et/ou en insistant sur leur vie personnelle. Femmes dans un milieu d'hommes, les grandes sportives ne peuvent que réaliser des exploits de « mecs », pour preuve :

« L'exploit sportif réalisé par une femme tend à être rapporté au modèle masculin dominant : de « petite fiancée de l'Atlantique » au départ de la Route du rhum, Florence Artaud est saluée, le jour de sa victoire, à la Une du Parisien, par un « Flo, t'es un vrai mec ». Ce tropisme n'affecte d'ailleurs pas que les médias français puisque l'Agence Reuters, commentant la performance sportive d'Amélie Mauresmo à l'Australian Open Tennis de 1999, se demandait « Who is this guy »²⁹⁰ »²⁹¹

Le journaliste sportif, animateur de la table ronde « femmes et sport », interpellé sur la couverture médiatique des exploits des sportives, en particulier les nombreux commentaires sur leur physique, répondra : « *c'est quand même plus agréable de regarder une fille bien foutue, tout le monde sera d'accord* ». Lorsqu'elles ne trouvent pas leur place dans les sports dits masculins, ou qu'elles souhaitent pratiquer d'autres activités, là encore l'accès ne sera pas facile et bien souvent orienté. La possibilité pour les filles d'intégrer une pratique sportive en club passe parfois par une stratégie du club omnisport pour relancer un sport.

« Mais après tout ça, si demain il y a une équipe de basket qui se monte, qui arrive à tourner (...) aujourd'hui il y a 5 ou 6 joueurs qui veulent relancer, si demain il y a des filles qui veulent monter une équipe de basket, mais la porte est grande ouverte hein. »²⁹²

Mais souvent pratiqué en souffrance, le sport « ciblé pour les filles » ne propose pas toutes les garanties d'une pratique sereine :

« Après il faut avoir les superficies, les terrains, on n'a pas aujourd'hui les moyens de le faire, on se bat aujourd'hui pour relancer la section basket. On n'a pas de disponibilité horaire pour mettre le basket sur les structures municipales, donc on est coincé. »²⁹³

²⁹⁰ Qui est ce mec ?

²⁹¹ Extrait du rapport d'activité du Sénat sur « femmes et sport » pour l'année 2010-2011 par Michèle ANDRE, sénatrice. P 103

²⁹² Dirigeant dans un club omnisport

²⁹³ Dirigeant dans un club omnisport

Dans le cas des sports « autorisés » pour les filles, leur faible présence est analysée par les interviewés sous l'angle de la résistance culturelle familiale. Habitus, tout à fait légitime et opérant dans le choix d'un loisir chez les jeunes, mais qui ne vient pas répondre à l'invisibilité des filles dans les sports populaires, d'un côté, et les sports bourgeois, de l'autre (par exemple foot/tennis). Dans l'échange suivant, les responsables interviewés²⁹⁴ explique l'absence des filles dans les sports individuels²⁹⁵ par la résistance culturelle des familles²⁹⁶. Or à Blanquefort, commune socio économiquement plus favorisée et moins marquée dans sa diversité ethnique et culturelle que Floirac et Cenon, le club de tennis²⁹⁷ présente cependant une fréquentation masculine a plus de 70%.

« _ Question : Comment vous pouvez expliquer qu'il n'y ait pas plus de femmes qui fassent du sport? Vous avez dit, par exemple, que la faible présence des filles au tennis sur Floirac ça ne vous étonne pas, parce que les parents ne les enverront pas faire du tennis ?

_ Si vous voulez on n'est pas, je pense que dans le sport, il y a des images, comment on pourrait dire, il y a des habitudes, c'est-à-dire que le tennis, je ne vois pas, c'est par exemple du tennis, du golf, ou des choses comme ça, à Floirac, ce ne sont pas des sports qui vont être porteurs pour les jeunes. Pourquoi ? Parce que, mais ça ne veut pas dire qu'il n'y en aura pas qui vont en faire, mais on est plutôt dans une commune (...) avec un faible pouvoir d'achat, qui n'a pas cette image-là, bon c'est des sports qui représentent quand même quelque chose.²⁹⁸

_ Question : Vous voyez quoi comme sports plutôt féminins ?

_ Je n'ai pas d'idées préconçues (il rit légèrement) mais moi je dirais que les filles iront plus vers le basket, vers le hand, le judo par exemple, on ne serait pas à Floirac elles iraient vers le tennis aussi, voilà, je ne pense pas que sur les populations de la commune

²⁹⁴ Tous différents

²⁹⁵ Pour lesquels la question de l'équipe mixte ne se pose pas

²⁹⁶ Dont il n'est jamais précisé si la « culture » de ces familles est à l'origine d'une appartenance sociale, d'une appartenance ethnique, d'une appartenance religieuse.

²⁹⁷ Pris pour exemple ici comme un sport « bourgeois » ce qui explique à Cenon et Floirac, pour les dirigeants une moindre participation des filles.

²⁹⁸ Responsable administratif

on est encore...peut être que ça va évoluer, mais pour l'instant, je ne pense pas qu'on soit dans cet esprit-là. Mais bon, je dis bien c'est ma réflexion si vous voulez. ²⁹⁹ (...)

– La population floiracaise c'est une population qui est très mixte notamment en terme culturel, il y a pour une certaine partie de la population, une difficulté pour une certaine partie de la population des familles, des difficultés à laisser partir la fille quand elle devient femme, notamment quand elle devient réglée etc. difficulté à laisser partir, et aussi de fait une organisation familiale qui fait que, après elles s'occupent un petit peu plus de la famille, plus les devoirs et plus voilà. On a cette difficulté-là. » ³⁰⁰

Jouant sûrement sur l'orientation sportive des garçons, l'appartenance sociale des parents influence la pratique sportive. Le coût de l'activité est une source de classement³⁰¹. Les sports individuels demandent une licence plus chère et un équipement spécifique. L'appartenance culturelle³⁰² entraîne aussi des préférences sportives, le rugby pour les uns, le football pour les autres, le surf d'un côté, l'escalade de l'autre, etc. Mais chacune de ces influences, chacune de ces catégories reproduit à l'intérieur de ses pratiques sportives la distinction filles/garçons. L'intersectionnalité³⁰³ contribue à expliquer les différences de pratiques entre les filles et les garçons, en particulier dans la décision d'inscrire les garçons à l'activité sportive aux dépens des filles. L'intersectionnalité ne peut être confondue avec l'interculturalité.

Sports se pratiquant à parité, la natation, l'athlétisme et le badminton proposent d'interroger la mixité « réussie » sous deux angles : les vestiaires partagés et le sport loisir. Bien que s'inscrivant dans le jeu des stéréotypes, la natation propose un entraînement ensemble jusqu'à l'adolescence afin de stimuler les nageurs (ses). Une fille voudra faire « aussi bien qu'un garçon » et un garçon ne voudra pas faire « moins bien qu'une fille ». L'athlétisme fonctionne à un niveau de haute performance sous couvert de l'équité (des résultats attendus en fonction de l'appartenance sexuelle et du handicap) et offre un partage de l'équipement public assez remarquable. Plusieurs

²⁹⁹ Responsable administratif

³⁰⁰ Responsable administratif

³⁰¹ Au sens du tri et de la hiérarchisation, conforme aux conséquences de l'habitus.

³⁰² Au sens large, appartenir à la culture basque, être originaire du sud-ouest, vivre dans un quartier populaire etc.

³⁰³ Au sens des effets de dominations cumulées.

disciplines s'entraînent en même temps. Sport individuel, les règles sont pourtant communes et les vestiaires également.

*« En athlétisme vous avez noté une mixité, une quasi parité, les douches dans certains sports sont mixtes aussi. Et en athlétisme elles sont mixtes. Jamais nous n'abordons la question du vestiaire. »*³⁰⁴

Le badminton, sport hors compétition, présente lui aussi autant de licenciés que de licenciées. Sport loisir, le badminton permet aux filles et aux garçons de jouer ensemble. Il reste un sport prisé des femmes à l'âge adulte. Cependant, la pratique du badminton est anecdotique dans le monde des clubs. Dans notre étude, il comptabilise au total 50 jeunes contre 727 pour le football. L'expansion du badminton est assujettie à la volonté des autres clubs, en particulier en omnisport, ce qui laisse peu de marge.

*« Par exemple ce week-end au badminton, l'entraîneur a refusé 42 femmes qui voulaient faire du badminton loisir. »*³⁰⁵

Alors que reste-t-il aux filles ? Des sports de filles, des sports si fortement identifiés à la pratique féminine, la grâce et la volupté, que les garçons n'oseraient y mettre les pieds. 100% pratiquées par les filles, les disciplines de twirling (bâton et danse) ne sont pas encore inscrites aux Jeux Olympiques, comme ce fut longtemps le cas pour la natation synchronisée. A l'égal de la danse, aucun garçon ne pratique le twirling. 76 filles auront donc accédé à une activité sportive dans cette discipline. Deux communes sur les trois la proposent. Tout comme les disciplines fortement masculines, le twirling, pratique féminine par excellence interroge la place de la pratique mixte. Deux points de vue sont avancés, d'une part, le « rééquilibrage », une pratique uniquement féminine reste une possibilité de pratique sportive pour les filles, et d'autre part, la non mixité sexuée est « compensée » par une mixité sociale.

*« Sur le twirling bâton, pourquoi s'interdire cette pratique ? Sur notre commune il y a une spécificité c'est un club qui accueille des jeunes filles issues des gens du voyage, il y a une forte mixité sociale. C'est un club récent elles ont eu de très bons résultats. »*³⁰⁶

L'autre position va être de ne pas proposer ce sport trop stéréotypé :

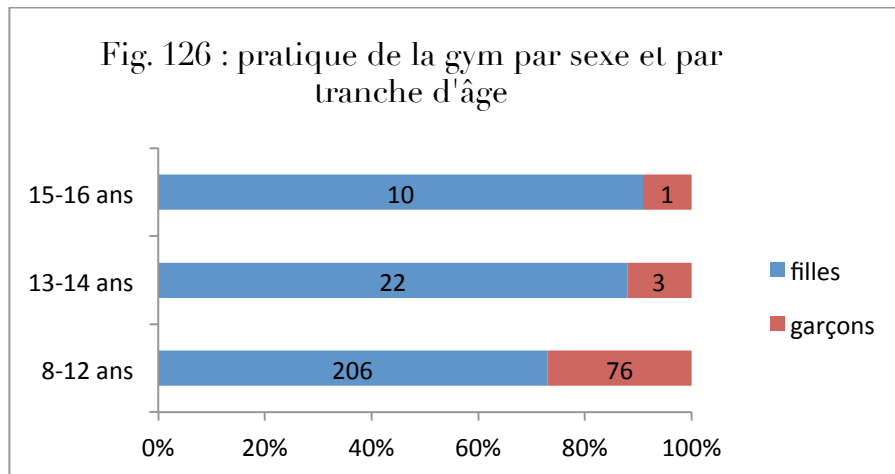
³⁰⁴ Responsable au Conseil général et bénévole dans un club d'athlétisme.

³⁰⁵ Élu

³⁰⁶ Élu

« Je ne vais quand même pas mettre une activité de majorettes sur la commune, là en termes de stéréotypes, on ne fait pas mieux »³⁰⁷

La gym sportive à 80% plébiscitée par les filles accueille, semble-t-il, quelques garçons jusqu'à l'entrée au collège, comme nous le montre la pratique par tranche d'âge détaillée pour un club :



Création Edith Maruéjols (2012)

A partir de 12 ans, les garçons ne représentent plus que 13% des licenciés, pour une proportion de 37% pour la tranche des 8-12 ans. Pour un garçon, il est très difficile, voire impossible de s'inscrire, a fortiori de poursuivre une activité dite de filles à l'entrée dans l'adolescence. C'est ici que s'exerce et s'affirme ce qu'on appelle la performativité du genre. Les garçons, à l'instar des filles et peut-être plus encore que les filles, ne peuvent accepter d'être assimilés à l'autre sexe, non seulement parce que le doute s'installe sur leurs capacités physiques, leur force, mais aussi parce que cela remet en cause leur virilité.

« Pourquoi ils n'en feraient pas (de la danse) ? Non mais parce qu'il y a un stéréotype, c'est parce que c'est pour les pédés. Un garçon qui fait de la danse... Non mais voilà quoi... C'est là quoi, il y a un vrai stéréotype sur la danse. La danse c'est un truc de filles. »³⁰⁸

Une fille dans un sport de garçon est un garçon manqué, elle aurait dû naître garçon, elle est née fille. C'est une anomalie. Un garçon dans une pratique féminine, n'est pas

³⁰⁷ Elue

³⁰⁸ Responsable administratif

une fille manquée (pléonasme ?) mais une fille, il ne peut plus alors appartenir au monde des hommes.

« Ouais, ouais, que des filles. C'est compliqué pour un mec (...) En tous cas, c'est moins compliqué pour une fille d'aller pratiquer du rugby ou du foot, je prends les extrêmes, c'est compliqué pour un mec de se pointer dans une école municipale de danse, voilà je pense qu'il y a un regard sur notre société qui pèse lourd, je pense. (...) je pense que ça vient percuter un peu les codes quasiment institutionnels, voilà, la danse c'est pour les filles, un mec qui va danser est suspecté d'être homo, voilà j'en sais rien, je pense que c'est sur des mécanismes de ce type là, me semble-t-il. »³⁰⁹

La conséquence d'une norme genrée dans le sport entraîne des pratiques sexuées aux dépens des pratiques mixtes repoussées à la marge. Ainsi, sur 2034 licenciés garçons, 1357 ont pratiqué un sport non mixte masculin, soit 67%. Deux sportifs sur trois, dans cette recherche, privilégient une pratique dans l'entre soi (entre garçons). Ce n'est le cas que d'une sportive sur deux (48%). Séparés, le sport masculin prend le pas sur le sport féminin, tant au niveau des licenciés que des moyens dédiés aux clubs, que de la valorisation des performances, que de la qualité du jeu produit...Mais la non mixité, une fréquentation au 2/3 masculine du sport en club, veulent-elles dire qu'il y a une inégalité ?

1.1.2 Le consentement aux inégalités.

Le constat de la non mixité et d'une pratique masculine surreprésentée au regard de la pratique sportive féminine a fait l'unanimité chez les interviewés. La question de l'inégalité a quant à elle, rencontré plus de résistance. L'offre de loisirs subventionnée, toutes activités confondues, s'adresse en moyenne à deux fois plus de garçons que de filles : est-il juste de consacrer deux fois plus d'argent public aux loisirs des garçons qu'à ceux des filles et aux équipements qui les reçoivent ? Essentiellement reçu comme acte de discrimination, cette phrase a logiquement entraîné un mécanisme de défense dans la plupart des entretiens.

³⁰⁹ Elu

« L'offre de loisirs subventionnée s'adresse en moyenne à deux fois plus de garçons que de filles. Inégalités . Ça a été mesuré et montré, bien, c'est un fait. Mais posé comme ça, elle laisse supposer que dans l'a priori le subventionneur dit « moi, je subventionnerai deux fois plus de garçons que de filles ou moi collectivité, moi vous maire de x, j'offre des activités en moyenne à deux fois plus de garçons que de filles (...) Bien sûr que chaque fois qu'on fait quelque chose, on ne fait pas quelque chose en se disant, « on s'adresse à des garçons », on s'adresse à un, à un »³¹⁰

Déjà constaté au cours de l'entretien, l'offre sportive pour les filles n'est pas la même que celle des garçons³¹¹. En outre, la création d'une offre « supplémentaire » pour les filles, en compensation, reste problématique. On pourrait penser que l'offre sportive est de fait inégale³¹²; pourtant ce dirigeant sportif réagit vivement au « constat d'inégalité » :

« C'est ouvert et quand une fille arrive on la prend et on l'accueille sans aucun souci et on ne lui dit pas attention c'est non ; on l'accueille sans aucun souci. Et elle joue avec les garçons, elle participe aux mêmes entraînements, elle a les mêmes devoirs, les mêmes contraintes, elle a la même formation, donc non, moi je ne suis pas d'accord, il n'y a pas une inégalité. Quand il y a une inégalité, c'est quand les gens sont pas mis sur le même truc, sur le même niveau, ce n'est pas le cas. Je suis désolé. Ce n'est pas le cas. Il n'y a pas inégalité. Il y a inégalité d'utilisation, on est d'accord. Là c'est le constat qu'on peut se faire mais voilà, voilà. »³¹³

De même les décideurs politiques ne se projettent pas dans les résultats d'une politique publique qui, pourtant, finance des secteurs, des équipements qui s'adressent essentiellement aux garçons. L'intention n'est pas de proposer du loisir « masculin », l'offre serait « neutre », mais l'usage serait sexué.

« Écrit comme ça, c'est pas terrible. Parce que la façon de dire que notre offre, on la cible sur 2 fois plus de garçons que de filles, ce n'est pas vrai. En fait, l'offre de loisirs subventionnée est prise ou est consommée par 2 fois plus de garçons que de filles.

³¹⁰ Responsable administratif

³¹¹ Les filles n'ont pas la possibilité de poursuivre certains sports après 12 ans, ni en section féminine, ni en section mixte.

³¹² Elles ont moins de choix que les garçons (inégal accès), la pratique des garçons est privilégiée (inégaie valeur) et l'équipement s'adresse aux garçons bien plus qu'aux filles (inégaie répartition).

³¹³ Dirigeant dans un club omnisport

*Consommée. Mais elle ne s'adresse pas en moyenne, parce quand vous dites l'offre s'adresse, ça veut dire qu'on l'ait ciblée, ça veut dire que quand on prépare notre offre de loisirs, on en met, on cible 2 fois plus, ce qui n'est pas vrai, elle est consommée 2 fois plus, ça c'est vrai, je ne suis pas trop d'accord sur cette phrase. C'est vous qui l'avez écrite ? »*³¹⁴

L'équipement, l'offre, ne peuvent-ils pas se prémunir d'un usage stéréotypé ? Il est convenu plus avant dans l'entretien que la pratique répond à une conformité, à une norme sexuée (et genrée). La question devient : mettre en place des moyens importants pour la pratique du football, n'est ce pas mettre en place des moyens pour une pratique sportive masculine ?

*« Le foot et la danse. Mais y'a pas marqué en haut du guichet, « attention activité non mixte ». C'est l'histoire, la culture, qui font que ce sont des activités non mixtes. Et dans la masse, effectivement, y'a 2 fois plus de garçons qui vont faire, les garçons vont vers le foot et les filles vers la danse, et y'a un volume plus important. »*³¹⁵

Deux arguments sont avancés : la « non discrimination » d'un côté et le « non consentement » de l'autre.

*« Alors moi je pense que ce n'est pas qu'on accueille moins de licenciées que le reste, c'est que y'a moins de demandes. »*³¹⁶

La différence dans la participation des filles aux sports proposés, ne vient pas de l'offre sportive mais de la demande sportive des filles. On ne nous interpelle pas pour la création d'une section féminine, donc il n'y a pas d'offre, mais le raisonnement ne va jusqu'à poser le lien intime entre l'offre et la demande qui amènerait à se poser la question de l'offre qui fait la demande. Clairement, s'il n'existe pas de section féminine en football par exemple, pourquoi choisir de faire du football quand on est une fille ? Si une majorité de filles ne s'oriente pas vers une pratique sportive dite masculine et si une majorité de garçons ne s'inscrit pas dans une activité sportive dite féminine, c'est probablement une forme de consentement. En outre la question du consentement, n'est pas un argument valide, comme on l'a vu dans le premier chapitre

³¹⁴ Responsable administratif

³¹⁵ Responsable administratif

³¹⁶ Dirigeant dans un club omnisport

de cet écrit. De plus la conformité à une norme est une longue intériorisation des possibles et des interdits.

Reste alors la question de l'intentionnalité, s'il n'y a pas à l'évidence intention de discriminer, y'a-t-il intention de ne pas discriminer ? De changer la norme ? La question de la discrimination reste au regard du genre un concept fragile, voire inopérant. On préférera avancer la notion politique d'égalité entre les femmes et les hommes. Traitement inégal, la discrimination au sens de la loi met en jeu pas moins de onze critères dans quatre domaines de la vie publique, dont le vaste domaine de l'accès et la fourniture de biens et services. Processus d'exclusion et de distinction entre deux personnes, c'est dans la relation interpersonnelle que l'on va chercher la preuve de l'intentionnalité du discriminant. Il est alors improbable d'incriminer une politique publique dans son ensemble, quand bien même la politique sportive, dans un système complexe, produit à l'évidence une inégalité de traitement entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons.

« Oui, non, mais les éventuelles discriminations dans les politiques publiques territoriales, ça veut dire que les politiques publiques, moi je le mettrai pas comme ça, ouais parce que ça veut dire quoi, que y'a des politiques publiques territoriales de discrimination ? Ce n'est pas tout à fait le cas quand même. C'est involontaire, c'est ça que ça veut dire ? »³¹⁷

C'est bien dans un premier temps au sens de la redistribution de l'argent public que va se poser « l'inégale fréquentation » du monde sportif subventionné. Lorsque l'on aborde l'égalité sous cet angle là, certains des interviewés, pourtant progressistes dans les échanges, prônant notamment la parité dans les groupes filles garçons au nom de l'égalité femmes hommes, vont mettre en place un mécanisme de résistance. La résistance se joue sur deux points : la mixité est-elle vraiment souhaitable ? Et la « guerre des sexes ».

Position favorable à la mixité :

Si vous avez un groupe qui est composé de au $\frac{3}{4}$ de garçons et de $\frac{1}{4}$ de filles, et vous avez le même groupe en nombre composé à 50/50 ça change complètement la nature de l'intervention parce que le groupe s'autorégule et effectivement, la position des filles

³¹⁷ Responsable administratif

parfois tu peux avoir 40% de filles et ça change complètement la donne, et moi j'ai plutôt tendance à dire que dans les rapports hommes-filles enfin garçons-filles, il est souhaitable d'arriver à cette équité, à cette moyenne (...) se dire qu'on puisse se donner les moyens de travailler correctement sur une image de société où la position de la femme est égale à celle de l'homme, c'est ça l'enjeu, je le perçois comme ça. »³¹⁸

Après l'évident constat partagé de « l'inégale » présence des filles et des garçons dans les équipements et les espaces de loisir des jeunes, à la faveur de la pratique masculine, le discours soudainement se modifie. De manière subtile, l'interviewé va s'attacher à discuter non pas les constats d'inégalité et/ou de disproportion de la pratique mais le terme de : « pratique masculine ». La diapositive se présente comme suit :

Fig. 127 : diapositive récapitulative constats analyse statistique

QUELQUES POINTS FORTS À MI-PARCOURS DE
LA RECHERCHE

- ❑ L'offre de loisirs subventionnée s'adresse en moyenne à deux fois plus de garçons que de filles. **Inégalité**
- ❑ Les activités non mixtes masculines sont beaucoup plus importantes que les activités non mixtes féminines. **Non mixité = renforcement des inégalités**
- ❑ Les filles décrochent à partir de l'entrée en sixième. Elles disparaissent des équipements et espaces publics destinés aux loisirs des jeunes. **Invisibilité**
- ❑ La constitution d'espaces de loisir spécifiquement masculin, valorisation des « cultures masculines ». **Performativité du Genre**

Création Edith Maruéjols (2012)

« Des activités conformes aux stéréotypes, oui c'est sûr. Un décrochage, oui oui c'est sûr, la constitution des pratiques et d'espaces artistiques spécifiquement masculins. Alors vous voulez dire quoi ? (...) Pourquoi vous ne diriez pas unisexe ? Question vache... question vache... Je réagis beaucoup moi à ça, parce que si c'est une approche féministe, d'accord, vous avez raison. Si c'est une approche... ça dépend, ce que vous voulez faire, si l'objectif

³¹⁸ Responsable administratif

c'est de démontrer que la position des femmes d'entrée de jeu, elle est moins favorable sur le territoire que les autres, ben oui vous avez raison, en même temps ce n'est pas ça l'objectif, ce n'est pas l'équité qui est importante. L'équité en politique moi je trouve que c'est de la bêtise, parce que vous pouvez avoir des gens, vous prenez le critère de la femme, mais si vous avez une femme inintelligente ou un homme inintelligent ben vous avez perdu sur toute la ligne donc c'est une approche qui me semble pas très... alors par contre faut combattre effectivement le déséquilibre, ça je suis d'accord avec vous, mais on ne le combat pas en faisant une guerre des sexes parce que ça c'est... on prend le risque de stigmatiser et d'être dans des représentations pour le coup là. Parce que là, c'est une représentation ce que vous faites. Parce que si c'est marqué comme ça moi je marquerais unisexe. Ce serait un peu plus nuancé. »³¹⁹

La conversation se poursuit sur ce point, l'intervieweur cherche à aller plus loin sur ce qu'il y a derrière la notion « unisexe ».

« Bon on a fait une analyse garçons-filles etc. ça c'est des critères objectifs, mais après dans votre analyse globale vous apportez une orientation qui est quand même un peu féministe, donc est-ce que c'est pertinent est-ce que ça ne l'est pas ? Vos conclusions sont pertinentes, mais par contre dans la traduction, on est dans la représentation, là, du coup spécifiquement unisexe parce que effectivement il peut y avoir (...) des pratiques unisexes dans l'autre sexe. »³²⁰

La personne qui mène l'entretien réaffirme la surreprésentation des garçons par rapport aux filles dans les domaines du loisir des jeunes, et la constitution d'espaces uniquement masculins et pose l'hypothèse de la valorisation de la « norme virile » dans les équipements étudiés. Le répondant va terminer sur ce sujet par une sorte de « pirouette » dans laquelle il va repositionner le concept de « neutralité » au nom de l'effacement de la « guerre des sexes ». Concept de neutralité qui comme on l'a vu, neutralise également la question de la place des jeunes filles en asexuant les usagers et en invisibilisant donc la problématique de la présence des filles.

« Oui, oui, non, mais je dis pas le contraire, j'entends bien ce que vous dites, mais bon, après on peut vous reprocher ça, je suis très neutre par rapport à ça, je pense qu'il faut

³¹⁹ Responsable administratif

³²⁰ Responsable administratif

effectivement combattre, avoir cette volonté là, mais c'est pas obligatoirement avoir la bonne stratégie que d'être dans la guerre des sexes parce que c'est un risque que l'on prend après ensuite, c'est pas comme ça qu'il faut l'envisager, de mon point de vue. »³²¹

Enfin il arrive après une heure voire une heure et demie d'entretien, au moment des premières conclusions, au regard des données statistiques, après une analyse attentive, partagée, que le constat de l'inégalité dans la pratique repose l'objet même de l'étude. La mixité a-t-elle un sens ? Le mélange est-il seulement souhaitable ?

Dans la relation particulière du binôme intervieweur/interviewé, une forme de confiance et de complicité s'instaure propice aux « apartés » auprès de personnes qui pourtant s'étaient « préparées ». En témoigne cet extrait :

« J'avais dit que je n'avais rien à dire, que je ne dirais rien.³²²

– Ça c'est vrai je t'ai entendu le dire³²³

Et j'ai dit plein de choses. »

Confidences qui vont parfois faire émerger quelques incohérences et/ou interrogations sur le positionnement de l'interrogé quant à la difficile question de la relation femmes hommes. Par exemple, ce responsable administratif répond à la question de l'inégalité en interrogeant la pertinence d'un rééquilibrage par des activités non mixtes :

« C'est-à-dire qu'on va nier qu'on va faire le contraire de la mixité, c'est-à-dire qu'on pourrait dire « ben on constate qu'il y a 2 fois plus de garçons que de filles », donc on sait qu'il y a des activités qui attirent plus les filles que les garçons, donc est-ce qu'on va proposer des activités très ciblées filles pour rééquilibrer le chiffre ? Je ne suis pas persuadé que ce soit une bonne solution non plus. Avec des activités non-mixtes féminines par exemple ce que vous marquez là, donc ça si on mettait beaucoup d'activités non mixtes féminines, on rééquilibrerait le chiffre. Je ne crois pas que ce soit l'objectif. Ce qu'on cherche c'est des activités mixtes. L'offre de loisirs subventionnée s'adresse à deux fois plus de garçons, qu'est-ce que c'est non mixte masculine ? Et une activité non mixte féminine ? »³²⁴

³²¹ Responsable administratif

³²² Responsable administratif

³²³ Responsable administratif autre qui entre dans le bureau pour répondre à son tour à l'entretien

³²⁴ Responsable administratif

Il réaffirme ci-dessus le projet politique autour de la question vivre ensemble filles/garçons, la mixité au sens du mélange, puis deux phrases plus loin, il va mettre en doute l'intérêt même de cette mixité.

« C'est hyper compliqué quoi, après faut faire un travail avec les éducateurs, avec les clubs, avec les professeurs de danse pour essayer de... après on a 2000 ans d'histoire derrière... peut-être pas 2000 ans de foot mais, on a 2000 ans de poids culturel qui font que les filles dansent, un garçon dans sa tête, dans son environnement familial, dans sa culture, 90% des garçons n'iront pas à la danse. Au final 10% qui vont tomber dans une famille qui peut-être, je crois que ça joue à un niveau social aussi, qui font que les parents l'amèneront à un spectacle de danse, lui montreront de la danse à la télévision et que naturellement il ne se posera même pas la question, il ira faire de la danse, jusqu'au jour où à l'école il le dira, on le traitera de pédé, il arrêtera peut-être, enfin voilà. Mais on a très peu la main là dessus, très peu, il y a un tel poids culturel qu'on ne va pas révolutionner l'affaire. Dire, y'a une mixité fabuleuse et parfaite entre garçons et filles sur le foot et la danse, évidemment c'est l'idéal mais... Enfin je ne sais pas si c'est l'idéal. Est-ce-que la mixité c'est le modèle idéal ? On a l'impression de dire que c'est une valeur indépassable. C'est-à-dire s'il n'y a pas de mixité, ce n'est pas bien. Vous voyez ? C'est le discours dominant de dire ça, dire ho là là c'est formidable c'est mixte. Je ne sais pas des fois y'a des endroits où des fois on a peut-être besoin de se retrouver entre garçons ou entre filles, parce qu'on se dit des choses qu'on se dirait pas... je ne sais pas, j'ai jamais trop travaillé là-dessus, je n'ai jamais trop réfléchi sur la mixité mais je me dis qu'il y a peut-être ça aussi, est-ce-que c'est une valeur indépassable ? Est-ce-que c'est une valeur indépassable comme la laïcité qui me paraît être une valeur indépassable. C'est-à-dire ce n'est pas bien ou mal, la laïcité c'est la laïcité, il faut ne pas interroger. La mixité, est-ce-que c'est un objectif ? Il faut absolument arriver, pour qu'une société fonctionne bien, à une mixité partout ? »³²⁵

Mixité et laïcité, puis mixité (filles garçons) et les autres mixités, une forme de hiérarchie s'opère à travers une priorisation des « chantiers », la mixité sociale devient l'objectif aux dépens parfois du mélange des filles et des garçons.

³²⁵ Responsable administratif

« Bien sûr, c'est le principe de la laïcité, c'est notre objectif. Si on ne le fait pas, nous, qui le ferait ? Donc je veux dire, la collectivité elle sert, enfin c'est comme ça que je le conçois, la collectivité elle sert aux biens collectifs, l'intérêt général doit prévaloir, donc l'intérêt général c'est le fait qu'on soit dans le champ de la cohésion sociale. La cohésion sociale ne peut se réaliser qu'à partir du moment où il y a effectivement une écoute de l'ensemble de la population et une mixité, et la mixité ne passe pas uniquement par une mixité homme-femme, la mixité sociale et ça, c'est autrement plus compliqué, autrement plus compliqué. (...)L'armée aurait pu l'être mais elle ne le fait pas, elle l'a fait pendant de très nombreuses années sur le plan social entre autre, mais voilà c'est ces espaces là qui nous manquent aujourd'hui, ces espaces où effectivement tout le monde se retrouve au même niveau, en même temps etc., et sur des mêmes objectifs. On sort des représentations sociales etc., où le fils du baron se retrouve dans le même objectif avec le mécano du coin, le fils du mécano et du coup on est dans le même objectif et là, il n'y a pas de barrière sociale qui apparaît. Et je rajoute derrière, pour moi, c'est la même chose aux filles, c'est pareil, chacun a ses atouts. »³²⁶

Mais la question de l'accès aux loisirs des populations les plus en difficulté ne résout pas la mixité filles garçons, et peut encore une fois être une politique d'aide aux sports des garçons.

« Alors pour répondre un petit peu à la difficulté liée au pouvoir d'achat, on a mis en place sur la municipalité une bourse sport qui fonctionne avec les coefficients familiaux qui peut aider à prendre en partie en charge la licence. Ça fait à peu près une cinquantaine d'euros, une licence c'est 90. Alors, ceci dit, j'en signe peu dans une année. J'ai un budget que je ne dépense jamais intégralement. J'ai un budget de 2500 euros grosso modo, je dois en signer 7/6 par an. Voyez-vous. Pourtant on la porte cette politique là. Je sais que le club omnisports est un bon relais mais que, malgré ça, ça ne vient pas. Et quand j'en signe une, je remarque que c'est toujours des mecs. Tiens j'en ai signé une tout à l'heure, c'est encore un mec. »³²⁷

Les pratiques sportives subventionnées, questionnées sous l'angle de la participation filles garçons ont permis à nombre d'élus, de dirigeants sportifs, de responsables de

³²⁶ Responsable administratif

³²⁷ Elu

service, d'interroger la place de la pratique sportive dans la société. Soulever les questionnements autour de la plus faible adhésion des filles à l'offre sportive sous les trois prismes : performance, mixité et égalité, a ouvert le raisonnement sur les conséquences pour notre société de ce processus d'exclusion. L'exclusion des filles sous couvert d'une moins bonne performance permet d'entrevoir toutes les autres exclusions qui en découlent. L'exclusion des garçons les moins compétitifs, des séniors, des personnes en surpoids, des personnes présentant un handicap, des personnes petites, rondes, menues, malades. L'approche par la non mixité, qui peut être une réponse « spontanée » au rééquilibrage des pratiques, faisant jouer entre elles (eux) les filles, les personnes en surpoids, les personnes petites..., n'est pas satisfaisante. En premier lieu parce qu'elle génère un surcoût évident, plus de créneaux, plus de déplacements, plus d'entraîneurs, de bénévoles... En deuxième lieu parce que la non mixité appelle en force une hiérarchisation des pratiques, il s'agit de concentrer ces moyens. La pratique dominante est celle des garçons valides, performants, compétitifs ; elle reste la plus valorisée, la plus médiatisée, la plus prisée... Mais surtout la non mixité filles/garçons remet en cause le principe de vivre ensemble et interroge alors toutes les « autres » mixités, le jeu ensemble jeunes/personnes âgées, le jeu ensemble parents/enfants, le jeu ensemble valides/non valides, le jeu ensemble français/étrangers, le jeu ensemble grands/petits, costauds/fluetts... Enfin, la pratique sportive telle que décrite chez les jeunes filles et les jeunes garçons semble à l'évidence loin d'un principe politique égalitaire et démocratique. Inégalité dans la redistribution de l'impôt, 2/3 des pratiques sportives des 6-18 ans étudiées sont masculines, chiffre durable à l'âge adulte. « Selon l'enquête INSEE de 2003, 64 % des femmes interrogées déclarent avoir pratiqué au moins une activité physique ou sportive au cours des 12 mois précédents. Les femmes représentent aujourd'hui 35 % des licenciés des fédérations sportives, 35 % des sportifs de haut niveau, un tiers des étudiants de la filière universitaire « Sciences et techniques des activités physiques et sportives », 14 % des conseillers techniques, 10 % des entraîneurs nationaux, 5 à 10 % des journalistes sportifs. »³²⁸

³²⁸ Extrait du rapport d'activité du Sénat sur « femmes et sport » pour l'année 2010-2011 par Michèle

Inégal accès, la possibilité de choix pour une fille est circonscrite à des activités sportives ciblées, bien souvent conforme à ce qu'on attend d'une pratique sportive d'une fille (twirling et gym). Inégale valeur, la valence différentielle des sexes se joue dans le monde sportif à travers, notamment, l'hégémonie des sports masculins dans le processus décisionnel des clubs. Obtenant le plus de créneaux, des terrains parfois dédiés (foot, rugby), des vestiaires, la création d'écoles (au sens centre de formation), une couverture médiatique, une pratique « de masse », les « petits clubs » rencontrent alors de nombreux obstacles pour pérenniser une discipline anecdotique dans le monde des sports rois.

« Sur la commune il y a deux associations que je cocoune parce que ce sont des sports familiaux. (...)Le problème, c'est qu'ils ont besoin de structures. Ils ont été refusés au sein de l'omnisport parce qu'il fallait partager des créneaux. Tous les ans c'est la croix et la bannière. Et je regrette de ne pas pouvoir trouver de solutions. Nous on a une charte du sport qui est le sport pour tous et ça rentre parfaitement dans cet esprit, le sport en famille. »³²⁹

1.1.3 Les défis de l'accès aux sports pour toutes et tous.

C'est bien à la base même de la définition d'une pratique sportive qu'il faut alors remonter et retravailler le projet politique de société. Une pratique sportive compétitive et axée sur la performance n'intègre pas bon nombre de personnes, filles comme garçons, puis hommes comme femmes. Le rééquilibrage passe alors non pas par la catégorisation des sportifs en fonction de leur niveau de performance, mais bien par la proposition d'une pratique sportive alternative. Maintenir un haut niveau dans le sport est probablement souhaitable, dans tous les cas inévitable eu égard au poids de l'histoire nationale et internationale du sport. Mais il est urgent de développer de nouvelles entrées dans la pratique sportive. Deux volets se détachent au regard des échanges, des rencontres et de l'analyse du monde sportif sous l'angle d'une gouvernance par le genre.

ANDRE, sénatrice. P 97

³²⁹ Elu

Le sport loisir/familial, la pratique sportive décomplexée de la performance, cependant toujours compétitive, éviterait probablement le phénomène de décrochage des filles comme des garçons à l'entrée au collège. Dans un monde scolaire où la méritocratie a engendré le concept de performance, de capacités personnelles, le goût de la réussite et de la « gagne » et, en regard, l'échec individualisé, le sentiment d'incompétence et la perte de l'estime de soi, le temps du loisir doit être celui de l'amusement, de l'indifférenciation. Il suffit simplement de changer les règles du jeu, celles du monde sportif et celles, aussi, de la discipline sportive.

« Nous allons imposer des équipes mixtes, des tournois avec des équipes mixtes. Deux équipes mixtes jouant l'une contre l'autre ça établit forcément un équilibre. »³³⁰

Changer les règles du jeu permet également à chacun et chacune de trouver sa place, petit/es, grand/es, maigres, gros/ses, rapides, lent/es. La possibilité d'une pratique en famille offre une appréhension de la discipline sportive innovante, inventive et utile. Dans un club étudié, les parents viennent avec leur-s- enfants s'initier à la glisse. Le samedi matin ils partagent donc l'espace dans un but d'apprentissage du roller, parfois de perfectionnement. A la fois la pratique se prête au mélange parents enfants, avec parfois un rôle inversé de la transmission et/ou de l'accompagnement à l'acquisition des techniques (l'enfant montre à l'adulte) et dans le même temps la proposition familiale engendre des effets insoupçonnés. C'est la possibilité pour un parent seul (dans 87% une mère) de pratiquer un sport tout simplement. Quand on est seul/e, on ne peut pas laisser ses enfants pour aller au sport. C'est également proposer un rôle parental revisité. Bien souvent, dans les discours autour du parent et du sport (de son enfant), on trouve la sourde plainte (sûrement légitime) du parent peu impliqué, qui se débarrasse de son enfant, qui ne fait pas les déplacements, qui ne lave pas les maillots.

« Il faut que ce soit des enfants de dirigeants qui soient (licenciés) là parce qu'ils ont la fibre dans la main. Je pense que c'est vraiment, vraiment voilà une constatation aussi. L'école de rugby par exemple, il y a des gens qui amènent leurs gamins et qui repartent, c'est fini, ils ne restent pas. Il y a quelques années de ça, les gens restaient. Il y a des gens qui restent mais il y a une partie, la moitié, plus de la moitié qui pose leur gamin, c'est

³³⁰ Responsable administratif

*une garderie, ils posent leur gamin et ils s'en vont. Donc ça veut dire qu'il y a vraiment un problème, moi je pense qu'il est là le problème. C'est plus ça. »*³³¹

Le ou les parents sont là toute la séance, de plus les rôles sexués sont moins marqués, des papas avec leur(s) fille(s), des frères et sœurs qui jouent ensemble. Enfin, la sociabilité entre adultes d'un côté et enfants de l'autre est facilitée par le cadre de la rencontre : on ne « supporte » pas son enfant, l'équipe de son enfant, on joue ensemble. Ces pratiques alternatives découvrent des sociabilités, des territorialités, une civilité (au sens propre), des citoyennetés nouvelles et/ou renouvelées. Appel d'air pour de nouveaux pratiquants, les nouvelles pratiques sont également autant de « réserve » disponible pour l'engagement associatif dont les femmes sont, rappelons-le, « les petites mains ».

*« Il ne faut pas oublier que nous, collectivité territoriale, on est des généraliste du sport. On a trois choses à mener, le sport de compétition, le sport scolaire et le sport de loisir. Le problème c'est qu'en face de nous on a un pouvoir politique qui a depuis quelques années tout orienté vers la politique de sport d'élites. Là il y a un gros conflit. J'appartiens à l'association des élus du sport et on est en constante bisbille là-dessus. Toutes tendances confondues. En plus, les fédérations sportives, elles ont tendance à oublier que si elles vivent, si elles existent, 80% des infrastructures et du soutien au monde sportif vient des collectivités locales. Donc il va falloir un jour se poser les bonnes questions. »*³³²

Enfin, à l'heure où l'on expérimente le remboursement par la sécurité sociale de séances de sport prescrites dans le cadre du soin, du traitement d'une maladie, comment ne pas penser à cette formidable ressource que sont les clubs sportifs. 40 sections sportives ont été étudiées sur trois communes de la communauté bordelaise, pour une capacité d'absorption de presque 4000 licencié-e-s ayant entre 6 et 18 ans. Le sport est également le volet santé du rapport à son corps. Alors que chaque jour on nous répète qu'il faut marcher, courir, nager, faire du sport pendant au minimum une demi-heure, la pratique sportive en club serait réservée à la compétition et à la performance. Là encore, l'argumentation en faveur d'une pratique sportive redéfinie est infinie.

³³¹ Dirigeant club omnisport

³³² Elu

« *Les bienfaits du sport* »

Le deuxième message, répété depuis des années par l'association, à Gujan-Mestras et à Bordeaux avec le Ruban Rose : « des études scientifiques ont démontré qu'une activité physique régulière est un facteur de protection contre les cancers du sein et colorectal » explique Mme Rousseau Lebourg. » (Sud-Ouest 22/11/2012 article Deux messages contre trois cancers LA GUJANAISE Le Comité féminin de Gironde pour le dépistage des cancers défend aussi la pratique régulière du sport) »³³³

1.2 Le décrochage des adolescentes : effet de système ?

Les espaces jeunesse comprennent les équipements identifiés tels que maisons des jeunes, maisons des jeunes et de la culture (MJC), espaces d'accueil généraliste avec un secteur jeunesse, centres sociaux, maisons de quartier, chaque structure ayant son histoire qui explique son implantation dans tel ou tel quartier (Augustin et Gillet, 2000). Ce qui est commun, c'est le mode d'accueil en accès libre, sans déjeuner, avec trois types de prises en charge : la fréquentation libre de la structure avec animations sur place, lieu de rencontre, discussion (accueil informel), l'inscription à des sorties (type patinoire, cinéma, laser-parc...), l'inscription à des séjours plus ou moins longs, souvent construits par les jeunes eux-mêmes, avec les animateurs. A 12 ans, les filles sont un peu plus nombreuses que les garçons à fréquenter les Accueils de Loisir Sans Hébergement (ALSH). C'est à 13 ans, au passage du centre de loisir vers un accueil de type « maison des jeunes », que les filles décrochent (moins 15% par rapport aux garçons), et ce décalage continue d'augmenter les années suivantes. On observe donc que c'est le passage d'un loisir mode garde (type centre de loisir) à un accueil de loisirs accès libre (le loisir « pour soi »), parallèle au passage de l'école primaire au collège, qui marque le progressif retrait des filles. Deux tentatives d'explication se dessinent à

³³³ Journal Sud-Ouest 22/11/2012 article « Deux messages contre trois cancers LA GUJANAISE Le Comité féminin de Gironde pour le dépistage des cancers défend aussi la pratique régulière du sport.

travers les discours, une politique de la ville construite autour et pour les jeunes garçons et l'institutionnalisation de l'invisibilisation des filles.

1.2.1 La politique de la ville, une prise en charge des garçons légitimée.

En 2003 après avoir passé deux ans à tenter de mettre en place une approche sous l'angle de la participation des filles³³⁴ auprès du secteur jeunesse de l'adolescence, je faisais le constat suivant.

Suite au constat de la quasi « disparition » des filles dans le secteur public du loisir à partir de 12 ans, et après avoir vérifié que cette anomalie n'était due à aucune bizarrerie statistique, des questions de fond se sont posées sur ce phénomène. Le service public peut-il proposer un service qui ne touche, a priori que la moitié d'une population donnée, en dehors de toute stratégie de discrimination positive ? Qu'en est-il des conséquences d'un accueil sexué, non mixte au moment où la question de la rencontre des sexes est cruciale, à l'adolescence ? De quel système relève cette exclusion ? Et tout simplement où sont les filles ? Partant de ces questions, la démarche a été de se rapprocher des professionnels intervenant auprès des adolescents dans le domaine, notamment, de l'animation et du loisir. La question de la place des filles dans l'animation, et plus largement celle de la rencontre des filles et des garçons à l'âge de la puberté, reste une des questions les plus difficiles à aborder.

Des argumentations les plus sombres aux démonstrations les plus irrationnelles, le refus de traiter, même à la base, la seule question de la fréquentation (comment faire pour que les filles trouvent une place, ou bien aient envie de venir...), la non participation des adolescentes à l'espace public, permet de justifier, ou en tous cas de ne pas interroger des phénomènes de violence liés à des comportements sexistes. Le plus fréquemment sont invoquées des problématiques liées à des aspects communautaires, sous couvert d'une culture « différente », « ça se passe comme ça chez nous ou chez eux », le phénomène est très bien exposé dans l'ouvrage de Nacira GUENIF-SOUILAMAS et Eric MACE, « les féministes et le garçon arabe »³³⁵. Ils expliquent dans ce livre les phénomènes d'assignation de genre et leurs dérivés sociaux, ethniques, culturels. On comprend de quelles manières se dessine la figure du « garçon

³³⁴ Dans le cadre de l'écriture d'un Projet Educatif Local partagé.

³³⁵ Nacira Guénif-Souilamas, Eric Mace, *Les féministes et le garçon arabe*, La Tour d'Aigues, L'Aube, poche essai, 2004, 106p.

arabe » et celle, en miroir, de la « fille voilée ». Dans les discours de certains animateurs et animatrices, on trouve ces justifications symboliques qui créent des identités fantasmées en référence à un code « imaginaire ou imaginé », celui du quartier. Il ne s'agit pas de nier un ensemble de codes, de rites qui génèrent des comportements spécifiques et demandent, par là même, un mode de régulation spécifique, mais la question est bien celle de l'acceptation ou de la « reconnaissance » (par les adultes) de ce code comme faisant loi. La mise en avant du « rapport de force »³³⁶ est quasi systématique, et, là encore, permet de justifier, sous couvert de la « protection », l'exclusion du public féminin et, au-delà, du personnel féminin dans les structures d'accueil. On perçoit alors que, dans ce vase clos, « le regard du quartier », « les codes du quartier », « les grands frères » renforcent la distinction des sexes et créent des lieux de non mixité. Alors que personne ne remettrait en doute le bien fondé d'un objectif de mixité culturelle, de mixité sociale sur un principe de discrimination positive, pour la mixité filles garçons il en est tout autrement. L'analyse des causes de la non participation des filles est le plus souvent essentialisée. Le discours dominant justifie le fait de ne pas reconnaître ce phénomène comme sociétal mais dû au simple choix des filles. L'environnement affectif protégé, indispensable pour la discussion et la relation à l'autre, n'est pas garanti.³³⁷

En 10 ans le discours a changé. Au moment de l'étude, les animateurs-trices-, les responsables de structures et les élu/es avaient acté que la faible participation des filles au loisir adolescent, en particulier dans la maison des jeunes, est une problématique plus que sérieuse. Il n'en reste pas moins que ce problème est loin d'être résolu et que les acteurs/trices peinent à se départir de décennies d'une politique de la ville qui a appréhendé la question de la jeunesse, légitimement mais presque exclusivement, sous l'approche de la prévention de la délinquance. Les discours scientifiques et politiques sur la jeunesse s'attachent généralement aux problématiques de déviance, comportements à risque, délinquance et décrochage scolaire. Ils oublient le plus souvent l'aspect heuristique de la variable genre. Un premier constat est posé : la

³³⁶ Voir l'ouvrage de Stéphanie Rubi, *les « crapuleuses », ces adolescentes déviantes*, Paris, PUF, coll. partage du savoir, 2005, 207p.

³³⁷ Maruéjols E. (2006), « loisirs des jeunes dans le secteur public : comment éviter l'exclusion des filles ? ». in gilletj.c et Raibaud Y (dir), *mixité, Parité, genre et les métiers de l'animation*, p.115-122.

maison des jeunes et, plus largement, les politiques éducatives en direction des jeunes se sont adressées, ont été pensées, pour une catégorie : les jeunes garçons « turbulents » et décrocheurs. Un animateur résume très bien cet état de fait :

« On nous a demandé pendant des années de nous occuper des jeunes (garçons) en difficultés, même dans le dispositif VVV qui acte la place des filles, les directives mettaient l'accent sur la prévention de la récidive, les jeunes les plus éloignés du système éducatif, les jeunes en rupture scolaire, les jeunes des quartiers. Les filles n'étaient pas notre priorité parce qu'elles n'étaient pas non plus une priorité pour les financeurs. »³³⁸

Les filles ont donc été laissées de côté à la faveur de la prise en charge des garçons. Deux orientations ont guidé les politiques publiques dans le domaine de la jeunesse : le décrochage scolaire des garçons et « la tranquillité publique ». La politique construite autour du décrochage scolaire (des garçons) a pour objectif de « rattraper » la scolarité et la scolarisation des élèves sortis et/ou en voie de sortir du système scolaire. Politique contractuelle, elle vise à ramener les publics cibles vers des dispositifs de droit commun.

1.2.2 Invisibilisation des filles, effet institutionnel.

Deux effets « pervers » ont contribué à éloigner les filles de l'espace de prise en charge éducative au moment de l'adolescence.

Tout d'abord le discours parallèle à la mise en place de ces politiques autour de la réussite scolaire des filles. On se souvient tous (toutes) du livre de Baudelot et Establet paru en 1993 : *Allez les filles !* ». On oublie trop souvent de repréciser que les filles réussissent un peu mieux que les garçons lorsqu'elles sont en même situation scolaire que les garçons. C'est-à-dire qu'une promotion d'une grande école accueillant des filles et des garçons va voir le taux de réussite des filles supérieur à celui des garçons en proportion du nombre de filles et du nombre de garçons. Oui mais... Après le baccalauréat, dans les classes préparatoires aux grandes écoles, 75 % des élèves des filières littéraires sont des filles, pour 30 % des élèves scientifiques. Seulement 26 %

³³⁸ Animateur en centre d'animation

des diplômes d'ingénieurs sont délivrés à des femmes.³³⁹ Les différences d'orientation entre filles et garçons ont des conséquences sur leur insertion dans l'emploi et dans la société. Les chiffres massifs de l'inégalité femmes/ hommes sur le marché de l'emploi, exposés en première partie de la thèse, ne laissent pas de place aux doutes quant à l'inégale réussite des femmes et des hommes, à l'âge adulte. En outre, forcer le trait sur la réussite scolaire des filles masque la réalité que les femmes sont plus nombreuses que les hommes en 2012 à n'avoir aucun diplôme. Les femmes vivant dans les quartiers populaires³⁴⁰ sont particulièrement touchées par la paupérisation. Si elles sont « mono parentes » leur chance d'occuper un emploi est minime. La réussite scolaire des filles est toute relative, objectivement « provisoire », on est loin de résoudre la question de l'orientation, de l'arrêt brutal des études et des inégalités de carrière. Phénomène encore plus étrange, la réussite scolaire des filles a opéré un glissement sémantique qui fait penser et dire que les filles sont plus scolaires que les garçons. C'est là une approche qui va finir d'écarter les filles du monde du loisir des jeunes en rendant légitime leur présence à l'accompagnement aux devoirs. D'où la question : « L'accompagnement à la scolarité, le loisir des filles ? ». Le paradoxe évident est qu'elles en ont a priori moins besoin que les garçons ! Le premier effet pervers est donc le suivant : sous couvert de la réussite scolaire des filles on a cantonné leur épanouissement au monde scolaire, rendant leur présence légitime au sein de l'école ou au autour de la scolarité, les éloignant des espaces du dehors et du loisir généraliste. Depuis une dizaine d'années, cette approche a remis au goût du jour, à chaque rentrée scolaire, la question de la séparation des filles et des garçons à l'école. Le projet de non mixité est à peine voilé au nom de la réussite des garçons. Le deuxième effet pervers tient à la prise en charge des jeunes garçons en échec scolaire. L'inquiétude a été de ne pas les « laisser traîner » et de leur offrir des espaces éducatifs, sous le regard de l'adulte. D'un projet juste vont naître sur les territoires des espaces dédiés aux garçons, renforçant la présence masculine et actant la séparation

³³⁹ Source : Filles et garçons sur le chemin de l'égalité, de l'école à l'enseignement supérieur - 2012 Ministère de l'éducation nationale.

³⁴⁰ Voir le rapport du Haut Conseil à l'Égalité femmes/hommes du 2 avril 2014, « Les chiffres clés des inégalités femmes-hommes dans les quartiers prioritaires et les territoires ruraux. » http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hcefh_etude_02-2014-04-egater-2.pdf

des filles et des garçons à l'adolescence. Sur l'idée que l'école ne les intéresse plus (qu'ils n'intéressent plus l'école ?) et qu'ils sont encore trop jeunes pour être orientés vers des dispositifs de recherche d'emploi (les missions locales), le lieu adapté devient la maison des jeunes. Lieu d'accueil, d'écoute, de rencontres, de construction de son propre projet, qu'il soit de loisir mais également de vie, la Maison des Jeunes se conçoit dans une approche pédagogique forte et réfléchie. Oscillant entre le loisir, l'occupation et la préoccupation de l'avenir du jeune, l'accompagnement peine à se qualifier et le contenu parfois à se définir. On assiste à de nombreux débats sur ce qu'on peut et doit y faire. Pour exemple, le conflit entre la Maison des Jeunes et la Mission Locale d'Insertion tourne autour de l'enjeu d'installer un équipement informatique dans l'espace de la maison des jeunes pour faciliter la recherche d'emploi. Les professionnels travaillant à La mission locale, dont le cœur de métier est l'accompagnement vers l'emploi des jeunes ayant entre 16-25 ans, ne sont pas favorables à l'installation d'un poste informatique dédié à la recherche d'emploi dans les maisons des jeunes. Les professionnels des Maisons des jeunes doivent se positionner entre l'éducateur de rue, l'animateur dans une structure, l'assistant social, le conseiller emploi. De jeune adolescent on devient jeune adulte. C'est encore une étape à passer pour les maisons des jeunes, le passage d'un public à un autre qui ne se fait pas sans poser problème. Habitué à fréquenter « la salle », comme ils l'appellent, les jeunes garçons devenus adultes ont du mal à quitter l'espace jeune. Lieu à la fois rassurant mais également de marquage du territoire, la maison des jeunes reste un lieu ressource pour eux, tant au niveau du loisir, des sorties qu'ils peuvent faire, mais également à celui d'une place légitime qu'ils occupent et d'un statut social qu'ils obtiennent probablement. Les animateurs sont alors confrontés à la présence plus ou moins imposée et imposante de ces jeunes adultes, public inadapté aux objectifs de la maison des jeunes de 12 à 17 ans. Souvent mis en avant pour interroger la présence des filles dans la structure, l'argument du public (fille) qui va chasser le public présent (garçon) ne tient pas. L'adolescence ne dure qu'un temps, les publics se renouvellent. Depuis quelques années, au contact des animateurs, une partie de ces jeunes bénéficie d'un système de cooptation pour entrer dans le monde de l'animation. Des

financements de BAFA³⁴ aux vacances l'été, parfois jusqu'à la titularisation, ces jeunes garçons construisent leur parcours professionnel. Certains d'entre eux vont être professionnels dans la structure qui les a accueillis pendant l'enfance. Le deuxième effet pervers s'observe alors. Loin de stigmatiser la politique des grands frères, force est de constater que c'est un système qui a minima renforce la présence masculine dans ces espaces. Les garçons n'ont pas intérêt à ce qu'un nombre important de jeunes fréquentent la structure, au premier rang d'entre eux les filles, puis les « autres » garçons. Cette procédure de cooptation fonctionne à la base même de l'entrée dans la maison des jeunes (les mêmes fratries, les potes...).

Cette disparition des filles peut être facilitée par le choix des activités proposées et acceptées par les jeunes, qui reflètent le plus souvent les « goûts » du public majoritaire, en l'occurrence les garçons (« laser-parc », « karting », spectacles sportifs, jeux vidéo etc.). En regardant de plus près l'organisation professionnelle de ces espaces on peut trouver une réponse à la non fréquentation des filles. La division sexuée du travail est une des explications possibles au décrochage des filles. Dans les trois communes, on observe une cohabitation de structures municipales et de structures associatives conventionnées qui emploient des animateurs et des animatrices aux statuts et aux parcours de formation proches. Les organigrammes municipaux et associatifs révèlent une division sexuée du travail dans l'animation (Bacou, 2004 : 68-74, 2010) : animatrices pour les jeunes enfants et les pratiques artistiques, animateurs pour les plus grands et les jeunes (dont on a dit qu'ils étaient majoritairement des garçons) et les activités sportives ou culturelles spécialisées (cultures urbaines). Ces organigrammes montrent aussi une hiérarchisation des fonctions qui confie les responsabilités des services aux hommes, dans un milieu professionnel caractérisé par la précarisation et la féminisation des métiers de l'animation (Lebon, 2009). Les politiques spécifiques mises en place dans les années 1990 par les collectivités en direction des quartiers sensibles (politique de la ville) tendent à renforcer cette division sexuée du travail dans les loisirs. L'organisation du service Sports Jeunesse Citoyenneté d'une des communes étudiées est un exemple

³⁴ Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.

frappant. Il n'y a pratiquement que des hommes « sur le terrain » pour la jeunesse et le sport³⁴². Le secrétariat est exclusivement féminin, les seules femmes présentes à des postes « à responsabilité » sont les deux sous-directrices des ALSH. Pour le personnel non titulaire (majoritaire), les vacances de femmes s'effectuent dans les ALSH (maternelle et primaire), celles des hommes dans les maisons des jeunes. A contrario, les centres sociaux, structures associatives à vocation d'animation globale, emploient plus de salariées femmes et compte plus de bénévoles femmes (chiffres cumulés). On constate ainsi³⁴³ que les actions partant des centres sociaux génèrent de l'activité féminine alors que les actions municipales du secteur de l'adolescence génèrent de l'activité masculine (dans un contexte de non mixité ou faible mixité, en moyenne plus de 80% de garçons). Les centres sociaux offrent aux femmes, et en particulier aux mères, la possibilité de se retrouver entre elles pendant que les enfants sont pris en charge sur de l'activité périscolaire³⁴⁴. D'autres espaces, majoritaires dans les trois communes, tendent à une homogénéisation des publics : le décrochage des filles transforme le plus souvent les maisons de quartier, centres d'animation et maisons de jeunes en lieu spécifique d'accueil des jeunes hommes, ce qui n'est pas sans poser des problèmes. En effet, au regard des parents, la structure jeune devient alors un lieu qu'une fille ne doit pas fréquenter et dans le propre fonctionnement de la structure le rapport de force est instauré. Le témoignage d'une animatrice en centre social nous éclaire :

« Seulement, on remarque, qu'après l'âge de 13 ans, seuls les garçons sont présents dans le quartier et profitent des activités proposées, alors que les filles, elles, sont invisibles.

La visibilité des garçons montre que le quartier et certaines structures sont sous l'emprise de la population masculine. En effet, les garçons (pré-adolescents et adolescents) usent de tout l'espace : on peut les rencontrer à l'entrée des immeubles, sur le city stade, sur l'espace vert servant de terrain de sports ou encore faisant du skate ou du vélo. (...) Cela

³⁴² Direction et sous direction de service ; directions de structures et animateurs titulaires sont des postes occupés par des hommes.

³⁴³ Dans les communes étudiées

³⁴⁴ Ce qui peut avoir comme effet pervers de légitimer le loisir pour les femmes en faisant le lien avec leur statut de mère. C'est également vrai pour les jeunes filles à qui on permet d'aller au centre, souvent avec leur mère, pour faire leurs devoirs et/ou pour accompagner frères et sœurs plus jeunes.

se traduit par l'interdiction pour les filles de fréquenter certaines structures qui sont le « fief » des garçons. Les garçons s'enferment d'autant plus dans leur monde masculin qu'ils en excluent les filles. (...) on assiste à des violences verbales passées dans le langage courant et qui éloignent les deux sexes l'un de l'autre. Les filles, elles, sont surtout présentes au centre social jusqu'à l'âge de 13 ans. Passé cet âge, nous les retrouvons uniquement lors de l'accompagnement scolaire : elles ne participent plus aux activités. Les garçons, eux, ont fait de la maison des jeunes leur « QG ». Cette structure connaît une omniprésence des garçons et les filles n'osent pas y aller. (...) Par conséquent, cette structure est devenue un lieu masculin où les activités sont adaptées à ce public et où les adolescentes ne sont pas reconnues. Elles ne s'approprient pas ce lieu et n'ont donc pas d'espace.³⁴⁵

Ces espaces dédiés aux jeunes (12-17 ans) se disent neutres, mais sont en fait des espaces masculins ; les considérer comme tels permet de travailler sur l'hypothèse de la (non) mixité, dans le sens de l'éducation ensemble des filles et des garçons. Le lieu offre la possibilité de dépasser l'argument essentialiste de la participation fille et garçon. Ce serait l'idée (souvent avancée dans le sport) qu'il existât une nature, des différences biologiques qui ne rendent pas possible la pratique mixte. La maison des jeunes ne propose pas, a priori, des activités qui nécessitent de la force physique, ni ne fait appel à des dispositions naturelles qui, de facto, excluraient les filles. De plus, les projets pédagogiques des structures axent l'intervention sur l'autonomie des jeunes, la prise de responsabilité dans la construction de leurs loisirs, souvent aussi sur le principe de mixité sociale et ou culturelle. Le lieu s'appuie fortement sur les valeurs de l'éducation populaire. La Maison des jeunes est donc le cadre idéal d'observation des pratiques filles, garçons, sauf que l'on n'y trouve encore trop peu (ou pas) de filles. Le décrochage de l'espace public des filles se pose avec force à travers l'analyse de leur non participation dans cet espace.

³⁴⁵ Témoignage d'une animatrice article Maruéjols E. (2006), « loisirs des jeunes dans le secteur public : comment éviter l'exclusion des filles ? ». in gillet j.c et Raibaud Y (dir), mixité, Parité, genre et les métiers de l'animation, p.115-122.

Le champ des pratiques artistiques semble montrer, au premier abord, une plus grande mixité. Les écoles de musique inscrivent autant de filles que de garçons. Mais une analyse plus fine des pratiques montre que les filles et les garçons se répartissent selon le type d'instrument pratiqué : batterie et percussions, guitare électrique et saxophone sont nettement des domaines masculins, tandis que le piano et le violon se révèlent être des instruments féminins. Les écoles de danse sont exclusivement fréquentées par des filles, bien que l'offre s'adresse aussi aux garçons. Le passage au collège est un moment charnière pour la pratique de la danse. Les écoles accusent une baisse de fréquentation progressive et très importante des filles entre 12 ans et 15 ans, baisse plus importante en proportion que celles des activités non mixtes masculines dans le sport. De plus, les garçons continuent d'investir l'espace public par l'adoption d'une pratique « libre » de leur loisir culturel/artistique, souvent dans le secteur désigné par l'appellation générique de « cultures urbaines » (rock et autres musiques actuelles, danse hip-hop, graff...) ³⁴⁶. L'analyse d'une cohorte de filles et de garçons du même âge montre le décrochage des filles dans les activités musique et danse ³⁴⁷ à l'entrée en sixième, puis pendant le temps du collège. Contrairement aux filles, les garçons réinvestissent l'offre publique des loisirs dans des lieux et des équipements qui leurs sont implicitement consacrés, à l'image de la production et de la médiatisation des artistes, très majoritairement des hommes (Cf Reine Prat mai 2006 ³⁴⁸). Ce sont les lieux de répétitions des musiques actuelles qui sont particulièrement visés et valorisés (financements publics, création de salle, lieux de répétition...). Certains auteurs ont montré comment ces espaces de pratiques favorisent un entre soi masculin dans lequel se développe l'usage de codes virilistes surinvestis (textes et *tags* sexistes, dessins de phallus, discours homophobes ³⁴⁹), ce qui

³⁴⁶ Dans la commune de Blanquefort, les pratiques de musiques amplifiées et/ou de musiques actuelles encadrée par un animateur musical comptabilisent 19 garçons (plus de 14 ans) pour une fille et le lieu de répétition « autogéré », 37 garçons et 2 filles de plus de 16 ans.

³⁴⁷ A l'exception notable des ateliers de danse hip-hop qui sont repérés, dans les trois communes, comme une proposition qui permet le retour des filles dans des structures uniquement masculines.

³⁴⁸ Mission EgalitéS Pour une plus grande et une meilleure visibilité des diverses composantes de la population française dans le secteur du spectacle vivant -1-Pour l'égal accès des femmes et des hommes aux postes de responsabilité, aux lieux de décision, à la maîtrise de la représentation mai 2006

³⁴⁹ Orelsan, sexion d'assaut...

renforce les difficultés pour les filles de trouver une place dans ces lieux publics et subventionnés par la collectivité (Raibaud, 2009).

2 Les grandes lignes du Projet Éducatif Égalitaire.

Cette partie s'appuie sur un travail de terrain engagé en septembre 2011 avec une école élémentaire située dans un quartier prioritaire de la ville de Mont-de-Marsan dans les Landes. La première année a consisté à poser les bases d'un projet éducatif égalitaire sous la forme de sensibilisation aux notions de mixité, égalité et genre avec l'ensemble de l'équipe enseignante. L'association ALIFS (*Association du Lien Interculturel Familial et Social*) accompagne le projet sur le volet approche avec les enfants en mettant en place des actions sur l'année scolaire ayant pour objectif d'interroger les stéréotypes filles/garçons. En septembre 2012, l'équipe enseignante s'engage dans la mise en place d'un projet éducatif égalitaire devant aboutir, entre autre, à l'écriture d'une charte de la mixité. L'objectif est de favoriser une mixité active au sein de l'école, afin de lutter contre la reproduction des stéréotypes sexués, travailler à l'égalité Filles/garçons et apaiser les « conflits ». Le projet vise, dans un premier temps, à expérimenter l'intervention de l'adulte dans les temps de vie de l'enfant à l'école afin de tester des « bonnes pratiques » durables.

2.1 Comment observer la mixité ?

L'étape qui consiste à rendre visible le degré de mixité, au sens du mélange filles/garçons, est un préalable à toute mise en œuvre d'un projet éducatif égalitaire. En effet, l'école, par exemple, est le lieu de la perception de la mixité comme une évidence. Tous les professionnels engagés dans les travaux autour d'un projet éducatif égalitaire, commencent par affirmer que la mixité est un fait établi dans leur équipement. Seule l'observation et un regard aiguisé du partage entre les filles et les garçons permet de mesurer dans quelles conditions ils jouent ensemble, mangent ensemble et s'organisent dans les espaces. Le premier temps est de proposer une méthodologie d'objectivation du vivre ensemble filles/garçons afin de dépasser le

sentiment de mixité. Il s'agit d'établir une grille d'observation partagée et des phases de construction du projet éducatif égalitaire.

Un cahier de route est établi avec un échéancier. La 1^{ère} phase (Observation) se déroule en octobre (jusqu'aux vacances de Toussaint), puis la 2^{ème} phase (Intervention) est engagée de novembre à décembre (vacances de Noël). La 3^{ème} phase (Action/Formation) intervient de janvier à avril (vacances de printemps). Enfin le bilan est réalisé en juin (vacances d'été). Cinq étapes vont rythmer les phases du projet en aval du repérage des différents lieux et temps de vie de l'établissement et/ou de l'activité avec les jeunes³⁵⁰.

En premier lieu, il faut se poser les bonnes questions et définir les angles d'observation : les espaces « filles », les espaces « garçons », les espaces Filles/garçons, les filles et les garçons isolé-e-s. Les espaces mixtes sont-ils plus nombreux que les espaces non mixtes ? (autrement dit : Les espaces mélangent-ils plus les garçons et les filles ou l'entre soi est-il privilégié ?) Que se passe-t-il sur le registre du vivre ensemble dans ces espaces, par exemple, l'espace masculin est-il plus bruyant, plus conflictuel, favorisant l'immobilité ? Ou au contraire l'espace Mixte engendre-t-il une plus grande mobilité ? Qu'en est-il lorsque la non mixité est perturbée ? Par exemple que se passe-t-il lorsqu'une fille pénètre ou tente de pénétrer dans l'espace de jeu sportif des garçons pendant la récréation. On se pose une série de questions simples : Les filles et les garçons jouent ils ensemble ? S'assoient-ils ensemble ? Mangent-ils ensemble ? Comment s'organise la cour de récréation ? Pratiquent-ils du sport ensemble ? Se parlent-ils ? Se donnent-ils la main dans le rang ? Les garçons jouent-ils avec une fille qui se positionnerait sur un espace sportif qu'ils ont l'habitude d'occuper ? Les filles jouent-elles avec un garçon qui souhaiterait partager leur jeu ? Enfin, que dire des enfants « isolés » ? L'isolement relève-t-il d'une « non conformité » aux normes de genre ? Une deuxième étape s'attache à observer et être attentif aux propos de la dispute. Que se joue-t-il autour de la dispute notamment entre garçons : Y'a-t-il eu une assimilation du garçon à une fille et/ou à un homosexuel qui aurait constitué une

³⁵⁰ Exemple : Temps de classe, Temps méridien, Temps de récréation, Temps de regroupement...
Lieux : Espace sportif au centre de la cour, préau, espace de jeux périphérique, cantine, le rang.

dévalorisation (et donc une réaction) du ou des garçon(s) impliqué(s) ? L'échange de propos sexistes et ou homophobes. Comment commence une dispute ? Est-ce une dispute entre garçons, entre filles, filles-garçons ? Qu'est-ce et/ou qui est-ce (fille, garçon) qui déclenche ? Quel est la teneur des propos échangés lors de « l'affrontement » (propos sexistes, homophobes ?). Comment se fait la régulation ? Qui est puni ? Que dit-on aux enfants ? Troisièmement, il faut sensibiliser les intervenant/es afin de déconstruire pour reconstruire. Une journée de formation avec l'ensemble des personnels de l'école : personnel municipal de cantine, accompagnants à la scolarité, enseignants, est proposée. La formation est assurée par des intervenants qualifiés ayant déjà éprouvé les outils et la méthodologie. Une quatrième étape décline les modalités d'actions, agir avec les enfants, avec les parents. Cette phase s'appuie sur le programme d'actions de l'association ALIFS. Enfin le projet éducatif égalitaire suppose des modalités d'évaluation qui consistent à observer le changement. On cherche à mesurer un changement sur le climat de l'établissement : qu'en est-il des lieux repérés avant l'intervention des adultes sur l'égalité et la mixité ? On reprend l'observation (lieux mixtes / non mixtes, la qualité des échanges.) Qu'en est-il des disputes ? Fréquence et propos. Qu'en est-il du temps de classe ? Au moment de l'écriture de la thèse, la première phase d'observation est terminée, les préconisations pour la phase d'intervention ont été actées, phase qui se déroule actuellement.

Il est fait état, en suivant, de l'observation des temps de vie de l'enfant à l'école sous l'angle de la mixité, puis des premiers impacts de l'intervention des adultes.

2.1.1 La cour de récréation, le rang et la cantine, espaces mixtes ?

Les observations de la cour de récréation se sont déroulées sur deux semaines de classes³⁵¹, les lieux repérés par les enseignants ont été étudiés de manière attentive et privilégiée. De plus, en fonction des sorties, on a pu distinguer la récréation des petits et celle des grands. Deux écoles élémentaires (cycle 1 Cp/Ce1, cycle 2 Ce2/Cm1 et cycle 3 Cm2), toutes deux situées en quartier prioritaire de la ville de Mont-de-Marsan, ont

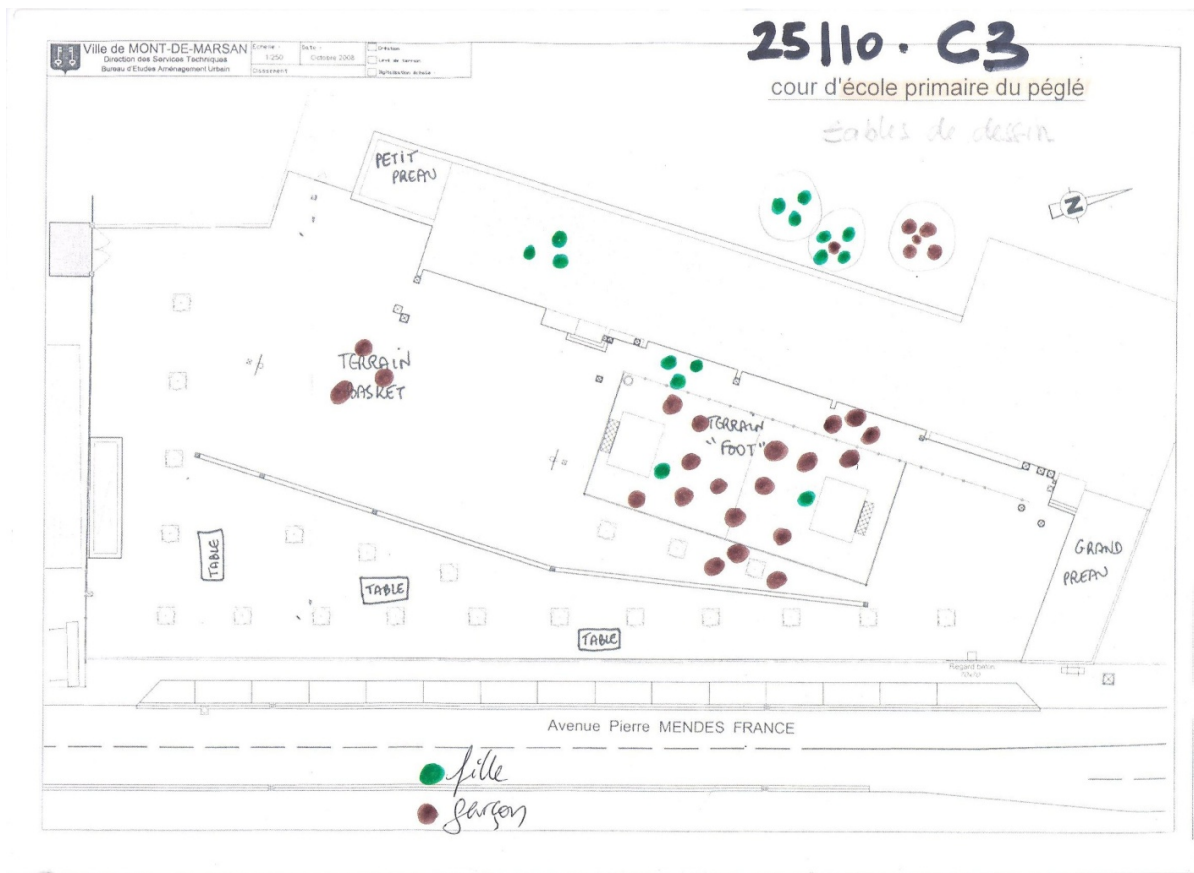
³⁵¹ Avant les vacances de la Toussaint 2012

participé à ce travail. Chaque enseignant menait son observation selon une grille préétablie³⁵² commune.

Date :
Récréation du : MATIN GRANDS
Lieu :
<u>Quels élèves sur la structure ? Nombre de garçons et de filles</u>
<u>Évolution durant le temps de récréation : intrusions de filles, de garçons, réactions, élèves isolés, passifs, conflits éventuels, pourquoi ?</u>
<u>Commentaires : constat sur les relations garçons-filles</u>

J'ai traduit chaque fiche sous forme de plan afin de visualiser l'occupation de l'espace. Quelques exemples sont fournis en suivant.

Fig. 128 : Répartition des filles et garçons dans la cour de récréation à l'école primaire.



création édith Maruéjols (2012) à partir des grilles d'observation remplies par les enseignants.

Précision : chaque rond est équivalent à une unité.

Le graphique représente la cour de récréation du 25 octobre 2012 des CE2, CM1, CM2.

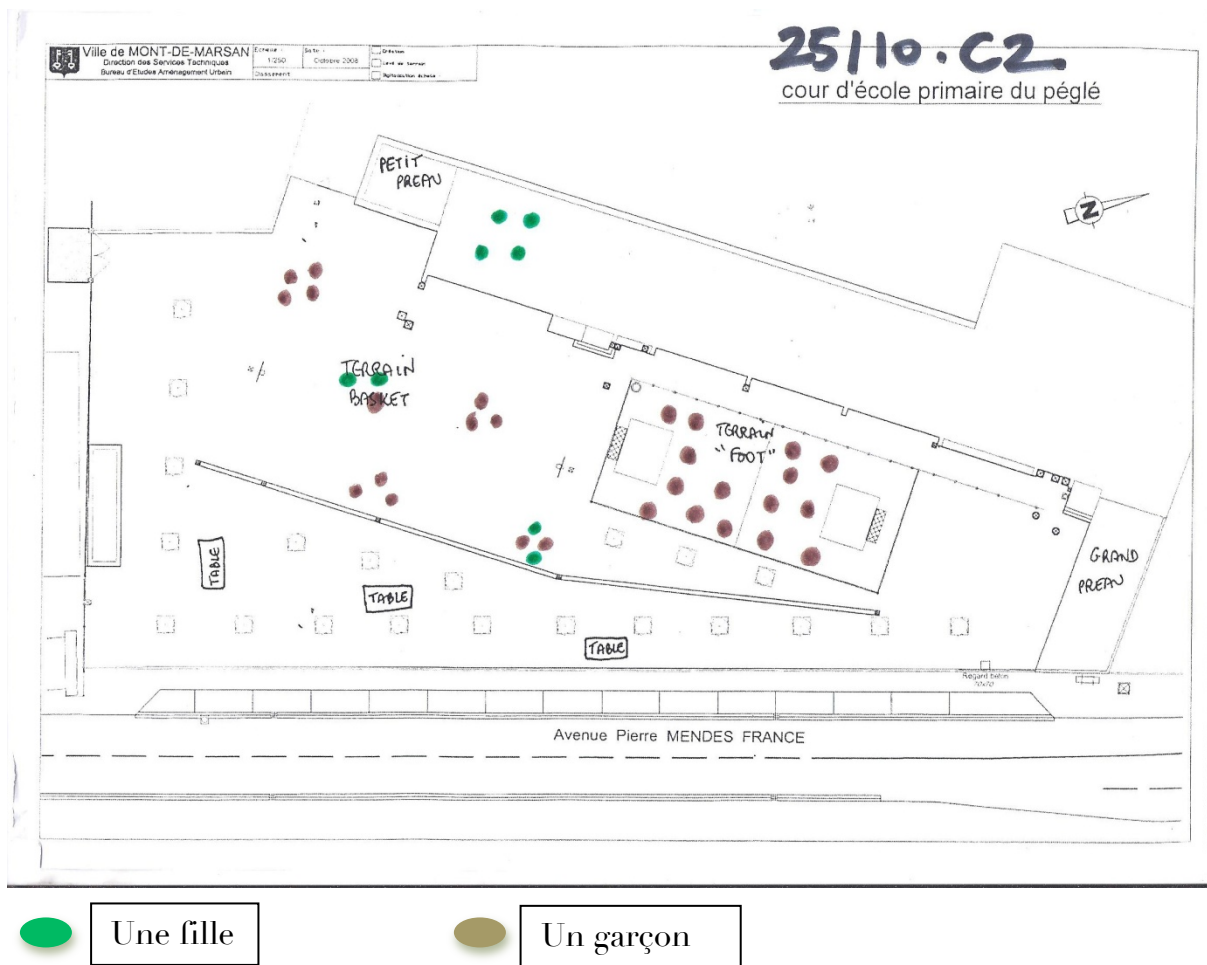
Le terrain de foot est occupé par les garçons de même que le terrain de basket. Les

³⁵² Que j'ai conçu dans le cadre du processus de projet éducatif égalitaire.

filles sont spectatrices au foot. L'espace mixte se situe à l'intérieur dans une salle où les enfants peuvent dessiner. Une table de filles a accueilli un garçon. L'enseignant-e qui a observé cette récréation commente la présence des deux filles sur le terrain de foot ainsi :

« Les deux filles qui sont acceptées au foot sont en CM1. Elles sont par « tradition » les « deux seules filles » (non manouche) de la classe depuis le CP. En effet, les filles d'origine manouche ne se mêlent pas aux autres enfants. Par tradition elles (ces deux filles qui ne sont pas d'origine manouche) sont donc acceptées dans tous les jeux des garçons. »

Fig. 129 : Répartition des filles et garçons dans la cour de récréation à l'école primaire.



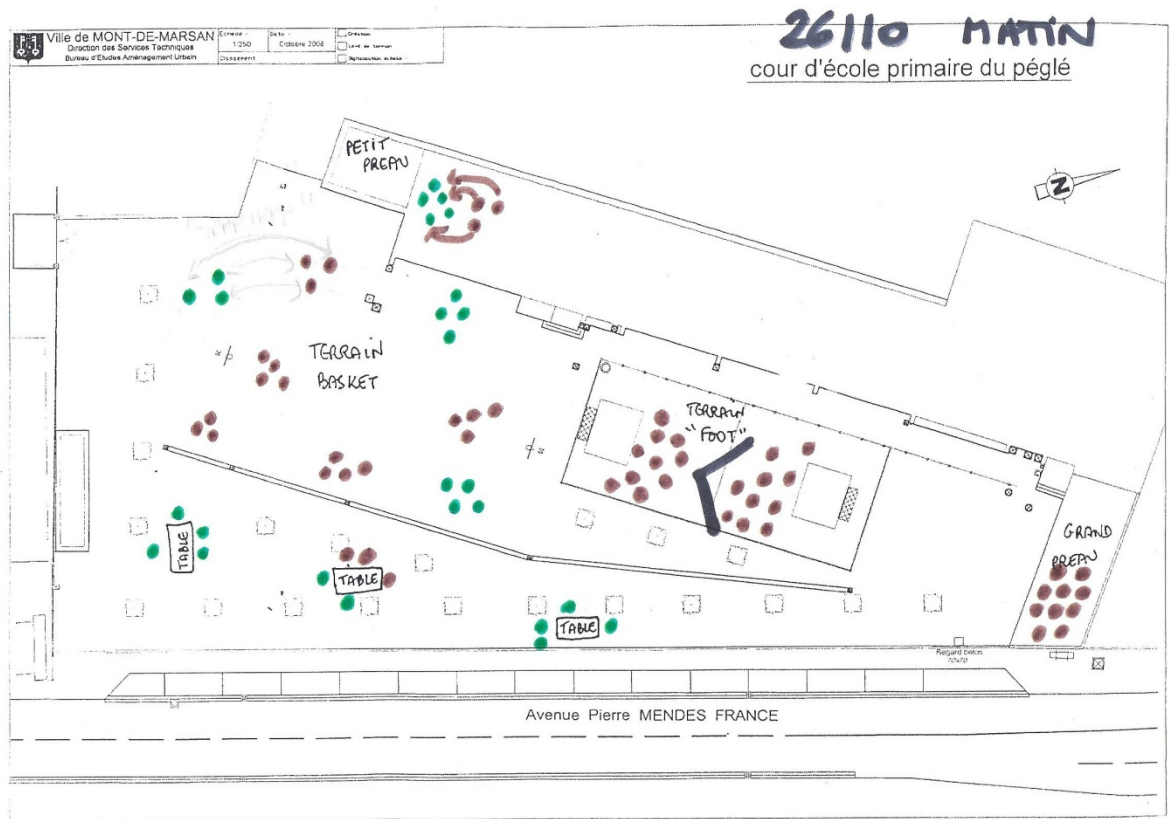
création édith Maruéjols (2012) à partir des grilles d'observation remplies par les enseignants.

Cour de récréation sur le temps méridien du 25 octobre 2012. Le terrain de foot compte 15 garçons, un groupe mixte joue au basket.

L'enseignant-e commente ainsi :

« Le groupe mixte du terrain de basket est un groupe de petits manouches qui jouent tout le temps ensemble (à l'école comme à la maison). »

Fig. 130 : Répartition des filles et garçons dans la cour de récréation à l'école primaire.



● Une fille ● Un garçon

création édith Maruéjols (2012) à partir des grilles d'observation remplies par les enseignants.

A la récréation du jeudi 26 octobre au matin, petits et grands sortent ensemble.

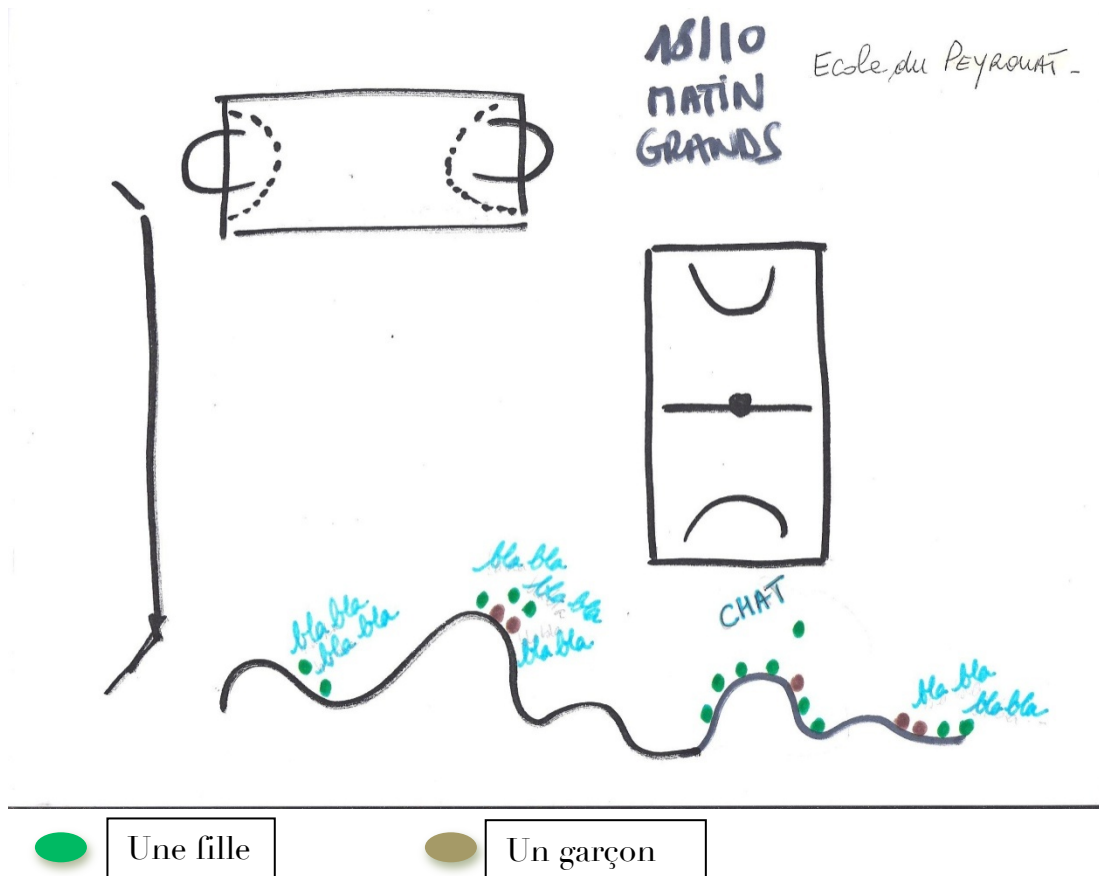
10 garçons sont sous le préau. Un groupe de 20 garçons jouent sur le terrain de foot, d'un côté les petits, de l'autre, les grands. Un groupe de filles (petites) s'amuse à la dinette sous le petit préau, les garçons les embêtent pour attirer leur attention. Deux groupes de garçons (petits) jouent au basket, des filles et des garçons en groupe de pairs gravitent autour du terrain. Installé aux tables, le seul groupe mixte est un groupe composé uniquement d'enfants manouches.

La norme dans la cour de récréation est la non mixité, le lieu qui cristallise le mieux cet état de fait est le terrain de football. Les filles et les garçons jouent très peu ensemble. Les rares lieux de rencontre sont des endroits écartés du centre de la cour

et quelques peu atypiques comme par exemple les tables, une salle de dessin et « les bosses ».

Une des écoles étudiées possède en effet un espace un peu original qui représente des bosses en matière synthétique à l'image des lieux de pratiques de BMX, les bosses sont relativement basses.

Fig. 131 : Répartition des filles et garçons dans la cour de récréation à l'école primaire.



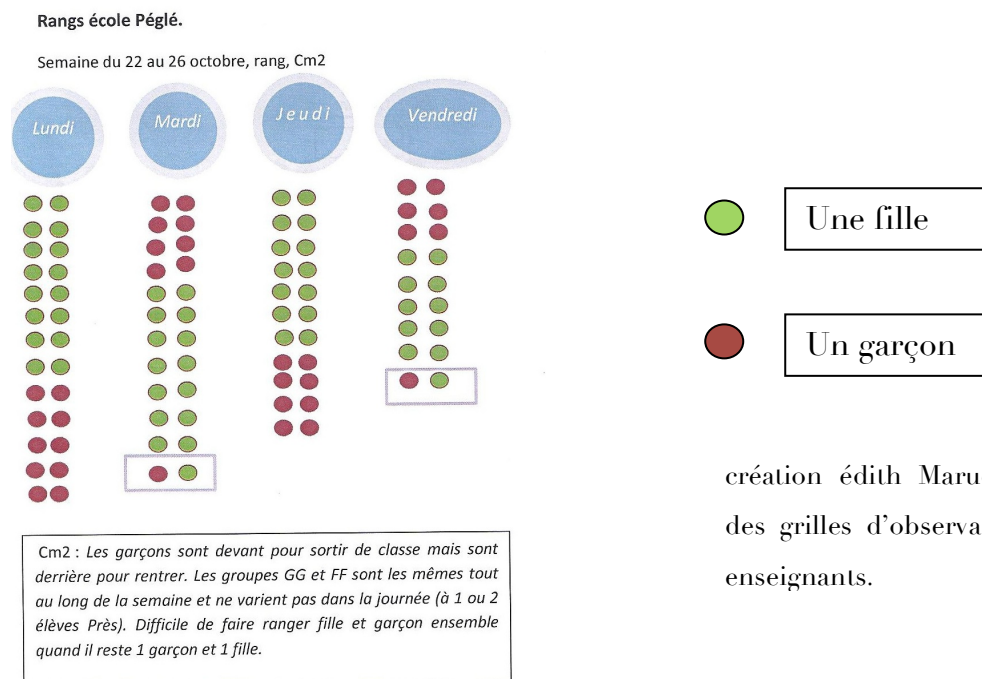
création édith Maruéjols (2012) à partir des grilles d'observation remplies par les enseignants.

Pendant la récréation du matin des grands, le 18 octobre 2012, seul l'espace des bosses a été observé, c'est la raison pour laquelle les autres espaces ne sont pas renseignés (terrain de foot et terrain de basket). Là encore, en bordure de cour, l'espace des bosses offre une mixité et permet des relations différentes entre les filles et les garçons : la discussion et le jeu de chat perché. Les enseignant/es ont noté également, lors de récréations communes, des jeux ensemble entre les enfants les plus jeunes et les enfants plus grands sur cet espace défini.

L'observation de la cour de récréation a permis aux enseignant/es de mesurer une mixité toute relative durant les temps de jeux entre filles et garçons. Le marquage au sol du terrain de football est indéniablement problématique parce qu'il légitime un espace de jeux pour les garçons. La vie sous le mode de la communauté des enfants issus du voyage, dénote une forme d'isolement choisi ou subi et une mixité, là encore relative, dans laquelle s'organisent et/ou se pérennisent des rôles sociaux de sexe.

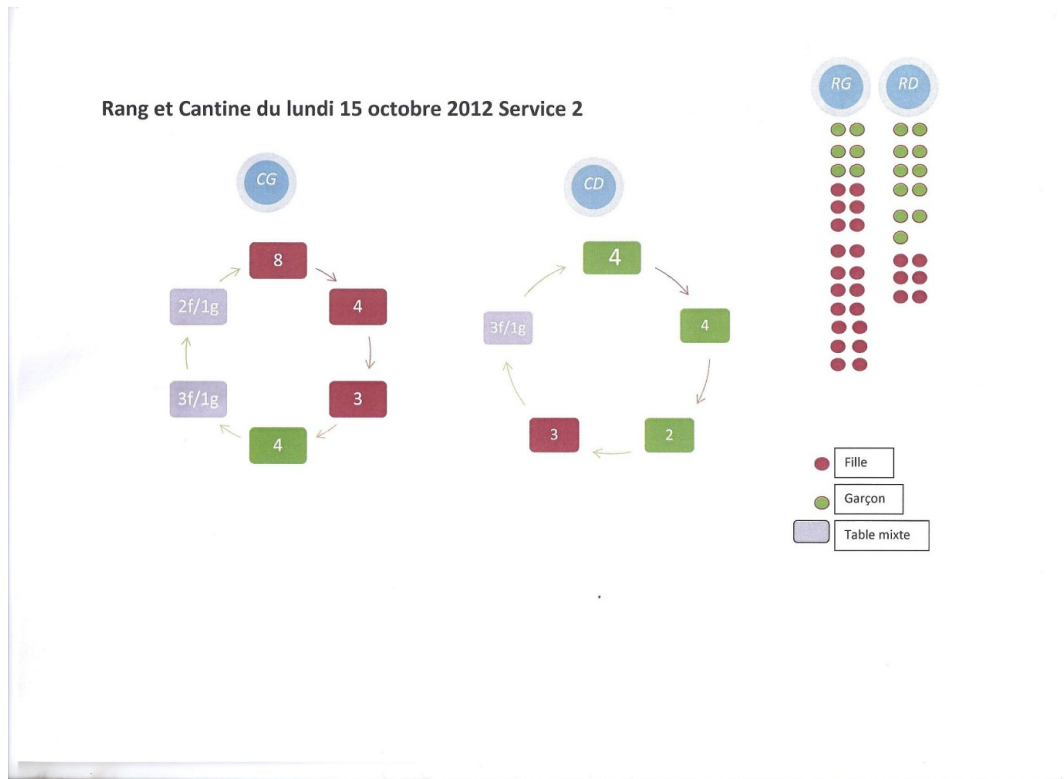
Après la cour de récréation, les enfants se dirigent vers les classes et ils ont alors ce que les enseignant-e-s appellent un moment de regroupement. C'est la mise en rang par deux. L'étude du rang permet bien évidemment d'interroger la mixité. La différence marquante se situe dans la classe d'âge. Même si la tendance n'est pas au rang mixte, plus on grandit, moins les filles et les garçons se rangent en couple mixte. Chez les CP/CE1, se ranger fille/garçon est encore possible. La manière de se ranger n'est pas homogène, c'est variable en fonction des jours. Dans ces niveaux de classe, il y a un chef de rang, qui va montrer l'exemple et s'assurer que les enfants se mettent par deux. Il ou elle impose parfois la mixité. A partir du CM1, dans les deux écoles, le couple mixte est l'exception et se compose bien souvent d'enfants isolés.

Fig. 132 : Répartition des filles et garçons dans le rang à l'école primaire.



Enfin dernier temps d'observation, la cantine a constitué un temps fort d'interrogation sur la mixité. Moment de convivialité, de pause, un constat de non mixité vient poser la possibilité de vivre ensemble, de mélange au sens du partage entre les filles et les garçons. Le rang avant d'entrer à la cantine préfigure souvent de l'installation sur les tables.

Fig. 133 : Répartition des filles et garçons à la cantine à l'école primaire.



création édith Maruéjols (2012) à partir des grilles d'observation remplies par les enseignants.

Des élèves rentrent par la gauche du réfectoire (Rang Gauche RG) et s'installent à gauche dans la salle (CG) et inversement pour la droite. On remarque qu'une majorité de filles dans le rang donne en proportion plus de tables mixtes que lorsque le rang est composé d'une majorité de garçons. Dans la plupart des cas les tables mixtes sont composées d'une majorité de filles qui ont accueilli un voire deux garçons à leur table.

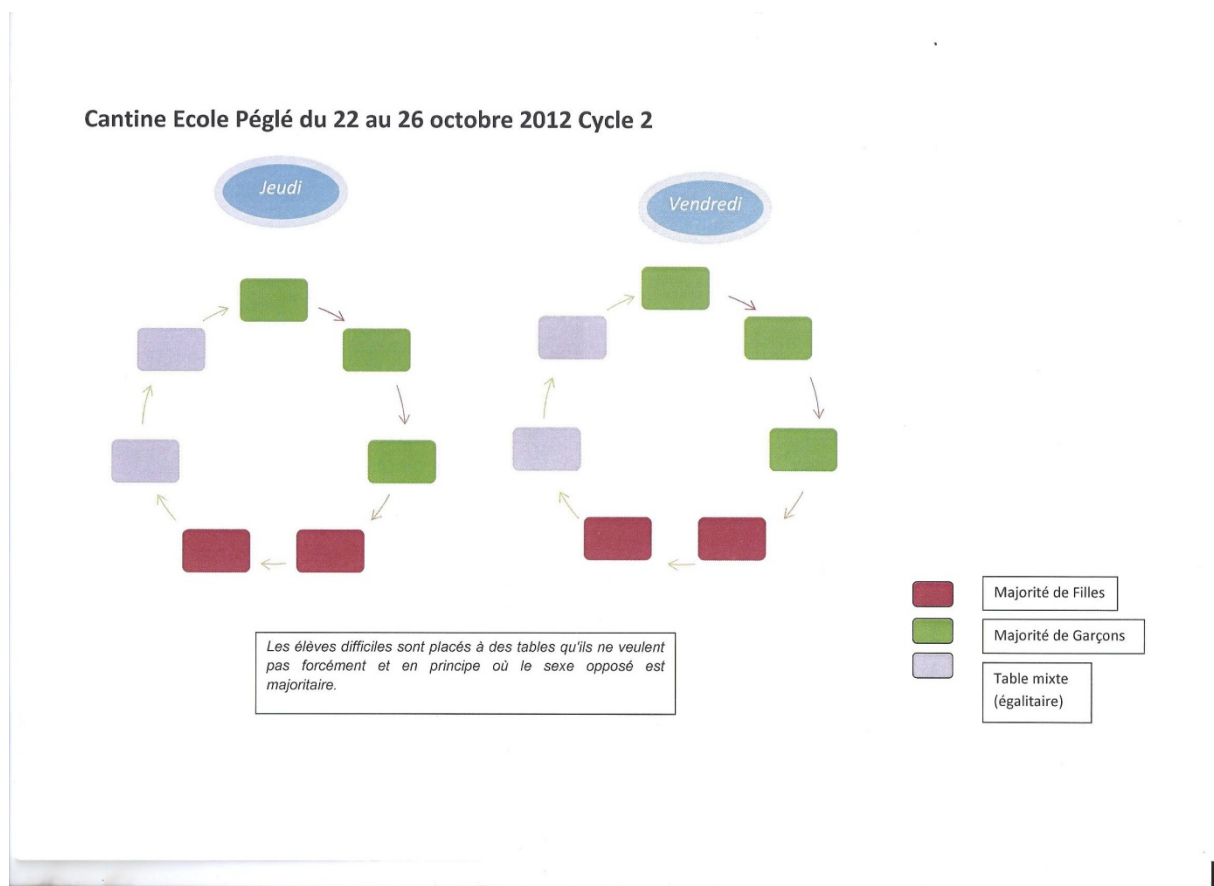
Commentaires Enseignant-e- : « Alexandre K. rentre le dernier dans la salle de gauche. Il cherche une place libre, et se dirige vers une table libre pour manger seul, mais Maryline l'appelle et lui propose la place libre à sa table. Kenzo, Antonio et Kenny mangent ensemble tous les midis et n'acceptent aucun autre élève à leur table. »

Mais les tables mixtes sont aussi le résultat d'enfants qui se retrouvent ensemble parce qu'ils sont moins bien intégrés au groupe de pair.

Commentaires Enseignant-e- : « Hadje H. (une fille) a tendance à essayer de se mettre avec des garçons. Les élèves qui mangent seuls, ou ensemble à une table mixte sont souvent des élèves qui sont aussi un peu laissés à l'écart à la récréation par les copains: Sacha, Katalyna, Farès, Succes par exemple »

Dans une autre école, la mixité de la table relève d'une stratégie des personnels de cantine pour canaliser les « plus turbulents ».

Fig. 134 : Répartition des filles et garçons à la cantine à l'école primaire.



création édith Maruéjols (2012) à partir des grilles d'observation remplies par les enseignants.

« Comme au cycle 2, les enfants qui posent des problèmes sont isolés à des tables où la majorité des élèves n'est pas du même sexe (non sans problème). »

Manger avec « l'autre sexe » devient alors une punition.

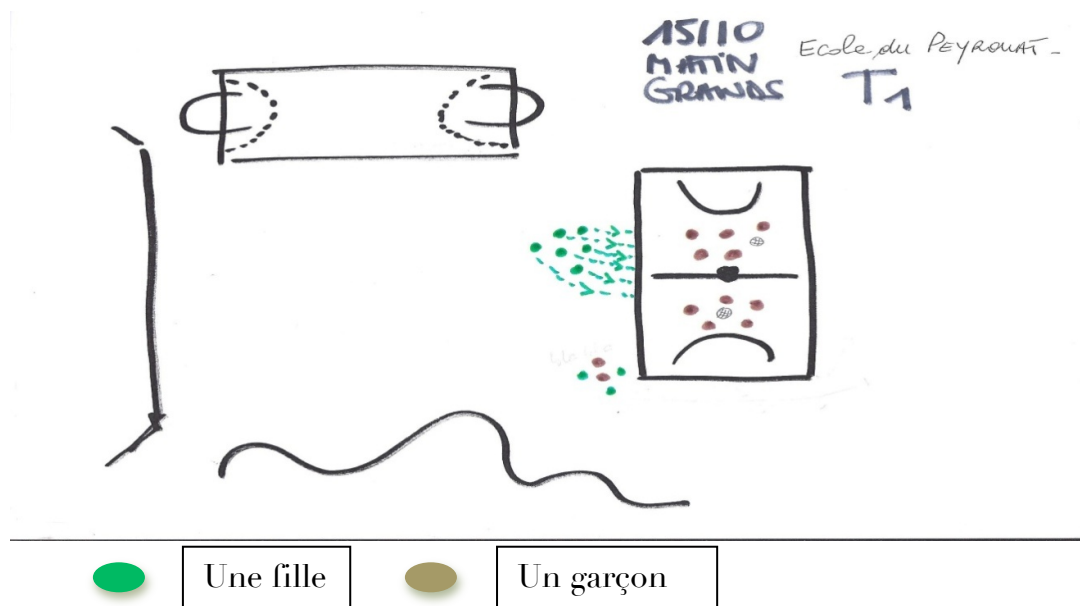
Suite à la lecture commune des résultats de l'observation, une discussion s'est engagée entre les enseignant-e-s. La place des enfants isolés a été soulevée. Des enfants (filles comme garçons mais plus souvent des garçons) mangent presque systématiquement seuls à la cantine. Plus qu'une question de reproduction des stéréotypes voire de sexisme, c'est bien le sentiment d'exclusion qui est sensible dans l'organisation d'un repas non mixte. Plus encore, peut-être, que dans la cour de récréation et dans le rang, la séparation des filles et des garçons à la cantine offre l'image figée du groupe filles et du groupe garçons. C'est alors que ne pas pouvoir s'asseoir à une table de garçons quand on est un garçon et à une table de filles quand on est une fille, stigmatise et éloigne de l'appartenance à un groupe.

2.1.2 Des adultes acteur/trices de la mixité. De la reproduction des stéréotypes à une mixité active.

Le positionnement de l'adulte est essentiel dans l'amorce de la mixité et la déconstruction des stéréotypes sexués auprès de l'enfant. Bien qu'intervenant très peu dans le conflit, ce qui était la consigne sur cette première phase d'observation, l'enseignant sensibilisé à la question du vivre ensemble filles garçons va modifier (temporairement ?) le comportement des uns et des autres. Lorsque l'adulte intervient sans interroger la mixité, consciemment ou inconsciemment, il va institutionnaliser la présence masculine sur l'espace central de la cour en légitimant le terrain comme lieu de jeu des garçons. Pour preuve les deux exemples suivants nous éclairent sur le message symbolique que peuvent transmettre les enseignant/es en fonction de leur attention à la question de la mixité.

Pendant ces deux semaines, une « dispute » autour de l'occupation du terrain de foot a demandé l'intervention de l'adulte qui a changé la configuration du terrain. Le 15 octobre au matin, les grands partent en récréation. Comme à leur habitude une dizaine de garçons se rendent sur le terrain de foot. En suivant, un groupe de filles s'approche du terrain.

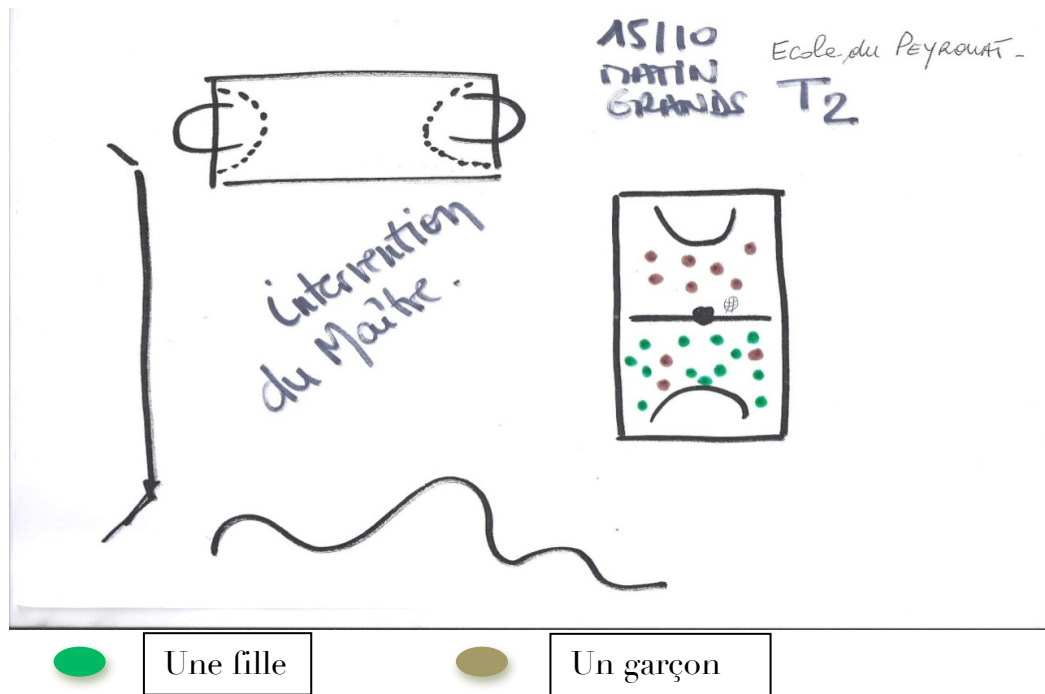
Fig. 135 : Répartition des filles et garçons en sortant de classe, début de récréation.



création édith Maruéjols (2012) à partir des grilles d'observation remplies par les enseignants.

Les filles se placent sur le terrain avec l'intention de jouer. Les garçons ne veulent pas jouer avec elles. Elles demeurent sur le terrain, ce qui rend très difficile la partie des garçons. Un des garçons s'en va trouver le maître pour se plaindre que les filles les empêchent de jouer au football en restant sur le terrain. Le maître explique que tout le monde a le droit de jouer au foot. Les garçons acceptent donc d'organiser une partie filles contre garçons. Ils décident vite que dans ces conditions ce n'est pas intéressant, quelques garçons rejoignent donc l'équipe des filles pour « équilibrer » le jeu.

Fig. 136 : Répartition des filles et garçons en fin de récréation, après l'intervention du maître.



création édith Maruéjols (2012) à partir des grilles d'observation remplies par les enseignants.

Un simple rappel des règles d'usage a permis ce jour-là de reconfigurer le terrain en autorisant une relative mixité. Sur 15 jours d'observation jamais les filles n'avaient joué au football.

Le récit d'une étudiante, stagiaire dans le cadre de l'étude pour la réalisation de son master d'animation, nous montre au contraire dans quelle mesure l'attitude de l'enseignant/e peut conforter les stéréotypes. Installée dans une classe d'école, située sur la commune de Floirac, elle avait pour mission d'observer les temps de récréation depuis la fenêtre qui surplombe la cour.

« Aujourd'hui, dès le début de la récréation les garçons sont arrivés et se sont mis à jouer sur le terrain. On voit une tentative de quelques filles (2-3) pour venir jouer sur les bords du terrain. Elles discutent, jouent mais n'empiètent pas beaucoup sur l'espace. Un garçon qui était en train de jouer au basket s'est approché d'une et a commencé à l'attraper par les épaules et mimer de lui mettre des coups de genou. La scène a duré quelques instants, une autre petite fille est venue voir ce qui se passait. C'est à ce moment que l'institutrice est intervenue se mettant entre les deux enfants. Elle a ainsi mis le groupe de filles en dehors du terrain en montrant ce dernier au garçon pour qu'il retourne y jouer. »

L'enseignante tout en voulant régler un conflit entre enfants institutionnalise la présence du garçon sur le terrain et légitime l'exclusion de la fille de cet espace de jeu. Or la cause de la dispute entre ces deux enfants est bien au départ la volonté des filles de jouer sur le terrain occupé par les garçons. Un autre témoignage vient corroborer l'importance de l'intervention de l'adulte sur la question de la mixité. L'adulte en participant au jeu va « isoler » une enfant pourtant volontaire pour jouer avec les garçons.

« Une majorité de garçons, 3 filles qui gravitent autour du terrain en tentant de l'intégrer. Ces dernières restent la plupart du temps sur le côté en regardant ce qui se passe et quand elles entrent sur le terrain et essaient de jouer on ne leur fait pas de passe. On dirait qu'elles sont invisibles. Pour la première fois, deux filles sont aux buts. Je n'ai pas vu comment elles sont arrivées là, si elles s'y sont mises seules ou pas... Le jeu se fait au centre du terrain et quand le jeu vient vers les caisses un garçon vient protéger les caisses et faire la remise en jeu. Du coup, soit la fille s'est autoproclamée gardienne de but et il y a eu désaccord, soit le garçon vient « au cas où ». Un surveillant est entré sur le terrain pour jouer, il me semble que d'un geste du bras il a sorti une des filles des buts mais je n'en suis pas sûre et certaine. Ce qui est sûr, c'est que la fille est sortie du terrain et s'est mise à jouer seule autour, tout en regardant ce qui se passait. »

Enfin, là comme dans les deux autres écoles, la cour de récréation est codée en fonction du sexe des enfants. Les filles et les garçons vont se conformer à une norme et adapter leur comportement en fonction des attendus de genre. Les garçons s'approprient l'espace central et opposent une fin de non recevoir aux filles résistantes qui viennent perturber l'ordre établi. Les « autres » garçons sont aussi exclus, le rapport de force faisant loi.

« La sonnerie de la récréation résonne à 10h15, les enfants arrivent progressivement. Au début, un groupe de filles jouait au basket sur le terrain, quand les garçons sont arrivés elles sont exclues. Plus tard, elles ont essayé de reprendre le terrain mais sans succès. Le terrain de sport est pratiqué par une dizaine de garçons, les « grands » de l'école. Autour, dans les zones périphériques de la cour, les jeux sont plus mixtes, comme par exemple sous la fenêtre où entre 5 et 10 enfants jouent en tapant contre le mur avec

un ballon. Les plus jeunes jouent sous le préau, les groupes sont mixtes. Il y a également un groupe de 4-5 filles que nous appellerons les « coureuses » qui pendant tout le temps de la récréation courent en faisant le tour de la cour sans passer par le centre occupé par le terrain (...) On retrouve les mêmes groupes d'enfants (les coureuses- le groupe qui joue contre le mur- le groupe de garçon sur le terrain). J'ai l'impression que chaque groupe a son espace, également que les filles ont plus tendance à jouer ensemble et les garçons sont dans la compétition (celui qui tirera le plus fort ou le plus loin avec le ballon, qui ira le plus vite...) Les jeux des garçons prennent plus d'espace. »

Équipe engagée, « militante », les enseignants de l'école du Peyrouat ont chacun de leur côté renseigné les fiches au gré de leur disponibilité pendant les récréations et leur temps de pause entre midi et deux. C'est en effectuant ce travail et en particulier lors de la mise en commun de leurs observations que le constat sur une mixité toute relative dans l'espace laïque de leur école a pris toute son ampleur. La question des modalités de l'intervention s'est alors légitimement posée. Ils se sont tournés vers moi pour entendre des propositions. Je leur ai donc rappelé qu'ils sont les mieux placés pour déterminer les marges d'action, les possibilités pédagogiques d'intervention. Leur premier réflexe a été de proposer de condamner l'espace du terrain de foot, visiblement très stigmatisé et stigmatisant. L'histoire du terrain de foot est une histoire pénible pour eux. En effet, l'année dernière, la cour de récréation a bénéficié d'un réaménagement et d'une rénovation. A cette occasion ils ont rencontré l'architecte du projet. L'équipe s'est tout de suite positionnée en défaveur du marquage au sol d'un terrain de foot. Déjà évoqué, cet espace avait fait l'objet d'une discussion lors de nos rencontres sur les questions de mixité. L'architecte a refusé. Après négociations ils ont obtenu que des barres en bois ne soient pas disposées autour du terrain. Installation de barres que l'architecte avait défendue avec l'argument que les filles pourraient s'y asseoir pour regarder les garçons jouer. Après concertation, la condamnation du terrain de foot n'a pas été retenue, notamment pour ne pas engager un travail sur la mixité autour d'une mesure qui pourrait passer auprès des enfants comme une punition. Cependant la cour de récréation a été choisie comme lieu privilégié de l'intervention de l'adulte pour agir sur la mixité dans le sens d'un projet éducatif

égalitaire. Trois mesures ont été avancées pour changer le temps de récréation. La proposition d'une récréation dans la semaine sans ballon de foot. On observe alors comment se réorganise les espaces de jeu pendant la récréation et comment les enfants se « distribuent », en particulier les garçons présents à chaque récréation sur le terrain.

Un autre temps de récréation où les adultes sont force de proposition pour animer la cour. Les jeux choisis le sont en fonction de leur capacité à créer de la mixité entre les filles et les garçons, le jeu ensemble est la base puis les règles sont étudiées de manière à ne pas reproduire un rapport de performance entre les enfants. Enfin, dans un troisième temps, le ballon de foot sera là encore interdit et on mettra à disposition des enfants les jeux éprouvés avec les adultes afin de mesurer leur capacité à reproduire du jeu ensemble de leur propre initiative. Les temps de regroupement et la cantine restent pour cette phase des lieux d'observation. Ils constituent une mesure des effets d'une cour de récréation orientée sur la mixité. Cette phase se déroule jusqu'aux vacances de Noël et sur différents temps de récréation. Il est convenu que chaque enseignant expliquera à sa classe la démarche de l'école, en particulier le fonctionnement des récréations « atypiques ». Le programme d'actions avec les enfants débute en janvier 2013 (lecture de livre non sexiste, théâtre et danse, discussion en classe accompagnée d'un-e professionnel-le- formé-e-), des débats sont prévus avec les parents. Toute la communauté éducative est touchée par le projet.

Le spectacle de fin d'année s'est appuyé sur la mise en scène de livres travaillés en classes qui remettent en cause les stéréotypes sexués chez les enfants, des filles dans des métiers d'hommes, des garçons dans des métiers de femmes, des filles qui ne veulent plus faire seules les tâches ménagères, qui ne veulent pas d'un prince charmant, des garçons qui dansent etc. 450 personnes étaient présentes lors du spectacle, des familles entières, des générations mélangées, des cultures diverses, des parents, des représentant/es des administrations landaises, des militant/es associatifs, les enseignant/es et moi-même. A l'issue du spectacle nous avons organisé un débat sur la question des stéréotypes dans l'éducation. Malgré une petite appréhension de la communauté éducative, la soirée s'est déroulée sans protestation des parents. Des

mamans sont venues discrètement, en aparté, me manifester l'importance d'évoquer ces sujets. L'école du Peyrouat reste mobilisée et je les accompagne toujours pour définir ensemble les bases du projet d'école égalitaire, évaluer les premières actions et mobiliser les intervenants éducatifs. Les expérimentations sur la cour de récréation portent leur fruit. Les enseignant/es notent des récréations moins conflictuelles lorsqu'ils travaillent à une mixité active. Les enfants aiment jouer ensemble et partager des jeux moins stéréotypés tels que le croquet, les raquettes et des jeux de ballon coopératifs. Le travail se poursuit sur la récréation entre midi et deux qui est un temps municipal dans lequel les enseignant/es n'interviennent pas. Cette année encore les enfants mettent en scène des pièces de théâtre déconstruisant les stéréotypes filles/garçons, font un travail photographique et proposent un spectacle de danse mixte. Les conversations initiées en classe avec les enseignant/es et un juriste spécialisé sur les questions d'égalité permettent de libérer la parole des enfants et d'offrir une alternative aux discours dominants sur ce « qu'est être une fille et ce qu'est être un garçon ». Bien qu'il soit encore difficile de mobiliser les parents, le sujet de l'égalité filles/garçons entre à la maison grâce à l'école et aux enfants qui échangent avec eux.

S'intéresser au vécu permet de mesurer comment se joue au quotidien les rapports sociaux de sexe, en dehors des représentations sociales. La réaction et l'action des acteurs éducatifs sont primordiales. La formation s'avère indispensable pour interroger les principes et changer ses propres représentations. Ne pas faire d'inégalité n'est pas faire de l'égalité.

2.2 Comment former ?

La mise en place d'un projet éducatif égalitaire passe par l'adhésion des professionnel/les au contenu du projet et à la définition commune d'objectifs. De la sensibilisation à l'interrogation des pratiques, la formation devient pilier et passage obligatoire d'une décontextualisation de l'acte professionnel vers une recontextualisation de l'acte éducatif. La possibilité de diffuser le message, de repositionner les contenus sous l'angle de la question de la mixité et de l'égalité

filles/garçons doit être saisie à chaque fois que l'occasion se présente. C'est pourquoi pendant trois années je me serais rendue sur tous les lieux du débat public sans hiérarchisation, sans attendu. Du maire à l'élu-e- municipal-e-, du responsable de service à l'animateur-trice-, du parent à l'enseignant-e-, du colloque scientifique à la journée au centre social, chaque moment de questionnement a son importance. La démarche à l'égal des restitutions aura été de rappeler systématiquement les termes de l'échange autour des notions de mixité, égalité, consentement, afin de parler de la même chose. Puis les sessions s'articulent autour de trois phases : La mixité pourquoi faire ? ; La mixité pour quoi faire ? ; La mixité comment faire ?

2.2.1 La formation des professionnel/les.

Homme ou femme, deux typologies de professionnel-le-s se dessinent lorsqu'on aborde la question de la mixité, de l'égalité et du sexisme dans le milieu de l'animation socio culturelle. Ceux et celles pour lesquels la mixité filles/garçons n'est pas « une priorité », le sexisme n'est pas repéré ou ne pose pas de problème professionnel. Le sexisme est alors l'expression d'un mode relationnel filles/garçons, en particulier à l'adolescence. Il peut être perçu comme la manifestation d'une socialisation différenciée « saine », presque souhaitable. En cas de violence perceptible, la non mixité devient la solution à la protection et l'expression de chacune et chacun. Fortement ancrés dans l'essentialisation des rapports sociaux de sexes, ces animateur/trices portent le discours de la complémentarité des sexes. La division sexuée du travail est quasi naturelle, et n'est pas interrogée. Ce sont des professionnel/les qui légitiment non seulement des activités « filles » et des activités « garçons » et de plus des compétences « animatrice » et des compétences « animateur ». Ce mode de fonctionnement totalement intégré justifie, notamment, le fait qu'une femme ne puisse intervenir auprès des adolescents, a fortiori dans les quartiers dits « sensibles ». La critique la plus formulée par ces acteur/trices lors des formations est celle d'une approche féministe. Le féminisme est systématiquement considéré de manière négative. Envisager l'égalité filles/garçons devient « favoriser les filles aux dépens des garçons », approche inconcevable et insensée. Bien souvent, alors

même qu'ils/elles dénoncent une attente politique sur la tranquillité publique, ils/elles jugent prioritaire la prise en charge des garçons. Les filles sont « mieux » chez elles, les garçons ont besoin d'un accompagnement éducatif. Les garçons souffrent plus que les filles qui de toute façon s'en sortiront mieux. La difficulté est de repositionner l'acte professionnel au-delà des valeurs individuelles. Quel est le projet de la maison des jeunes ? Quel est le contenu d'un acte éducatif ? L'Égalité filles/garçons est-elle négociable dans un établissement public, laïc et républicain ?

La deuxième « catégorie » d'animateur/trices rencontrée est celle pour laquelle la mixité est une problématique, voire un enjeu professionnel. Le sexisme pose problème. Ils rencontrent dans leur quotidien professionnel des difficultés d'ordre relationnel filles/garçons et de l'ordre de l'absence des filles dans leur structure. Ils ont pu être confrontés personnellement à des attitudes et/ou à des remarques sexistes (de la part de collègues et/ou de jeunes). Certain/es sont militant/es. Ils ont repéré les problématiques, adhèrent au diagnostic proposé. Ils ont essayé de « changer des choses » et de concevoir leur acte professionnel dans le sens d'une plus grande mixité, ou accessibilité des filles aux activités. Ils se sont heurtés à deux types de freins. L'isolement, et donc le sentiment de solitude qui en découle, sont des marqueurs forts de ces professionnel/les. Ils sont seuls. Spontanément, le discours se focalise sur la hiérarchie et sur le projet politique (les élu/es municipaux ou associatifs). Les élu/es, disent-ils, nous demandent de nous occuper de la délinquance, sous-entendu des garçons. Mon/ma directeur/trice n'est pas sensible à cette question. L'argument est légitime mais le mode de fonctionnement des structures permet une définition des objectifs et une organisation du quotidien professionnel parfois assez souples. En allant plus loin dans les échanges on s'aperçoit vite que c'est bien souvent au sein même des équipes éducatives que se trouve le nœud du problème. Les questions de mixité et d'égalité ne sont pas au programme. Pour l'ensemble des formations que j'aurais dispensées, je n'aurais trouvé aucun projet pédagogique affichant noir sur blanc la mixité et/ou l'égalité comme un des objectifs de l'équipement. Le deuxième frein réside dans l'approche. Comment faire ? Comment « casser » la socialisation différenciée des filles et des garçons et donc aller à l'encontre des désirs exprimés ?

Comment expliquer aux parents ? Le manque de contenu et d'outils est flagrant. Les demandes de ces groupes d'animateurs sont principalement axées sur la recherche de solutions concrètes³⁵³. L'objectif de la formation devient la transmission d'une méthodologie du projet éducatif égalitaire. L'enjeu se situe autour d'une « bonne définition » du travail autour de la mixité et de l'égalité, ainsi que l'expérimentation de « bonnes pratiques ».

La dispense de formation sur le sujet a mis en lumière des thèmes transversaux. Je me propose d'en évoquer deux (seulement) qui ont été centraux et récurrents.

2.2.2 Interculturalité, autorité et genre.

Il est question ici de l'interculturalité et non de l'intersectionnalité. Il ne s'agit pas de nier les inégalités réelles, concrètes, auxquelles sont confrontés des individus en fonction de leur couleur de peau, de l'appartenance réelle ou supposée à une culture d'origine, à une religion, etc. Le propos est d'interroger comment les discours construits sur la question de l'interculturalité (le respect de la culture de l'autre) ont justifié et continuent de justifier la domination masculine ou, a minima, l'inattention à la question de l'égalité entre les filles et les garçons. Dans mes entretiens, il n'y a pas eu un moment d'échange sans que la question de la « culture différente » ne soit évoquée. Celle des enfants, celles des parents, mais bizarrement jamais celle des animateur/trices. Le risque de lier genre et interculturalité est double. Le premier est de rendre la notion politique d'égalité relative. L'égalité ne se contextualise pas. Les deux premiers articles du texte de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme sont très clairs :

« Article premier

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Article 2

³⁵³ Ce qu'ils appellent la « boîte à outils »

1. Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

2. De plus, il ne sera fait aucune distinction fondée sur le statut politique, juridique ou international du pays ou du territoire dont une personne est ressortissante, que ce pays ou territoire soit indépendant, sous tutelle, non autonome ou soumis à une limitation quelconque de souveraineté. »

De même, l'égalité ne peut se confondre avec la laïcité. L'égalité n'est pas un concept mais bien une affirmation politique d'un projet de société. En France, l'égalité est constituante, elle fait l'objet de la République comme nous le rappelle le premier article de la constitution française :

Article premier

« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée.

La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales. »

Justifier le manque de mixité, l'absence des filles dans les équipements et espaces des loisirs des jeunes sous couvert d'une pratique culturelle « légitime » est anticonstitutionnel. On n'a pas encore posé les questions de fond sur ce qu'est l'origine culturelle et la tendance à l'uniformisation des « cultures différentes » (43 nationalités d'origines différentes, peuvent-elles constituer une seule culture ?). On ne développera pas non plus la problématique de la stigmatisation offrant la possibilité d'éviter de s'interroger sur sa propre culture et créant une auto assignation durable. Sans aller plus loin dans le débat qui n'est pas l'objet de ma recherche, au nom de l'interculturalité on ne peut « modérer » le principe d'égalité. L'égalité est au cœur de ce que l'on appelle le genre, c'est-à-dire l'organisation hiérarchique des rapports sociaux de sexes.³⁵⁴

³⁵⁴ Voir premier chapitre

Le deuxième écueil de l'approche interculturelle de la fréquentation sexuée des équipements et espaces du loisir des jeunes est paradoxalement l'évitement de la question de l'autorité parentale. Il est utile de rappeler que l'autorisation de la pratique d'une activité pour un mineur appartient à ses parents, autant sa mère que son père. Donc l'autorisation n'appartient pas à la fratrie et il n'appartient pas à l'organisateur de développer des stratégies de contournement de l'autorité parentale. C'est le principe de l'adhésion, a fortiori dans le territoire des loisirs qui n'a aucun caractère obligatoire. L'autorité parentale s'arrête là où commencent les droits de l'enfant et inévitablement là où se joue la protection de l'enfance. Un parent fait des choix éducatifs pour ses enfants, il peut refuser que son fils danse, par exemple. Un équipement éducatif public fait des choix éducatifs conformes au projet politique sociétal, en l'occurrence, en France, la République au service de l'égalité. La structure doit être en capacité d'exposer clairement ses objectifs et le cadre dans lequel ils sont définis. Il ne s'agit pas de négocier.

Ce que l'autorité fait au genre illustre également une approche intéressante dans les échanges. La présence d'une femme dans les secteurs éducatifs de l'adolescence fait débat dans les échanges. Une femme (animatrice) a-t-elle sa place, peut-elle s'en sortir au milieu d'un groupe de jeunes garçons (turbulents, décrocheurs, agressifs), en particulier dans les quartiers populaires ? Ce double questionnement va instituer deux conséquences : la mise en cause de l'autorité d'une femme et l'instauration du rapport de force. Se questionner sur la présence d'une femme, diplômée en animation, dans une équipe éducative masculine, ce n'est rien d'autre que douter de sa légitimité. Mettre en doute la légitimité c'est affaiblir l'autorité. L'autorité s'exerce dans la légitimité du rapport hiérarchique.

*« La relation autoritaire entre celui qui commande et celui qui obéit ne repose ni sur une raison commune, ni sur le pouvoir de celui qui commande; ce qu'ils ont en commun, c'est la hiérarchie elle-même, dont chacun reconnaît la justesse et la légitimité, et où tous deux ont d'avance leur place fixée. »*³⁵⁵

³⁵⁵ Hannah Arendt, *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, 1989, chapitre 3 « Qu'est-ce que l'autorité ? », p123

L'autorité des femmes à l'échelle sociétale est loin d'être légitime. Nombre de discours sur la question de la monoparentalité s'articulent autour de l'unique présence maternelle, l'objectif éducatif est de « rétablir » l'autorité paternelle voire masculine. Nombre de psychiatres se positionnent en réaffirmant l'indispensable figure paternelle sous couvert d'une impossible autorité maternelle.

En outre, l'autorité peut-être appréhendée comme une forme d'inclination devant le pouvoir. Or les femmes ne font pas figures du pouvoir (politique, religieux, universitaire, professionnel...). La question n'est pas que le groupe des femmes ne possède pas d'autorité « naturelle » mais bien qu'on ne leur confère pas culturellement une autorité. C'est un point central dans l'expérience des animatrices dans ces secteurs. Les entretiens ont révélé des incidents, des insultes et des incivilités souvent liées au déni de l'autorité des femmes. On entendra des témoignages qui relatent la réaction de jeunes garçons (10-12 ans) refusant d'obéir, parfois même de parler, avec une animatrice, simplement parce qu'elle est une femme et qu'elle ne « compte pas ». C'est le fameux « t'es qui toi ».

L'autre dérive du simple fait de se poser la question de la présence d'une adulte femme est l'instauration du rapport de force dans la relation éducative. C'est le discours sous-jacent d'une très grande majorité des intervenants, femme et homme, dans le secteur de l'adolescence. C'est faire face physiquement, imposer le respect par la force ou la menace de l'usage de la force. Extrait³⁵⁶ relatant l'expérience d'une animatrice, sur le terrain depuis 13 ans, travaillant actuellement porte de Bagnolet, dans le 20^e arrondissement de Paris :

« Il lui a fallu résister à la pression du public par leur langage et leur attitude provocante. Il lui a fallu s'imposer par sa personnalité, se faire accepter en tant que femme et professionnelle, s'adapter à un environnement masculin, aux discussions des jeunes, leurs agissements, et leurs jeux de bagarre. Elle s'est efforcée de leur montrer qu'elle ne céderait pas la première quel qu'ait été leur moyen de pression. »

Les animatrices présentes dans les maisons des jeunes et plus largement dans les « quartiers » ont un parcours sportif atypique, sports de combat (boxe), et toujours une

³⁵⁶ Actes du séminaire : équipements municipaux pour la jeunesse- 14 décembre 2012- Mairie de Paris

compétence « supplémentaire ». Comme en témoigne cet extrait³⁵⁷ : « *Sa pratique de la boxe française, la savate a constitué la première approche pour susciter l'intérêt et tisser un lien avec les jeunes.* » Elles ne se positionnent jamais innocemment dans l'espace, tout est savamment calculé, en particulier le code de comportement :

« Mme S estime qu'il est nécessaire, en tant que femmes, de s'adapter aux codes d'un environnement masculin. Cela comprend une façon d'être et de se comporter, ni trop féminine, ni trop masculine, afin de ne pas porter à confusion et donner l'impression d'un jeu de séduction. »

Elles doivent s'imposer face à leurs collègues masculins, auprès des jeunes garçons et souvent dans leur famille :

« Mme S confie que son père a vu d'un très mauvais œil le fait qu'elle travaille à l'antenne Jeunes rue des Rigoles. En effet, le public était majoritairement masculin et sa famille et ainsi qu'elle-même n'habitaient qu'à quelques pâtés de maisons de la rue des Rigoles. Son père pensait précisément aux risques et difficultés qu'elle pourrait rencontrer à l'antenne. Il lui a fallu le rassurer et le convaincre et Mme S se dit satisfaite, lorsqu'elle fait un retour sur son parcours, d'avoir été capable de le convaincre, lui et les autres, du bien-fondé de sa place dans ce métier. »

L'enjeu dans la formation est de redéfinir les termes de l'autorité. Il faut travailler à l'autorité collective, la manière de légitimer son collègue dans sa place d'adulte et de référent éducatif. Il est important également de s'attacher à l'expérience des hommes qui connaissent, au même titre que les femmes, la remise en cause de leur autorité. L'intérêt est de s'éloigner d'une attitude inscrite dans le rapport de force qui ne fait pas autorité, comme nous le rappelle Hannah Arendt : « *S'il faut vraiment définir l'autorité, alors ce doit être en l'opposant à la fois à la contrainte par force et à la persuasion par arguments.* »³⁵⁸

³⁵⁷ Actes du séminaire : équipements municipaux pour la jeunesse- 14 décembre 2012- Mairie de Paris

³⁵⁸ Hannah Arendt, *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, 1989, chapitre3 « Qu'est-ce que l'autorité ? », p123

2.3 Quelques pistes d'actions

Cette partie vise à proposer un processus de construction d'une politique et d'un projet éducatif égalitaire. D'une part, je m'appuie sur ce qui constitue, à l'issue de ma recherche, une méthodologie adaptée à la mise en place d'une politique en faveur de la mixité et de l'égalité dans les équipements et espaces du loisir des jeunes. D'autre part, les préconisations sont le résultat de la mutualisation d'actions concrètes qui ont fonctionné, en particulier, pour ouvrir les équipements à la mixité.

Une des premières étapes consiste à définir un projet, une politique en direction de l'égalité et de la mixité. La première démarche est de « s'entendre » sur les termes de mixité et égalité puis de produire de la statistique sexuée sur la fréquentation. Il s'agit ensuite d'afficher le projet politique et de lui attribuer des moyens.

La deuxième est de sensibiliser les équipes en les formant. L'angle d'attaque peut-être l'équipement : former les professionnels intervenant dans une école, dans une maison des jeunes, ou un secteur, l'animation jeunesse, les dirigeants des clubs associatifs sportifs, etc. La diffusion d'une culture commune et d'un engagement commun est une étape indispensable. Il faut être vigilant aux espaces de formation afin que des professionnels ne se retrouvent pas isolés : un seul professionnel, par exemple, qui sera formé dans une équipe. Il faut être attentif également à la qualification des intervenants. Tout le monde ne peut pas s'imposer formateur-trice- dans le domaine du genre.

Le troisième point à travailler est la division sexuée du travail. L'étude sexuée des organigrammes permet de mesurer la mixité au sein du milieu professionnel, elle est pertinente par niveau de poste occupé (direction) et par secteur (adolescence). Là encore, la discussion doit être engagée avec l'équipe intervenant dans la structure. L'enjeu est de s'attacher à l'image que renvoient les adultes sur ces questions de norme sexuée et de reproduction des stéréotypes. Il s'agit de proposer l'alternative à la fois sur le positionnement de l'animateur-trice mais également dans le contenu (les activités). On pourra s'interroger par exemple sur la manière dont les groupes d'enfants se forment. Est-ce l'adulte qui fait le groupe ? Est-ce qu'une animatrice

fédère un groupe de filles (même interrogation animateur/groupe de garçon)? Est-ce l'activité proposée qui attire plutôt les filles ou plutôt les garçons? Une bonne pratique est d'inverser les images, en proposant une activité dite de filles animée par un homme et inversement. De manière générale, on se demandera si les activités proposées à l'intérieur, ou dite « calmes », sont menées par des animatrices et si les activités d'extérieur, de « défoulement », sont portés par des hommes. Tout un panel d'outils est disponible pour favoriser la mixité, en changeant les règles de la pratique (jeux de ballon par exemple), en incitant les enfants à jouer ensemble filles/garçons. Des supports conçus dans le sens de l'égalité et de la mixité sont en circulation (expositions, jeux de société, affiches).

Mener à bien un projet éducatif égalitaire est interroger les pratiques professionnelles au quotidien. Des modes d'interpellation de l'enfant, des parents, dépassant les stéréotypes et parfois le sexisme, sont à définir. Travailler le vocabulaire, les postures et surtout le discours, va légitimer les modes d'intervention auprès des parents et des enfants eux-mêmes.

Une autre piste éprouvée est l'organisation « d'événements » autour de la question de l'égalité et/ou de la mixité. Des territoires girondins en ont fait l'expérience. Depuis plusieurs années la commune de Bassens propose des formations d'une durée d'une semaine à l'ensemble des acteurs éducatifs, sur le thème des stéréotypes et des bonnes pratiques égalitaires. A Blanquefort, la formation est également privilégiée dans les établissements scolaires. La ville programme chaque année une « affiche parité » mobilisant les secteurs culturels, débats, projections de films, spectacles. En 2012/2013, la mairie a lancé une année de sports pour toutes et tous en proposant des activités en famille et la possibilité de découverte loisir sous l'intitulé « sportez-vous bien ». La ville de Floirac a éprouvé sa première « semaine de l'Égalité » autour du 8 mars, là encore en multipliant les approches. Une formation en direction des animateurs et animatrices du territoire a été menée. Une exposition portée par les Francas, intervenant dans le secteur périscolaire, a été réalisée par les enfants des écoles primaires de la ville sur le thème : les filles et les garçons. Les enfants ont présenté des séries de photos mettant en scène les filles et les garçons. Les adolescents ont été

invité à débattre sur le thème du sentiment amoureux à l'issue de la projection d'un court métrage : « princes et princesses » réalisé avec certains d'entre eux. Un débat sur l'articulation des temps de vie des femmes a eu lieu à la médiathèque qui, pour l'occasion, a travaillé sur une bibliographie. Des élues locales, présidentes d'associations, ont témoigné de leur parcours. Les collégiens des classes de troisième ont bénéficié d'une sensibilisation aux stéréotypes dans les métiers, en particulier sur l'image des femmes dans les métiers techniques. A l'issue de cette démarche, les adolescent/es étaient invité/es à répondre en ligne à un questionnaire sur les stéréotypes filles/garçons. Enfin, le soir du 8 mars, un spectacle a clôturé la semaine. L'ensemble de cette semaine a été conçu en partenariat avec le Centre d'Information des Droits des Femmes et de la Famille, association intervenant sur le territoire floiracais. L'avantage d'une sensibilisation à l'échelle d'un territoire tient à la mobilisation de partenariats divers et variés et à l'intérêt de générer un débat local sur la question de l'Égalité avec l'ensemble des « publics » (adultes, enfants, jeunes...). L'ensemble de ces initiatives et actions doit s'accompagner d'une phase d'observation et d'outils d'évaluation pour mesurer les impacts de cette politique égalitaire.

C'est le choix qu'a fait la commune de Cenon en intégrant la question de l'égalité femmes/hommes dans son Projet Urbain de Cohésion Sociale. Après un diagnostic réalisé auprès des intervenants sociaux dans différents champs, la ville a ciblé trois « chantiers » : celui de l'offre éducative, celui de la santé et celui du vivre ensemble. Un panel d'actions est prévu dans ces trois domaines. La question de l'orientation et de l'ouverture des possibles sont les préoccupations éducatives en termes d'égalité. Un travail est préconisé dans les collèges (alternatives aux stéréotypes véhiculés sur les métiers, interventions de professionnelles dans des secteurs masculins et inversement etc.). Concernant la Santé, une attention particulière est portée sur les familles monoparentales, dans lesquelles les mères sont plus touchées que les autres femmes par les addictions (en particulier l'alcool). Des projets s'adressent aux femmes issues de l'immigration. Une attention spécifique est mise en place pour prévenir des grossesses précoces et des troubles de l'alimentation. La ville de Cenon s'engage également sur le chantier de l'articulation des temps sociaux et développe des actions

qui favorisent le bien-être des femmes tout en leur proposant des modes de garde pour les enfants. De même, une réflexion est en cours sur la question de la mobilité (dans le cadre d'un retour à l'emploi) et de la garde d'enfants.

On est encore sur une phase d'expérimentation. Mes observations ne permettent pas à ce jour de dégager un cadre agissant et une méthodologie unique performante dans chaque situation. Toutefois, les actions menées et la simple prise en compte de la problématique de l'égalité et de la mixité dans un équipement, ont montré un degré d'efficacité indéniable et des changements concrets. Pour preuve, ce témoignage d'une animatrice dans une structure de la banlieue parisienne, située dans un quartier populaire :

« Dès sa prise de poste sur l'antenne Jeunes Panoyaux, Mme C a constaté que les garçons étaient majoritairement représentés dans l'utilisation faite de l'équipement. Ils constituaient près de 97% du public contre 3% de filles. Pour compléter cette observation, elle s'est appuyée sur l'étude du contexte local. Là aussi, elle s'est aperçue de la forte emprise masculine sur l'espace public du quartier. Hall d'immeubles, square, rues, cafés, sont pleinement investis. A partir de ce constat, il a été utile de renforcer la présence de l'antenne Jeunes sur l'espace public, afin de comprendre pourquoi les filles avaient déserté les structures. Le retour de ces dernières a été quasi unanime. La structure était clairement identifiée à ce moment-là comme un lieu à forte concentration masculine, considérée donc comme infréquentable pour des filles sérieuses : y apparaître, selon elles, serait un signe de mauvaise réputation. La monopolisation faite par la population masculine, dans l'usage de la structure, était une manière claire pour eux de marquer ce territoire donné, et d'en avoir l'entière exclusivité. »

Suite à ce constat l'animatrice développe une série d'actions en direction des filles. Après cinq années de travail, elle nous livre les résultats constatés :

Le regard qu'elle porte aujourd'hui sur l'usage de la structure a changé. Les chiffres indiquent une fréquentation sur l'antenne Jeunes Panoyaux qui se situe à hauteur de 52% de filles pour 48% de garçons. (...) Mme C considère que l'équipe a réussi à atteindre son premier objectif, en termes de mixité, dans la fréquentation de la structure. Toutefois, leur travail se poursuit toujours, en termes de mixité réelle, dans une participation

commune aux activités. Même s'ils parviennent sur certaines actions à avoir une mixité réelle, lors des ciné-débats, ou de l'accompagnement au projet, au travers des dispositifs parisiens, notamment Paris Jeunes Vacances, cela reste un aspect fragile et à consolider.

Ne pas s'interroger est ne pas agir. Les professionnel-le-s possèdent les outils et les leviers pour modifier la fréquentation et le vivre ensemble. Le plus souvent ils/elles n'ont pas problématisé la question, n'ont pas mesuré l'impact d'une approche par le genre. Le principal apport de ces rencontres aura été d'ouvrir les yeux, de partager ensemble les objectifs liés à l'accueil des jeunes dans la mixité. C'est bien d'intelligence collective qu'il s'agit et de la possibilité de partager une analyse. De même les élu-e-s ont interrogé leur politique lorsqu'ils-elles- ont pris la mesure d'un discours scientifique « alternatif ». Trop souvent, l'apport technique est androcentrique. Des décennies d'expertise neutralisée sur les questions de jeunesse, alimentées en parallèle par les notions de décrochage scolaire des garçons et de réussite scolaire des filles, ont masqué l'enjeu démocratique de la mixité dans l'accueil des jeunes sur les équipements et espaces publics. Les élu-e-s et les professionnel-le-s ont été très sensibles à la question de la redistribution et de la justice sociale. Il faut encourager le gender mainstreaming, autrement dit l'approche intégrée de l'égalité. Seul moyen de rendre visible l'enjeu démocratique d'une société égalitaire.

Conclusion 3^{ème} partie.

En conclusion, cette troisième partie rend visible le processus de (re) production du système de genre à travers les discours et la construction des politiques publiques. La plongée au cœur de l'organisation et du quotidien des acteurs/trices éducatif/ves permet de saisir les freins à la mise en route d'une mixité active dans une visée égalitaire. L'étude des entretiens et les débats collectifs ont mis en avant deux types d'écueil lorsqu'on aborde la question de la mixité et de l'égalité dans le loisir des jeunes. Le premier est un référencement quasi systématique au vécu personnel. A chaque fois, les personnes participant à l'échange vont, à un moment donné, faire appel à des souvenirs issus de leur expérience dans le domaine familial, soit des souvenirs d'enfance, soit des expériences en tant que parents/grands parents. L'objectif est de resituer le débat sur l'enjeu professionnel en dépassant le vécu personnel qui est parfois perçu comme un contre exemple au regard des inégalités (femmes qui ont pratiqué le football, hommes qui s'occupent des tâches ménagères etc.). L'expertise, au sens scientifique, s'avère primordiale afin d'exposer la problématique globale des questions d'égalité, en particulier en réaffirmant les inégalités réelles au regard de la statistique nationale par exemple. Puis il faut permettre aux acteur/trices de se repositionner dans leur quotidien professionnel en proposant une démarche d'objectivation de la question égalitaire. Cela suppose une méthodologie stricte d'approche de la mixité, de l'égalité et du genre. L'expérience de Mont-de-Marsan avec la mise en place d'un projet d'école égalitaire constitue un prototype de la démarche intégrée. Le deuxième écueil s'inscrit dans la force du système de genre et marque la résurgence d'une société encore patriarcale à travers l'essentialisation des rapports sociaux de sexe. In fine, la réfutation tient à la différence de nature entre une femme et un homme. Peu de personnes rencontrées sont en mesure de développer un argumentaire qui peut affaiblir et remettre en cause la complémentarité des sexes afin de rendre visible la construction de la hiérarchisation. C'est un débat complexe à mener dans lequel il faut engager une véritable démarche argumentée pour laquelle l'apport féministe est primordial. L'enjeu est de percevoir

dans quelle mesure l'identité individuelle résulte d'une construction collective de l'individu/e conforme (ou non) à la norme de genre. L'égalité est réalisable malgré les différences. La différence perçue comme « originelle » entre les femmes et les hommes est un obstacle à franchir pour mettre en œuvre une politique publique égalitaire intégrée. Cette troisième partie, avec le laboratoire de l'école du Peyrouat et l'exposé des initiatives des communes, ouvre la porte au changement et à la mise en route d'une mixité active qui permet de combattre les inégalités.

Conclusion générale

L'enjeu de la présente thèse est de montrer comment l'analyse des loisirs publics des jeunes révèle la pertinence d'un paradigme féministe.

Le féminisme dans la pluralité de ses approches s'inscrit dans la déconstruction d'un système hiérarchisant les relations femmes/hommes dans le sens de la domination masculine (genre). L'analyse s'appuie sur la mise en lumière des inégalités objectives entre les deux groupes sociaux de sexe. Inégalités ici étudiées sous l'angle de la redistribution de l'argent public, la possibilité de choix et l'inégale valeur. Ensuite par l'analyse féministe, le propos était d'interroger les causes de la persistance des inégalités de traitement entre les femmes et les hommes dans une société démocratique et d'égalité de droit. L'objectif est de rendre visible le processus de construction des relations femmes/hommes à travers la reproduction des stéréotypes sexués et des représentations sociales de ce qu'est être une fille/être un garçon. Les institutions traduisent et performent la norme. C'est l'objet de la première partie de la thèse. J'ai posé les cadres statistiques des inégalités à travers l'éclairage des données sexuées, dans le monde du travail et l'espace du couple/famille. La construction de la conformité aux identités sexuées passe par l'Éducation, les Médias, la régulation du comportement (dans la manière de se vêtir par exemple). Les inégalités de traitement toujours observables en France au début du XXI^e siècle pénalisent le groupe social des femmes. Une division sexuée du marché du travail précarise les métiers de femmes, les temps partiels impliquant une moindre rémunération et une moindre cotisation touchent massivement les travailleuses. Des tâches domestiques incombant encore bien plus aux femmes qu'aux hommes impactent leur place dans la sphère professionnelle et citoyenne de la société. La police du genre³⁵⁹ dans l'espace public influence leurs déplacements, leur usage souvent contraint de la ville. Loin d'être innée cette différenciation s'installe dans l'apprentissage d'une norme, comme je l'ai

³⁵⁹ cf Elsa Dorlin : l'insulte et le sexisme ordinaire - de ses formes les plus larvées, les plus licites aux plus évidentes et grossières - remplissent le rôle d'une police du genre : le sexisme rappelle à l'ordre les femmes et les minorités sexuelles sur la façon dont elles doivent se comporter - car les insultes sexistes sont toujours en même temps lesbophobes, homophobes, transphobes.

démontré, s'inscrivant dans un système : le genre. Ce système s'appuie sur l'institutionnalisation des rapports sociaux de sexe, (ré) affirmant les principes et inscrivant durablement les représentations stéréotypées dans le vécu des filles et des garçons, puis dans la vie des femmes et des hommes. La thèse s'est appuyée sur l'analyse de la reproduction à l'école, dans les médias et à travers le vêtement social.

La deuxième partie avec l'analyse sexuée des équipements et des espaces des loisirs des jeunes a montré les effets de la norme dans l'organisation des loisirs des jeunes. Loisirs se révélant peu mixtes et inégaux dans la pratique. Les filles ont moins de choix dans la pratique sportive, qu'elle soit en club ou portée par les municipalités on leur accorde moins de valeur parce que considérées comme moins performantes de fait que les garçons, moindre redistribution de l'argent public parce que les filles sont bien moins usagères des équipements que les garçons. La ségrégation des espaces est préoccupante. Des activités filles, des sports de garçons, des équipements jeunesse majoritairement masculins qui loin de travailler au partage peinent à mélanger. Les principes se traduisent dans les usages stéréotypés du territoire des loisirs des jeunes, étudiés dans des paysages différents. Les communes de Blanquefort, de Floirac et de Cenon, pourtant si différentes dans leur peuplement, présentent des invariants dans la sexuation des équipements et des espaces de loisirs des jeunes. Deux enjeux sont posés à l'issue de cette étude, le décrochage des filles de l'espace public et la reproduction de la norme virile dans le loisir des garçons. Enjeux qui interrogent à la fois la question de l'égalité, celle du principe de l'émancipation pour tous et donc de la liberté.

Enfin, la troisième partie de la thèse a cherché à s'approcher plus près du vécu et de l'influence de ce système dans le quotidien d'un/e élu/e, d'un animateur/trice, d'un/e responsable administratif/ive. Comment se questionnent les relations filles/garçons dans la définition d'une politique publique en direction des jeunes ? Comment se mesure l'(in)égalité ? La mixité est-elle un préalable ? Loin de stigmatiser des intervenant/es et acteur/trices de la politique publique, l'objectif de cette approche était de souligner à la fois les verrouillages, mais également les possibilités de changement qui se dessinent dans la définition et la mise en œuvre des politiques

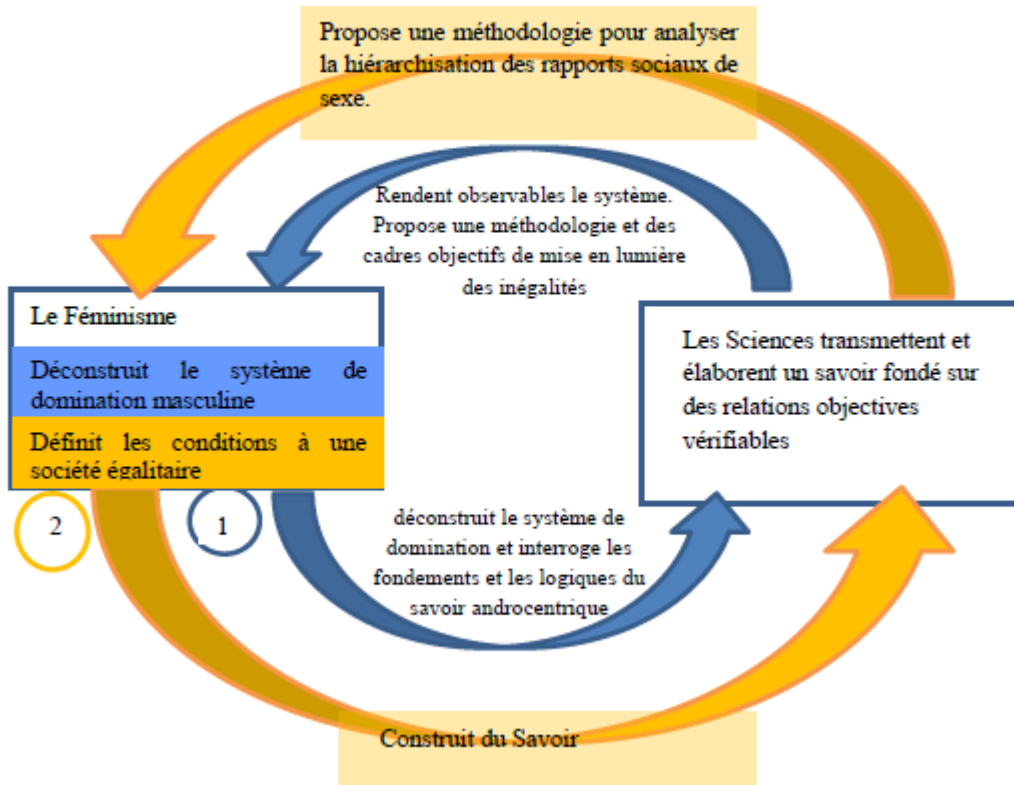
publiques. Tous les niveaux d'action ont leur importance. On aura pu analyser les mécanismes du monde sportif qui s'enferme parfois, à travers la notion de performance, dans une pratique non mixte. La non mixité filles/garçons décline alors les autres non mixité sportives qui feraient jouer ensemble les petits et les grands, les jeunes et les séniors, les faibles et les forts, les valides et les non valides etc. L'analyse des discours des dirigeants, élus, responsables de service, animateurs, permet d'interroger la pratique d'une activité physique et sportive en France et de proposer une alternative à travers le sport loisir, le sport en famille et le sport santé. Comprendre comment ont été définies les politiques publiques, en particulier les politiques de la ville, sur la question de la jeunesse, permet de formuler une explication qui recontextualise la fréquentation quasi uniquement masculine des maisons des jeunes. L'approche par le rattrapage et la réparation, qui sont le propre des politiques de la ville, ce que l'on a appelé la discrimination positive, s'est faite essentiellement au regard du décrochage scolaire des garçons et dans un objectif de tranquillité publique. Là encore, l'objet n'est pas de souligner une « fausse route », mais bien de proposer une sociologie explicative et compréhensive du phénomène de relative exclusion des filles de l'espace public. Favoriser l'accès au droit commun des jeunes garçons décrocheurs du système scolaire en les prenant en charge dans leur loisir, plus tard dans leur recherche d'emploi et leur qualification, est forcément une politique plus juste. Mais les moyens dédiés aux garçons ne doivent pas masquer les difficultés des filles, puis des femmes à accéder également au droit commun. En instaurant une présence légitime des garçons dans des espaces et équipements publics, les politiques menées en direction des jeunes ont également institutionnalisé la présence masculine dans l'espace public et probablement favorisé l'entre soi masculin et l'effacement des filles. Interroger sur l'impact de ces dispositifs aux filles et aux garçons autorise un autre regard sur les effets de la politique mise en œuvre.

La lente prise de conscience des inégalités de traitement entre les filles et les garçons, les discours neutralisant (asexuant le public) et la difficulté à enclencher une politique publique égalitaire montrent là encore la pertinence du paradigme féministe.

Le féminisme se propose de déconstruire le système de domination masculine et définit les conditions d'une société égalitaire. La mixité active, le projet éducatif égalitaire, le budget sexué, la statistique sexuée sont autant d'accompagnements possibles à une politique publique égalitaire intégrée dont j'ai essayé de montrer l'impact et la pertinence en fin de thèse. L'expérimentation sur différents terrains m'a permis de définir un cadre d'intervention pour la mise en œuvre d'une politique publique égalitaire avec six étapes. La première est d'objectiver la problématique donc de construire de la statistique sexuée. La deuxième est de sensibiliser les acteurs/trices aux notions de mixité et d'égalité. La troisième étape consiste à observer les relations filles/garçons, femmes/hommes sur l'espace/équipement étudié et/ou dans la politique observée (par exemple la politique publique d'accompagnement à l'emploi). La quatrième est l'intervention dans le sens d'une mixité active, d'une prise en compte et d'une déconstruction des stéréotypes sexués. La cinquième tend à mesurer les effets de l'intervention, une évaluation partagée. Enfin, une des étapes s'attache à rendre lisible les objectifs d'une politique égalitaire et à communiquer pour afficher l'alternative.

La démarche a donc été double. Dans un premier mouvement l'objectif de la thèse a été de comprendre comment le regard porté sous l'angle de l'apport des féministes permet de mesurer autrement les rapports sociaux de sexe et de construire du savoir.

Fig. 137 : Schématisation du paradigme féministe.



@création édith Maruéjols. 2013

Le paradigme se réalise selon deux phases. La première consiste à interroger un savoir scientifique sous l'angle de la construction androcentrique de ce savoir. C'est une démarche épistémologique qui introduit dans l'analyse des phénomènes la variable sexe et la question de la hiérarchisation de la relation femmes/hommes. Dans une deuxième phase, le paradigme s'appuie sur des questionnements scientifiques en lien avec la problématique de la hiérarchisation et s'adjoint une méthodologie d'analyse. Une troisième phase s'inscrit dans le mouvement, conforme à la démarche scientifique : observation, expérimentation, relations invariables et réfutabilité.

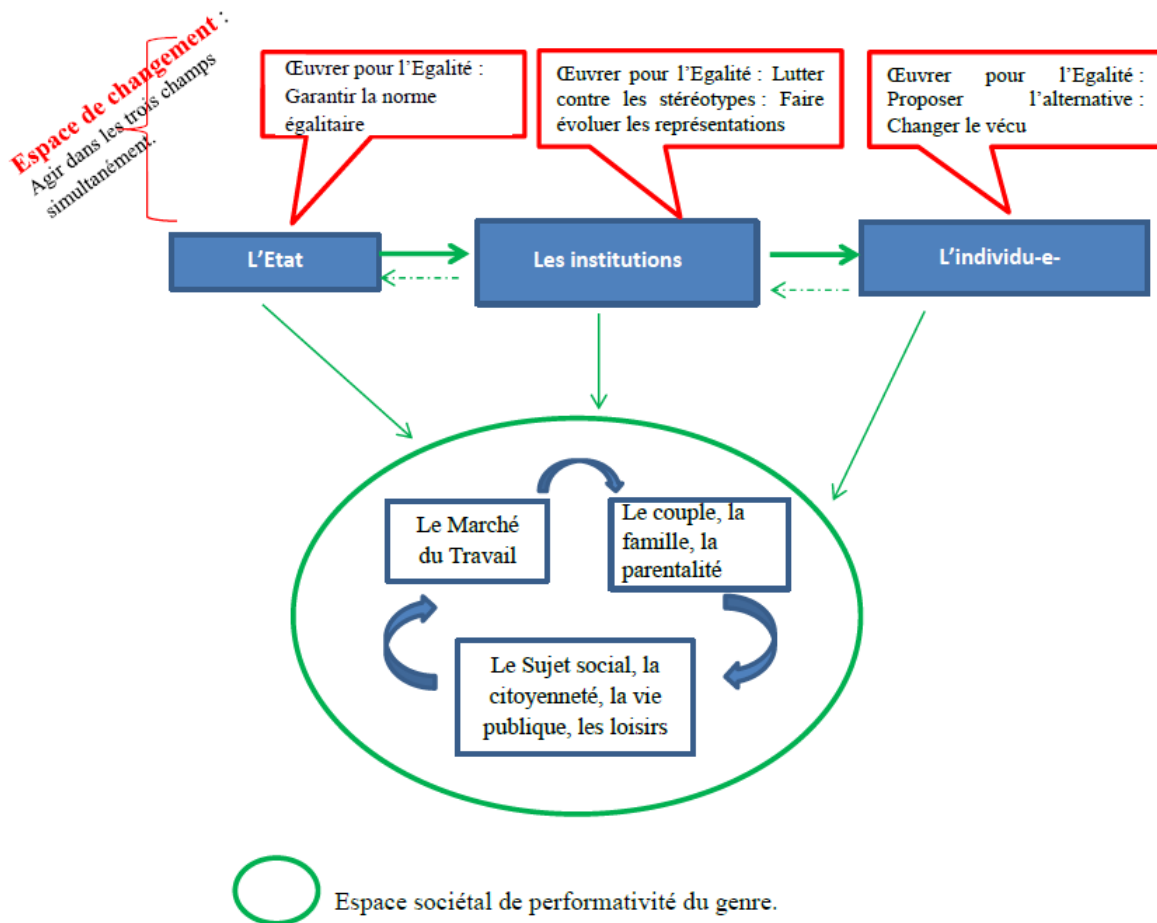
Dans un deuxième mouvement, la thèse s'inscrivant dans le paradigme a cherché à décrire le système de hiérarchisation des relations femmes/hommes et a mis en lumière la dominance du groupe social des hommes sur celui des femmes. Système appelé le genre.

Fig. 138 : Schématisation du genre:

Les principes : L'Etat assure la mise en oeuvre et l'esprit des textes sur l'Egalité, fonde la norme.

Les représentations : les effets de la NORME, les institutions ont une fonction de transmission ou d'interrogation de la norme.

Le vécu : La conformisation² à la NORME ou la résistance à la NORME s'incarne au travers de l'individu-e-



@création édith Maruéjols. 2013

Au terme de la recherche, il m'apparaît que les trois champs qui agissent sur la norme de genre, l'État, les institutions et l'individu, sont à questionner dans un même temps. En effet, l'État doit être garant de la norme égalitaire en faisant appliquer la loi et les textes concernant l'égalité entre les femmes et les hommes. En France, en 2013, l'arsenal législatif garantit l'égalité entre les femmes et les hommes, dans le domaine

professionnel (loi ROUDY³⁶⁰ en 1983). Dans le domaine politique, l'égalité est amorcée en 1999 (Jospin, loi constitutionnelle du 8 juillet³⁶¹) puis, la loi tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives est ensuite promulguée le 6 juin 2000, elle est améliorée avec la promulgation d'une nouvelle loi le 31 janvier 2007³⁶² (Parité). Depuis la refonte du code pénal en 1992 la qualité de conjoint est retenue comme circonstance aggravante en cas de violences conjugales, et la jurisprudence reconnaît le viol conjugal³⁶³. L'autorité paternelle est remplacée par l'autorité parentale par la loi du 4 juin 1970³⁶⁴. Un des freins à la mise en œuvre d'une société égalitaire en France se situe aussi dans l'arsenal juridique et en particulier dans la capacité de coercition de l'État pour l'application des lois égalitaires. Cet écueil affaiblit la capacité de l'État à garantir la norme égalitaire dans ses institutions.

Les institutions en s'appuyant sur les principes définis par le cadre étatique travaillent sur les représentations et donc sur la lutte ou la reproduction du sexisme. L'étude s'est essentiellement centrée sur l'analyse des équipements publics éducatifs (écoles et loisirs des jeunes) et a montré des inégalités réelles et persistantes dans l'accès aux loisirs sportifs, culturels et d'animation globale du groupe social des filles. Inégalités perçues dans les discours comme un état de fait, une forme de volonté « sociétale » qui échappe à la volonté politique. Sauf que ne pas définir une politique publique sur des

³⁶⁰ La loi réaffirme le principe de l'égalité dans tout le champ professionnel (recrutement, rémunération, promotion ou formation). En outre, la loi de 1983 précise et modifie les dispositions législatives de 1972 et de 1975 en supprimant la notion de motif légitime d'une quelconque discrimination et en définissant la notion de valeur égale. Sont désormais considérés comme ayant une valeur égale et donc méritant un salaire égal les travaux qui exigent des salariés un ensemble comparable de connaissances professionnelles consacrées par un titre, un diplôme ou une pratique professionnelle, de capacités découlant de l'expérience acquise, de responsabilités et de charge physique ou nerveuse. De plus, la loi institue l'obligation pour les entreprises de produire un rapport annuel sur la situation comparée des femmes et des hommes dans l'entreprise. (source : vie-publique.fr)

³⁶¹ Elle complète l'article 3 de la Constitution en posant que la loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives et elle désigne, dans l'article 4, les partis politiques comme contribuant à la mise en œuvre du principe énoncé à l'article 3. (source : vie-publique.fr)

³⁶² Entend d'abord féminiser les exécutifs locaux en prévoyant l'application de la parité pour l'élection des adjoints au maire ainsi que pour les membres de la commission permanente et les vice-présidences des conseils régionaux. Les élections cantonales entrent dans le champ du dispositif paritaire. Pour les élections législatives, la loi accentue le montant de la pénalité financière. (source : vie-publique.fr)

³⁶³ Selon l'article L.222-23 du Code pénal, le viol est puni de quinze ans de réclusion criminelle, vingt en cas de viol aggravé (article L.222-24). (source : légifrance)

³⁶⁴ En remplacement de l'autorité paternelle et de la notion de "chef de famille". (source : vie-publique.fr)

critères d'inégalité entre les filles et les garçons (puis les femmes et les hommes) n'est pas suffisant pour mettre en œuvre une politique publique égalitaire. L'essentiel de la reproduction des stéréotypes sexués et de la difficulté à les vaincre se cristallisent dans la possibilité de définir une politique publique égalitaire intégrée de manière volontariste. Pour cela des outils de mesure, de la formation, des expérimentations et de l'évaluation doivent être adaptés et sont indispensables à la mise en œuvre d'une égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Enfin le troisième regard doit être porté sur le vécu des individu/es. De nombreuses heures de formation dispensées auprès des animateur/trices et les débats auprès de publics variés que j'ai animés m'ont permis de mesurer l'indispensable temps de déconstruction autour des notions de mixité et d'égalité. La mesure des inégalités n'est pas encore un « allant de soi » professionnel. La mixité active n'est pas toujours perçue comme une condition à l'égalité dans les rapports sociaux de sexe. Le mélange filles/garçons apparaît parfois comme contre productif dans les équipements jeunesse. La référence à la vie personnelle sert de contre exemple, souvent dans la question de la répartition des tâches ménagères. Questionnement qui touche l'intime, la relation femmes/hommes interroge les identités et révèle parfois des expériences personnelles pénibles. Dans le même temps, le partage de la culture de l'égalité, le constat partagé des inégalités persistantes interrogent les pratiques et permet d'envisager collectivement du changement. L'expérience à Mont-de-Marsan dans le quotidien des enseignants d'une école montre une efficacité dans la gestion des rapports sociaux entre les filles et les garçons inscrits dans un projet éducatif égalitaire partagé. Dans ce cas particulier, les limites du projet se situent dans l'absence de portage institutionnel de ces actions qui maintient l'initiative de l'équipe enseignante dans un cadre confidentiel. La prise de conscience et l'adhésion des acteur/trices de terrain sont les meilleures garanties de l'efficacité d'une politique publique égalitaire mais elles ne sont pas suffisantes. Le système par capillarité se heurte à la performance du système de genre notamment au niveau institutionnel.

Il faut donc agir sur les trois champs, l'État doit garantir la norme égalitaire, les institutions doivent proposer des représentations alternatives en luttant contre les

stéréotypes sexués et l'individu/e dans toutes ses dimensions (professionnelle, familiale et citoyenne) doit adhérer et mettre en œuvre le changement.

Ma thèse montre deux catégories de limites.

La première tient au choix de l'analyse systémique. Décrire un système suppose d'en afficher les principes, d'en montrer les effets et d'en mesurer l'efficacité, notamment dans les pratiques quotidiennes. Chaque dimension aurait sans aucun doute pu faire l'objet d'une thèse, en tous cas, d'une démonstration plus poussée. La première partie de la thèse aurait pu s'enrichir d'une analyse concernant les jouets sexués, les messages médiatiques (publicité, traitement de l'information par les médias etc.), l'organisation politique en France (chambre des députés, la difficile parité dans les mandats électoraux), les inégalités dans la parole citoyenne (présidence associative, constitution des organismes civils etc.). Mais surtout, j'ai fait l'impasse sur la description des phénomènes de violence. Violences contre les femmes qui sont majoritairement les victimes, violences commises par des hommes qui sont majoritairement les agresseurs. Violences qui impactent des vies entières et dont on mesure encore peu les dommages sur la santé, le travail et la vie familiale et sociale. J'ai choisi de m'attacher à la description d'un mécanisme de hiérarchisation des sexes (division sexuée du travail, relégation des femmes à l'espace domestique, usage différentiel de la ville etc.) qui suggère une inégale valeur entre le groupe social des femmes et celui des hommes (inégale valeur de la parole). On n'apprend pas la violence mais un système de domination est intrinsèquement violent. La résolution des inégalités de traitement entre les femmes et les hommes, l'objectif d'une égalité réelle ont pour seul but de vaincre les violences.

Dans ma deuxième partie l'analyse de la formation socio-spatiale des communes étudiées auraient mérité certainement d'être plus poussée. De plus, isoler la variable sexe de l'influence des autres variables a permis d'en dévoiler la pertinence mais, a également affaibli une analyse en terme d'intersectionnalité.

Enfin dans la troisième partie je n'ai pas pu exploiter tout le matériau dont je disposais. Recherche toujours en mouvement, je suis encore actuellement l'expérimentation de Mont-de-Marsan, et j'accompagne aussi un centre social sur la

mise en œuvre d'un projet éducatif égalitaire. Je consacre mon activité professionnelle à la mise en œuvre de l'égalité femmes/hommes. Loin d'être la fin d'une recherche, le sujet de la thèse s'inscrit dans la continuité. Il ouvre de nombreuses perspectives dans le champ de l'expérimentation et de l'évaluation de politiques publiques égalitaires intégrées. Cette partie sur le vécu et les enjeux de la mixité active et de l'égalité dans la quotidienneté est au cœur des processus de changement et constitue certainement des ouvertures pour une recherche scientifique à venir.

La deuxième catégorie de limites s'analyse dans le lissage de l'approche des inégalités. Décrire un système performant ne doit pas rendre invisibles les espaces de résistances et les zones perceptibles de changement. Là encore la place des acteur/trices constitue un sujet d'étude en perspective. Des résistances et des ordres de changement, j'en ai rencontrés dans les trois champs étudiés.

L'État avec la création d'un ministère des droits des femmes a remis sur le devant de la scène politique la question de l'égalité entre les femmes et les hommes. La loi cadre pour l'égalité femmes/hommes se propose d'agir sur tous les fronts (École, famille, représentation politique, milieu professionnel, protection etc.). Le projet de loi réaffirme le rôle de l'État comme garant de l'égalité dès son premier article :

*« L'article 1er de la loi fixe les objectifs et les principes de l'approche intégrée, impliquant l'ensemble des collectivités publiques, et définit les catégories d'actions visant à la prise en compte de l'égalité dans toutes les politiques publiques. »*³⁶⁵ Pour illustrer l'engagement de l'État, l'extrait du discours du Président de la République Française, prononcé la veille du 8 mars 2013, en témoigne : *« La liberté, l'égalité, la dignité des femmes, c'est une cause universelle. Ce n'est pas l'engagement d'une journée, ce n'est pas même le combat d'une année (...) cette cause est la justification de tout mandat exercé au nom du peuple français et d'abord le mien. »*³⁶⁶. Il y a une volonté affichée du gouvernement français de se saisir de la lutte contre le sexisme et d'avancer vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dans les domaines de la société française (égalité professionnelle, éducation nationale, violences, famille etc.).

³⁶⁵ Source : portail du gouvernement. <http://www.gouvernement.fr/gouvernement/loi-cadre-pour-l-egalite-femmes-hommes-agir-sur-tous-les-fronts>

³⁶⁶ François Hollande le 7 mars 2013

Le champ des institutions est également très actif dans la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes et contre le sexisme. Bien évidemment, l'ensemble des associations féministes sur le territoire mais également des fédérations d'éducation populaire, des associations sportives, des collectifs, etc. Des conseils généraux se sont mobilisés fortement en particulier sur la question des violences faites aux femmes, en créant des observatoires, en initiant des campagnes de sensibilisation, en organisant de la formation et en ciblant des financements. Des régions, des communautés urbaines ont adhéré à la charte pour l'Égalité entre les femmes et les hommes. Le Conseil Régional de Bretagne a obtenu le Label Égalité. L'ensemble du territoire français est couvert par des initiatives publiques en faveur de l'égalité, la mise en réseau et la mutualisation sont encore un peu fragiles mais les forces s'organisent. Pour preuve, l'Association ECLVF, Elu/es Contre les Violences faites aux Femmes, qui a fêté ses 10 ans en novembre 2013. Les communes étudiées à l'image de nombreuses communes de France ont (ré) agit en recadrant, en rectifiant, en analysant leurs politiques publiques dans le sens d'une plus grande égalité entre les femmes et les hommes.

Là encore trop peu de place dans la thèse a été dédié aux initiatives, aux prises de positions, aux expérimentations que portent les individu/es. Les femmes (pas toutes!) sont encore majoritairement actives dans les questions de lutte contre le sexisme, de remise en cause des stéréotypes et la revendication à l'égalité réelle, mais les hommes prennent conscience de leur place dans le débat et de leur capacité à faire bouger les lignes dans l'objectif de rapports sociaux de sexe égalitaires. Signe de frémissement et mise en route vers une société égalitaire.

Pour conclure, l'enjeu de fragiliser un système hiérarchisant la relation entre les femmes et les hommes, dans le sens de la domination masculine, participe à construire une société plus juste, moins violente. L'égalité réelle entre les femmes et les hommes permet d'avancer vers la réalisation d'une démocratie pleine et entière. La République démocratique française a fait de l'Égalité et de la Liberté ses fondements. S'il est très difficile de mesurer l'émancipation, on peut définir des cadres favorisant, si ce n'est la liberté, tout au moins le sentiment de liberté. L'égalité est certainement un préalable à

la Liberté. Mais c'est aussi parce qu'on est libre qu'on revendique l'égalité. A la fin de cette recherche, je m'interroge si la question n'est pas celle de l'égalité. Le terme d'insouciance ne m'aura pas quitté tout au long de cette thèse. L'insouciance comme marqueur d'une liberté. L'insouciance de l'enfance, bien évidemment, mais également l'insouciance à déambuler dans la ville, l'insouciance dans la relation amicale, amoureuse. La légèreté, l'humour.

Qu'a-t-on à gagner en codifiant, en stigmatisant la relation entre les femmes et les hommes, la relation entre les hommes eux-mêmes, et entre les femmes elles-mêmes ?

N'est-il pas venu le temps du non consentement collectif aux inégalités et au système de domination ? N'est-il pas venu le temps où les approches et les apports des féministes sont synchrones avec le projet d'amélioration de la relation entre tous êtres humains ?

Bibliographie

AGORA débats/jeunesse, n° 59 *Mixité dans les activités de loisir La question du genre dans le champ de l'animation*, Paris, l'Harmattan, Presses de Sciences Po, 2011, 152p.

AGORA, débats/jeunesse, n° 60 *Jeunesse et sexualité : expériences, espaces, représentations*, Paris, l'Harmattan, Presses de Sciences Po, 2012, 162p.

ALBISTUR M. et ARMOGATHE D., *Histoire du féminisme français du moyen âge à nos jours*, Artigues près Bordeaux, des femmes, 1977, 508p.

ALTERNATIVES ECONOMIQUES, *Le temps des femmes*, Paris, Alternatives économiques, Hors-série n°51, 2011, 160p.

AMNESTY INTERNATIONAL, *Les violences faites aux femmes en France : une affaire d'Etat*, Paris, Revue autrement, coll. Mutations n°241, 2006, 203p.

ANDRÉ M., *Femmes et sport*, Rapport d'information n° 650 (2010-2011), délégation aux droits des femmes, déposé le 21 juin 2011 (Senat).

ARENDT H., *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, 1989, 384p.

AUGOYARD J.-F., *L'environnement sensible et les ambiances architecturales*, in *L'espace géographique* n°4, 1995, p. 302 à 318.

AUGUSTIN J.-P., LATOUCHE D., *Lieux culturels et contexte de ville*, Pessac, MSHA, 1998.

AUGUSTIN J.-P., *Sport, Géographie et Aménagement*, Paris, Nathan, Coll. Fac-géographie, 1995, 254p.

AYRAL S., *La fabrique des garçons. Sanctions et genre au collège*, Paris, PUF, collection « partage des savoirs », 2011, 224 pages.

AYRAL S., *Sanctions et genre au collège*, Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie [En ligne], 5 | 2010, mis en ligne le 25 juillet 2010, Consulté le 24 février 2014. URL : <http://socio-logos.revues.org/2486>

BACOU M., thèse : *Parcours sexués et processus de professionnalisation dans les métiers de l'animation en accueil de loisirs*, sociologie, Université Toulouse le Mirail, CERTOP-UMR CNRS 5044, décembre 2010.

BALLMER-CAO TH., MOTTIER V. et SGIER L. (sd), *Genre et politique : débats et perspectives*, Paris, Gallimard, Coll. Folio essais, 2000, 540p.

BANON P., *Il était une fois les filles...*, Arles, Actes Sud, 2011, 111p.

BARTHE-DELOIZY F., *Géographie de la nudité. Etre nu quelque part*, Editions Bréal, Coll. D'autre part, 2003, 239 p.

BAUHARDT C.- Actes rencontres : l'Égalité des femmes et des hommes : une question de genre. *Le droit à la ville pour tous : Comment ?* Rencontre organisée le 3 décembre 2003 par la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur avec la collaboration du CIDF phocéén.

BERA M. et LAMY Y., *Sociologie de la culture*, Paris, Armand Colin, Coll. Cursus sociologie, 2003, 216p.

BLIDON M., *Sexualités et espaces publics. Visibilité paradoxale et pacte de l'opacité*, Bordeaux, communication journée doctorale Sexe de l'espace, sexe dans l'espace, juin 2007, <http://www.adcs.cnrs.fr/IMG/pdf/Cahiers2BISdef.pdf>

BLIDON M., *Genre, Hypergéogé*, Paris, 2011

BOURDIEU P., *La domination masculine*, Paris, le Seuil, Coll. Liber, 1998, 134p.

BOURDIEU P., PASSERON J.C., *La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Minuit, Paris, 1970, 284P.

BRUGERE F., *Le sexe de la sollicitude*, Paris, Le Seuil, Coll. non conforme, 2008, 192p

BRUGERE F., *La politique de l'individu*, Paris, Le Seuil, 2013, 104p

BRUNET R., *Les Mots de la Géographie*, dictionnaire critique, Paris, Reclus, 1992.

BUTLER J., *Trouble dans le genre*, Paris, La Découverte, 2005, 284p.

BRYANT H. et RACINE J.-B., article *Humanistic Geography*, in Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés, s.d. J. Lévy et M. Lussault p. 473 et 474.

- CAILLY L., *article géographie sociale* in Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés, s.d. J. Lévy et M. Lussault, 2003, p. 852 à 855.
- CLAVAL P., *La géographie culturelle*, Paris, Nathan, Coll. Fac, 1995, 384p.
- COULON N. et CRESSON G., *La petite enfance : entre familles et crèches, entre sexe et genre*, Paris, L'Harmattan, Coll. Logiques sociales, 2009, 227p.
- COUTRAS J., (1996), *Crise urbaine et espaces sexués*, Paris, Armand Colin.
- COUTRAS J., *des villes traditionnelles aux nouvelles banlieues. L'espace public au féminin*. Paris, SEDES, 1987, 174p.
- CROZIER M., *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 1977, 445p.
- DAVID-MENARD M., *Sexualités, genres et mélancolie : S'entretenir avec Judith Butler*, Campagne première, 2009, 223p.
- DAYRAS M. (sd), *Femmes et violences dans le monde*, Paris, L'Harmattan, 1995, 327p.
- DELPHY C., sous le pseudonyme de Dupont Christine, *L'ennemi principal*, partisans n°54-55, juillet-octobre 1970, p.157-172
- DENEFFLE S (Dir.), *Utopies féministes et expérimentations urbaines*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Coll. Géographie sociale, 2008, 216p.
- DENEFFLE S (Dir), *Femmes et ville*, Tours, Presses Universitaires François Rabelais, Coll. Perspectives Villes et Territoires, 2004, 539p.
- DEVILLE Julie, 2004, « *Les bases scolaires de la construction des identités sexuelles chez des lycéens de quartier populaire* », Diversité ville-école-intégration, n°138, pp. 79-86.
- DESCARRIES F., *Recherche féministe, pratiques militantes et science*, sous la rubrique « Paroles de scientifiques », dans la version imprimée de Découvrir, en mars-avril 2009.
- DORIER-APPRILL E, GERVAIS-LAMBONY P., *Vies Citadines*, Paris, Belin, coll. Mappemonde, 2007, 267p.
- DORLIN E. , *Sexe, Genre et Sexualités. Introduction à la théorie féministe*, Paris, PUF, coll. « Philosophies », 2008, 153p.
- DI MEO G., BULEON P., *l'espace social, lecture géographique des sociétés*, Paris, Armand Colin, 2007, 304p.
- DI MEO G., *Les territoires du quotidien*, Paris, L'Harmattan, Coll. Fac-géographie, 1996, 320p.

DI MEO G., *Géographie sociale et territoires*, Paris, L'Harmattan, Coll. Fac-géographie, 1998, 320p.

DI MEO G., *La géographie culturelle, quelle approche sociale ?* in *Annales de géographie* n° 660-661, 2008, p. 47 à 66.

DI MEO G., *Les murs invisibles, femmes et géographie sociale*, Paris, Armand Colin, coll. Recherche, 2011, 344p

DUBET F., *L'expérience sociologique*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2007, 120p.

DUBET F. et MARTUCCELLI D., *A l'école : sociologie de l'expérience scolaire*, Paris, Seuil, coll. L'épreuve des faits, 1996, 361p.

DUBET F. et LAPEYRONNIE D., *Les quartiers d'exil*, Paris, Seuil, Coll. Epreuve des faits, 1992, 245p.

DUMAZEDIER J., *Révolution culturelle du temps libre, 1968-1988*, Paris, Méridiens Klingstieck, 1988, 312p

DURU-BELLAT M., *L'inflation scolaire : les désillusions de la méritocratie*, Paris, Seuil, Coll. La république des idées, 2006, 106p.

FOX KELLER E., *Le/la scientifique : sexe et genre dans la pratique scientifique*, Les cahiers du CEDREF [En ligne], 11 | 2003, mis en ligne le 16 février 2010, Consulté le 27 juillet 2012. URL : <http://cedref.revues.org/509>

FRAISSE G., *La fabrique du féminisme*, Quetigny, le passager clandestin, 2012, 384p.

FRAISSE G., *Le mélange des sexes*, Paris, Gallimard Jeunesse Giboulées, coll.chouette !Penser, 2006, 75 p.

FRAISSE G., *Du consentement*, Paris, Seuil, Ed. Non Conforme, 2007, 135p.

GALLAND O., *Jeunes*, Paris, la Découverte, coll. Repères, 7e édition 2009, 124p

GILLET J.-C., RAIBAUD Y. (dir.), *Mixité, parité, genre dans les métiers de l'animation*, L'Harmattan, coll. « Histoire et territoires », Paris, 2006, 224p.

GOFFMAN E., *L'arrangement des sexes*, Paris, La Dispute, 2002 (1977), 128p.

GONTHIER F., *L'habitus selon Bourdieu*. URL: <http://www.universalis.fr/encyclopedie/habitus/>

- GUENIF-SOUILAMAS N., MACE E., *Les féministes et le garçon arabe*, La Tour d'Aigues, L'Aube, poche essai, 2004, 106p.
- HALL E., *La dimension cachée*, Paris, Seuil, 1971, 256p.
- HALPERN C., *Peut-on en finir avec le plafond de verre ?*, in Sciences Humaines - Le corps sous contrôle, n°195 juillet 2008.
- HERITIER F., *une pensée en mouvement*, Paris, Odile Jacob, 2009, 444p
- HERITIER F., *L'identique et le différent, entretien avec Caroline Broué*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2008.
- HERROU M. et THOMAS L., *A vos marques prêts...bougez : En avant pour une région active et sportive*, Rennes, Conseil Economique et Social de Bretagne, 2010, 740p.
- JASPARD M. (sd), *Les violences envers les femmes en France*, Paris, La documentation Française, Coll. Droits des femmes, 2003, 370p.
- KAUFMANN JC. , *Quand je est un autre*, Paris, Armand colin, coll. Individu et société, 2008, 264p.
- KEPEL G. (sd), *Banlieue de la République*, Institut Montaigne, 2011, 328p.
- KERGOAT D., *Se battre disent-elles*, Paris, La Dispute, coll. « le genre du monde », 2012, 353p.
- LAPEYRONNIE D., *Ghetto urbain, ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, Paris, Robert Laffont, Coll. Le monde comme il va, 2008, 624p.
- LAUGIER S., *CARE, philosophie*, Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 5 juillet 2013. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/care-philosophie/>
- LEBON F., *Les animateurs socioculturels*, Paris, La Découverte, Coll. Repères, 2009, 121 p
- LEVY J., *Le tournant géographique*, Paris, Belin, Coll. Mappemonde, 1999, 400p.
- LEVY J. et LUSSAULT M.(sd.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003.
- LOCHE B. et TALLAND C., *Quand les quartiers réinventent la ville*, Paris, Revue Autrement, Coll. Acteurs de la société, 2009, 184p.

- LUSSAULT M., *L'Homme spatial*, Paris, Seuil, Coll. La couleur des idées, 2007, 366p.
- MARIUS K. et RAIBAUD Y., Article extrait de Manuscrit auteur, publié dans *Genre et Construction de la géographie*, 2013, p.15 à 24, hal-00839741, version 1
- MARUEJOULS E., *loisirs des jeunes dans le secteur public : comment éviter l'exclusion des filles ?*. in Gillet j.c et Raibaud Y (dir), mixité, Parité, genre et les métiers de l'animation, 2006, p.115-122.
- MAYOL P. *Les enfants de la liberté*, Paris, L'Harmattan, coll. Débats/Jeunesses , 1997, 206p.
- MEDA D, PERIVIER H, *Le deuxième âge de l'émancipation*, Paris, Le Seuil, coll. La république des idées, 2007, 110p.
- MICHEL A., *Le féminisme*, Paris, PUF, Coll. Que sais-je ?, 9^e édition, 2007, 126p.
- MILLET M, THIN D., *Ruptures scolaires : l'école à l'épreuve de la question sociale*, Presse Universitaire de France, coll. « le lien social », 2005, 318 p
- MONNOT C., *Petites filles d'aujourd'hui : l'apprentissage de la féminité*, Paris, Revue Autrement, Coll. Mutations, 2008, 170p.
- OCTOBRE S et PASQUIER D. (sd), *Pratiques culturelles et enfance sous le regard du genre*, Paris, La Découverte, Coll. Réseaux, 2011, 235p.
- PRAT R., Rapport : *Pour une plus grande et une meilleure visibilité des diverses composantes de la population française dans le secteur du spectacle vivant*, Vol.1 Pour l'égal accès des femmes et des hommes aux postes de responsabilité, aux lieux de décision, à la maîtrise de la représentation, Mission EgalitéS mai 2006.
- RAIBAUD Y., *Géographie socioculturelle*, Paris, L'Harmattan, Coll. Logiques sociales, 2011, 287p.
- RAIBAUD Y., *Culture urbaine, des lieux qui fabriquent l'identité masculine*, colloque de bordeaux, juin 2008.
- RAIBAUD Y., *Genre et loisirs des jeunes, des femmes et des hommes : un enjeu pour le social ?*, revue Empan n°65, 2007, p. 67 à 74

RAIBAUD Y., *Territoires musicaux en région, l'émergence des musiques amplifiées en Aquitaine*, MSHA, Pessac, 2005

RAIBAUD Y., *Le genre et le sexe comme objets géographiques* in Sexe de l'espace, sexe dans l'espace, Acte du colloque de Doc'Géo, Pessac, France, 2007.

RAIBAUD Y., *Care, genre et animation : enjeux éthiques et politiques*, publication à l'occasion du colloque « L'animation socioculturelle professionnelle, quels rapports au politique ? » ISLAT IUT Michel de Montaigne, Bordeaux, 23 et 24 janvier 2012, Bordeaux.

RAIBAUD Y., *De nouveaux modèles de virilité: musiques actuelles et cultures urbaines*, in masculinités : état des lieux, édition ERES, 2011, p 149-161.

RAIBAUD Y., *Femmes et travail dans les métiers de l'animation*, Colloque IUFM/Espace Marx : Femmes, travail, métiers de l'enseignement : rapports de genre et rapports de classe, 2009.

RAYNAL M. (sd), *Les filles et les garçons sont-ils éduqués ensemble*, Paris, Diversité Ville-Ecole-Intégration, 2004, 173p.

RAYNAL M. (sd), *Les jeunes des quartiers*, Paris, Diversité Ville-Ecole-Intégration, 2012, 231p.

REISER M., GRESY B., *Rapport 2011 de la commission sur l'image des femmes dans les médias, les expertes : bilan d'une année d'autorégulation*. Ministère des solidarités et de la cohésion sociale. 196p

RICHE P., *L'école républicaine, fabrique d'être asexués, il y a un siècle déjà*, article paru le 3 février 2014 dans RUE89, <http://rue89.nouvelobs.com/2014/02/03/lecole-republicaine-fabrique-detres-asexues-y-a-siecle-deja-249593>

ROUDY Y., *Allez les femmes*, Latresne, Le Bord de l'eau, 2005, 216p.

ROSANVALLON P., *La nouvelle question sociale repenser l'Etat Providence*, Paris, Seuil, 1995, 223p.

RUEL S., *Filles et garçons à l'heure de la récréation : la cour de récréation, lieu de construction des identifications sexuées*, communication colloque international pluridisciplinaire « Les enfants et les jeunes dans le espaces des quotidiens », 2006 par

le CNRS à l'université Rennes 2.

RUBI S., *les « crapuleuses », ces adolescentes déviantes*, Paris, PUF, coll. partage du savoir, 2005, 207p.

SABEG Y. et MEHAIGNERIE L., *Les oubliés des chances : Participation, pluralité, assimilation...ou repli ?*, Paris, Institut Montaigne, 2004, 269p.

SAGOT-DUVAUROUX JL., *Emancipation*, Courtry, La dispute, 2008, 187p.

SECHET R., *Les espaces de masculinités*, Norois [En ligne], 226 | 2013, mis en ligne le 30 mars 2015, consulté le 21 juin 2014. URL : <http://norois.revues.org/4624>

SINGLY F (2008), *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Armand Collin, 4^{ème} édition, 2010, 128p.

STASZAK JF. , *article géographie culturelle* in Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés, s.d. J. Lévy et M. Lussault, 2003, p. 217 et 218.

THERY I et BONNEMERE P , *Ce que le genre fait aux personnes*, Paris, EHESS, coll. Enquête, 2008, 320p.

TAMZALI W., *Une femme en colère*, Paris, Gallimard, 2009, 148p.

TOURAINÉ A., *Le Monde des Femmes*, Paris, Fayard, 2006, 241p.

TRACHMAN M., *Genre : Etat des lieux. Entretien avec Laure Bereni* , La vie des Idées, 5 octobre 2011 ISSN : 2105-3030 URL : <http://www.laviedesidees.fr/Genre-etat-des-lieux.htm>

TRISTAN F. , *Pérégrinations d'une paria (1833-1834)*, Tome 1, Paris , A. Bertrand, 1838, 251p

VANDERSCHULDEN M., *Homogamie socioprofessionnelle et ressemblance en termes de niveau d'études : constat et évolution au fil des cohortes d'unions* , Économie et statistique, n° 398-399, 2006

VICTOIRE E., *Sociologie de Bordeaux*, Paris, La Découverte, Coll. Repères, 2007, 119p.

VIGNERON C., *Les inégalités de réussite en EPS entre filles et garçons : déterminisme biologique ou fabrication scolaire ?*, Paris, Revue française de pédagogie, n°154, 2006, p.19 à 29.

Rapports et sources statistiques, par ordre de référencement dans le texte:

MINISTERE DES DROITS DES FEMMES, 2012 *chiffres-clés l'égalité entre les femmes et les hommes*.

MINISTERE du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, *FAP 2009*, http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/txt/Intitule_FAP2009.txt

RAPPORT ANNUEL SUR L'ETAT DE LA FONCTION PUBLIQUE. DGAFP. *Faits et chiffres 2007-2008*. La documentation française.

AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL 2009, 1968-2008 : *évolution et prospective de la situation des femmes dans la société française*, Les éditions des Journaux Officiels.

CESER Aquitaine - Commission emploi et formation, *Saisine sur la situation des femmes dans l'emploi en Aquitaine - Audition de Monsieur Dominique BREUIL et Mme Élisabeth NADEAU*, Service Études et diffusion INSEE Aquitaine. 29 juin 2011.

DARES (Direction de l'Animation et de la Recherche des Etudes Statistiques), *Synthèse le travail à temps partiel juin 2013*.

ENQUETE EUROBAROMETRE 2007.

ENQUETE INED-ERFI. *Études européennes comparatives sur 6 ans*, trois temps d'enquête pour mesurer l'évolution de la répartition des tâches domestiques. 2009-2015.

ENQUETE EMPLOI 1975-2008, INSEE ; calcul DARES. Dares analyses et Dares indicateurs, par le Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et le Ministère du travail, de la solidarité et de la fonction publique

Activité féminine et composition familiale depuis 1975, DARES Analyses Mai 2010 N°027

ENQUETES GENERATIONS AND GENDER SURVEY (GGS), Étude des relations familiales et intergénérationnelles (ERFI) a été adaptée et réalisée par l'Institut national d'études démographiques (INED) avec l'INSEE à l'automne 2005, auprès de 10 079 individus sur l'ensemble du territoire métropolitain

SIASP, Insee, traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

RAPPORT FONCTION PUBLIQUE 2011-2012.

MC. BERNARD-HOM et Y. RAIBAUD, *Usages de la ville par le genre : les femmes*, rapport d'étude de l'agence d'urbanisme de bordeaux métropole aquitaine du 30 juin 2011 co production A-Urba et ADESS/CNRS. ENQUETE CES-MATISSE 2005

ENQUÊTE RÉALISÉE PAR L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA DÉLINQUANCE ET DES RÉPONSES PÉNALES (ONDRP), en partenariat avec l'Insee. L'Observatoire a interrogé 67 000 personnes de 18 à 75 ans entre 2008 et 2012.

GENRE EN ACTION : article *L'inde la malédiction de naïtre fille* paru le 28 février 2007. Textes extraits du livre "*Quand les femmes auront disparu*" L'élimination des filles en Inde et en Asie. Benedicte MANIER, Éditions, La Découverte 2006

JOURNAL CAUSETTE n°9 juillet-août 2010

LE MONITEUR du 10 novembre 2009, article : *L'Opération d'Intérêt National Bordeaux-Euratlantique est créée.* <http://www.lemoniteur.fr/133-amenagement/article/actualite/691003-l-operation-d-interet-national-bordeaux-euratlantique-est-creee>

ETUDE DE LA HALDE (Haute Autorité à la Lutte contre les Discrimination et pour l'Égalité) confiée à une équipe de chercheur-e-s de l'Université Paul Verlaine de Metz et réalisée de juin 2007 à mars 2008, *La place des stéréotypes et des discriminations dans les manuels scolaires.*

CLERGET S., *Il faut sauver les garçons*, article du *Figaro magazine*, le 19/08/2011.

INSEE données 2011.
http://www.statistiqueslocales.insee.fr/FICHES/DL/DEP/33/COM/DL_COM33119.pdf

INSEE, *RP2008 exploitation principale.*

INSEE, recensement de la population-tableau rétrospectif communal-*population par sexe, âge et diplôme-au lieu de résidence-* France. Champ : individus âgés de 16 ans ou plus, et ayant terminé leurs études.

CIRCULAIRE DU 21 MARS 2011 émanant du directeur général de l'agence nationale pour la cohésion sociale et l'Égalité des chances adressée à Messieurs les Préfets de Région, délégués régionaux de l'ACSE et mesdames et messieurs les préfets de département, délégués départementaux de l'ACSE

JOURNAL SUD-OUEST article *Deux messages contre trois cancers*, La Gujanaise Le Comité féminin de Gironde pour le dépistage des cancers, 22/11/2012.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, *Filles et garçons sur le chemin de l'égalité, de l'école à l'enseignement supérieur* - 2012.

RAPPORT DU HAUT CONSEIL A L'EGALITE FEMMES/HOMMES du 2 avril 2014, *Les chiffres clés des inégalités femmes-hommes dans les quartiers prioritaires et les territoires ruraux*. http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hcefh_etude_02-2014-04-egater-2.pdf

ACTES DU SEMINAIRE : *équipements municipaux pour la jeunesse*- 14 décembre 2012- Mairie de Paris

PORTAIL DU GOUVERNEMENT. <http://www.gouvernement.fr/gouvernement/loi-cadre-pour-l-egalite-femmes-hommes-agir-sur-tous-les-fronts>

Autres références bibliographiques:

MINISTERE DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES, *La violence des jeunes en milieu urbain*, Commission « Etat des lieux et partenariats », 1995.

REVEL S., *Résurgences : femmes en voie de resocialisation*, Espagne, La boîte à bulles, 2010, 105p.

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE, *Mon quartier a changé! Ce que disent les habitants de la rénovation urbaine*, Paris, Etude du comité d'évaluation et de suivi de l'ANRU, 2014, 160p.

BORDERIE D., MARGUERITTE JC et SALIER S., *Carnets de voyage à Lormont*, Bordeaux, Confluences, 2010, 142p.

LES CAHIERS DE LA SECURITE INTERIEURE, *Un péril « jeunes » ? des enfants en danger aux mineurs délinquants*, Paris, IHESI, 1997, 256p.

ACTES DU COLLOQUE Villepinte 24-25 octobre 1997, *Des villes sûres pour des citoyens libres*, Paris, SIRP, Ministère de l'Intérieur, 1997, 95p.

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL D'AQUITAINE,
Organisation du travail et temps sociaux : des pistes pour l'innovation sociale et le dialogue social territorial en Aquitaine, Bordeaux, CESR Aquitaine, 2007, 148p.

AGUZOU C., *La révolution par les femmes*, Auch, Tristam, 2005, 188p.

VIGARELLO G. (président GT), FLANQUART A. et MIGNON P. (Rapporteurs), *Une nouvelle ambition pour le sport*, Mesnil sur l'Estrée, Terra Nova, 2012, 164p.

AFP, *Les femmes au foyer italiennes, les plus "désespérées" d'Europe*, 17/08/2011 à 19h04.

REGNIER-LOILIER A., *L'arrivée d'un enfant modifie-t-elle la répartition des tâches domestiques au sein du couple*, Population et sociétés n°461, novembre 2009.

JEAN P., *La domination masculine*, Dossier pédagogique, 178p.

Annexes

ANNEXE 1 : Exemple de tableau de recueil de données avec guidage.

A	B	C	D	E	F	G	H
commune	structure	sexe	age	nombre	activité pratiquée	horaires	fréquence
	Accueil de Loisir Sans Hébergement	Femme	8 ans	3	flute	le mercredi	Régulière
	Accueil de Loisir Sans Hébergement	Femme	8 ans	226	ALSH	le mercredi	Régulière
	Accueil de Loisir Sans Hébergement	Femme	9 ans	213	ALSH	le mercredi	Régulière
	Accueil de Loisir Sans Hébergement	Femme	10 ans	198	ALSH	le mercredi	Régulière
	Accueil de Loisir Sans Hébergement	Femme	11 ans	120	ALSH	le mercredi	Régulière
	Accueil de Loisir Sans Hébergement	Femme	12 ans	36	ALSH	le mercredi	Régulière
	Accueil de Loisir Sans Hébergement	Homme	8 ans	298	ALSH	le mercredi	Régulière
	Accueil de Loisir Sans Hébergement	Homme	9 ans	213	ALSH	le mercredi	Régulière
	Accueil de Loisir Sans Hébergement	Homme	10 ans	191	ALSH	le mercredi	Régulière
	Accueil de Loisir Sans Hébergement	Homme	11 ans	99	ALSH	le mercredi	Régulière
	Accueil de Loisir Sans Hébergement	Homme	12 ans	14	ALSH	le mercredi	Régulière
				filles : 793			
				garçons : 815			
						Edith: Indiquez l'activité pratiquée	

Edith:
indiquez le nombre de personnes concernées sur les mêmes critères. Par exemple 3 filles de 8 ans qui pratiquent de la flute le dimanche

Edith:
merci de cliquer sur la cellule et de choisir en fonction des propositions. La ligne verte est donnée à titre d'exemple.

ANNEXE 2 : Exemple de tableau de recueil des données communales
pour un club omnisport.

commune	structure	sexe	age	nombre	activité pratiquée
	Club Sportif	Femme	8 ans 18 ans	65	athlétisme
	Club Sportif	Homme	8 ans 18 ans	69	athlétisme
	Club Sportif	Femme	8 ans 18 ans	43	basket
	Club Sportif	Homme	8 ans 18 ans	34	basket
	Club Sportif	Femme	8 ans 18 ans	0	football
	Club Sportif	Homme	8 ans 18 ans	258	football
	Club Sportif	Femme	8 ans 18 ans	140	gym sportive
	Club Sportif	Homme	8 ans 18 ans	0	gym sportive
	Club Sportif	Femme	8 ans 18 ans	16	judo
	Club Sportif	Homme	8 ans 18 ans	66	judo
	Club Sportif	Femme	8 ans 18 ans	15	karaté
	Club Sportif	Homme	8 ans 18 ans	48	karaté
	Club Sportif	Femme	8 ans 18 ans	9	lutte
	Club Sportif	Homme	8 ans 18 ans	20	lutte
	Club Sportif	Femme	8 ans 18 ans	65	natation
	Club Sportif	Homme	8 ans 18 ans	61	natation
	Club Sportif	Femme	8 ans 18 ans	64	tennis
	Club Sportif	Homme	8 ans 18 ans	125	tennis
	Club Sportif	Femme	8 ans 18 ans	53	tennis de table
	Club Sportif	Homme	8 ans 18 ans	95	tennis de table
	Club Sportif	Femme	8 ans 18 ans	37	turling baton
	Club Sportif	Homme	8 ans 18 ans	0	turling baton
	Club Sportif	Femme	8 ans 18 ans	2	force athlétique
	Club Sportif	Homme	8 ans 18 ans	4	force athlétique
	Club Sportif	Femme	8 ans 18 ans	25	full contact
	Club Sportif	Homme	8 ans 18 ans	40	full contact
	Club Sportif	Femme	8 ans 18 ans	0	rugby
	Club Sportif	Homme	8 ans 18 ans	100	rugby
	Club Sportif	Femme	8 ans 18 ans	14	turling danse
	Club Sportif	Homme	8 ans 18 ans	0	turling danse
	Club Sportif	Femme	8 ans 18 ans	0	Dervils
	Club Sportif	Homme	8 ans 18 ans	20	Dervils
	Club Sportif	Femme	8 ans 18 ans	2	Boxe Anglaise
	Club Sportif	Homme	8 ans 18 ans	18	Boxe Anglaise

ANNEXE 3 : Exemple de données renseignées manuellement.

Février 2010

Prénom	Présence accueil mois : février 2010							VACANCES							Tournoi de foot						
	L	M	J	V	S	D		L	M	J	V	S	D		J	V	M	Mer	Jeu	V	S
Gil-Christ			X		X	X						X	X	X			X	X	X		X
Axel		X	X									X	X	X	X				X		X
Mehdi										X		X	X								X
Abou-Bakar			X		X	X			X			X	X	X							X
hammed Amin		X	X	X	X	X			X	X		X	X	X						X	X
Icham		X	X	X	X	X			X	X		X	X	X				X	X	X	X
Riad		X		X					X	X		X	X	X							X
Hakan		X							X	X		X	X	X							X
Amine				X					X			X	X	X							X
Nordine									X			X	X	X							X
Abdelbasset									X	X		X	X	X							X
Yazid		X	X	X	X	X			X	X		X	X	X							X
Lahcen		X							X	X		X	X	X					X		X
Yacine		X							X	X		X	X	X							X
Charly		X	X	X	X	X			X	X		X	X	X							X
Mamadou		X							X	X		X	X	X							X
is Amine		X		X					X	X		X	X	X							X
HET Kenneth		X							X	X		X	X	X							X
Maurenn									X	X		X	X	X							X
Kamel		X	X						X	X		X	X	X							X
K Brico			X	X					X			X	X	X							X
Ousmane									X			X	X	X							X
Arnaud									X	X		X	X	X							X

Vacances hiver

Tournoi de foot

Tournoi de foot

ANNEXE 4 : Extrait du tableau des données VVV, bilan 2010

libellé succinct du projet	PERIODE	garçons 11/15 ans	filles 11/15 ans	Total 11/15 ans	garçons 15/18 ans	filles 15/18 ans	Total 15/18 ans	garçons 18 ans et plus	filles 18 ans et plus	Total 18 ans et plus	Total jeunes	Dont filles
Soirées culturelles jeunesse des quartiers	Annuel	80	60	140	40	35	75	10	5	15	230	100
Custom vet'	Hiver et printemps		12	12							12	12
Environnement, découverte et détente	Eté											
Echanges culturels et artistiques avec jeunes As. Actisse	Pâques	6	6	12	6	6	12				21	12
Pratiques artistiques	Février, Pâques, Toussaint			12			3				15	7
Stage artistique	Février	1	3	4	1	2	3				7	5
Expression danse	Annuel	7	3	10							10	3
Acquisition de compétences artistiques création de fresques décoration de vaisselle	Février	4	7	11							11	7
culture	Pâques											
culture	Toussaint	4	3	7							7	3
l'atelier théâtre "quartier en nord"	Pâques			5			2			7	14	10

ANNEXE 5 : Exemple de données brutes traitées dans le cadre de l'analyse des données communales.

© Insee

Nom de la zone : (Commune)

Caractéristiques de l'emploi

ACT T1 - Population de 15 ans ou plus ayant un emploi selon le statut en 2008

	Nombre	%	dont % temps partiel	dont % femmes
Ensemble	8 313	100,0	17,9	48,3
Salariés	7 577	91,1	18,6	49,6
Non-salariés	736	8,9	10,4	33,9

Source : Insee, RP2008 exploitation principale.

ACT T2 - Statut et condition d'emploi des 15 ans ou plus selon le sexe en 2008

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	4 302	100,0	4 011	100,0
Salariés	3 815	88,7	3 762	93,8
Titulaires de la fonction publique et contrats à durée indéterminée	3 127	72,7	3 103	77,4
Contrats à durée déterminée	340	7,9	464	11,6
Intérim	191	4,4	31	0,8
Emplois aidés	80	1,9	112	2,8
Apprentissage - Stage	77	1,8	51	1,3
Non-salariés	486	11,3	250	6,2
Indépendants	236	5,5	140	3,5
Employeurs	247	5,7	106	2,7
Aides familiaux	4	0,1	3	0,1

Source : Insee, RP2008 exploitation principale.

ACT T3 - Salariés de 15 à 64 ans par sexe, âge et temps partiel en 2008

	Hommes	dont % temps partiel	Femmes	dont % temps partiel
Ensemble	3 797	7,9	3 736	29,5
15 à 24 ans	407	19,3	338	37,9
25 à 54 ans	3 013	6,2	2 990	28,1
55 à 64 ans	377	9,4	408	33,4

Source : Insee, RP2008 exploitation principale.

ANNEXE 6 : Circulaire Instructions pour le dispositif VVV 2011.

Paris, le **21 MARS 2011**

Le directeur général de l'Agence
nationale pour la cohésion sociale et
l'égalité des chances

A

Messieurs les préfets de région,
délégués régionaux de l'Acisé

Mesdames et messieurs les préfets de
département, délégués départementaux
de l'Acisé

Objet : programme Ville, Vie, Vacances (VVV) – Instructions 2011

Références :

Instruction du directeur général de l'Acisé du 6 avril 2010
Circulaire Acisé/DIV/SGCIPD du 27 mars 2008
Extrait du programme des interventions de l'Acisé pour 2011

Pièce jointe :

Annexes techniques
Bilan du programme VVV en 2009

Figurant parmi les plus anciens dispositifs de la politique de la ville, le programme « Ville Vie Vacances » (VVV), dont l'Acisé assure depuis 2007 le suivi et la gestion, contribue à la prévention de l'exclusion et à un égal accès aux loisirs éducatifs et aux vacances des enfants et des jeunes sans activité et/ou en difficulté. Il concourt également à la prévention de la délinquance et à l'éducation à la citoyenneté.

En 2010, 9,9M€ ont été consacrés par l'Acisé au soutien de 3625 projets qui ont concerné 95 départements durant tout ou partie des vacances scolaires et qui relèvent de domaines diversifiés (sport, culture, civisme, environnement, sorties, séjours, activités humanitaires...).

Compte tenu de ces éléments positifs, l'Agence a fait de ce dispositif une de ses priorités et l'a intégré comme un programme structurant au sein de son programme des interventions pour 2011 adopté par son conseil d'administration le 20 décembre 2010.

En référence à ces dispositions et à celles des circulaires du 27 mars 2008 et du 6 avril 2010 visées ci-dessus, la présente instruction a pour objet de préciser les orientations du programme VVV ainsi que son cadre de mise en œuvre en 2011. Des annexes techniques détaillant les modalités d'implication des principaux ministères concernés par la mise en œuvre du programme ainsi que des programmes spécifiques (VVV Défense, VVV solidarité internationale) sont jointes à cette instruction.

Les crédits consacrés au financement de ce programme, qui constitue une priorité pour les délégués de l'Acsé au niveau départemental, vous ont été délégués par l'Agence au cours du mois de janvier, dans le cadre de l'enveloppe de crédits d'intervention fongibles de la politique de la ville.

Je vous rappelle par ailleurs que, depuis 2010, il n'est plus possible de mobiliser des crédits du FIPD en soutien à des actions relevant du programme VVV.

De façon générale, l'intervention de l'Acsé doit aider à la mobilisation de celle de droit commun. Vous veillerez ainsi, en complément des crédits de droit commun des collectivités territoriales, à mobiliser d'autres crédits déconcentrés de l'Etat (DRJSCS pour les actions en faveur de la jeunesse, DRAC pour les actions culturelles), mais également des crédits du centre national pour le développement du sport (CNDS) ainsi que des caisses d'allocations familiales (CAF) sur leur dotation d'action sociale, selon les décisions et directives actées lors de leurs conseils d'administration. Vous vous assurerez en particulier d'une bonne articulation des aides financières accordées au titre des crédits de l'Acsé, du BOP jeunesse et du CNDS.

I. Des orientations prioritaires pour 2011

1. Les publics et les territoires bénéficiaires

Les derniers éléments de bilan détaillés disponibles témoignent d'une hausse significative de la part des enfants de moins de 12 ans ainsi que des jeunes de plus de 18 ans parmi les bénéficiaires du dispositif VVV en 2009.

Au vu de ces éléments de bilan, il y a lieu de rappeler que le programme VVV doit s'adresser prioritairement aux enfants et jeunes, filles et garçons, âgés de 11 à 18 ans et habitant les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Dans des conditions qui doivent rester limitées, il peut également concerner des jeunes en difficulté issus de communes hors contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) dotées d'un conseil local de sécurité et prévention de la délinquance (CLSPD) ou d'un contrat local de sécurité (CLS) en zone rurale ou périurbaine.

Un accent particulier devra être porté sur les adolescents les plus âgés et les plus en difficulté pris en charge par la prévention spécialisée, l'aide sociale à l'enfance, la protection judiciaire de la jeunesse ainsi que sur les bénéficiaires d'un parcours personnalisé dans le cadre des projets de réussite éducative. Les activités conduites dans le cadre de VVV auprès des jeunes publics suivis par l'administration pénitentiaire sont également éligibles.

Compte tenu de sa spécificité, le programme VVV n'a pas vocation à soutenir à ce titre des prestations de loisirs de droit commun pendant les vacances scolaires. Le soutien à des structures intervenant sous le format de centres de loisirs sans hébergement (CLSH) ne pourra intervenir qu'à la condition que celles-ci proposent un projet pédagogique adapté pour accueillir pendant les vacances des publics spécifiques ou défavorisés pour des activités conformes aux orientations du programme.

Par ailleurs, la progression de la part des jeunes majeurs, si elle peut concourir à l'objectif de lutte contre l'isolement et l'oisiveté des jeunes, doit être accompagnée d'une exigence très forte quant au contenu des activités proposées, à leur encadrement et à l'implication des jeunes dans leur préparation, voire leur financement.

2. Les actions éligibles

La multiplicité et la grande diversité des actions financées au titre de VVV pour des montants de subvention parfois très réduits appelle à améliorer la lisibilité, la visibilité et le ciblage du programme VVV sans minimiser l'utilité des petites actions qui sont conduites dans ce cadre par des associations locales pour consolider le lien social et la tranquillité dans les quartiers. Il importe donc de **recentrer les interventions sur quelques axes structurants mobilisant la plus grande part des moyens financiers** dont les objectifs et les contours ont été précisés dans les précédentes instructions de 2008 et 2010 .Il s'agit des orientations suivantes :

- une plus grande ouverture au monde extérieur (sorties et séjours en dehors du quartier, activités permettant le brassage des publics et la découverte d'autres environnements notamment culturels) ;
- le développement d'actions à « contenu citoyen et civique » ayant pour objectif d'assurer une meilleure connaissance des institutions de la République, l'acquisition des règles de la vie collective et la promotion des comportements civiques ;
- l'organisation de travaux d'utilité sociale (stages ou chantiers éducatifs de jeunes basés notamment sur la réhabilitation ou l'entretien d'espaces ou d'équipements) ;
- la mise en œuvre d'actions d'éducation au respect de l'environnement et permettant une meilleure prise en compte des enjeux du développement durable solidaire ;
- la valorisation de la participation aux actions VVV des jeunes des quartiers qui rencontrent des difficultés pour accéder à des loisirs collectifs et à des vacances.

De manière générale, les activités basées sur le sport ou la découverte et la pratique culturelle et artistique constituent un point d'appui utile et pertinent dans le cadre des projets VVV notamment lorsque celles-ci permettent de sortir de l'entre-soi et de développer des activités en dehors du quartier.

A ce titre, vous poursuivrez en 2011 votre **soutien accru aux projets orientés vers les séjours, en particulier au mois d'août.**

L'expérimentation menée en partenariat avec l'Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV) qui a concerné près de 600 jeunes de 16 à 25 ans dans 5 départements en 2010 a mis en lumière tout l'intérêt de la démarche des séjours. Celle-ci permet de concilier un accès facilité aux vacances pour des jeunes en difficulté, une ouverture à d'autres horizons et un projet éducatif dans la durée impliquant les jeunes dans la préparation (actions d'autofinancement, réunions et manifestations préalables), l'organisation (séjours à contenu culturel, sportif...), mais également la restitution du projet. Les séjours peuvent aussi constituer un bon support d'aide à la parentalité.

A partir des enseignements positifs de cette expérimentation, l'appel à projets Acsé-ANCV pour l'aide aux projets vacances de jeunes âgés de 16 à 25 ans sera reconduit pour l'été 2011 et étendu à une douzaine de départements. Les départements concernés seront prochainement informés des modalités de mise en œuvre de ce partenariat.

3. Des orientations transversales

3.1. Une vigilance particulière quant à une prise en compte effective de l'objectif de mixité dans les projets soutenus.

Après avoir fortement progressé entre 2006 et 2008 (de 24 à 42% du total des bénéficiaires), la part des jeunes filles dans le programme VVV a enregistré une diminution en 2009 (38%). **En référence à l'objectif de 45% de jeunes filles fixé par le programme annuel de performance, vous voudrez bien porter une attention toute particulière à la consolidation et à la progression de la part des jeunes filles dans les activités du programme.**

A cette fin, dans le cadre de la promotion de l'égalité filles-garçons, vous financerez prioritairement des projets qui reposeront sur une offre d'activités assurant une mixité effective.

En effet, au-delà d'un objectif quantitatif, il y a lieu de mettre l'accent sur l'aspect qualitatif formulé à travers l'objectif de mixité en portant l'effort sur l'offre d'activités, l'encadrement et la mobilisation des familles.

L'offre d'activités doit mieux prendre en compte les besoins et les attentes des jeunes filles tout en étant susceptible d'intéresser les garçons, en organisant le cas échéant des temps et des types d'activités adaptés. Dans ce cadre, vous pourrez utilement vous inspirer des activités conduites au titre de l'opération Ecole ouverte, pilotée pour l'Acsé au niveau régional par les DRJSCS, qui bénéficie majoritairement à des filles.

Le renforcement de la mixité et la capacité à intégrer cette dimension, essentiels pour la promotion de la participation des jeunes filles, doivent constituer un critère majeur dans le choix des porteurs de projet, la qualité de l'encadrement et la qualification des équipes d'animation

En outre, l'atteinte de cet objectif suppose de sensibiliser et de mobiliser les familles, en associant celles-ci à la préparation des activités, mais également à leur mise en œuvre et à leur suivi. A ce titre, vous pouvez vous appuyer sur l'expertise des CAF en matière de soutien à la parentalité et de connaissance des publics et encourager le développement des partenariats avec les associations employant des adultes-relais.

Par ailleurs, **dans un objectif de prévention des violences sexistes**, vous privilégiez les activités dont le contenu pédagogique et les orientations contribuent à favoriser le vivre ensemble, l'égalité et le respect mutuel entre les filles et les garçons.

Enfin, vous pourrez accompagner les acteurs concernés (services des collectivités, associations, services de l'Etat) dans une meilleure appréhension de cet objectif transversal par la réalisation de séminaires et d'échanges autour de bonnes pratiques locales ou le soutien à des formations inter-professionnelles.

Vous vous appuyerez, pour cet objectif transversal, sur les représentants régionaux et départementaux des services de l'Etat en charge des droits des femmes et de l'égalité.

3.2. L'inscription des activités VVV dans un continuum de prise en charge éducative des enfants et des jeunes.

Les projets soutenus devront être caractérisés par une réelle qualité éducative et culturelle et ne pas se réduire à une simple consommation de loisirs.

Cette exigence de qualité conduit à porter une attention spécifique à la qualification des personnels dédiés aux activités VVV. Vous vérifierez que les animateurs en charge de ces activités disposent d'une qualification au moins équivalente au BAFA et que le personnel d'encadrement soit au moins titulaire d'un BAFD.

En outre, il convient **d'inscrire davantage les actions VVV dans un continuum de prise en charge éducative en cohérence avec les activités proposées dans le cadre d'autres dispositifs locaux** (CUCS, CLSPD, contrat éducatif local, projet de réussite éducative) hors vacances scolaires.

Dans cet objectif, vous privilégiez la prise en charge au titre de VVV de jeunes en voie de marginalisation ou en risque de délinquance et pas ou peu intégrés dans les structures locales existantes, afin de susciter leur adhésion.

Vous encouragerez également l'orientation d'enfants et de jeunes repérés et suivis dans le cadre d'autres programmes et pour lesquels les activités VVV peuvent être l'occasion de poursuivre un suivi éducatif notamment en lien avec leurs parents.

Le dispositif VVV doit être également l'occasion de mobiliser vos partenaires institutionnels habituels pour faciliter le repérage des jeunes susceptibles de bénéficier de cette action, et notamment :

- a. les services de la justice dans le cadre du suivi des adolescents ou jeunes adultes ayant fait l'objet d'un stage de citoyenneté ordonné par l'autorité judiciaire ;**
- b. l'inspection d'académie dans le cadre des actions conduites en faveur des jeunes en décrochage scolaire ou en fort absentéisme;**
- c. les maires dans le cadre de leurs attributions au titre de la prévention de la délinquance à l'occasion de la mise en œuvre des conseils pour les droits et devoirs des familles, du rappel à l'ordre ou du suivi des jeunes identifiés par les structures sociales municipales (CCAS);**
- d. les conseils généraux dans le cadre de leurs attributions dans le domaine social.**

Enfin, la participation des jeunes aux activités VVV pendant les périodes de vacances scolaires peut conduire à les orienter vers une pratique pérenne d'activités sportives et culturelles au cours de l'année et/ou si besoin d'un accompagnement du jeune dans ses démarches d'insertion sociale et professionnelle.

4. Dispositions particulières

Dans la continuité des orientations fixées en 2010, vous organiserez au mieux la complémentarité (de l'offre d'activités et du public bénéficiaire) entre les dispositifs VVV et Ecole ouverte qui peuvent intervenir sur des périodes et des territoires similaires.

Les plans d'accueil des jeunes dans les communes touristiques (PAJECOT) des départements de la Gironde, des Landes, des Pyrénées Atlantiques, de la Vendée et des Hautes-Alpes permettant une meilleure prise en compte de l'accueil des jeunes sur leurs lieux de vacances en lien avec les communes d'origine seront financés sur l'enveloppe des crédits déconcentrés.

Les programmes VVV Défense et VVV solidarité internationale ainsi que les aides particulières (accords SNCF) sont reconduits pour cette année selon des modalités qui vous seront précisées spécifiquement.

Les modalités de réalisation de chantiers à caractère éducatif conduits dans le cadre de VVV donneront également lieu à des précisions ultérieures s'agissant notamment du statut des jeunes bénéficiaires.

Enfin, l'Acsé assure le financement de têtes de réseau nationales impulsant des actions de portée nationale ou supra-régionale en rapport avec le programme VVV (scoutisme, sport, expression artistique, domaine scientifique...). L'expérience de ces associations qui sont présentées dans le bilan ci-joint peut être utilement sollicitée.

II. Un effort à amplifier en ce qui concerne l'animation et le suivi du programme VVV

Mon instruction du 6 avril 2010 vous a précisé l'évolution de la gouvernance locale du programme VVV en lien avec la réforme territoriale de l'État et les attentes de l'Acsé quant à l'implication des délégués départementaux et régionaux de l'Agence en ce qui concerne d'une part la mise en œuvre opérationnelle de ce programme et d'autre part la coordination et l'appui au niveau départemental dans la mise en œuvre de ces orientations.

Ces dispositions conservent toute leur pertinence et le bilan de leur mise en œuvre m'amène à insister sur les points suivants.

Le développement du programme VVV repose sur une implication coordonnée des services de l'Etat en relation avec les collectivités territoriales. Dans cet objectif, le fonctionnement de la cellule départementale VVV (dont la composition vous est rappelée dans l'annexe technique) revêt une importance particulière en lien avec les directions départementales en charge de la cohésion sociale (DDCS et DDCSPP). Cette cellule est chargée d'animer le dispositif, d'impulser et de sélectionner les meilleurs projets, au regard des besoins des jeunes en difficulté et des priorités du programme, de la pertinence des actions proposées par rapport à l'offre de loisirs de droit commun ainsi que de la qualité de l'encadrement mobilisé. A cette fin, elle doit pouvoir s'appuyer sur les délégués du préfet ainsi que sur les chefs de projet des CUCS et des CLSPD.

L'inscription de VVV comme un programme structurant de l'Acsé en 2011 nécessite d'organiser un suivi précis et exhaustif de sa mise en œuvre au niveau local. Dans ce cadre, je vous informe de la mise en place en 2011 (pour les projets financés en 2010) d'un

tableau de bord de suivi du programme VVV qui sera alimenté à partir d'un questionnaire renseigné directement par les porteurs de projet. Vous serez prochainement informé des modalités d'implémentation de ce tableau de bord.

Par ailleurs, vous veillerez à ce que chaque projet comprenne effectivement un dispositif et des indicateurs même simplifiés d'évaluation. Dans le contexte budgétaire actuel particulièrement contraint, ces éléments de bilan et d'évaluation permettront de donner la priorité des financements vers les porteurs de projet qui se seront engagés à répondre aux objectifs du programme et à fournir des indicateurs susceptibles de mesurer leur réalisation.

Dans un objectif de capitalisation, je vous demande de transmettre au siège de l'Acse (*direction prévention de la délinquance et habitat*) les expériences intéressantes et innovantes conduites au titre de VVV, ce dès maintenant et jusqu'à juillet 2011. Celles-ci pourront notamment alimenter les travaux d'une journée nationale consacrée au programme VVV que l'Acse prévoit d'organiser avec ses partenaires au cours du dernier trimestre 2011.

L'organisation de séminaires régionaux regroupant les acteurs du programme, favorisant les retours d'expériences en lien avec les orientations nationales et l'échange de pratiques, sera également encouragée.

De façon à améliorer le suivi de ce dispositif, je vous remercie de m'indiquer le nom, les fonctions et les coordonnées de la personne chargée d'assurer le secrétariat de la cellule départementale ou le cas échéant de coordonner le dispositif pour le compte de l'Etat dans le département ainsi que le service ou la personne chargée de suivre ce programme au sein de la DRJSCS.

Enfin, je vous rappelle que la direction de la prévention de la délinquance et de l'habitat de l'Acse (Najat Azmy, chargée de mission : najat.azmy@lacse.fr; Karima Gherbi, assistante : karima.gherbi@lacse.fr. Eric Lenoir, directeur : eric.lenoir@lacse.fr) est à votre disposition pour vous accompagner dans la mise en œuvre de ce programme et participer lorsque c'est nécessaire aux réunions régionales ou à celles des cellules départementales.



Rémi FRENZ

ANNEXE 7 : Entretiens individuels réalisés par communes, au Conseil Général et au Conseil Régional.

Blanquefort :

Elu aux sports

Elue à la parité

Responsable Maison des jeunes

Animatrice Maison des jeunes

La secrétaire générale des services

La responsable Parité et directrice école de danse et de musique

La responsable de la médiathèque

Cenon :

La coordinatrice jeunesse et politique de la ville

La Directrice adjointe des services

Le responsable de la Maison de quartier

Le responsable du Club Omnisports

Le responsable du service des sports

Un animateur municipal du sport à l'école

Une animatrice municipale du sport à l'école

Le responsable du service culturel

La présidente des associations culturelles

Le directeur de l'école de musique

L'adjointe au directeur de l'école de musique

Floirac :

Le Maire

L'élue aux sports

L'élue à la jeunesse

L'élue à la culture

Le Directeur de Cabinet

Le Directeur Général Adjoint des services

Le responsable du service Sports, Jeunesse et Citoyenneté

L'adjoint administratif responsable de la Jeunesse

L'adjoint administratif responsable du Sport

La responsable du service Culturel

La responsable de l'école de Musique

Le président du Club Omnisport et président de la section Rugby

Le président de la section Force Athlétique

Le directeur de la Maison des jeunes

Un animateur du Centre Social

Une animatrice du Centre Social

Conseil Général :

La responsable du service Education, jeunesse et citoyenneté

Le chargé de mission EJC

Conseil Régional :

Le directeur du service Sports.

Un chargé de mission au service politique de la ville.

ANNEXE 8 : Exemple de retranscription d'un entretien individuel.

Entretien avec Monsieur le Président d'un club omnisport.

Réalisé par Rachel Besson dans le cadre de la coopération des recueils de données, enquête Mixité, égalité et genre dans les espaces de loisir des jeunes

Q : Vous-êtes un bénévole ? Vous travaillez ?

Président : Non moi j'ai un métier et j'ai une double casquette de co-président de la section x et co-président de l'omnisport qui est la structure qui gère les 17 sections de la ville.

Q : Sections qui sont associatives ?

Président : Ouais c'est un club municipal qui gère toutes les sections aikido, athlétisme... au départ gérait les budgets, c'est à dire en gros que la municipalité nous envoie des budgets qui sont les budgets de fonctionnement, de transport, ainsi de suite pour aider les sections et là dessus nous on répercute ça aux différentes sections, sachant qu'il n'y a qu'une seule identité c'est le club municipal que les sections n'ont pas d'identité réelle. Disons qu'aujourd'hui on est en train de tout centraliser pour qu'il y ait certaines sections quand il y a des salariés, c'est le club municipal qui va faire les salaires ainsi de suite. Donc c'est en train de s'organiser, ce qui n'était pas le cas car le club municipal va avoir 40 ans en 2012 et ce n'était pas le cas jusqu'à aujourd'hui. Jusqu'à aujourd'hui chaque section faisait sa petite salade en interne.

Q : D'accord donc j'imagine que c'est des négociations avec les fédérations ?

Président : Ce n'est pas des négociations avec les fédérations. Aujourd'hui c'est la mise en place en gros d'une procédure comptable avec experts comptables et commissaires aux comptes qui sont obligés car on dépasse 150 000 euros de subventions -on est pratiquement à 200 000, un peu plus de 200 000 euros de subventions donc ça dépasse tout ça- donc ce qui fait qu'on est obligé, au point de vu municipal et légal, puisqu'en association de 1901, dès qu'on arrive à un certain budget on est obligé d'avoir tout ça.

Q : Oui je connais. Je vous représente le sous-titre : Programme de recherche réalisé avec le concours du Conseil Régional d'Aquitaine, du Conseil général de la Gironde et de trois communes de la Communauté Urbaine de Bordeaux. Donc dans un projet de recherche il y a 2 axes, dans celui-ci il y a 2 axes d'études. Le premier c'est le territoire et développement durable : nouvelles gouvernances, et le deuxième c'est cohésion sociale, identité et citoyenneté. Pour chacun de ces axes ils vont être déclinés en objectifs. Pour l'axe un on a un objectif A qui est mesurer à partir de la variable sexe les inégalités et les éventuelles discriminations dans les politiques publiques territoriales de la jeunesse, de la culture et des sports. Donc les outils qu'on va utiliser c'est des statistiques par sexe des pratiques sportives, culturelles et de loisirs, c'est ce que je vais vous présenter car c'est fait, et l'observation de l'occupation sexuée des équipements et espaces publics (médiathèques, centres sociaux, cités stades, parcs, jardins publics etc.). C'est à dire là il y a quelqu'un qui va observer à différents moments de la journée qui vient, ce qui se passe entre les garçons et les filles. L'objectif B c'est d'analyser les politiques publiques à partir de la variable sexe, c'est à dire mesurer les écarts, comprendre comment ils sont justifiés et interroger les dispositifs : les contrats éducatifs locaux, Développement Social Urbain, Conseils de Prévention de Délinquance etc.). Voilà et pour l'objectif A de l'axe 2 on va réaliser une

enquête qualitative sur les relations hommes-femmes (garçons-filles) dans et autour de ces équipements et espaces publics, donc on va comparer les pratiques sociales mixtes et non-mixtes et faire des entretiens avec les jeunes pour savoir et évaluations quantitatives et qualitatives des actes et comportements sexistes et homophobes mais on n'est pas là-dessus. Et on va réaliser une enquête sur les actions menées en faveur de l'amélioration des rapports sociaux de sexe avec des dispositifs et actions favorisant la mixité, ceux qui favorisent la parité et ceux qui favorisent l'éducation à la sexualité.

Donc des jeunes c'est bien les 8-20 ans dans les loisirs par âge, sexe, pratiques, régularités et période de fréquentation sur 3 communes de la CUB, 2 rive droite et une rive gauche, et 5 champs : le sport, les pratiques culturelles, la jeunesse, la prévention de la délinquance. La prévention de la délinquance je ne l'ai pas là.

Alors voilà ce qui a été étudié sur x : lecture de la diapo 8.

Président : Donc c'est une disparité complètement entre les différentes sections. Si on prend le foot et le rugby y'a quasiment pas de filles, encore le rugby si un peu, dans le hand y'a une féminine. Donc c'est complètement... ok ?

Q : *Donc de manière globale sur l'ensemble des activités étudiées toutes pratiques confondues on arrive à 58% pour les garçons et 42% pour les filles. Et quand on passe sur le CLSH et maisons de jeunes sur la journée on a 64% de garçons et 36% de filles. C'est des chiffres qui vous étonnent ou ça correspond ?*

Président : Non, alors moi je parle pour l'aspect sportif... Non, moi ça m'étonne pas, y'a quand même moins de filles qui pratiquent, moi je parle du sport, y'a quand même moins de filles qui pratiquent bien qu'avec la municipalité on a des subventions de valorisation qui valorisent les gens qui ont un certain, un nombre de licenciés jeunes et licenciés féminins donc ce sont des critères qui existent mais on est obligé de mettre les critères dans le sportif à 30% et non à 50% car c'est parce qu'il y a des sports où il y a peu ou pas de filles.

Q : *Et à partir de cette demande de la municipalité, vous la travaillez comment ?*

Président : Ben nous on en fait part, car je fais partie du projet qui a monté cette valorisation, des différents critères qui ont été mis en place. Nous on fait part de nos sentiments et là dessus on le dit aux différentes sections et les sections, suivant les activités. Alors moi je peux prendre l'exemple du rugby, nous les filles qui se présentent, pas de problème, on accepte, mais on peut les accepter que jusqu'à l'âge de je crois 13 ou 14 ans. Parce que là elles peuvent jouer avec les garçons en mixte. Au-delà, à partir de 15 ans elles sont obligées d'avoir une équipe féminine proprement dite, et là nous on n'a pas la structure financière, humaine, pour avoir une équipe totale. Et on ne l'a pas car on n'a pas les moyens financiers.

Q : *D'accord. Vous auriez suffisamment de demandes de jeunes filles pour faire du rugby ?*

Président : Non. Objectivement non,.

Q : *Vous n'avez pas eu à négocier avec la mairie pour avoir plus de moyens ?*

Président : Non, aujourd'hui non. Je parle du rugby hein on est bien d'accord ?

Q : *Oui oui.*

Président : Aujourd'hui on s'aperçoit que sur la Communauté Urbaine de Bordeaux, je crois qu'il y a 3 équipes féminines et y'a plusieurs dizaines de clubs de rugby donc il y a une disparité importante. Alors par contre le handball a une équipe féminine qui fonctionne. Au tennis y'a des équipes de filles, à la Force athlétique y'a des filles,

même y'en a une qui a un niveau mondial qui pratique. Mais ce n'est pas une majorité et ce n'est même pas un équilibre à 50%.

Q : Et les filles au rugby pour en revenir, qu'est ce que vous leur proposez quand elles ont 14 ans et que vous pouvez plus les accueillir ?

Président : On les oriente dans les clubs qui ont des équipes seniors. On en a une d'ailleurs qui a été prise en pôle espoir ici à x qui est dans une équipe de Haut niveau.

Q : Et la mixité dans les équipes -j'y connais rien, je vais vous poser plein de questions - d'ailleurs- garçons-filles ça se passe comment ?

Président : Toujours très bien, toujours très bien, et souvent les filles prennent le dessus sur les garçons.

Q : C'est-à-dire ?

Président : Ben souvent les filles sont souvent, bon parce que moi j'ai un garçon une fille qui ont joué au rugby ensemble, et souvent les filles sont jusqu'à un certain âge, physiquement elles sont souvent plus athlétiques que les garçons qui sont souvent un peu plus ronds un peu plus patauds, moins... et souvent moi j'ai vu des gamines qui étaient capitaine de l'équipe avec les garçons. Donc au niveau du sportif -je parle bien que du rugby là hein- du sportif rugby, y'a aucun soucis, aucun problème. La seule chose évidemment on est obligé d'avoir, de demander un vestiaire à part, ce qui est logique, ce qui est normal. Y'a évidemment, faut faire attention car on est dans la population des jeunes et qu'on est, bon ils se douchent pas ensemble, ils se changent pas ensemble, ce qui est normal mais après dans l'approche proprement dit, sportive pure sur le terrain y'a pas de, ils jouent ensemble garçons et filles, y'a pas de soucis.

Q : D'accord. Donc finalement c'est dommage que ça s'arrête la mixité dans l'équipe ?

Président : Ouais c'est dommage, c'est dommage, c'est dommage... mais après vous savez dans tous les sports, bon moi je parle de sports collectifs, une équipe ça coûte relativement cher et aujourd'hui dans le sportif, le problème aujourd'hui c'est l'argent puisque je dis pas qu'on rémunère les joueurs c'est pas ça c'est que le transport coûte de plus en plus cher : les structures, les pharmacies, les maillots. C'est des budgets très importants et une équipe supplémentaire c'est un montant important sachant qu'une équipe dans certains sports ça peut être 5 ou 9 joueurs et dans d'autres ça va être 20 et quelques donc il y a une disparité qui est trop voilà quoi.

Q : Alors voilà comment ça se répartit dans votre champ justement : alors ça c'est l'école municipale et là c'est le club, c'est chez vous.

Président : Ouais ben ouais, c'est ce que je vous ai dit 30%. On est sur un quart.

Q : Un peu moins.

Président : Un peu moins. Sachant que je vous ai dit que nous on a 331 licenciés et on doit avoir 6 filles.

Q : En rugby ?

Président : En rugby. C'est pas parce qu'on n'en veut pas, c'est qu'il n'y a en a pas plus qui viennent c'est tout.

Q : Alors voilà là c'est les pratiques sportives à l'école municipale en fonction des activités. (Il prend vraiment le temps de lire)

Président : Voilà on s'aperçoit qu'il y a quand même moins de femmes que d'hommes hormis certains sports. Je suis assez surpris pour le handball.

Q : Vous êtes surpris pour le hand?

Président : Oui je pensais que... car le hand féminin est quand même... Ouais y'a que dans la gymnastique, elle, y'a moins d'hommes..

Q : Ouais mais l'écart n'est pas....

Président : Non, non n'est pas très important. Même pour moi je pense aujourd'hui, ça c'est dans l'office municipal on est bien d'accord ?

Q : Oui, les plus jeunes en fait.

Président : Oui. Bon après est-ce-que la population de garçons est plus importante *a priori* que la population filles.

Q : A cet âge là ?

Président : Ouais.

Président : Si y'a pas aussi des approches, des choses qui perturbent ça, dans le sens où est-ce que les filles, elles ont toujours... Je veux pas mal m'exprimer... Est-ce-qu'on leur donne toujours l'autorisation de faire du sport, est-ce- qu'elles ont les moyens ou je ne sais pas est-ce-que.... ça me paraît bizarre quand même. Parce qu'étant donné que ce sont les écoles. Ah' oui l'école municipale, c'est une volonté, donc c'est pas les écoles qui les amènent. Ça me paraît bizarre qu'il y ait un déséquilibre parce que si c'était en relation avec le système scolaire normalement tout le monde devrait participer.

Q : Mais là c'est à part en fait. C'est l'école du mercredi.

Président : C'est l'école du mercredi. C'est ça.

Q : Vous vous attendiez à ce que plus jeunes les parents les amènent plus vers le sport, les filles ?

Président : Je pensais que les filles étaient plus demandeuses et qu'on aurait des... voilà moi je trouve que y'a quand même un certain déséquilibre. Voilà, qui me surprend. Parce que étant petit j'aurais pensé que les parents auraient plus de... alors est-ce-que aussi la population comme c'est le mercredi, est-ce-que la population des gens qui ne viennent pas c'est parce qu'ils n'ont pas les moyens de les amener... Je réfléchis tout haut là...

Q : Oui vous avez l'air d'être sidéré par cet écart ?

Président : Pas sidéré mais surpris. Je croyais que y'avait une équipe féminine au tennis. Après faut faire attention parce que je sais pas sur quelle base ils ont répondu, si c'est les licenciés ou quoi mais ça me paraît bizarre.

Q : C'est au nombre de licenciés je pense. Vu les nombres, les chiffres qui sont là...

Président : Moins de 20 ans ok. Ok oui d'accord moins de 20 ans ça paraît logique.

Q : En tennis ça vous paraît logique ?

Président : Ouais ça paraît un peu logique. On n'est pas dans une population née à x, on est plutôt dans une ville banlieue, on n'est pas dans une population qui a une culture plutôt pour les jeunes du tennis. Si vous allez à Caudéran une fille qui part du quartier et qui va jouer au tennis ce n'est pas ses parents qui vont l'amener au tennis. Ça peut paraître logique. Après je pense que quand on arrive au delà de 20 ans ça s'équilibre parce que les gens sont mariés sont différents, on est sur une population d'adultes.

Q : D'accord. Et en athlétisme ?

Président : Ouais ça c'est normal c'est les filles

Q : Là elles sont minoritaires plus jeunes et dans votre club y'en a plus.

Président : En moins de 20 ans ouais. C'est une politique l'athlétisme. Mais c'est de l'athlétisme. Ils ont un bon développement, ça gravite autour de gens qui sont sérieux, et bon c'est le bouche à oreille un peu donc c'est normal, c'est logique.

Q : Et du coup ça attire autant de garçons que de filles, vous arrivez à faire un équilibre ? Donc il y a des choses qui tiennent aux personnes qui animent ?

Président : Oui c'est sûr.(il le répète 3 fois)

Q : Voilà donc dans le champ du sport l'inégalité : diapo 13

Président : Alors moi je pense que c'est pas qu'on accueille moins de licenciées que le reste, c'est que y'a moins de demandes, y'a moins de gens qui font la démarche, parce que nous si vous voulez, déjà on n'a pas une action hormis auprès des écoles où on va avoir pour certaines sections une action volontaire de rencontrer les gens ainsi de suite, mais la majorité des gens qui nous rejoignent, notamment dans des écoles de sport, sont souvent des gens qui viennent de manière volontaire. Donc on n'a pas, si nous demain on a 50 filles qui arrivent, si on a la capacité pour les accueillir, on va les accueillir. Simplement y'a pas la démarche, donc ce n'est pas véritablement une inégalité ça veut pas dire qu'on les accepte pas, ça veut dire qu'elles viennent pas. C'est différent.

Q : Quant vous voulez recruter des joueurs, est-ce-que vous avez une politique de recrutement pour faire connaître vos activités ?

Président : Ben chaque section s'organise de manière autonome, c'est-à-dire que chaque section a une action de « prospection » vers la population qu'elle souhaite toucher. Toujours pareil je vais prendre le cadre du rugby, nous on a une démarche auprès des collèges, déjà avec l'école municipale des sports on a une ou deux personnes dirigeants qui interviennent sur le rugby, après on peut intervenir avec Drop de Béton qui est une association qui fait des animations sur la commune. Et après on intervient au niveau des collèges, c'est-à-dire qu'on se met en relation avec des chefs d'établissement, des professeurs, et on intervient en apportant du matériel, en étant sur des tournois, mais là nous on peut pas intervenir en disant qu'on veut autant de filles que de garçons, on intervient en disant « on vous aide, on vous met un appui technique, un appui de matériel » et après c'est le prof qui gère et dans sa classe il a 30 garçons et 15 filles, de toute façon il aura pas l'équilibre et sur 15 filles y'en a peut être 2 qui vont le faire, qui vont tenter. Mais avec les garçons, c'est un peu l'âgeC'est pas l'offre, dans la définition ça me gêne un peu, c'est que c'est pas que l'offre est plus..., c'est une constatation, c'est l'utilisation de l'offre municipale est plus mixte, ok mais c'est pas l'offre qui est plus mixte. Car nous c'est pareil, si demain on a des gens qui arrivent dans la boxe -je vois qu'il y avait la boxe- c'est rare quand on voit arriver une fille pour boxer, pour faire de la boxe, *il va y avoir*. La force athlétique y'a une fille de très haut niveau à x, c'est l'exception, y'en a, c'est l'exception. Mais c'est elle qui a réussi à amener d'autres gens mais voilà, après il faut savoir que les sections notamment je parle de x évidemment, les sections elles travaillent quand même dans le traditionnel, dans le bouche-à-oreilles. Parce que c'est le jeune qui vient ici à x qui est content parce que ça se passe bien qui va dire à son copain de venir, regarde on a des résultats, ça va bien, et l'autre va le dire à l'autre et ainsi de suite. C'est comme ça que ça se passe. Disons qu'on a une démarche mais après on ne peut pas nous demain... Et puis je répète encore on est limité nous financièrement. Aujourd'hui je peux parler

toujours pareil de l'école de rugby : on est 140 licenciés mais on s'est arrêté à 140, on aurait pu être 180, mais on peut pas être 180, pourquoi, ça veut dire qu'après y'a les obligations des différentes fédérations, qui dit « il faut avoir des éducateurs diplômés, il faut avoir des tel type de, après il faut avoir les superficies, les terrains », on n'a pas aujourd'hui les moyens de le faire, on se bat aujourd'hui pour relancer la section basket. On n'a pas de disponibilité horaire pour mettre le basket sur les structures municipales donc on est coincé. Le jujitsu y'a un problème de salle y'a eu un changement on est obligé de se mettre au DOJO d'une entreprise. Donc après c'est un problème de moyens au bout d'un moment, de contraintes si vous voulez. Je pense que c'est pas une inégalité véritablement parce que déjà nous la porte est ouverte, nous si les gens viennent tant mieux, c'est pas un problème, on n'a jamais refusé quelqu'un. Jamais refusé, au contraire, on va prendre l'exemple du football, qui l'année dernière ou y'a 2 ans, la municipalité leur a demandé de monter une section de foot salle car y'a des enfants, y'a des jeunes qui étaient un peu en difficulté, qui faisaient un peu dans les cités, bon la section football a monté une équipe foot salle, a géré, a financé. Bon après si ça arrive on est en relation avec la municipalité donc y'a pas de problèmes mais si on n'a pas la demande, voilà quoi. Il fait savoir quand même qu'il y a un peu plus de 2000 licenciés à x en sport, sur ces 2000 licenciés, il y a une partie ce sont des dirigeants, c'est encadré par des bénévoles, et sur 2000 licenciés y'a aujourd'hui, y'a 5 salariés qui sont souvent profs de gym, prof de tennis, le gars qui fait l'animation et qui est entraîneur au judo, ainsi de suite. Donc ça veut dire qu'il y a quand même 1995 personnes qui sont bénévoles ou pratiquants, Donc c'est difficile, vous voyez ce que je veux dire ?

Q : Et du coup finalement les objectifs que demande la municipalité pour accueillir les filles ou faire des places pour les jeunes. Vous avez parlé de choses comme ça, vous n'avez pas les moyens vous franchement de les relayer ?

Président : Ben c'est-à-dire que si vous voulez la municipalité, on a une subvention de revalorisation qui est d'un certain montant et qui est à répartir entre les différentes sections, bon ces subventions y'a différents critères de nombres, des critères de jeunes, donc à combien de pourcentage de jeunes on est, des critères de mixité, c'est-à-dire qu'il faut 30% de filles, des critères d'encadrement, des gens diplômés, voilà tous ces différents critères. Et là dessus, si les gens ont tous les critères, ils ont le droit à la part entière. S'ils en ont que 50%, ben ils ont 50% du budget. Donc d'une certaine manière la municipalité sensibilise quand même cette subvention de valorisation et dans ce but là. D'accord ?

Q : D'accord

Président : Mais après, c'est pas non plus des sommes astronomiques et après je dirais que qui dit prendre des équipes supplémentaires de filles oui d'accord pourquoi pas mais ça entraîne des contraintes importantes et après je dirais, comme je vous l'ai déjà dit, je crois, c'est aussi parce que la population féminine ne vient pas.

Q : J'ai d'autres questions. Si je prends l'exemple du rugby, vous dites on a limité à 140.

Président : L'école de rugby ?

Q : Oui. L'école de rugby. Y'a des personnes qui se sont présentées au-delà de 140.

Président : Ah oui.

Q : Comment vous faites la sélection ?

Président : On fait pas de sélection, quand on arrive à 140 on dit on peut plus. Si les gens nous appellent, on a été jusqu'à fin octobre début novembre pour prendre des licenciés, si y'en a un qui arrive qui est le copain de l'autre on va le prendre, mais si des gens arrivent comme ça, faut qu'on ait l'honnêteté envers ces jeunes là et envers les parents de dire attention nous au bout d'un moment on va pas pouvoir assumer la qualité de l'encadrement et la qualité de la formation au sportif. Donc après faut connaître ses limites donc voilà nous aujourd'hui on a pris cette position car on peut pas faire autrement. Peut-être que si on disait on prend on prend on serait peut-être 180, je sais pas, c'est une image que je donnais, peut-être 180 mais 180 veut dire quoi ? 40 de plus ? Ca veut dire quoi ? Ca veut dire qu'il nous faut au moins 5 éducateurs supplémentaires donc il faut trouver des gens qui soient des bénévoles qui soient capables et former 5 éducateurs. Parce que ça a un coût aussi de faire de la formation. Former ces éducateurs, ça veut dire qu'il faut qu'ils soient formés techniquement, il faut qu'ils soient formés avec des formations AFPS, premiers secours, obligatoire, ça veut dire aussi 40 personnes de plus, si on déplace l'école de rugby ça veut dire un bus en plus, donc à chaque tournoi ça fait un bus supplémentaire. Un bus sur le déplacement juste sur la CUB c'est 260 ou 280 euros le déplacement. Donc tout ça si on l'ajoute au bout d'un moment c'est bien une histoire de moyens : humains, financiers, et puis une structure aussi de terrains. Aujourd'hui ça se passe à la B, ça se passe bien parce qu'on arrive à s'entendre notamment avec le football, mais si demain on double notre nombre de licenciés, ce qui peut être possible, si demain on double notre nombre de licenciés, on pourra pas, on n'a pas suffisamment de surface pour pouvoir entraîner tout le monde. Surface, vestiaire, quoique, les vestiaires là ils sont en train de se faire mais plein de petites choses comme ça.

Q : Et pour la deuxième question c'était justement par rapport aux filles au sport, vous pensez que c'est les parents, comment vous pouvez expliquer qu'il n'y ait pas plus de femmes qui fassent du sport, les stéréotypes de sport ? Vous avez dit par exemple que sur le tennis sur x ça ne vous étonne pas que les plus jeunes parce que les parents ne les enverront pas faire du tennis ?

Président : Beh si vous voulez on n'est pas, je pense que dans le sport, y'a des images, comment on pourrait dire, y'a des habitudes, c'est-à-dire que le tennis moi je vois pas, c'est par exemple du tennis, du golf, ou des choses comme ça à x, ce sont pas des choses qui vont être porteurs pour les jeunes, pourquoi parce que, mais ça veut pas dire que y'en aura pas qui vont en faire, mais pourquoi parce qu'on est plutôt dans une commune qui est plutôt avec un faible pouvoir d'achat, qui n'a pas cette image là, bon c'est des sports qui représentent quand même quelque chose, qui représentent voilà, ok ? Après on a une population aussi, nous au rugby on a des jeunes qui sont d'origine maghrébine, d'origine black, qui sont des joueurs super bons, qui sont très bien intégrés et qui sont arrivés tout jeunes, y'a des familles complètes qui sont là, y'a aucun soucis. Je pense que ces gens là naturellement n'auraient pas mis leur gamin, à moins que leur gamin soit, d'un seul coup, fou de tennis, naturellement ils l'auraient pas mis au tennis, je ne pense pas, c'est ma conviction personnelle. Mais je ne pense pas. Les petits, les minots, ils veulent jouer au foot. Les tout petits ils aiment jouer au foot. Après ils changent, donc après on voit qu'en judo par contre, y'a pas un équilibre

mais y'a un peu plus de filles parce que c'est un sport, c'est convivial, ça se rapproche un peu du rugby, c'est un truc, c'est convivial, c'est bien.

Q : Vous pensez que pour les filles il y a les mêmes idées, les mêmes images qui font que les filles ne vont pas vers certains sports ?

Président : Oui je pense.

Q : Vous voyez quoi comme sports plutôt féminins ?

Président : Non mais j'ai pas d'idées préconçues (il rit légèrement) mais moi je dirais que les filles iront plus vers le basket, vers le hand, le judo par exemple, on serait pas à x elles iraient vers le tennis aussi, voilà, je pense pas que sur les populations de la commune on est encore...peut être que ça va évoluer mais pour l'instant je ne pense pas qu'on soit dans cet esprit là. Mais bon, je dis bien c'est ma réflexion si vous voulez.

Q : Oui oui je comprends bien.

Président : On a une section golf par exemple , c'est une section golf qui est faite par des anciens joueurs, des anciens dirigeants, de différentes structures qui sont de majorité du rugby, du tennis, et tout ça. Bon ça ne va pas être un jeune, ce n'est pas un jeune qui sort des cités qui demain va s'acheter un *caddy* et va aller jouer au golf. Non, non. Déjà y'a pas de golf sur la commune, le tennis je vois pas, je vois pas... même, c'est pas une critique c'est une constatation, après c'est pareil est ce que y'a une volonté des parents et notamment au vu de la population de bon les garçons même petits ils ont déjà une plus grande autonomie. Est-ce que y'a une volonté des parents de dire à leur fille beh va faire du sport, c'est peut-être pas non plus encore là, vu la population je dis bien. Ce n'est pas encore dans la culture, ce n'est pas totalement intégré dans la culture actuelle.

Q : Pour vous en tant que dirigeant d'un club sportif, ça serait important d'y arriver vers une mixité ou une parité ou ça n'a pas une grande importance finalement ?

Président : Je pense que ce qui serait important c'est pas qu'il y ait plus de filles ou plus de garçons, c'est pas ça, c'est que ce serait plutôt de dire aux parents « Votre fille elle a autant le droit de faire du tennis que de faire.... C'est pas parce qu'elle est à x qu'elle a pas le droit de faire du tennis ». Mais là c'est quand même arriver à faire une démarche plus difficile et plus longue parce que ça va être un problème d'éducation des parents, ça va être aussi un peu le côté à l'école : « Ah toi tu fais du tennis ». Bon on parle aujourd'hui des émissions qui passent à la télé, des messages qui passent pour tout ce qui se passe pour les jeunes dans les collèges ainsi de suite, je pense qu'une fille qui est d'origine un peu étrangère et qui ferait du tennis aujourd'hui est-ce-que ça passerait bien, j'en suis pas persuadé. Maintenant c'est mon opinion, je le dis bien toujours. Mais moi j'essaie d'avoir plutôt une vue extérieure comme ça, au-dessus, moi c'est ce qui me... le constat de ça c'est qu'en fin de compte il y a une disparité hyper importante et que voilà quoi, le judo je pensais qu'il y en aurait plus, mais bon y'a pas de hand, c'est dommage qu'on n'ait pas vu mais le hand on l'a vu sur les jeunes avant.

Q : Et le foot alors ? Vous ne pensez pas qu'il y aurait des filles qui auraient eu envie de faire du foot ?

Président : Je sais pas. Je ne peux pas dire.

Q : Vous ne pouvez pas dire.

Président : Mais de toutes façons ce qu'il y a de sûr c'est que c'est pas la section foot qui les a pas accueillies. C'est-à-dire que toutes ces sections là qu'on a ici, elles ont toutes accueillies, et si y'a demain 50 filles qui arrivent, n'importe quelle des sections les accueilleront. Ce que je veux dire, c'est ce que je répète, c'est bien ça.

Q : Et vous valorisez comment les résultats du club ? Est-ce qu'il existe un journal, un site internet ?

Président : Oui il y a un site internet. Comment on le valorise, c'est-à-dire ? Les résultats ?

Q : Oui les résultats, y'a des résultats dans vos...

Président : Oui chacun jusqu'à présent faisait sa petite salade de son côté, là depuis 1 an et demi on a fait un site général, maintenant qui ne fonctionne pas encore véritablement bien parce que chaque section ne communique pas ses résultats, ne les adresse pas directement. Après y'a beaucoup de sections qui ont un site individuel, qui changent régulièrement, qui évoluent. Après les résultats, je dirais qu'il faut savoir que sur 16 sections au niveau sportif, il y a 4 grosses et tout le reste c'est des petites sections.

Q : D'accord.

Président : 4 grosses je dirais.

Q : Le foot j'imagine ?

Président : Alors, je dirais qu'il y a le foot, le rugby, le hand et le judo. Ca c'est les 4 plus grosses. Après derrière, vont arriver derrière et qui évoluent très vite aujourd'hui, c'est l'athlétisme, le tennis parce qu'ils ont de plus en plus de licenciés, d'accord. Et puis, l'athlétisme, tennis puis y'a le full contact voilà où y'a une mixité, pas mal de filles. Après la force athlétique, c'est une section où y'a pas énormément de licenciés mais qui a un très haut niveau. Faut savoir que le judo fait partie des 15 meilleurs clubs français. Il est au top 15.

Q : Top 15 d'accord.

Président : La force athlétique fait partie, le 2eme ou 3eme club français.

Q : D'accord.

Président : Le full contact le premier je crois.

Q : Donc en interne vous n'avez pas d'espace de valorisation et avec la municipalité ça se passe comment ? Est-ce que la municipalité s'appuie sur vos résultats pour valoriser quelque chose, êtes vous dans le journal municipal ?

Président : Oui y'a des articles régulièrement, à chaque journal municipal y'a une section qui est représentée, une fois c'est le Club, une fois c'est les sections. Après ici, dans ce bâtiment, moi j'ai fait transférer le bureau du Club ici, parce qu'on était de l'autre côté, on avait un tout petit bureau et on l'a fait transférer car il y a eu des modifications et ici, c'est que des sections sauf une association là à côté. Donc on a demandé l'année dernière donc ça doit être fait sur 2012, on a demandé dans le hall d'accueil d'avoir un panneau d'affichage pour voir les résultats, éventuellement un écran télé pour passer des images ainsi de suite. Donc ça c'est un fléchage et un *panneautage* refaits complètement. Ca c'est quelque chose qui est en train de se faire, ça met un peu de temps mais dans les circuits municipaux ça met un peu de temps.

Q : Et ma question, pour terminer sur la question de la valorisation, est-ce que, j'imagine peut-être à tort, que quand vous travaillez avec le service presse de la mairie j'imagine, est-ce qu'ils

vous demandent dans ces, quand ils font ces articles, est-ce-qu'ils s'adressent directement à la section qu'ils veulent voir et est-ce-qu'ils demandent de mettre en évidence ces critères de valorisation, ces critères qui vous servent...

Président : Bien sûr.

Q : Ca fait partie de la demande ?

Président : Bien sûr. Dans la demande qui est faite par le service sport, c'est véritablement de mettre les points forts de la section, les actions qui sont menées et comment et après je dirais c'est la personnalité des responsables de section de dire voilà on va parler plus de ça, on va parler plus de ça, mais généralement ouais ouais, tout est abordé.

Q : D'accord.

Président : Y'a même des photos, il peut y avoir des équipes qui sont mixtes, c'est pas un problème.

Q : D'accord.

Lecture de la Diapo 14

Président : ça ne m'étonne pas !

Q : Ca ne vous étonne pas ?

Président : Non. Je pense que c'est vraiment un problème de la population. Je pense que c'est un problème de la population, je pense que ce n'est pas possible autrement. Parce que les gens sont, la maison des jeunes... Moi je vais vous dire, moi j'ai été élevé à x, bon y'a longtemps hein, quand je suis arrivé j'avais 6 ans j'en ai 54 donc... Je me suis élevé à x, mes parents étaient ouvriers, y'avait tout qui existait déjà. Je n'ai jamais été, jamais, jamais. J'ai commencé le sport à x à. Pourtant j'allais à l'école et tout, jamais, jamais j'ai participé. Bon je pense que c'était plus, bon mes parents étaient ouvriers et que y'avait pas,... c'était pas facile et c'est pas... et je pense que.... alors c'est y'a longtemps, mais je pense que le problème il existe toujours aujourd'hui. C'est que les gens ne sont peut-être pas suffisamment informés sur les structures, ce qui se passe, comment, euh voilà et je pense que c'est un problème de population. Après, il peut y avoir aussi des gens qui ne sont pas, qui ne sont pas ici mais qui vont, parce que maman travaille à tel endroit qui vont sur un autre site ou ailleurs, c'est possible aussi.

Q : D'accord qu'il y ait une déperdition de filles comme ça ?

Président : Voilà, déperdition de filles et de garçons aussi sûrement, mais après je ne suis pas persuadé non plus qu'il y ait vraiment une demande des filles pour participer à ce genre de choses, ce qui paraît bizarre mais...

Q : Vous le constatez ?

Président : Ouais je pense que c'est un constat.

Q : Mais vous ne l'expliquez pas ?

Président : Beh l'expliquer, l'expliquer, je pense que moi j'ai mon exemple, ma fille, mes enfants, bon ils sont grands maintenant mais quand on est arrivé à un certain âge, quand ils sont arrivés à un certain âge, mon gamin faisait du rugby, euh ma fille est venue, on l'amenait avec, c'est rare les parents de l'école de rugby qui viennent, si y'a un garçon, fille et tout ça, le garçon vient avec le père ou vient avec la mère d'autres fois, le voir mais y'a pas une fille qui suit ou y'a pas... Faut que ce soit des enfants dirigeants qui sont là parce qu'ils ont la fibre dans la main. Je pense que c'est

vraiment, vraiment voilà une constatation aussi. L'école de rugby aussi par exemple, y'a des gens qui amènent leurs gamins et qui repartent, c'est fini, ils ne restent pas. Y'a quelques années de ça, les gens restaient. Y'a des gens qui restent mais y'a une partie, y'en a bien la moitié, plus de la moitié qui pose leur gamin, c'est une garderie, ils posent leur gamin et ils s'en vont. Ils posent leur gamin et ils s'en vont. Donc ça veut dire que y'a vraiment un problème, moi je pense qu'il est là le problème. C'est plus ça.

Q : Quand vous dites que le rugby, c'est très intéressant je trouve, c'est une fille de dirigeant, c'est plutôt parmi les filles que vous avez à l'école de rugby...

Président : Non les filles qu'on a à l'école de rugby c'est pas des filles de dirigeants.

Q : Est-ce que c'est des filles qui comme vous, enfin en tant que parent, quand vous voyez des parents qui sont le terrain avec les frères...

Président : Ouais y'a plus de communication.

Q : C'est des familles qui sont vraiment impliquées dans le rugby ?

Président : Pas obligatoirement impliquées véritablement mais qui sont plus en communication avec leurs enfants, souvent qui sont là plus voilà quoi. On n'est pas dans du gardiennage là, c'est une constatation c'est... voilà on n'est pas dans du gardiennage.

Q : Et ces parents c'est autant la mère, le père, enfin de ce que vous pouvez en observer ?

Président : Ouais alors je connais pas tout car je gère pas toute l'école de rugby mais sur ce que je sais, si les parents sont... oui c'est parents, père ou mère ou père-belle-mère ou... voilà c'est pas, vous avez beaucoup de gamins de familles recomposées donc.

Q : Oui donc si y'a un couple parental, c'est le couple ?

Président : C'est le couple qui intervient

Q : Et dans ce cas là y'a des filles ?

Président : Dans ce cas là oui mais quand y'a des filles même sur les écoles de jeunes comme ça, souvent y'a, souvent ceux qui sont vraiment comment dire, ceux qui suivent vraiment leur gamin, ils sont là tous les 2. Après y'aura toujours des gens qui... y'en a bien la moitié, qui posent leur gamin et qui viennent le chercher à la fin de l'entraînement et qui... L'autre jour c'était pas samedi là mais samedi d'avant, y'avait un tournoi, le gamin était là, les gamins étaient à Castillon, une équipe à Castillon je crois, l'autre à x. Donc 2 groupes de gamins, voilà. Y'a des parents qui sont arrivés à 18 heures le soir car on les prend en bus, on les amène, on les ramène,, qui étaient ah ouais ils sont pas encore rentrés, comment ça se fait. Bon c'est samedi après-midi, les gamins, leurs gamins vont jouer à Castillon sur un tournoi, parce que le rugby c'est convivial, c'est pas des compétitions comme il peut y en avoir dans certains sports, ils après ils arrivent et ils sont surpris car ils sont pas là. Voilà ça ce n'est pas tout le monde mais c'est une partie. Et y'en a bien la moitié. Et c'est vrai en cadet, c'est vrai en junior, c'est vrai partout. On fait garderie. C'est pour ça que ça ne me m'étonne pas trop qu'il y ait une voilà quoi. J'aurais été surpris si ça avait été le contraire si y'avait plus de filles que de gamins, j'aurais été surpris. Mais ça ne m'étonne pas. Je pense pas que ce soit, si vous voulez c'est vraiment, c'est bien parce que ça permet d'avoir un état mais je pense que c'est vraiment pas un problème de fond des sections, c'est plutôt un problème de, je sais pas d'environnement des enfants, de culture ou de voilà, je ne connais pas assez.

Q : Les parents n'ont pas plus besoin de faire garder leur garçon que leur fille ?

Président : C'est-à-dire que les garçons bougent peut-être plus.

Q : Donc voilà c'est la fréquentation d'un centre d'accueil chez les enfants, et là sur un espace social et culturel où on voit que les filles vont revenir

Président : D'accord.

Q : Et là c'est par activité en fait. Sur chaque activité qui a pu être étudiée.

Président : Ca c'est global ça c'est pas sur x ?

Q : Si si c'est sur x.

Président : Ah bon ?

Q : Oui oui je n'ai que le diaporama... je ne présente que celui de x. Y'a des choses qui retiennent votre attention ?

Président : Non. Par contre ce qui me... on voit qu'il y a beaucoup d'activités, on voit qu'il y a pas mal de filles, qu'il y a un équilibre que presque des fois elles sont supérieures à certaines activités. C'est vrai hein ?

Q : Oui.

Président : Mais par contre c'est un peu contradictoire par rapport aux sportifs ? On dirait vraiment que l'aspect sportif proprement dit parce que...

Q : Après peut-être que si on regarde dans le détail, là il y a quand même beaucoup plus de garçons, là aussi donc les différences... Voilà après chez les plus grands ce que ça donne. On a 33 pour 67 pour la maison des jeunes.

Président : Toujours pareil moins de filles.

Q : Elles ont vraiment décroché, comme au sport, les espaces de loisirs quel qu'ils soient

Président : Après les filles à partir d'un certain âge elles pensent plus à peut-être, je sais pas si j'ai raison mais peut-être certaines sont plus dans les études, elles ont peut-être pas le même... parce qu'on voit que dans les autres activités elles sont présentes un peu partout. Elles ont une, des multi-activités, elles ont une recherche de connaissances plus importante que les garçons qui est plus basique lui. Qu'il aille taper dans un ballon ou qu'il aille jouer avec ses potes au baby c'est, je pense qu'on peut peut-être l'analyser comme ça, je ne vois pas autrement comment...

Q : Donc voilà c'est un stage vidéo en 6-12 ans qui a été fait et voilà à 14-16 ans... le rapport est...

Président : C'est impressionnant quand même. Voyez ça, c'est ce que j'étais en train de me dire, c'est que quand les jeunes filles arrivent au collège elles ont, elles travaillent plus, elles ont de meilleurs résultats et voilà. Elles s'investissent ailleurs, enfin il me semble.

Q : Donc là on est sur les pratiques artistiques et culturelles, donc à la médiathèque on est à 46 et 54 donc là y'a plus de filles et à l'école de musique on va avoir un peu plus de garçons. Et voilà la répartition par instrument. Ca vous fait sourire ? (silence)

Président : Ouais c'est quand même sur des idées, c'est marrant, même si tout évolue, le piano c'est plus féminin que ... la batterie c'est plus masculin. C'est vrai c'est...

Q : L'école de danse municipale.

Président : Y'a que des filles ?

Q : Y'a que des filles !

Président : elle est juste là à côté.

Q : Voilà après c'est la conclusion sur les pratiques.

Président : Ouais.

Q : Et la conclusion générale du fait de ce décrochage des filles on arrive à des espaces spécifiquement masculins.

Président : Ouais ...mais après c'est peut-être la manière dont c'est approché. Est-ce qu'il y a les équipes d'encadrement qui sont plus masculines que féminines ? Est-ce que c'est le cas, je ne sais pas. Dans le sportif nous on a même à l'école de rugby des femmes qui sont éducatrices donc euh y'a pas de problèmes là-dessus. Mais bon voilà. Mais ça je ne sais pas. Mais c'est marrant parce que c'est le fait qu'il y ait un décrochage en 6ème moi ça m'étonne pas, c'est là où les garçons sont plus... parce qu'ils se retrouvent en 6ème, ils vont commencer à être un peu plus bonhomme, un peu plus moi je joue au rugby viens jouer au rugby c'est bien, viens faire du foot, viens faire ça, c'est là où ils se... en petite classe c'est différent, y' a encore les parents derrière, en 6ème tu commences à être un... et les filles par contre bon maintenant faut que tu travailles hein. C'est marrant c'est vraiment des idées mais qui y'a 20 ans ça existaient déjà, y'a trente ans existaient déjà. Différemment mais c'est vrai c'est la réalité.

Q : Les garçons exprimeraient leur virilité dans le sport ?

Président : Je pense oui, je pense oui. Ouais, ouais c'est sûr c'est sûr. C'est sûr que les jeunes, vous parlez jusqu'à 20 ans, les jeunes à partir de 18 ans 19 ans, les garçons ils ont leur copine qui vient au bord du terrain, qui est là, voilà, leur copine, elle ne fait pas de sport, mais elle est tout le temps là, ils sont tout le temps là et c'est des gamines qui ont leur âge ou qui sont parfois peut-être plus jeunes et qui voilà elles sont tout le temps là. Elles, elles font rien d'autre, elles sont tout le temps là, elles ne font pas de sport hein. Elles sont là parce que c'est le moment où ça commence à... commence à devenir des pré-adultes. C'est la vérité. Et c'est rare quand un garçon va décrocher pour suivre sa copine faire du basket c'est plutôt le contraire, voilà quoi. Ça ne m'étonne pas.

Q : Quelques points forts à mi-parcours de la recherche.

Président : Ouais je ne peux pas être d'accord sur ça et ça. Je ne peux pas être d'accord parce que l'offre de loisirs subventionnée ce qui veut dire que tout ce qui est prévu par la municipalité ou par les structures officielles ou par les associations s'adresse à tout le monde. C'est les gens qui sont différents. Ça s'adresse à tout le monde. Donc ce n'est pas que ça s'adresse en moyenne à deux fois plus de garçons, non, c'est que les, c'est plutôt dans l'inverse, que les garçons utilisent deux fois plus que les filles, c'est différent dans l'approche. Parce que là, je me fais l'avocat du diable, mais là un président de section comme moi voit ça, il va dire vous vous foutez de moi, venez, venez passer 6 mois dans la section voir comment ça se passe, venez passer 6 mois sur le bord du terrain à l'école de rugby pour voir comment ça se passe, et après vous direz si c'est une inégalité.

Q : Qu'est-ce-que je verrais sur le bord du terrain ?

Président : Non mais attendez, si vous voulez, l'inégalité c'est quand les moyens ne sont pas mis pour pouvoir accepter les 2 partis. Là les moyens ils sont mis. Simplement y'a personne qui vient. C'est ouvert et quand une fille arrive on la prend et on l'accueille sans aucun soucis et on lui dit pas attention c'est non ; on l'accueille sans aucun soucis. Et elle joue avec les garçons, y'a aucun soucis, elle participe aux

mêmes entraînements, elle a les mêmes devoirs, les mêmes contraintes, elle a la même formation, donc non moi je ne suis pas d'accord, y'a pas une inégalité. Quand il y a une inégalité, c'est quand les gens sont pas mis sur le même truc, sur le même niveau, c'est pas le cas. Je suis désolé. Ce n'est pas le cas. Y'a pas inégalité. Y'a inégalité d'utilisation, on est d'accord. Là c'est le constat qu'on peut se faire y'a inégalité mais voilà, voilà.

Après les activités non mixtes masculines sont beaucoup plus importantes que les activités mixtes féminines, ouais, après faut prendre chaque, chaque oui, mais le gars, si on prend tout à l'heure le gars qui fait du moto-cross, c'est vrai que ce sera plus souvent un garçon qui va faire du moto-cross qu'une fille. Euh l'équitation, on aura sûrement peut-être un équilibre plus entre plus de filles que de garçons, le tennis là aujourd'hui on s'aperçoit que les y'a des garçons qui font du tennis mais que petits y'a pas de filles quasiment. Euh quand on arrive en adultes on va avoir un équilibre. Mais après tout ça, c'est si demain y'a une équipe de basket qui se monte qui arrive à tourner aujourd'hui y'a 5 ou 6 joueurs qui veulent relancer, si demain y'a des filles qui veulent monter une équipe de basket mais la porte est grande ouverte hein. A Bouliac, y'a ou y'a bien eu une section je sais pas si elle existe encore mais une section fille qui a eu un haut niveau, à Tresses c'est pareil, c'est pas de problèmes, les moyens ils sont mis en même temps et après cette histoire de niveau ça dépend de la qualité des joueurs, ça dépend de tout c'est pas une histoire, c'est pas parce que y'a 10 filles ou 10 garçons que l'équipe, ils vont avoir les mêmes résultats et accéder au même niveau. C'est pas... c'est très critiquable.

Q : Mais allez-y je vous en prie.

Président : Non mais ça ça m'étonne pas. Ca c'est plus un problème féminin de... Ouais après ça ça rejoint ça de... si la population de filles tend à disparaître, il est vrai que les gens seront plus à même à mettre des moyens et des outils pour que la population qui vient puisse être le mieux satisfait, le mieux voilà quoi, c'est logique, ça paraît logique.

Q : Ceci est la conséquence de cela.

Président : Eh oui. Tandis que l'autre...

Q : Et l'autre ?

Président : Non non l'inégalité ça me...

Q : Voilà donc après c'est la suite de ce qui va se passer.

Président : D'accord.

ANNEXE 9 : Entretiens collectifs/Restitutions réalisés dans les communes et au Conseil Général de la Gironde.

Blanquefort :

Rencontre collective en présence des élu/es aux sports, culture, associations et parité.

Rencontre collective de restitution des résultats statistiques à l'ensemble des responsables de services.

Rencontre collective de restitution des résultats statistiques à l'ensemble des élu/es.

Colloque avec le monde sportif

Ciné/Débat avec la population

Cenon :

Rencontre collective de restitution des résultats statistiques en présence des personnels administratifs du service jeunesse et du service politique de la ville, des partenaires associatifs et institutionnels.

Rencontre collective de restitution des résultats statistiques à la Maison de quartier en présence de l'équipe.

Floirac :

Rencontre collective de restitution des résultats statistiques au Maire et au Directeur de Cabinet.

Conseil Général :

Rencontre collective de restitution des résultats statistiques en présence du service Education, Jeunesse et Citoyenneté.

Rencontre collective de restitution des résultats statistiques en présence des membres de la Charte Jeunesse (instance partenariale : EN, MSA, CAF, CG).

Deux colloques en présence de l'ensemble des associations partenaires du Conseil Général de la Gironde.

ANNEXE 10 : Exemple de retranscription d'un entretien collectif.

Retranscription entretien collectif élu/es.

Chaque couleur de police représente la parole d'une seule et même personne. Les propos de l'intervieweuse sont retranscrits en rouge et italique.

(Présentation des résultats de l'étude)

Fréquentation masculine très marquée. On conçoit très bien qu'un garçon puisse faire du hip hop mais pas de la danse classique.

C'est quelque chose que je constate tous les jours. Les années collège ça commence à m'énerver. C'est ce que je disais j'ai les parents d'un petit garçon, il entre juste en 6ème, il est tout fluet, il veut faire de la guitare électrique. Je me suis dit mais pourquoi.

Il rentre en 6ème il faut qu'il marque son territoire.

J'ai dit on en reparle à la rentrée bon je vous passe les détails, ça ne le mènera à rien, il commence, et puis c'est un petit, il n'est pas chevelu, il ne commence pas à être barbu, destroy. C'est de plus en plus tôt, ils sont ados.

La préadolescence plutôt.

Et je crois que c'est le poids de la société du collège. Ils se font moquer d'eux quand ils font de la musique les garçons.

Je ne sais pas si une étude a été faite sur la pression des pères.

Il y a sur la commune une école de danse qui est une école de danse privée. Que je connais un petit peu personnellement, et je n'ai pas l'impression qu'il y ait une telle chute au collège. Est-ce qu'il n'y a pas peut-être une distinction entre l'utilisation des écoles de danse, quand elles sont municipales ou quand elles sont privées. Je précise ma pensée : les parents utilisent l'école municipale de danse quand les enfants sont petits c'est-à-dire à l'époque de l'école primaire, parce que c'est bien de faire de la danse, parce que c'est un truc municipal donc ça rassure, ça garde. Y'a des tarifs très intéressants, attrayants. Finalement les parents inscrivent leur fille à l'école municipale de danse quand elles sont petites pas tant pour l'activité danse mais pour tout ce que ça représente autour, un petit peu le prestige, un petit peu le mode de garde l'aspect rassurant, la sociabilisation, ect...

Effectivement, arrivés au collège on n'a plus besoin de ça. Les parents inscriraient, et c'est peut-être pas la même catégorie socio professionnelle non plus, parce que financièrement ce n'est pas du tout la même chose. Les parents inscriraient leur fille à l'école de danse privée pour faire durablement de la danse, pour que la pratique de la danse soit plus durable.

Y'a beaucoup de paramètres qui entrent. Y'a les finances, principalement, et puis après oui le regard que les parents portent sur tel ou tel établissement, parce que l'école privée les prend tous petits aussi. Moi là je n'ai pas la réponse.

Est-ce que ce sont les mêmes types de danse ?

Oui ce sont à peu près les mêmes. Y a une petite spécialité brésilienne. Mais ce n'est pas la pratique la plus importante.

Et puis il ya aussi la pression scolaire qui fait que si tu fais beaucoup de sport, tu ne peux aussi travailler le soir etc.

Les cours le mercredi ça devient de plus en plus un problème. On a des mamans, des papas, pas des papas qui nous disent les cours de musique le mercredi c'est pas possible mais on ne peut pas non plus faire des cours jusqu'à onze heures du soir.

Quel est le problème du mercredi ?

Parce que les gens travaillent. Les deux parents travaillent et comment on les amène ?

Moi j'ai le problème pour ma fille, après j'ai la chance d'avoir une nounou mais c'est vrai que...

Moi ça a été mamie qui a résolu le problème.

Ca ne se posait pas il y a huit dix ans. C'était les mamies.

Oui mais les mamies aujourd'hui elles sont jeunes encore, elles travaillent.

Oui et puis elles ont envie de faire autre chose.

Alors c'est vrai qu'il y a beaucoup de mamies qui amènent les enfants mais moi j'ai eu des gens qui m'ont dit bon ben je ne peux pas les inscrire s'il n'y a pas d'autre planning horaire.

A partir de 16 ans, les filles osent s'inscrire dans des pratiques dites masculines (batterie, foot, rugby)

Peut-être sont-elles plus sûres de leur identité.

L'équipe de foot féminine est connue aussi depuis plusieurs années, elles gagnent, elle est quand même assez performante.

Je n'ai jamais assisté à un match de foot féminin, il faudrait que j'y assiste.

Une seule fille dans l'espace de musique amplifiée. Il serait intéressant de voir comment elle s'est débrouillée ?

Qui dit que physiquement elle n'est pas la caricature d'un garçon manqué ? Parce qu'en termes de clichés je suis sûre que...

A quoi sont dédiés ces espaces ?

C'est peut-être là que joue le milieu social et l'implication des profs aussi. Parce qu'ici on a des profs dans les lycées qui incitent les élèves à aller au théâtre. A s'inscrire aux colonnes, il y a des classes qui vont assister à des représentations.

C'est pas les profs c'est la politique générale qui a été mise en place.

Oui tu as aussi l'engouement de certains enseignants qui joue.

Il y a des structures quand même tous les festivals machin, l'échappée belle...

Il y a une volonté politique c'est indéniable. C'est peut-être ce qui nous différencie d'autres communes.

Ce ne sont pas les mêmes publics, c'est vrai que nous ici, parce que la pratique ce n'est pas qu'une question d'argent c'est aussi une question sociale. Il faudrait voir après si c'est des enfants d'ouvriers ou des enfants de cadre pour aller vite mais.

Dans tous les cas la pratique artistique correspond plus à une pratique « fille ».

Y'a des garçons dans les pratiques des arts de la rue. C'est où le schéma ah oui, il y en a quelques uns.

Les scouts accueillent un peu plus de garçons que de filles.

Ils accueillent des filles quand même. C'est marrant ça aussi ça a évolué. Moi quand j'étais jeune il y en avait autant. Il me semble.

Tu crois ?

Pratiques sportives exclusivement féminines : twirling baton et gym volontaire.

De la gym volontaire une année j'en ai fait et il y avait quand même des hommes.

Sur les 8-20 ans l'effectif est faible, elles ne sont que 4, c'est une pratique sportive « plus tardive ».

La pratique en famille permet de casser les stéréotypes. Pratique monoparentale, pratique adolescente, renouvellement associatif. Par contre c'est un club qui a du mal à trouver une salle, moins doté que les autres, disproportion dans le traitement.

Comment sortir d'une pratique compétitive. Il y a des possibilités notamment dans le sport pour soi, le rapport au corps.

Les espaces jeunesse : la transition parentale. Le décrochage des filles.

C'est quand même dingue ces chiffres, séjours vacances ben il n'y a plus de filles à partir de 13 ans. Quels sont les outils pour aller contre ça ? Et qu'est ce qui se passe en fait ? Pourquoi à la maison des jeunes à 14 ans il n'y a plus de filles ? Moi je l'ai vécu avec mes enfants ils parlaient en horde de garçons au ski, au... ah ils se sont bien marrés mais alors la mixité là ? Il n'y avait pas de nanas, c'était super ces séjours, comment ça se fait que les parents n'y envoient pas les filles ?

Mais tu sais tu vois bien les cours de récréation au collège, je remarquais ça. Au lycée ils se mélangent beaucoup plus mais au collège c'est impressionnant les filles sont vraiment entre elles. Elles s'assoient par terre, se mettent au soleil, papotent, tranquilles, toutes calmes. Et les garçons dans un autre coin, beaucoup plus excités, où avec un ballon. Mais vraiment ils se séparent.

Ca c'est dès le CP.

Depuis la cours de récré CP, moi mes filles elles me disent les garçons ils ont des ballons et nous on n'a rien pour jouer.

Ca c'est classique les cours de récré c'est affolant.

Et l'autre jour au conseil de quartier, ils avaient tous entre 40 et 50 ans, et je me suis étonnée de voir le groupe des femmes entre elles et le groupe des hommes entre eux.

Vous avez des femmes en conseil de quartier ?

Oui, oui au repas, j'étais invitée en tant qu'élue au repas du conseil de quartier. Non au repas de quartier pas au repas du conseil de quartier. Le repas de quartier. Je me suis étonnée de ça et j'ai demandé à la personne à côté de moi et qui avait 40 ans, c'est bizarre on voit vraiment les hommes d'un côté et les femmes de l'autre et elle m'a répondu vous savez, on n'a plus rien à prouver aux hommes alors on est très bien entre nous. Elles n'ont pas envie d'aller discuter avec les types parce que, elles sont elles. Alors au conseil de quartier là par contre, je dirais qu'il y a une. La tête qui anime ce sont des hommes. Ceux qui animent ce sont des hommes mais il y a une représentation féminine. On a presque la parité.

Par contre compte tenu du fait ce que ça demande une certaine disponibilité, que les réunions sont à 20h30, tous les mois et bien ce sont des femmes d'un certain âge. Et puis les types du conseil de quartier aussi c'est des papy.

En conclusion, en termes d'égalité, une redistribution à 40/60.

Est-ce que ça veut dire qu'on devrait retravailler là-dessus, avoir une proche, dire par exemple à l'adjoint aux sports qu'il faudrait qu'il y ait des loisirs beaucoup plus féminins ? Des activités plus féminines, est-ce que c'est une décision politique qui doit être prise si on voulait changer les choses ?

La question est celle du sens, du sens politique, à quoi vous sert cet équipement ?

Avec le milieu associatif c'est plus compliqué parce que c'est une collaboration mais une maison des jeunes. Pourquoi y a-t-il une maison des jeunes ? Pour quoi faire ? Quel est l'objectif ? Les questions se sont posées déjà à un moment donné mais peut-être l'usage transforme ces objectifs. Faut-il alors réinterroger les objectifs ? Changer les usages ? Sont-ce des lieux qui proposent l'alternative ? Où sont les lieux du vivre ensemble ? Où pose t on la question de la place des filles et des garçons dans notre société ? Les lieux de déconstruction des stéréotypes ?

Y'a une évolution quand même moi je suis assez positive.

Moi je trouve qu'il y a de la régression.

Ce que je ne comprends pas écoute, il y a de plus en plus de filles qui réussissent. Moi je vois mes élèves au lycée combien elles étaient motivées. Et les meilleures élèves de mes classes en terminale, ce sont des nanas. Les meilleurs élèves sont des filles, il faut voir comment elles sont performantes, ce qu'elles ont dans la tête.

La question des apprentissages est très importante parce que ce sont des lieux où il y a des apprentissages, on apprend des choses, et la question est de savoir pourquoi les filles en sont exclues. Sur le city stade, dans les espaces jeunesse, on apprend à faire des choses, à opérer des choix, à prendre la parole, sa place... Si il n'y a pas de filles elles n'apprennent pas ces savoirs là.

C'est vrai que la question sur la maison des jeunes, si on, c'est une vraie question parce que ça interroge quand même ces chiffres là. Alors on peut dire que les parents n'envoient pas leurs filles en séjour vacances parce que justement la question de la puberté et comment est-ce que ça va se passer. Est-ce qu'elle va bien être surveillée enfin toutes ces questions là. Parce qu'il faut dormir etc...les garçons...

Mais même sur la présence à la journée où là il n'y a pas trop de risques ou en tous cas on ne peut pas se poser toutes ces questions là, ça dégringole et à partir de 12 ans.

Il y a un repli sur soi chez les adolescentes

Non mais ça veut dire effectivement est-ce que la maison des jeunes, est ce que dans le projet pédagogique se pose la question de la place des filles ? Parce que là par exemple les derniers projets qui sont sortis, c'est les diversités. Tout ce qui est rap, le slam et tout ça, ça c'est quand même très masculin aussi. Je ne sais pas s'il y a beaucoup de filles.

Il ya quelques filles quand même mais c'est vrai que...

Ca c'est important aussi parce que par ex. C'est le cœur de l'animation, on est passé d'un discours sur le mode de consommation aux jeunes eux-mêmes porteurs de leur projet. Et là on voit l'effet pervers tout de suite si vous avez plus de garçons, c'est eux qui choisissent les activités et on fonctionne en vase clos. La question est qu'est ce que je reproduis quand je fonctionne sous ce mode ? Est ce qu'un séjour ski qu'avec des garçons c'est intéressant ou pas ?

Si la non mixité est légitimée par l'institution c'est là que ça pose problème en fait. Que naturellement ça se fasse d'accord mais est-ce que l'institution doit cautionner ça. Il faut surtout proposer des choses style le séjour ski aura lieu si on a, tu vois imposer, si on a autant de filles.

Il faudrait travailler avec eux pour voir comment on peut. Parce que eux ça va les interroger aussi sur leurs pratiques et.

C'est comme ça qu'on fonctionne avec les formations et les animateurs, animatrices sont très intéressés maintenant ils nous disent il faut nous donner des outils.

Il faudrait l'étendre aux gens de la maison des jeunes.

Y'en a eu cette année ?

Oui puis on va continuer sur les gens, parce que comme ils tournent, y'en a qui ne l'ont pas eu, on a fait par secteur, donc on va recommencer encore une année. Mais après va se poser la question comment on va plus loin sur cette formation ? C'est-à-dire leur donner des outils parce que, ils ont posé mais des centaines de questions. Ils ont dit qu'ils étaient passionnés mais qu'est ce qu'on fait nous sur place ?

Ce qu'on peut faire c'est regarder sur ce qui se passe sur l'effet établissement, si les punitions baissent, si le climat d'établissement s'apaise, si en classe il y a de la mixité automatique quand les enfants s'assoient. Ca ce sont des choses qu'il faut au départ relever, parce que l'on voit aussi souvent c'est la problématique du sexisme, elle n'est pas visible. C'est-à-dire qu'elle est invisible pour les adultes.

On ne se pose pas la question.

Non. Et ça ne s'entend plus c'est banalisé. Le travail sur les punitions au collège de Sylvie Ayral a montré qu'elle n'a jamais trouvé de punition donnée pour injures sexistes ou homophobes. Ce qui est impossible. Ca veut dire que ce n'est pas objet de punition.

Là aussi on était peut-être encore dans une espèce de politiquement correct. Dans le collège où j'étais je sais qu'on a eu ce genre de problèmes avec certains élèves qui ont balancé des trucs comme ça et il y a eu des punitions parce qu'ils avaient eu un comportement soit sexiste soit sur l'homophobie etc... et on a tapé dessus on a été vigilant aussi là-dessus. Nous on essaie de faire des choses comme ça.

Et je repense aux jeunes, les vacances, ce qui était. En fait ya aussi tout un travail à faire sur ce qui, je ne sais pas comment, sur les familles et les parents. Si ils ne lâchent pas leur fille à partir de 12 ans c'est que soit ils ont une vision de la structure qui accueille, très masculin, pas forcément négative mais où les filles effectivement n'ont pas de place. Soit c'est pour des raisons, l'adolescence, les filles ont a plus peur. Moi en tant que maman je me suis posée la question aussi pourquoi on a plus peur pour des filles que pour des garçons.

Parce que les enfants ils ne vont plus à l'ALSH et ne vont pas pouvoir aller à la maison des jeunes parce qu'ils sont encore petits. Et en fait ces enfants-là ils passent leur journée devant la télé.

L'important c'est de produire, dans un premier temps de la statistique sexuée, de compter filles garçons, femmes hommes dans des manifestations et/ou actions où l'on compte déjà.

Oui c'est vrai nous sur la manifestation CAP 33 on n'a pas pensé à demander à compter filles, garçons.

De manière générale il faut se poser la question de la maison des jeunes sur le projet d'équipement, parce que ça correspond déjà a peu de jeunes. Ce sont bien souvent les mêmes fratries, ce sont des jeunes qui ont compris qu'ils pouvaient avoir de l'activité et occuper un espace. L'occupation d'un territoire dans le quel on dit qui rentre, qui ne rentre pas, ce sont aussi des enjeux de conflits avec l'institution. On reste sur des images de défense de territoire. Ce qui est alors problématique c'est le rapport de force. Parce que le rapport de force est quelque chose d'insidieux, la pression que subissent les filles, et les « autres » garçons. De cet espace là qui reçoit dix gamins, ça va devenir une problématique de territoire. D'un groupe de jeunes, on va déployer une énergie, une dépense, ça va générer une forme d'épuisement sur ces questions là. Avec une forme de prise en charge qui est presque totale, c'est-à-dire que les

gamins vont être pris en charge à partir du collège ; Ils vont arrivé sur l'espace maison des jeunes, parfois très petits, avec des tranches d'âge élargies de 10 à 20 ans. Puis ils vont commencer à être pris en charge par la réponse publique, sous couvert du décrochage scolaire. Décrochage scolaire des garçons qui provoquent un décrochage des filles des loisirs. On occupe ces jeunes dans un espace masculin. Toutes les demandes vont se mélanger, recherche d'emploi, accès internet, ça devient du flou artistique. Quel est le contenu aujourd'hui, quel était le contenu au départ ?

Puis va se développer un système de cooptation avec des gamins qui vont passer leur BAFA, commencer à bosser dans la structure puis vont en devenir directeur.

Moi c'est exactement l'impression que j'ai, ça me fait plaisir que vous disiez ça. Moi c'est vraiment l'impression que j'ai ce côté vase clôt où d'ailleurs on ne peut pas parler de ces choses là parce que de suite ils se sentent agressés donc c'est compliqué. Il s'y fait des choses mais on a pas le droit d'en parler, parce que dès qu'on veut en parler on se sent remis en cause, dès qu'on demande un chiffre c'est. Il s'y fait des choses formidables, c'est un atout mais après sur les jeunes. Il y a quand même plein de parents qui disent moi je ne veux pas y envoyer mon enfant à nans, il y a des grands etc.

Et quand on voit, c'est intéressant, quand vous disiez, on demande aux jeunes vous voulez faire quoi et puis évidemment comme il y a plus de garçons on fait des activités masculines et donc on légitime ce truc, c'est une vraie question. Est-ce que l'action publique est destinée à légitimer des pratiques sexuées et une certaine domination masculine.

Oui, on voit aussi que dans les contenus, il y a une forme d'évitement pédagogique. Bien sûr on utilise le sport parce qu'on a des structures sportives, parce qu'il y a un discours éducatif qui a été construit sur le sport mais la question du sport elle doit être reposée aussi.

La question de je ne veux plus faire de consommation mais en même temps on ne rend pas visible ce qu'on y fait. Pour un parent c'est problématique. On doit pouvoir expliquer à minima ce fonctionnement là. Il y a aussi l'idée de dire est-ce que la compétition, est ce que le sport, est ce que la mise en concurrence elle est tout le temps bénéfique ? Il y a aussi la question du renouvellement, comment renouvelle-t-on ses pratiques ?

Ce sont des questions tellement dérangementantes personnellement, il y a tellement de paramètres.

ANNEXE II : Processus d'évaluation Expérimental de la mise en place d'un projet éducatif égalitaire à l'école du Peyrouat à Mont de Marsan.

Processus établi à l'occasion du travail que je mène avec l'école du Peyrouat.

Année scolaire 2012-2013

Objectifs : Favoriser une mixité active au sein de l'école afin de lutter contre la reproduction des stéréotypes sexués, travailler à l'Égalité Filles/garçons et apaiser les « conflits ».

Echéancier :

Octobre (jusqu'aux vacances de Toussaint) : 1^{ère} phase (Observation)

Novembre à décembre (vacances de Noël) : 2^{ème} phase (Intervention)

Janvier à Avril (vacances de printemps) : 3^{ème} phase (Action/Formation)

Juin (vacances d'été) : Bilan

Étapes :

- 1) **Repérer les différents lieux et temps de vie de l'établissement et/ou de l'activité avec les jeunes.**

Ex : Ecole Temps de vie : Temps de classe, Temps méridien, Temps de récréation, Temps de regroupement...

Ex : Ecole Lieux : Espace sportif au centre de la cour, préau, espace de jeux périphérique..., cantine, le rang.

- 2) **Se poser les bonnes questions et définir les angles d'observation :**

Observer la mixité/Non mixité : Les espaces « filles », les espaces « garçons », les espaces Filles/garçons, les filles et les garçons isolé-e-s.

- Les espaces mixtes sont-ils plus nombreux que les espaces non mixtes ? (autrement dit : Les espaces mélangent-ils plus les garçons et les filles ou l'entre soi est-il privilégié ?)
- Que se passe-t-il sur le registre du vivre ensemble dans ces espaces :
Ex : espace masculin plus bruyant, plus conflictuel, favorisant l'immobilité?
Ex : Espace Mixte : plus grande mobilité

- Qu'en est-il lorsque la non mixité est perturbée ?

Ex : Une fille pénètre ou tente de pénétrer dans l'espace de jeu sportif des garçons pendant la récréation.

Les filles et les garçons jouent ils ensemble ?

S'assoient-ils ensemble ?

Mangent-ils ensemble ?

Comment s'organise la cour de récréation ?

Pratiquent-ils du sport ensemble ?

Se parlent-ils ?

Se donnent-ils la main dans le rang ?

Les garçons jouent-ils avec une fille qui se positionnerait sur un espace sportif qu'ils ont l'habitude d'occuper ?

Les filles jouent-elles avec un garçon qui souhaiterait partager leur jeu ?

- Que dire des enfants « isolés » ?

L'isolement relève-t-il d'une « non conformité » aux normes de genre ?

Observer et être attentif aux propos de la dispute :

- Que se joue-t-il autour de la dispute notamment entre garçons : Y'a-t-il eu une assimilation du garçon à une fille et/ou à un homosexuel qui aurait constitué une dévalorisation (et donc une réaction) du ou des garçon(s) impliqué(s) ?

- L'échange de propos sexistes et ou homophobes.

Comment commence une dispute ?

Est-ce une dispute entre garçons, entre filles, filles-garçons ?

Qu'est-ce et/ou qui est-ce (fille, garçon) qui déclenche ?

Quel est la teneur des propos échangés lors de « l'affrontement » (propos sexistes, homophobes ?).

Comment se fait la régulation ? Qui est puni ? Que dit-on aux enfants ?

3) Se sensibiliser déconstruire pour reconstruire :

Une journée de formation avec l'ensemble des personnels intervenants à l'école : personnel municipal de cantine, accompagnants à la scolarité, enseignants.

La formation est assurée par des intervenants qualifiés ayant déjà éprouvé les outils et la méthodologie.

4) Agir :

Avec les enfants

Avec les parents

Voir programme d'actions de l'association ALIFS.

5) Observer le changement :

Le climat de l'établissement :

Qu'en est-il des lieux repérés avant l'intervention des adultes ?

La mixité et le vivre ensemble. Reprendre l'observation.

Qu'en est-il des disputes ?

Fréquence et propos.

Qu'en est-il du temps de classe ?

ANNEXE 12 : Projet de l'association ALIFS à l'école du Peyrouat (Mont-de-Marsan).



ASSOCIATION DU LIEN INTERCULTUREL FAMILIAL ET SOCIAL

MONT DE MARSAN **Quartier du Peyrouat**

Une éducation interculturelle pour un quartier
multiculturel

Règles, mixité et relations Garçons/Filles

Projet 2012-2013

(Dans le cadre du Contrat d'Objectifs Scolaires 2011/2015)

9, cours Pasteur – 33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 01 01 28 / 05 57 57 22 13 – fax : 05 56 01 01 38

« UNE EDUCATION INTERCULTURELLE POUR UN QUARTIER MULTICULTUREL »

Les habitants du Peyrouat résident dans un quartier populaire cumulant des handicaps économiques, sociaux, culturels et éducatifs. L'école primaire, l'école maternelle et le collège accueillent, beaucoup d'enfants de ce quartier dont la majorité des parents est également porteuse de cultures différentes. Le manque de maîtrise de la langue française, voire l'analphabétisme sont des faits marquants. Bien que la rénovation soit engagée ses caractéristiques restent prégnantes. Afin de créer une bonne synergie entre structures d'accueil scolaire, la communauté éducative s'est décidée à prolonger le travail réalisé autour du passeport citoyen en mettant en place des actions spécifiques au vivre ensemble, à la mixité sociale et aux relations garçons-filles.

Les enseignants du RRS sont interpellés dans leurs pratiques quotidiennes sur les difficultés de communication entre les garçons et les filles : Stéréotypes, représentations erronées, violence verbale ou physique... Les rapports entre les élèves font appel à des postures et des schémas très difficiles à remettre en question.

Cette question de la relation au sexe opposé est perçue comme un enjeu majeur dans l'optique du vivre ensemble pour permettre à l'ensemble de la communauté éducative (élèves, personnels enseignants ou non, acteurs sociaux) de travailler dans un climat apaisé au sein des établissements concernés.

En même temps, elle doit être un enjeu pour les familles qu'il faut tenter de mobiliser autour de cette problématique.

C'est pourquoi, les enseignants travaillant à la rédaction du Contrat d'Objectifs Scolaires du RRS Duruy souhaitent mener une action particulière sur ce thème.

Pour être efficace, cette action doit s'inscrire dans la durée, mobiliser l'ensemble de la communauté éducative, parents compris, et s'inscrire dans le cadre d'une cohérence éducative.

Dans le cadre d'un projet plus global, traitant sous diverses formes et à tous les niveaux d'apprentissage le vivre ensemble, cette question de la relation filles garçons fera l'objet d'un travail spécifique auprès des élèves de CM et de 6^{ème}, contribuant ainsi à renforcer la liaison école collège et à préparer le passage inter établissements sans cassure grâce au fil rouge que représentera ce projet commun.

Depuis plusieurs années, ALIFS travaille avec les acteurs du quartier du Peyrouat pour accompagner les habitants, les jeunes, et surtout les élèves dans les changements et mutations à venir dans le quartier : pratiques artistiques et culturelles, mais aussi pratiques citoyennes, au sein de l'école primaire, de l'école maternelle, auprès des habitants, et des élèves du collège.

Ces projets ont permis aux enfants, aux jeunes et aux habitants du quartier de s'exprimer sur les histoires, les images, les représentations, et la mémoire de leur quartier pour préparer la démolition de leurs logements et les relogements ou déplacements vers d'autres lieux et d'autres quartiers.

Pour 2009, nous nous sommes concentrés sur le volet éducatif autour du règlement intérieur, du passeport citoyen et de la participation des parents. Une partie de ce travail a été valorisée par la préparation et la présentation d'un théâtre-forum avec les élèves, en présence des parents et des acteurs éducatifs.

Nous avons également commencé en 2009/2010, dans le cadre du PRE, une réflexion avec l'école maternelle sur les règles de conduite des enfants, sur la relation parents-enfants et la réalisation du livret de l'autonomie.

En 2011-2012, nous avons commencé un nouveau projet basé sur l'ouverture sur les cultures et l'interculturalité aussi bien pour les élèves du primaire que pour ceux de la maternelle, et avons abordé les problématiques du genre et de la mixité dans le cadre d'une ronde des livres intégrée à la liaison CM2-6ème. Nous souhaitons poursuivre ce travail en 2012-2013 et l'enrichir sur la relation garçons-filles en intégrant si possible le collège. Ces actions visent le quartier dans son ensemble en associant et en mobilisant les parents, les habitants et les acteurs éducatifs.

Elles poursuivent plusieurs objectifs :

-L'autonomie et la socialisation de l'enfant

-L'apprentissage de la règle par les enfants et les jeunes

-L'acceptation des règles de l'école par les parents

-La transparence et accessibilité de l'école

-La maîtrise du code de fonctionnement

-La maîtrise de la fonction parentale

- L'acquisition des compétences par les enfants

-L'amélioration des relations parents/élèves/enseignants

-L'amélioration des relations garçons/filles

-Définir et préciser les missions de la communauté éducative

-Création d'outils éducatifs

-Valorisation du quartier et de ses habitants

Nous envisageons le projet en plusieurs étapes :

I. De l'école primaire au collège...comment établir des ponts : L'interculturalité au service de la mixité, relations garçons/filles

1. Formation des acteurs et participation des élèves : A partir d'Octobre-Novembre 2012 (première matinée de réflexion des acteurs prévue le mercredi 10 Octobre)

2. Lecture et pratiques artistiques: Entre novembre 2012 et juin 2013

II. De l'école maternelle à l'école primaire...comment établir des passerelles : un passeport au service d'une médiation

1. Ateliers Passeport citoyen : Pour les élèves de CE2, CE1 et CP

2. Un passeport adapté pour la maternelle

3. Les ateliers d'art plastique pour libérer la parole des petits

4. L'outil « raconte tapis » pour libérer l'imagination

5. Une école participative avec les parents

III. Valorisation des projets : journées interculturelles en juin 2013

IV. Evaluation du projet

I. De l'école primaire au collège...comment établir des ponts : L'interculturalité au service de la mixité, relations garçons/filles

1. Formation des acteurs et participation des élèves : A partir d'Octobre 2012

1.1. Formation des acteurs : enseignants, équipe périscolaire, personnel de service...

La demande première concernant l'aspect « recherche » de ce projet est centrée sur une phase diagnostique des représentations des élèves faisant apparaître les stéréotypes liés à l'appartenance sexuelle. Sur cette question le débat s'oriente sur le fond de la démarche. La question est de savoir s'il est pertinent de demander aux enfants « directement » comment ils (elles) appréhendent le sexe « opposé ». En effet, on sait que les stéréotypes sont plus ou moins consciemment assimilés et qu'on risque de retrouver des réponses qu'on connaît déjà et dont on ne pourra discuter. En tous cas la forme « questionnaires » semble peut intéressante. Par contre, travailler sur les stéréotypes avec les équipes éducatives et transmettre des outils « pédagogiques » à réinvestir avec les élèves peut être une entrée plus concluante. En complément des classes peuvent être accompagnées par un(e) intervenant(e) habitué(e) à engager la conversation sur ce thème et à « libérer » la parole avec les enfants et les jeunes.

L'avantage de commencer par une formation est de prendre du recul et de la confiance par rapport à cette question des stéréotypes de genre auxquels nous sommes tous (toutes) confronté(e)s.

A chaque établissement de s'organiser pour mobiliser et/ou proposer ces temps d'échanges aux personnels éducatifs. Sachant qu'il est tout à fait possible de réunir l'ensemble des personnels d'une école primaire par exemple, incluant les dames de services, les animateurs (trices) du périscolaire...

La formation pourrait se dérouler avec différentes phases pour une sensibilisation/transmission, un moment de « régulation » et un moment de retour sur la pratique.

Dans un premier temps une formation dont nous définirons ensemble les contenus serait envisagée dès le mois de septembre.

1.2. Ateliers-rencontres mixités: Pour les élèves des 6èmes, CM2 et CM1

A travers ces rencontres, nous souhaitons réaliser un état des lieux des relations garçons-filles. Elles ont pour but de libérer la parole et de permettre une expression et des points de vue personnels. Nous pouvons chercher plusieurs renseignements

- images et représentations des filles et des garçons
- différences et similitudes
- transmissions et éducation
- jeux, sports et métiers

L'objectif de cette première rencontre est d'introduire le projet auprès des élèves, de recueillir les informations nécessaires à la formation des acteurs, à la création des outils et à l'évaluation des élèves

2. Lecture et pratiques artistiques: Entre décembre 2012 et juin 2013

2.1. Le livre, outil de médiation interculturel pour l'école et le collège

Il s'agit de faire une recherche pour établir une liste de livre en fonction de notre thématique « GARCONS/FILLES », du membre de classes et groupes associés. Pendant 2 mois «**une ronde des livres**» et des «**Défi lecture** » permettront aux élèves et aux enfants de les lire et d'en débattre pour choisir les livres qui seront la référence pour les créations à présenter sur le quartier.

A dominante pédagogique, cette étape permettra la découverte, par les élèves de 6^{ème} et les classes de CM des écoles du secteur, d'ouvrages de littérature de jeunesse traitant ou abordant ce sujet. Cette ronde des livres sera l'occasion d'aborder cette question en classe, par des activités de lecture et d'expression, mais aussi des temps de débats qui peuvent permettre de libérer la parole des élèves.

Pour l'école maternelle cette ronde des livres s'appuiera sur le «raconte-tapis», les arts plastiques et l'implication des parents.

2.2. Le Marathon des mots : Création, lecture, théâtre, art plastique.

Chaque classe, chaque groupe, chaque structure participante proposera une création à partir du livre choisi.

Plusieurs intervenants artistiques seront associés pour accompagner ou appuyer les créations.

Le Comédien, metteur en scène, Wahid Chakib coordonnera l'ensemble des créations et la mise en forme du marathon sur l'ensemble du quartier lors d'une fête au mois de juin.

II. De l'école maternelle à l'école primaire...comment établir des passerelles : un passeport au service d'une médiation

Depuis le début du projet, nous avons souhaité l'articulation entre les actions à la maternelle et le projet de l'école primaire. Pour des raisons internes à école maternelle, nous n'avons pas pu mettre en place des actions passerelles. Aujourd'hui, la situation à l'école permet cette mise en cohérence. Les rencontres et réunions réalisées en 2011-2012 avec l'équipe éducative nous ont permis de définir le cadre et la démarche à mettre en place pour le projet 2012/2013.

1. Ateliers Passeport citoyen : Pour les élèves de CE2, CE1 et CP

Si les actions menées précédemment ont permis la mise en pratique du règlement intérieur et du passeport citoyen, leur appropriations, adaptations approfondissement reste toujours d'actualité. C'est une nouvelle génération d'élèves qui se trouve aujourd'hui à l'école, c'est pourquoi, il est nécessaire de faire des rappels et leur présenter les fondements et les logiques de ces outils. La consolidation de la médiation et la création d'une mallette pédagogique peuvent être envisagé ultérieurement.

A travers des pratiques éducatives, nous souhaitons renforcer et pérenniser le fonctionnement du passeport et du règlement intérieur afin d'en faire des outils indispensables et incontournables au sein de l'école. Les actions viseront à renforcer et à améliorer la régulation et la médiation. Elles ont surtout pour objectifs la conception et la réalisation de la « mallette passerelle ».

- Rappel des règles dans la société et dans l'école.

- Réflexion et création de situations pouvant faire l'objet d'une scénarisation.
- Réalisation des photos et du questionnaire accompagnant la situation.
- Conception et réalisation du CD ROM.

L'objectif de cette année et de l'année prochaine sera la création d'un CD Rom, outil qui permettra de sensibiliser les élèves les plus jeunes aux notions du « Vivre Ensemble ». Le CD Rom fera partie d'une mallette qui sera l'outil par excellence pour présenter et expliquer aux élèves l'histoire du projet, sa philosophie, son contexte et ainsi permettre son appropriation par les enseignants et les nouveaux élèves.

2. Un passeport adapté pour la maternelle

Le règlement intérieur de l'école s'appuie sur la mise en place d'un livret. L'autonomie occupe une place centrale dans la construction du règlement et du livret. Elle est soit fonctionnelle et concerne les règles d'hygiène, de propreté...soit sociale et concerne alors les règles de vie, la discipline, la politesse, la sécurité...

Des ateliers de pratiques citoyennes seront programmés durant l'année pour aider l'enfant à connaître ces règles et à se les approprier. Ces ateliers concernent en premier lieu les petites et moyennes sections, à raison de 5 ateliers annuels par classe.

3. Les ateliers d'arts visuels pour libérer la parole des petits

L'enfant a besoin d'une intermédiation pour mieux maîtriser les règles de l'école et les relations avec ses pairs et les relations du genre. Afin d'y parvenir, des ateliers artistiques sont organisés tout au long de l'année scolaire. Une plasticienne, à partir de lecture de livre, œuvrera pour créer des symboles avec les enfants afin de mieux identifier les représentations et des les partager avec les enseignants et les parents.

4. L'outil « raconte tapis » pour libérer l'imagination

L'intériorisation et l'acceptation des règles par la création d'outils originaux comme les « raconte tapis ». Il s'agit ici de construire avec les élèves de la maternelle les règlements de l'école autour de ce support qui inclut les règles de discipline, d'autonomie, de propreté, d'hygiène, de sécurité, de vivre ensemble, de citoyenneté ainsi que les relations « filles/garçons ». Un artiste animera les ateliers « raconte tapis » et formera des enseignants à créer des supports thématiques.

L'animation des ateliers « raconte tapis » s'élève à 2000 € pour deux journées. Une demi-journée de formation « raconte tapis » pour les enseignants à 500 € et du matériel pour confectionner les « tapis » pour un coût de 1000 €.

5. Une école participative avec les parents

Les parents sont souvent distants par rapport à l'école et méfiants vis à vis de la communauté éducative. Afin de remédier à cette situation un travail de mobilisation et de réintégration des parents dans la communauté éducative est enclenché. Parmi les réponses proposées l'institution d'une rencontre mensuelle dans l'école et plus particulièrement dans la classe semble la plus appropriée. L'organisation de petits déjeuners parents/enfants/enseignants est une démarche qui associe la pédagogie, la convivialité, la transparence, la proximité. L'objectif demeure la participation des parents dans la construction des normes au sein de l'école. Cinq rencontres sont programmées dans l'année pour 5 classes, soit 25 petits déjeuners.

III. Valorisation des projets : journées interculturelles en juin 2013

1. Objectifs

Ces journées permettront d'atteindre plusieurs objectifs nécessaires à la poursuite des projets :

- Valoriser le travail artistique et pédagogique effectué au sein des écoles
- Valoriser le quartier par les créations originales d'artistes qui lui sont dédiés
- Rencontres et échanges avec les habitants, les élèves, les parents dans le quartier autour de leurs propres créations

2. Contenu

- Exposition des réalisations plastiques et des « racontes-tapis » réalisés par les élèves de l'école maternelle
- Animation des « racontes-tapis » en présence de la conteuse
- Réflexion avec les chercheurs sur la thématique de la mixité « garçons/filles »
- Marathons des mots : présentation des réalisations des élèves encadrée par le comédien Wahid Chakib

Pendant 2 jours la conteuse, les auteurs et les illustrateurs des livres seront présents sur le quartier pour assister à la présentation des créations et débattre avec les enfants et élèves.

IV. Evaluation du projet

Pour l'évaluation, un « suivi de cohorte » est pressenti sur 3 années et sur des élèves en CM1, puis suivis en CM2 et en 6ème. Là encore il est assez difficile de « mesurer » l'évolution des élèves sur la question des stéréotypes sexués, sachant que peut intervenir le moment de la puberté qui cristallise les relations filles-garçons. Cela sous entend également qu'on puisse établir une photographie en temps T0 de la prégnance des stéréotypes sur les élèves et une autre en temps T1 pour quantifier une sorte de « changement et/ou d'évolution » ce qui est, comme on l'a déjà expliqué assez complexe. Ce point est à réfléchir plus longuement pour établir une démarche.

L'évaluation ou la mesure d'un changement peut se faire également en étudiant des « effets établissement », comme par exemple une étude des comportements et/ou injures sexistes et/ou homophobes à travers les punitions au collège ; l'étude de la répartition filles-garçons sur l'espace de cour de récréation...

Le respect de la règle et la participation des parents est un bon outil d'évaluation des actions avec les élèves de la maternelle.

V. Les principaux partenaires

- Ville de Mont de Marsan, CUCS/PRE,
- Collège Duruy
- Ecole élémentaire du Peyrouat,
- Inspection académique des Landes,
- AMAC, Centre de loisirs,
- Associations du quartier, CLAP
- Le réseau Aquitain « Mixité, Parité, Genre »
- DRAC, DDCS, Conseil Général des Landes, Conseil Régional d'Aquitaine

ANNEXE 13 : Exemple de compte rendu de réunion avec équipe enseignante Mont-de-Marsan.

Compte rendu de réunion Mont de Marsan du 19 mai 2011.

En présence du directeur de l'école primaire également responsable de la ZEP, de la directrice de l'école maternelle, d'enseignant(e)s du collège, de la CPE du collège, du représentant de l'association ALIFS et de moi-même, doctorante.

Le projet est envisagé dès la rentrée scolaire 2011. Il se déroulera de septembre à juin avec différentes phases et selon différents moments. L'idée est de construire une proposition autour de la relation filles-garçons s'appuyant sur des actions culturelles et artistiques auprès des élèves.

La demande première concernant l'aspect « recherche » de ce projet est centrée sur une phase diagnostique des représentations des élèves faisant apparaître les stéréotypes liés à l'appartenance sexuelle. Sur cette question le débat s'oriente sur le fond de la démarche. La question est de savoir s'il est pertinent de demander aux enfants « directement » comment ils (elles) appréhendent le sexe « opposé ». En effet, on sait que les stéréotypes sont plus ou moins consciemment assimilés et qu'on risque de retrouver des réponses qu'on connaît déjà et dont on ne pourra discuter. En tous cas la forme questionnaires semble peut intéressante. Par contre, travailler sur les stéréotypes avec les équipes éducatives et transmettre des outils « pédagogiques » à réinvestir avec les élèves peut être une entrée plus concluante. En complément des classes peuvent être accompagnées par un(e) intervenant(e) habitué(e) à engager la conversation sur ce thème et à « libérer » la parole avec les enfants et les jeunes.

L'avantage de commencer par une formation est de prendre du recul et de la confiance par rapport à cette question des stéréotypes de genre auxquels nous sommes tous (toutes) confronté(e)s.

A chaque établissement de s'organiser pour mobiliser et/ou proposer ces temps d'échanges aux personnels éducatifs. Sachant qu'il est tout à fait possible de réunir

l'ensemble des personnels d'une école primaire par exemple, incluant les dames de services, les animateurs(trices) du périscolaire...

La formation pourrait se dérouler avec différentes phases pour une sensibilisation/transmission, un moment de « régulation » et un moment de retour sur la pratique.

Dans un premier temps une formation dont nous définirons ensemble les contenus serait envisagée dès le mois de septembre.

Puis une phase d'action serait mise en place sous la forme d'un « défi lecture », action conjointe entre les établissements scolaires et l'association ALIFS, avec proposition de livres, accompagnement...jusqu'au mois de décembre.

En janvier les actions artistiques et culturelles débuteraient pour finir par un événementiel en juin.

Deux autres questions sont abordées, celle de l'évaluation et celle de la sensibilisation aux parents.

Pour l'évaluation, un « suivi de cohorte » est pressenti sur 3 années et sur des élèves en CM1, puis suivis en CM2 puis suivis en 6ème. Là encore il est assez difficile de « mesurer » l'évolution des élèves sur la question des stéréotypes sexués, sachant que peut intervenir le moment de la puberté qui cristallise les relations filles-garçons. Cela sous entend également qu'on puisse établir une photographie en temps T₀ de la prégnance des stéréotypes sur les élèves et une autre en temps T₁ pour quantifier une sorte de « changement et/ou d'évolution » ce qui est, comme on l'a déjà expliqué assez complexe. Ce point est à réfléchir plus longuement pour établir une démarche.

L'évaluation ou la mesure d'un changement peut se faire également en étudiant des « effets établissement », comme par exemple une étude des comportements et/ou injures sexistes et/ou homophobes à travers les punitions au collège ; l'étude de la répartition filles-garçons sur l'espace de cour de récréation...

Concernant la sensibilisation des parents au genre, l'école n'est pas obligatoirement le lieu le plus approprié, on peut organiser des débats, des échanges dans des lieux qui réunissent déjà les parents, tel que le centre social... Des intervenant(e)s sont

« spécialisé(e)s » dans la médiation autour de ce thème (CIDFF, planning familial, cacis...).

En résumé : une formation/action/recherche dans trois établissements scolaires de la maternelle au collège, sur trois années, avec projet renouvelable chaque année qui s'organise avec : un temps de formation à l'attention des équipes éducatives ; des temps d'actions ; un processus d'évaluation/observation des effets.

ANNEXE 14 : Exemple d'une fiche d'observation de la mixité renseignée
par un/e enseignant/e du Peyrouat

Date : 22/10/2012

Récréation du : **MATIN** APRES-MIDI **PETITS** **GRANDS**

Lieu : **FOOT** BOSSES PREAU BASKET

Quels élèves sur la structure ? Nombre de garçons et de filles

6G avec 3 ballons, 1F au milieu qui ne joue pas

Evolution durant le temps de récréation : intrusions de filles, de garçons, réactions, élèves isolés, passifs, conflits éventuels, pourquoi ?

4 grands G traversent le terrain.
Sortie des grands en récréation = 12 G sur le terrain
1F fait le tour en marchant sur les lignes
1F traverse avec son goûter
2F marchent dans la cour, elles font un détour pour ne pas passer sur le terrain
1F de CP joue à partir du moment où son frère est présent

Commentaires : constat sur les relations garçons-filles

ANNEXE 15 : Exemple de fiche remplie à l'occasion de l'observation de la mixité sur le temps de cantine, enseignant/e du Peyrouat.

SERVICE 2	semaine du 15/10	au 19/10
	lundi 15/10	mardi 16/10
rang gauche (nombre d'élèves, garçons/filles, combien de garçons en tête)	26 élèves, 6 garçons, 20 filles	20 élèves: 2F 1G 3F 2G 2F 1G 5F 3G F
rang droite (nombre d'élèves, garçons/filles, combien de garçons en tête)	17 élèves, 11 garçons, 6 filles	22 élèves: 2G 1F 2G 3F 2G 3F 1F 3G 1F 2G F 2G
tables (nombre, combien de tables garçons, combien de tables filles, combien de tables mixtes)	salle de gauche: 3 tables filles (8, 4 et 3), 1 table garçons (4), 2 tables mixtes (2F+1G et 3F+1G) salle de droite: 3 tables garçons (4+4+2), 1 table filles (3), 1 table mixte (3F+1G)	salle de gauche: 3 tables filles, 1 table garçons, 3 tables mixtes (3F+1G, 3F+1G, 3G+1F) salle de droite: 2 tables de garçons, 1 tables de filles, 1 table avec deux garçons, 1 table mixte (1G+1F)
commentaires source de conflit		problème avec la place dans le rang d'un garçon, problème avec Kenzo qui refuse la présence de certains élèves à sa table

ANNEXE 16 : Exemple d'observation cour de récréation, témoignage d'une étudiante.

Observation réalisée par Anne-Laure Birac dans le cadre de la collaboration au recueil de données Mixité, égalité et genre dans les espaces du loisir des jeunes, stage de MASTER.

Cour de récréation, vendredi 8 avril 2011, 15h-15h30

Cet après-midi il y a très peu d'élèves dans la cour, une quinzaine. Une fois de plus, l'élément central est le terrain de sport. 2-3 élèves autour de la surveillante, 3-4 éparpillés, les autres sont sur le terrain.

Une majorité de garçons, 3 filles qui gravitent autour du terrain en tentant de l'intégrer. Ces dernières restent la plupart du temps sur le côté en regardant ce qui se passe et quand elles entrent sur le terrain et essaient de jouer on ne leur fait pas de passe. On dirait qu'elles sont invisibles.

Pour la première fois, deux filles sont aux buts. Je n'ai pas vu comment elles sont arrivées là, si elles s'y sont mises seules ou pas... Le jeu se fait au centre du terrain et quand le jeu vient vers les caisses un garçon vient protéger les caisses et faire la remise en jeu. Du coup, soit la fille s'est autoproclamée gardienne de but et il y a eu désaccord, soit le garçon vient « au cas où ... »

Un surveillant est entré sur le terrain pour jouer, il me semble que d'un geste du bras il a sorti une des filles des buts mais je n'en suis pas sûre et certaine. Ce qui est sûr, c'est que la fille est sortie du terrain et s'est mise à jouer seule autour, tout en regardant ce qui se passait.

Malgré tout ça, les filles reviennent en permanence vers le terrain pour jouer au foot avec les garçons. Tous les jours et principalement l'après-midi. Quand il y a moins de garçons sur le terrain, elles parviennent à y entrer. En plus de cette prise de terrain par les garçons sur les filles, il y a aussi un enjeu d'âge. Quand les grands ne sont pas là, les petits investissent le terrain.

Comportements observés : Les garçons arrivent en courant dans la cour de récréation et s'installent sur le terrain sans se poser de question. Les filles observent d'abord sans oser et ensuite tentent d'y entrer.

Les filles jouent un rôle protecteur et rassurant auprès des plus petits dans la cour. Elles cajolent, « maternent » ... Il y a déjà des postures flagrantes chez les garçons. D'abord sur le terrain on voit bien qu'ils imitent les joueurs, ensuite des mains sur les hanches, des démarches qui « jouent avec » les épaules, des postures agressives ou dominantes...

ANNEXE 17 : Récit de journées d'observation dans les maisons des jeunes.

Observation réalisée par Anne-Laure Birac dans le cadre de la collaboration au recueil de données Mixité, égalité et genre dans les espaces du loisir des jeunes, stage de MASTER.

Observations Maison des jeunes entre le lundi 11 et le vendredi 22 avril

La maison des jeunes observée est une structure d'accueil municipal située sur la ville de x qui fonctionne depuis la fin des années 90. Le public visé est les 13-17 ans. Le lieu fonctionne tous les jours et l'activité augmente pendant les vacances scolaires. Il existe d'autres structures d'accueils similaires sur la commune qui sont situées dans les quartiers populaires. Chaque structure a son propre directeur, les animateurs sont rattachés à une structure mais en fonction des besoins ils peuvent se déplacer. Ces derniers sont vacataires, de ce fait les équipes changent régulièrement. Le directeur de la structure est quant à lui un employé municipal.

Les jeunes viennent passer du temps, faire des activités ou encore participer à des sorties. Le choix des sorties se fait en fonction de ce que proposent les animateurs. Le programme participe à la re-création de standards et de stéréotypes sexués et à la perpétuation de rapports sociaux de sexe dont la caractéristique semble être pour le moins l'inégalité (Y. Raibaud)(cf les autres programmes) Les jeunes vont et viennent à la structure, ils peuvent passer juste pour une heure ou pour la journée. La maison des jeunes ferme entre midi et deux, il n'y a pas de cantine.

D'après le travail de statistique mené en amont il a été mis en évidence que les filles ne venaient pas pour passer du temps mais qu'elles étaient présentes pour les sorties. Elles se déplacent s'il y a une activité d'organisée. Sur les quinze jours de présence, une quinzaine de garçons et 2 filles K. et S. de 14 et 15 ans sont venues régulièrement passer du temps à la maison des jeunes. Une était toujours présente avec son frère, ils ont sensiblement le même âge et leurs comportements entres eux sont intéressants à observer. D'un jour à l'autre ça varie, mais on retrouve les mêmes visages.

Les flux et pratiques des filles sont différents de ceux des garçons. Elles viennent entre copines et restent ensemble, se mettent à part alors que les garçons viennent seuls, se mélangent... Les filles sont peu présentes sur la structure, elles viennent lorsqu'il y a une sortie. Je ne sais pas si c'est l'effet du nombre ou pas mais les garçons sont également plus bruyants, plus agités, on les entend et on sait quand ils sont là. S. et K. se mélangent sans problème aux garçons, jouent et rient avec eux. Un animateur, J., pour justifier qu'il ait peu de filles présentes mais expliquer la présence de S. et K. dit « qu'elles ont grandi avec les garçons, elles sont habituées à être en leur présence ». Le billard et le football réunissent les jeunes. Les animateurs parlent des « jeunes », leurs propos ne sont pas genrés quand on pose des questions sur le fonctionnement du lieu. Lors de la première réunion d'équipe pour la répartition des activités, les animateurs ont fait attention à la mixité des équipes d'animateurs. En effet, pour que les filles participent à une activité il faut qu'il y ait des animatrices.

Tennis, Mardi 12 avril, toute la journée

L'activité a duré toute la journée, le matin il y avait 8 participants, l'après-midi une vingtaine et seulement deux filles (S. et K.) sur toute la journée. D., animatrice ayant pratiqué le tennis pendant plus de 10 ans a dirigé l'activité accompagnée d'une animatrice L. et d'un animateur J. Quel que soit leur niveau, qu'ils sachent ou pas jouer, les garçons ne se posent pas de question et s'accaparent le terrain en jouant dans tous les sens, ils courent et crient, ils n'hésitent pas à se mettre en scène. Les filles, quant à elles, se sont directement assises sur les bancs pour observer. D. veut que tout le monde joue et à plusieurs reprises interpelle les filles pour qu'elles aillent jouer. Elle leur dit qu'elles ne sont pas venues là pour rester assises. Au bout d'un moment, elle va les chercher et les pousse sur le terrain. A la jeune qui dit qu'elles vont perdre, D. répond que « ça n'est pas grave, de toute façon on ne compte pas les points. » Au début S. et K. ne jouent pas le jeu et laissent passer les balles, sans réellement essayer de jouer. Petit à petit une des deux prend du plaisir et se révèle assez douée.

Les garçons sont en compétition et comptent les points. Ils n'hésitent pas à se moquer de celui qui ne rattrape pas la balle, ne court pas assez vite ou encore à de l'embonpoint. Les filles ont l'air de jouer pour s'amuser, sans se prendre au sérieux. Elles se mélangent sans problème avec les garçons.

A plusieurs reprises j'ai pu constater qu'il y a une sorte de hiérarchie entre les jeunes. Ceux sont souvent les plus grands en taille qui imposent leur lois aux plus petits, ils sont généralement plus bruyants et « prennent plus de place ».

Les animateurs (principalement une) ont passé leur journée à reprendre les jeunes sur les insultes. A la pause de midi, l'animatrice a prévenu que dorénavant à chaque insulte, la sanction serait de 10 pompes et que ça augmenterait par la suite. Deux garçons ont écopé de la punition. A un moment un jeune a insulté (ou voulu provoquer) un autre en lui disant « ta sœur ! » l'animatrice est intervenue en lui demandant ce qu'avait fait sa sœur pour mériter ça et qu'il n'y avait pas de raison d'insulter la famille. A un autre moment un « PD » a fusé, l'animatrice est intervenue pour faire dire « homosexuel » mais sans reprendre sur le fond et sans expliquer en quoi ça n'était pas une insulte.

Sur les stéréotypes, un jeune du groupe met une chanson via son téléphone portable, un des grands passe, se moque de lui en disant d'abord que c'est une musique de fille puis de tapette. Même la musique est genrée. Un garçon ne doit pas écouter n'importe quoi. En l'occurrence il s'agissait d'un chanteur dancehall.

L'animatrice ne fait pas de distinction entre les jeunes et peut avoir des gestes de tendresse ou d'affection quel que soit le genre du jeune.

Antilles de Jonzac, mercredi 13 avril 2011

Il y avait 15 jeunes, dont 11 filles. Un garçon a finalement décidé de ne pas venir quand il a vu le nombre de filles présentes. Il y avait 3 animateurs, seulement 1 animatrice alors que c'est une activité en maillot de bain. Est-ce qu'il n'aurait pas fallu deux animatrices et un animateur ? Cette situation n'a pas posé problème aux autres animateurs, l'explication apportée est par rapport aux permis.

Sortie au zoo de la Palmyre, Jeudi 14 avril 2011

Les filles sont venues par deux, alors que les garçons sont venus seuls. Le groupe est jeune. Plusieurs passerelles. 16 jeunes présents, 4 filles, 12 garçons. 3 animateurs dont 1 animatrice.

Journée à Arcachon, Lundi 18 avril 2011, toute la journée

Chez les enfants, garçons et filles ne se mélangeaient absolument pas, ce qui n'avait pas l'air de déranger les animateurs, qui le justifiaient en disant qu'ils ne jouaient pas de la même façon et n'avaient pas les mêmes centres d'intérêts.

Pour le repas de midi, les animateurs ont fait s'installer les jeunes autour d'un arbre, les enfants se sont donc installés par affinité. Une animatrice m'a présenté les 3 principaux groupes : il y avait « les princesses », « les rebeus » (enfant d'origine étrangère, tout pays confondus) et « les mélangés » seul groupe qui était mixte. Les rôles sont déjà bien intégrés par les enfants, les animateurs eux même reproduisent. Après le repas, les animateurs se sont installés sur le bord et ont laissé les enfants jouer librement. Le groupe de « princesse » s'est installé sur la plage, en maillot de bain, elles se sont passées de la crème et ont bronzé. Les autres enfants ont joué au football, à creuser des trous, faire des châteaux...Les activités étaient quasiment les mêmes dans tous les groupes mais sans aucune mixité.

Il y avait un problème de sanitaires, là où nous étions les seuls présents étaient payants. Pour pallier à ce problème, les animatrices amenaient les filles dans les bars et restaurants, quant à l'animateur, il amenait les garçons contre les arbres. (sur la « croisette ») Il faisait beau, il y avait du monde qui se promenait. J'ai essayé de discuter avec une animatrice qui m'a dit avoir proposé une activité sportive, il n'y avait que des garçons inscrits. Quand je lui ai demandé comment elle l'expliquait, elle m'a répondu que les filles ne faisaient pas de sport.

Festival Jeunesse, Mardi 19 avril, 10h-18h

Le Festival Jeunesse est un événement sportif organisé pour la 7^{ème} année consécutive par le service jeunesse de la ville. Cette journée autour de la pratique du sport vise

également à promouvoir auprès des participants un comportement citoyen. Avant cette institutionnalisation de l'événement un tournoi de foot était déjà organisé chaque année pour les 8-17 ans. Les jeunes doivent eux même constituer leur équipe. Pour cette 11^{ème} édition il y avait 28 équipes dont 2 de filles. Les équipes ne sont pas mixtes. Il y a des tables de jeux, des jeux d'éveil, des trampolines etc. Les plus petits ont à peine 3 ans. Tous les centres de loisirs et sociaux de la ville sont représentés. Il y a même des participants extérieurs ce qui témoigne de l'ampleur pris par ce festival.

Le football est un événement qui rassemble les foules et principalement le sexe masculin. En dehors des terrains de football, les autres activités proposées étaient toutes mixtes. La participation féminine et masculine était égale. L'équipe féminine s'appelait les « Dra'girls », elles revendiquaient cette différence, cette particularité.

J'ai suivi les Dra'girls pendant plusieurs matchs. Les filles qui composaient l'équipe ont participé à plusieurs activités avec la maison des jeunes. K. fait partie de l'équipe. Avant même de commencer la partie, on entendait déjà dans le public qu'elles allaient perdre etc. Le public était composé des garçons. Alors qu'elles étaient volontaires pour constituer cette équipe, les filles reproduisaient quand même certains clichés, en ayant par exemple peur du ballon, en se protégeant etc. Les jeunes se connaissent entre eux, s'amuse et se charrient. Les jeunes s'insultent entre eux sur leur physique, se moquent et les animateurs ne disent rien, ils participent même aux moqueries.

A un moment, un garçon s'est rendu compte qu'une fille avait des poils dans le dos (du duvet) et s'est moqué d'elle, a tenté de lui tirer et s'est mis à parler bien fort pour que tout le monde entende. (Cette pilosité était l'objet de moqueries alors qu'elle serait valorisée et mise en avant chez un garçon) Je dirais qu'une des difficultés pour les filles et qui pourrait être une des explications est la puberté. Les filles commencent leur puberté plus tôt que les garçons et ça se voit. Elles ne correspondent pas aux stéréotypes et aux clichés véhiculés par la télévision, les magazines etc. Elles sont l'objet de moqueries.

Lors du repas de midi des « grands frères » sont venus, ils représentent l'hyper virilité.

Soirée du jeudi 21 avril

L'après-midi un atelier cuisine est organisé, ce qui permet d'arranger un repas et une soirée en suivant. 47 jeunes présents environ 15 filles. Les jeunes jouent au babyfoot, au billard, au football et peuvent regarder un film. Des ramassages sont organisés avec les minibus. D'après les dires d'I. qui a fait le ramassage, les parents sont beaucoup plus méfiants à laisser sortir leurs filles le soir que les garçons. Quand il s'agit de passer chercher une fille, les parents sont présents et veulent voir l'animateur, de préférence l'animatrice. Il s'agit d'instaurer une relation de confiance. Du fait du changement régulier d'animateur, cette confiance n'est pas simple à installer.

Il y a eu deux ateliers cuisine. Le premier était encadré par une animatrice et il n'y avait que des filles. Pour le deuxième, l'équipe était mixte et des garçons ont participé à l'activité.

Avant le directeur organisait des journées complètes avec une activité sportive le matin et une culturelle l'après-midi. Les jeunes faisaient la journée complète et donc ça imposait une mixité.

Les insultes

Les insultes sont toutes sexistes ou homophobes. Les filles la plupart du temps répondent aux insultes par un « ta gueule »

« Enculé, j'veins t'enculer, pd, tapette, tass-pé..... »

Ponctuation de fin de phrase par « sa race »,

Remarques générales

Le football est une activité qui fonctionne tout le temps. Lors d'une discussion avec un animateur de la maison des jeunes, ce dernier me dira que si les filles ne viennent pas, ça n'est pas un problème. Les activités proposées ne plaisent pas aux filles, c'est difficile de leur trouver des activités. Et par rapport aux filles qui viennent, c'est parce qu'elles ont l'habitude d'être avec des garçons, elles le font dans le quartier depuis qu'elles sont petites.

Les animateurs eux-mêmes véhiculent les stéréotypes. J'ai entendu beaucoup de discussion sur les vêtements. Un garçon doit porter des marques, une fille ça n'est pas

obligatoire. Un jeune portait un short sans marque, l'animatrice M. lui a dit que comme il était petit ça passait, mais quand il sera grand il ne pourra plus se le permettre. La justification est la suivante : « C'est comme ça ! ça ne se fait pas. »

Il est courant que les filles ne sortent pas pour aider à la maison, au ménage ou à la garde des plus petits. A la maison des jeunes du quartier, au départ il y avait peu de filles. Elles sont arrivées progressivement. D'abord une, qui a été mise en confiance par des jeux de carte, de société etc., qui a ramené une copine puis une autre. Les parents connaissent le lieu, connaissent les animateurs, la structure est identifiée. J'ai également entendu parler plusieurs fois des prostituées à la frontière espagnole. Chez les grands frères il est courant d'y aller. C'est normal et ça ne pose pas de problème.

Bien qu'il y ait la passerelle, il existe de grosses différences entre le centre de loisir et la maison des jeunes qui peuvent peut-être expliquer la disparition des filles de l'animation.

- 1) Dans un premier temps, le fonctionnement n'est pas le même et l'encadrement par les animateurs est complètement différent. Au centre, les jeunes arrivent le matin et repartent le soir, tandis qu'à la maison des jeunes on va, on vient comme on veut. Il y a toujours une activité proposée au centre, les jeunes sont en permanence occupés alors qu'à la maison des jeunes on fait en fonction des envies et des personnes présentes. Les parents ont confiance quand ils laissent leurs enfants et principalement leurs filles au centre. Quand ils grandissent, les garçons sont plus libres de leurs gestes, ils ne doivent pas forcément tout le temps dire où ils sont, ils peuvent « flâner ». Les parents font davantage attention à ce que font leurs filles, où et avec qui elles sont. De plus, j'ai entendu plusieurs fois parler de filles qui ne pouvaient pas venir à la maison des jeunes ou à des activités parce qu'elles devaient aider à la maison. La différence d'encadrement entre les deux structures pourrait être une explication à la disparition des filles.
- 2) L'autre différence majeure est l'équipe. La composition des équipes d'animateurs n'est pas du tout la même. A la maison des jeunes, les animateurs engagés sont en priorité ceux de la commune et des quartiers populaires. Ils connaissent les jeunes

du quartier, beaucoup ont des liens familiaux. Il y a beaucoup plus de mixité sociale au centre de loisir. Reproduction du quartier, difficile de s'intégrer. Au centre, les enfants ne viennent pas du même quartier ou du même territoire. Certains viennent parce que leurs parents travaillent sur la commune. A la maison des jeunes le public vient principalement du quartier, des autres quartiers lorsqu'il y a une activité.

ANNEXE 18 : Mutualisations dans le cadre des années de thèse.

Ces années de recherche m'ont amenée à effectuer différentes interventions dans le cadre de la valorisation de mes travaux.

Conférencière :

- ✓ Pour le Comité Départemental des Projets Educatifs Locaux de LYON, conférence (1h30 de présentation et 1h30 de débat) : « Filles, garçons : Comment vivre ensemble dans la cité ? » (2010)
- ✓ Université Toulouse Mirail : mixité non mixité dans les activités sportives et culturelles (2011) La mixité dans les loisirs des jeunes de la communauté urbaine de bordeaux
- ✓ Université de Bordeaux 3 : Séminaire MPG ADES/CNRS, thématique Corps et Genre dans la ville : « Mixité, Parité et Genre dans les équipements des loisirs des jeunes » (2011)
- ✓ Université de Bordeaux 3 : valorisation de la recherche ADES aux journées EUREKA (Conseil Régional d'Aquitaine) : « Les filles grandes oubliées des loisirs publics » (2011)
- ✓ Biennale Egalité, organisée par la Région Bretagne, Saint-Malo : « Sport, où sont les femmes ? » (2011)
- ✓ Journée du 8 mars, organisée par le Conseil Général de la Gironde : « Féminin plurielles », table ronde : « Femmes et Espace public : quel droit de cité pour les femmes ? »_les filles grandes oubliées de l'espace public. (mars 2012).
- ✓ Le 10 décembre 2012 intervention lors du colloque international Masculins/féminins : dialogues géographiques et au-delà. Atelier 5 - Genre, Territoire, Gouvernance Les territoires ont la parole : le genre en actes : de l'usage féminin de la ville vers une gouvernance par le genre. + Publication (2013)
- ✓ Le 13 décembre 2012 : Experte Atelier Sports, loisirs, Animations dans le cadre des Etats Généraux de l'Egalité filles/garçons organisés par la Mairie de Paris.

- ✓ Le 14 décembre 2012 : Experte plénière : - L'accueil des jeunes filles au sein de l'équipement municipal - Etre une femme professionnelle sur le terrain : contraintes et opportunités. Ville de Paris.
- ✓ Le 14 mai 2013 : conférence plénière à l'occasion du colloque : Ecole, Loisirs, Sports, Culture : la fabrique des garçons. Intervention 20 minutes : présentation des résultats de la recherche.
- ✓ Le 30 novembre 2013 : Séminaire de travail avec les cadres éducatifs. Mairie de Paris.
- ✓ Le 6 décembre 2013 : Conférence à l'occasion des 10 ans de l'association Elu/es Contre les Violences Faites aux Femmes sur le projet éducatif égalitaire. Ville de Paris
- ✓ Le 15 mai 2014 : Diner débat au café opéra de Bordeaux à l'invitation du réseau « Femmes 3000 » sur le thème : « Mixité, égalité et genre ».

Chargée de cours/Formatrice :

- ✓ Université de Bordeaux 3 : Master 2 Arts Plastiques : l'évaluation d'une pratique « art plastique » dans le contexte de l'artiste intervenant.

Question de société : « Le genre à l'oeuvre » s'appuyant sur le rapport de Reine PRAT.
+ Sensibilisation à La question du genre dans la diffusion et la réception. (Années 2009 2010 2011)

- ✓ Grundtvig (CEMEA) programme européen d'échanges de bonnes pratiques. Formation sur interculturalité et genre, deux fois trois jours à Turin, Valladolid et Bordeaux. (2010/2011)
- ✓ CNFPT module de trois jours « sexe, genre et animation » avec intervenants périscolaires. Formation organisée par la ville de Pessac (33). 2010 et 2011.
- ✓ Université des cadres de la ville de Paris, Ecole, Loisir, Sport, Culture : l'institutionnalisation des relations filles/garçons ? Mairie de Paris, 2012 et 2013.
- ✓ CEMEA, Formation DEJEPS, méthodologie de projet et question de genre. 2009, 2010, 2011, 2012.

Publications :

Maruejols E., Loisirs des jeunes dans le secteur public : comment éviter l'exclusion des filles ? in Mixité, Parité, genre dans les métiers de l'animation, l'Harmattan, Paris, 2006, p. 115-122.

Maruejols E., La mixité à l'épreuve du loisir des jeunes dans trois communes de Gironde, in Agora

Débats Jeunesse, n°59, INJEP, octobre 2011.

Raibaud Y., Maruejols E. Filles/garçons : l'offre de loisirs Asymétrie des sexes, décrochage des filles et renforcement des stéréotypes in Ville Ecole Intégration Diversités n° 167 janvier 2012.

Maruejols E., La pratique sportive révélatrice des inégalités femmes/hommes in Chronique féministe, Université des femmes, Belgique. Publication Sportives, jeux et Enjeux. Janvier 2014.

Communications autres :

- ✓ Invitée à débattre pour Les mercredis féministes du Campus : « Construction du genre ». (2011)
- ✓ Radio Chrétienne de France : invitée de l'émission « bouge ta radio » le féminisme aujourd'hui (2011)
- ✓ Invitée de Radio campus à l'occasion des journées de valorisation de la recherche, interview sur la thèse. (2011)
- ✓ Invitée de l'Univers-cité d'été de Ploufragan, le 9 juillet 2012 pour un café débat sur le thème de Sport et filles.
- ✓ Invitée de Radio Clarte à Saint Brieux à l'occasion des Universités d'été de Ploufragan, interview sur la mixité filles/garçons.
- ✓ Invitée de « planète Floirac », le 1^{er} septembre 2012, débat sur la mixité dans les équipements et loisirs des jeunes.
- ✓ Interviewée pour le magazine TELERAMA n°3359, article paru la semaine du 31 mai au 6 juin 2014.

- ✓ Audition HCEf/h : rapport sur égalité et territoires de la politique de la ville. Saisine Mme Nadjat Valleau Bel Kacem, Ministre des droits des femmes. Haut conseil à l'égalité femmes/hommes instance consultative du premier ministre m'a auditionnée puis m'a demandé une contribution écrite qui sera adjointe au rapport dont la sortie est prévu courant 2014. Le 6 décembre 2013.
- ✓ Audition dans le cadre du rapport : Egalité femmes/hommes dans les territoires, état des lieux des bonnes pratiques dans les collectivités locales et propositions pour les généraliser. Rapport à Madame la ministre des droits des femmes. Vincent Feltesse. 2 juillet 2013.

Titre : Mixité, égalité et genre dans les espaces du loisir des jeunes.

Sous-titre : Pertinence d'un paradigme féministe.

Résumé :

Les discours scientifiques et politiques sur la jeunesse s'attachent généralement aux problématiques de déviance, comportements à risque, délinquance et décrochage scolaire et oublient le plus souvent l'aspect heuristique de la variable genre. L'analyse de la répartition des filles et des garçons dans les espaces, équipements et temps de loisirs de trois communes périphériques de l'agglomération bordelaise montre l'hégémonie des garçons sur les loisirs organisés et le décrochage massif des filles à l'entrée au collège. Tout se passe comme si les garçons investissent les espaces publics lorsqu'ils ne trouvent plus de réponses dans des pratiques encadrées, alors que les filles disparaissent de ces espaces et se replient vers la sphère privée.

S'inscrivant dans une approche de géographie sociale, la thèse développe la pertinence d'une approche féministe comme paradigme scientifique dans la compréhension d'une territorialité différenciée femmes/hommes dans l'espace public. A travers une enquête de terrain comparative de la fréquentation des espaces et équipements des loisirs des jeunes, la recherche interroge les politiques publiques sur les notions de mixité et d'égalité réelle entre les filles et les garçons dans notre société.

L'étude met en avant quatre constats forts : l'inégalité, l'offre de loisirs subventionnée s'adresse en moyenne à deux fois plus de garçons que de filles. La non mixité et le renforcement des inégalités, les activités non mixtes masculines sont beaucoup plus importantes que les activités non mixtes féminines. L'invisibilité et le décrochage des filles : Les filles décrochent à partir de l'entrée en sixième, elles disparaissent des équipements et espaces publics destinés aux loisirs des jeunes. La performativité du genre : La constitution d'espaces de loisir spécifiquement masculin et la valorisation des « cultures masculines » représentent l'essentiel de la pratique jeunesse autonome et en accès libre.

Coeducation(Mixing), equality and gender in the spaces of the leisure of the young people. Subtitle: Relevance of one feminist paradigm.

Science-based and political discourses on youth usually focus on issues such as risk behaviour, delinquency, and dropping out of school, and most of the time omit the heuristic dimension of gender. The analysis of the distribution of girls and boys across spaces, equipments and leisure activities in three suburban areas of Bordeaux show how the use of organised leisure is dominated by boys and while girls stay away from these from the start of lower secondary school. It is all as if boys invest public spaces when organised practices do not fit their needs anymore, while girls disappear from these spaces and withdraw into the private sphere.

Drawing on the approach of social geography, this thesis demonstrates the relevance of a feminist approach as a science-based paradigm which is useful to understand how public spaces become gender-differentiated. A comparison of how boys and girls use public spaces and leisure equipments results in a questioning of the notions of gender 'mixture' and equality in the context of public policies in contemporary society

Four main findings have been identified: (1) inequalities : state-sponsored leisure targets twice as many boys as girls. (2) 'non-mixture' and the reinforcement of inequalities : boys-only activities are seen as more important than girls-only ones. (3) - The invisibility of girls. They stop using these structures from the start of lower secondary school, they disappear from the public spaces targeting young people. (4) - Gender performativity : The constitution of spaces of specifically male leisure and the valuation of the " male cultures " represent the main part of the practice autonomous youth and in free access.